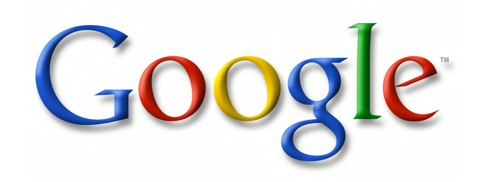
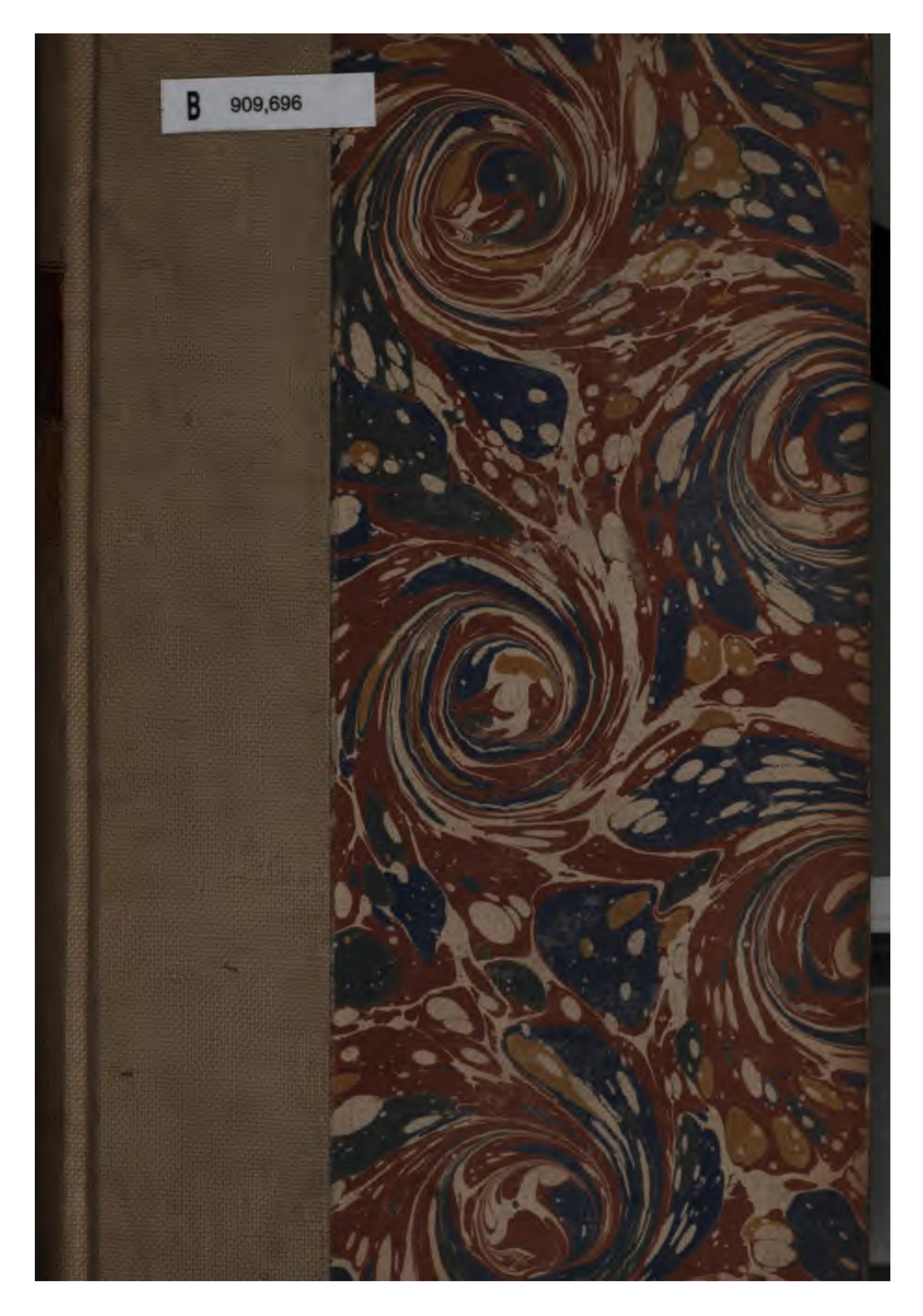



B 909,696




PARIS SANS
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 1er. JANVIER.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1845.

Table des matières contenues dans le numéro 1er du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
rue Bailleul, 9 et 11. 2257

LITTÉRATURE.

REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇOISE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, SUR LE STYLE ET LA COMPOSITION LITTÉRAIRE, PAR M. FRANCIS WEY (1).

Assurément il n'est rien tout à la fois de plus précis et de plus fugitif, de plus impérieux et de plus élastique, que les lois du langage. Que de fines nuances renferment les quelques milliers de vocables qui forment notre idiome! que de convenances à respecter! que d'audaces séduisantes à risquer! que de choses les grammairiens ont omises! que d'inutilités ils ont dites et redites! que d'aperçus ingénieux ils ont laissés passer! mais aussi quelle tâche ingrate et pleine d'encombres que celle du grammairien!

Ce qui convient surtout au grammairien, c'est la langue morte; là il règne sans conteste, il ne craint pas qu'un écrivain, nouveau venu, bouleverse, de par son génie, les règles qu'il a déduites, ruine la syntaxe qu'il a laborieusement édifiée; il a devant les yeux la littérature dont il dresse l'inventaire, et il peut dire avec certitude : Ici elle fut dans sa gloire et dans sa force, là commence sa décadence; il peut chiffrer les jalons, marquer les périodes; il démêle sûrement les origines, le milieu et la fin; et il a besoin de ces trois points de comparaison pour juger le procès en dernier ressort. Mais il n'en est plus ainsi lorsque le grammairien s'en prend à sa langue à lui, à une langue qui vit, qui crée et produit chaque jour; le malheureux (qu'on me pardonne cette métaphore) doute s'il tient les langes d'un enfant ou le linceul d'un vieillard; il est forcément contraint de chercher un appui, ou mieux un siècle modèle, dans le passé; car il ignore ce que la langue dont il veut fixer et déterminer la forme la plus accomplie, contient de germes féconds pour l'avenir. A notre avis, c'est là une invincible difficulté, et, il faut l'avouer, on n'en a jamais assez tenu compte à ceux qui,

(1) Paris, se trouve chez Techener, 2 vol. in-8°, 15 fr.

comme M. Francis Wey, consacrent un talent éminemment littéraire aux études philologiques.

On ne sauroit énoncer précisément à quelle date remonte le françois que nous parlons; les idiomes néolatins se sont composés peu à peu d'éléments hétérogènes, et nous sommes trop loin pour saisir les germes de la fusion. Villehardouin et le bonhomme Joinville sont peut-être plus proches de Montaigne et de Molière qu'on ne le croit communément; néanmoins il y a encore dans Froissart de certaines saveurs de style qui ne vont guère qu'aux choses d'origine; les vaillans chevaliers de France et d'Angleterre offrent de saisissantes analogies avec les héros de l'Iliade et de l'Odyssée : l'historien racontoit naïvement ce qu'il avoit vu; aussi à aucune époque la structure de la phrase ne fut-elle en quelque sorte plus élémentaire; la richesse du tableau gît dans l'imagination vigoureusement trempée du chroniqueur, et non dans la variété de l'expression ou la recherche de l'épithète; jamais le genre descriptif n'est allé au delà. Les écrivains du quinzième siècle, Christine de Pisan, Antoine de la Sale, Eustache Deschamps, etc., tiennent de près à Froissart; toutefois la description est chez eux moins abondante, moins naturelle, moins innée, si cela se peut dire; leur langue, douée d'une clarté extraordinaire, bien fournie, a de l'ampleur et une merveilleuse netteté; dans la prose, les ballades et les petits vers, elle est admirable; mais elle se prêtoit plus difficilement aux exigences du récit épique. François Villon est le premier qui paroisse avoir soupçonné les ressources d'un mécanisme savant appliqué à l'accouplement calculé des mots, à la distribution artistement préparée des périodes. A lui appartient l'honneur d'avoir débrouillé, comme on l'a si souvent répété, l'art confus de nos vieux romanciers, et aussi d'avoir *travaillé* la langue, tâche parachevée plus tard par Rabelais, qui poussa cette manière jusqu'à son extrême limite. Au seizième siècle, les essais surgissent de toutes parts, la pratique des littératures anciennes ouvroient les horizons inconnus; c'est le moment par excellence des tentatives : Elisenne de Crenne calque le style de ses romans sur le latin de Cicéron et de Vir-

gile ; à peine prend-elle le soin de changer la finale des mots ; la cour parle un jargon mi-parti d'italien et d'espagnol ; Ronsard est hérissé de grec, d'Aubigné de gasconismes ; le vocabulaire, si agrandi par Rabelais, s'emplit démesurément, et les tours singuliers affluent dans la diction. Cependant cette efflorescence fut contenue et parfaitement dirigée par Marot, par Bonaventure Despériers, par Henri Estienne, par Calvin, un de nos plus habiles prosateurs, par Amyot et par Montaigne ; si bien que, sous Louis XIV, la langue se présente à nous classée, triée, refaite à neuf, tirée au cordeau, régulière et symétrique comme un jardin de Le Nôtre : l'Académie siégeoit ; l'arsenal de l'écrivain fut remanié, c'est-à-dire appauvri. En effet, on ne sauroit le nier, les auteurs de l'épuration méconnurent souvent les lois imprescriptibles de la tradition et de l'étymologie, double joug hors duquel les innovations philologiques ne sont que de déplorables caprices. Les œuvres du grand siècle brillent par l'harmonie, par des beautés sans nombre, par une splendeur correcte ; mais il y a aussi beaucoup de convention. En d'autres termes, les vives allures de la fantaisie ont fait place à une solennité pompeuse et pour ainsi dire imposée d'avance ; le naturel en souffre.

Notre époque tranche visiblement sur celles qui ont précédé ; elle peut être caractérisée par un vilain mot grec que l'Académie a consacré, mais que M. Francis Wey, si fin connoisseur en matière de beau parler, laisseroit sans doute volontiers au lexique mêlé des chaires philosophiques ; notre époque, dis-je, est éclectique. Les maîtres d'aujourd'hui prennent dans toutes les littératures et dans tous les siècles ; ils n'empruntent pas uniquement à Boileau ou à Racine, ils puisent aussi dans Ronsard, et ils ont lu Shakspeare et Goethe. Les romantiques et les classiques de 1828 sont devenus des artistes soigneux, tolérans, chercheurs, qui s'en vont butinant et furetant partout, chez l'ami d'hier comme chez l'ennemi d'autrefois, profitant également des uns et des autres. Je ne vois point là néanmoins les indices de la pauvreté ou du dépérissement ; et je serois, en vérité, fort en peine de choisir entre M. de Châteaubriand,

Bossuet et Froissart. Je me rangerai de préférence à l'opinion de ceux qui croient qu'une langue s'élève tout juste à la hauteur de l'homme qui la manie.

Je viens d'exhumer les classiques et les romantiques; j'ai dit qu'ils avoient fait trève en se donnant la main; que ceux-ci, sauf les récalcitrans endurcis, s'étoient résignés à reconnoître Marot et Ronsard, et ceux-là Racine et Boileau. Je ne voudrois pas d'autre preuve de l'entier accomplissement de cette péripétie, que le livre si remarquable ouvert devant moi. M. Francis Wey, comme on sait, adhère de tous points, par ses romans et ses précédentes compositions, à l'école romantique; et il est aisé de voir, en lisant les *Remarques sur la langue françoise*, combien cette école s'est amendée, et avec quel bon vouloir elle a fait taire certaines de ses antipathies. M. Wey proclame hautement les mérites (lorsque mérite il y a, bien entendu), des écrivains désignés jadis sous le nom de classiques. Son livre, en cela fidèle image de la situation présente, est un terrain neutre où les autorités de la langue, quelle que soit leur source, viennent se grouper sans distinction de parti. Du reste, la lutte devoit ainsi finir; des novateurs qui tiennent à honneur de rompre tout lien avec le passé, sont impuissans, fort heureusement, pour toucher au but; ils reprendront des vocables inusités ou rejetteront des tournures vieillies, mais le génie de la langue demeure vivace et préexistant; et ces novateurs seront forcés de l'admettre sous peine de périr. Aussi M. Francis Wey, pour combattre les envahissemens si multipliés du néologisme contemporain, a-t-il remonté hardiment le fleuve littéraire; et si nous voulions définir d'un seul coup l'ensemble de son travail, nous dirions qu'il a jugé les écrivains d'aujourd'hui avec les bons écrivains d'autrefois.

La première partie de son livre contient une série de remarques détachées, et qui ont pour objet d'éclairer, d'élucider, de commenter certains termes, certaines formules de phrases, puisés çà et là. L'étymologie du mot, sa propriété, ses acceptions, jusqu'à ses nuances les plus détournées, sont discutées et analysées : c'est une charmante et spirituelle causerie, pleine

de nouveauté, d'utiles enseignemens, de citations piquantes à l'appui, et que, pour notre part, nous préférons sans contredit à la prétention un peu lourde de l'abbé Girard; c'est aussi une protestation éloquente et énergique contre les vices du langage, quel que soit le nom sous lequel les vices s'abritent. Depuis Vaugelas, personne n'avoit tenté sur notre dictionnaire une recherche d'aussi longue haleine. Comme Vaugelas, M. Wey est tout à la fois écrivain et grammairien, qualités trop rarement réunies. Nous ne sommes plus au temps où un Henri Estienne discutoit curieusement la *précellence du langage françois*, la *conformité du langage françois avec le grec;* aujourd'hui, si nous exceptons M. Wey et quelques hommes honorables, les écrivains ne font plus de grammaire, et les grammairiens ne savent pas écrire. Il y a cependant dans une langue, et surtout dans une langue vivante, des phénomènes qui échappent en quelque sorte au domaine de la lexicographie, et qui ne peuvent être complètement dégagés que par un esprit doué du tact littéraire : *Bonheur suprême, voûte azurée*, parurent à nos pères de ravissantes témérités; en l'an de grâce 1845, ces mêmes expressions, irréprochables aux yeux du grammairien, répugneroient au dernier des romanciers. Le grammairien signale la faute, mais l'écrivain est seul compétent en matière de goût.

On n'attend pas de nous une remarque à propos de chacune de cinq cent dix-sept remarques de M. Wey. Que le lecteur lise lui-même, il trouvera partout la finesse de l'observation jointe à un profond sentiment de la langue. Avec un sujet nécessairement un peu aride, M. Francis Wey a su faire un livre attrayant; et ce n'est pas un petit mérite à lui que d'être parvenu à creuser les mystérieux abîmes de la linguistique érudite, sans jamais s'écarter de cette parole lucide et aisée, qui soutient l'intérêt sans l'affadir, et donne à un traité plein de science le charme d'une attachante conversation. Toutefois, il est quelques infimes détails que nous avons notés en passant et sur lesquels nous appellerons d'autant plus volontiers l'attention de l'auteur, que les *Remarques sur la langue françoise* ne sont pas

de ces ouvrages qui s'arrêtent à une première édition. Tome 2, page 11, je lis : « Ce n'est qu'à la renaissance qu'on se prit à écrire universellement : — doulx, — temps — subject, — mesme, — evesque, — aulcun, — estoyt, — il feust, — tost après, — la doulceur, — on feist, etc. » Sans nous enquérir ici de l'époque où ces formes orthographiques parurent pour la première fois, il seroit, je crois, facile de constater à l'aide des manuscrits qu'avant la renaissance, au milieu du quinzième siècle par exemple, on écrivoit généralement : doulceur, — doulx, — mesme, — evesque, — estoit, — feust, — aulcun, — feist, etc. Le mot *acertainer*, indiqué tome 1er, page 177, comme une nouveauté de Rétif, étoit fort en usage parmi les contemporains de Villon. *Lucifique* et *lucifuge* (tome 1er, page 180) sont de Rabelais et non de Parent. *Mirifique* (*ibid.*), repris par Voltaire, étoit déjà dans la langue au temps du même Rabelais qui n'en est pas l'inventeur. Tome 1er, page 368, je découvre cette phrase : « La tendance archaïque de la nouvelle école a exhumé naguère cette acception surannée, etc. » Certes, si je n'avois pas affaire à un puriste aussi délicat, j'oserois à peine hasarder mon blâme ; mais j'en appelle à M. Wey lui-même, et je le renvoie à sa remarque CXCIV ; une tendance n'exhume pas quelque chose. Enfin, pour terminer avec la critique, l'auteur a, ce me semble, attaché parfois une importance trop grande à la langue exceptionnelle des sectes *humanitaires* ou des publicistes oubliés de tous les régimes. Fouquier-Tinville vouloit régénérer le monde ; mais il n'eut jamais, que je sache, la prétention de régénérer la langue ; son but n'avoit, hélas ! rien de commun avec la littérature, et chacun est d'accord sur la valeur de son style. Que M. Francis Wey laisse donc de côté les *humanitaires*, les orateurs sans renommée et les publicistes sans talent, et qu'il réserve ses foudres pour des ennemis dignes de lui.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Wey a traité particulièrement de l'art d'écrire au point de vue de la composition. Cette seconde partie, que l'auteur nomme trop modestement une ébauche, est en réalité un fort beau travail, mûre-

ment médité et sagement écrit. Nous avons surtout remarqué les articles relatifs au choix du sujet, à la couleur du style, aux influences de la mode, aux variations de l'orthographe, etc. Tout cela est de main de maître. M. Francis Wey démonte pièce à pièce cette machine qu'on appelle un livre, il envisage une à une chacune de ces pièces, dit les effets qu'on en peut tirer, et en signale les abus; les taches légères qui déparent les chefs-d'œuvre servent d'exemple. Nous passons derrière la toile, et là l'auteur fait jouer les ressorts de la charpente littéraire dépouillée et mise à nu, en nous montrant, dans leur nudité native, ces préparations matérielles pratiquées par les poètes et les romanciers pour séduire et entraîner le lecteur. Sans doute nous y perdons des illusions, mais notre science y gagne d'autant. N'allez pas croire cependant que quiconque aura lu et étudié M. Francis Wey composera aussitôt quelque beau poëme ou quelque beau roman; telle n'a pas été assurément la pensée de l'auteur. Il y a une chose que les traités même les mieux construits, les plus savamment distribués, ne sauroient donner, c'est le talent. Donner du talent à ceux qui n'en ont pas n'appartient qu'à Dieu, les maîtres les plus lumineux n'y sauroient que faire.

Si maintenant on nous demande quel système philologique M. Wey a voulu faire prévaloir, quelles innovations il propose d'introduire dans la syntaxe ou la prosodie, nous répondrons que M. Wey avoit trop d'esprit et d'expérience littéraire pour s'égarer à ce point; l'auteur des *Remarques sur la langue françoise* prend en main la défense des bonnes et des saines traditions; son système est des plus simples, il a pour but de nous convaincre que, hors de l'élégance et de la correction, il n'est point de salut pour l'écrivain.

Ai-je besoin d'ajouter que, par son style pur et châtié, M. Wey s'est maintenu à la hauteur de son sujet?

J.-Marie Guichard.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES ANCIENNES ARCHIVES

DE

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Il résulte des détails précédens que les magistrats municipaux apportèrent le plus grand soin à la conservation de leurs archives. Sept inventaires de ces archives, dressés dans l'espace de moins d'un siècle (de l'année 1583 à l'année 1675), attestent les efforts de ces magistrats pour transmettre à leurs successeurs cet immense dépôt dans toute son intégrité. A la fin du dix-huitième siècle un archiviste de profession, Battheney, auteur d'un ouvrage sur la diplomatique, adressa au conseil de ville un mémoire dans lequel il demandoit six années pour mettre en ordre les archives de la ville, qui se trouvoient alors dans une confusion déplorable : « Ces archives, di-« soit-il, renferment des titres précieux et de la dernière im-« portance, soit pour le domaine de la ville, soit pour celuy du « Roy et même pour l'histoire. M. de Vannes, procureur du Roy « et de la ville en conçoit si bien l'importance, et les avantages « qu'on en pourroit tirer, qu'il sollicite depuis plus de trois ans « l'arrangement d'icelles, mais il a toujours été contrecaré par « quelqu'un de l'hôtel de ville, en place. » M. Battheney offre dans ce mémoire, de procéder au classement desdites archives par un inventaire général et raisonné, chronologique et histo-

(1) Voir le numéro de décembre 1844.

rique, qui durera six ans, moyennant la somme de 8,000 fr. par année ; il se charge de payer sur cette somme les commis qui lui seront nécessaires (1). Quand la révolution de 1789 éclata, les parchemins, registres et papiers qui composoient ces archives furent entassés sans aucun soin dans les greniers de la *Maison commune,* et n'en furent tirés que vers l'année 1798, par la *commission du triage des titres*, qui dressa cette même année douze états de tous les papiers ou parchemins séparés et des registres composant les anciennes archives de l'Hôtel de Ville. Cette immense collection fut déposée aux archives nationales placées alors dans le palais du Louvre. Voici l'indication sommaire de ces douze états signés chacun par quatre commissaires, et les observations qui sont jointes à deux des principaux :

1. État sommaire des objets renfermés dans les cent vingt-neuf cartons intitulés : Affaires particulières de la ville, et qui contiennent en général les dossiers des affaires traitées par les prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, depuis 1134 jusqu'en 1790. (Cent vingt-neuf cartons depuis l'année 1134 jusqu'à l'année 1790.)

2. État sommaire de quarante-huit cartons contenant les baux, marchés, adjudications, acquisitions, ensaisinemens, etc., fait par le ci-devant bureau de la ville, depuis 1803 jusqu'en 1791, remis au citoyen Cheyré, le 18 germinal an VI.

3. État sommaire de huit cartons relatifs aux concessions ou confirmations d'eau de 1529 à 1734.

(1) Mémoire sur les Archives de l'Hôtel de Ville de Paris. — Bibl. Roy carton de Bréquigny, n° 5, liasse n° 4. — A la fin du mémoire une note d'écriture différente ainsi conçue : « Le sieur Battheney demande aussi à MM. du « Bureau une gratification pour les deux années qu'il a travaillé à la ville et « qu'on luy avance neuf mois de ses appointements pour l'aider à payer les « frais de son ouvrage diplomatique, ce qui feroit 3,000 fr. y compris les 1500 f. « qui sont dus depuis le 9 de ce mois de décembre. »

L'ouvrage dont parle Battheney a pour titre : *l'Archiviste François* ou *Méthode sure pour apprendre à arranger les archives et déchiffrer les anciennes écritures*, par Battheney, Paris, 1775, in-4°. — Voyez sur cet ouvrage Quérard, France littéraire au mot : *Le Moine*.

4. État sommaire de cent sept registres composant le greffe administratif de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis 1300 jusqu'en 1784; plus trois registres dont le livre-rouge (aujourd'hui perdu); un registre coté R. B., un autre registre coté C.

Ce sont les registres de l'Hôtel de Ville qui font partie de la section administrative.

5. État de vingt et un cartons contenant titres de propriété et minutes de liquidations de la valeur des maisons et terrains pris pour l'embellissement de Paris, en vertu de l'édit de septembre 1786, remis au citoyen Cheyré, le 18 germinal an VI de la république françoise.

6. État 1° de registres de comptes du domaine de la ville de Paris, depuis 1414 jusqu'en 1633; 2° d'acquits de plusieurs desdits comptes pour la même époque; 3° de volumes contenant des copies d'aucuns des mêmes comptes, depuis 1424 jusques et y compris 1721. Le tout numéroté, savoir : les registres et les cartons renfermant des acquits depuis un jusques et compris cent quatre-vingt-cinq, et les volumes depuis un jusques et compris soixante et un.

Et remis, le 4 thermidor an VI, par les membres du bureau du triage des titres, au citoyen Cheyré, dépositaire de la section domaniale.

Observations générales :

« Les Registres postérieurs à ceux des comptes compris dans « un état commençant à 1634, étoient en bon ordre dans une « des salles de la maison ci-devant commune, et ils ont été re- « mis jusques et non compris l'année 1784, au citoyen « Cheyré, qui en a donné son récépissé au pied de l'état numé- « roté 7, le 2 floréal dernier.

« Le compte de 1778 à 1784 a été remis à la comptabilité « nationale. Les comptes des années suivantes n'ont pas été re- « mis aux archives, parce qu'ils sont restés entre les mains des « comptables pour être présentés à la liquidation de la compta- « bilité nationale.

« Les Registres de comptes insérés dans le présent état, « avoient depuis la Révolution suivi tous les mouvemens de dé-

« placemens, toujours précipités et sans ordre, des archives de « la ville de Paris ; ils étoient, depuis plusieurs années, encom- « brés dans un bouge obscur du grand grenier de la ville, et « enfouis dans des amas d'acquits d'anciens comptes, de par- « chemins, de registres, etc. d'où il a fallu les retirer et les re- « connoître.

« Ces comptes comprennent, depuis quatre siècles environ, « tous les objets du domaine patrimonial de la ville de Paris. « On y voit l'origine, les progrès et l'application de son revenu; « et comme la ville de Paris a toujours eu une part très active « dans les événemens publics, on trouve dans ces comptes « ainsi que dans les registres, et dans la suite des cartons des « affaires particulières de la ville, déjà déposés au Louvre (nu- « méros 1 et 4), des faits qui, n'étant consignés dans aucun ma- « nuscrit ni dans aucun livre, forment des matériaux nouveaux « et très précieux pour l'histoire.

« Ces comptes étoient arrêtés par les seuls officiers munici- « paux... On a à regretter la perte de ceux des registres de « comptes dont le présent état donne l'indication, en laissant en « blanc, à leur article, l'espace de la colonne qui y corres- « pond..... »

7. État de quatre-vingt-dix-neuf registres de comptes du domaine de la ville de Paris, depuis 1634 jusques et y compris l'année 1784 ; remis au citoyen Cheyré, le 2 floréal an VI de la république. (*Voyez* Section domaniale.)

8. État de onze cartons contenant les permissions de bâtir et limites données par le bureau de la ville de Paris, depuis 1724 jusqu'en 1766 ; remis au citoyen Cheyré, le 2 floréal an VI de la république françoise.

9. État de huit cartons contenant les alignemens donnés par le bureau de la ville, depuis 1701 jusqu'en 1786 ; remis au citoyen Cheyré, le 2 floréal an VI.

10. État sommaire des objets provenant des archives du ci-devant bureau de la ville ; remis, le 4 prairial an VI, aux archives domaniales, par les membres du bureau du triage des titres.

11. État des différens registres de comptes, d'aides, dons, octrois, fortifications, faisant partie des archives de l'Hôtel de Ville de Paris; remis le 6 fructidor an VI, au citoyen Cheyré, dépositaire de la section domaniale.

Cet état est précédé des observations générales suivantes :

« Les états des objets remis au citoyen Cheyré, sous les nu-« méros 6 et 7, comprennent les comptes du *Domaine patri-« monial* de la ville de Paris, depuis 1411 jusques et compris « 1784, avec mention de ceux qui manquent dans cette série.

« Ce domaine, foible dans son origine, étoit devenu insuffi-« sant aux charges de la commune. Elle étoit chargée de l'en-« tretien de l'abord des quatre grandes routes qui y aboutis-« soient, de celui des rivières qui y conduisoient directement ou « indirectement les approvisionnemens ; elle avoit, dans l'inté-« rieur de la ville, des travaux de constructions et de répara-« tions à faire pour l'utilité des habitans et la décoration de la « capitale. Elle eut ensuite à se défendre contre les ennemis « extérieurs de l'état, et souvent contre les Anglois dont on « voit la haine et la jalousie s'appliquer constamment, depuis « cinq siècles, à désoler et à vouloir dissoudre la France.

« Il étoit donc indispensable que la ville de Paris eût des « moyens extraordinaires de pourvoir à toutes ces dépenses.

« Ils lui furent, dans le principe, accordés sous le nom géné-« ral d'*aides*. Ils prirent ensuite celui de dons et octrois. Ils se « percevoient sur les denrées et marchandises entrant à Paris. « Quelquefois ces moyens furent employés par des cotisations, ou « par des taxes réelles et personnelles sur les habitans, mais au « fond, l'objet étoit toujours le même, l'utilité ou la sûreté de « la ville.

« On trouve des preuves de ces secours accordés à la ville « de Paris, dans des chartes ou des ordonnances depuis 1285, « mais il n'existoit dans ses archives aucun compte de leur re-« cette ou de leur emploi, avant 1424. La ville étoit alors sous « la puissance d'Henri VI, roi d'Angleterre, qui, par des lettres « du mois de juin de cette année, continua les octrois précé-« demment accordés, et en appliqua le produit aux fortifications;

« le duc de Betfort, régent, nommoit les receveurs de la ville, « et l'on a trois de leurs comptes depuis 1425 jusques et com- « pris 1436, temps où les Anglois furent chassés de Paris.

« On a trouvé, dans les archives de cette ville depuis cette « époque jusqu'en 1587, des suites plus ou moins interrompues « de quelques uns de ces registres des comptes où de leurs ac- « quits. Ces comptes sont des doubles de ceux que les rece- « veurs rendoient à la Chambre des Comptes, et qu'on s'est « assuré ne plus exister dans ses dépôts.

« Le mépris et la proscription de ces registres sous l'allléga- « tion que ce sont de *vieux comptes*, auroient été aussi impar- « donnables que la destruction d'*anciens* monumens ou de « *vieilles* médailles.

« On y voit les motifs qui ont déterminé à accorder les oc- « trois ou à ordonner les taxes, les circonstances critiques où « ces impositions ont été établies, l'emploi qui a été fait de leur « produit dans des temps d'ordre ou de troubles, les genres de « travaux auxquels les fonds ont été appliqués, le prix des ma- « tériaux et des salaires pendant plusieurs siècles, des détails « précieux sur la Topographie de Paris, des transcriptions de « contrats de vente et d'acquisitions de terrains destinés aux « travaux publics.

« L'histoire, les sciences et les arts réclamoient également la « conservation de ces Registres, ainsi que des objets déjà remis au « Dépôt Domanial, et l'on en fera plus particulièrement connoître « l'importance dans le compte général que l'on rendra au gou- « vernement et au citoyen Camus sur les Archives de la Ville.

« Les états de ces différents comptes ont été rédigés dans la « forme de l'état n. 6, et ils sont réunis dans ce cahier au nom- « bre de *quatre*.

« Le 1er pour les comptes des *aides*, *dons*, *octrois* et for- « tifications, depuis 1425 jusqu'en 1679. Il comprend 103 re- « gistres et 30 volumes de copies. On ignore la raison pour la- « quelle on n'en a pas trouvé la suite. On rendra compte des « éclaircissemens qu'on aura pris à cet égard.

« Le 2e pour l'octroi accordé à la ville de Paris, par lettres

« patentes du 14 décembre 1499, pour la reconstruction du « Pont-Notre-Dame. Il comprend 7 registres.

« Le 3e pour l'octroi accordé à la ville de Paris, par lettres-« patentes des 27 février 1552 et 17 février 1557, pour les for-« tifications de la ville ; il comprend 15 registres.

« Le 4e pour un octroi accordé à la ville de Paris, par lettres-« patentes du 27 octobre 1601, pour les constructions du « Pont-Neuf, de l'Hôtel de Ville, des fontaines publiques, et « autres travaux dans la ville. Il comprend trois articles. »

12. État de différens objets qui se sont trouvés aux archives de la ville de Paris, et qui ont été remis au citoyen Cheyré, dépositaire de la section domaniale, le 6 fructidor an VI.

Premier objet. — État de terriers du domaine de la ville de Paris, 9 vol. de 1539 à 1767. — *Deuxième objet.* — État de registres de baux à loyer, à cens et rentes de maisons et héritages dépendans du domaine de la ville de Paris, 24 vol. de 1486 à 1722. — *Troisième objet.* — État de trois cartons contenant pièces relatives à la construction du quai d'Orsay, aux remparts et à la place et statue de Louis XV. — *Quatrième objet.* — État des registres pour servir à l'enregistrement des mandemens des différentes dépenses de la ville, 11 registres de 1729 à 1789. — *Cinquième objet.* — État des registres du contrôle de la caisse de la ville, 9 vol. de 1765 à 1772. — *Sixième objet.* — État des inventaires et répertoires qui se sont trouvés dans les archives du ci-devant bureau de la ville, 4 vol. de 1583 à 1684.

Comme on l'a vu, dans les observations qui précèdent l'état n° 6, la seule lacune importante que les commissaires répartiteurs aient eu à signaler en 1798, dans les anciennes archives de l'Hôtel de Ville, est celle des comptes du domaine dont les originaux manquoient depuis 1424 jusqu'en 1721. L'on verra, dans la seconde partie de cette notice, combien ces lacunes sont considérables aujourd'hui.

LE ROUX DE LINCY.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

Dom Morillon. — Joseph, ou l'Esclave fidèle.

1679-1705. — *Joseph*, ou l'*Esclave fidèle, poëme. A Turin, chez Benoist Fleury et Julien Le Brun, associez.* CIƆIƆCLXXIX. in-12 de 4 folios liminaires et 179 pages. Tel est le titre d'un livre que M. Brunet annonce être devenu rare, parce que les exemplaires en ont été retirés du commerce. Il fut vendu 9 fr. chez Baron.

Ce livre si rare a eu néanmoins trois éditions bien constatées, si pas davantage : Je les possède toutes trois. Il en est deux qui portent la souscription de *Turin*, 1679; elles sont faites l'une sur l'autre, réimprimées page pour page et ligne pour ligne; mais les fleurons et vignettes sont différens. Les lettres grises varient, les abréviations d'une impression disparoissent dans l'autre, enfin d'autres signes typographiques prouvent à l'évidence la diversité des éditions.

La troisième réimpression présente sur le titre la sphère céleste, tenue par une main sortant d'un nuage, avec cette indication : A Bréda, chez Pierre, Jean Jacques, imprimé sous la presse. M. DCC.V, pet. in-12 de 4 folios et 177 pages; l'exécution typographique a quelque chose de plus élégant, de plus coquet que les deux éditions précédentes; toutefois il s'y trouve quelques fautes : on remarque entre autres qu'au bas de la page 72, le vers suivant a été oublié :

« J'ai sujet de la craindre autant qu'elle me flate. »

Le poëme de l'*Esclave fidèle* a pour père *dom Morillon*, bénédictin, oublié par toutes nos biographies, mêmes *universelles*,

qui enfanta péniblement cette œuvre, la seule qui nous soit restée de lui. Ses confrères, dit-on, s'empressèrent de faire disparoître ce fils unique, et d'en anéantir toutes les traces et tous les souvenirs qui purent leur tomber sous la main.

On ne voit pas trop loin d'abord ce qui a pu soulever cette inimitié des doctes bénédictins contre l'inoffensif *Joseph*. Ce n'est sûrement pas l'effet d'une pruderie trop susceptible, car le père Morillon avoit prudemment dissimulé les passages scabreux où l'épouse trop passionnée de Putiphar fait à l'*esclave fidèle* des avances infiniment trop prononcées. On en peut juger par la manière dont l'auteur termine la scène si connue, entre Joseph et la dame qu'il nomme *Oserie*, et qui vient d'être repoussée avec perte :

« A ces mots, possédée autant qu'on le peut dire
« Du démon de l'amour qui la presse et l'inspire,
« Elle fait un effort qui blesse la pudeur,
« Et qui marque l'excès de sa brutale ardeur. »

Assurément ces vers n'ont rien de la crudité de la petite gravure de Rembrandt; c'est, au reste, le seul passage tant soit peu grivois que nous ayons découvert dans ce rare poëme, nous ne pouvons donc supposer que ce soit par un pudique scrupule que l'ordre des bénédictins ait cherché à le supprimer; nous préférons penser que cette célèbre congrégation, qui jouissoit d'une haute réputation littéraire, s'est trouvée intéressée, pour la conserver intacte, à la destruction d'une œuvre aussi foible par le style que burlesque par ses détails, et qui ne présentoit rien en harmonie avec la hauteur et la sainteté du sujet. Si tel fut le but que se proposoit l'illustre congrégation, il n'a été que foiblement atteint, puisque le poëme du P. Morillon eût naturellement été oublié par sa médiocrité, tandis que les efforts tentés pour le détruire lui ont donné une réputation de rareté et de curiosité qui lui vaut une seconde vie que toutes les bibliographies et les catalogues ne manqueront pas de prolonger.

Ce n'est pas toutefois la pensée de la médiocrité aujourd'hui

bien reconnue du poëme, qui domine dans l'*avertissement du libraire au lecteur*, dans lequel on retrouve des préventions tellement favorables au style de *Joseph*, qu'on pourroit supposer que c'est son père qui parle. « Je le trouvai (le poëme) si plein « de feu, dit le libraire, et si bien digéré, que je le jugeai digne « de paroître au jour..... Je ne dirai rien de l'auteur..... Ses « vers parlent assez en sa faveur, et on peut juger par la force « de son style et la beauté de ses pensées, qu'il ne fait que des « coups de maître. » Bienheureusement Dom Morillon n'a fait qu'un seul de ces coups de maître, et notre conscience, non plus que nos tablettes, ne sont pas trop chargées de ses œuvres.

Puisqu'il est bien convenu que le poëme de *Joseph* est rare, que les curieux le recherchent et qu'il passe à de hauts prix dans les ventes, nous devons dire, pour l'édification des bibliophiles, nous qui avons comparé les trois éditions dont nous sommes propriétaires, que l'édition de *Bréda*, 1705, est la plus jolie et la seule digne de bien figurer dans la collection d'un amateur qui se respecte.

Le sujet de *Joseph*, que Voltaire a jugé très propre au poëme épique, a, dans tous les temps et presque dans tous les pays, tenté les écrivains, qui l'ont souvent traité. Tout le monde connoît le livre du jésuite de *Cérisiers* sur ce sujet; on ignore encore moins l'existence de *Joseph*, poëme en neuf chants, écrit en prose, par *Bitaubé*, qui le dédia, le 9 mai 1767, à Frédéric-Guillaume, prince royal et depuis roi de Prusse. Précédemment *Bodmer*, de Zurich, connu avantageusement par son poëme de *Noé*, avoit fait deux ouvrages; l'un, *Joseph et Zulica*, poëme en deux chants; l'autre, *Jacob et Joseph*, en trois chants, qu'il convertit tous deux en drames. Plus anciennement encore, l'abbé *Genest* avoit publié *Joseph*, *tragédie tirée de l'Écriture Sainte*, Paris, E. Ganeau et J. Estienne, 1711, in-8°, fig., 75 p., dédiée à la duchesse du Maine, et précédée d'un discours de M. de Malezieu. Elle avoit été représentée cinq fois en 1706, au château de *Clagny*, près Versailles. La duchesse du *Maine* y remplit le rôle d'*Azaneth*, femme de Joseph, seul personnage féminin de la pièce; *Baron* le père faisoit *Joseph*; M. *Malezieu*

père, *Juda*; le marquis de *Roquelaure*, *Siméon*; et le marquis de *Gondrin*, *Pharaon*. Le 19 décembre 1710 eut lieu la première représentation de cette pièce aux François; elle n'y fut jouée que *onze* fois.

Nous comptions déjà en France deux anciennes tragédies de *Joseph*; l'une, d'*Antoine Tiron*, en cinq actes, en prose, traduite du latin de *Macropedius*, et jouée à Anvers en 1564; l'autre, intitulée *Joseph le Chaste*, en cinq actes, en vers, par *Montreux*, sous le pseudonyme d'*Olenix de Montsacré*, imprimée en 1601. Enfin, les vieux auteurs des mystères et moralités n'avoient eu garde, comme on le pense bien, de négliger un sujet si éminemment moral et dramatique; aussi a-t-on trouvé dans la belle et riche bibliothèque de Gaignat (n° 1908) une moralité intitulée: *la Vendition de Joseph, ladicte vendition figurant celle de Notre Seigneur J.-C., mise en ryme françoise et par personnaiges.* Paris, Pierre Sergent (sans date), in-8° long et étroit, caractères gothiques. C'est sans doute à la suite de ces moralités qu'on fit des cantiques populaires sur ce sujet saint, entre autres: *L'Histoire de Joseph, mise en cantique*, sur l'air de *la Samaritaine*, ou *Jésus plein d'amour extrême*. Lyon, André Molin (sans date), in-12, 24 pages.

Les pièces latines sur le même sujet sont innombrables; la plus ancienne que nous connoissions fut composée en 1536, et imprimée l'an suivant sous ce titre: *Comoedia sacra, cui titulus Joseph, ad christianæ juventutis institutionem juxtà locos inventionis, veteremque artem, nunc primùm et scripta et edita, per Cor. Crocum Amsterodami Ludimagistrum.* Antverpiæ, in ædibus J. Steelsii, MDXXXVII, in-8°, 32 folios non chiffrés. Vint ensuite la tragédie de *Josephus*, de *Cornelius Schonæus*, imprimée avec cinq autres, *Harlemi*, 1592, in-18.

Les plus nouvelles de ces pièces latines sont celles du jésuite S.-F. *Le Jay*, professeur d'éloquence au collége de Louis-le-Grand (1). A. D.

(1) Ducornet (*Vie de Voltaire*, p. 16) raconte que le P. Le Jay étoit professeur de Voltaire en 1705 au collége Louis-le-Grand, et que le jeune Arouet

LETTRES DE CHARDON LA ROCHETTE ET DE BARBIER.

CHARDON LA ROCHETTE A BARBIER,

BIBLIOTHÉCAIRE DU CONSEIL D'ÉTAT.

Troyes, 8 pluviôse an XII (29 janvier 1804).

Cher et ancien confrère, je vous avois prié de me marquer incessamment la détermination du Ministre touchant la proposition que je vous avois faite, parce que mon opération s'avance et qu'elle seroit presque terminée sans un incident qui m'a pris dix à douze matinées ; c'est qu'au dessous de la bibliothèque il y avoit une salle où étoient empilés au moins dix mille in-folios et in-quartos, qu'il a fallu faire déployer successivement et examiner. Pressez donc, je vous prie, M. Locré d'obtenir du ministre une autorisation pour choisir dans les bibliothèques de Troyes et de Dijon les ouvrages de jurisprudence ou de littérature qui manquent à celle du conseil d'état. Il faudroit dresser une liste des ouvrages dont le besoin est le plus urgent ; mais il ne faut point dans cette liste remonter au dessus de 1740, car depuis la mort du président Bouhier, on ne trouve plus rien qui vaille, et l'on pourroit écrire sur la porte de sa bibliothèque, après son décès :

Les oracles ont cessé,
Car Bouhier est trépassé.

Vous concevrez, mon cher ami, que pour travailler pour vous, il faut que je puisse produire au préfet une autorisation

lui préféroit beaucoup le P. Porée, qui lui parloit davantage de littérature. Un jour, Voltaire fit au P. Le Jay une réponse tellement impie, qu'elle scandalisa toute sa classe. Le professeur descendit de sa chaire, courut à Voltaire, le prit au collet, le secoua fortement, et lui dit : « Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France ! »

(1) Nous sommes redevables de cette communication à l'obligation de M. Louis Barbier, sous-bibliothécaire du roi au Louvre.

11. État des différens registres de comptes, d'aides, dons octrois, fortifications, faisant partie des archives de l'Hôtel d Ville de Paris; remis le 6 fructidor an VI, au citoyen Cheyré dépositaire de la section domaniale.

Cet état est précédé des observations générales suivantes :

« Les états des objets remis au citoyen Cheyré, sous les nu « méros 6 et 7, comprennent les comptes du *Domaine patri « monial* de la ville de Paris, depuis 1411 jusques et compri « 1784, avec mention de ceux qui manquent dans cette série

« Ce domaine, foible dans son origine, étoit devenu insuffi « sant aux charges de la commune. Elle étoit chargée de l'en « tretien de l'abord des quatre grandes routes qui y aboutis « soient, de celui des rivières qui y conduisoient directement o « indirectement les approvisionnemens ; elle avoit, dans l'inté « rieur de la ville, des travaux de constructions et de répara « tions à faire pour l'utilité des habitans et la décoration de l « capitale. Elle eut ensuite à se défendre contre les ennemi « extérieurs de l'état, et souvent contre les Anglois dont o « voit la haine et la jalousie s'appliquer constamment, depui « cinq siècles, à désoler et à vouloir dissoudre la France.

« Il étoit donc indispensable que la ville de Paris eût de « moyens extraordinaires de pourvoir à toutes ces dépenses.

« Ils lui furent, dans le principe, accordés sous le nom géné « ral d'*aides*. Ils prirent ensuite celui de dons et octrois. Ils s « percevoient sur les denrées et marchandises entrant à Paris « Quelquefois ces moyens furent employés par des cotisations, o « par des taxes réelles et personnelles sur les habitans, mais a « fond, l'objet étoit toujours le même, l'utilité ou la sûreté d « la ville.

« On trouve des preuves de ces secours accordés à la vill « de Paris, dans des chartes ou des ordonnances depuis 1285 « mais il n'existoit dans ses archives aucun compte de leur re « cette ou de leur emploi, avant 1424. La ville étoit alors sou « la puissance d'Henri VI, roi d'Angleterre, qui, par des lettre « du mois de juin de cette année, continua les octrois précé « demment accordés, et en appliqua le produit aux fortifications

« le duc de Betfort, régent, nommoit les receveurs de la ville, « et l'on a trois de leurs comptes depuis 1425 jusques et com- « pris 1436, temps où les Anglois furent chassés de Paris.

« On a trouvé, dans les archives de cette ville depuis cette « époque jusqu'en 1587, des suites plus ou moins interrompues « de quelques uns de ces registres des comptes où de leurs ac- « quits. Ces comptes sont des doubles de ceux que les rece- « veurs rendoient à la Chambre des Comptes, et qu'on s'est « assuré ne plus exister dans ses dépôts.

« Le mépris et la proscription de ces registres sous l'allléga- « tion que ce sont de *vieux comptes*, auroient été aussi impar- « donnables que la destruction d'*anciens* monumens ou de « *vieilles* médailles.

« On y voit les motifs qui ont déterminé à accorder les oc- « trois ou à ordonner les taxes, les circonstances critiques où « ces impositions ont été établies, l'emploi qui a été fait de leur « produit dans des temps d'ordre ou de troubles, les genres de « travaux auxquels les fonds ont été appliqués, le prix des ma- « tériaux et des salaires pendant plusieurs siècles, des détails « précieux sur la Topographie de Paris, des transcriptions de « contrats de vente et d'acquisitions de terrains destinés aux « travaux publics.

« L'histoire, les sciences et les arts réclamoient également la « conservation de ces Registres, ainsi que des objets déjà remis au « Dépôt Domanial, et l'on en fera plus particulièrement connoître « l'importance dans le compte général que l'on rendra au gou- « vernement et au citoyen Camus sur les Archives de la Ville.

« Les états de ces différents comptes ont été rédigés dans la « forme de l'état n. 6, et ils sont réunis dans ce cahier au nom- « bre de *quatre*.

« Le 1er pour les comptes des *aides*, *dons*, *octrois* et for- « tifications, depuis 1425 jusqu'en 1679. Il comprend 103 re- « gistres et 30 volumes de copies. On ignore la raison pour la- « quelle on n'en a pas trouvé la suite. On rendra compte des « éclaircissemens qu'on aura pris à cet égard.

« Le 2e pour l'octroi accordé à la ville de Paris, par lettres

du ministre, afin que dans le rapport que je ferai avant de quitter Troyes, je puisse dresser deux listes pour lui être envoyées; l'une des manuscrits et des imprimés dont j'ai pris note, et sur lesquels la bibliothèque nationale fera son choix; l'autre de ceux que le gouvernement se réservera pour celle du conseil d'État.

Si vous m'en croyez, mon cher ami, vous adresserez vous-même au ministre, sous le bon plaisir toutefois de M. Locré, un petit mémoire sur cet objet. Vous lui marquerez les besoins de votre bibliothèque, la presque impossibilité où l'on est aujourd'hui de trouver, même en les payant fort cher, beaucoup d'ouvrages qui ont été lacérés, brûlés, pendant le règne du vandalisme, ou que les étrangers nous ont enlevés, non pas à main armée, mais avec une main pleine d'assignats, d'assez mauvais aloi, comme vous et moi le savons trop bien, à nos dépens, s'entend. Ajoutez que, comme mon ancien collègue au conseil de conservation, entretenant une correspondance active avec moi, vous apprenez que je me prépare à lui faire un rapport sur une des plus belles bibliothèques qui existent dans nos départemens, si l'on excepte celles de la Belgique et des nouveaux départements réunis sur la rive gauche du Rhin. Faites surtout observer que si, avant mon départ de Troyes et de Dijon, je ne constate moi-même l'existence des ouvrages mis en réquisition, les bibliothécaires ne manqueront pas de le nier. Pesez tout cela, je vous prie, cher et ancien collègue, dans votre sagesse, et battez le fer tandis qu'il est chaud.

Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur,

CHARDON LA ROCHETTE.

BARBIER A CHARDON LA ROCHETTE.

Paris, 11 pluviôse an XII (1er février 1804).

Que pensez-vous de moi, mon ancien et cher collègue? Devois-je garder un aussi long silence sur l'important service que vous vous proposiez de rendre à ma bibliothèque. Je l'ai gardé

Ce seroit un moyen de le déterminer promptement à vous charger de me rendre le service dont votre amitié pour moi vous a donné l'idée.

Votre affectionné concitoyen,

BARBIER.

NOTICE SUR UNE ÉPOPÉE CHEVALERESQUE INÉDITE.

Parmi les bibliothèques germaniques les plus faites pour attirer les investigations des érudits françois, nous signalerons celle de Wolfenbuttel; elle possède des manuscrits du plus haut intérêt pour notre histoire et pour notre littérature. Déjà un excellent travail de MM. Martial et Jules Delpit, inséré dans le tome XIV des *Notices et extraits des manuscrits*, a fait connoître en détail un volume des plus précieux pour l'histoire de l'Aquitaine, lorsqu'elle étoit province angloise.

Aujourd'hui nous parlerons d'une copie d'une de nos épopées chevaleresques les plus dignes d'attention.

Il s'agit de Guy de Warwick; jusqu'ici M. Paulin Paris n'a mentionné aucun manuscrit de ce poëme, dans le cours des cinq volumes si curieux, si pleins de choses et de véritable érudition qu'il a consacrés à faire connoître tous les trésors que renferme le département des manuscrits françois de la Bibliothèque du roi.

Il existe une vieille épopée angloise dont ce paladin est le héros; elle n'a point été imprimée en entier; Warton (*Hist. of engl. poet.*, t. I, p. 151) et Brydges (*Brit. Bibliogr.*, t. IV, p. 268) en ont fait connoître quelques morceaux; il est sorti en 1829 des presses particulières de Middle-Hill un volume qui en donne de *small fragmens*; et un *rifaccimento* en prose a paru à Londres au commencement du seizième siècle, sous le titre de : *The Booke of the most victoryous prince Guy of Warwick.*

boîte. Celle-ci s'est trouvée tellement conçue que vous aurez pu la regarder comme une réponse à la vôtre. Je vous écris néanmoins aujourd'hui, parce que j'ai pu enfin dire un mot à notre chef de notre malheureuse affaire. Il en a parlé la semaine dernière au ministre, mais comme votre nom ne lui revenoit pas à la mémoire, il n'a pu en recevoir une réponse positive. Bien au contraire, le ministre lui observa qu'il s'agissoit peut-être d'un de ses commissaires dont il étoit mécontent et qu'il étoit sur le point de rappeler. Il paroît que le ministre vouloit parler d'un sieur Montrichard ou d'un P. Maugerard. Voilà les noms que mon chef m'a cités, heureusement le vôtre sonne autrement sous tous les rapports. Le citoyen Locré m'a promis de parler de nouveau au ministre dans les premiers jours de la semaine prochaine. Ainsi, vous m'obligerez de prolonger votre séjour à Troyes.

Je vous prie de ne pas oublier de parler à M. Morelli, lorsque vous lui écrirez, de notre Léonard Philaras comme traducteur latin d'un catéchisme composé par je ne sais qui en grec vulgaire. Il me seroit agréable de pouvoir placer dans mon supplément une note détaillée sur cet ouvrage et de pouvoir citer votre nom et celui de notre ami.

Notre savant Millin tient si mal son *Magasin*, et est si peu attentif à servir le public, qu'il est menacé d'être supplanté par Suard, Morellet et autres soi-disant auteurs d'*Archives littéraires de l'Europe* dont le premier numéro a paru l'un de ces jours. Je n'ai pu encore me le procurer, et je veux voir, avant de m'y abandonner, si l'ouvrage contient quelque article des auteurs célèbres qui ont fait placer leurs noms dans le prospectus. Vous savez comment se font les journaux dont les couvertures contiennent des annonces aussi pompeuses.

J'ai donné ce matin de vos nouvelles au citoyen Jacquemont; sa santé me paroît bien délabrée. Il a été charmé d'apprendre que vous étiez toujours à votre poste. Il a reçu la lettre que vous avez écrite au ministre. Il seroit peut-être convenable que vous lui adressassiez en ce moment quelques réflexions sur l'état dans lequel vous avez trouvé les bibliothèques de Troyes.

Au dix-neuvième vers, il aborde son sujet :

De vn counte voloms parler
Qui en son tens fist à priser
Et de vn soen seneschal
Qui mult estoit pruz et kal.

Le comte, c'est Rohaud, le père de la belle Félize ; le sénéchal, c'est Sewald, le père de Guy; le poète dépeint la puissance et la richesse du comte, l'incomparable beauté de sa fille.

En Engleterre vns quens auoit
En Warewyk la cite manoit.....

. . . .

Li quens Rohaud ot a nun
Mult feuz riche et noble baron
Vne fille ot de sa muiller
Sa grant beante ne pas conter.

Et il ajoute :

Le vis ot blanc et coloreu

. . . .

Elle n'étoit pas moins instruite que belle.

Mult feu sage de sophistrie
De retorike et de grammarie.

Guy devient épris de Félize : c'est fort naturel ; il veut d'abord, par ses exploits, se montrer digne d'elle : c'est très chevaleresque ; il lui fait ses adieux.

Guy dist Felize ne vous hastez
Vncore nestes d'armes prisez
Ne nestes pas de plus valur.

Notre héros s'embarque, passe la mer, arrive à Rouen ; il apprend que la belle Blanchefeur

De Alemaigne fille al emperour
Vn tornement ad fet crier.

Il s'y rend, et remporte le prix. Il parcourt ensuite la France, l'Allemagne, l'Italie,

Ni ad turnoiement n'estour
Ou il ne seit et eit la flur.

Le fond du récit est l'*Historia Guidonis de Warwick, ex scriptis Girardi Cornubiensis in libro de gestis regum West-Saxonum*, que Hearne a insérée dans ses collections historiques; un franciscain d'Exeter, nommé Walter, écrivit sur le même sujet, en 1292, un ouvrage si bien perdu qu'on ne sait s'il étoit en vers, en prose, en anglois ou en françois. (Voir Delarue, *Bardes et Jongleurs*, t. III, p. 249.)

Le poëme françois est resté inédit; arrangé en vile prose, il a eu deux éditions, l'une de 1525 (Paris, A. Cousteau) est un in-folio de 94 feuillets; un exemplaire s'en étoit payé 24 fr. chez le duc de La Vallière, mais depuis il s'en est vendu à 1,000 fr., et chez Héber, à 40 liv. sterl. 19 sh. L'autre édition (Paris, J. Bonfons, vers 1550) est un in-4° moins précieux, mais toujours d'un grand prix. On en trouve une analyse dans les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. X, p. 63-121. (Voir aussi le *Gentleman's magaz.*, déc. 1828.)

Ceci posé, nous passerons à la description du manuscrit de Wolfenbuttel. Il en a déjà été question dans un journal allemand; mais ce genre de publications obtient en France une publicité si bornée que les détails que nous allons donner auront tout le mérite de la nouveauté. C'est un petit in-folio de la fin du treizième siècle, sur parchemin assez grossier; il est à deux colonnes de 24 lignes chacune, il renferme 96 feuillets; le premier manque, et le 97e ou dernier de tous est absent. Le 98e est tout-à-fait déchiré. L'histoire de Guy se termine au feuillet 85; elle est suivie de celle de son fils Reynbron, qui a été, dans son enfance, enlevé par des marchands russes.

Après un prologue que nous n'avons pas en entier, le poëte s'exprime ainsi :

Puis le tens que Dieu feu ne
Establi feu la cristiente
Sunt aventures mult auenues
Que a tote gent ne sunt sues
Pour ceo deit hom mult enquere
Et pener soit de bien fere
Et de aprendre bons esperimens
De mult valant à bones gens.

Au dix-neuvième vers, il aborde son sujet :

De vn counte voloms parler
Qui en son tens fist à priser
Et de vn soen seneschal
Qui mult estoit pruz et kal.

Le comte, c'est Rohaud, le père de la belle Félize ; le sénéchal, c'est Sewald, le père de Guy ; le poète dépeint la puissance et la richesse du comte, l'incomparable beauté de sa fille.

En Engleterre vns quens auoit
En Warewyk la cite manoit.....
. . . .
Li quens Rohaud ot a nun
Mult feuz riche et noble baron
Vne fille ot de sa muiller
Sa grant beaute ne pas conter.

Et il ajoute :

Le vis ot blanc et coloreu
. . . .

Elle n'étoit pas moins instruite que belle.

Mult feu sage de sophistrie
De retorike et de grammarie.

Guy devient épris de Félize : c'est fort naturel ; il veut d'abord, par ses exploits, se montrer digne d'elle : c'est très chevaleresque ; il lui fait ses adieux.

Guy dist Felize ne vous hastez
Vncore nestes d'armes prisez
Ne nestes pas de plus valur.

Notre héros s'embarque, passe la mer, arrive à Rouen ; il apprend que la belle Blanchefeur

De Alemaigne fille al emperour
Vn tornement ad fet crier.

Il s'y rend, et remporte le prix. Il parcourt ensuite la France, l'Allemagne, l'Italie,

Ni ad turnoiement n'estour
Ou il ne seit et eit la flur.

Couvert de gloire, il revient enfin dans sa patrie. Il est accueilli avec tous les honneurs qui lui sont dus; le comte Rohaud lui offre la main de sa fille.

Guy respond vostre merci
Par seint esprit ieo vous di
Mieuz la voyel en sa chemise
Que la fille lemperor di Pyse.

Les noces se célèbrent avec une extrême magnificence, mais quarante jours après, Guy vient à penser que sa conduite n'a pas toujours été exempte de reproche.

Et cum tantz hommes ad occis
Et destruit plusors pais.

Il fait le vœu de se livrer à la pénitence et d'aller à Jérusalem. Il s'y rend en secret, et après de nouveaux et éclatans faits d'arme, il retourne en Angleterre; il trouve le pays dévasté par les Danois; il les met en déroute, il tue le géant Colebrant. Le temps qu'il a consacré au repentir n'étant pas entièrement expiré, il se retire dans un ermitage, il y vit inconnu, des racines forment sa seule nourriture. Bientôt il tombe malade, il sent sa fin approcher, il mande son épouse, il lui envoie la bague qu'elle lui a donnée lorsqu'ils se sont séparés. Félize trouve le héros au moment d'expirer.

Il sort du cadavre une fleur :

Elle jetta tant de douzour.
De totes les espices del mund
Et totes les douces choses qui sont
En vn lieu feussent assemblez.

Cette odeur guérit les malades qui la respirent. On veut porter à Warwick le corps du héros, mais trente guerriers des plus robustes ne peuvent, en réunissant leurs efforts, parvenir à le faire bouger de place. Félize ne survit à son époux que quarante jours; un même tombeau les réunit.

Seygnours orc auez oy de Gy
Cil de Warwik le hardy.

Un fidèle ami et compagnon d'armes du chevalier, Thierry s'empresse d'aller en Angleterre; il y construit une somptueuse abbaye sur le tombeau de Guy, et le poète achève en ces termes son récit :

Ore lerrom de Gy atant
A dampne Dieus le comanc
Et a sa mere ensement
Si nous defendent tourment.
Amen.

Nous avons dû nous borner dans nos citations; nous avons devant nous des fragmens très étendus de ce poëme sur lequel nous ne nous engageons point à ne pas revenir, car il nous semble présenter tout le mérite qu'on est en droit de réclamer d'un trouvère. G. Br.

— Le Serin, ou *Mémoire du sieur Boulanger*, ancien chirurgien-major en chef de l'hôpital militaire de Metz et pensionné de sa majesté; contre M. le baron d'Huart, ancien capitaine d'infanterie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. *Metz*, veuve Antoine, imprimeur du roi (1785), in-8°, 59 pag., demi-rel., dos de mar. du Levant, fil. et coins. (*Bel exemplaire.*)

Voilà la première fois que nous voyons indiqué cet opuscule qui est resté jusqu'ici inconnu aux bibliographes. Nous le trouvons annoncé sous le n° 772 du catalogue de feu M***, Paris, 1845, et accompagné d'une Notice que nous croyons devoir reproduire, en y ajoutant quelques nouveaux détails. Ce Mémoire mériteroit d'être réimprimé dans un recueil de causes célèbres, vu son mérite et son excessive rareté. — Voici la Notice :

« Un serin, échappé de sa cage, s'étant réfugié chez le baron d'Huart, celui-ci refusa de le rendre à son maître, prétendant qu'il le possédoit depuis long-temps, et que ce n'étoit pas le même oiseau que celui qu'on réclamoit. De là procès, enquête et appel au parlement. Juzan de la Tour, célèbre avocat de

Metz, auteur de ce Mémoire, chef-d'œuvre de bonne et fine plaisanterie, y a répandu le sel attique à pleines mains; il est impossible de mieux manier l'arme de la plaisanterie et du sarcasme, et de soutenir l'intérêt dans un sujet qui en paroissoit peu susceptible. Le baron d'Huart perdit son procès, qui lui coûta plus de 30,000 francs. Harcelé par des plaisanteries, il eut beaucoup de duels, et finit par mourir de chagrin. — Ce Mémoire excita tellement l'intérêt général par l'esprit qui y règne, qu'il s'en fit quatre éditions dans la même année, et néanmoins il est resté inconnu aux bibliographes, à cause de son excessive rareté, le baron d'Huart en ayant racheté et détruit tous les exemplaires qu'il put se procurer. Cette petite pièce, par son mérite et son extrême rareté, est digne d'occuper une place distinguée dans le cabinet d'un bibliophile. »

Ce Mémoire a eu, dans la même année, quatre éditions sorties des presses de la veuve Antoine : la 1re, in-4°, 43 pag., *rognée :* c'est le *factum* distribué aux magistrats; — la 2e, in-8°, 95 pag.; — la 3e, in-8°, 59 pag.; — la 4e, in-8°, 59 pag. — Ces deux dernières ont le caractère plus petit et moins espacé que celui de la 2e édition. — Nous avons vu ces quatre éditions dans le cabinet d'un curieux qui avoit eu beaucoup de peine à les réunir. Dans le pays même, on ne pourroit s'en procurer un exemplaire que par un heureux hasard.

M. Teissier, dans son *Essai sur la Typographie de Metz,* ne parle pas de ce Mémoire à l'article de la veuve Antoine.

M. Bégin (Biographie de la Moselle), ne dit de l'auteur que le peu de mots suivans : « Juzan de la Tour, avocat au parlement de Metz, qui a joui dans le siècle dernier d'une haute réputation. » — Il ne parle pas du Mémoire sur le serin, dont il ignoroit l'existence, autrement il n'eût pas omis d'en faire mention.

Un vieillard, qui a habité Metz en 1785, nous a confirmé l'exactitude des renseignemens de la Notice, et nous a conté l'anecdote suivante pour prouver combien ce procès occupoit l'attention publique : M. le baron d'Huart étant allé à Verdun, ville à quinze lieues de Metz, à l'époque de son procès, entra

au spectacle pendant l'entr'acte, il fut reconnu par quelques personnes, et aussitôt l'orchestre se mit à jouer l'air de Favart : *Le cœur de ma Nanette*, qui est celui que chantoit l'oiseau objet du procès. M. d'Huart sentit l'allusion, et quitta aussitôt la salle, furieux de se voir ainsi harcelé partout où il se présentoit.

Nous avons cru devoir attirer l'attention des curieux sur cette petite pièce, restée inconnue à cause de son excessive rareté, et qui n'a pas été répandue hors du lieu du procès, et qui mérite cependant d'être distinguée et recherchée par l'esprit qui y règne, et à cause du singulier procès dont elle fut l'objet.

***

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

— On écrit de Rome, le 7 novembre :

« Le cardinal Angelo Mai, qui a fait un voyage dans les légations et dans le nord de l'Italie, est depuis quelques semaines de retour dans notre capitale. La santé de cet illustre savant, qui étoit si délabrée avant son départ, s'est rétablie au point que S. E. peut se livrer de nouveau à son occupation favorite, celle de déchiffrer les anciens manuscrits. Le cardinal Mai a rapporté des bibliothèques de Venise et de Vérone plusieurs précieux manuscrits tout-à-fait inconnus, dont il prépare la publication.

« Un choix des ouvrages théologiques qui se trouvent parmi ces monumens sera tout de suite mis sous presse. Le cardinal Mai se propose de faire hommage d'un exemplaire de cette publication au souverain pontife, à l'occasion du prochain anniversaire de l'exaltation de S. S. (le 2 février). On remarque parmi les œuvres qui composent ce choix : un commentaire en langue grecque sur la Bible, par saint Cyrille ; quatre sermons de saint Augustin ; un opuscule de Nicéphore contre les iconoclastes, etc., etc.

Le cardinal Mai, le premier qui ait déchiffré et publié des manuscrits palimpsestes, représente à lui seul, par ses immenses travaux et ses prodigieuses publications, toute une congrégation de bénédictins. On lui doit la découverte d'une foule d'écrits inédits des auteurs grecs et latins, des Pères de l'Église, etc., mais nous croyons qu'il n'a rien publié encore d'après les manuscrits du mont Cassin, si souvent exploités et si pleins de trésors inconnus. Nous nous rappelons l'avoir entendu regretter de ne pouvoir présider au déroulement des papyrus carbonisés de la bibliothèque du philosophe, trouvés à Herculanum et conservés au musée Borbonico de Naples. « Il y a là, disait-il, une vingtaine de traités célèbres de l'antiquité que l'on croit perdus et qui pourroient sortir de leurs cendres. »

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 1er. — JANVIER 1845.

1 **AFFECTIONS** des divers amans, faictes et rassemblées par Parthenius de Nicée, et nouvellement mises en françoys (par Jehan Fornier). *Paris*, 1743, in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Ancienne reliure.*). . . . 15—»

Exemplaire de M. Nodier.

2 **L'APOCALYPSE** de Meliton, ou Révélation des mystères cénobitiques, par Meliton (par Cl. Pithoys). *Sainct-Leger*, 1665, petit in-12, v. f., fil., front. gravé. (*Muller.*) . . . . 12—»

Le titre gravé porte 1665 et le titre imprimé 1668.

3 **ARISTOPHANIS** comœdiæ novem, cum commentariis antiquis et valde utilibus ad ea quæ prius excusa fuerunt additis, indiceque copiosissimo omnium quæ animadvertere oportet. *Florentiæ, per hæredes Philippi Juntæ, anno salutis*, 1525, *mense februario*, in-4, v. f., fil., tr. dor. . . . . 35—»

Magnifique exemplaire de cette rare édition, conforme de tout point à la description de M. Brunet, quatrième édition du *Manuel*, t. 1er, p. 172.

4 **ART D'ARYTHMETIQUE**, contenant toute dimention, tres singulier et commode, tant pour l'art militaire que autres calculations (par C. Boessiere). *Paris*, 1554, in-8, dos de mar. bl. (*Rarissime.*) . . . . . 10—»

5 **Artis** memorativæ naturalis et artificialis certa et vera traditio, quemque exiguo momento rei litterariæ opulentissimum reddens, experientia Laurentii Phrisii. *Argentorati*, 1523, in-4 de 12 ff., v. f. (*Simier.*) 15—»

Curieux et rare.

6 **Beaux-Arts**. La Marmite renversée et fondue de laquelle nostre Dieu parle par les saincts prophètes, où est prouvé que la secte calviniste est la vraye marmite et est comprins un brief sommaire des desseins et conjurations sanguinaires d'icelle, cause de son entière ruine. *Paris*, *Chaudière*, 1572, in-8, mar. rouge, fil., dent., tr. dor. (*Derome.*) . . . . 24—»

Exemplaire de Pixérécourt.

7 **Bernier**. Histoire de la dernière révolution des états du Grand-Mogol. *Sur l'impr. à Paris* (*Hollande*), 1671. — Evenemens particuliers ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre pendant cinq ans environ dans les états du Grand-Mogol, etc. *Sur la copie imp. à Paris* (*Hollande*), 1671, 2 vol. pet. in-12, v. f., fil. (*Simier.*) . . . . 27—»

8 **Boccacce**. Cy commence Jehan Boccacce de Certald, son livre intitulé: De la Ruyne des nobles hommes et femmes. *Imprimé à Bruges*, *par Colard Mansion*, anno M CCCC LXXVJ, gr. in-fol. goth. à 2 col. . 650—»

Belle édition, très rare, regardée comme le premier livre imprimé à Bruges, avec date. (V. Brunet.) Trois feuillets de la table ont été refaits. *Fac simile* si habile, qu'il est impossible de s'en apercevoir.

9 **Boccacio**. Il Decameron si come lo diedero alle stampe gli SSr Giunti l'anno 1527. *Amsterdamo* (*Elzev.*), 1665, in-12, mar. rouge. (*Bel exempl.*) (*Anc. rel.*). . 55—»

10 **Boutillier** (*Jeh.*). La somme rurale, compillée par lui. *Impr. à Bruges, par Colard Mansion*, 1479, gr. in-fol.

goth., mar. bl. doublé de mar. rouge, dentelle, riche rel. de *Niedrée*. . . . . 750—»

Première édit. dont on compte les exemplaires : environ 4 à 5. Celui-ci est une merveille de conservation pour un tel livre.

11 **Bruscambille**. Les fantaisies de Bruscambille (Deslauriers), contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facétieux. *Sur l'édit. de Paris, Florentin Lambert* (*Holl.*), 1668, in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Derome.*). . . . . 40—»

Bel exemplaire en vieille reliure. Bien conservé.

12 **Cabinet des Muses**, ou nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps. *Rouen*, *David du Petit-Val*, 1619, in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Duru.*) . . . . 45—»

Gros vol. de 945 pages et la table ; rare et curieux.

13 **Cæsaris** quæ exstant opera. Accuratissimè cum libris editis et mss. optimis collata, recognita et correcta ; accesserunt annotationes Samuelis Clarkii, item indices locorum, rerumque et verborum utilissimæ. Tabulis æneis ornata. *Londini*, *Tonson*, 1722, gr. in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor., fig. (*Reliure de Padeloup.*) 250—»

Superbe exemplaire dans sa vieille reliure, d'une belle conservation. Exemplaire bien complet, avec le taureau.

14 **Calprenède** (La). Cléopatre, dédiée à Mgr le Prince. *Leyde*, *J. Sambix*, 1653, 6 vol. in-8, v. ant., fil. (*Muller.*). . . . . 48—»

Édition elzevirienne.

15 **Chansonnier** agréable, ou Recueil de chansons choisies. *A Gaillardise*, 1 vol. in-8, v. f., fil., tr. dor. 15—»

16 **Ciceronis** (*M. Tullii*) opera omnia, quæ hactenus excusa sunt, castigatissima nunc primum in lucem edita. *Venetiis*, *L. Ant. Junta*, 1537, 4 vol. pet. in-fol., v. f., fil., tr. dor. . . . . 65—»

Bel exemplaire d'une très rare et très bonne édition, publiée d'après les manuscrits.

17 **Ciceronis** (*M. Tul.*) opera, cum optimis exemplaribus

accurate collata. *Lugd. Batav.*, *Elzev.*, 1642, 10 vol. pet. in-12 vélin (410 l.) . . . . 250—»

Exemplaire bien conservé, auquel on a ajouté le vol. *de Officiis*, de 237 pages.

18 COLLOQUIO de las Damas, agora nuouamente corrigido y emendado. 1607, pet. in-8, mar. violet, doublé de moire, dent. doubl., fil., tr. dor. (*Ginain.*) Rare. 15—»

19 COMMINES (*Ph. de*). Ses mémoires, édition publiée par M. Godefroy, augm. par l'abbé Lenglet du Fresnoy. *Londres* (*Paris*), 1747, 4 vol. in-4, v. m., portr. 150—»

Exemplaire en GRAND PAPIER, avec les portraits d'Odieuvre. Bonnes épreuves

20 CONSEILLER D'ÉTAT (le), ou Recueil des plus générales considérations servant au maniement des affaires publiques, divisé en deux parties. *Paris* (*Holl.*, *Elzev.*), 1645, in-12, v. f., fil., tr. dor. . . . . . . 24—»

21 DAVID. Antiquités d'Herculanum, gravées par F.-A. David, avec leurs explications, par P. Sylvain M. (Maréchal). *Paris*, 1781, 8 vol. in-4, v. mar., fil., tr. dor. 60—»

Très bel exempl. en GRAND PAPIER; très belles épreuves avant la lettre.

22 DENYE (*Jean*). La vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique. *Paris*, 1717, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. . . . . 8—»

Aux armes de d'Aguesseau, avec une longue lettre autographe de l'auteur, qui lui fait hommage de son livre.

23 DURAND. Histoire du seizième siècle. *La Haye*, 1734, 4 vol. in-12, v. m. . . . . 16—»

L'un de ces bons livres, trop négligés aujourd'hui, et dans lesquels on trouve cependant bien des renseignemens, bien des documens, bien des faits ignorés, et que l'on ne trouve que là.

24 ESCALE (le chevalier de l'). Alphabet de l'excellence et perfection des femmes, contre l'infame alphabet de leur imperfection et malice. *Paris*, *Nicolas de la Vigne*, 1631, pet. in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Duru.*) . . . 21—»

25 **Etrennes** (les) de la Saint-Jean (par le comte de Caylus, Maurepas, etc.), 4e édition. *Troyes, veuve Oudot*, 1742, in-12, portr., mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*). 18—»

26 **Euripide**. Tragedie intere xix fragmenti, ed epistole, *Greco-Italiana* in versi, illustrate di annotazioni al testo greco, ed alla traduzione : con la vita de Euripide : con un trattato sopra la utilità, ed il pregio delle tragedie del medesimo; e con la storica narrazione di ciascuna tragedia. Opera del S. Carmeli. *In Padova*, 1743, 21 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Padeloup*.) 140—»

Superbe exemplaire.

27 **Exquisitae** in Porphirium commentationes Danielis Barbari. *Venetiis, Aldus*, 1542.—Porphirii voces cum Ammonii explicatione, Joh. Bap. Rosario interp. *Venetiis, Aldus*, 1545, in-4, vélin. . . . . . . 15—»

28 **Fioravanti** (*Léonard*). Miroir universel des arts et sciences traittant de tous les arts libéraux, de diverses sciences, de plusieurs secrets et inventions, mis en françois par Gab. Chappuys, Tourangeau. *Paris, P. Carellat*, 1586, in-8, mar. vert, dent., tr. dor. (*Anc. rel.*). 30—»

Ce volume contient :

1o *Miroir vniversel des arts et sciences, de M. L. Fioravanti....., mis en françois par Gab. Chappvys, Tourangeau... Seconde édition... Paris, P. Cavellat*, 1586, in-8o, de 8 feuillets liminaires pour le titre, l'épître dédicatoire du traducteur à M. le duc d'Espernon, du 1er feburier 1584, la table des chapitres et l'extraict du priuilege du roy, du 3 feburier ; 526 pages de texte et un feuillet blanc, imprimé en caractères philosophie, de 32 lignes à la page.

La première édition, de 1584, chez le même libraire, aussi in-8o, a 8 feuillets liminaires et 684 pages de texte; elle est imprimée en cicéro gros œil, de 29 lignes seulement à la page.

2o *Les Caprices de M. L. Fioravanti..., traduites d'italien en françois, par M. Cl. Rocard, apothecaire de Troyes. Paris, P. Cavellat*, 1586, in-8o.

Cet exemplaire est celui indiqué par M. *Brunet*, venant de la bibliothèque de M. *Duquesnoy*, à la vente de laquelle il a été acheté.

29 **Franchières.** La fauconnerie, avec une autre fauconnerie de G. Tardif; la vollerie de Mº Artelouche. *Poitiers*, 1567, in-4. mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*) . . . . 70—»

Très bel exemplaire de cette édition très rare.

30 **Genuinæ icones ducum Bavariæ.** Ex principe familia Bavarica illustrissima oriundorum ab anno Chr. 492 usque ad annum 1697, adjectis *quorumdam uxorum* iconibus a Jodoco Ammano pictore. . Pet. in-fol. cart. à toute marge. . . . . 180—»

Recueil de costumes des plus remarquables, par le célèbre Jost Ammon. 80 planches, plus quelques portraits ajoutés. Recueil des plus rares et unique dans cet état.

31 **Gosselin.** Géographie des Grecs analysée. — Géographie des anciens comparée. *Paris, De Bure*, an vi, 5 vol. in-4, dos de mar. bl., n. r., cart. *Bel exempl.* . 50—»

32 **Grævius.** Thesaurus antiquitatum græcarum et romanarum. 35 vol. in-fol., fig., *scilicet :* — Thesaurus græcarum antiquitatum, congestus a Jac. Gronovio. *Lugd. Batav.*, 1697-1702, 13 vol. — Thesaurus antiquitatum romanarum, congestus a J.-G. Grævio. *Traj. ad Rhenum*, 1694, 12 vol. — Novus thesaurus antiquitatum romanarum, congestus ab Alb. H. de Sallengre. *Hagæ Com.*, 1716, 3 vol. — Utriusque thesauri antiquitatum græcarum et romanarum, nova supplementa a Jo. Poleno. *Venetiis*, 1737, 5 vol. — Lexicon antiquitatum romanarum, auctore Sam. Pitisco. *Leovardiæ*, 1713, 2 vol. — Ces 35 vol. sont reliés en v. m. uniforme. (*Superbe exemplaire.*). . . . . 700—»

33 **Horatii** (*Flacci*) poemata, scholiis sive annotationibus instar commentarii illustrata a Joanne Bond. *Amstelod. Dan. Elzev.*, 1676, in-12, mar. r., fil., comp., tr. dor. doublé de moire. (*Thouvenin.*) . . . . . 25—»

34 **Illustres** (les) proverbes historiques, ou recueil de

diverses questions curieuses pour se divertir agréablement dans les compagnies (attribué au comte de Cramail, auteur de la comédie des proverbes). *Paris, P. David*, 1655, pet. in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Niedrée*). Avec une grande planche. . . . . 18—»

Bel exempl. d'un livre qu'il est difficile de rencontrer en bon état. La 2e partie contient le BALLET DES PROVERBES dansé par le roi (Louis XIV), en 1654.

35 **La Fontaine** (*Jean de*). Œuvres diverses. *Paris, Huart*, 1729, 3 vol. in-8, v. f., fil. (*Padeloup.*) . . 15—»

36 **Lenglet du Fresnoy**. Méthode pour étudier l'histoire. *Paris*, 1729, 6 vol. in-4, v. f. . . . . . . 30—»

37 **Linage de Vauciennes**. Mémoires de ce qui s'est passé en Suède et aux provinces voisines depuis l'année 1645 jusques en l'année 1655; ensemble le démêlé de la Suède avec la Pologne, tirez des depeches de M. Chanut... *Cologne, Pierre du Marteau* (*Elzevir*), 1677, 3 vol. pet. in-12, v. gr. . . . . 18—»

38 **Lucanus** de bello civili, libri X. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1515, pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. à comp. 90—»

Bel exemplaire; délicieuse reliure de Bauzonnet.

39 **Luciani** Samosatensis opera, cum nova versione Hemsterhuzii et notis Reitzii. *Amstelodami*, 1743, 4 vol. in-4 vél. non rog. . . . . 65—»

Bel exempl. rel. en vélin de Hollande.

40 **May** (*Louis du*). L'estat de l'empire et des princes souverains d'Allemagne. *Paris, Loyson*, 1668, 2 vol. pet. in-12, v. f., fil., comp., tr. dor. (*Niedrée.*). . 18—»

41 **Mémoires** touchant les ambassadeurs et les ministres, par L. M. P. (le ministre prisonnier, Wicquefort). *Cologne, Pierre du Marteau, à la Sphère* (*Elzevir*), 1676, pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Bozerian.*). . 15—»

42 **Menagii** (*Ægidii*) poemata. 4ᵃ edict. auct. et emendatior. *Amstelodami ex off. Elzevir*. 1663, in-12, mar. bl., tr. dor. (*Duru.*). . . . . 25—»

Dans le même vol. *Poésies françoises diverses*, du même.

43 **Molière** (*J.-B. Poquelin*). Œuvres de Molière, avec le commentaire de M. Auger. *Paris, Desoer*, 1819, 9 vol. in-8, gr. pap. vél., fig. de Desenne et H. Vernet avant la lettre, d.-rel. mar. lilas, non rog. (*Vogel.*) 165—»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN, avec figures avant la lettre, et trois portraits ajoutés.

44 **Nouveau Traité** de la civilité qui se pratique en France et ailleurs parmi les honnestes gens. *Bruxelles*, 1675, in-12 vél. — Suite de la civilité françoise, ou Traité du point d'honneur. *Jouxte la copie de Paris* (*Hollande*), 1680, in-12, vélin. . . . . 12—»

45 **Obsequent** (*Jules*) des prodiges, plus trois livres de Polydore Virgile sur la mesme matière. *Lyon*, 1555, in-8, v. f., tr. d. (*Thompson*). *Jolies fig. en bois*. 18—»

46 **Obsopæus** (*Vinc.*). De arte bibendi lib. quatuor et arte jocandi libri quatuor, accedunt artis amandi, dansandi practica, item meretricum fides aliaque faceta. *Lugd.-Batav.* (*Elzev.*), 1648, pet. in-12, v. f., fil., tr. dor. . . . . 16—»

47 **Ollenix du Mont-Sacré** (*Nicolas de Montreuil*). La Sophonisbe. *Rouen, Raph. du Petit-Val*, 1601, in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Bel exemplaire.*) . . . 12—»

48 **Olivier** (*Jacques*). Alphabet de l'imperfection et malice des femmes. *Paris*, 1619, in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Niedrée.*) . . . . 22—»

Bel exemplaire avec le front. de Desert, de 70 pages.

49 **Ortographia** de la lengua castellana compuesta por la

real academia española. *Madrid*, 1754, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). *Exemplaire Nodier*. 30—»

A la fin de ce volume se trouvent 6 planches contenant des modèles de paléographie espagnole. Notre exempl. est très beau de reliure et d'intérieur.

50 **Pallavicino** (*Ferrante da*). La Rettorica delle Puttane composta conforme li precetti di Cipriano da Ferrante Pallavicino. *In Villafranca* (*Genève*), 1673, pet. in-12, mar. vert, dent., tr. dor., doublé de tabis. . 12—»

Un peu mouillé.

51 **Pascal** (*Blaise*). Les Provinciales, ou Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces pères. *Cologne, Pierre de la Vallée* (*Elzevir*), 1657, in-12, mar. rouge, large dent., tr. dor. (*Duru.*) . . . . 48—»

Très bel exemplaire pour la reliure et la conservation.

52 **Recueil** des actions et paroles mémorables de Philippe II, roy d'Espagne. *Cologne, à la sphère*, 1671, in-12, mar. non rogné. . . . . 35—»

53 **Recueil** des statuts, ordonnances, reiglements, antiquitez, prérogatives et prééminences du royaume de la Bazoche, ensemble plusieurs arrets donnez pour l'establissement et conservation de sa juridiction. *Paris, Bonjan*, 1644, in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) Rare. . . . . 27—»

54 **Relation** de la captivité et liberté du sieur Emmanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger, où se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique dignes de remarque. Troisième édition, augmentée de treize relations et autres tailles-douces, par le mesme auteur. *Leyde*, 1671, pet. in-12, v., fil., tr. dor. (*Thouvenin.*) . . 18—»

Ce volume contient un frontispice gravé, le portrait de l'auteur, et deux planches qui se déploient.

55 **Remontrance** des filles de l'Opéra. 1 vol. pet. in-8, demi-rel. . . . . 4—»

56 **Remy-Belleau**. Ses œuvres poétiques, rédigées en deux tomes. *Paris, Mamert Patisson*, 1585, pet. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Duru.*) *Bel exemplaire*. . . 48—»

57 **Rocoles** (*J.-B.*). Les imposteurs insignes, ou histoire de plusieurs hommes de néant. *Amst., Abrah. Wolfgang (Elzev.)*, 1683, p. in-12, v. f., fil., gaufré, tr. dor., portr. . . . . 15—»

58 **Rollin**. Histoire ancienne et histoire romaine. *Paris*, 1740-1752, 14 vol. in-4, v. mar., fil., tr. dor., cartes et portr. . . . . 120—»

Bel exempl. en grand papier, rel. par Derome.

59 **Saluste**. L'oraison que fait Crispe Saluste contre Marc-Tulle Ciceron, plus l'oraison responsive à celle de Saluste, avec deux autres oraisons dudict Crispe Saluste à Jules Cesar, le tout translaté de latin en françoys, par Pierre Saliat. *Parisiis, ap. Simonem Colinæum*, 1537, in-8, v. gr. . . . . 30—»

Volume très rare, imprimé en caractères italiques. On y trouve la pièce suivante, imprimée en même temps par le même imprimeur et en mêmes caractères : « Élégie nuptiale présentée à très noble et très illustre princesse Madame Magdeleine, fille de France (Madeleine de France, quatrième fille de François I[er] et de Claude de France, mariée à l'âge de 16 ans et morte en 1537), le lendemain de son mariage célébré avec le roy d'Escoce (Jacques Stuart V), le 1[er] janvier 1536. » 4 ff.

60 **Schopperi** (*Hartmanni*) de omnibus illiberalibus sive mechanicis artibus humani ingenii sagacitate ad inventis luculentus atque succinctus liber. *Francofurti*, 1574, in-8. . . . . 45—»

Charmant exemplaire d'un livre rare, avec figures sur bois gravées par Josse Ammon.

61 **Sully** (*Maximilien de Béthune, duc de*). Ses mémoires

mis en ordre, avec des remarques par M. L. D. L. D. L. (l'abbé de l'Ecluse des Loges). *Londres* (*Paris*), 1747, 3 vol. in-4, v. fil., portr., tr. dor. . . . 140—»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER, avec tous les portraits d'Odieuvre.

Les exemplaires grand papier avec les portraits sont rares et très recherchés. (Brunet, *Manuel*.)

62 TABULA contentor. in Sporta fragmetor... *Ad calcem primæ partis* : explicit sporta fragmentor. mgri Egidii Carterii... impssa in opido Bruxellensi... Anno domini *mccccclxxviii*. Pet. in-fol., v. f., fil. . . . 36—»

Vol. imprimé à Bruxelles, par les Frères de la Vie Commune, la troisième année de l'introduction de l'imprimerie dans cette ville. — Il se compose de 2 parties :

La 1re 121 feuillets (compris la table et la préface 2 feuillets), la 2e de 159 feuillets (y compris table et préface 2 feuillets). Au milieu du verso du feuillet 135 de cette seconde partie, se trouve la souscription suivante : Explicit sportula fragmentor. magistri Egidii Carterii..... impressa in opido Bruxellensi... M. cccc, lxxix — 38 lignes à la page. Goth. bâtarde.

On sait combien sont rares, surtout en France, les impressions des Frères de la Vie Commune de Bruxelles. Ce vol., décrit par Hain, n'est pas cité par M. Brunet, probablement parce que sa grande rareté ne l'a pas encore laissé paraître dans les ventes.

L'exemplaire est très bien conservé.

Ce livre est un recueil de décisions théologiques et canoniques.

63 TACITI opera, edente Brottier. *Parisiis, Delatour*, 1771, 4 vol. in-4, v. m., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Bel exemplaire.

64 TACITE, nouvelle traduction par Dureau de Lamalle. *Paris*, 1790, 3 vol. in-8, v. fauve, dent., tr. dor. 15—»

65 TASSO (Torquato). Il Rinaldo. *Venetia*, 1637, petit in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste*) (*anc. rel*).. Pet. portrait ajouté. . . . . 10—»

66 TAVERNIER. Ses voyages en Turquie et en Perse, nouv.

édit., 1712, 6 vol. in-12 v. f., fil., tr. dor., fig. (*Padeloup.*). . . . . 25—»

Bel exemplaire.

67 **Théatre** du prince de Clénerzow, Russe; traduit en françois, par le baron de Blening, Saxon. (Composé par Carmontelle.) *Paris, Sébastien Jorry*, 1771, 2 vol. in-8, titre grav., mar. citr., fil., tr. dor. (*Armes de Choiseul.*). . . . . 10—»

Peu commun.

68 **Therence**. Le grant Thereuce en françoys, tant en rime que en prose, nouvellement imprimé à Paris. *Paris, Jehan Petit*, 1539, in-fol. goth., grav. en bois mar. rouge, fil., tr. dor. (*Bauzonnet.*). . . 140—»

69 **Tragédie** de Sémiramis et quelques autres pièces de littérature. *Paris*, 1749, in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel. avec armoiries.*). . . . . . . 8—»

70 **Valantins**. Questions d'amour et autres pièces galantes. *Paris, Cl. Barbin*, 1669, in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Duru.*). . . . . 12—»

Recueil de poésies fugitives dans le goût des madrigaux de La Sablière.

71 **Victoire** (la) du Phébus françois contre le Python de ce temps. Tragédie (4 a. v.). Où l'on voit les desseings, pratiques, tyrannies, meurtres, larcins, mort et ignominie dudit Python, *Rouen, Thomas Mallart*, s. d., in-8 de 31 p. v. mar. . . . . 65—»

Pièce fort rare, qui reproduit, sous la forme dramatique, les détails historiques de l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur le pont-levis du Louvre, par Charles d'Albert, duc de Luyne, Vitry et autres agens du roi. Les personnages de cette tragédie sont : *Python M. D.* (marquis d'Ancre), *Phebus, R. de F.* (roi de France), *Lydor de G.* (de Guise), *Alcé D. D.* (   ), *Antimars de V.* (Vitry), *Galligay, Ruburo Demon* (Montalto, astrologue vénitien), *Cleridan de L.* (de Luynes), *Theocrat de V.* (de Villeroy), *Arlin du M.* (du Maine), *Toleon de N.* (de Nemours). Cette tragédie a été

imprimée certainement loin des yeux de l'auteur, car elle est remplie des fautes les plus grossières : p. 26, *comme il vouloit la France*, au lieu de : *comme il vendoit...*; *assouppy le courroux*, au lieu de : *assouvy*, etc. Nous remarquons dans cette même page un beau vers :

Nous le pendrons fangeux à ses propres potences.

Il seroit possible que l'auteur se fût mis en scène sous le nom du poète Alcé D. D. Ces deux initiales présenteroient alors le nom du sieur de Deimiers, auteur de *la Liberté royale de Marseille*, ouvrage publié à Paris, en 1615, avec les mêmes initiales.

72 **Virgilii** Maronis, opera cum notis varior. *Lug. Batav.* 1680, 3 vol. gr. in-8. v., fig., bon ex. 40—»

73 **P. Virgilii** Maronis opera. *Parisiis*, an VI, in-12, mar. rouge, dent., tr. dor. (*Bozerian*), fig. et la carte. . . . . 13—50

74 **Voiture**. Ses œuvres. *Paris*, *Mauger*, 1706, 2 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*), port., bel ex. . . . . 27—»

75 **Warburton**. Essai sur les hiéroglyphes des Égyptiens, où l'on voit l'origine et le progrès du langage et de l'écriture, etc. Trad. de l'anglois (par Léonard des Malpeines). *Paris*, 1744, 2 vol. in-12, v. f. (*Rel. ancienne*), fig. . . . . 12—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

76 **Album** du Lyonnais, villes, bourgs, villages, églises et châteaux du département du Rhône, sous la direction de L. Boitel, et illustrés par Leymarie. *Lyon*, *Boitel*, 1843-1844, 2 vol. gr. in-4, cart., fig. 40—»

77 **Bibliothèque** historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois. *Amiens*, 1844, liv. 1-2 gr. in-8, br., fig. 15—»

78 **Buchon et Tastu.** Notice d'un atlas en langue catalane, manuscrit de l'an 1375, conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale sous le n° 6816, fonds ancien in-fol. max. *Paris, imprimerie royale*, 1840. in-4 br., et un atlas in-4 dans un étui.

79 **Chronique** ou dialogue entre Joannes Lud et Chretien secret. de René II, duc de Lorraine, sur la défaite de Charles-le-Téméraire devant Nancy (5 janvier 1477), publié pour la premiere fois par Jean Cayon. *Nancy*, 1844, in-4, cart., fig. sur bois, tiré à 32 exemp. 8—»

Exemplaires en GRAND PAPIER. . . . . 10 — »

Graud pap. hollande, tiré à 18 exempl. . . . . . 12 — »

Comme tous les grands événemens historiques, la bataille de Nancy a été souvent et diversement racontée, mais jusqu'ici nous n'avions pas de récit par des témoins oculaires. Jean de Ludre et Chretien, secretaires du vainqueur, René II, devisent, dans ce dialogue, de la mort du duc de Bourgogne et du désastre de ses troupes. Dans un cadre judicieusement tracé, les interlocuteurs passent en revue les péripéties de ce drame, qui aboutit à l'étang Saint-Jean. La forme est simple, la disposition des matières commode, chronologique ; le discours clair et bien en rapport avec les versions connues ; mais ce qui rend surtout cette chronique très précieuse pour l'histoire de France, c'est l'exposé particulier, et que l'on chercheroit en vain ailleurs, du tableau secret de la politique du cabinet de René, ses embarras, ses espérances après la victoire. Comme histoire particuliere de la Lorraine et comme se rattachant a l'histoire générale de France, cette chronique ne peut manquer d'être placée a côté des chroniques publiées par MM. Guizot, Petitot, Michaud, etc.

80 **Essais** d'études sur la puissance navale de la France. *Paris*, 1845, gr. in-8 de 20 pages. . . . . 1—»

Tiré à 50 exemplaires.

81 **Fougères et Combrouse.** Description complète et raisonnée des monnoies de la deuxième race royale de France. *Paris*, 1837, gr. in-4 br. 539 empreintes de monnoies et 4 cartes de la France sous Charlemagne.

Tiré a 100 exempl.

82 **Gérard.** La barbarie franke et la civilisation romaine. *Bruxelles*, 1845, in-12 br. . . . . 2—50

83 **Labé** (*Louise*). Ses œuvres publiées par L. Boitel. *Lyon*, 1845, in-12 br. . . . . 5—»

Tiré à 200 exempl. sur papier chamois fort.

Cette nouvelle édition est fort bien imprimée avec des caractères elzéviriens. Nous regrettons seulement que l'on ait employé un papier de couleur; le caractère ne ressort pas assez et l'impression ne flatte pas assez la vue.

84 **Lyon** ancien et moderne par les collaborateurs de la revue du Lyonnais, sous la direction de Léon Boitel, avec des gravures à l'eau-forte et des vignettes sur bois par Leymarie. *Lyon, Boitel,* 1838-1843, 2 vol. in-4, cart., fig. . . . . 36—»

85 **Notice** historique et bibliographique sur la légende du Juif-errant, par G.-B. de B. *Paris*, 1845, in-8 de 20 pages. . . . . 1—»

Tiré à 50 exemplaires.

Dans cette curieuse notice, M. G. Brunet a résumé toutes les croyances populaires, les légendes et les chroniques ayant rapport à ce curieux personnage.

86 **Rivallii** (*Aymuri*) delphinatis de Allobrogibus libri novem, ex autographo codice bibliothecæ regis, editi cura et sumptibus Alfredi de Terrebasse, in-8. 10—»

Cette histoire des Allobroges forme un gros vol. in-8 de plus de 600 pages, imprimé sur très beau papier, avec frontispice gravé, à 250 exemplaires.

87 **Roger.** Noblesse et chevalerie du comté de Flandre et d'Artois et de Picardie. *Amiens*, 1843, gr. in-8 br., fig. sur papier de Chine. . . . . 15—»

Ce volume contient des renseignemens curieux sur l'origine de la noblesse, le blason, les tournois et la noblesse de Flandre; mais ce qui lui donne un grand intérêt, c'est le nobiliaire de la Picardie avec les blasons et l'histoire de chaque famille noble.

88 **Roger.** Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois. *Amiens*, 1843, 2 vol. gr. in-8 br., fig.

Documens curieux sur l'histoire de la Picardie : chroniques et légendes ecclésiastiques, histoire des abbayes, tournois, noblesse de Picardie ; familles illustres d'Artois ; notions historiques sur les villes de la Picardie et d'Artois.

89 **Roman** (*le*) du Renard, traduit pour la première fois, d'après un texte flamand du XIIe siècle, édité par J. F. Willems, augmenté d'une analyse de ce qu'ont écrit, au sujet des romans françois du Renard, Legrand d'Aussy, Robert, etc., par Octave Delepierre. *Paris*, in-8, br. . . . . 6—»

90 **Rothe** (*A.*). Les Romans du Renard examinés, analysés et comparés, d'après les textes manuscrits les plus anciens, les publications latines, flamandes, allemandes et françaises ; précédés de renseignements généraux et accompagnés de notes et d'éclaircissements philologiques et littéraires ; par M. A. Rothe, professeur à l'académie royale de Soröe (Danemarck). *Paris*, 1845, in-8 de 33 feuilles. . . . . 8—50

Les exempl. en grand papier, tirés à petit nombre. . 25—»

91 **Rouard.** Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en 1843 et 1844. *Aix*, 1844, in-4 br., 5 grandes figures. . . . . 4—»

92 **Villon** (*François*). Ses œuvres corrigées et complétées d'après plusieurs manuscrits qui n'étoient pas connus, précédées d'un mémoire, accompagnées de leçons diverses et de notes par J.-H. R. Prompsault. *Paris*, in-8 br. . . . . 6—»

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9 11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, AVEC LE CATALOGUE
RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 2. FÉVRIER.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1845.

Table des matières contenues dans le numéro 2 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
rue Bailleul, 9 et 11.

LITTÉRATURE.

M. Aimé Martin publie une troisième édition de son Molière *variorum*. Les trois premières livraisons sont en vente chez l'éditeur Lefèvre. Disons d'abord que cette édition se distingue par des qualités matérielles qu'on rencontre fort rarement aujourd'hui, un bon et fort papier, un caractère d'impression net et agréable à l'œil. M. Lefèvre a conservé les bonnes traditions; les livres qu'il imprime sont faits pour être reliés et pour avoir place dans une bibliothèque durable. Sait-on qu'avec le papier qu'on emploie généralement aujourd'hui, pas un seul exemplaire des livres dont l'impression remonte à une centaine d'années ne seroit parvenu jusqu'à nous? Il ne resteroit dans nos bibliothèques que de la poussière ou quelques feuillets rongés par la rouille. Que seroit-ce donc des belles éditions du dix-septième et du seizième siècle, des Cramoisy et des Vascosan? Mais passons sur ce sujet, et ne réveillons pas la juste douleur des bibliophiles, qui voient dépérir peu à peu le bel art des Estienne et des Elzevirs. Peut-être, pour la plupart des ouvrages qu'on imprime maintenant, le papier qu'on emploie est-il encore trop durable. Molière méritoit d'être mieux traité; l'édition que nous annonçons est vraiment une édition de luxe.

Mais ce qui la rend précieuse et tout-à-fait nouvelle, c'est le travail de M. Aimé Martin. Depuis la première édition qu'il a donnée des *Œuvres de Molière*, M. Aimé Martin n'a pas cessé de revoir son commentaire, et de l'améliorer par une étude constante de notre grand comique. De tous nos auteurs, Molière est celui qui peut le moins se passer de notes. Il est plein de traits de mœurs, d'allusions aux usages et aux modes de son temps, qui sont déjà devenus autant d'énigmes pour la postérité. Molière a aussi sa langue et sa grammaire. Il est de la famille de Marot et de Rabelais. Il nous a conservé une foule de tours et

d'expressions qui n'appartiennent qu'au vieux génie françois. Chaque classe autrefois et presque chaque famille avoit son langage propre. La cour avoit son style et la bourgeoisie le sien; les dévots parloient une langue à eux; Molière a employé tous ces styles et a fait passer leurs tours les plus expressifs dans ses vers et dans sa prose. C'est une des sources de son comique. Dès les premiers mots, on reconnoît la bourgeoise dans madame Pernelle, le marchand dans M. Jourdain, le praticien dans M. de Pourceaugnac, l'homme du monde et le courtisan dans Philinte. Mais aussi combien d'expressions dont le sens nous échappe, de ces langues qui sont presque aujourd'hui des langues mortes pour nous! Voilà de la besogne pour un commentateur! Il y a cependant quelque chose qui a encore besoin d'être étudié de plus près, pour qu'on n'en perde rien, c'est le génie même de Molière. Il faut pénétrer dans le sens profond de ces plaisanteries, dont la plupart des lecteurs se contentent de rire. C'est là le premier et le plus difficile devoir d'un commentateur de Molière, et c'est aussi par ce côté que M. Aimé Martin l'emporte infiniment sur les commentateurs qui l'ont précédé. Il a profité de leurs remarques grammaticales, en les rectifiant néanmoins avec goût; sur les mœurs, il a recueilli la tradition; il ne doit qu'à lui-même sa connoissance profonde de Molière! Les commentateurs aiment en général les petites choses; M. Aimé Martin ne les néglige pas, mais il s'attache aux grandes. Il est homme de lettres et philosophe avant d'être un exact annotateur. Son commentaire sur Molière est un excellent cours de littérature et de morale.

Il y a un dernier point qui donne à cette troisième édition une valeur toute particulière, c'est la révision du texte. Rien n'est si rare, on ne le sait peut-être pas assez, que d'avoir le véritable texte, le texte tout pur de nos grands auteurs. Tantôt c'est une censure ombrageuse qui s'est permis de changer des mots, de retrancher des passages entiers; tantôt ce sont des éditeurs imbécilles, qui pour rajeunir La Fontaine et Molière, les ont défigurés; il n'y a pas jusqu'aux fautes d'impression qui ne finissent insensiblement par substituer au vrai texte un texte altéré et

menteur. M. Aimé Martin s'est donné des peines infinies pour *restituer* Molière. Le bonheur a fait tomber entre ses mains un exemplaire *unique* de l'édition de 1682, l'exemplaire du lieutenant de police M. de La Reynie, et cet exemplaire-là n'étoit pas cartonné, comme on le pense bien. Il faut entendre, au surplus, M. Aimé Martin raconter lui-même sa bonne fortune; nous lui laissons la parole.

« Au moment de publier cette troisième édition des œuvres de Molière, nous avons voulu réviser notre commentaire *variorum*. Quelques annotations, et des corrections assez nombreuses, ont été le fruit de ce nouveau travail. Il est difficile de juger Molière. Son esprit est comique, il est vrai, mais sa morale est sérieuse et son âme profonde : aussi l'aborde-t-on souvent sans le saisir, et pour apprécier les traits de son génie, ce n'est pas trop que de s'y reprendre à deux fois.

La révision du commentaire nous conduisoit naturellement à l'étude des différentes éditions de l'auteur, et c'est là, il faut le dire, le but principal de cette nouvelle publication, une découverte inespérée nous ayant mis à même d'établir ici, pour la première fois, le véritable texte de Molière.

Les bibliophiles n'ont point oublié que M. Beuchot signala, il y a quelques années, dans une note du journal de la librairie, un exemplaire des œuvres de Molière, édition de 1682, dont le texte offroit de nombreuses différences avec le texte des autres exemplaires de la même édition. On y remarquoit surtout une nouvelle leçon de la scène du pauvre dans le *Festin de Pierre*. Cette note fit du bruit, et l'on en conclut avec le savant bibliographe, auteur de la découverte, que l'édition donnée par Vinot et La Grange étoit cartonnée et que cet exemplaire, qui portoit les armes de La Reynie, lieutenant-général de police en 1682, avoit échappé aux ciseaux de la censure. Là devoit se trouver le véritable texte de Molière.

Nous ne ferons pas l'histoire de ce livre, quelque intéressante qu'elle puisse être, car il a eu aussi ses chances de bonne et de mauvaise fortune. Emporté à Constantinople par M. Simonin,

il entra seulement en 1833 dans la collection dramatique de Soleine, qui l'avoit acheté 75 fr., et à la vente duquel il dépassa la somme de 800 fr. Aujourd'hui il fait partie de la riche et curieuse bibliothèque de M. Amand Bertin, qui, en nous permettant d'en faire usage pour établir le texte de cette édition, a rendu un véritable service aux admirateurs de Molière, c'est-à-dire au monde littéraire tout entier.

L'édition de 1682, publiée par La Grange, acteur de la troupe de Molière, et par Vinot, ami du poëte, a été l'objet des plus vives critiques. On a dit qu'elle fourmilloit de fautes d'impression, qu'on y trouvoit des vers isolés et sans rime, que l'indication du jeu des acteurs étoit souvent tronquée, enfin que le texte même de plusieurs pièces avoit subi des corrections, et l'on a signalé comme ayant été l'objet de cette odieuse mutilation, *Tartuffe*, *les Fourberies de Scapin*, *l'Avare* et *le Malade imaginaire*. D'abord il faut convenir des fautes d'impression; elles sont nombreuses, quelquefois graves, mais enfin le blâme d'une pareille négligence ne sauroit remonter jusqu'à Vinot et à La Grange, il ne frappe que le correcteur du libraire Denis Thierry. Quant aux altérations du texte, le livre ayant été cartonné, nous ne pouvons plus aujourd'hui accuser que la censure. En présence du lieutenant-général de police, les éditeurs sont justifiés.

Toutefois pour établir sans conteste notre jugement sur l'édition de 1682, non cartonnée, nous l'avons collationnée sur les éditions originales publiées du vivant de l'auteur, et c'est le résultat de ce travail que nous donnons aujourd'hui au public.

Nous en dirons de suite quelques mots en ce qui concerne les quatre pièces spécialement désignées par la critique comme ayant été profondément altérées dans leur texte. Il est bon de réduire, une fois pour toutes, ces accusations exagérées aux termes d'une critique juste et bienveillante.

La plus importante de ces pièces, c'est le *Tartuffe*. Nous l'avons collationnée sur l'édition de 1669, donnée par l'auteur

lui-même, comme le témoigne son titre (1). La similitude du texte s'est trouvée parfaite dans les deux éditions. Seulement l'indication du jeu des acteurs et la division des scènes avoient éprouvé dans l'édition de 1682, quelques modifications sans importance, et qui, à la rigueur, pouvoient être attribuées à Molière. Le texte de l'*Avare* a été également respecté. Les éditions de Jean Ribou 1669 et de Claude Barbin 1675, collationnées sur celles de 1682, n'ont pas fourni un seul changement. Le texte est donc resté pur; seulement La Grange s'est permis d'introduire deux paragraphes dans la scène V de l'acte III, entre Harpagon et son cuisinier : l'interpolation est des plus maladroites, et n'a d'autre but que d'allonger, par des exagérations absurdes, une situation très-comique. Harpagon veut donner à dîner ; il consulte maître Jacques, qui lui répond par une longue kyrielle de mets suffisants pour festiner une ville entière. Voilà le crime de La Grange; c'est le crime d'un acteur qui veut occuper son public; il est impardonnable, sans doute, mais il y a loin de là à la mutilation de tout le théâtre de Molière.

Les *Fourberies de Scapin* offrent une altération d'un autre genre; c'est le retranchement de quelques lignes d'un dialogue très vif et très comique entre Argan et Scapin à la fin de la scène VI du Ier acte. Ici le sens est interrompu, les interlocuteurs ne se répondent pas; ils cessent de s'entendre. Ce n'est donc pas une mutilation exercée sciemment par les éditeurs : ils auroient mieux raccommodé leurs sottises. C'est une lacune, une omission qu'on ne peut attribuer qu'à l'imprimeur, car dans tout le reste de la pièce le texte reproduit exactement l'édition originale de 1671.

Si cet examen n'est pas favorable à la vigilance des éditeurs de 1682, au moins n'accuse-t-il nulle part leur fidélité. Voilà ce qu'il étoit important d'établir. Partout le texte primitif est respecté; d'où l'on peut conclure que les corrections peu im-

(1) *L'Imposteur* ou le *Tartuffe*, comédie par J.-B.-P. Molière, imprimé aux dépens de l'autheur (*sic*), et se vend à Paris, chez J. Ribou, 1669.

portantes, et cependant excellentes, qui se rencontrent çà et là dans l'édition de 1682, avoient été préparées par Molière lui-même sur les copies déposées par la veuve entre les mains de La Grange et Vinot. Il n'y a pas d'apparence que les éditeurs si peu soucieux de la pureté de leur texte, si peu attentifs à la révision des épreuves, se soient amusés à changer quelques mots dans les pièces de Molière.

Passons au *Malade imaginaire*. Il ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur. On en fit alors deux éditions sur des copies rédigées à la hâte pendant les représentations de la pièce. L'édition de Daniel Elzevier 1674 n'est qu'une rapsodie sans valeur. Celle de Jean Sambix, même date, est moins mauvaise, et la veuve de Molière, s'il faut en croire un écrivain moderne, en auroit fait passer le manuscrit en Hollande, assertion formellement démentie dans l'avertissement de l'éditeur qui déclare ne devoir sa copie *qu'à un effort de la mémoire d'une personne qui en a vu plusieurs représentations*. Certes, ce n'étoit pas le moyen de donner du crédit à cette édition.

D'autre part, La Grange et Vinot, en publiant, sous les yeux de la veuve de Molière, un autre texte que celui de Jean Sambix, s'expriment ainsi dans leur préface : *Cette comédie est corrigée sur l'original de l'auteur, de toutes les fausses additions et suppositions de scènes entières faites dans les éditions précédentes*. Et, pour fortifier cette déclaration, ils ont encore soin d'avertir, en tête de deux scènes du premier acte, que ces deux scènes *et cet acte tout entier n'étoient point de la plume de Molière dans les éditions précédentes, et qu'ils les donnoient rétablis sur l'original de l'auteur*. Ajoutons que ce nouveau texte a une supériorité incontestable sur celui de toutes les autres éditions publiées en Hollande. La servante de Molière ne s'y seroit pas trompée.

En présence de tels faits, les accusations d'infidélité s'évanouissent, et l'édition de 1682 se trouve justifiée. En effet, tout le mal se réduit à quelques fautes d'impression, et à l'oubli d'une douzaine de lignes dans cette pièce où Boileau ne reconnoissoit pas l'auteur du *Misanthrope*.

C'est donc l'édition de 1682, non cartonnée et moins les fautes d'impression et les oublis, que nous avons prise pour base de la nôtre, en la relisant toutefois sur les éditions originales, travail qui nous a donné deux cent soixante et une corrections, et nous a fourni un grand nombre de variantes. Nous pouvons donc affirmer hardiment que notre édition est la seule qui jusqu'à ce jour ait reproduit le véritable texte de Molière.

Nous avons également rétabli l'indication de tous les jeux de scènes qui ne se trouvent bien développées que dans les premières éditions. On peut en voir un exemple remarquable dans le *Médecin malgré lui*. Là, ces indications sont d'autant plus précieuses qu'elles sont l'image du jeu même de Molière. Les éditions modernes les ont toutes supprimées. Nous les avons recueillies dans l'édition de Jean Ribou 1667 : c'est une véritable restauration.

Boileau regrettoit qu'on eût laissé perdre la petite farce du *Docteur amoureux*, parce que, disoit-il, il y a toujours quelque chose de saillant et d'instructif dans les moindres ouvrages de Molière. Répondant à la pensée de Boileau, nous publions aujourd'hui, non le *Docteur amoureux*, qu'on n'a pu retrouver (1), mais le *Médecin volant*, et la *Jalousie du Barbouillé*, dont une copie étoit conservée dans la bibliothèque de Jean-Baptiste Rousseau (2). La *Jalousie du Barbouillé* est le canevas du troisième acte de *George Dandin*, et le *Médecin volant* est comme une ébauche du *Médecin malgré lui*. Ainsi commença Molière ; ainsi il s'essayoit en sortant des représentations de ses premiers modèles, Gautier Garguille, Turlupin et Gros-Guillaume.

Ces deux farces, publiées en 1819 par Désoer, ne furent tirées qu'à petit nombre, et sont en quelque sorte encore inédites. Elles peuvent être l'objet d'une comparaison intéressante avec les pièces qui en sont sorties, et justifier le mot de Boileau :

(1) On vient de représenter en l'attribuant à Molière, une petite pièce qui porte le titre du *Docteur amoureux*. C'est un pastiche fort habile, mais malheureusement la pièce n'est pas de Molière.

(2) Voyez sa lettre à Brossette, du 12 septembre 1831.

« Il y a toujours quelque chose de saillant et d'instructif dans « les moindres ouvrages de Molière. »

Après avoir terminé notre *Dictionnaire de la langue de Racine,* nous avons hardiment abordé le *Dictionnaire de la langue de Molière.* Ce travail est difficile, il sera long ; toutefois nous espérons encore le publier à la fin de cette édition. »

L. AIMÉ-MARTIN.

Nous ne voulons ajouter qu'un mot pour finir : texte pur, commentaire complet sans superfluités, voilà ce que M. Aimé Martin offre aux admirateurs de Molière dans cette troisième édition. C'est à eux à soutenir une entreprise qui n'a été conçue que dans des vues toutes littéraires, chose rare aujourd'hui !

S...

Paris, 3 décembre 1844.

PROMENADE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

LE DOCTEUR DON CARLOS GARCIA. — ANTIPATHIE DES ESPAGNOLS ET DES FRANÇOIS. — ANTIQUITÉ DES LARRONS.

1619-1622. Toutes les fois qu'il y a eu en Europe deux puissances prépondérantes, il y a eu en même temps rivalité, envie, opposition, animosité nationale. Ceci étoit le résultat naturel des guerres entre les rois qui faisoient passer leurs passions entre les peuples. La même antipathie et ces haines implacables qui ont séparé les Anglois et les François depuis les guerres de l'Inde, celles de l'émancipation de l'Amérique, de la révolution et de l'empire jusqu'en 1815 et même au-delà, ont longtemps divisé la France et l'Espagne. Il y a trois siècles, François Ier et Charles-Quint étoient deux rivaux que la terre ne sembloit pas pouvoir porter ensemble; des guerres interminables eurent lieu entre eux, et ils léguèrent des haines et des combats à leurs successeurs Henri II et Philippe II qui continuèrent ces tristes débats. Il en résulta une antipathie nationale entre les deux peuples François et Espagnols qui se transmettoit de père en fils et étoit tellement enracinée dans les deux nations, qu'il n'y avoit pas sûreté pour un François de voyager avec son costume en Espagne, et réciproquement.

Le docteur don Carlos Garcia raconte fort plaisamment que voulant s'instruire des mœurs et des coutumes des François, il résolut de visiter leur pays. Il s'équipa de son mieux à l'espagnole, et arriva à Paris avec sa fraise d'un pied de haut et sa longue rapière traînante. Il n'eut pas fait vingt pas dans la rue,

Printemps d'*Yver*. *Abel d'Argent* est l'anagramme de *Bel art d'ange*. Il me semble, si ma mémoire est fidèle, que les pièces encomiastiques qui précèdent le recueil me fourniront quelque autorité à l'appui de cette conjecture.

Je ne connois sous le titre de *Honni soit qui mal y pense*, qu'un recueil d'historiettes de courtisanes qui est bien connu pour être de Desboulmiers, et que Barbier lui attribue avec raison, peut-être sur une de mes notes ; mais ce volume est de quarante-cinq ans antérieur au vôtre qui pourroit bien n'en être qu'une réimpression ; si celui-ci est autre (1), il est probablement de Marandan lui-même.

Le livret d'*Agathocle et Monck* n'a jamais été attribué à Philippon-la-Magdeleine, pardonnez-moi cette petite rectification, mais à un M. Philippon, d'Orléans, qui était l'ami de Rippault et de Berthevin, et M. Sautelet ne se seroit, je crois, pas trompé en l'attribuant à tous les trois. Si vous attachez quelque importance à ce renseignement, je l'obtiendrai sans peine de M. Berthevin qui est à Paris.

Je connois la jolie édition du *prince* de Balzac dont vous me parlez, et les amateurs d'Elzevirs la réunissent depuis quelques temps au *Socrate chrétien*, pour compléter la collection du *Balzac* de ces habiles imprimeurs qui n'ont publié ni l'un ni l'autre.

Je vous remercie bien de vos deux jolis et savans écrits que j'ai lus avec un plaisir extrême, et je vous saurai un gré infini de ne me rien laisser ignorer de ce que vous publierez dans ce genre.

Je vous prie de croire, Monsieur, au plaisir que j'aurois de causer plus long-temps avec vous de nos jolies amourettes

(1) Le livre dont il s'agit ici, et qui est réellement *autre* que celui *connu généralement pour être de* Desboulmiers, est un recueil de pièces en vers intitulé

Honny soit qui mal y pense! Nouveaux contes et autres poésies, par M. N...M... *Paris*, *Marchand*, an XIII, 1805, vol. in-12 de 176 pages, plus 4 feuillets liminaires, y compris titre et faux titre

cienne. C'est ce qu'exécuta fort adroitement le docteur don Carlos Garcia. Son livre eut un grand succès, et fit beaucoup de bruit dans son temps. On y trouve sur les mœurs espagnoles des notions qu'on chercheroit vainement ailleurs. Chaque coutume, chaque usage est toujours mis en opposition avec les coutumes et les usages françois d'une manière piquante et originale. Nous pensons que la plus ancienne édition de cet ouvrage est celle de *Cambray* qui porte un double titre disposé de cette façon singulière :

La oposicion y conjuncion de los dos grandes luminares de la tierra, obra apacibile y curiosa, en laqual se trata de la dichosa aliança de Francia y España, con la antipathia des españoles y franceses.	L'opposition et conjonction des deux grands luminaires de la terre, œuvre curieuse et aggréable (*sic*), en laquelle il est traicté de l'heureuse alliance de France et d'Espagne, et de l'antipathie des François et des Espagnols.
Compuesta en castelano por el doctor Carlos Garcia, y traduzida en frances, por R. D. B, s. d. l'. c.	Composé en espagnol par le docteur Charles Garcia, et mis en françois par R. D. B., c. s. d. l'. c.
Dirigida al capitan don Juan Davalos y Zambrana, del consejo de guerra de Sa Majestad en los estados de Flandes y theniente de la villa y castillo de Cambray, y pays de Cambresi, etc.	Dédiée au très noble et très généreux capitaine dom Jean Davalos et Zambrana, du conseil de guerre de Sa Majesté en ces estats de Flandes (*sic*.), lieutenant du gouverneur de la ville et citadelle de Cambray et pays de Cambresis.
En Cambray, en la emprenta de Juan de la Ribera, 1622.	A Cambray, de l'imprimerie de Jean de la Rivière. MDC.XXII.

Ce livre, de format in-12, contient 7 folios et 514 pages dans lesquelles le françois se trouve partout en regard de l'espagnol. L'approbation castillane est signée *A. Rodriguez*, curé et chapelain de la citadelle de Cambrai, qui n'est peut-être pas étranger à la traduction; et la françoise par Max. de la Porte, pasteur de Sainte-Magdelaine. L'ouvrage est divisé en 20 chapitres.

Je possède une seconde édition de cet ouvrage, imprimée à *Rouen*, chez *Jacques Cailloue*, 1630, in-12, 401 pages, esp. franç. — Réimpr. également à Rouen, 1638, in-12. — Et à *Gandt, Fersanders*, 1645, pet. in-8. — Il fut traduit en italien sous ce titre : *Antipathia de Francesi et Spagnuoli, opera piace-*

vole e curiosa del dottor D. Carlo Garcia, tradotta di spagnolo in italiano da Clodio Vilopoggio. In Venetia, 1651, pet. in-12, 216 pages. — En 1688, parut un autre ouvrage françois sur le même sujet, mais ce n'est pas une traduction de celui de Garcia. Lamothe le Vayer traita cette matière insérée dans ses œuvres. En 1809, à l'occasion de la guerre d'Espagne, on a réimprimé, à 25 exemplaires seulement, cet opuscule sous ce titre : *De la contrariété d'humeur qui se trouve entre certaines nations, singulièrement entre les nations Françoise et Espagnole, par Lamothe le Vayer.* Paris, de Beausseaux, 1809, in-8, sur grand papier vélin.

Don Garcia, qui est resté inconnu des biographes et qui méritoit cependant un meilleur sort, a encore composé un traité fort rare et fort singulier que nous possédons, sous ce titre : *La desordenada codicia de los bienos agenos. Obra apazible y curiosa, en laqual se descubren los enredos y maranas de los que no se contentan con su parte.* In Paris, Adrian Tiffeno, 1619, in-12, de 347 pages. Dédié à Louis de Rohan, comte de Rochefort. Traduit en françois par Vital d'Audiguier, avec l'indication plus brève de l'*Antiquité des larrons*, Paris, 1621, in-8.

Le docteur espagnol élabora cet *obra apazible y curiosa*, comme il appelle ses deux ouvrages, pendant son séjour à Paris et lorsqu'il y remarquoit les cavaliers saluant les dames et les embrassant, ce qui le scandalisoit fort, et lui faisoit-dire que les Espagnols sortiroient des gonds en voyant cette chose, car selon leur maxime, qui donne la main donne la bouche, et qui donne la bouche donne tout. Si Garcia a pu voir de si grandes différences entre les habitudes espagnoles et françoises, il a au moins dû convenir que pour *los que no se contentan con su parte*, il en étoit tout-à-fait de même à Paris qu'à Madrid.

Arthur Dinaux.

---

palpitations de cœur et de phlegmasies de la vessie, car Pline a dit quelque part qu'il y avoit au moins là une bonne raison de se pendre.

Votre bien sincère et bien dévoué,

Charles Nodier.

P. S. M. Duval arrive ces jours-ci, et nous nous occuperons de votre paiement, pour lequel nous avons cent fois plus de bonne volonté que d'argent.

Cet ouvrage, qui eut les honneurs de la traduction en Allemagne et en Italie, et fut réimprimé vingt fois par tout le royaume de France, dans l'espace de deux siècles, et cependant étoit des plus rares.

Les savans, à toutes les époques, ont si souvent parlé de cet ouvrage que le livre a éclipsé l'auteur. Dans le cours de ces nombreuses réimpressions, il s'est glissé des erreurs ; il a subi des retranchements, des additions, des interpollations selon la fantaisie ou l'imagination des éditeurs ; à travers toutes ces métamorphoses du caprice et du temps, on pouvoit à peine reconnoître le traité de la vénerie?

M. Lebossé, libraire à Angers (1), a eu l'heureuse idée d'imprimer, sans y rien changer, une bonne édition de cet ouvrage.

Il seroit vraiment intéressant d'étudier dans ce simple traité de chasse, les mœurs de l'époque dont le fond se compose d'un mélange de religion, de superstition, de sensualité et de bonhomme.

Jacques du Fouilloux naquit dans cette partie du Poitou qu'on appelle la Gastine, sous le règne de François Ier ; ainsi qu'il le raconte lui-même dans son petit poëme sur l'adolescence :

> Pendant le temps que le noble François
> Faisoit ployer la France sous ses lois,
> Tendre orphelin sortant de la tétine
> Transporté fus dehors de ma Gastine,
> Dans un pays de bois et de rochers.....

Issu de noble race, son éducation fut celle de tous les seigneurs de ce temps-là, l'équitation, les armes, et la chasse pour laquelle il se prit d'une passion ardente. Doué d'une imagination vive et tout à la fois d'un esprit observateur, il se délassoit des rudes fatigues de la vénerie par les inspirations de la muse. Le poëme de son adolescence et une charmante pièce de vers où il décrit ses premières amours avec cette naïveté et

(1) Se trouve à Paris, chez Techener.

cette candeur qu'on ne retrouve plus dans notre siècle quelque peu libertin. On est heureux d'assister à cette éclosion virginale des premières impressions du cœur ! Le jeune gentilhomme nous dit comment, en parcourant les bois à la chasse, il avisa un essaim de jeunes bergères qui paissoient leur troupeau et se défioient à chanter ; comment ses regards s'attachèrent sur la plus jolie :

Or, faisoit-il une pluie tant doucette
Qui lui rendoit la couleur merveillette
Là elle étoit en un lieu à souhait,
Plein tout autour de fleurs, de serpoulet ;
Chantant ainsi à qui chanteroit mieux
Un chant si doux qui transperçoit les cieux, etc.

On a lieu de s'étonner qu'il ait conservé ce style naïf qui fit la gloire de Marot, quand déjà la littérature payoit tribut à ce mauvais goût qu'affectoit Ronsard.

La prose de Jacques de Fouilloux n'est pas moins facile que ses vers. On y remarque la même simplicité de style unie à un ordre d'exposition assez rare pour le temps. Le Traité de la Vénerie est de main de maître. On sent que l'auteur est là dans son élément ; qu'il possède à fond la matière qu'il traite, qu'il la domine, et que ses idées et ses expressions viennent se ranger comme par enchantement sous sa plume.

Il remonte d'abord à l'origine des chiens de chasse. Il distingue les races, décrit à grands traits leurs mœurs, leurs aptitudes. « Les chiens fauves, dit-il, sont de grands crieurs, d'entreprinse, et de haut nez, gardant bien le change. » Il fait ensuite ce qu'on pourroit appeler la physiognomonie du chien ; il indique à quels signes on reconnoît ses qualités, son courage, son odorat, sa vitesse. Selon lui, le chasseur doit apporter un grand soin à l'éducation des chiens.

Certaines espèces croisées se régénèrent et apportent en naissant des qualités nouvelles.

Il trace la marche à suivre pour élever et dresser les jeunes chiens, et les accoutumer à la chasse du gibier que par leur

nature ils sont plus particulièrement destinés à poursuivre. Ce travail exige de bien grandes précautions.

Après avoir enseigné l'art de former une bonne meute, l'auteur fait l'histoire naturelle du cerf, ce roi couronné des forêts, dont la chasse faisoit, en temps de paix, la première comme la plus agréable occupation des gentilshommes. Si Buffon a peint cet animal avec de plus brillantes couleurs, il n'a point assurément approfondi son caractère autant que le *véneur poitevin*. Il le prend à sa naissance, l'étudie dans toutes les phases de sa vie. Au bois, il sait par les seules traces de l'animal son âge et son sexe; par le flair ou l'aboiement des chiens, il devine son caractère, ses ruses, ses feintes et son côté faible.

Puis vient l'ordonnance de la meute, le poste que véneurs et varlets doivent occuper; alors tout s'ébranle, tout s'anime, le cor résonne, l'écho des forêts répond, les chiens aboient, les chevaux sont impatients de s'élancer à la course. La guerre est déclarée, on court sus à l'ennemi. Déjà il a quitté son *for;* il s'arrête, il écoute; les clameurs approchent; il part avec la rapidité d'un trait, tourne, retourne, s'élance d'un bond de côté pour dépister les chiens et leur faire prendre le change. L'instinct de l'animal est aux prises avec la raison exercée de l'homme; la victoire ne sauroit être douteuse. Le véneur, par ses marches et contre-marches, par ses relais de chiens frais, traque la bête qui revient, souvent lasse de fatigue, après mille détours, se rendre à merci au point de départ. Alors un aboiement infernal se fait entendre, le cor sonne le fatal halali; tous les chasseurs accourent, et le pauvre animal reçoit la mort malgré ses pleurs et son attitude suppliante.

Des entrailles de la bête, on fait aux chiens chaude curée pour leur entretenir le courage, puis on rentre au château, où vous attend un repas d'autant plus savoureux que l'appétit seul l'auroit assaisonné.

Jacques du Fouilloux décrit une chasse avec tant de méthode, tant de précision, tant de connoissance de cause, qu'il vous entraîne avec lui et vous donne presque l'envie de courir sur ses *brisées*.

La chasse au sanglier offre aussi de grands plaisirs au véneur, mais l'expose à quelques dangers. L'auteur retrace aussi avec une grande habileté de pinceau les instincts, les ruses, la férocité de cet animal ; il fait connoître de même les moyens de reconnoissance, d'attaque et de triomphe. La chasse au lièvre, après celle au cerf, semble avoir ses prédilections ; il en parle avec une certaine complaisance.

Le sanglier, le daim, espèces assez rares dans nos contrées, n'ont point échappé à l'attention du gentilhomme. Ces animaux se chassent à peu près comme le cerf; mais ils sont moins rusés.

Le bouc sauvage et l'isarus, qui se tiennent presque toujours dans les montagnes, sont fort difficiles à chasser. Cependant le savant véneur enseigne les moyens d'en triompher.

La chasse au renard, au blaireau, au lapin, a aussi ses plaisirs ; elle est indiquée sous toutes les formes. Il clot sa longue galerie d'animaux par le loup.

Il s'attache à peindre son instinct féroce, son caractère malicieux. A cette époque, cette espèce pulluloit dans toutes les forêts de France, et exerçoit les plus grands ravages : elle dévoroit jusqu'aux enfans ; cet animal étoit pour les gens du peuple un objet d'effroi. Aussi la superstition attribuoit-elle à la magie le pouvoir d'évoquer les loups à volonté. Un loup commettoit-il du dégât dans un village, c'étoit un maléfice envoyé par un sorcier.

Jacques du Fouilloux, qui en avoit détruit un si grand nombre, ne va pas jusqu'à partager cette crédulité populaire ; cependant il attribue à cet animal certaines propriétés malfaisantes. Il raconte ingénument que le regard fixe du loup ôte, pour quelque temps, la voix à l'homme ; que sa morsure est venimeuse et mortelle ; que sa chair après la mort empoisonne les animaux qui en mangent. Pourtant, comme contre-partie, la graisse du loup est très efficace dans certaines maladies ; ses dents enchâssées dans un hochet accélèrent la dentition des petits enfans.

Il enseigne les divers modes de chasser ce redoutable en-

nemi des hameaux. Il emploie le limier, les chiens courans, les levriers, ou les filets. Pour ce dernier mode de chasse, il explique dans le plus grand détail comment et dans quels lieux il faut tendre les rets, comment traquer la bête. « Quelque jour « de petite fête, dit-il, non pas un dimanche qu'il faut garder « selon le commandement de Dieu, faire assembler tout le peu« ple voisin et proche d'alentour du bois, ou buisson, où han« tent et se retirent les loups. » A la suite de ces réflexions comme celle qu'on vient de lire sur l'observance du dimanche, le bon gentilhomme ne se fait pas faute d'égayer la gravité de son ouvrage par quelque joyeux couplet en l'honneur de la vigilance, du vin et des amours. Ce devoit être un bien plaisant convive que ce Jacques du Fouilloux, si versé dans l'art de la vénerie! Comme le verre à la main il devoit faire raison à ses nobles hôtes! Combien, par ses gentils propos, il dut charmer les veillées du manoir et exciter le modeste sourire des châtelaines! Il termine son œuvre par une série de recettes pour la guérison des diverses maladies dont les chiens peuvent être affectés.

Trois siècles vont passer, et l'on assure que le traité de la vénerie, qui fut dédié par l'auteur au roi Charles IX, reste encore un modèle du genre. On ne sauroit donc trop en recommander la lecture aux vrais chasseurs qui, pour la plupart, n'en ont peut-être jamais entendu parler. Ils y trouveront des secrets de l'art ignorés même dans notre siècle de lumières. L'ouvrage est orné d'un grand nombre de gravures qui représentent les divers genres de chasse. Si elles ne sont pas d'une rare élégance, elles servent au moins à constater les progrès de cet art. L'éditeur s'est attaché à reproduire la vieille édition trait pour trait avec une étonnante fidélité, et on peut dire à sa louange qu'il a atteint son but. Ces planches, toutes grossières qu'elles sont, ne s'harmonisent que mieux avec le vieux style, et sont comme le complément de la physiognomie de Jacques du Fouilloux.

(Ext. du Mém de Rouen.)

CORRESPONDANCE.

LETTRES INÉDITES DE M. CHARLES NODIER.

A MONSIEUR DUPUTEL,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE ROUEN.

Paris, 28 mars 35.

Monsieur,

J'attendois avec impatience quelque occasion favorable de me justifier devant vous de mon apparente impolitesse, quand j'ai reçu ce matin votre lettre du 27, à laquelle je m'empresse de répondre. Je compte assez sur votre indulgence pour me réduire à peu de mots.

Quand vous me fîtes l'honneur de passer chez moi, j'étois malade, et c'étoit ma fille qui lisoit ma trop volumineuse correspondance, et qui étoit chargée de répondre. Je vis avec bien de la douleur votre nom parmi ceux des personnes qui avoient demandé à me parler, et, pour comble de regret, votre lettre étoit égarée.

Je ne doutai pas de la possibilité de m'excuser verbalement auprès de vous quand je vous trouverois chez Techener, où je vous avois rencontré plusieurs fois. Je n'y ai pas manqué un jour, et on s'accorde à me répéter qu'on ne vous y a pas vu de ce voyage.

Voilà mon petit plaidoyer auquel je vous prie de faire droit. Je passe à vos questions.

Je n'ai vu qu'une fois en ma vie la *Sepmaine d'argent*, qui est un livre rare, et j'en ai une idée fort vague. Je ne doute pas cependant que l'auteur s'appelât *Abel d'Argent*, et qu'il ait joué sur son nom dans le titre de son livre, comme *Yver* dans le

Printemps d'*Yver*. *Abel d'Argent* est l'anagramme de *Bel art d'ange*. Il me semble, si ma mémoire est fidèle, que les pièces encomiastiques qui précèdent le recueil me fourniront quelque autorité à l'appui de cette conjecture.

Je ne connois sous le titre de *Honni soit qui mal y pense*, qu'un recueil d'historiettes de courtisanes qui est bien connu pour être de Desboulniers, et que Barbier lui attribue avec raison, peut-être sur une de mes notes ; mais ce volume est de quarante-cinq ans antérieur au vôtre qui pourroit bien n'en être qu'une réimpression ; si celui-ci est autre (1), il est probablement de Marandan lui-même.

Le livret d'*Agathocle et Monck* n'a jamais été attribué à Philippon-la-Magdeleine, pardonnez-moi cette petite rectification, mais à un M. Philippon, d'Orléans, qui était l'ami de Rippault et de Berthevin, et M. Sautelet ne se seroit, je crois, pas trompé en l'attribuant à tous les trois. Si vous attachez quelque importance à ce renseignement, je l'obtiendrai sans peine de M. Berthevin qui est à Paris.

Je connois la jolie édition du *prince* de Balzac dont vous me parlez, et les amateurs d'Elzevirs la réunissent depuis quelques temps au *Socrate chrétien*, pour compléter la collection du *Balzac* de ces habiles imprimeurs qui n'ont publié ni l'un ni l'autre.

Je vous remercie bien de vos deux jolis et savans écrits que j'ai lus avec un plaisir extrême, et je vous saurai un gré infini de ne me rien laisser ignorer de ce que vous publierez dans ce genre.

Je vous prie de croire, Monsieur, au plaisir que j'aurois de causer plus long-temps avec vous de nos jolies amourettes

(1) Le livre dont il s'agit ici, et qui est réellement *autre* que celui *connu généralement pour être de* Desboulmiers, est un recueil de pièces en vers intitulé :

Honny soit qui mal y pense ! Nouveaux contes et autres poésies, par M. V...M... — *Paris*, *Marchand*, an XIII, 1805, vol. in-12 de 176 pages, plus 4 feuillets liminaires, y compris titre et faux titre.

livresques, si je n'étois pas accablé par des travaux, qui, depuis trois semaines, ne me laissent qu'à peine le temps de dormir deux ou trois heures, et d'agréer l'assurance de la haute et parfaite considération, avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Charles Nodier,
De l'Académie françoise.

M. MERLIN, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, A PARIS.

Paris, 23 décembre (1830).

Mon cher maître,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me prêter le *Passerat* qui me sert à un travail actuel, et que je garderai pour nous, si nous ne l'avons, ce que ma triste jambe ne m'a pas permis de vérifier. Quant à ma bibliothèque particulière, il est trop court pour recevoir le maroquin que je dois à un si bon livre, et il m'en laisse désirer un autre.

Comme il y a long-temps que je ne vous dois point d'argent, et que cela me recherche un peu, votre vente présente m'a fait venir l'idée de profiter d'un moment où il n'y a pas grande concurrence d'acheteurs (le lendemain d'une révolution et la veille des étrennes), pour convoiter un livre que j'ai toujours passionnément désiré, et que je voudrois enchâsser avant ma mort sur mes trois dernières tablettes, où il serait *inter pares*. C'est le *Virgile* de 1676, grand papier, n° 1011; et je ne vous dirai pas quel jour il se vend ou s'est vendu, par l'excellente raison que la petite série où il est compris manque à votre table des vacations. S'il est aussi *très bel exemplaire* que vous dites, et qu'il ait la taille exigible de six pouces huit à neuf lignes sur une largeur correspondante, et *non pas autrement*, car la réduction de la taille qu'on vient d'appliquer à la conscription, ne passera jamais pour les Elzevirs, je le pousserois bien jusqu'à *300 fr.*, moyennant que vous me teniez bon pour vous les devoir trois mois. En tout autre cas, il n'y a rien de dit, vu que je me trouve tout juste assez riche aujourd'hui pour le *bon an* de mon perruquier. — Je vous avouerai que je compte là sur le malheur du moment qui pourroit faire passer ce volume à un prix très bas, et je serois fâché toute ma vie d'avoir manqué cette occasion, s'il est vraiment beau.

N. B. Vous n'oubliez pas qu'il y faut une carte !

Sur ce, mon cher maître, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, et qu'il vous préserve de coups à la jambe, de

palpitations de cœur et de phlegmasies de la vessie, car Pline a dit quelque part qu'il y avoit au moins là une bonne raison de se pendre.

Votre bien sincère et bien dévoué,

Charles Nodier.

P. S. M. Duval arrive ces jours-ci, et nous nous occuperons de votre paiement, pour lequel nous avons cent fois plus de bonne volonté que d'argent.

LETTRE DE M. CHARLES NODIER

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR.

Amiens, rue Gloriette, 8 février 1810.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser deux exemplaires des Prolégomènes d'un ouvrage considérable, encouragé par les conseils de quelques savans, parmi lesquels je serois fier de vous compter.

J'ai pu croire que la nature de cet ouvrage le rendroit digne d'occuper pendant une minute l'attention du plus grand des monarques. Je vous laisse à juger, Monsieur, si j'ai mal présumé de mon sujet, et si vous devez trouver bon de déposer ce faible tribut de mes respects aux pieds de Sa Majesté (1).

Dans tous les cas, Monsieur, je vous prie d'agréer l'assurance de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Le plus soumis et le plus dévoué de vos serviteurs,

Charles NODIER.

(1) D'après la demande qui lui en avoit été faite par M. Nodier, M. Barbier mit sous les yeux de l'Empereur l'opuscule intitulé : *Archéologue du système universel et raisonné des langues. Paris, Pierre Didot*, 1810, in-8° de 16 pages.

A MONSIEUR BARBIER,

BIBLIOTHÉCAIRE DE SA MAJESTÉ LOUIS XVIII.

Paris, 2 février 1819.

Monsieur,

J'apprends de vous-même, par la Revue Encyclopédique, que vous vous proposez de publier une nouvelle édition du Dictionnaire des auteurs anonymes et pseudonymes. Permettez-moi de vous adresser à ce sujet quelques renseignemens, qui, à la vérité, ne peuvent vous intéresser qu'autant que vous avez le projet de placer dans votre Olympe les Dieux inconnus de toutes les catégories.

On trouve à la bibliothèque du roi, dans la note des ouvrages déposés au commencement de l'année 1817, les *Œuvres du comte de Carolis* (1), avec l'indication suivante RÉCLAMÉ ET SUPPRIMÉ.

C'est moi, Monsieur, qui ai composé et fait imprimer cet ouvrage, à Marseille, chez Jean Mossy, imprimeur-libraire, in-8° d'environ 500 pages.

Ces œuvres contiennent les opuscules suivans :

1° Alceste ou le Misanthrope;

2° Essai sur le droit public;

3° Essai sur l'étude de l'histoire;

4° Essai sur la constitution politique et civile du Piémont;

5° Essai sur la vérité du christianisme;

6° Essai sur l'étude de la métaphysique;

7° Essai sur la théorie des mathématiques.

Ayant ma famille et mes biens en Piémont, ma patrie, je ne voulus pas publier cet ouvrage, sans en procurer connoissance à S. M. le roi de Sardaigne.

Le fait est que les ministres de S. M. désirèrent acheter l'édition entière. Elle passa dans leurs mains, et je la crois conservée à Turin au dépôt des affaires étrangères. Je n'en ai

(1) Voir *Dictionnaire des ouvrages Anonymes* (2e édition), n° 13,700.

pas même gardé un exemplaire pour moi. S. E. le Ministre de la police fit remettre les exemplaires déposés à M. le marquis Alfieri de Sostegno, ambassadeur de Sardaigne, sur la demande qu'il eut ordre d'en faire.

Le nom de Carolis est imaginaire; mais on doit trouver dans les registres de la Direction de la librairie, que l'imprimeur déclara avoir travaillé pour moi, ce qui doit être repeté dans le récépissé de dépôt, quoiqu'on y ait estropié un peu l'orthographe de mon nom.

Mon ouvrage étoit écrit dans un sens très pieux et très aristocratique; mais on crut y trouver une satire déguisée d'un certain ministre de S. M. le roi de Sardaigne, et ses collègues désirèrent lui épargner l'espèce d'éclat que la publication de cet ouvrage auroit pu faire dans mon pays. Avec le temps, il est cependant assez probable qu'il paroîtra en tout ou en partie, c'est-à-dire que S. M. en permettra la circulation.

Si maintenant vous voulez me faire l'honneur de placer le comte de Carolis parmi vos pseudonymes, il sera comme ces noms obscurs qui deviennent célèbres par leurs épitaphes.

Je vous prie de me pardonner, Monsieur, si je vous ai dérobé des instans que vous employez utilement, et je vous prie de croire à la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur de me dire,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le comte Charles PASERO DE CORNELIANO.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser deux remarques qui pourront servir à compléter l'article que M. A. D. a donné sur le poëme de *Joseph* dans le dernier numéro du Bulletin.

1° C'est à Tours qu'ont été imprimées les deux éditions qui

portent la date de Turin. On peut bien penser que les noms de *Benoist Fleury* et de *Julien Le Brun* n'étoient ceux d'aucun libraire de Tours. Selon Nyon (catal. de la Bibl. de La Vallière, seconde partie, n° 13,610), dom Morillon se trouvoit alors à Saint-Julien de Tours, maison de son ordre, où il avoit, dit-on, le teint basanné. Cette double circonstance auroit fait imaginer le second de ces noms.

Au numéro suivant du même catalogue se trouve porté un poëme sur le même sujet que M. A. D. n'a pas indiqué. C'est l'*Histoire du patriarche Joseph, mise en vers héroïques, en sept chants. Leyde, Luzai*, 1738, in-8°. Le nom de l'auteur seroit-il connu de l'un de vos lecteurs?

2° L'oubli reproché à la *Biographie universelle* a été réparé dans le supplément. L'article consacré à dom Morillon n'est guère que la reproduction de celui que dom Tassin a donné dans son *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, page 150.

Je n'ai pas sous la main l'*Histoire de Touraine*, par Chalmel, 1828, 4 vol. in-8°; il n'est pas probable qu'on y trouve quelques renseignemens de plus sur dom Morillon, et il ne seroit sans doute pas plus utile de consulter la *Lettre de Fr. Pinsson, avocat, touchant quelques personnes illustres dans la congrégation de Saint-Maur*. Paris, 1694, 8 pages in-4°.

Ce bénédictin, plus habile dans les affaires qu'en poésie, étoit procureur-syndic des monastères de sa congrégation situés dans le ressort du parlement de Bretagne. L'auteur de la *France littéraire*, tome VI, page 317, et celui de l'article du supplément de la *Biographie universelle*, LXXIV, page 402, en font un procureur-syndic au parlement de Bretagne, ce qui n'est pas la même chose assurément.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

D. D. L.

Beth...., ce 25 mars 1843.

LA COLLECTION DES MÉMOIRES

Relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au quinzième siècle, avec une introduction, des suppléments, des notices et des notes, par **M. GUIZOT**, *se compose des auteurs suivants :*

Tome 1. — Grégoire de Tours.
— 2. — Frédégaire. — Vie de Dagobert. — Saint Léger. Pépin le Vieux.
— 3. — Annales d'Éginhard. — Vie de Charlemagne. — Thégan. — L'Astronome Nithard, etc.
— 4. — Ermold le Noir.—Annales de Saint-Bertin. — Annales de Metz.
— 5. — Frodoard. — Église de Rheims.
— 6. — Abbon. — Chronique de Frodoard. — Chronique de Raoul Glaber. — Helgaud. — Adalbéron.
— 7. — Bouchard. — Hugues de Fleury. — Histoire de Vézelay.
— 8. — Suger.— Louis le Gros. — Louis VII. — Galbert.
— 9 et 10. — Guibert de Nogent. — Saint Bernard.
— 11. — Rigord. — Philippe Auguste.
— 12. — Guillaume le Breton. — La Philippide.

Tome 13. — Guillaume de Nangis.
— 14. — Pierre de Vaulx-Cernay.
— 15. — Histoire des Albigeois. — Guillaume de Puy-Laurens. — Gestes glorieux des François.
— 16, 17, 18. — Guillaume de Tyr. — Croisades.
— 19. — Bernard le Trésorier.
— 20. — Les croisades d'Albert d'Aix.
— 21. — Raymond d'Agiles.
— 22. — Jacques de Vitry.
— 23. — Raoul de Caen. Tancrède. — Robert le Moine.
— 24. — Foulcher de Chartres. — Odon de Deuil. — Croisade de Louis VII.
— 25, 26, 27, 28. — Orderic Vital. — Histoire des ducs de Normandie.
— 29. — Guillaume de Jumiéges. — Guillaume de Poitiers. — Vie de Guillaume le Conquérant.
— 30, 31. — Table générale et analytique des matières.

Ces renseignemens nous paroissent fort utiles pour les personnes qui aiment à étudier l'histoire. Chaque ouvrage se vend séparément.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

— On écrivoit de Posen, le 18 décembre :

« Dans le grand duché de Posen existent de riches trésors littéraires et historiques, consistant surtout en ouvrages anciens, manuscrits et imprimés, concernant ce pays même et tous les autres pays qui jadis formoient le vaste royaume de Pologne ; mais ces grandes collections se trouvent dispersées dans les domaines des nobles, de sorte que le public en est privé.

« Il y a quelques mois, M. le comte de Dezialynski, possesseur d'une bibliothèque de plus de 40,000 volumes, dans son domaine de Durnyk, résolut de la rendre accessible au public, et, à cet effet, il la fit transporter à son hôtel dans notre capitale, où elle est maintenant ouverte à tout le monde. M. Dezialynski y a fait établir une salle pour les travailleurs, et il vient d'organiser le prêt des livres de cette bibliothèque.

« Ce bel exemple a déjà trouvé un imitateur en M. le comte de Raczynski, qui, lui aussi, a fait transférer à Posen sa riche bibliothèque, où il admet le public tous les jours. Il a même destiné une somme de 6,000 florins (environ 16,000 fr.) par an à l'achat de nouveaux livres pour augmenter cette bibliothèque. »

Cet exemple offert par les pays étrangers à la France ne sera malheureusement pas suivi. Le marquis de Mejanes a bien légué sa bibliothèque à la ville d'Aix, comme Mazarin avait légué la sienne à un collége de Paris ; mais ces faits, si honorables pour les lettres et pour les hommes éclairés qui leur ont rendu ce dernier hommage, ne se renouvelleront plus chez nous. Car, il faut le répéter, nous n'avons plus de bibliothèques particulières en France, plus de bibliothèques de famille, qui s'amassent et se forment de génération en génération, plus de bibliothèques de littérateurs et de savans, qui se développent largement pendant la vie de leurs propriétaires. Il n'y a que des bibliothèques publiques, et chacun compte sur elles avec une incroyable insouciance de propriété en fait de livres. Com-

bien d'académiciens ne laissent à le [illegible] rt [illegible] ne centaine de volumes dépareillés! De là aussi [illegible] des bibliothèques publiques. Il y a environ deux siècles. A cette époque, Paris contenoit plus de cinq cents bonnes bibliothèques; maintenant on n'en compteroit pas cinquante dans toute la France.

— Le sixième volume du grand ouvrage de M. Paulin Paris sur les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi vient de paroître. Le savant académicien a réuni dans ce volume une foule de notices précieuses au sujet des anciens poëmes de chevalerie qu'il connoît si bien, et dont plusieurs ont été déjà publiés par ses soins. Cet excellent Catalogue raisonné n'a pas d'analogue en France. Il faut aller en Italie et en Allemagne pour y trouver les Catalogues de Lambecius et de Bandini, auxquels on peut comparer le travail consciencieux de M. Paulin Paris. C'est la meilleure continuation qu'on puisse donner aux premiers volumes des *Notices des manuscrits*, où l'on ne trouve plus que l'examen des manuscrits orientaux.

Bibl. J. All. D. A.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 2. — Février 1845.

93 **Andreini.** L'Adamo, sacra representatione di Giò B. Andreini Florentino. Allam. Christ. di Maria de Medici, reina di Francia. Dedicata *ad instanza di Geronimo Bordoni. In Milano,* 1617, 1 vol. pet. in-4, v. f., tr. d. . . . . 45—»

Bel exemplaire.

94 **Aubery.** Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande et des autres provinces unies. *Suivant la copie impr. à Paris (Holl., Elzev.), J.-B. Coignard,* 1674, in-12, vel. . . . . 10—»

95 **Art d'assassiner les rois** (l'), enseigné par les jésuites à Louis XIV et Jacques II, où l'on découvre le secret de la dernière conspiration formée à Versailles, le 3 de septembre 1695, contre la vie de Guillaume III, et découverte à Witehall, le 2 mars 1696. *Londres,* 1666, in-12, d.-rel., non rogné. . . . . . . 27—»

96 Andreæ Baccii de gemmis et lapidibus pretiosis, eorumq. viribus et usu tractatus, italica lingua conscriptus, nunc vero in latinum conversus. *Francofurti,* 1603, in-8, mar. vert, tr. dor. . . . . 18—»

Exemplaire de de Thou.

6

97 **Adrian.** Houtyu. Monarchia Hebræorum quæ est de Hebræorum probatio ab Abramo ad dispersam gentem. *Lugd.-Batav.*, 1795, 1 vol. in-12, demi-rel., cuir de Russie, non rogné.. . . . . 15—»

98 **Advis** fidèle aux véritables Hollandais touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et Swammerdam, et les cruautés inouïes que les François y ont exercées (par Wicquefort). (*Holl.*, *Elzev.*) 1673, pet. in-12, vél. (130 mill.,—4 p. 9 lig.). . . . 10—»

99 **Antonius de Arena** provençalis de bragardissima villa de Soleriis ad suos compagnones, etc. 1670, in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Padeloup*). . . . 25—»

100 **Adraste**, tragédie, par le sieur Ferrier. (*A la Sphère.*) *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1681, pet. in-12, mar. r. (*Jansèniste, Duru.*) . . . . 12—»

101 **Ars oratoria.** Ars epistolandi supra scriptiones epistolarum. Et ars memorativa Jacobi Publicii Florentini. *Erhard'Ratdolt....... Impressioni mirifice dedit M.CCCC.XC.VIII. Kal'. februari.* Avec la marque de cet imprimeur. Petit in-4 goth., demi-rel., 66 feuill. figures en bois, alphabet sing. . . . . . . 35—»

Ce sont trois traités sur l'art oratoire, l'art d'écrire et les moyens d'aider la mémoire.

Les deux premiers présentent le résumé complet des principes de rhétorique, tels qu'on les comprenait au xve siècle, le troisième est un cours ingénieux de mnémonique; les gravures sur bois qui accompagnent cette dernière partie forment la démonstration figurée du système de Jacobus Publicius.

Ce livre est rare et curieux; voir le *Manuel du libraire*, au mot *Publicius*, et le n° 1258 du catalogue de M. Leber, où se trouvent deux lettres prises dans cet alphabet singulier.

102 **Bauhini** (*Gasp.*) de lapidis Bezoar orient. et occident. cervini item et germanici ortu, natura, differentiis, veroque usu, ex veterum et recentiorum placitis, liber. *Basileæ*, 1613, in-8, mar. vert, tr. dor. . . 15—»

Exemplaire de J.-A. de Thou.

103 **Blanchi** (*Francisci*). Dictionarium latino-epiroticum, una cum non nullis usitatioribus loquendi formulis. *Romæ, typis sac. Congr. de Propag. Fide*, 1635, pet. in-8, v. r., fil. *Ex. Nodier*. . . . . . 28—»

104 **Balthazar de Castillon**, le courtisan. *Paris*, 1545, pet. in-12, mar. vert, dent., tr. dor. (*Bozerian*). 15—»

105 **Briquet** et Braquet. Dialogue au sujet du petit almanach de nos grands hommes. in-18 br., n. r. 5—»

105 bis **Buffon**. Ses œuvres complètes, mises en ordre et précédées d'une notice historique, par A. Richard, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, suivies de deux volumes sur les progrès des sciences physiques et naturelles depuis la mort de Buffon, par le baron Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences. *Paris*, 1826, 32 vol. in-8, et 32 liv. figures coloriées. . . . . 90—»

Broché avec couverture imprimée. Publié en 330.

106 **Chirius consultus** Fortunatianus. Hoc in volumine aureæ hæc opuscula continentur. Pet. in-4, rel., sans lieu ni date d'impression. . . . . . . 18—»

On trouve réunis dans ce volume : les trois livres de rhétorique les computs et la dialectique, de Ch. Fortunatianus, historien et rhéteur, qui florissoit au IIIe siècle, du temps de Gordien, et la traduction latine, faite par le grec Théodore Gaza, de quelques préceptes de rhétorique laissés par Denis d'Halicarnasse, l'auteur des *Antiquités romaines*. Ce recueil est rare. Brunet n'en cite qu'une seule édition in-4; cependant notre exemplaire offre des différences assez notables avec celui que décrit le *Manuel* pour laisser supposer qu'il y en a eu au moins une seconde dans ce format.

73 feuillets y compris le dernier qui est blanc.

107 **Cicero** de proprietatibus terminorum (Au dernier feuillet). *Impressum Auguste oer Anthonium Sorg. anno salutis millesimo quadringentesimo octuagesimo octavo.* Pet. in-4 goth., demi-rel. . . . . . . 15—»

Édition rare citée dans le *Manuel du libraire*.

Ce petit opuscule attribué à Cicéron renferme les données les

plus exactes pour l'appréciation de la valeur d'un grand nombre de mots latins.

Ouvrage utile à ceux qui cultivent les lettres latines.
36 feuillets, y compris le dernier qui est blanc.

108 XII **Cæsarum** romanorum imagines e numismatibus expressæ et historica narratione illustratæ. *Antverpiæ*, 1603, in-4, vél. Dans le même volume : Deorum dearumque capita. 1602, in-4 vél. . . . . 24—»

Tous ces médaillons sont entourés d'ornemens très variés et très remarquables par leur composition et leur originalité.

109 **Cheverny.** Mémoires d'estat, sous le règne des roys Henry III et Henry IV. *Paris*, 1664, 2 vol. in-12, v. fauve. (*Simier.*). . . . . 8—»

110 **Conférence** sur les interests de l'estat présent de l'Angleterre touchant les desseins de la France. (*Sans lieu d'imp.*,) 1668; in-12, demi-rel., mar. vert. 12—»

On voit dans ce petit traité que notre rivalité avec l'Angleterre se ressemble de tout temps!...

111 **Danse** (la) aux aveugles, et autres poésies du xv° siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (par Michault). *Amsterdam*, 1749, pet. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 25—»

112 **Défense** des beaux esprits de ce temps contre un satyrique, dédiée à messieurs de l'Académie françoise (par Jacq. Carel, sieur de Sainte-Garde). *Paris*, 1673, 1 v. in-12, vél. . . . . 5—»

113 **Erotemata** Chrysoloræ (græce). *Venetiis*, *Aldus*, 1517, in-8, mar. bleu, large dent., fil., tr. dor. doubl. de moire, dent. mors. (*Bozerian*). . . . . . 24—»

Exemplaire parfait de conservation.

114 **Essai** philosophique sur l'ame des bêtes, où l'on traite de son existence et de sa nature, et où l'on mêle par occasion diverses réflexions sur la nature de la liberté, etc. (par Boullier). *Amsterdam*, *Changuion*, 1728, in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Du Seuil*). . . . .

115 **Frontini** (Sex. Jul.) Strategematicon sive de solertibus ducum factis et dictis libri quatuor. *Lugd.-Bat. et Amstel.*, 1675, pet. in-12, br., non rogné. .

116 **Formulaire** de consentement des églises réformées de Suisse sur la doctrine de la grâce universelle..., trad. en français, avec des remarques. (*Sans aucune indication, probablement : Hollande, vers* 1726.) In-12. mar. v., tr. dor.

Une note qui se trouve jointe au volume indique Jean-Henri Heidogger, professeur de théologie à Zurich, comme l'auteur de ce Formulaire.

117 **Frenicle**. Ses premières œuvres poétiques. *Paris*, *Toussainct du Bray*. 1625, in-8. mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . .

118 **Hadriani** (*Arn.*) medici emblemata ejusdem ænigmatum libellus. *Antuerpiæ*, 1565, in-8. v. f., fil., tr. dor., *gravures en bois et texte encadré.* . . . .

119 **Histoire** de l'Eglise, 5 vol. : le 1er, écrit par Eusèbe; le 2e, par Socrate; le 3e, par Sozomène; le 4e, par Théodoret; le 5e, par Evagre; traduits par le président Cousin. Suivant la copie de *Paris* (*Hollande*), *Damien Foucault* 1686. 5 vol. pet. 8 vel, non rogné. 70—»

120 **Histoire** de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, traduite de l'Espagnol en Français, par *M. R. Gautier*. C. d'état. *Paris N. Buon* 1620. 1 vol. in-8. vel. . . . . 10—»

121 **Histoires** des procédures criminelles et de l'exécution des trois contes, François Nadasdi, Pierre de Zrin, Franz Christoff Frangespan, fidellement traduit sur l'exemplaire allemand, imprimé par ordre et avec privilége de Sa Majesté impériale. *Amsterdam*, *Herman Allard*, 1672, in-12. dos de v. . . . . 10—»

122 Histoire de Dom Antoine, roy de Portugal, tirée des mémoires de Dom Gomes Vasconcellos de Figueredo, par Madame de Saintonge. *Suivant la copie de Paris*,

Amst., 1696, pet. in-12. d.-rel., v., front. gravé (*Simier.*) . . . . 6—»

123 **Joannis Boteri** Benesii amphitheatridion. Hoc est Parvum amphitheatrum, cui pauca mundi theatra comparare vix ullum anteponere amphitheatrum possis. Ex Italico in latinum versum. Cum gratia et privilegio ad annos quindecim. *Lubecæ, apud Laurentium Alberti anno M. D. C.* Petit in-4. parch. . . 25—»

Tableau historique à l'usage du XVIIe siècle, dans lequel on trouve, avec l'énumération des Monarques et Princes de l'univers alors connus, de nombreux détails sur les limites, la population, les productions et les forces militaires des différents Etats.

Outre les documents matériels que ce livre fournit pour l'histoire générale des peuples, il est curieux d'y voir comment un publiciste de voilà 245 ans, apprécioit les grandes puissances Européennes.

Cette traduction, sans nom d'auteur, paroît n'être qu'un abrégé de l'ouvrage plus complet, composé par le docte Boterus de Bène en Piémont, successivement secrétaire de Saint-Charles Borromée, et précepteur des enfants de Charles Emmanuel, duc de Savoie.

Cet ouvrage n'est point cité dans le *Manuel*.

124 **Legouvé** ; mort d'Abel, tragédie. *Paris J. C. Mérigot*, 1793. 1 vol. in-8. fig. et eaux-fortes. . . . 18—»

Exemplaire en grand pap. vél., avec figure avant la lettre et eaux-fortes.

Une longue lettre autographe de l'auteur a été ajoutée à cet exemplaire.

125 **Lucæ** (*Francisci*). Brugensis notationes in Sacra Biblia, quibus variantia discrepantibus exemplaribus loca summo studio discutiuntur. *Antuerpiæ, Christ. Plantinus*, 1580, in-4. mar. r., fil., tr. dor. . . 30—»

Bel exemplaire de J.-A. de Thou.

126 **Morale galante**, ou l'art de bien aimer, dédié à monseigneur le Dauphin (par le Boulanger). *Paris, Claude*

Barbin (*Hollande, à la Sphère,* 1679), 2 part. en un vol. pet. in-12. v. r. f. tr. dor. front. gravé. (*Thouvenin*). . . . . 10—»

127 **Mausolée royal** dressé pour l'immortelle mémoire d'Henry IV, rci de France et de Navarre, dans l'église de Saint-Jean-de-Lyon, *Paris,* 1610, in-8. mar. vert., fil., tr. dor. (*Derome.*). . . . . 25—»

128 **Mémoires** de M. de L. R. (La Rochefoucalt) sur les brigues à la mort de Louis XIII, etc. *Cologne, à la Sphère,* 1664, pet. in-12. mar. rouge, compt., fil., tr. dor., doublé de mar. r., dent, compt. (*Anc. rel.*) . . . . 15—»

129 **Raillerie universelle** (ou quatrains moraux et satiriques), dédiée au cardinal de Richelieu (par le baron du Puiset). *Paris, Targa,* 1625, in-8. mar. r., fil., compt., tr. dor. (*Anc. Rel. de le Gascon.*) . . . . 12—»

130 **La mort** de Louis XVI, tragédie, suivie de son testament, et d'une lettre à son confesseur. *Paris,* 1797.— La mort de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, tragédie en cinq actes et en vers, faisant suite à la mort de Louis XVI. *Paris,* 1797, in-18. v. fauve. (*Simier.*) . . . . 12—»

131 **Le marchant converti**, tragédie excellente en laquelle la vraye et fausse religion, au parangon l'une de l'autre, sont au vif représentées. (*Sans lieu d'imp., Gabriel Cartier.*) 1582, in-16. mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel. Derome*). . . . . 40—»

132 **Memorie** overo diario del Card. Bentivogli. *In Amst.,* (*Elzev.,*) 1648, petit in-12. mar. v., tr. dor., rel. à la janséniste, mors à filet. (*Koehler.*) . . . . 15—»

133 **Metamorphosis** ouidiana moraliter a magistro Thoma Walleys anglico de professione predicatorum ; sub sanctissimo patre Dominico explanata. *Parrhisiis,* 1509, in-4. goth. cart. (*Très rare.*) . . . . 15—»

134 **Novum testamentum** græcum. *Lutetiæ*, 1546, in-12. mar. [illegible] à *compart.*, fil., tr. dor. . 25—»

Belle et curieuse reliure ancienne sur un livre toujours recherché. (V. Brunet.)

135 **Orloge** des princes. *Paris, Gaillot Dupré*, 1540. 1 vol. p. in-fol. goth., v. an. r. avec *riches comp. or. D. Tr. Curieuse reliure du temps, genre* Grolier. . 80—»

136 **L'oraison** que feit Crispe Saluste contre Marc Tulle Ciceron, plus l'oraison responsive à celle de Saluste, avec deux autres oraisons dudict Crispe Saluste à Jules César, le tout translaté de latin en françois, par Pierre Saliat. *Parisiis, ap. Simonem Colinæum*, 1537, in-8. v. gr. . . . . 35—»

Très rare.

Volume très rare, imprimé en caractères italiques. On y trouve la pièce suivante, imprimée en même temps par le même imprimeur et en mêmes caractères : « Élégie nuptiale présentée à très noble et très illustre princesse Madame Magdelaine, fille de France (Magdelaine de France, quatrième fille de François I[er] et de Claude de France, mariée à l'âge de 16 ans et morte en 1537), le lendemain de son mariage célébré avec le roi d'Escoce (Jacques Stuart V), le 1[er] janvier 1536). » 4 ff.

137 **Opuscule** très excellent de la vraie philosophie naturelle des métaux, traictant de l'augmentation et perfection d'iceux, par N. Zacaire Guiennois, plus le traitté de M. Bernard Allemand. *Lyon, Pierre Rigaud*, 1612, pet. in-12. mar. vert, comp., dent. fil., tr. dor., doubl. de moire dent. (*anc. rel. de Bradel-Derome*). . . . . 18 – »

138 **Olympiæ** Fulviæ Moralæ mulieris omnium eruditissimæ latina et græca quæ haberi potuerunt monumenta etc. (auct. Cœlio Secundo curio). *Basileæ*, 1558, pet. in-8. mar., bl. fil. tr. dor. (*Koehler*). . . . 15—»

139 **Proverbiorum et adagiorum veterum Polydori Vir-**

gilii urbinatis. . . . .
. . . . *Parrhisiis*. . . . *Johannis Petit et Egidii de Gourmont. Impressum anno MDVIII*, avec la marque de Jehan Petit. . . . . 18—»

Cette édition offre de plus que celle de Venise de 1503, des notes marginales et une table alphabétique.

Au bas du verso de l'avant dernier feuillet, les éditeurs s'excusent *en latin* de n'avoir pas tenu la promesse qu'ils ont faite en commençant, à savoir : d'ajouter des caractères grecs là où ils manquoient, sans doute, dans une édition précédente; disant qu'il en a été ainsi ni par incurie ni par ignorance, mais par le manque de caractères exacts et la précipitation avec laquelle l'édition a été faite, remettant au premier jour à exécuter ce qu'ils ont promis. D'où l'on peut tirer cet enseignement; c'est qu'alors les impressions grecques étoient au moins choses rares à Paris, et que l'honneur de les rendre populaires devait être l'œuvre d'Henri Estienne, 46 feuillets.

140 Proverbiorum libellus petit in-4. de 68 feuillets, d.-rel. . . . .

Le recto du second feuillet porte : *Polydori Virgilii urbinatis presbiteri ad illustrissimum principem Ubaldum urbini ducem prefatio*. Le dernier feuillet in fine : *Impressum Venetiis per Johannem de Cereto de Tridino alias Tacuinum.* DIII (1503) *die primo mensis julii*. . . . . 18—»

C'est un recueil de proverbes et d'adages, accompagnés de commentaires fort étendus, qui en expliquent l'origine.

Polydore Virgile se place par son érudition à la tête des paremiographes, et seroit d'après l'abbé Ladvocat le premier des modernes qui auroient traité ce sujet.

Cette édition paroît être la seconde qui ait été faite à Venise ; Brunet en cite une antérieure de quelques années.

141 Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour la princesse de Conty, écrite en forme de lettres à une personne de qualité par le comte D...... *Cologne, Pierre Marteau*, 1707, 1 vol. petit in-12. mar. rouge, fil., tr. dor. . . . . 15—»

142 **Sophonisba** del Trissino *Roma.* per L. V. Scrittore. 1723. 1 vol. in-8. v. br., tr. d., anc. r... . 78—»

Curieuse reliure italienne avec un joli compartiment, avec un Y croisé pour chiffre. On lit sur le premier feuillet les quelques lignes suivantes : « Bourdeille, je t'envoye Sophonista, tu le liras et me le viendras rapporter et m'en dire ton advis, adieu ma chère ame). »

Exemp. bien conditionné d'un livre que l'on trouve rarement en bon état.

143 **Speculum** visionis. *Nuremb.* 1508. 1 vol., fol. v. gr. fil. fig., en bois très curieuse. . . . . . 60—»

144 **Thesaurus** græciæ linguæ, ab Henr. Stephano constructus, *exudebat* H. *Stephanus* 1572. — Glossaria duo, ibid., 1573, 4 vol., appendix libellorum ad thesaurum græcæ ling., 1572, 1 vol., les 5 in-fol., mar. rouge, larg. dent., tr. d., doublés de satin réglé. — Appendix ad thesaurum græcæ ab H. Stephano constructum A. ad lexica Constantium et Scapulæ studis et labore dom. Scott. Londini *typis Jac. Bettenham*, 1745, in-fol. 2 v. mar. roug. large dent., tr. dor., doublé de tabis réglés. . . . . 750—»

Reliure semblable à celle du Thesaurus. Cet exemplaire G. P. a ete payé 1,575 fr. à la vente Macharty.

145 **Trésor** des trésors de France, vollé à la couronne par les incogneus faussetez, artifices et suppositions, commises par les principaux officiers de finance, etc. 1615, 1 vol. in-8. (*Bel ex. d'anc. rel.*). . . 18—»

146 **Triomphes** de Louis le juste (poème), dédiés à Sa Majesté, par un religieux de la compagnie de Jésus, (par le P. Florent Bon, masqué sous le nom de Philante.) *Rheims*, 1630, 1 vol. in-32. mar. r., f., tr. dor. *Koehler.*) . . . . 12—»

147 **Vertot.** Histoire des révolutions de Suède. *Paris, Brunet*, 1696, 2 vol. in-12. mar. rouge, fil., tr. dor., (*Anc. rel.*) . . . . 15—»

148 **Ant.** de Vera et Figueroa. Histoire de l'empereur Charles V. trad. d'espag. en françois par le sieur du Perron Le Hayer. *Bruxelles, Foppens* (*Elzev.*), 1663, petit in-12. vél. portr. (133 mill., — 4 p. 10 l. 1/2.) . . . . 10—»

149 **Vie** de Michel l'Hôpital, chancelier de France. *Londres*, 1764, in-12. mar. rouge, fil., tr. dor., portr. (*Anc. rel. avec armoiries.*) . . . 8—»

149 bis **Voltaire.** Ses œuvres complètes, avec des remarques et des notes historiques, scientifiques et littéraires, par MM. Auguis, Campenon, Daunou, Louis Dubois, Etienne, Charles Nodier, etc., etc. *Paris*, *Delangle frères*, 1834. 97 vol. in-8, y compris les deux volumes de table de table : papier jésus vélin. 95— »

Broché avec couverture imprimée.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

150 **Aymary** *Rivallii* Delphinatis, de Allobrogibus libri IX, ex autographo codici bibliothecæ regis edite. Cura et sumptibus Alfredi de Terrebasse. *Viennæ Allobrogum.* — 1844, in-8. cart. en toile. . . . 10 fr.

Importante chronique pour l'histoire locale; l'ouvrage est précédé d'un préliminaire historique, littéraire et bibliographiques.

151 **Jeux** de cartes, tarots et de cartes numérales du XIVe au XVIIIe siècle représentés en 100 planches, dont 21 coloriées, avec un précis historique et explicatif publiés par la société des bibliophiles françois. *Paris, 1844, in-folio. cart.*

L'un des 26 exemplaires tiré sur grand papier.

152 **Notice** historique et bibliographique sur la légende du Juif-Errant. par G. B. de B., tiré à 50 exemplaires. *Paris*, 1845. . . . . 1—»

153 **Organisation** des bibliothèques dans Paris, par le comte de Laborde, membre de l'Institut. *Paris*, 1845, in-8 (1). . . . . 1—»

Cette première lettre spéciale à la Bibliothèque Royale démontre d'une manière péremptoire, comme déjà j'ai eu l'occasion de le faire, combien le déplacement de la Bibliothèque Royale seriot pernicieux, déplorable pour sa double conservation. M. Delaborde, mieux que qui que ce soit, peut, par comparaison, regretter que nos dépôts, en général, ne soient pas mis dans un ordre plus parfait. Il a beaucoup voyagé à l'étranger, et il a remarqué avec un dépit jaloux combien nous avons à envier à d'autres pays, non sous le rapport de la richesse, mais par le bon ordre et par l'importance que l'on a mis partout à former des catalogues de chaque bibliothèque, qui donnent une si haute idée de sa richesse.

C'est ici le lieu de répéter ce que j'ai déjà dit : Voyez *Bulletin du Bibliophile*, n° 11, année 1841, IVe série, page 507, que le catologue de la Bibliothèque Royale est très facile à faire, que quatre années et 100,000 fr. suffisent et au delà pour l'avoir tout imprimé, si l'imprimerie royale en fait les frais. Cela en vaut pour tant la peine! J. T.

154 **Rapport** sur les fouilles d'antiquités faites à Aix, en 1843 et 1844, par M. Rouard. Aix, 1844, in-4. br.

155 **Jules Jacquin** et **Jules Duesberg**. Rueil le château de Richelieu, la Malmaison, avec pièces justificatives. *Paris*, 1845. vol. in-8. br. avec 24 gravures. 9—»

Jusqu'ici, à part quelques localités priviligiées où le public vient se divertir le dimanche, à part les villages dont les fêtes patronales ont la vogue, le reste n'existoit pas pour le plus grand nombre des Parisiens. Et pourtant, les innombrables bourgades disséminées autour de la capitale offrent tous les genres d'intérêt; elles réveillent de curieux souvenirs; elles renferment des monuments dont quelques uns sont d'une haute importance; on y trouve parfois des mœurs et des coutumes qui remontent aux plus anciens temps : faire une excursion aux environs de Paris, c'est voyager, pour ainsi dire, dans notre histoire.

Avec les matériaux fournis par les prédécesseurs, étendus et rectifiés par de nouvelles recherches, fécondés par la méditation de Piganiol et l'abbé Le Beuf, l'auteur a eu soin de donner à ce travail un intérêt d'actualité, d'y joindre les documens relatifs aux temps modernes, et n'a rien négligé pour rendre ce livre instructif et des plus attachants.

(1) Nous attendons la deuxième publication pour analyser l'ouvrage, qui mérite une attention toute particulière.

2293 Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD,
A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES
DE L'ÉDITEUR.

N° 3. MARS.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.
1845.

Table des matières contenues dans le n° 3 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
8747 Rue Bailleul, 9 et 11

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

LETTRE A UN AMI (1), SUR LA SUPPRESSION DE LA CHARGE DE BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI, ET SUR UN MOYEN D'Y SUPPLÉER, AUSSI ÉCONOMIQUE QU'AVANTAGEUX AUX LETTRES.

Dans un cercle de nouvellistes, où je me trouvois pris, je ne sçais comment, un d'eux annonça, il y a quelques jours, que M. L. N. perdoit sa place (2), et que son successeur, M. C... A... B... étoit déjà nommé ; un autre dit que ce successeur étoit M. L... ajoutant que la nouvelle venoit de bon endroit. Pas un mot de tout cela, Messieurs, repris-je avec vivacité; il est, au contraire, très-sûr qu'il n'y a rien encore de fait à cet égard; mais si l'on se décidait à ôter à M. L... N... cette charge, j'ai un moyen de vous accorder tous deux sur le choix de son successeur. Ce ne seroit aucuns de ceux que vous venez de nommer. Je supprimerois tout simplement la charge (3). Je ferois plus, je renverrois tous les subalternes, et je confierois ce dépôt à un corps de vrais sçavants, à un corps qui le gar-

(1) Le morceau qu'on va lire intéressera, nous aimons à le croire, nos lecteurs. Il est du célèbre abbé Mercier de Saint-Léger, qui le fit imprimer à très petit nombre, sur la fin de l'année 1787, en réponse à la brochure de Cerra, intitulée : *L'an 1787, Précis de l'administration de la Bibliothèque du roi, sous M. Le Noir.* Nous donnerons plus tard ce *Précis.* Il pourra fournir matière à des comparaisons intéressantes :

Il est inutile d'avertir que les plans exposés dans la lettre que nous publions, *étoient impraticables*, même en 1787. C'étoit donc un jeu d'esprit plutôt qu'une proposition sérieuse. Mais en faisant la part du paradoxe, il reste un grand nombre d'idées saines, judicieuses et applicables, dont il est encore aisé de faire aujourd'hui profit.

(2) M. Le Noir ne perdit pas alors sa place. Il donna librement et très judicieusement sa démission volontaire en 1790.

(3) La charge de *Bibliothécaire* du roi étoit une des heureuses inspirations de l'ancien régime : on avoit depuis essayé de la remplacer par un *conseil de conservateurs*, dont le président annuel ou bis-annuel n'étoit que le *primus inter pares.* Il en résulta un défaut de responsabilité personnelle, à l'égard du ministre, dont M. de Salvandi fut le premier, en 1838, à sentir

deroit très bien et qui le garderoit gratuitement. Par là je ferois une économie de gages et de gratifications, donnés jusqu'ici à une multitude de commis qui ne font rien, ou pas grand' chose. Je suis sûr que le public n'en seroit qu'infiniment mieux servi, et que ce dépôt, si nécessaire aux gens de lettres, qui n'en jouissent que deux fois la semaine, leur seroit enfin ouvert tous les jours de l'année sans distinction, de même que la bibliothèque impériale à Vienne (1).

Quel est donc votre corps de sçavants, s'écrièrent tous les assistants? Parlez, parlez donc, Monsieur. — Celui des bénédictins de la Congrégation de-Saint-Maur. A ce mot, un souris dédaigneux se peignit sur tous les visages. Quoi! des moines à la tête d'un pareil dépôt. Des moines, officiers publics? La bibliothèque du roi livrée à tous ces frocs! Le beau spectacle, en vérité! — Oui, Messieurs, oui et vingt fois oui, ayez la complaisance de m'entendre, et ne dédaignez pas mon idée avant que je vous l'aie développée. Il me sera bien aisé de prouver que des moines sont aussi propres que d'autres à remplir cette place importante dans la littérature. Je n'aurai guère de peine ensuite à effacer le vernis de ridicule, dont vous couvrez, sans raison, mon projet de réforme.

Quelles sont les qualités essentielles à des bibliothécaires du roi, c'est-à-dire à des hommes chargés de la conservation et de l'amélioration d'un des plus vastes dépôts de littérature; à des hommes qui doivent être en état de répondre d'une manière satisfaisante aux gens de lettres, aux sçavants de tous les ordres, au mathématicien, à l'historien, au jurisconsulte, comme

les inconvéniens. Il nomma donc un *directeur* investi d'une autorité assez analogue à celle de l'ancien bibliothécaire. Restoit au milieu de nos exigences parlementaires, académiques, universitaires, etc., etc., la difficulté d'un choix parfaitement heureux sous tous les rapports. Car, après tout, qui veut la fin doit vouloir les moyens.

(1) Voyez le Journal général de France, de l'abbé de Fontenay, du 7 juin dernier, n° 68, page 270. — Au reste, notre anonyme exagère ici. Longtemps avant la Révolution, tous les gens de lettres étoient admis *tous les jours* dans les différentes sections de la Bibliothèque du roi. Seulement c'étoit une sorte de faveur nominale; tandis que le vendredi et le mardi l'entrée étoit, comme aujourd'hui, le droit acquis de tout le monde.

au théologien, à l'amateur de la littérature légère, ainsi qu'à l'érudit le plus profond? Il faut d'abord qu'ils aient reçu la meilleure éducation littéraire. Après les cours ordinaires des belles-lettres, de philosophie et de théologie, ils doivent avoir pris au moins une teinture des autres sciences, s'être appliqués d'une manière très-particulière aux langues mortes et vivantes, s'être livrés à des études longues et approfondies, avoir de bonne heure contracté l'habitude du cabinet, par une vie réglée et uniforme, et s'être accoutumés à un travail suivi, même opiniâtre, et néanmoins facile (1). Des gens qui ont besoin de travailler à leur fortune, ne sont pas propres à remplir un pareil emploi; du moins il est constant qu'ils ne le pourront pas remplir aussi bien que des hommes isolés, assurés d'une existence honnête, ainsi que de tous les besoins de la vie, et qui, par l'effet d'une éducation sévère ne connaissent aucuns des soins qui donnent tant de soucis, tant d'inquiétudes, et qui consument tant de temps dans la société ordinaire. Cela posé, peut-on contester que des religieux ne soient pas plus propres que des personnes de tout autre état à remplir les places dont il s'agit, et qu'une congrégation régulière ne soit constamment en état de fournir de pareils sujets, une fois qu'elle en aurait pris l'engagement? Or, si parmi ces corps religieux il en existe un assez bien renté pour n'avoir aucune inquiétude sur l'entretien de ses membres, assez jaloux de sa propre gloire pour que les travaux les plus vastes ne l'effraient pas, on conviendra sans peine que la Congrégation de Saint-Maur est le corps religieux qui paraît mériter, pour notre objet, la préférence sur les autres. Dans cette congrégation, à qui l'Eglise et la littérature ont des obligations si étendues, je vois une suite de sçavants livrés par goût, par habitude, par sentiment, à tous les travaux de l'érudition. Si ce corps étoit chargé de fournir à la bibliothèque du roi des sujets qui, sous l'autorité immédiate du ministre de Paris, auroient soin de ce dépôt, s'occuperoient de son amélioration, en feroient connoître les richesses de tout genre par des

(1) Tel doit être un bibliographe véritable.

catalogues qui, dans de pareilles mains, ne prendroient pas plus de dix à douze ans (1), qui en feroient régulièrement le service public ; n'est-il pas évident que la bibliothèque royale gagneroit infiniment à une pareille innovation ? Un corps tel que celui-là fourniroit successivement, et sans interruption, des sujets élevés pour la chose, et l'on ne verroit jamais de pareilles places accordées à la vanité, à la médiocrité, je dirois presque

(1) L'impression du catalogue de la Bibliothèque du roi date de l'année 1739, que parut le premier volume ; à l'année 1750, que parut le dernier. Aujourd'hui le public n'en possède encore que dix ; sçavoir : quatre pour les manuscrits orientaux, grecs et latins ; trois pour les livres imprimés de théologie ; deux pour ceux des belles-lettres, et un pour ceux de jurisprudence. En comptant ce qui reste à donner, et les acquisitions faites depuis 1738, on n'a guère fait que la moitié de l'ouvrage ; si donc on continue cette besogne, comme elle a été commencée, il s'écoulera encore cinquante ans, avant que le public jouisse du catalogue entier, *tantæ molis erat* * ! Et encore quel catalogue, et comme il est fait, bon Dieu ! c'est à ceux qui connoissent ceux de la Vaticane et de la Casanate à Rome, de Saint-Marc et de Nani à Venise, du grand duc de Toscane, de Malatesta à Césene, de l'abbaye de Saint-Michel de Murano, de Berne, de Genève, etc., etc., qu'il appartient de porter un jugement sur ces dix volumes in-fol., qui se font fait attendre pendant cinquante ans **.

* Ce terme de cinquante ans a toujours été pour la *furia francesa* insupportable. Afin de ne pas remettre à cinquante ans l'achèvement de l'œuvre la plus importante, on préfère ne pas la commencer. Qu'est-ce pourtant qu'un demi-siècle dans l'histoire d'un établissement dont la destination doit être éternelle ! On ne devineroit pas la raison avouée du refus fait tout nouvellement par l'administration de la Bibliothèque du roi, de concourir à la continuation d'un catalogue raisonné des manuscrits, commencé depuis 1837 ; cette raison la voici : Un des conservateurs fit observer qu'il faudroit une cinquantaine d'années pour l'entier achèvement du susdit catalogue raisonné. Cependant, on pourroit à la rigueur diminuer la force d'une objection de cette nature : si cinquante ans, contre toute vraisemblance, étoient nécessaires pour la seule personne qui s'obstinoit à poursuivre ce catalogue, vingt-cinq ans ne pourroient-ils suffire à deux personnes ?... Douze années à quatre ou cinq personnes ?... Nous regrettons bien que MM. les conservateurs n'aient pas prévu ce *mezzo termine*.

** L'appréciation de l'abbé de Saint-Léger est bien rigoureuse. Le catalogue des manuscrits orientaux, grecs et latins, formant quatre des dix volumes in-fol., n'est pas aussi défectueux qu'on le dit *ici*. Seulement il est fâcheux qu'après l'indication de chaque traité on n'ait pas transcrit les *premiers* et les *derniers* mots de chacun de ces traités ; cette omission empêchant les étrangers de le consulter avec tout le fruit qu'ils sont en droit d'attendre d'un véritable catalogue de manuscrits. Pour les six volumes de *catalogues imprimés*, ils contiennent exactement le titre de chaque livre ; ils donnent ces livres dans l'ordre consacré par les bibliothécaires précédens ; de bonnes tables alphabétiques d'auteurs et d'ouvrages anonymes y suppléent aux embarras inévitables du meilleur ordre systématique. Que peut-on exiger davantage ? un tout petit rien : l'impression du commencement de la continuation.

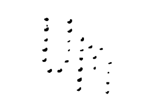
J. T.

à l'ignorance, soutenue, protégée, prônée par l'intrigue ou par la complaisance.

Je ne veux faire la satyre de personne, ainsi je n'articulerai aucun fait : mais sans blesser qui que ce soit, je crois pouvoir soutenir que la bibliothèque du roi seroit très-judicieusement confiée à une congrégation de tout temps dévouée aux sciences et aux lettres, qui formeroit et fourniroit les sujets nécessaires à la satisfaction du public sçavant, et qui, plus en état qu'aucun particulier de sentir le vice essentiel de l'administration actuelle de ce vaste dépôt, auroit aussi plus de moyens pour en établir une nouvelle.

Je dis l'administration actuelle vicieuse; en effet, l'administration actuelle suppose dans deux seuls gardes, deux hommes universels, qu'il est comme impossible de trouver; et pour peu que l'on soit instruit en cette matière, on sentira aisément que si la théologie avoit un garde particulier, la jurisprudence le sien, les sciences et les arts un troisième, et ainsi des deux autres facultés, chacun des cinq gardes renfermé et concentré, pour ainsi dire, dans son objet auquel il s'attacheroit exclusivement, en connoîtroit infiniment mieux l'ensemble et les différentes parties, que ne peuvent le faire les deux gardes dans l'état actuel des choses. Préposez à chaque faculté son garde particulier; quand le jurisconsulte, par exemple, s'adressera au garde des livres de jurisprudence pour avoir des notions sur un point particulier de droit ancien ou nouveau, canonique ou civil, etc., il est certain qu'il trouvera nécessairement dans cet homme plus de lumières, plus de vues, que dans un garde général qui, avec la meilleure volonté du monde, ne sçauroit connoître les différentes branches du droit aussi parfaitement que celui qui, n'ayant sous sa direction que les seuls livres de droit, leur a consacré tout son temps, tous ses soins et toute son application.

Vainement m'objecteroit-on les autres bibliothèques dont la totalité est confiée à la direction d'un seul, ou de deux hommes, dont les soins embrassent l'ensemble de ces dépôts. Aucune



de ces bibliothèques particulières, quelque riche, quelque nombreuse qu'on la suppose, ne peut entrer en comparaison avec celle du Roi. L'étendue immense du double dépôt des manuscrits et des imprimés accable de son poids les hommes chargés de le soutenir. Chacun de ces dépôts a par conséquent besoin d'être divisé en plusieurs parties, afin que le directeur de chacune puisse la soigner mieux, la connoître plus à fond, l'améliorer avec plus de discernement, et en communiquer plus aisément les livres à ceux qui en ont besoin.

La Bibliothèque du Roi a donc besoin d'autant de Gardes que les livres ont de facultés principales (1).

Or, où trouvera-t-on plus facilement que dans une congrégation telle que celle de Saint-Maur, le nombre de sujets capables qui, sans se nuire réciproquement les uns aux autres, par suite de rivalités et d'inimitiés misérables dont le service public souffre journellement, agiroient de concert dans une heureuse harmonie pour le bien général ? Une fois chargée de la direction de ce dépôt, la congrégation destineroit plusieurs de ses sujets à cette fonction, et elle fourniroit, sans gêne, une suite de gardes entre les mains de qui un établissement auquel quelques-uns de nos rois ont porté une affection toute particulière, recevroit tout le lustre, et procureroit à la littérature tous les avantages dont il est susceptible. Et ce lustre, ces avantages, la réforme proposée les produiroit sans qu'il en coûtât rien ou presque rien au gouvernement.

On dira peut-être que les religieux consacrés par leur profession à la retraite, à la prière, à l'acquit des fondations, ne pourroient, sans une espèce de prévarication, se charger de la direction dont il s'agit ; qu'en l'acceptant ils manqueroient à leurs règles, etc. ; objection futile, et qui seroit bientôt résolue par les supérieurs de la congrégation, dont la sagesse trouveroit sans peine les moyens de concilier la pratique des devoirs de la vie religieuse avec l'exercice des fonctions purement littéraires, *qui laborat orat*. Quand le travail des religieux sera

(1) Cette division est encore plus indispensable aujourd'hui. J. T.

dirigé par le zèle pour l'utilité publique, quand, pour servir la patrie, ils s'attacheront à la garde de la bibliothèque du roi, leurs supérieurs les dispenseront (ils en ont le droit) de quelques pratiques inconciliables avec ce nouveau département, et personne n'aura lieu de se scandaliser. Depuis la trop fameuse querelle sur les études monastiques, a-t-on vu des gens de bon sens faire un crime aux religieux en général, et à ceux de Saint-Maur en particulier, du temps qu'ils emploient à la culture des sciences et des lettres ? Sans m'arrêter plus long-temps à une objection qui ne pourroit jamais être faite sérieusement que par des gens timorés et pusillanimes, j'aime mieux promener mes regards sur les ouvrages immenses sortis du sein de cette Congrégation de Saint-Maur, mieux appréciée et plus estimée par les étrangers que par nous-mêmes. Laissons de côté, si l'on veut, leurs éditions des Pères et des auteurs ecclésiastiques, dont le mérite n'est presque plus senti de nos jours, où l'indifférence pour tout ce qui a trait à la religion est devenue malheureusement si générale. Mais la géographie, la chronologie et l'histoire, quelles obligations n'ont-elles pas à ces religieux? La diplomatique réduite en principes d'après le jésuite *Papebrok*, par *Mabillon*, a été ensuite éclaircie, développée par ses confrères dans un ouvrage françois publié sans aucun secours du gouvernement ; de même que le dictionnaire raisonné de cette science, par *Dom de Vaines*, imprimé en 1774, in-8°. 2 vol. ; l'*Alphabethum tironiacum*, de *Dom Carpentier*, in-fol. ; *la Paléographie grecque*, de *Dom Montfaucon* ; la dernière édition du Glossaire de Du Cange, 6 vol. in-fol de 1733, auxquels il faut joindre le supplément à ce Glossaire, d'une utilité si reconnue, publiée en 1766 par *Dom Carpentier*, 4 vol. in-fol. *L'Art de vérifier les dates*, ouvrage immense dans ses détails et devenu classique, est sorti de la plume d'un moine, et l'impression n'en coûte rien au roi. Le *Recueil des historiens de France*, livre national, dont le treizième volume a paru sur la fin de l'année dernière, sort du même cloître, et ne coûte rien non plus au trésor royal. J'en dis autant des *Monumens de la monarchie Françoise*, 5 vol. in-fol. ; de l'*Antiquité expliquée*,

... in-fol. ; de l'*Etat de la France*; de l'*Histoire des grands* ... *de la Couronne*, et de presque toutes les histoires de nos provinces, si utiles pour les généalogies, la géographie, la topographie particulière, etc. (1) Tous ces livres sont le fruit des études de nos religieux, et l'impression en a été faite sans dépense par le gouvernement (2). Je ne veux pas faire de comparaisons qui pourroient blesser, mais le public sçait très-bien qu'il n'en est pas de même d'une multitude d'autres ouvrages plus ou moins importants, dont les auteurs ou éditeurs ont sçu, par des sollicitations assidues auprès des ministres ou de leurs commis, obtenir d'amples secours pécuniaires, l'impression gratuite, etc. Je supprime des détails dont le simple exposé paroîtroit aux intéressés une satyre amère ; j'en reviens à mon assertion, que la Congrégation de Saint-Maur est en état de fournir des sujets pour la direction de la bibliothèque du roi, et qu'elle s'en chargera gratuitement. Gratuitement, je le répète; et si l'on dit que la dépense actuelle pour les gages actuels des officiers de ce dépôt est un objet de peu de conséquence (3), je répondrai qu'en portant la faux économique sur une multitude de petits objets, il en résulteroit dans la totalité une économie

(1) Tous ces bons livres ont repris faveur, et maintenant sont des plus recherchés. J. T.

(2) Je ne dis rien de l'*Histoire littéraire de la France*, ni du *Gallia christiana*, autres ouvrages importans de la Congrégation de Saint-Maur, parce que le premier n'est pas fini, les auteurs se sont arrêtés au milieu du douzième siècle, et parce que le *Gallia christiana* est imprimé aux frais du roi.....

(3) Le compte rendu au Roi, par M. Necker, porte la dépense annuelle de la Bibliothèque royale *à quatre-vingt-neuf mille livres;* voyez ce compte, page 113, édition de l'Imprimerie royale, 1781, in-4°, et page 83 de l'édition contrefaite à Basle, sous le titre de Paris, même date, même format; au tome II, page 491 de son *administration des finances*, le même M. Necker porte cet article de dépense à la somme de *cent mille livres*. Or, depuis 1781 et 1784, la dépense annuelle de la Bibliothèque du roi doit monter encore plus haut, puisque l'on y a augmenté le nombre des survivanciers avec un traitement; des commis et des garçons de bibliothèque, ainsi que celui des suisses, portiers, frotteurs, etc. Je pourrois aussi faire entrer en ligne de compte, les honoraires du comité d'académiciens, formé pour dresser les notices des manuscrits, travail qu'il faut bien payer à ceux qui le font, puisque ceux qui étoient et sont encore payés pour le faire, ne le font point.

considérable pour l'administration ; et j'ajouterois que la réforme proposée, je ne la présente pas seulement comme économique, mais comme réunissant l'économie à une multitude d'autres avantages.

Le plus grand obstacle peut-être qui s'opposeroit à l'exécution de mon projet, se trouvera dans l'antipathie de certaines personnes pour les religieux, et dans l'espèce d'aversion qu'elles n'ont que trop réussi à inspirer pour cet état, autrefois si justement respecté ; mais cet obstacle n'est pas fort difficile à surmonter.

Observons d'abord que les invectives et les sarcasmes contre les moines et contre leur état, ne méritent pas plus d'attention que ces préjugés trop généralement répandus contre d'autres états de la société, ou contre les habitants de quelques provinces. Que ne dit-on pas contre les gens de robe, contre les médecins, contre les Gascons, les Normands, les Manceaux, les Champenois, les Provençaux, etc., préventions injustes dans leur généralité, et qui ne méritent que le mépris des gens sensés. On ne cesse de s'élever contre les institutions monastiques, sous prétexte de leur inutilité et de la singularité bizarre de leurs usages ; on ridiculise la forme et jusqu'à la couleur de leurs vétemens, etc. Et qu'importe l'habit? Sous le froc, comme sous la mitre, sous le capuchon et sous la simarre, il se trouve des gens d'un mérite réel, et qui peuvent être utiles, si l'on sçait employer leurs talents. Au lieu d'humilier et d'invectiver les moines, que ne distinguons-nous ceux qui veulent se distinguer eux-mêmes? Au lieu d'avilir un état, de verser l'amertume dans le cœur de ceux qui l'ont embrassé, et de repousser durement ceux d'entre eux qui proposent des idées utiles (1), que

(1) Le Pere *Louis de Poix*, capucin, chef de l'école des Hébraïsans, formée en 1767, par l'*abbé de Villefroy*, dans le couvent de la rue Saint-Honoré, dressa, il y a quelques années, un Mémoire qui a depuis été imprimé, où il proposait d'ériger cette école en société royale des langues orientales, où l'on enseigneroit, outre l'hébreu, les langues arménienne, arabe, chinoise, etc. L'auteur observoit que plusieurs ouvrages écrits en langues arabe et orientale, restoient inconnus au public, faute d'interprète ; et il sollicitoit très modestement de modiques secours pour un établissement que des ca-

regardons ... omme

... protection ... gon-

... avec

... christianisme,

... traditions ...

... contre

... son Memoire

... sur les connoissances

des hommes qu'il vaut mieux employer. Employons-les donc aux objets pour lesquels ils sont propres ; et puisque les religieux de Saint-Maur ont toutes les qualités requises pour la direction de la Bibliothèque Royale, confions-leur ce dépôt sans hésiter. Quand on voudra tirer parti des talents que récèlent les cloîtres, on y trouvera des hommes d'un mérite peu commun. Notre académie des Sciences ne se glorifie-t-elle pas d'avoir eu un *Sébastien Truchet*, un *Gouye*, et d'avoir aujourd'hui un *Pingré*? Ce corps illustre ne reconnoît-il pas qu'il doit son origine aux assemblées sçavantes qui se tenoient chez un moine ; ce *Mersenne*, Minime, que Voltaire, par un froid calembourg contre un homme dont il affectoit de méconnoître le mérite, qualifie *minime* de nom et d'effet? L'académie des inscriptions et belles-lettres, après avoir eu des *Montfaucon*, des *Mabillon*, dont elle s'honore, n'a-t-elle pas tout récemment admis dans son sein des religieux qui, en augmentant sa liste, ne peuvent qu'ajouter à sa gloire? Ne s'est-on pas empressé d'associer des bénédictins de Saint-Maur au comité du dépôt des Chartes, formé depuis quelques années à la place Vendôme, comité où ces religieux, sans recevoir aucun émolument, travaillent sûrement autant que ceux qui sont payés pour cet objet. Enfin *Mabillon*, *Montfaucon*, le génovéfain *Dumolinet* et autres, n'ont-ils pas reçu à la cour des témoignages d'estime de la part de leur maître? Il est donc clair que les religieux pouvant être et ayant été déjà employés utilement, la raison et l'équité devroient nous porter à exciter parmi eux une louable émulation pour les choses utiles, ou leur accorder les distinctions qui ne coûtent rien, au lieu de les repousser, de les décourager par un mépris qu'ils ne mériteront jamais, quand, les connoissant mieux, on sçaura tirer de leurs talents un parti avantageux à la chose publique.

Mais, dira-t-on toujours, des Moines à la bibliothèque du roi! quel spectacle! Ce que je propose n'est ni aussi extraordinaire, ni aussi inoui qu'on paroît le penser. La bibliothèque impériale à Vienne est confiée aux soins d'un ex-jésuite (1),

(1) L'abbé Denis.

celle de Modène à un autre ex-jésuite (1), celle de Parme, qui étoit sous la direction du pere *Paciaudi*, Théatin, a passé à un franciscain (2). Celle de l'électeur de Bavière est confiée aux soins d'un chanoine régulier de l'abbaye de Polling (3). Le feu prince Charles, à Bruxelles, avoit pour antiquaire et bibliothécaire un bénédictin et un génovéfain. Le feu roi de Prusse avoit choisi pour son bibliothécaire *Dom Pernetti*, qui, de cette manière, a eu l'honneur de succéder dans cet emploi au docte *la Croze*, ex-bénédictin de Saint Maur, etc. Je ne pense pas qu'on veuille contester à tous ces sujets les qualités requises pour remplir leurs places à la satisfaction du public. Ils ont tous fait leurs preuves en ce genre. Pourquoi ne feroit-on pas en France ce que nous voyons pratiquer avec succès chez nos voisins. Il n'y a rien d'ailleurs, même pour notre pays, de fort extraordinaire dans le choix que je propose. Je ne vois pas que les gens de lettres aillent avec répugnance dans les bibliothèques de Saint-Germain, de Ste-Geneviève, de Saint-Victor, etc. où ils trouvent des secours et des facilités autant et plus qu'ailleurs (4). Si l'habit de religieux ne fait aucune peine à ceux qui les consultent chez eux, pourquoi ne les verroit-on pas avec autant de satisfaction à la bibliothèque du roi, où ils auroient encore plus de moyens de servir les gens de lettres? Je vois que la seule bibliothèque de quelque considération à Orléans est confiée aux bénédictins de Bonne-Nouvelle. Feu Monseigneur le Dauphin, par estime pour le P. Berthier, jésuite, le fit nommer garde de la bibliothèque du roi; et si les intentions de ce prince judicieux restèrent dans le temps sans effet, on en sçait assez les raisons. En-

(1) L'abbé Tiraboschi.

(2) Le Père Affo, cordelier observantin.

(3) M. Steigenberger.

(4) Les deux abbayes de Saint-Germain et de Sainte-Geneviève ont ouvert au public leurs belles bibliothèques sans y être tenues par aucun engagement; elles n'y ont été portées que par le louable désir de partager avec les gens de lettres leurs richesses littéraires. Y a-t-il dans le monde des particuliers, quelque riches qu'ils soient, qui veuillent ainsi communiquer leur bibliothèque, s'astreindre à des heures, à des jours fixes pour recevoir le public, et cela sans aucun émolument, sans la moindre contribution de la part du gouvernement?

fin nous venons de voir un de nos archevêques, à qui personne ne refuse la finesse et la sûreté du tact, choisir pour son bibliothécaire un Minime franc-comtois, parce que ce religieux avoit fait preuve de connoissances étendues dans la science bibliographique (1). La robe d'un Minime instruit, loin de blesser la vue du prélat, n'a fait que rappeler à sa mémoire les services rendus aux sciences par un *Mersenne*, un *Feuillée*, un *Plumier*, un *Niceron*, un *Jacquier*, un *Le Sueur*, tous membres du même ordre, qui a encore donné aux églises de Riez et d'Autun un évêque dont la mémoire y est encore aujourd'hui en vénération (2).

Ainsi l'exemple vient à l'appui du bon sens, pour justifier la proposition que je fais de confier, sous les ordres immédiats du ministre de Paris, la direction de la bibliothèque du roi à la Congrégation de Saint-Maur. Elle présente deux avantages précieux, celui d'une excellente administration et celui de l'économie.

(1) Le Père Laire, auteur du *Specimen historicum typographiæ romanæ XV sæculi*, imprimé à Rome en 1778, in-8°, livre dont les fautes d'*omission* et de *commission*, comme disoit Bayle, n'ont pu être relevées que par un autre religieux très sçavant et très laborieux, qui a la direction d'une des plus riches bibliothèques de l'Europe, le Pere Audifredi, Dominicain, bibliothécaire de la Casanate à Rome, dont l'ouvrage a paru en 1783, in-4°. Notez, en passant, que le terrain aride de l'érudition bibliographique en particulier, n'est guère cultivé avec succès que par des religieux blancs, noirs ou gris; n'importe la couleur. Si l'on vouloit indiquer seulement les ouvrages des religieux sur cette matière, on donneroit une nomenclature fort longue : contentons-nous de citer la *Bibliotheca Coisliniana* de *Montfaucon*; sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nov.*; les *Dissertationes philologico-bibliographicæ* d'*Olivier Legipont*; la *Bibliotheca Mellicensis* de *Martin Kopst*, deux volumes in-fol., imprimés en 1739; mais n'oublions pas la *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum* du P. Labbe, jésuite, imprimé à Paris en 1753, in-4°, où il se trouve des listes curieuses de manuscrits singuliers et des éditions rares de plusieurs bibliothèques, et en particulier de celle du roi, accompagnées souvent de remarques importantes, que les rédacteurs du catalogue imprimé de la Bibliothèque royale, et l'auteur de l'*Essai historique* sur cette bibliothèque (Paris, 1782, in-12) paraissent n'avoir pas seulement lues.

(2) Louis Doni d'Attichi, mort en 1664, c'est-à-dire dans un siècle où les cloîtres ont fourni en France une multitude d'évêques justement estimés. Ceux qui en douteroient n'ont qu'à ouvrir le *Gallia christiana*, ils y verront, dans les listes des différens siéges, un bon nombre de religieux élevés à l'é-

Dira-t-on que ce seroit une injustice d'ôter leurs places à des personnes qui n'ont pas démérité? Ma réponse seroit la même que celle qui a été faite contre la suppression proposée de cette foule de commis établis de veiller à la perception des droits. Ils feront autre chose, a-t-on dit, et très-aisément ils feront quelque chose de plus utile. Accordez des pensions au petit nombre de ceux qui ont vieilli dans la maison, et que l'âge ou les infirmités ont mis hors d'état de faire autre chose. Les autres pourront être indemnisés par des récompenses graduellement proportionnées à leur état, à leur âge, à la possibilité où ils sont de travailler d'une autre manière. Après une guerre on licencie les troupes dont on n'a plus besoin, les particuliers gémissent, se plaignent; mais le bien général exige une réforme. On n'hésite pas à la faire. Au surplus c'est seulement un avis, une opinion que je propose, comme tant d'autres faiseurs de projets. Je crois le mien bon; si je ne me trompe, le motif doit me justifier auprès de tous les citoyens honnêtes. Pour mes critiques, je les renvoie au mot si connu du poète latin : *Si quid novisti rectius istis, candidus imperti, si non, his utere mecum.* Quant à mon projet en lui-même, tout en le croyant bon, je ne laisserai pas de dire à mes lecteurs ce mot de La Bruyère aux siens : « Si on ne le goûte pas, je m'en étonne; et si on le « goûte, je m'en étonne encore. »

A Paris, le 20 *octobre* 1787.

piscopat, et qui se sont distingués par des établissemens utiles à l'humanité, par une vie exemplaire, par des dotations d'hôpitaux, de couvents pour les deux sexes, etc. Je me bornerai à rapporter ici l'anecdote suivante : Après la vacance d'un siége très éminent, le choix du successeur nommé, généralement applaudi, fut le sujet des conversations de Paris. Le marquis de M..., à qui j'en parlois comme de la nouvelle du jour, leva les épaules; et pour me prouver qu'un choix aussi *misérable* ne pouvoit être goûté que des cagots, *imaginez-vous*, me dit-il, *que j'ai vu cet homme, mais vu de mes deux yeux, dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, se confesser, tout comme un porteur de chaise.* M. le Marquis pensoit, comme on voit (et Dieu veuille qu'il soit seul de cet avis) que la pratique des devoirs de la religion étoit pour un ecclésiastique un titre exclusif pour l'épiscopat.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

LETTRE A M. D. L. R. (1) EN LUI ENVOYANT D'ANCIENS VERS QUI CONTIENNENT LA FONDATION DE L'ABBAYE DE CHAALIS AU DIOCÈSE DE SENLIS.

On commence, monsieur, dans notre siècle, à se mettre dans le goût de la connoissance des lieux. Voilà plusieurs dictionnaires géographiques qui s'impriment, et qui tous tendent à réunir dans un seul ouvrage la notice des pays que nous habitons ; mais on s'aperçoit qu'en les composant, les auteurs n'ont pu tout dire. Pouvons-nous, par exemple, espérer que les éditeurs du Dictionnaire de M. de la Martinière, qui se réimprime actuellement, soient descendus, en parlant de certaines villes, certaines abbayes, certains bourgs, dans le détail que demande un ouvrage où l'on voudroit qu'il y eût autant à pro-

(1) A M. de la Roque, Mercure de juillet 1740, p. 1502. Chaalis étoit une abbaye de l'ordre de Citeaux, située à deux lieues S. O. de Senlis. Elle avoit été fondée par Louis le Gros en 1136 ; en 1138, Louis le Jeune confirma les donations faites par son père à cette abbaye. Chaalis avoit été rebâtie à neuf en 1740 sur les dessins du célèbre Slodtz. Elle étoit alors en commande, et valoit 36,000 fr. de rente au comte de Clermont qui en étoit abbé commendataire. Elle est aujourd'hui ruinée et est le chef-lieu d'une propriété assez importante, qui appartenoit en dernier lieu à M. le marquis de la Briffe, pair de France. Je n'ai rien vu d'intéressant sur l'abbaye de Chaalis en parcourant le fastidieux pèlerinage de la vie humaine de Guillaume de Deguilleville. Il commence son poëme par une grave erreur historique, en disant qu'il avoit fait le prétendu rêve, fondement de son poëme :

Au monastère de Chaliz
Qui fut fondé par *saint Louis*.

(Édit. de Bert. Remboldt et J. Petit, feuillet 2.)

Plus loin, au feuillet 79, le poëte raconte son entrée à Chaalis au milieu de personnages allégoriques, mais il est impossible d'en tirer pour la description de ce lieu.

On trouve dans le Mercure de novembre 1736 un extrait d'une lettre de Jean de Montreuil, secrétaire du roi Charles VI et prévôt de l'Isle, qui donne de ce lieu une description des plus intéressantes. Cette lettre se trouve avec d'autres du même auteur dans l'amplissime collection de Martenne, t. 2, p. 1388. C. G.

fiter en lisant, qu'il y en auroit en voyageant? Non certes. Il faut compter que cela n'arrivera pas, et que si l'on avoit pris ce plan, au lieu de cinq ou six tomes, il en faudroit cinquante. Un dictionnaire géographique ne peut pas rapporter tout ce qu'il y a d'historique. Il faut qu'il laisse quelque chose à suppléer par les critiques et les dissertateurs.

Comme la poésie est ce qui vieillit le moins dans notre langue, exhortez, s'il vous plaît, quelque scrutateur des anciens manuscrits, à nous donner un extrait des plus curieux endroits de Guillaume de Guilleville, religieux de Chaalis, au diocèse de Senlis. Il ne peut pas se faire que dans l'immense volume de ses poésies, que j'ai vu à Ste-Geneviève de Paris et ailleurs, il n'y ait quelque chose digne de remarque. Un poëte du temps de Philippe le Bel peut être de quelque utilité, quand ce ne seroit que pour éclaircir certaines expressions de notre langue. Ce qui me fait davantage désirer cet extrait, c'est la confrontation que je voudrois faire de son style avec celui d'un ancien tableau conservé dans la même abbaye, mais qui n'est cependant pas si ancien que l'ont cru quelques religieux de la maison. Il est dans la croisée de l'église du côté du midi. Le voici tel qu'on l'envoya en 1709, à M. de Gaignières (1), le plus curieux d'entre les François de tous les anciens monumens.

Fondation de l'abbaye de Chaalis (2).

En ce tableau fait par vers et dicté,
Peut-on sçavoir la seure verité,
De qui, par qui fut fondé ce couvent,
Ung Roy françois esmeu par équité
A ce que fust un sien frère aquitté
De ses pechiez, le fist en son vivant,
Et qui lira tout l'escrit ensuivant
Pourra trouver comment il fut fondé,

(1) Tout le monde sait avec quel soin M. de Gaignières a recueilli des vues des principaux châteaux, abbayes, tombeaux, costumes, etc.; cette précieuse collection, léguée par lui au Roi, a été répartie dans les différentes subdivisions de la Bibliothèque royale. On en trouve le catalogue dans la bibliothèque historique de la France.
C. G.

(2) On travaille actuellement à la rebâtir entièrement, excepté l'Église, que l'on conserve et que l'on embellit tous les jours. L. B.

Et que Loys Debonnaire (1) regnant
De tout son cuer l'eust pour recommandé.

On voit ici une Vierge tenant l'Enfant JÉSUS, *et au-dessous le Roy à genoux avec cette inscription.*

LE ROY LOYS LE GROS.

Vierge excellente, royne suppellative
D'umain salut Vierge procurative
En qui Dieu fist son doux enfant descendre,
Dame qui as sur tous prérogative
Des cueurs dolans Mere consolative,
Te plaise en gré mon oblation prendre
Pour nuit et jour à toi servir entendre
Veul cy fonder humbles religieux,
Priant celui qui voult en croix estandre
Que de Charles mon frere doulx et tendre
Recoive l'ame ou saint throsne des Chieux.

Une Vierge tenant l'Enfant JÉSUS, *et le Roy à genoux au-dessous.*

Loys, Loys, mon serviteur leal,
Ton bon vouloir est à mon Fils feal,
Et est à moy chose moult agréable;
L'ame ton frère au haut throsne royal
Lequel onques ne me fust desleal
Sera logée en joye perdurable,
Des infernaux et dampnables palus
Préservera cette abbaye notable
Toy et les tiens par oraisons loables,
Enfin mettra ou nombre des eslus.

Le Roy et trois officiers, avec cette inscription.

Ici parle le Roy Loys le Gros à ses chevaliers et messagiers pour envoyer à Pontigny l'abbaye.

Mes barons et mes chevaliers,
A vous mes secrets je desqueuvres,

(1) Le poëte feroit ici un terrible anachronisme, s'il entendoit parler du fils de Charlemagne. Il faut croire cependant qu'il a en vue Louis le Gros. L. B.
C'est plutôt Louis le Jeune, car c'est ainsi qu'il appelle le fils du fondateur, voyez ci-dessus, page 109, 1re Remarque. C. G.

Soyez moy leaulx conseillers
Personne verité ne ceuvre,
J'ai entrepris de faire ung euvre,
Et fonder un devot convent,
Afin que Dieu Paradis euvre
A Charles que je plains souvent.
Vous sçavez que par ci-devant
J'ai fait édifier Église,
Sy faut envoyer poursieuvant
A Pontigny par bonne guise,
Querir société requise
Et religieux bien devous,
Pour servir à Dieu sans feintise
Allez y à coup l'ung de vous.

Un abbé tenant la crosse de la main droite : deux officiers à pied l'approchent en le saluant ayant des éperons dorés aux pieds, et des hommes à cheval derrière, avec cette inscription :

Ici sont les messagiers du Roy qui parlent à l'abbé de Pontigny.

Reverend abbé Dieu vous gard
Et votre convent et vos freres
Le Roy nous transmet cette part,
Soy commandant à vos prières
Verité est que puis n'agaires
Il fait fonder un monastère,
Ne reste plus que des confreres,
Pour faire le divin mystere :
Charles un sien très amé frere
Est puis peu de temps trespassé,
Pour son ame ôter de misere
A ce dit monstier compassé,
Et afin qu'il soit effacé
Du piteulx livre des dampnés
Et ut requiescat in pace,
Des moynes il faut que lui donniez.

Autre inscription avec les vers suivans ; pour les mêmes figures ci-dessus :

Icy dernier respond l'abbé de Pontigny aux messagiers du Roy.

Dieu le Roy en ses Cieux couronne
Et son frere semblablement

C'est bien raison que je lui donne
Ce qu'il veut agréablement,
Croyez que véritablement
Aura devote compagnie
Pour prier Dieu devotement
En la digne nouvelle abaïe.

Un abbé tenant sa crosse de la main gauche, avec cette inscription.

Icy seront André (1) et Chrestien devant leur abbé.

André, c'est droit qu'on obeye
Au Roy et qu'on lui porte honneur
Nayez ja pensée ebahie
Abé serez et le recteur,
Dam Chrestien sera prieur,
Onze de vos frères aerés,
Priez pour Charles de bon cueur
Toujour le mieux que vous sçaurés

Un abbé tenant sa crosse de la main droite, et deux religieux devant lui, avec cette inscription :

Ici parle André à son abbé.

Mon pere abbé je vous mercy,
Digne ne suis pas de telle charge :
Mais puisque l'ordonnez ainsi,
Il est raison que je m'en charge :
Sous obedience et sous verge
Je vous soubmets moi et les miens.

Le Roy revêtu de son manteau royal, mettant la couronne sur la tête de son fils qui est à genoux, avec cette inscription :

Le Roy Loys le Gros couronne son fils Loys le Débonnaire, et lui dit :

Le Roy parlant à un officier, tous deux debout, avec cette inscription :

Mon fils Loys, je vous couronne,
Et du royaulme vous saisis,

(1) Il se nommoit André de Baudement, famille de la Champagne, alors très distinguée, et dont parlent plusieurs anciens historiens. L. B.

En vous mettant cette couronne
De laquelle me desaisis :
Mon aimé fils je vous choisis
Vous vueil roy en ma vie (1),
Sur tous plaisirs et courtoisies
Vous recommans mon abbaye.
Mon tres chier et honoré père,
Assez l'ai pour recommendée
Tant que mon royaume prospere
Sera d'oppression gardée
Pour mieulx être contregardée
Amortis tous leurs revenus
Dequoy elle a esté fondée
Et ceulx qui depuis sont venus.

Icy Loys le Gros se recommande au Boutillier (2).

Le Roy et le Boutillier, tous deux debout, avec cette inscription :

Boutillier vous sçavez assés
Que pour les louanges de celle
Par qui nos maulx sont effacés
J'ai fait cette abbaye nouvelle :
Entre vos domaines est elle,
Dont devez estre bien joyeux,
Ou nom de la haute Pucelle
Soutenez-la de bien en mieux.

Le Boutillier respond.

Le Roy et la Royne, avec cette inscription :

Sires, croyez certainement
Par moi sera entretenuë ;
Et tant que j'aurai sentiment,
Bien doit-elle être soustenuë ;
Quand c'est pour entretenir si grand dame,
De qui joye nous est venuë,
Et pour sauver de Charles l'ame.

(1) Il manque ici un verbe comme faire ou voir. La réponse de Louis le Jeune commence à mon tres chier et honoré père.

(2) Les Boutilliers de Senlis, fort connus dans l'histoire généalogique des grands officiers, ont fait beaucoup de bien à cette abbaye. I. B.

Celui dont il s'agit ici est Guillaume de Senlis seigneur de Chantilly et grand bouteiller de France, donateur du terrain où fut fondée l'abbaye

Le Roy parle à la Royne.

Ma chere amie espouse Alis
J'ai fait un devot Monastere :
Si vueil, qu'il soit nommé Chalis,
Pour l'honneur de Charles mon frère (1)
Le requeront d'umbles prières
Les moynes la Vierge Marie
A ce que Dieu son Fils requiere
Que son ame ne soit perie.
Mon espoulx et leal Seigneur (2)
Le Monstier m'est tres agréable
Service ne pouvez grigneur
Faire à Dieu, ne plus acceptable,
Pour ôter du pouvoir du diable
Charles vostre frere germain
Sera l'Église profitable
Plus que tout aultre fait humain.

Une vierge élevée tenant l'enfant Jésus, un abbé à genoux, tenant sa crosse des deux mains, sa mitre en bas devant lui, et des religieux derrière.

Dame qui êtes comparée
Par bon droit à la fleur de lis
Nous vous prions Vierge honorée
Gardez vostre lieu de Chaalis.

Voilà, Monsieur, une histoire qui ne conviendroit ni par sa longueur ni par son style dans un dictionnaire géographique; cependant il étoit bon qu'elle fût imprimée quelque part. Les armoiries de France qui sont au-dessus du tableau sur le mur, n'ont que trois fleurs de lis, et il y est fait mention de Charles V, comme de l'un des bienfaicteurs de la maison. Décidez en conséquence de l'antiquité de ce tableau, qui est d'une écriture gothique, très-serrée. Dom Robinet, qui est actuellement occupé à ranger

(1) Réponse de la reine.
(2) On ne sçait quel est ce frère. Louis le Gros n'eut point de parent de ce nom, si ce n'est Charles le Bon, son cousin germain, qui passa pour martyr dès le temps de sa mort, arrivée en 1127. Voyez mon Recueil de divers écrits de l'an 1738, tome 1, page 117 L. B.

le chartrier de cette maison, m'en avoit vanté l'authenticité. Je n'ai pas eu de peine à lui persuader qu'il étoit plus convenable d'examiner les faits avancés par ce poëte, avant que de les croire véritables. Les petites notes que j'ai mises au bas des pages, marquent que je n'ai pas eu tout-à-fait tort, et que les poëtes sont toujours poëtes, c'est-à-dire qu'ils s'embarrassent peu de la critique, pourvu que leurs vers aillent le train ordinaire.

Je ne ferai ici aucune réflexion sur tous ces vers : je me contenterai seulement de vous marquer, que la prière renfermée dans le dernier de tous, me paroît avoir été exaucée autant que j'en puis juger. On a déjà fait observer ailleurs que les religieux vivent longtemps à Çhaalis, et par conséquent, ce lieu est très bien gardé contre les influences du mauvais air : ceux qui s'y privent de vin ne s'y portent pas moins bien que ceux qui en usent. L'air y est pur, l'air y est sain ; quiconque d'entre les religieux des maisons de la filiation de Pontigny, veut avoir une certitude morale d'aller jusqu'au terme qui fait renouveler les vœux au bout de cinquante ans de profession, aspire à demeurer en l'abbaye de Chaalis (1). Je ne puis vous en dire davantage, de crainte de passer les bornes d'une lettre. Dieu veuille que les nouveaux édifices qu'on y construit actuellement, soient aussi sains que les anciens, et qu'on n'y éprouve pas ce qu'on a quelquefois ressenti ailleurs. En tout cas le mal ne seroit que passager, et je ne doute pas qu'on ne continue d'y voir par une longue expérience,

Que celle qui est comparée
Par bon droit à la fleur de lis,
Y étant toujours honorée,
Gardera son lieu de Châlis.

(1) Dom Edme Robinet, dont j'ai parlé ci-dessus, est dans ce cas, il y a fait la renovation de ses vœux le 4 novembre dernier, et s'y porte à merveille au milieu des travaux du chartrier, quoique ne buvant que de l'eau.

REMARQUES SUR UNE INSCRIPTION NOUVELLEMENT DÉCOUVERTE A LYON.

Un de mes amis m'a communiqué une épitaphe trouvée depuis peu à Lyon sous les ruines de l'ancienne église des Machabées; elle est conçue en ces termes:

FLAVIVS FLORI. . . .
EX TRIBVNIS QUI VIXIT
ANNOS OC TOCINTA ET
SEPTIM MILITAVI ANN
TRICINTA ET NOVEM POSITV
EST AD SANCTOS ET PRO
BATVS ANNORVM DECIM
ET OCTO. HIC COMMEMO
RA... SANTA NECLESIA
LVCDVNENSI.

La personne qui a envoyé le Mémoire de Lyon, croit que cette inscription est du V. siècle, et elle en juge ainsi par les caractères. Le titre de *Tribunus* lui paroît antérieur au temps des Bourguignons, pour raison de quoi elle seroit du commencement du même siècle. La figure de la lettre *O*, la lettre *I*. employée pour l'E, marquent aussi que cette inscription ne peut être des beaux siècles.

Elle ajoute que c'est l'épitaphe d'un guerrier, qui avoit embrassé le christianisme, et qui étoit honoré comme Saint.

Pour moi je pense qu'il s'agit de deux personnes dans cette épitaphe; sçavoir de *Flavien* et de *Probat*, tous les deux chrétiens.

Le titre de sainteté, s'il restoit à conclure de ces mots, *Hic commemoratur Sancta in Ecclesia Lugdunensi*, ne pourroit tomber que sur ce dernier; mais on ne doit point conclure de ces mots qu'il ait été canonisé, parce que cela signifie seulement que son nom étoit inscrit dans le catalogue des morts dont on se souvenoit au S. Sacrifice, selon l'usage de l'église gallicane. Aussi ce nom de *Probatus* n'est-il en aucun calendrier ni

martyrologe, connu de l'église de Lyon, et pas même dans l'*Indiculus SS. Lugdunensium* du père Théophile Raynaud. L'exemple de l'évêque Priscus de Lyon doit rendre prudent et circonspect en fait de canonisation, et à ne la pas croire faite sur la foi des termes d'une épitaphe. Au reste je suis d'avis, comme on l'a marqué, que l'épitaphe des deux Lyonnois ci-dessus rapportée, est du cinquième siècle; les deux premières lettres du nom Flavius sont de ces caractères gaulois, remarqués par Dom Mabillon en sa diplomatique, page 347(1). Et s'il y a encore des personnes qui doutent, comme du temps que le P. de Saint Aubin, jésuite, écrivoit son histoire de Lyon, page 339, si l'église de Saint Just est vraiment celle des Machabées, mentionnée dans Sidoine Apollinaire, L. V. Ep. 17, et qui regardent plutôt comme telle celle de Saint Irenée; ces personnes, dis-je, doivent se rendre pour celle de Saint Just, à la vue de cette expression : *Positus est ad Sanctos.*

Je ne vois pas qu'on puisse tirer de cette épitaphe d'autre utilité que celle-là; elle sert encore à prouver que quelquefois on faisoit mention sur le tombeau des défunts de leur admission dans les *Diptyques* de l'église principale. Je ne sçais pas même si dans la liturgie gallicane la nomination ne se faisoit pas à haute voix. On nomme encore au prône avant le canon en plusieurs endroits de Bourgogne les principaux bienfaiteurs morts; ce qui est un reste de cet ancien usage. Outre l'emploi de la lettre I. pour la lettre E, on peut encore regarder comme une marque des bas siècles la manière abrégée, dont la préposition IN est écrite dans cette épitaphe.

(1) On n'a pu les figurer ci-dessus, à cause de leur singularité.

—

QUELQUES IDÉES SUR LES DIVISIONS DU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT (1).

La découverte de l'imprimerie, qui ne remonte que vers le milieu du quinzième siècle, ayant fait éclore jusqu'à ce jour une immense quantité d'ouvrages dans tous les genres de connoissances humaines, a aussi donné lieu à l'établissement d'un plus grand nombre de bibliothèques que dans l'antiquité. La multiplication de ces précieux dépôts a fait chercher les moyens d'y placer les ouvrages de manière à les trouver au moment où l'on a besoin de les consulter.

Beaucoup d'auteurs se sont exercés sur ce sujet : *Le Système général des connoissances humaines*, publié en 1605, à Londres, par François Bacon à la tête de son grand ouvrage *du Progrès et de l'avancement des sciences*, paroît, à plusieurs bibliographes, pouvoir, avec quelques modifications, être suivi dans l'arrangement d'une bibliothèque; mais il se présente des difficultés insurmontables, toutes les fois que l'on veut essayer cet arrangement d'après le plan vaste et sublime de l'immortel chancelier d'Angleterre. La principale vient sans doute de ce que les auteurs n'ont pu suivre dans le choix de leurs compositions l'ordre qu'un homme de génie peut mettre dans la généalogie de nos connoissances. Ces tentatives infructueuses ne servent qu'à donner un nouveau prix au système bibliographique inventé en France, par de savans amateurs de livres, vers le milieu du dix-septième siècle. Ce système est le plus généralement suivi, même dans ces derniers temps; il a pour lui, outre son ancienneté, le suffrage des hommes les plus versés dans la bibliographie, et il faut convenir qu'il présente d'une manière beaucoup plus simple et plus sûre que les plus séduisantes théories, les moyens de classer convenablement les ouvrages les plus divers.

(1) Nous sommes redevables de cette communication à l'obligeance de M. Louis Barbier, sous-bibliothécaire du roi au Louvre.

Ce système a été perfectionné par un habile libraire vers la fin du règne de Louis XIV. Il est facile de remarquer qu'il présente le tableau de la législation civile et religieuse de la France sous ce règne célèbre.

Ces motifs ont dû le faire adopter pour la classification des livres de la bibliothèque du conseil d'État, mais avec des modifications nécessitées par le progrès des lumières.

Le héros qui régénère aujourd'hui la France a fait disparoître toute trace d'intolérance de la législation religieuse des François. On s'est plu à se conformer à ses grandes vues dans l'énoncé de plusieurs subdivisions de ce catalogue. De tels changemens seront sans doute comme de véritables améliorations faites à notre système bibliographique.

Voici le fond de ce système : il est partagé en cinq grandes divisions. La première est composée des ouvrages relatifs à la THÉOLOGIE ou aux cultes religieux ; la touchante idée de la Divinité préside donc ici à tout ce que l'esprit humain a produit et inventé.

Les lois qui régissent les sociétés devant être après nos devoirs envers Dieu, le principal objet de nos réflexions, la JURISPRUDENCE ou législation forme la seconde division de notre système bibliographique.

La troisième, sous le titre de SCIENCES ET ARTS, comprend les ouvrages relatifs à la philosophie, à la logique, à la morale, à la politique, à l'économie politique, à l'histoire naturelle, aux mathématiques et aux arts soit libéraux, soit mécaniques.

Les BELLES LETTRES, ou les ouvrages composés pour faciliter la connoissance des langues anciennes et modernes, les productions des orateurs et des poëtes, celles où sont tracées les règles de la critique et du goût, celles enfin qui dépendent de l'imagination, forment la quatrième classe.

On fait entrer dans une cinquième et dernière classe appelée HISTOIRE, tout ce qui est relatif à la géographie, à la chronolo-

gie et aux évènemens qui se sont passés et qui se passent tous les jours sur la scène du monde.

Chacune de ces grandes divisions est partagée elle-même en autant de subdivisions que l'exigent le nombre et la nature des ouvrages dont une bibliothèque est composée.

On peut affirmer que ce système bibliographique est le plus clair et le plus simple de tous ceux qui ont été publiés jusque aujourd'hui. Ce sont sans doute ces deux motifs qui l'ont fait adopter, non seulement par les bibliographes françois, mais encore par beaucoup d'amateurs étrangers.

A.-A. Barbier,
Bibliothécaire du conseil d'État.

UNE VISITE A LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA VILLE DE VERSAILLES.

Il y a un dicton assez généralement répandu; le voici : Ceux qui connoissent le mieux Paris ne sont pas les Parisiens. Certes, l'on peut à coup sûr appliquer également cela pour les habitans de Versailles. « On connoît d'autant mieux les curiosités de Versailles que l'on n'est pas de Versailles. »

Cette ville historique, malgré toute la foule que chaque convoi de chemin de fer amène, est toujours triste et rêveuse; ces grands bâtimens sans fin, habités par une population mouvante (1), feront toujours de Versailles au premier aspect une ville délabrée; et cependant, mieux examinée, vue de plus près, il s'y rattache de curieux souvenirs historiques, et l'homme sérieux et méditatif qui comparera le Versailles d'aujourd'hui avec le Versailles d'autrefois, pourra, ce me semble, trouver de graves sujets de réflexion.

Parmi les monumens qui rappellent le plus particulièrement la grandeur déchue de cette ville, je placerai en première ligne la Bibliothèque; c'est tout d'abord un de ces beaux corps de bâtimens des mieux et des plus élégamment disposés pour une bibliothèque; peu de dorures, mais bien appropriées et d'un goût parfait. Un beau vestibule d'entrée, cinq belles pièces les mieux disposées pour les cinq grandes divisions bibliographiques : *théologie, jurisprudence*, *sciences et arts*, *belles-lettres* et *histoire;* puis tous les rayons remplis de livres, la plupart provenant de royales collections, riches reliures historiques sur les meilleurs ouvrages. Je m'étonnois d'être aussi près d'une si curieuse et si précieuse bibliothèque, sans la connoître. Aussi, à chaque instant, je tombais de surprise en surprise. J'admirois à côté d'un beau Corps de diplomatique de Rousset et Dumont, 28 vol. in-fol., tous reliés en maroquin aux armes du

(1) On m'a fait remarquer que Versailles est une ville dont les habitans changent et se renouvellent sans cesse; il n'y a qu'un très petit nombre d'habitans qui ne varient pas.

dauphin, un superbe exemplaire des Ordonnances des rois de France, aux armes de Louis XV, 18 vol.; puis les Mémoires de Sully, exemplaire de Marie-Antoinette; les Métamorphoses d'Ovide de Henri IV; une collection de la vieille Gazette de France aux armes de Louis XIV; une histoire d'Espagne en espagnol, de Ferreras, aux armes de Mesdames; les ouvrages du Père Charlevoix, si précieux, ceux du Père Daniel, etc., reliés aux armes de madame Adélaïde, quelques vieux De Thou; et tout cela relié avec ce maroquin rouge, bleu ou citron, que l'on feroit aujourd'hui inutilement demander à l'empereur de Maroc!... Je reviendrai sur cette infiniment précieuse bibliothèque, qui est la propriété de la ville de Versailles, et a pour bibliothécaires MM. Huot et Leroy (1). Après quelques indications sur les beaux et bons livres qui la composent, j'entrerai dans quelques détails sur divers livres curieux qu'elle possède, et je suis heureux dès aujourd'hui de pouvoir dire que j'y ai trouvé un magnifique Plutarque, traduction d'Amyot, imprimé par Vascosan, relié en maroquin aux armes du dauphin... et exemplaire annoté et signé par J. Racine.

J. T.

(1) Cette bibliothèque est indépendante de la bibliothèque du château de Trianon, dont M. Valéry est bibliothécaire.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

On lit dans le catalogue de la vente Soleinne, page 191, première partie du tome cinquième, « *ce fut un événement que l'apparition de quatorze mystères dans un catalogue, et quoiqu'ils fussent défectueux, piqués et raccommodés, ils se vendirent à des prix très élevés.* »

C'est une erreur de dire que ces ouvrages, de la bibliothèque de Mac-Carthy, étoient en mauvais état; car une partie des plus beaux mystères de la vente Soleinne provenoit de cette vente, tels que : Bien advisé, mal advisé. Le Nouveau Monde avec l'estrif., *sur vélin.* — Destruction de Troye la grant, *sur vélin.* (Cet ouvrage s'est vendu 2,600 fr.) — Sottie à huit personnages, *sur vélin.* — Le Mystère de la Passion. (Édition de Vérard.) — L'Homme juste et l'Homme mondain. — La vie de saint Cristofle; etc., etc. Ces seuls articles ont produit près du dixième de toute la vente Soleinne.

Il seroit utile, si vous voulez bien, Monsieur, d'insérer dans le prochain numéro du Bulletin du Bibliophile ces observations, qui peuvent intéresser les amateurs possédant ces livres curieux, rares et précieux.

Recevez, Monsieur, l'expression des sentimens distingués de votre serviteur.

E. A.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 3. — Mars 1845.

156 **Adolescentia Jacobi**, wimphelingii cum novis quibusdam additionibus per gallinarium denuo revisa ac elimata additiones hæc sunt : *Impressum in hagenaw per industrium calcographum henricum. Anno salutis*, 1508, p. in-4 goth. . . . . 18—»

Traité ou cours de morale destiné à la jeunesse; l'auteur y réunit tous les préceptes de conduite qu'il a recueillis dans les auteurs païens et religieux.

Outre les citations érudites dont ce livre est rempli, on y trouve un attrait tout particulier dans la forme simple et amicale avec laquelle les avis sont donnés; c'est un monument de la conscience de nos pères en matière d'enseignement qui mériteroit presque l'honneur d'une traduction. On remarque aux feuillets 77 et 79, trois curieuses gravures sur bois.

Ce livre, non cité, est devenu rare comme tous ceux qui, remis entre les mains de la jeunesse, n'en sortent qu'en lambeaux.

Notre exemplaire est bien conservé, quatre-vingts feuillets.

157 **Bellin**. Essai géographique sur les Iles-Britanniques. *Paris*, *Nyon*, 1759, 2 vol. in-12, v. gr. fil., tr. d., avec un grand nombre de cartes et de plans. . . . 4—50

On y trouve les détails particuliers des provinces qui les composent, avec des itinéraires pour l'intérieur du pays.

158 **Bernier** (*François*). Ses voyages contenant la description des états du grand Mogol. *Amst.*, *L. Marret*, 1724, 2 tom. en 1 vol., in-12 v. ant. fil., fig. et cart. . 12—»

Il est traité des richesses, des forces, de la justice et des causes principales de la décadence des états de l'Asie et de plusieurs événemens considérables.

159 **Bossu**. Nouveaux voyages aux Indes-Occidentales. *Paris*, *Le Jay*, 1743, 2 parties en 1 vol. in-12, v. m. 3—50

Il fait connoître le grand fleuve Saint-Louis au Mississipi ; la religion, le gouvernement, les mœurs, les guerres et le commerce de ces peuples.

160 **Bovllaye le Govz** (*de la*). Ses voyages et observations sur l'Europe, l'Asie et Affrique, où il a séiourné. *Paris*, *Clovsier*, 1657, 1 vol. in-4, v. br., fig. . 15—»

161 **Chappe** d'Auteroche (abbé). Voyage en Sibérie *Paris*, *Debure*, 1768, 2 tom. en 3 vol. gr. in-4, v. fauve, tr. d., atlas même relieur. . . . . 65—»

Cet ouvrage contient les mœurs, les usages des Russes et l'état actuel de cette province, avec des planches indiquant l'état militaire, les dépenses de cet empire, etc., etc.

162 **Chardin**. Ses Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient. *Amst.*, 1735, 4 vol. in-4, v. gr. fil., fig. et plans. . . . . 75—»

Exemplaire très bien conservé de cette édition recherchée, contenant un grand nombre de passages tirés du manuscrit de l'auteur qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes.

Un bel exemplaire de l'édition in-8, en 10 vol., et un atlas relié en dos, v. f. à nerfs, n. r. . . . . 65—»

163 **Dellon**. Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes-Orientales. *Amst.*, *P. Marret*, 1649, 1 vol. in-12, v. m., fig.. . . . . 5—»

Cet ouvrage renferme la description des îles de Bourbon, de Madagascar, etc., avec l'histoire des plantes et des animaux, et un traité des maladies particulières aux Orientaux et de leurs remèdes.

164 **Demeunier.** Voyage en Sicile et à Malthe. *Amst.*, 1776, 2 vol. in-12, v. m., fil. . . . . 6—»

Bel exemplaire.

165 **Des Reaux de la Richardière.** Le voyage de Candie fait par l'armée de France, en l'an 1669. *Paris*, *A. Pralard*, 1671, 1 vol. pet. in-8, v. ant., fil. tr. d. 8—»

166 **Dumont.** Ses voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malthe et en Turquie. *La Haie*, *Foulque* et *Franc-l'Honoré*, 1649, 4 vol. in-12, v. m. fig. et pl. 20—»

Observations curieuses faites en ces pays tant sur les mœurs, les coutumes des peuples, leurs différens gouvernemens et leurs religions, que sur l'histoire ancienne et moderne, la philosophie et les monumens antiques.

167 **Dumont.** Mémoires historiques sur la Louisiane, par M. L.-L. M. *Paris*, *J.-B. Bauche*, 1753, 2 vol. in-12, v. m., fig. et cart. . . . . 6—»

Exemplaire bien conservé.

168 **Dralse** de Grand-Pierre. Relation de divers voyages dans l'Afrique, dans l'Amérique et aux Indes-Orientales. *Paris*, *C. Jombert*, 1718, 1 vol. pet. in-8, v. br. 5—»

Avec la description du royaume de Juda, et la relation d'une île nouvellement habitée.

Enfin, ce volume, qui n'est pas gros, contient quatre voyages

169 **Eveux de Fleurieu.** Son voyage en différentes parties du monde pour éprouver les horloges marines de F. Berthoud. *Paris*, 1773, 2 vol. in-4, mar. rouge, tr. d., fil. cart. . . . . 15—»

Exemplaire bien conservé avec un examen critique de plusieurs cartes publiées au dépôt des plans de la marine, et une carte de l'Océan occidental et des cartes particulières des îles Canaries, du Cap-Vert et des Açores.

170 **Flotte** (*de la*). Essais historiques sur l'Inde, précédés d'un journal de voyages et d'une description géogra-

phique de la côte de Coromandel. *Paris*, *Herissant*, 1769. 1 vol. in-12, v. m., fig. . . . . . . 3—»

171 Fratris Ludovicus. Literæ annva japonenses anni 1591 et 1592. *Coloniæ Agrippinæ apud H. Falckenburg*. Atque nova historia de regno China. M. Henningo Augustano *Francofurdi ad Mœnum*, 2 tom. 1 vol. in-8, vel. . . . . 9—»

172 Guiche (*comte de*). Ses mémoires sur les provinces unies des Pays-Bas. *Londres*, *Philippe Changuion*, 1744, in-12, v. m., fil. . . . . 3—50

Ces mémoires servent de supplément à ceux d'Aubery du Maurier et du comte d'Estrades, de la Bibliothèque de la Malmaison avec le chiffre L. B.

173 Histoire de la Virginie, par un auteur natif et habitant du paÿs. *Paris*, *Pierre Ribou*, 1707, 1 vol. in-12, v. gr., fig. . . . . 6—»

Avec l'histoire du premier établissement dans la Virginie et de son gouvernement jusqu'à présent, etc.

174 Hontan (*baron de la*). Ses voyages dans l'Amérique septentrionale. *La Haie*, *J. l'Honoré*, 1705, 2 vol. p. in-8, v. m., fig. et cart. . . . . 10—»

Il fait connoître le gouvernement de ces peuples, leur commerce, leurs coutumes, leur religion et leur manière de faire la guerre.

175 Ellis (*Henri*). Voyage de la Baye de Hudson fait en 1746 et 1747, pour la découverte du passage de nord-ouest. *Paris*, *Ballard*, 1749, 1 vol. p. in-8, v. m., fil., fig. . . . . 5—»

Avec une description exacte des côtes et l'histoire naturelle des pays, et une relation historique de toutes les expéditions faites jusqu'ici pour la découverte d'un passage plus court aux Indes orientales.

176 Jani Vitalis Panormitani. De ungarorum cruciatâ factâ anno MDXIIII, p. in-4 de 6 ff. (sans lieu ni date d'impression), une fig. en bois sur le titre. . 18—»

Notice historique très intéressante sur la croisade prêchée en

Hongrie contre les Turcs sous le pontificat de Léon X, laquelle, comme on sait, n'eut d'autres résultats que d'armer les paysans contre leurs propres seigneurs, et de déterminer une révolte qui mit en danger la couronne et la vie du roi Ladislas VI.

Cette trop courte narration est un document utile pour l'histoire de la Hongrie, et sert à apprécier quels étoient alors les rapports du saint-siége avec les puissances chrétiennes.

Brunet, qui fait mention de quelques ouvrages de Vitalis, ne cite point cette pièce.

177 Kircher (*Athanase*). La Chine illustrée. *Amst.*, *Jansson*, 1606, 1 vol. in-fol., fig., v. gr. . . . 27—»

On y trouve une quantité de recherches de la nature et de l'art, avec un Dictionnaire chinois et françois.

178 Kolbe (*Pierre*). Description du cap de Bonne-Espérance. *Amst.*, *Jean Catuffe*, 1743, 3 vol. in-12, v. m., fig. et cart. . . . . 10—»

Cet ouvrage fait connoître l'histoire naturelle du pays; la religion, les mœurs et les usages des Hottentots et l'établissement des Hollandois.

179 Knox (*Robert*). Relation ou voyage de l'île de Ceylan. *Lyon*, *Pierre Guillimin*, 1693, 2 vol. in-12, v. m., fig. avec la carte du pays. . . . . 5—»

On y trouve le récit de la captivité de l'auteur et de divers autres Anglois, et de sa délivrance après vingt années d'esclavage.

180 Labat (*J.-B.*). Nouvelle relation de l'Afrique occidentale. *Paris*, *P.-F. Giffart*, 1728, 4 vol. in-12, v. gr., fig., plans et cartes. . . . . 18—»

Avec l'état ancien et présent des compagnies qui y font le commerce.

181 La Sale (*de*). Journal historique de son dernier voyage dans le golfe de Mexique pour trouver l'embouchure et le cours du Mississipi. *Paris*, *Étienne Robinet*, 1713, 1 vol. in-12, v. br., avec une carte de ce pays. 4—50

On trouve l'histoire tragique de sa mort et plusieurs choses curieuses du Nouveau-Monde.

182 **La Caille** (*abbé de*). Journal historique du voyage du cap de Bonne-Espérance. *Paris*, *Nyon aîné*, 1774, 1 vol. in-12, v. m. . . . . 3—»

Il est précédé d'un discours sur la vie de l'auteur, suivi de remarques et de réflexions sur les coutumes des Hottentots.

183 **La Guilletière** (*le P. de*). Athène ancienne et nouvelle, et l'état présent de l'empire des Turcs. *Paris*, *Étienne Michallet*, 1676, 1 vol. in-12, vel.. avec le plan d'Athène. . . . . 10—»

Contenant la vie de Mahomet IV, le ministère de Coprogli Achmet-Pacha, grand-visir, et son campement devant Candie.

184 **Las Casas** (*Barthélemy de*). Histoire des Indes occidentales. *Lyon*, *Caffin et Plaignard*, 1642, 1 vol. in-8, vel. (rare). . . . . 10—»

Cet ouvrage fait connoître la bonté de ces pays et de leurs peuples, et les cruautés des Espagnols.

185 **Le même**. Découverte des Indes occidentales par les Espagnols. *Paris*, *André Pralard*, 1647, 1 vol. in-12, v. f. . . . . 4—50

Il donne une description des îles de Saint-Jean, de la Jamaïque, de Cuba, etc.

186 **Lettres** d'un missionnaire à Pékin, contenant diverses questions sur la Chine. *Paris*, *Nyon*, 1782, 1 vol. in-8, v. mar. . . . . 4—»

187 **Lomenus** Ludovicus Henricus, Brienna Comes; itinerarivm. *Parisiis*, *apud Clavdivm Cramoisy*, 1662, 1 vol. in-8, v. g., fil., fig., portrait. . . . . . 3—»

Il est précédé d'épigrammes, d'odes, etc.

188 **Magistri** Bartholomei coloniensis libellus. Elegiacus de Septenis doloribus gloriosissimæ Virginis Mariæ, p. in-4 goth. de 8 feuillets (sans lieu ni date d'impression). . . . . 18—»

C'est une hymne fort poëtique en l'honneur de la sainte Vierge. et digne d'être jointe au recueil de Santeuil.

Nous en devons la publication, comme l'indique le sixain qui suit le titre, à Jean Murmellius de Ruremonde (sur Meuse), condisciple d'Érasme, et qui nous a lui-même laissé des ouvrages en vers et en prose.

Cette pièce non citée par Brunet est fort rare.

189 **Maundrell** (*Henri*). Voyage d'Alep à Jérusalem, en 1697. *Utrecht Guillaume van Poolsum*, 1 vol. in 12, fig., m. r., tr. d., reliure ancienne. . . . . . 9—»

190 **Marion**. Son voyage à la mer du Sud. *Paris*, *Barrois*, 1783, 1 vol. in-8, v. mar., fig. . . . . . 6—»

On a joint à ce voyage un extrait de celui de M. de Surville dans les mêmes parages.

191 **Millin** (*Aubin-Louis*). Voyage dans les départemens du midi de la France. *Paris*, *imprimerie impériale*, 1807, 4 vol. in-8 et atlas in-4, d.-rel., v. . 28—»

Il fait connaître dans cet ouvrage excellent les principaux édifices, des vues, des costumes, des cérémonies, et il rapporte les inscriptions antiques et les formules du style lapidaire, etc.

192 **Modus** legendi abreviaturas passim in jure tam civili quàm pontificio occurrentes, nunc primùm integritati suæ restitutus. *Parisiis*, *apud Gulielmum Desboys*, *sub sole aureo*, *via Jacobæa*, an. Do. MDLXII, p. in-8. . . . . 12—»

A la suite de ce premier opuscule divisé en deux parties, se trouvent placés dans le même format, sous le nom du même libraire, mais datés de MDLXVI, deux autres petits recueils intitulés : Legum Flosculi, nunc demum suæ integritati restituti. . . et : Brocardica juris, seu verius, communes jurium sententiæ, serie alphabetica digestæ : . . . .

Ce livre, qui peut être encore fort utile à ceux qui s'occupent du droit romain ou du droit canon, offre la table alphabétique des titres ou rubriques des codes composés sur ces deux matières, ainsi qu'un répertoire fort étendu des axiomes, propositions et corollaires le plus généralement cités.

Le compilateur commence par un aperçu historique fort exact sur les ouvrages qu'il a ainsi analysés, non cités par Brunet.

193 **Muler** (*Ismaël*). Histoire des révolutions de l'empire

du Maroc. *Amst.*, *Mortier*, 1731, 1 vol. in-12, v. f., fil. 4—»

Avec une carte de cette contrée et les observations naturelles, morales et politiques sur le pays et les habitans.

194 **Orosii** Annilonis dissertatio de bello Dano-Anglico. Deq; dissensionum inter geminos populos, contentionumq; causis *Ad exemplum Parisiis impressum*, in-4, reliure ancienne. . . . . 25—»

Écrit utile pour l'intelligence de l'histoire du Danemark et de celle de l'Angleterre sous les règnes de Frédéric III et de Charles II.

L'auteur, qui paroît avoir été attaché à l'ambassade du Danemark en France sous Louis XIV, a été à même d'apprécier les événemens qu'il relate; il fait des Anglois et de leur politique un portrait dont les couleurs n'ont pas vieilli. Non cité par Brunet.

195 **Ovington** (*Jean*). Ses voyages a Surate et en d'autres lieux de l'Asie et de l'Afrique. *Paris*, *Étienne Ganeau*, 1725, 2 vol. pet. in-8, v. m. . . . . . . 8—»

Il donne l'histoire de la révolution du royaume de Golconde et des observations sur les vers à soie.

196 **Papon** (*l'abbé*). Voyage de Provence. *Paris*, *Moutard*, 1787, 2 vol. in-12, d.-rel., v. ant. . . . 10—»

Idée de l'état ancien et moderne des villes, des curiosités qu'elles renferment, de la position des anciens peuples; il parle des hommes célèbres, des plantes et du climat, et termine par des lettres sur les trouvères et les troubadours, et la vie de plusieurs de ceux-ci.

197 **Philippe** (*R.-P.*). Son voyage d'Orient. *Lyon*, *Antoine Jvllieron*, 1669, 1 vol., in-8, v. b. . . . . . 5—»

Outre la description de ce pays, il donne la chronologie des princes qui y ont dominé, leurs habitans tant chrétiens qu'infidèles, et les missions des religieux qui y ont été fondées; le volume est terminé par son pélerinage en Terre-Sainte.

198 **Mesange** (*Pierre de*). Sa vie, ses aventures et son voyage du Groenland. *Amst.*, *E. Royer*, 1730, 2 tom. 1 vol., pet. in-8, v. f., fil., fig. . . . . 10—»

Avec une relation bien circonstanciée de l'origine, de l'histoire, des mœurs et du paradis des habitans du pôle arctique.

199 **Rosnel** (*Pierre de*). Le Mercure indien ou Trésor des Indes. *Paris*, 1667, 2 p. 1 vol. in-8, m. r., fil. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

Il traite de l'or, de l'argent et du vif-argent, de leur formation, de leur origine, etc.

200 **Pedro** Sarmiento de Gamboa ; Viage al Estrecho de Magallanes en los annos 1579 y 1580, y noticia de la expedicion que despues hizo para poblarle. *Madrid*, *Real de la Gazeta*, 1668, 1 vol. in-4, bas., fig. 16—»

201 **Pyladæ** genealogia ; ad Lucam tertium patritiorum Brixiæ splendorem et Mecœnatem suum, Pylades, pet. in-4 (sans lieu ni date d'impression), cart. . 15—»

Poëme didactique sur la théogonie païenne que l'on doit considérer comme une traduction d'Hésiode.

Ce Pylade, mort vers 1506, étoit professeur d'humanités à Salo dans le Bressan ; on a de lui des annotations sur Plaute et un poëme scholastique sur la grammaire latine. Son érudition bien connue donne du prix à ses poésies, bien qu'elles soient médiocrement versifiées.

Notre exemplaire de trente feuillets, non chiffrés, à vingt-huit lignes par page, caractères ronds, est conforme à l'édition citée par Brunet, qui la considère comme une réimpression faite à Venise au commencement du XVIe siècle.

202 **Relation** d'un voyage du pôle arctique au pôle antarctique par le centre du monde. *Paris*, *Noël Pissot*, 1723. 6—»

Avec la description de ce périlleux passage et des choses merveilleuses et étonnantes qu'on a découvertes sous le pôle antarctique.

203 **Richelet** (*P.*). Histoire de la conquête de la Floride ou relation de ce qui s'est passé dans la découverte de ce pays, par Ferdinand de Soto. *Paris*, *G. Nyon*, 1711, 1 vol. in-12, v. gr. . . . . 4—50

204 **Saumery** (*de*). Mémoires et aventures secrètes et curieuses d'un voyage du Levant. *Liége*, *Éverard Kintz*, 1731, 2 v. pet. in-8, v. f. . . . . 4—50

Mémoires secrets de Constantinople.

Le dernier vol. renferme des Glossaires Anglois, Écossois et François, des mots et de toutes les locutions qui ont vieilli, et une notice bibliographique de tous les livres imprimés qui renferment des lettres de Marie Stuart.

Presque toute l'édition de cette publication est destinée pour l'Angleterre, ayant été faite aux frais du libraire Dolman.

215 **Le Glay.** De l'arsin et de l'abattis de maison dans le nord de la France. *Lille*, 1842, 1 vol. in-8, br. 2—»

216 **Œuvres** complètes du roi René, avec une biographie et des notices, par M. le comte de Quatrebarbes et un grand nombre de dessins et ornemens, d'après les tableaux et manuscrits originaux, par M. Hawke. *Paris*, 1844, 2 vol. gr. in-4. . . . . 30—»

Cet ouvrage, imprimé aux frais de M. le comte de Quatrebarbes, est d'une belle exécution typographique ; le premier volume contient 26 planches et le deuxième, 25. Nous reviendrons sur ces deux volumes après la publication des deux autres, pour donner l'analyse de ces œuvres complètes du roi René, œuvres aussi intéressantes qu'instructives.

217 **Robert.** (*L.-J.-M.*) Histoire de sainte Tulle. *Digne*, 1843, 1 vol. in-8, br. . . . . 2—»

Cette histoire, tirée d'une légende du VIe siècle, est précédée et suivie de fragmens historiques sur la Provence.

218 **Vie** et miracles de saint Rombaut, né en Irlande, d'après les tableaux de Michel Coxis. *Bruxelles*, 1845, 15 liv. in-fol. . . . . 18—»

Chaque livraison sera composée de deux planches au prix de 3 fr., et coloriées avec soin au prix de 9 fr.

2767 Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD,
A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES
DE L'ÉDITEUR.

N° 4. AVRIL.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.
1845.

Table des matières contenues dans le n° 3 du Bulletin du Bibliophile, 7° série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
3162 Rue Bailleul, 9 et 11

PROGRÈS

DE LA COLLECTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE PENDANT L'ANNÉE 1844 (1).

La correspondance ouverte les années précédentes avec les savans italiens et allemands, par le conservateur de la Collection géographique, a produit ses fruits, en partie du moins, savoir pour les monumens de la géographie, c'est-à-dire pour ces ouvrages qui soulèvent le voile encore étendu sur l'histoire des découvertes. Plusieurs points, on le sait, en sont encore obscurs. Les cartes du moyen-âge, étudiées à fond, aideront à résoudre plus d'un problème. La Bavière a procuré cinq de ces cartes curieuses, des XVe et XVIe siècles, et l'Angleterre, une carte itinéraire, ou, si l'on veut, un itinéraire figuré du XIIIe siècle. On travaille à Parme et à Nuremberg pour procurer des *fac-simile*. Enfin, le commerce a procuré à Paris des atlas curieux manuscrits du XVe siècle. Nous donnerons plus loin, en son lieu, la liste de ces documens historiques.

Pour éviter des répétitions inutiles, nous renvoyons à l'article publié l'année dernière dans le Bulletin sous le titre de *Collection géographique de la Bibliothèque royale, année* 1843 (2); là est indiquée la division suivie dans cet établissement pour le classement des cartes et autres productions géographiques en cinq branches, avec leurs subdivisions, savoir : I. *Géographie mathématique* (et *Cosmographie* comme introduction); II. *Chorographie* et *Hydrographie;* III. *Géographie physique;* IV. *Géographie politique;* V. *Géographie historique*. Une sixième branche comprend les diverses productions, telles que les cartes rares et curieuses, les cartes-reliefs, les collections diverses, les dictionnaires géographiques, les recueils périodiques consacrés aux voyages et à la géographie et enrichis de cartes. Chacune de ces

(1) M. Jomard, conservateur du cabinet de Géographie de la Bibliothèque royale, a bien voulu nous permettre de publier la note sur les accroissemens de la belle collection confiée à son zèle éclairé.

(2) Voir le *Bulletin* de décembre 1843.

[illegible] géographique des pièces plus [illegible] les atlas, feuilles ou [illegible] mille sept cents.

[illegible] ne possédait pas [illegible] l'acquisi- [illegible] nouveaux sur l'Ura- [illegible] en 17 feuilles, [illegible] en 12 feuilles, [illegible] important n'a été [illegible]

[illegible] une quantité de quantité [illegible] au Cabinet de la Biblio- [illegible] 1° *États du nord* : la Li- [illegible] cartes russes et polonaises [illegible] Hambourg par l'état-major [illegible] feuilles, suite, 1838 ; la Norwége, [illegible] la carte du Danemark, par Mansa ; les en- [illegible] danois, plusieurs feuilles ; l'île de [illegible] du Danemark, par Olsen, en 2 feuilles, [illegible] en 4 grandes feuilles ; 2° *Allemagne* : la [illegible] du professeur Memminger, 22 feuilles, [illegible] grand-duché de Hesse, par l'état-major hes- [illegible] Hanovre de Papen, celle de la carte topogra- [illegible] de Bade ; 2 feuilles des environs de [illegible] de Nassau, par Ravenstein, 1843 ; le plan [illegible] par le Dépôt de la guerre bavarois ; la carte [illegible] en 4 feuilles, par le Bureau topographique [illegible] 1842 ; 4 cartes topographiques de la province de [illegible] par l'état-major prussien, en 7 feuilles ; 5 cartes [illegible] provinces de la Prusse, par Ohmann, 45 feuilles ; [illegible] Carniole, par Freyer, en 4 feuilles ; la nouvelle [illegible] Hongrie, par Zucchen, en 4 feuilles, 1843 ; 3° *Italie* : [illegible] grande description intitulée : *Corografia dell' Ita-* [illegible] tout-à-fait terminée, mais qui approche beau- [illegible] (32e livraison).

4° *Grèce :* le Péloponèse, par Muller; la Hellade, par le même, 1842.

5° *France :* indépendamment des cartes françoises, entrées en vertu du dépôt légal, un grand nombre de cartes des diverses parties de la France qu'il seroit trop long d'énumérer; la carte spéciale de la Gironde, carte statistique curieuse, par M. Jouannet, 1844.

Pour l'*Afrique :* les cartes publiées sur l'Algérie par le Dépôt de la guerre; une carte de l'Algérie, avec les reconnoissances les plus récentes au midi et à l'orient d'Ayn-el-Madhi; l'Ober Nilland, par Zimmermann, en une feuille, 1843, c'est-à-dire la carte de la région supérieure du Nil, où l'on a introduit les récentes explorations de l'expédition égyptienne aux rives du Nil-Blanc.

Pour l'*Amérique :* la Centro-Amérique, publiée en 4 feuilles, à Bruxelles; l'île de Cuba, par la Commission royale, en 6 grandes feuilles, 1835; sur la même île de Cuba, la Habana descritta, etc., ou l'atlas de l'île de Cuba, faisant partie de la description officielle de cette île par départemens, publiée par l'administration espagnole, et qui sera composée d'environ 40 feuilles; les états de Nicaragua, en une feuille, carte non récente, mais utile pour l'étude d'un pays à la fois si intéressant et si mal connu; une nouvelle carte de l'Amérique angloise, par J. Arrowsmith, 1842; une carte nouvelle des États-Unis, par Mitchell et une carte par Ensign, 1844. Pour l'*Asie :* la suite de l'Asie du Dr Henri Berghaus, les Kirghis-Kazaks, atlas de 11 feuilles, 1840; l'Asie-Mineure de Kiepert, en 6 feuilles, 1844 (4 feuilles seulement de cette importante carte ont vu le jour); la Campagne de Java, par le duc Bernard de Saxe-Weimar, en 6 feuilles, 1834; la grande carte des Indes Néerlandoises, en 9 feuilles, par le baron de Derfelden de Hinderstein; l'atlas supplémentaire de Stieler; l'empire ottoman de Kiepert, en 2 feuilles, 1844, remarquable surtout comme carte allemande, ainsi que l'Asie-Mineure du même, par la clarté et la netteté de la nomenclature, etc., etc. M. le marquis de Fortia d'Urban avoit formé une grande collection géographique comprenant environ

1,800 cartes; la Bibliothèque royale en a fait l'acquisition : c'est un atlas universel en 21 volumes in-fol. Elle a également acquis les collections de plusieurs de nos officiers généraux, et enfin une bonne partie de la collection de Barbié du Bocage le père, formant 1,416 articles et environ 2,500 pièces dont 500 manuscrites. Parmi celles-ci, on remarque beaucoup de cartes manuscrites de d'Anville, dont ce savant étoit l'unique élève, de Fréret et de Barbié du Bocage lui-même, et plus d'une pièce précieuse ou curieuse, comme les cartes dressées pour les Voyages du comte de Choiseul-Gouffier et de Corancez, pour le Voyage d'Anacharsis, etc., et le nivellement fait par ordre de Vauban sur la rive de l'Escaut. Cette collection embrasse toutes les contrées du globe, ainsi que toutes les branches de la géographie, les cartes physiques, l'hydrographie, le théâtre de la guerre, la géographie ancienne, la géologie. Le Cabinet de la Bibliothèque s'est augmenté, en hydrographie maritime, d'un précieux don de l'amirauté britannique, par continuation aux précédens envois. Il consiste en près de 100 cartes, dont 19 regardent les côtes d'Afrique, 11 l'Asie, l'Océanie, la Chine, la mer Polaire; 39 la Méditerranée, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, etc.; 15 l'Angleterre; 13 l'Irlande. Le Dépôt de la marine de France a procuré, 1° la sixième partie du *Pilote françois*, qui termine la reconnoissance des côtes de l'Océan, ouvrage que tout le monde s'accorde à reconnoître comme un modèle; 2° la carte en 3 feuilles des sondes de la Manche; 3° une soixantaine de cartes sur les côtes de l'Océan, la Méditerranée, l'Archipel, Madagascar et la mer des Indes, l'Océanie et l'Amérique. On a reçu du Danemark les cartes du Sund, des Belts, du Kattégat, d'Héligoland, des îles Fœroé, publiées par les Archives de la marine danoise, 1839-43.

III° La Géographie physique a fourni son contingent annuel, principalement la branche des *cartes géologiques* et *géognostiques*, savoir : la carte géologique de la chaîne du Tatra en Hongrie, publiée à Berlin; la carte géognostique de la haute Silésie, par Carnell, 1844; la carte minéralogique des Alpes bavaroises, par Pfeiffer; une carte géognostique et géologique des Alpes, par Studer,

1843; une carte géologique représentant le globe à différentes époques, 5 feuilles, Weimar, 1838; les coupes géologiques des Alpes orientales, par Klipstein, 16 feuilles, 1843 et 1844; la carte géognostique de Carlsbad, par Ryba, 1844; la carte géognostique des environs de Berlin, par Rudolf de Bennigsen-Forder, 1843; la carte géognostique de l'Elbogner, par de Buch, 1843; l'ouvrage de Benningsen-Forder sur la géographie physique et l'hydrographie continentale du nord de la France, Berlin, 1843; les mémoires de la Société impériale minéralogique de Saint-Pétersbourg, la carte géognostique de Thuringe de Credner. En *géographie botanique*, on a reçu l'ouvrage de Drege sur les plantes de l'Afrique australe; en *cartes magnétiques*, l'*Atlas de variation* de Dunn, ouvrage ancien, mais curieux pour l'époque, et qui sert à suivre la marche de cette partie de la science. On a reçu la 10e livraison de l'*Atlas physique* de Berghaus.

En *Hydrographie continentale*, on a reçu l'ouvrage de Neigebauer, intitulé *Fluss und hohen skizz von Frankreich*, 1843; le cours du Mein, par Delkeskamp, 1843. Un livre de bibliothèque manquoit : c'est le *Danubius Pannonico-physicus*, avec grand nombre de cartes, ouvrage de Marsigli, en 3 vol. in-fol.; le Cabinet s'en est enrichi. En *orographie*, l'atlas des Alpes, par Gottlieb Studer, 8 feuilles, 1843; la carte orographique du Fichtelberg, par Bischof, 1816; le dessin orographique des pays transcaucasiens, par Abich, 1843; plusieurs cartes orographiques des Karpathes, des Alpes, du Harz, du Wurtemberg, etc.

IV° Géographie politique, statistique, etc. L'époque commerciale et industrielle qui a succédé aux époques guerrières, et pour long-temps, devoit amener et a amené en effet des productions géographiques en rapport avec le besoin des affaires. Ces productions, et surtout les cartes relatives à la statistique industrielle, étoient très rares; aujourd'hui elles ont cessé de l'être : c'est surtout le sol germanique qui les fait éclore. L'union douanière, l'union allemande, ont donné lieu à

la publication de nouvelles cartes. Cette année, on compte la carte de l'Union allemande, par Vogel, 1844; la carte du Zollverein, de Zindel, 1844; la carte des douanes autrichiennes, par Oser, 1844; la carte industrielle de la Basse-Silésie prussienne, par A. Delvaux-Fenffe, 1841; la carte statistique financière du royaume de Bohême, par J. Herz, 2 feuilles, 1844; la carte statistique industrielle de la Bohême, par Ern. de Schwarzer, en 2 feuilles, 1842; la carte industrielle de la Russie d'Europe, par Bembe, 1844, 4 feuilles; les cartes pour l'histoire du commerce, d'Ungewitter, 10 feuilles. On a reçu un certain nombre de feuilles du cadastre de Wurtemberg. Les *Chemins de fer* sont aussi un nouveau besoin qui caractérise l'époque présente; ils ont engendré un grand nombre de cartes qu'il seroit trop long de citer. Il y a un atlas des chemins de fer de Hendschel, 1844, et les chemins de fer de l'Europe centrale, par le major Kurtz, 1844. On a publié beaucoup de *Cartes itinéraires* d'Allemagne, d'Autriche. Les productions et les *Cartes ethnographiques*, c'est-à-dire relatives à la population, aux langues et aux caractères physiques des différentes nations, commencent aussi à se multiplier beaucoup. On a senti, depuis le commencement du siècle, que la géographie ne consistoit plus, comme jadis, dans la nomenclature et la distance des lieux, et que son principal objet, son but définitif étoit la connoissance parfaite des différentes branches de la famille humaine, non pas seulement la place qu'elles occupent sur le globe, mais leur degré de culture et les traits propres qui les caractérisent. Il s'est formé en Europe, en Amérique, des sociétés ethnographiques et ethnologiques, ainsi que des collections spéciales où l'on rassemble les objets propres à signaler l'industrie des tribus et des peuplades modernes extra-européennes, c'est-à-dire hors du cercle de la civilisation de l'Europe. M. Gustave Klemm, directeur du Cabinet de Dresde, a publié sur ce sujet un intéressant ouvrage; le célèbre voyageur M. de Siebold a composé sur ce sujet un écrit plein d'idées justes, où il a cité, avec raison, les riches collections que nous admirons dans sa patrie, les Pays-Bas. Le nouveau Cabinet ethnographique de Copenhague

paroît croître rapidement; M. Rafn en a donné une intéressante description. Si à ces collections on en joint vingt autres existant en Allemagne ou en Angleterre, on sera surpris que la France soit le seul pays qui n'ait pas consacré une place dans un de ses établissemens publics pour un cabinet de cette espèce, mais rangé scientifiquement, et propre à éclairer l'histoire des races humaines. Pour revenir aux cartes *ethnographiques*, nous dirons que la Bibliothèque a reçu une carte des idiomes de l'Allemagne, publiée en 1843, par Bernhard. Elle a reçu également quelques cartes *ecclésiastiques*, dont l'*Episcopatus Basiliensis*, petite carte, par Rheinwald, 1843, et la *grandissime* carte du diocèse de Veszprim, par le docteur Vizer de Comorn, en Hongrie, auteur de plusieurs travaux importants de géographie mathématique et de géographie physique. Cette carte latine est appuyée sur des mesures trigonométriques et des observations astronomiques, et publiée à grande échelle.

V° Géographie historique. Deux atlas *historico-géographiques* ont continué de paroître, celui de Julius Lowenberg, dont on a reçu la 9e livraison, 42 feuilles, et la suite de celui de Wedell, 6 feuilles, 1844; en *géographie ancienne*, il faut citer 2 feuilles sur la *Germania vetus*, par Ukert, 1844; Forbiger, sa Géographie ancienne; Kruse, la Grèce ancienne, 1844; la suite du Ptolémée, édition de Wilberg; l'empire romain au temps de Jovien, par le Bureau topographique russe, 1828, en 4 feuilles. En *voyages*, on a reçu la 21e livraison, fin de l'ouvrage de M. Dubois de Montpereux, sur les régions du Caucase; la 25e livraison a mis fin à ce grand travail qui se compose de 196 planches, dont 47 cartes et planches géologiques; le voyage de l'Oural, d'Hermersen, 1843, qui a fourni 3 feuilles de cartes géognostiques; 136 feuilles faisant suite au voyage de Russegger; le journal du voyage du P. Gobat en Abyssinie; le voyage de Dumont d'Urville au pôle sud; le voyage au Brésil du prince de Wiedneuwied, qui manquoit à la collection, ainsi que le voyage aux terres australes du capitaine Freycinet, et la *Caramania*, 1818, par Beaufort; le voyage en Abyssinie, par J. Isenberg, 1844; le voyage aux Steppes de la mer Caspienne, par

... de Hell; pour le *théâtre* des guerres, les char... ...ulle de la dernière guerre, par Sporschill, 24 feuill... ...les campagnes du prince de Condé en Flandre, 16 ... Beaurain, 40 feuilles, ancien ouvrage, mais estimé. La p... ... plus curieuse de cette première branche, les monum... ...géographie, a reçu aussi quelque accroissement. Le p... ... est le *fac-simile* d'un itinéraire de Londres à Jérusal... ... siècle; il se compose de 7 cartons, copiés exactem... ... les couleurs de l'original et avec toutes ses curieuses ... Le Dépôt de la guerre de Munich a procuré le *fac*... ... de 4 cartes de Palestrina, d'une belle exécution. D'au... ... se préparent à Parme, à Nuremberg, etc. On a ... de Munich : 1° un exemplaire d'une carte rare, d'ap... ...Sébastien Cabot; elle remonte à 1544 : c'est une grande m... ... gravée sur métal, avec de nombreuses légendes, q... ...connue d'Ortélius; 2° une ancienne mappemonde italie... ...gravée sur bois, par Andrea Vavassore, dit *Vadagnino*, ... siècle. Un ancien atlas manuscrit du xv° siècle mérite ... mention spéciale : c'est un exemplaire de l'*Isolario*, ou de l'... ...chipel, de Buondelmonte, ouvrage dont les exemplaires s... souvent privés de cartes; celui-ci en renferme 79. Un au... ouvrage, non moins précieux, est le poëme géographique d... certain Bartolomeo, supposé être Bartolomeo Zamberti, et qu... croit imprimé à Venise en 1475. Il renferme un très gr... nombre de cartes xylographiques coloriées, en partie achev... à la main; on y remarque surtout la Candie, avec de nombr... détails. Un autre manuscrit curieux, très ancien, est un co... de géographie, par un anonyme, manuscrit composé au ... siècle, avec des cartes xylographiques de 1542, et auquel ... cartes gravées ont été jointes postérieurement. Citons enc... un *Breviarium orbis*, de Zacharie Lilius de Vicence, Veni... 1520. On peut joindre à ces acquisitions la petite dissertat... allemande de M. Ghillang, accompagnée de 2 petites ca... donnant le globe de Behaim et celui de Schœner, ainsi qu... Cosmographie de P. Apien, 1544. (Les cartes inédites pa... ces monumens divers de la géographie, et qui ont de l'inté...

sont destinées à entrer dans la publication annoncée précédemment, Rapport de 1843.)

Pour la partie de la Collection consacrée aux *objets divers* ne rentrant point exactement dans les catégories précédentes, nous donnerons peu de détails; nous citerons seulement les recueils périodiques consacrés à la géographie; le Cabinet a reçu la suite des *Annalen der Erdkunde*, etc., du Dr H. Berghaus, paroissant depuis 1842 à Breslau; la suite du *Zeitschrift*, etc., de Lüdde, celle du *Karten Freund*, la collection des *Annales maritimes*, plusieurs anciens dictionnaires de géographie, comme le Dictionnaire de Baudrand, en 3 volumes in-fol.; une description alphabétique des États prussiens, par Koenig, 1833, in-4, très étendue; quelques cartes curieuses, comme les forêts d'Argentan, etc., 3 grands volumes in-fol. de dessins magnifiques aux armes du roi de France, provenant probablement de cette belle bibliothèque géographique qu'avoit formée Louis XVI, et dont le sort n'est pas connu.

L'échange qu'a fait la Bibliothèque royale avec la ville de Versailles, a enrichi la première de plusieurs pièces intéressantes venant à coup sûr de la collection de Louis XVI; c'est ici le lieu d'en donner la notice : ce sont de grandes cartes manuscrites et coloriées, dont plusieurs remontent à Louis XIV, un grand plan de la ville de Péking sur soie, carte chinoise richement exécutée; une carte de Guipuscoa, en espagnol; un grand plan manuscrit de l'Alcazar, ou du château de Madrid, aussi en espagnol (on peut faire remonter ces ouvrages à la guerre de Succession d'Espagne). Le canal du Languedoc, de 3 mètres de long, est un dessin du temps; il y a encore une carte du Dauphiné de 1705, une du duché du Berry, aux armes royales, et un plan de Fécamp, dessiné en 1695, enfin la carte topographique de la capitainerie de Halate.

Nous finirons en citant les *Cartes en relief* entrées dans la Collection. Cet art est en progrès, en France surtout. La maison Dobbs, à Londres, a publié la carte en relief de l'Arabie Pétrée et de l'Idumée; M. Erbe, à Stuttgard, l'Europe et la Palestine, 1842; l'Allemagne et l'Angleterre continuent d'en confection-

ner; mais déjà elles en tirent beaucoup de chez nous. M. Bauerkeller a presque résolu le problème de la reproduction des cartes en relief par la presse, problème très difficile. Pour une somme très modique et peu supérieure aux prix des cartes planes, il donne des cartes en relief, assujetties à des méthodes exactes, représentant distinctement les cours des rivières et les bassins, coloriées suivant ces bassins ou suivant les divisions politiques, enfin très lisibles, et d'un coup d'œil agréable qui invite à l'étude et facilite l'instruction; quelquefois elles sont coloriées géologiquement; des légendes imprimées en marge donnent les altitudes de tous les points principaux. La hauteur qu'il donne aux élévations, au relief, n'est point arbitraire, comme on le voyoit dans les anciennes cartes qui ont paru; elle est établie suivant des échelles constantes et proportionnelles. L'auteur avoit donné dans les années précédentes le Mont-Blanc, la Suisse, l'Europe, etc. : il vient de reproduire l'Europe améliorée; il a donné la France, l'Allemagne, les îles Britanniques toujours d'après des données exactes et en consultant les bonnes sources. De plus, chacune de ces cartes est reproduite en trois langues, en françois, en allemand et en anglois. Il a donné encore une plus petite carte de France, coloriée géologiquement, et une d'Allemagne, coloriée par bassins; le tout pour un prix extrêmement modéré : c'est un véritable service rendu à l'instruction géographique.

SYSTÈME BIBLIOGRAPHIQUE

DU

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE NATURELLE DONNÉE A LA VILLE D'AVIGNON PAR E. REQUIEN (1).

A. HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE.

1. Dictionnaire.
2. Systèmes et Traités généraux.
3. Élémens et Études.
4. Journaux.
5. Mémoires d'académies et de sociétés savantes.
6. Musées et Collections particulières.
7. Ouvrages ou recueils sur plusieurs règnes.
8. Histoire naturelle de divers pays.

B. GÉOLOGIE.

1. Traités élémentaires.
2. Mémoires et Traités divers.
3. Géologie de divers pays.
4. Volcans.
5. Eaux.
6. Fossiles en général.
7. Fossiles des végétaux.
8. Fossiles d'invertébrés.
9. Fossiles de vertébrés.

C. MINÉRALOGIE.

1. Élémens.
2. Traités divers.
3. Minéralogie de divers pays.
4. Cabinets et Collections.

D. BOTANIQUE.

1. Élémens.
2. Philosophie, Terminologie, Étude.
3. Physiologie, et Anatomie végétale.
   Traités généraux.
   Traités particuliers.
4. Chimie végétale.
5. Organographie végétale.
6. Systèmes.
7. Genera.
8. Species et Nomenclatures.
9. Journaux.
10. Botanique biblique, grecque et romaine.
11. Phytographes et Iconographes.
    de la renaissance aux Bauhins.
    des Bauhins à Linné.
    de Linné à Ant. L. de Jussieu.
    de Jussieu à nos jours.
12. Recueils d'opuscules et de mémoires.
13. Monographies.
    a. 1. Cryptogames en général.
       2. Algues.

(1) Nous donnons ici cette division bibliographique de l'histoire naturelle qui diffère de la division de M. Brunet, et qui nous paroît être bien entendue.

3. Champignons.
4. Lichens.
5. Hépatiques.
6. Mousses et Lycopodes.
7. Fougères, Characées, etc.
b. 1. Monocotylédonés en général.
2. Graminées.
3. Cypéracées et Joncées.
4. Liliacées, etc.
c. Dicotylédones.
1. Monochlamidées.
2. Corolliflores.
3. Calyciflores.
4. Thalamiflores.
14. Géographie des plantes.
15. FLORES
d'Europe.
de Portugal et d'Espagne.
d'Italie.
de Grèce.
de France en général.
des Provinces du nord de la France.
des Provinces du centre de la France.
des provinces du sud de la France.
de Suisse.
des îles Britanniques.
de Belgique et de Hollande.
d'Allemagne.
de diverses provinces d'Allemagne
d'Autriche.
de Prusse.
de Danemarck, Suède et Norwége.
de Russie.
d'Asie.
d'Afrique
FLORES d'Amérique septentrionale.
— méridionale.
de l'Océanie.
16. Herbiers et Catalogues de plantes sèches.
17. Jardins de Botanique
d'Espagne.
d'Italie.
de France.
de Suisse.
de Belgique et de Hollande.
des îles Britanniques.
d'Allemagne.
de Danemarck et de Suède.
de Russie.
Extrà Européens.

E. HORTICULTURE ET AGRICULTURE.

E bis. HORTICULTURE.

1. Traités généraux.
2. Journaux et sociétés.
3. Traités particuliers.
4. Ouvrages à figures.
5. Formation des jardins.
6. Arbres et arbustes d'ornement.
7. Pépinières et catalogues.
8. Arbres fruitiers.
9. Plantes à fleurs.
10. Plantes potagères.
11. Mélanges.

E ter. AGRICULTURE.

1. Traités généraux.
2. Mémoires et Journaux de sociétés d'Agriculture.
3. Journaux.
4. Agriculture de divers pays.
5. Instruments et machines.
6. Engrais et irrigation.
7. Bois et plantations.
8. Prairies.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Quoique la lettre imprimée ci-après, page 156, soit assez superficielle, nous avons cru devoir la donner, à raison du sujet que l'abbé Le Beuf y a traité : nous pensons qu'il est utile de la faire précéder d'un extrait de l'article auquel elle renvoie et dans lequel on trouvera ce que nous connoissons de plus complet sur les paniers. Nous engageons les personnes qui s'occupent du costume au XVIIIe siècle, à lire le reste de cet article que nous n'avons pu donner.

MODES.

Ce qui frappe le plus la vûë, et ce qui marque davantage le pouvoir absolu de la *Mode*, ce sont, sans doute, les *Panniers* d'aujourd'hui, plus grands et plus amples que jamais, que les Dames de la Ville et de la Province, et les femmes de tous les états et jusques aux plus petites artisanes et aux servantes, portent, avec autant de complaisance que d'entêtement, depuis près de vingt ans ; de quoi on ne sçauroit assez s'étonner, car n'y eût-il pour le beau sexe que le penchant au changement et l'amour de la variété, il semble que ces usages n'auroient pas dû subsister si long-temps. Il semble enfin qu'il y a bien plus à gloser sur la bizarerie des Panniers, que sur le Vertugadin de nos ayeules, qui a régné long-temps.

On prétend que cette mode, outrée et hors de toute raison, a commencé en Allemagne, d'où elle a passé en Angleterre, et que les Dames Angloises ont porté l'amplure des Panniers au point où nous la voyons aujourd'hui. Ils ont plus de trois aûnes de tour ; on les fait tenir en état par le moyen de petites bandes de nates faites de jonc, ou de petites lames d'acier ; mais plus ordinairement avec de la baleine, qui est fort flexible, qui se casse moins, et qui rend les Panniers moins pesans. Ceux qu'on appelle à coudes sont plus à la mode que ceux à guéridons ; on les appelle à coudes, parce qu'ils sont plus larges par

le haut, et que les coudes posent presque dessus. Ils forment mieux l'ovale que les autres.

Avant l'usage établi des Panniers, surtout à l'Opéra, toutes les femmes de Théâtre, qui ont ordinairement des habits fort riches, principalement dans le sérieux, portoient une espèce de jupon, qui ne venoit guère qu'à mi-jambe, fait d'une grosse toile gommée, assez large pour donner de la grâce, tenir les jupes en état, et faire paroître la taille. Le bruit que faisoient ces espèces de Panniers, pour peu qu'on les pressât, leur firent donner le nom de *Criardes*; les plus larges n'avoient pas deux aûnes, et hors le Théâtre, il n'y avoit que les Dames du plus grand air qui en portassent.

Les Panniers parurent ensuite, et ils furent ainsi appellés, parce qu'ils étoient faits comme une espèce de cage ou de panniers à mettre de la volaille, percez à jour, n'y ayant que des Rubans attachez aux Cercles, faits de nates, de cordes, de jonc, ou de baleines. Aujourd'hui le corps du Pannier est fait en juppe, d'une toile écruë en gros taffetas, sur lequel on applique les cercles de baleine. Quelques Dames d'une grande modestie, mais en très petit nombre, se sont tenus aux juppons piquez de crin, qui ne font pas un grand volume, et qui font un effet raisonnable.

Les Panniers ont ordinairement cinq rangs de cercles; ceux qu'on appelle à l'Angloise, en ont jusqu'à huit, et sont beaucoup plus chers. Les prix de ceux en toile glacée ou en taffetas sont depuis dix livres jusqu'à cinquante livres, ceux qui sont ornez de galons d'or ou d'argent et de broderies se payent autrement.

MODES ANCIENNES.

Il ne sera peut-être pas hors de propos, après avoir parlé des nouvelles Modes, de dire quelque chose des anciennes, soit dans les habits, soit dans les meubles, les équipages, etc., des Loix somptuaires, du luxe, etc.

En 1549, le Roy Henry II, defendit pour la seconde fois, de

porter des habits de drap d'or et d'argent. Il déclara les personnes qu'il voulut n'être pas comprises dans la défense, et éclaircit les doutes du Parlement sur son Edit, par les interprétations suivantes.

Le Parlement demandoit si les Brodures d'orfévrerie que portent les femmes sur la tête, et les Chaînes d'or qu'elles portent en Ceintures et Bordures sont défendues. *Le Roy entend que lesdites Dorures, Broderies, Chaînes, Patenotes et autres espèces de Bagues soient comprises dans la deffence.*

Si sur ce mot, *Passement*, les Bandes de Velours qui sont sur les habits et ailleurs qu'aux bords sont défendues. *Le Roy n'entend point qu'il y ait bandes, sinon aux fentes et bords des robes.*

Si les petits enfans de dix ans et au-dessous sont compris, soit pour les coeffures, robes, etc. *Ils sont compris comme les grands.*

Si le Tanné en soye est deffendu sous les robes de couleurs, *ledit Tanné n'est pas deffendu.*

S'il sera permis aux gens d'Eglise, qui ne sont point Gentilshommes, de porter Soye sur Soye ; *les Evêques, Abbez et premières Dignitez des Églises Cathédrales et Collégiales pourront porter Soye sur Soye.*

Si sur ces mots, *Gentilshommes*, les Gens de Justice et Robes longues, qui sont Gentilshommes, sont compris, etc.

Le Roy entend que les Gens de Robbe longue, qui sont *Gentilshommes, puissent porter Soye, et en user ainsi que les autres Gentilshommes, hormis ès-lieux auxquels est deffendu à nos officiers porter Robbe de Soye. Veut aussi que les Secrétaires de lui, de la Maison et Couronne de France, en puissent porter comme Nobles.*

Si sous ces mots : *Bonnet de Velours*, les Chapeaux et Calottes de Velours sont compris. *Les chapeaux de Velours sont compris.*

Si sous ces mots de *Mécaniques*, sont compris les Marchands vendant en détail, et les principaux Métiers de Paris, comme Orfèvres, Apotiquaires et autres, et si les femmes de Mécha-

niques porteront Soye en leurs bordures et ailleurs. *Tous Marchands vendant en détail, et gens de Métier, sont compris audit Edit; mais bien pourront leurs femmes porter soye en doublures, bords et manchons.*

CHARLES IX.

Art. 146 de l'Ordonnance d'Orléans, 1560.

Deffendons à tous Manans et Habitans de nos Villages toutes sortes de Dorures sur Plomb, Fer ou Bois, et l'usage des parfums apportez des Païs étrangers et hors notre Royaume, à peine d'amende arbitraire et de confiscation de Marchandises.

Le même Roy, en 1563, fit ce Règlement.

Que tous gens d'Eglise se vêtiront dorenavant d'habits modestes, décens et convenans à leur profession, sans qu'ils puissent porter aucun drap de soye, soit en Robbes, Sayes, Pourpoints ou Chausses aucunement découpez, et si porteront des Sayes longs.

Les Cardinaux porteront toutes Soyes, et toutefois discrètement et sans superfluité ni enrichissement.

Les Archevêques et Evêques en Robbes de Taffetas et Damas pour le plus, et Velours et Satin plain en Pourpoints et Soutannes.

Tous nos autres sujets, de quelque état, dignité ou qualité qu'ils soient, sans exception de personnes, fors les Princes, Princesses, et ceux qui portent titre de Ducs, ne pourront dorenavant se vêtir et habiller d'aucun drap de toile d'or et d'argent, user de Pourfilures, Broderies, Passemens, Franges, Tortils, Canetilles, Recamars, Velours, Soyes ou Toiles barrées d'or ou d'argent, soit en Robbes, Sayes, Pourpoints, Chausses, ou autres habillemens en quelque sorte et manière que ce soit, sur peine de mille écus d'amende. Deffendons en outre à nos sujets, soit homme, femmes, ou leurs enfans, d'user ès habits qu'ils porteront, soit qu'ils soient de soie ou non, d'aucunes bandes de broderies, piqueures ou emboutissemens de soie, etc., bords

ou bandes de quelque soye que ce soit, dont leurs habillemens ou partie d'iceux puissent être couverts ou enrichis, si ce n'est seulement un bord de velours ou de soye de la largeur d'un doigt, ou pour le plus deux bords ou arrière-points, aux bords de leurs habillemens ; de sorte que la façon, tant pour les hommes, que pour les femmes, ne revienne à plus de soixante sols pour chacune pièce d'habillement, et ce pour obvier à la dépense qui se fait ès façon desdits habillemens, qui excède tellement la matière et l'étoffe, qu'au lieu d'y faire quelque épargne, suivant notre intention, il s'en fait plus grande superfluité qu'auparavant; et ce sur peine de 200 liv. parisis d'amende pour chacune fois, moitié applicable aux pauvres, et l'autre au dénonciateur, sans aucune rémission.

Deffendons en outre à toutes femmes de porter Vertugales, ayant plus d'une aûne et demie de tour.

Ne pourront les Demoiselles porter dorures à la tête, de quelque sorte qu'elles soient, sinon la première année qu'elles seront mariées. Bien pourront porter Chaînes, Carcans et Bracelets, pourvu qu'ils soient sans aucun émail ; et ce sur peine de 200 liv. parisis d'amende, sans que nos Juges la puissent modérer.

Les Femmes de Marchands et autres de moyen état, ne pourront porter des Perles, ne aussi Dorures qu'en Patenottes ou Bracelets, sous les mêmes peines.

LETTRE

AU SUJET DES ANCIENS RÈGLEMENS SUR LES HABITS ET SUR LA DÉPENSE DE BOUCHE, DONT IL EST FAIT MENTION DANS LE MERCURE D'OCTOBRE 1730.

Le public doit vous sçavoir gré, Messieurs, de ce qu'à l'occasion des habillemens, vous lui faites part des règlemens que firent autrefois les Rois Henri II et Charles IX pour réprimer le

luxe qui régnoit de leur tems, et pour empêcher que les conditions et différens Etats ne fussent confondus; ce sont des Ordonnances qui ne sçauroient être trop connues dans notre siècle. En passant, vous déclarez assez votre sentiment sur les Paniers des Dames, et vous l'aviez déjà fait en 1728. Mais le petit coup que vous leur donnez ne sera jamais capable de les faire tomber. Il en sera comme de ces eaux qui s'enflent à mesure qu'on les frappe; peut-être aussi qu'à force de s'enfler il leur arrivera la même chose qu'à la Grenouille de la Fable; il n'en faut pas tout-à-fait désespérer.

On voit une infinité d'anciennes représentations de Dames et de Demoiselles aux vitrages des Eglises et dans les Tapisseries gothiques de deux à trois cens ans; mais je ne crois pas qu'il s'y en trouve aucune habillée de la manière dont est celle que vous avez fait graver. Une chose, qui doit embarrasser ceux qui écrivent en latin l'Histoire des François et de leurs usages, est le terme qu'ils employeront pour signifier cette sorte d'habillement. En vain le chercheroient-ils dans les écrivains du siècle d'Auguste. Je le leur donne même à choisir parmi les quatre cens mots ou environ que le Glossaire de la moyenne et basse Latinité rapporte à l'article *de re vestiariâ;* on croit quelquefois avoir trouvé le mot spécifique, et lorsque l'on a recours au passage d'où il est tiré, on découvre que ce qu'on prenoit pour un habit de femme est un habit d'homme. C'est ce que j'ai reconnu au mot *jupa* qui m'avoit frappé. En effet, plusieurs personnes soutiennent que les habits des hommes ont été autrefois bien plus variés, plus amples et plus superbes qu'ils ne sont communément, et que le luxe n'est resté que dans ceux des femmes. Permettez encore, Messieurs, qu'à l'occasion de ce Catalogue des anciens habits je vous dise ce qui m'est venu en pensée; il ne seroit peut-être pas inutile qu'à mesure que vous ferez présent au public d'une nouvelle estampe de modes courantes, quelqu'un d'entre vous y ajoutât, pour la satisfaction de ceux qui sont plus curieux des choses passées que des présentes, un petit éclaircissement sur ces anciens habillemens; la matière pourroit quelquefois réjouir les esprits les plus mé-

lancoliques. Pour moi, qui ne suis pas moins curieux de connoître les Règlemens qui ont été faits pour modérer la dépense de la table que ceux qui répriment le luxe des habits ou qui en abolissent certaines formes, je souhaiterois aussi très fort en voir une compilation imprimée au bout de notre *Apicius François*, ce seroit là sa place naturelle; vous comprenez de quel livre je veux parler (1). Ce qui a irrité ma curiosité sur cet article, c'est la lecture que je viens de faire par hazard d'une Ordonnance du Roi Philippe le Hardi, de l'an 1279, émanée à Paris dans son Lit de Justice, et rapportée en ces termes par la chronique de Rouen donnée par le Père Labbe : *Statutum fuit in Parlemento Parisiis à Domino Rege Philippo, et ejus Baronibus, quod nullus possit dare in suo convivio cum potagio præter duo fercula cum quodam interferculo : et fuit pœna apposita contra omnes super hoc delinquentes.* Voilà un Règlement pour tous les sujets du Roi, défense d'avoir avec le potage au delà de deux plats, avec un plat d'entremets. La même défense fut réitérée aux gens d'Eglise dans un Concile de Rheims au bout de quelques années, encore n'y est-il point fait mention d'entremets : *Statuimus*, dit le Canon 5 de ce Concile tenu en 1304, *ut omnes et singulæ personæ Ecclesiasticæ Remensis Provinciæ in singulis conviviis sint contentæ potagio et duobus ferculis, nisi magnitudo personarum supervenientium aliud requirat.* J'ai traduit le mot *ferculum* par celui de *plat*, et je ne crois pas qu'on puisse l'entendre autrement, parce que s'il falloit rendre ce mot par celui de *service*, le Roi ni le Concile n'auroient pas imposé une grande mortification en ordonnant de se contenter de trois services dans chaque repas, puisqu'à chacun des trois services on peut mettre cinq, six, douze, quinze et vingts plats différens.

(1) Sans doute le Cuisinier françois.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTICE

D'UN LIVRE D'UNE EXCESSIVE RARETÉ, AYANT POUR TITRE :

PIRRHE *tragédie de Luc Percheron du pays du Maine* (*1592*), *à Paris de l'imprimerie de Crapelet, 9 rue de Vaugirard 1845.*

Ce charmant volume est de petit format in-12, imprimé sur papier fort d'une parfaite qualité. Les caractères sont des plus beaux que jamais ait employés l'excellente imprimerie de Crapelet. Il se compose de quatre-vingt-seize pages, savoir 1 et 2 en blanc ; les quatorze suivantes marquées en chiffres romains ; les autres en chiffres arabes.

Avançons avec méthode dans l'examen du volume. Les pages V et VI offrent un petit avant-propos substantiel dont nous allons d'abord faire notre profit. Il n'est pas signé ; mais avec un grain de bonne volonté, on l'accordera naturellement à la plume discrète des deux éditeurs, MM. Max de Clinchamps et Raoul de Montesson. C'est en effet à ces deux gentilshommes qu'on doit d'avoir compris, des premiers, le mérite de leur compatriote Luc Percheron, d'avoir transcrit le vieux manuscrit jusqu'alors négligé de sa tragédie, et d'avoir fait généreusement imprimer cette œuvre très remarquable. Ils s'empressent bien de nous avertir qu'avant eux, M. Hauréau, « dans ses savantes recherches pour l'histoire littéraire du Maine, » avoit tiré de l'oubli le nom de Luc Percheron : mais qui lit à Paris le travail de M. Hauréau ? Nous avons mieux que cela ; nous avons le *Juif errant*. Nos deux éditeurs pensent encore que la tragédie de *Pirrhe*, datée de 1592, est antérieure aux essais d'Alexandre Hardy, et qu'elle n'a peut-être rien à envier aux productions estimées de Jodelle, de Jean de la Taille et de Robert Garnier : « Nous espérons, » ajoutent-ils, « que notre « opinion sera partagée par les bibliophiles distingués qui « *voudront bien accepter* l'hommage de cette tragédie, TIRÉE « A SEIZE EXEMPLAIRES, d'après le manuscrit autographe

« conservé dans la bibliothèque du Mans, et destinée unique-
« ment à *quelques collections d'élite.* — Le Mans, ce 1er
« mars 1845. »

Nous supplions nos confrères en bibliographie de bien méditer sur les mots que nous avons soulignés. Tout en effet ici, nous l'espérons, doit servir à nourrir leur impatience et leur jalousie. Qu'ils daignent considérer ces *bibliophiles distingués, voulant* bien accepter l'hommage d'un livre *tiré à seize exemplaires. Voulant bien!!* oh! que certainement, ils ont bien voulu les honnêtes gens : et qui n'auroit à leur place montré la même condescendance? Qui n'auroit éprouvé la plus vive et la plus pénétrante gratitude, s'il avoit été, *comme eux*, l'objet du choix des nobles éditeurs? Heureux encore s'il eût fallu acheter un pareil présent par des sollicitations plus ou moins convenables, des aspirations plus ou moins discrètes; car enfin, on a vu des grandes âmes refuser l'empire du monde, l'Académie françoise, la croix d'honneur; mais des bibliophiles distingués refuser un beau livre tiré à seize exemplaires, jamais, au plus grand de tous les jamais!

Sur ce point, nous sommes tous d'accord, n'est-ce pas? Poursuivons.

C'est à la page VII que les éditeurs ont placé le numéro d'ordre de chacun des seize exemplaires, et le nom imprimé de l'heureuse créature, entre tous les hommes, à laquelle il étoit destiné; au bas de ce nom se lit la signature parfaitement autographe des deux éditeurs.

Les pages IX à XI offrent l'épître dédicatoire de Luc Percheron « à très nobles et vertueuses sœurs et damoiselles mes-
« damoiselles Marthe et Elisabeth de Beaumanoir. » Elle est datée de « Beaumont, ce 2 apvril 1592, » et le poète nous y apprend en fort bons termes qu'ayant été forcé d'interrompre ses études en droit, il avoit jugé convenable de composer un ouvrage de poésie, dans l'unique intention d'en faire hommage aux dames de Beaumanoir, dont la famille avoit toujours abrité et soutenu son ayeul, son père et lui-même. Cette expression de reconnoissance doit déjà nous faire bien

augurer des sentimens de l'auteur ; mais il s'agit de son talent comme poète, et nous devons avouer à la honte de l'humanité que les vertus du cœur ne suffisent pas toujours pour inspirer de beaux vers et de belles tragédies.

Dans les quatrains et dans les anagrammes qui suivent cette épître dédicatoire, Percheron vante l'esprit, les grâces, l'instruction de Marthe et d'Elisabeth de Beaumanoir. Il passe rapidement sur leurs charmes, tout en prenant pour l'anagramme du nom de Marthe, les mots *Hymen dorra ma beauté*. Nous devons en conclure que ces demoiselles étoient infiniment plus riches en vertus qu'en attraits vainqueurs. Règle générale : quand un poète se contente de louer les qualités morales d'une femme, concluez-en qu'elle est laide ou vieille, et le plus souvent l'une et l'autre. A cette règle il n'y a pas d'exception. O vaines pensées des hommes ! sans Luc Percheron, nous n'aurions jamais deviné la laideur de mesdemoiselles Marthe et Elisabeth de Beaumanoir.

Les personnages de la tragédie sont au nombre de huit, non compris le chœur. C'est Diane, — Polixène, — Pyrrhe, — Hermione, — Phœnix, — Oreste, — Pilade — et Nourrice.

Le premier acte se passe dans le temple d'Apollon à Delphes. Diane vient réveiller les mânes de Polixène, auparavant égorgée par Pyrrhe sur la tombe d'Achille. La déesse annonce que le jour de la vengeance va se lever, et que le cruel fils d'Achille recevra la récompense de son impiété. Cet acte, ou plutôt cette longue scène d'un grand et imposant caractère, rappelle singulièrement l'ancienne tragédie grecque. Voici des vers dignes de Corneille ou pour le moins de Sénèque : Diane en parlant de Pyrrhe :

Chetif qui ne sait pas que la puissance humaine
N'est que l'ombre d'une ombre, ou qu'une enfleure vaine
D'un peu de terre et d'eau, des Dieux le passe-temps,
Jouet de la fortune et depouille du temps.

Plus loin, voulant peindre le rapide bonheur de l'impie :

Il n'oyt guere jamais le bégayement doux
D'un enfantin pa-pa, blandir sur ses genoux ;

... estranger sa couche est diffamée,
... ...uge cœur sa force est consommée.

...contraste avec le destin des héros, bienfaiteurs du monde.

Pour eux tout est plus beau, pour eux mesme les cieux
Alument leur azur d'un or plus gracieux ;
Ils meurent pleins de temps, et la pompe eplorée
Du païs gemissant suit leur bierre honorée.

Polixène répond au long discours de Diane, non pour applaudir à ses projets de vengeance, ou pour regretter la vie, mais,

Deesse, je me plains que l'humaine prudence
Veuille arracher aux Dieux leur sainte providence,
Que voyant les meschans pleins de prosperité,
Jouyr si seurement de leur meschanceté,
On estime le ciel et toute la nature
N'estre qu'un roulement d'une aveugle aventure.
Depuis que ceste rouille eût gaigné les esprits,
Que pour estre estimés entre les mieulx appris,
De la crainte des Dieux on fit une risée,
La justice traînant sa balance brisée
Dans les astres voisins aussitôt retourna
Et au fer et au feu la terre abbandonna.

Voilà certainement de très beaux vers, faits pour être admirés dans tous les temps, et j'aurois pu prolonger beaucoup cette tirade. Mais j'aime mieux arriver à ce gracieux et triste retour de Polixène sur elle-même :

..... Je bénis la main qui m'a ravie
A cette longue mort que l'on nomme la vie.
Sous un gregeois hymen au moins n'ai-je deceint
Espouse sans espoux mon vierge demi-ceint.....
Deesse, te servant, j'ay achevé mes jours,
A qui j'avois voué ma vye et mes amours.

Mais tout cela n'égale pas encore, à notre avis, l'apostrophe qu'on va lire aux Rois de la terre; on ne peut même douter que sortant ainsi du fond des retraites de la mort éternelle, la voix

de Polixène n'eût fait une impression profonde sur les spectateurs les plus difficiles :

Je voys que les soupçons et que les craintes blesmes
Se perchent volontiers sur ces grands diadesmes.
Rois, comme tout vous craint, vous craignez tout aussy,
Bourreaux, vous vous gesnez d'un continuel soucy.
Vous mourez mille fois et n'en perdez l'envie,
Vous redoubtez la mort, vous redoubtez la vie.
Grands colosses sans cœur qui paroissez dorez,
Des peuples gémissans fainctement adorez,
Vous semblez un fantosme à l'apparence vaine
Que le vers du sorcier par les tombes pourmeine,
Dont la voix est sans voix, dont le corps est sans corps,
Qui n'est rien au dedans et n'est rien au dehors.
Heureux qui se rira, voyant vostre fumée
Qui reluist sans lueur faulsement allumée ;
Je croy que si quelqu'un de vous moins vicieux
Caresse la vertu, heureux présent des cieux,
Que son sceptre il maudit, qu'il déteste et rejette
Ces couronnes, cet or, lourde charge de tete,
Charge qui, bien souvent, accable son seigneur
Sous les eclats mortels d'un ruineux honneur !
Allez et caressez une grandeur si vaine,
Ce n'est qu'un desespoir de l'espérance humaine.....

Le second acte est une scène d'amour, de récriminations haineuses et d'emportemens entre Pyrrhe qui adore sa femme Hermione, et celle-ci qui déteste l'époux que la force lui a donné, et qui n'aime que le déplorable Oreste. On diroit ici la contre-partie de l'Andromaque de Racine, et même nous avouerons que la tragédie la moins ancienne pourroit bien être la meilleure. Quoi qu'il en soit, Pyrrhe commence par se plaindre de la tristesse et de la froideur d'Hermione. Au nom de ses charmes disparus, il la conjure d'abjurer ses regrets et sa haine :

Aussy le doux flambeau de tes yeux s'est éteint :
Une blaffe maigreur t'a mangé tout le teint ;
Une couleur de mort sur ton front est saillie,
Les œillets sont tombés de ta levre pallie :
Hermione n'est plus !.....
Mais, ô par ces yeux doulx, qui ravirent les miens
Par ces cheveux dorez, agréables liens,
Par ta mère si belle à qui tant tu ressemble,
Ne veuille te tuant, en tuer deux ensemble.

... voulût mon cœur, eschanger le flambeau
... ne ici aux torches d'un tombeau.

... pauvre Pyrrhe fait pitié, et l'on est tenté d'accuser ... ne mieux valoir en le détestant qu'elle ne ... l'adorant, dans la pièce de Racine. Pyrrhe lui dit en- ...

Face ... mon cœur, qu'en te servant je meure,
... a ton col, tout pasmé je demeure,
... mon ame en ton aimé giron,
... nautonnier j'entende l'aviron.....
... un meurtrier, un meurtrier de sa mère
... l'enfer poursuit, que la pale Megere
... abandonne jamais, qui, sans cesse tremblant,
... les flambeaux vengeurs d'un fantosme sanglant
... tes amours; un parricide Oreste
... de tes desirs; Pyrrhe n'a que son reste.....

... souvenir d'Oreste devient, il faut le dire, l'occasion de ... de vers ridicules. Ainsi Hermione répondant à ces ... de Pyrrhe : Las! dit-elle :

... n'est-ce point assez que cette main parjure
... ma virginité ait rompu la ceinture?
... ce qui t'estoit deu, Oreste, mon soucy,
... esté derobbé par ce voleur ici?
... cueilli la rose, et que de sa rapine
... ne te reste rien de meilleur que l'espine?
... pourtant Oreste, Oreste mon esmoy,
... certainement ne jouyt point de moy.....

... bien mieux Hermione quand elle trace les devoirs des ... et ceux des femmes en général. On croiroit entendre ... de M. Ponsard :

..., nous ne pouvons rien, nous naissons prisonnieres,
... sexe et la loy nous ont fait casannières,
Inutiles en guerre, inutiles en paix,
... mesnage sans plus nous soustenons le faix.
C'est nostre vray honneur d'ung chascun estre teues,
Et ne debvons jamais savantes estre veues;
Sage est celle vraiment dont le nom incognu
N'est onques des voisins aux oreilles venu.
La louange qui vient d'autre bouche à la femme
Que celle du mary ne semble estre que blasme

Morte, elle vit par luy, c'est son roy, son seigneur,
Son tout, son bien, sa vye, et bref tout son bonheur.

Le deuxième acte se termine par un discours de Phénix, d'une longueur désespérante, rempli toutefois de bonnes et hautes pensées. Au troisième, nous voyons arriver Oreste et Pilade. Le fils d'Agamemnon commence par exposer les motifs de son arrivée; il veut enlever Hermione à Pyrrhe son ravisseur. Puis tout à coup, sentant l'approche des furies:

Mais! qui est ce phantosme appaly du tombeau
Qui me poursuit affreux? J'en recognoy la face:
C'est ma mère, ha! ma mère! ha! ma mere! de grace,
Deffendez-moy, Pylade.......

Pilade le reconforte par un long et magistral discours; il finit cependant par lui proposer un stratagème qui leur permettra de tirer vengeance de Pyrrhus :

Je lui dirai comment un orage imprevu
Vous a surpris en mer, et comme le naufrage
Vous ayant demi-mort jeté sur le rivage,
Vous donnastes en charge à tous les mariniers.....
Quand la force du feu vous auroit mis en cendre
Qu'au giron d'Hermione ils eussent à vous rendre.

Oreste lui-même sera le serviteur chargé de remettre ce triste dépôt entre les mains d'Hermione ; ainsi pourront-ils du même coup tromper les soupçons de Pyrrhe et voir si la princesse a gardé le souvenir de son ancien amour. Comme ils tomboient d'accord sur ce point, voilà que se présente Hermione et que Pylade fait sur elle l'essai de l'affreuse nouvelle. Oreste est mort, il est mort en prononçant le nom de la princesse. Imaginez le désespoir de la femme de Pyrrhe! et remarquez-le bien, Pylade, quelque temps à l'écart, avoit attendu pour paroître devant elle le moment où tout entière à son ardente passion elle appeloit Oreste, dans ces beaux vers :

Le jour je pense en toy, en toy je me raviz ;
Mourante dedans moy, dedans toy je reviz.....

> [illegible] paupières sillées
> [illegible] travaillées ,
> [illegible] soy-mesme s'asprit .
> [illegible] comme l'esprit.
> [illegible] pitoyable songe
> [illegible] agreable mensonge !
> [illegible] en doux enlacemens,
> [illegible] en tes embrassemens !
> [illegible] baisotte ta bouche ,
> [illegible] sans toucher , je te touche ,
> [illegible] d'un plaisir non absent ,
> [illegible] un plaisir lequel meurt en naissant.....
> [illegible] ainsy, et ainsy il m'embrasse,
> [illegible] amour sans amour et sans grace,
> [illegible] de moy qu'un tronc tout endormy....

[illegible] qu'Oreste eût le cœur plus dur qu'un rocher, pour [illegible] accens aussi tendres, aussi pénétrans ; et nous [illegible] plus nous étonner qu'il eût tué sa mère, puisqu'il put [illegible] courage de ne pas se précipiter aussitôt dans les bras de [illegible] Hermione. La princesse accueille les deux étrangers [illegible] vers de Virgile qui a été le plus fréquemment traduit, et [illegible] rarement été aussi bien que par notre Percheron :

> Ma misère m'apprend d'aider les misérables.

Cela vaut mieux certainement que dans Delille :

> Malheureuse *j'appris à plaindre* le malheur.

Ou que :

> Qui ne sait *compatir* aux maux *qu'on* a soufferts.

Les deux derniers actes sont extrêmement foibles. Pyrrhus raconte un songe funeste ; Oreste, malgré Pylade, prend la résolution d'assassiner le ravisseur d'Hermione ; voilà tout le quatrième. Le cinquième est encore plus court : ce sont des plaintes de Phœnix et du Chœur sur le destin de Pyrrhe qu'Oreste vient de frapper. Phœnix parle le dernier en se donnant la mort pour ne pas survivre à son cher nourrisson.

Telle est la tragédie de Pyrrhe, foiblement composée sans aucun doute, mais abondante en très beaux vers qui rappellent

mieux Sénèque et Shakespeare que les auteurs dramatiques contemporains de Percheron. Quant à l'intrigue, elle se rattache à quelques beaux vers de Virgile qui seuls inspirèrent aussi l'Andromaque de Racine. Le vieil auteur angevin a même traduit mot à mot les passages de l'Énéide : et c'est pour se conformer à la tradition de l'antiquité qu'il a fait de Pyrrhus l'amant d'Hermione, et de celle-ci la fiancée d'Oreste, toujours fidèle au souvenir du fils d'Agamemnon. Andromaque, si touchante dans l'œuvre de Racine, avoit accepté la main de Pyrrhus ; elle en avoit un fils ; enfin, elle en avoit été délaissée dès que l'inconstant Pyrrhus avoit aperçu Hermione, plus jeune, plus belle et sans doute moins facile à oublier les premières amours. S'il étoit permis d'établir des comparaisons entre les temps anciens et les jours modernes, nous dirions que de grandes princesses de nos jours ont rappelé l'Andromaque de Virgile, et que nulle ne nous a permis de penser à l'Andromaque de Racine. Ce qui n'empêche pas que ce dernier caractère ne soit éminemment dramatique : bien au contraire. Voilà comment, un jour peut-être, nos arrière-neveux applaudiront le personnage de l'impératrice Marie-Louise, venant constamment arroser de ses larmes le tombeau de l'église des Invalides, en accablant de ses imprécations l'audacieux guerrier (le roi Louis-Philippe, je suppose), qui lui proposera de serrer de nouveaux nœuds. Cela sera d'un admirable effet, car, après tout, le vrai est ce qu'il peut. Mais ce qu'on ne devra plus mettre jamais en doute, c'est l'intérêt de la tragédie de *Pyrrhe*; c'est la beauté de l'édition qu'on vient d'en faire; c'est la rareté de l'œuvre; c'est enfin la profonde et juste gratitude des seize bibliophiles privilégiés pour MM. de Montesson et de Clinchamps, de Clinchamps et de Montesson.

P. P.

NOTE SUR LE MONITA SECRETA.

Le *Monita secreta* est l'ouvrage d'un jésuite polonois qui l'écrivit en 1616, après s'être retiré de la société. Le jésuite Cordara en fit, comme de raison, une réfutation qu'on retrouve dans les œuvres du jésuite Gretzer, édition de Ratisbonne, en 1634.

Le *Monita secreta* fut réimprimé en 1713 et 1717 dans un ouvrage du même genre : *Tuba magna,* attribué au P. Henri de saint Ignace, carme flamand.

Une édition du *Monita secreta,* en 1722, fut dédiée à sir Robert Walpole.

Ce n'est pas le seul jésuite qui, échappé à la congrégation, ait écrit contre elle. Il existe un volume in-12 très piquant, intitulé : *La monarchie des Solipses* (*Soli ipsi*), traduite de l'original latin, avec des remarques et diverses pièces importantes sur le même sujet : Amsterdam, 1753. Cet ouvrage étoit attribué au P. Melchior Inchofer, de la Compagnie de Jésus. La préface du traducteur est très curieuse. Quelques bibliographes attribuent, mais avec moins de fondement, cet ouvrage au P. Clément Scoti, jésuite vénitien.

Il y a un ouvrage du même genre, intitulé : *Mysteria patrum jesuitarum ex ipsorum scriptis, cum fide eruta, in quibus agitur..... de societatis dogmatibus circà obedientiam cæcam, circa papæ potestatem in regum et principum personas et status, fidem servandam, sigillum confessionis, æquivocationes,* etc., *ad majorem præcautionem in tempus præsens et futurum,* vol. in-18, imprimé en 1623 et 1632.

Plus : *Arcana societatis Jesu,* in-8, 1635. On attribue ces deux derniers ouvrages à Gaspard Scioppius. Un manuscrit intitulé : *S. J. Secreta secretissima.*

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 4. — Avril 1845.

219 Alexandre de Laborde. *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, contenant 275 planches gravées, dont un certain nombre renfermant plusieurs sujets, exécutées avec le plus grand soin par les meilleurs artistes, et texte imprimé par M. *P. Didot l'aîné*, avec des caractères neufs de *Bodoni*. (1806-1820), 4 vol. gr. in-fol. d. mar. n. r. . . . . 400—»

Ce magnifique ouvrage renferme les monuments les plus remarquables et les sites les plus intéressants de l'Espagne.
Publié à 1,008 fr.

220 Du même. *Les Monuments de la France*, classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts; contenant 259 planches gravées au burin par les meilleurs artistes, d'après les dessins faits sur les lieux par MM. Bourgeois, Chapuy, Bence, Vauzelles et autres, et un texte concernant l'histoire des arts en France, imprimé par M. *J. Didot l'aîné*, 1836, 3 part. en 2 vol. gr. in-fol. dos de mar. n. r. . . . . 400—»

Parmi les belles planches dont se compose cet ouvrage, on remarque surtout la représentation des Antiquités romaines d'Arles, Autun, Nîmes, Orange, Fréjus, Cavaillon, Saint-Chamas, Vienne, Vaison, Reims, Saintes, Metz, Trèves, etc.;

Les belles Cathédrales d'Amiens, Auxerre, Auch, Arles, Angoulême, Bourges, Bayeux, Coutances, Caen, Chartres, Cler-

mont, Dijon, Lyon, Mende, Metz, Narbonne, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Rodez, Rouen et Saint-Ouen, Sens, Strasbourg, Saint-Denis, Saint-Gilles, Toul, Tours, Toulouse;

Et parmi les CHATEAUX, le Louvre, Ecouen, Blois, Chambord, Chaumont-sur-Loire, Chenonceaux, Châteaudun, Chinon, Clisson, Josselin, Meillant, Ussé, Joinville, Gaillon, Saint-Germain, La Rochefoucauld, etc., etc.

Ce bel et important ouvrage a été publié à 810 fr.

221 APPENDIX Matheseos in Margaritam philosophicam (Musico figurata), in-4 goth. s. d. avec un port. et un grand nombre de pl. v. f. fil. . . . . . 34—»

Exempl. bien conservé.

222 ART de vérifier les dates par des religieux bénédictins de la congrégation de saint Maur. *Paris*, 1783, 3 tom. rel. en 6 vol. maroquin rouge, tr. d. 625—»

Magnifique exempl. G. P.

222 bis. Le même. Édition in-8, 43 vol. br. . . . 248—»

223 ARLIQUINIANA, ou les bons mots, les histoires plaisantes et agréables d'Arlequin. *Paris*, Florentin et *P. Delaulne*, 1694, in-12, v. f. fil. . . . . 15—»

Avec le portrait d'Arlequin.

224 AUGUSTIN (Saint). La sainte et sacrée exposition sur la première quinquagène du psaultier de David. *Paris*, *Gilles Cousteau*, 1519, in-4 goth. v. ant., fil. grav. dans le texte. Lettres ornées. — (*Bien conservée*). . 40—»

225 ARRÊT de la cour du parlement contre Robert-François Damiens avec celui contre sa famille. *Paris*, *P. G.*, *Simon*, 1757, in-4, dos et coins de maroq. . 85—»

3 gr. 1° Le portrait de Damiens, 2° Damiens lié sur un grabat dans la tour de Mongoméri. 3° La troisième le représente dans une autre position couché encore sur un grabat. En tout 13 ff. (bien conservé).

226 ARISTOTELIS de natura animalium, id. de partibus animalium, id. de generatione animalium. Theophrasti de

historia plantarum, id. principium duntaxat, id. de causis plantarum. *Aldus, s. d.*, in-fol. parchem. (*Ex. bien conservé*). . . . . 50—»

227 **Astrée**, Tragédie par de La Fontaine. *Paris, Christophe Ballard*, 1691, in-4, mar. r. fil. . . . 16—»

Aux armes de Conti.

228 **Biblia** sacra vulgatæ editionis Sixti V. Pont. Max. Iussu recognita, et Clementis VIII. *Coloniæ Agrippinæ, Sumpt. Balthas. ab Egmont* cIↄ IↄcLVIIII, in-8, mar. r. fil. tr. dor. . . . . 24—»

Anc. rel., bel exemplaire.

229 **Bibliothèque** de madame la Dauphine n° 1. Histoire. *Paris, Saillant et Nyon*, 1770, 1 vol. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*A ses armes.*) . . . . 10—»

230 **Brodeau** (Julien). La Vie de Maistre Char. du Molin. *Paris, Denys Bechet*, 1654, in-4, mar. r. doub. fil. ornés. (*Ancienne reliure*). . . . . 10—»

En regard du titre se trouve le portrait de Ch. de Molin.

231 **Bruscambille**. Ses œuvres. *Rouen, Martin de la Motte*, 1626, in-12, maroq. r. fil. . . . . . 50—»

Exempl. bien conservé.

232 **Bullionius** (cardinal). Litteræ scriptæ, nec non canonico perillustris ecclesiæ cathedralis Leodiensis ad capitulum Leodiense : nec non responsa facta ab eodem perillustri capitulo Leodiensi, in quibus omnia prævia circa electionem episcopi et principis Leodiensis, enarrantur. *Parisiis, Th. Muguet*, 1694, in-4, maroq. r. doubl. fil. ornés. (*Reliure ancienne, aux armes*). 10—»

233 **Cayo** Salustio Crispo. La conjuracion de Catilina, y

Guerra de Jugurta. *Madrid, Joachin Ibarra,* 1773, in-fol. mar. r. doub. fil. ornés, doub. en moire, tr. d. pap. vel. port. gr. et cartonné. . . . . 50—»

On trouve à la fin : del alfabeto y lingua de los Fenices y de sus colonias, avec des planches des monnoies carthaginoises et africaines.

234 Charron (Pierre). De la Sagesse. *Leyde, Jean Elz.,* 1656, in-12, mar. r. fil. fers à froid, tr. d. . 27—»

Rel. Jans. Koehler.

235 Courcelles. Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe. *Paris, Arthus Bertrand,* 1822, 12 vol. in-4, dos de veau ant. 95—»

236 David Ferrand. Inventaire général de la Mvse normande divisée en 28 parties. *Rouen,* 1655, petit in-8, veau ant. fil. fers à froid. . . . . . . 18—»

237 Demandes faites par le roi Charles VI, touchant son état et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de Pierre Salmon. Publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par Crapelet. *Paris, Crapelet,* 1833. Gr. in-8, pap. Jésus vélin, avec 10 pl. en or et en couleur, rel. en velours rouge doub. de moire. . . . . 120—»

L'un des exemplaires peints en or et en couleur d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi.

238 A descriptive catalogue of the Books printed lately forming part of the library of the duke di Cassano Serra, etc. *London, Shakspeare Press,* 1823. Gr. in-8, carton. anglais. . . . . 12—»

239 Description de l'Egypte, ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française. *Paris,* imp. impér..

253 **Julii** Cæsaris quæ extant ex emendatione Jos. Scaligeri. *Lugd.-Batav., Elz.*, 1635, pet. in-12, mar. r. fil. tr. d. cart. et fig. 4 gr. . . . . 32—»

Bel exemp. édition originale, l'une des plus jolies et des plus rares de la collection des Elzeviers.

254 **Laurentii** Pilladii, canonici ecclesiæ sancti Deodati, Rusticiados libri sex, in quibus illustrissimi principis Antonii Lotharingiæ, Barri et Gueldriæ ducis, gloriosissima de seditiosis Alsatiæ rusticis victoria copiose describitur. *Metis, ex offic. Joannis Palier*, 1548. pet. in-4, mar. r. fil. petits fers, comp. tr. d. . 75—»

Rarissime.

255 **Lebrun**. Galerie des peintres flamands, hollandais et allemands, 201 pl. gravées d'après les meilleurs tableaux de ces maîtres. *Paris*, 1792, 3 vol. fol. fig. rel. en deux mar. r. riches dentelles. . . . 490—»

Admirable reliure. Exempl. dont les figures sont presque toutes avant la lettre et superbes.

256 **Les vingt** livres de Constantin César, auquelz sont traictez les bons enseignemens d'agriculture. *Poitiers*, 1543, in-fol. rel. en peau (*bien conservé*). . 24—»

257 **Le Nouveau-Monde** avec lestrif. *Paris, Guil. Eustache* (*s. d.*) in-4 goth. mar. bl. fil. pet. fers, comp. gr. sur bois. . . . . 285—»

L'une des reliures de Beauzonnet les plus admirables.

258 **Le Palais** de l'Honneur, ou les généalogies historiques des illustres maisons de France et de plusieurs familles nobles de l'Europe, avec un traité particulier pour apprendre la science du blason, etc. *Paris, Estienne Loyson*, 1668, in-4, veau (blason). . . . 15—»

259 **Le Livre** des Persécutions des Chrétiens, traduit du latin en françois par Octovien de Saint-Gelais. *Paris, Anthoine Bérard* (s. d.) in-4 goth. veau mar. 35—»

260 **Mar. Fab. Quintilianus** orator eloquentissimus. *Lugduni, apud Seb. Gryphium,* 1536.—Mosellani Protegensis eruditissimi in M. Fab. Quintilliani institutiones. *Lugduni, Stib. Gryphium,* 1541.— Gulielmi Philandri castilioniei annotationes. *Apud Seb. Gryphium, Lugduni,* 1535. En tout 3 part. en 1 vol. in-8, v. br., fers à froid. . . , ... 50—»

Ancienne reliure, bien conservé, avec le portrait de Charles V sur les plats du vol.

261 **Miguel Cervantes**, de Saavedra. By Charles Jarvis, Esq. The life and exploits of the ingenious gentleman Don Quixote de la Mancha. *London,* 1742, 2 vol. in-4, mar. vert, fil., tr. dor. . . . . 40—»

Avec un grand nombre de fig. ajoutées.

262 **Montfaucon** (*Don Bernard*). Les Monuments de la monarchie française, avec les figures de chaque règne. *Paris, J. M. Gandouin*, 1730, 5 vol. in-fol., veau, fauv. fil., grav. (*Rel. de Khœler*). . . . . 425—»

Très beau et conservé admirablement.

263 **Nevizanus** silua nuptialis bonis refert a non modicis hunc te lector obnire rogat ut se aspicias, etc. *Paris, J. Kerver,* 1521, pet. in-8, goth. maroq. bleu, tr. d. (Rel. jans. Duru.) . . . . 35—»

Cette édition est préférée aux différentes réimpressions qui en ont été faites à Lyon et à Venise. Bel ex. bien conservé.

264 **Sebald.** Biblische historien Figürlich für Bilder durch der Wolberümeten Sebald Bohem, von Nurenberg (à la fin) Zu *Franckfurt, bei Christian. Egn.,* 1536, pet. in-4 de 40 ff. mar. tr. d. (Rel. janséniste Beauzonnet). . . . . 75—»

Jolies gravures en bois au nombre de quatre-vingt-deux.

1809-13, et impr. royale, 1818-28, 10 vol. in-fol, de texte, et 12 vol. in-fol. atl. de pl. demi-rel. 900—»

Fort bel exemplaire, relié très solidement, pap. vélin. Les figures d'histoire naturelle coloriées.

240 Dyalogus lingue et ventris. *Pro Claudio Iaumar librario almæ Universitatis Parisiensis* (circa 1500), in-4, de 6 ff. caract. goth. v. f. fil. tr. dor. (rare). . 30—»

241 Emblemas Morales de don Sebastian de Couarrubias Orozco, dirigidas a don Francisco Gomez de Sandoual *y Roxas. con privilegio, en Madrid por Luis Sanchez, anno* 1610, in-4, fig. en bois à chaque page, avec encadrement, v. gran. . . . . 28—»

242 Emond du Boullay. Dialogue des trois Etatz de Lorraine sur la nativité du prince Charles de Lorraine, avec la généalogie de tous les rois et ducs d'Austrasie. *Strasbourg, Messer-Schmidt*, 1543, pet. in-fol. de 31 ff. non chiffrés, frontispice gravé, réglé, v. br. (avec cette devise sur les plats : (J'espère avoir.) Très rare. . . . . 185—»

243 Factum pour dame Marie-Marguerite d'Aubray, marquise de Brinvilliers, contre Marie-Thérèse Mangot, avec le mémoire du procès. *Paris, Gilles Tompere*, 1676, in-12, veau fauv. doub. fil. ornés. . 18—»

244 Flavius Joseph. Histoire des Juifs. *Bruxelles, E. H. Fricx*, 1701, 5 vol. pet. in-8, mar. vert (anc. rel.), tr. d. fig. dans le texte, pap. régl. . . . . 145—»

Exempl. remarquable de conservation et sur pap. fort.

245 A. Gisleni Busbequii omnia quæ extant. *Lugd.-Batav., Elzev*, 1633. petit in-12, mar. r. fil. tr. dor. 10—»

246 Gabriel Chappuys. Considérations civiles sur plusieurs et diverses histoires tant anciennes que modernes et principalement sur celles de Guicciardin. *Paris, Abel Langelier*, 1585, maroq. roug. doub. fil. (anc. rel. du temps). . . . . 18—»

247 Grand théâtre historique, ou nouvelle histoire universelle tant sacrée que profane, depuis la création du monde jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. *Leyde, P. Vander*, 1703, 5 tom. en 3 vol. in-fol. gr. pap., demi-rel. tr. d. . . . . 45—»

Ouvrage orné de figures en taille douce à mi-pages qui représentent les plus beaux endroits de l'Histoire, avec des indices des livres, périodes, chapitres et matières.

248 Histoire et cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines, sans aultre nom nommer, avec deux autres petites histoires de Messire Floridan et la belle Ellinde. Et l'extrait des Cronicques de Flandres. *Imprimé à Paris, par Jehan Trepperel demourant à la rue neufve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France*, petit in-4, mar. roug., anc. rel. doub. de moire, rogné de près. . . . . 55—»

249 Il Vaticinio di Nereo Canto, *Brescia, per Nicolo Bettoni*, 1807. In-4, imprimé sur peau vél, maroq. vert doubl. en moire. Compart. . . . . 175—»

Belle reliure aux armes. Exemp. avec une autographe de Napoléon, d'une grande page. Exemplaire de *Dédicace*.

250 Il Vendemmiatore poemetto in ottava rima di Luigi Tansillo; e la priapea, sonetti lussuriosi satirici di Nicolo Franco. *A Pe-King, regnante Kien-Long, nel* XVIII secolo. in-12, v. f. fil. tr. dor. . . 10—»

251 Iean Bovcher, doctevr en théologie. Sermons de la simulée conversion, et nvllité de la prétendue absolvtion de Henry de Bourbon. *Paris, Chavdière*, M.D.XCIIII in-8, mar. r. fil. tr. dor. doub. de moire, anc. rel.

Edition *originale*. . . . . 30—»
Aut. ex. de la réimp. mar. r. (*Pasdeloup*). . . . 20—»

252 Jacques Georges. Mausolée royal dressé pour l'immortelle mémoire de Henry IV. *Paris, Claude Chappellet*, 1610, in-8, maroq. vert, fil. tr. d. . . . 24—»

Livre rare et bien conservé (Derome).

265 **Pacifici** maximi poetæ asculani opera, *per Hieronimum Soncinum*. 1506, pet. in-8, maroq. bleu, fil. fers à froid, tr. d., comp. (Rel. jans. de Duru.) . . . 48 — »

266 **Pagninus** Institutiones hebraicæ. *Avignon*, 1520, pet. in-4, br. Let. ornées. . . . . 40 — »

Curieux livre imprimé à Avignon, *et resté broché non rogné, parfaitement conservé.*

267 **Plutarque**. Les Vies des hommes illustres, trad. en franç. avec des remarques historiques et critiques, par Dacier. *Amsterdam, Zacharie Chatelain*, 1734, 10 vol. in-12, mar. roug., fil., tr. dor. . . . . 85 — »

Bel exemplaire. Rel. par Derome.

268 **Proverbios** morales, y conseios christianos muy provechosos concierto y espejo de la vida, adornados de lugares y textos de las divinas y humanas letras. Por el doctor Christoval. 1618, con privilegio. *En Madrid, por Luis Sanchez, impressor del Rey N. S.*, in-4, v. gran. . . . . 18 — »

269 **Pierre Charron**. De la sagesse, en trois livres. *Leide, chez Jean Elsevier*, s. d. pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. . . . . 32 — »

Bel exemplaire.

270 **Prudent le Choyselat**. Discours œconomique, non moins utile que récréatif. *Rouen, Martin le Menestrier*, 1612, pet. in-8, mar. roug., fil., tr. d. . . 15 — »

271 **J. Racine**. Ses œuvres. *Paris, Didot l'aîné*, 1783, 3 vol. in-4, maroq. roug., fil. tr. d., pap. vélin. anc. rel. . . . . 60 — »

Cette édition in-4, imprimée au nombre de 200 exemp. est d'une admirable exécution, et il est bien rare d'en trouver les exempl. aussi bien conservés.

272 **Raillerie** universelle (en vers) dédiée au cardinal de Richelieu. *Paris, P. Targa*, 1635, in-8, maroq. roug. doub. fil. ornés, tr. d. . . . . 10—»

273 **Recueil** des pièces de l'Hermitage (par le comte de Ségur). 3 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor. . 80—»

Recueil de pièces de théâtre tirées seulement à qq. exemplaires. Rare.

274 **Recueil** de lectres et scriptures, par lesquelles se comprend la vérité des choses passées, entre la magesté de l'empereur Charles cinquiesme, et François, Roy de France, premier de ce nom. *Anvers*, 1536, pet. in-4 goth., veau fauve fers à froid. . . . . . 54—»

275 **Seroux d'Agincourt.** Histoire de l'art par les monuments. *Paris, Treuttel et Würtz*, 1811 à 1823, 6 vol. gr. in-fol. avec 325 pl. d. rel., fr. Pap. vél. 650—»

L'un de ces livres importants et d'un prix si élevé autrefois qu'il manque à beaucoup de grandes bibliothèques, où il est indispensable.

276 **Satyre** Menippée de la vertv du catholicon d'Espagne et de la tenve des Estats de Paris, durant la Ligue. 1593, petit in-8, vél. avec la fig. du charlatan lorrain, et autres fig. en bois remarquables. . . . 15—»

Cette édit., que l'on attribue à Pierre Le Roi, contient l'épître d'Angoulevent, plusieurs pièces de vers que l'on attribue à Passerat et à Pierre Rapin ; les Harangues à J. Gillot, et un supplément au Catolicon, ou nouvelles des régions de la Lune.

277 **Strozii** poetæ pater et filius. *Venetiis in ædibus Aldi et Andreæ Asulani soceri.* MDXIII, pet. in-8, mar., v., fil. tr. dor. doubl. de soie. . . . . . 30—»

278 **Tableau** de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux de Richelieu, Mazarin, et Colbert, représenté en diverses satyres, et poésies ingénieuses, avec un Recueil d'épigrammes sur Fouquet. *Cologne, Pierre Marteau*, 1693, in-8, v. f., fil. tr. dor. . 18—»

279 **Théodore Godefroy**. Histoire d'Artus III, duc de Bretaigne et connestable de France. *Paris, Abraham Pacard*, 1622, in-4, v. f. fil. tr. dor. chiffr. orn. 20—»

280 **Tournois** du roi Réné, publiés d'après les manuscrits et les dessins originaux de la Bibliothèque royale, par M. Champollion Figeac. *Paris, Didot*, 1836, gr. in-fol., dos et coins de maroq. roug. . . . . . . 100—»

Exempl. dont les fig. peintes et coloriées d'après les manuscrits de ladite Bibliothèque sont d'une belle exécution typographique.

281 **Vbert Philippe de Villiers**. Cinq livres de l'Erynne françoise (poëme). *Paris, Iehan le Blanc*, 1585, in-4, v. f. fil. tr. dor. . . . . 18—»

282 **Vincentius Obsopoeus** de arte bibendi, de virginibus, de mulieribus vel uxoribus. *Lugd.-Batav., Joan. Le Mair*, 1754, in-12, veau fauv. fil. tr. d. . 15—»

283 **Voltaire**. Œuvres, avec préfaces, avertissements, notes, etc., par M. Beuchot. *Paris, Lefèvre*, 1839, 70 vol. in-8, grand pap. vélin, avec 3 suites de fig. avant la lettre, eaux-fortes et une suite avec la lettre. . . . . 790—»

L'un des exemplaires du plus grand papier.

3162 Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES
DE L'ÉDITEUR.

N° 5. MAI.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.
1845.

Table des matières contenues dans le n° 5 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
3549 Rue Bailleul, 9 et 11

DES AMÉLIORATIONS DES BIBLIOTHÈQUES

DES VILLES DE PROVINCE.

Une visite aux Bibliothèques de Sens et d'Auxerre.

J'ai dit, et je le répète encore aujourd'hui, avec plus de conviction, que l'intervention des conseils municipaux pourroit être décisive sur le sort des Bibliothèques locales ; et qu'il leur suffiroit pour les rattacher au mouvement littéraire du temps de fortifier la conviction de leur importance matérielle. Or, pour obtenir ce résultat, il suffira d'une estimation matérielle ; il suffira de dégager l'évidence du haut prix de toutes ces collections anciennes, formées toutes de débris monastiques du siècle passé. Il n'est pas de Bibliothèque provinciale qui n'abonde en ouvrages rares, importans, et de jour en jour plus recherchés. Ce sont les travaux de ces Bénédictins qui ont enrichi notre pays de tant de monumens scientifiques et littéraires ; ce sont les collections des Pères de l'Église, les actes de conciles, les chefs-d'œuvres dus à la plume savante des Sainte-Marthe, des Ducange, des Montfaucon, des Baluze. Bien plus, la plupart de ces Bibliothèques n'ont pas d'archivistes, et l'on ignore la valeur même approximative des anciens manuscrits, souvent réunis depuis cinquante ans, sans qu'une seule fois on se soit avisé d'en reconnoître la date, ni même les titres.

C'est ainsi que la ville de Sens, qui n'a qu'un commencement de Bibliothèque (dix mille volumes environ), renferme, tout d'abord, les historiens des Gaules de Dom Bouquet; une Histoire littéraire de la France complète ; les anciens travaux des Dom Martène, des Dom Plancher, des Dom Lobineau, etc., une Grande Bible polyglotte, L'Oriens Christianus (1).

Parmi les manuscrits qui font également partie de cette Bibliothèque, quelques uns sont des plus précieux, tel que celui

(1) On nous pardonnera de rappeler que le BULLETIN DU BIBLIOPHILE a fortement contribué à relever l'importance de ces bons livres, et à rehausser justement la valeur d'une foule de raretés bibliographiques auxquelles on ne pensoit plus.

qui renferme la fête de l'âne, et dont Millin donne une si curieuse description dans son voyage dans le midi de la France (1), plusieurs Missels avec d'excellents obituaires, une Règle de saint Benoît (en françois) du XIII[e] siècle, la Pentateuque, et enfin une vieille Chronique de Sens au XII[e] siècle, manuscrit des plus précieux, relié avec d'autres dans un volume, qui, si on ne se hâtait de le recommander, pourroit bien être échangé contre une Maison rustique, ou quelque fragment du Panthéon littéraire.

Les encouragemens donnés par le gouvernement pénètrent partout, je le sais; et vous trouverez, sans aucun doute, dans toutes les Bibliothèques de province, un exemplaire, pour le moins, du Dictionnaire chinois de Deguignes; la petite Bibliothèque de Chaumont en Bassigny en a même eu jusqu'à six. On voit partout les *documens historiques* publiés sous les auspices du gouvernement; l'ouvrage sur l'Égypte, la Galerie de Versailles. Mais en conscience, faudra-t-il se borner à ce peu de livres? et ne seroit-il pas aussi très utile de réunir dans chaque localité d'autres élémens de lecture solide, instructive ou seulement agréable?

La Bibliothèque de la ville d'Auxerre, comme celle de Sens, n'est pas très imposante d'aspect; cependant elle possède trente mille volumes, disposés par deux bibliothécaires qui ne sont pas au dessous de leurs honorables fonctions. Les ouvrages des Pères, et toute sa partie de théologie, tous de bonne date, y sont au grand complet; sa collection des Bollandistes est superbe; un Fabricius, Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis; un Dom Celier; et une foule d'ouvrages historiques très estimés; un Fleury, etc.

Comme Sens, et mieux encore peut-être, le gouvernement a protégé l'avenir de cette bibliothèque. Mais voilà une collection de trente mille volumes, où sont réunis une foule d'ouvrages qu'il faudroit payer au poids de l'or, et dont cependant on ignore l'existence. Oh! bienheureux bibliothécaires, s'ils con-

(1) Millin, *Voyage dans le midi de la France*, 5 vol. in-8 et atlas in-4.

noissoient leurs richesses, mais il n'y a plus en France, il faut le dire, qu'une seule ville où l'on cultive l'érudition littéraire et scientifique, c'est Paris; et nous n'avions aucun besoin de la nommer. Les villes de province ne se soucient que des résumés de la science moyenne et de la littérature courante. Il leur faut des beautés, c'est-à-dire d'insipides rapsodies sur l'histoire; des ouvrages de curiosité, d'amusement: des voyages, des journaux, etc., etc. Dans la patrie de l'abbé Le Beuf, il y a peu d'hommes qui sachent qu'on trouve dans la bibliothèque de la ville une collection précieuse de livres sur les armoiries, et des volumes à estampes recueillis sans aucun doute par l'abbé Le Beuf. Je dis sans aucun doute, et ce qui me le fait penser, c'est la composition même du recueil, où se trouvent une foule de caricatures anciennes, faites en Hollande et en France, connues sous le nom de Recueil de Lagniet, mais avec beaucoup d'additions de gravures du même genre que je n'avois pas vues ailleurs. Que ne met-on sur le dos des reliures : *Illustrations de l'abbé Le Beuf*; et tout le monde voudra les voir. Certes, la Bibliothèque d'Auxerre ne doit pas se dessaisir d'une aussi précieuse collection, qui aura toujours un charme pour le connoisseur habile et savant qui saura mettre en relief tant de pièces, faites pour agrandir la science de nos mœurs et de nos coutumes anciennes.

Je demandai au gardien (car le bibliothécaire n'étoit pas là), si l'on faisoit grand cas de ces bagatelles. Dans un temps, me répondit-il, on auroit pu trouver 5 fr. de chaque volume. Eh bien! lui dis-je, ayez-en grand soin, car cela vaut plus de vingt fois 5 fr. Réunissez-les à vos manuscrits les plus précieux, à ces beaux Aldes, à ces rares volumes d'anciennes poésies, à ces vieux romans de chevalerie, enfin à toutes ces histoires particulières in-fol. dont vous auriez tant de peine à trouver d'autres exemplaires. Vous pourriez aussi former une petite chapelle de vos belles reliures anciennes; et c'est là que figureroient en première ligne le Vico in-fol., délicieusement relié, aux armes de Diane de Poitiers.

Je le répète, l'estimation judicieuse des bibliothèques seroit

un bienfait qu'on pourroit devoir au zèle des conseillers municipaux de chaque ville, et qui recommanderoit ces Messieurs à la reconnoissance de la ville entière. Elle décupleroit l'importance de ce genre de propriété, de ces monumens de l'intelligence, qui feront toujours aux citoyens plus d'honneur que les plus fastueux monumens de pierre.

Je reviendrai souvent sur ce sujet ; et je finis aujourd'hui comme j'ai commencé : avant tout, une estimation officielle, légale ; partant de là, tout le reste sera donné par surcroît.

J. T.

DÉCOUVERTE BIBLIOGRAPHIQUE.

M. A. Asher, de Berlin, a eu le bonheur de trouver et de placer au Musée britannique un volume qui, d'après le sentiment unanime des connoisseurs, est le plus curieux et le plus rare que possède cette riche et célèbre bibliothèque. C'est un volume format d'agenda, contenant soixante quatre farces et moralités françoises, imprimées de 1542 à 1548, et de l'impression desquelles la plupart des bibliographes n'ont pas même soupçonné l'existence jusqu'à ce jour. Ce qui rend encore ce recueil plus curieux, c'est que toutes les pièces sont neuves, non rognées, et aussi propres que si elles sortaient du magasin du libraire; l'amateur qui les a recueillies, sans doute au moment où elles sortoient de la presse, les a fait brocher dans une couverture de parchemin, à laquelle est attaché un ruban de même matière pour les conserver dans l'état admirable qu'elles présentent aujourd'hui. Nous donnons ci-dessous les titres des soixante-quatre articles, dans le même ordre où ils se trouvent dans le volume, et nous indiquons, en même temps, le nombre de pages de chacun, et le nombre de lignes à la page entière :

1 Le conseil du nouveau marié, à 2 personnages, sans lieu 1547, 8 pages, 45 lignes par page entière.

2 Farce nouvelle du nouveau marié, à 4 pers. s. l. et à 8 p. dont les deux dernières sont ornées par des gravures sur bois, 56 lig.

3 Farce nouvelle de l'Obstination de la femme, à 2 pers., 8 pag. et à 46 lig.

4 Farce nouvelle du Cuvier, à 3 pers., s. l., à 12 pages, 46.

5 Farce nouvelle «Juliet» à 3 pers., s. l., 8 pag. 47 lig.

6 Farce nouvelle de femmes qui font refondre leurs maris, à 5 pers., s. l., 20 pag. 46 lig.

7 Farce nouvelle du Pect, à 4 pers., s. l., 8 pag. 58 lig.

8 Farce nouvelle des femmes qui demandent les arterages de leurs maris, à 5 pers., s. ind., 8 pag. 59 lig.

9 Farce nouvelle d'ung mari jaloux, à 4 pers. 8 pag. 59 l.
10 Farce nouvelle de 4 pers., de deux maris et de leurs femmes. *Lyon*, *Chaussard*, 20 pag. 47 lig.
11 Farce nouvelle, à 4 pers., s. ind., 8 pag. 58 lig.
12 Farce nouvelle de Pernet qui va en vin (1), à 3 pers., 1548, 12 pag., 46 lig.
13 Farce nouvelle d'un Amoureux, à 4 pers., s. ind. 8 pag. (la dernière page est ornée de 3 gravures en bois), 55 lig.
14 Colin qui loue et despite Dieu, à 3 pers., s. ind., 16 pag., 47 lig.
15 Farce nouvelle, à 4 pers., *Rouen*, *Jehan le prest.*, 8 pag., 83 lig.
16 Farce nouvelle, à 3 pers., s. ind., 8 pag. 59 lig.
17 Farce nouvelle de Jéninot, à 3 pers., s. ind., 8 pages, 57 lig.
18 Farce nouvelle du frère Guillebert, à 4 pers., s. ind., 8 pag., 82 lig.
19 Farce nouvelle de Guillerme qui mangea les figues du Cure, à 4 pers., (*Lyon*) *Chaussard*, 8 pag. 44 lig.
20 Farce nouvelle de Jénin fils de rien, à 4 pers., *Lyon*, *Barnabe*, *Chaussard*, 8 pag. (dernière blanche), 46 lig.
21 La Confession Margot, à 2 pers., 8 pag., dont les 2e et 8e pag. sont blanches, 44 lig.
22 Farce nouvelle de George le Veau, à 4 pers., *Lyon*, *B. Chaussard*, 8 pag., dont la dernière est blanche, 46 lig.
23 Sermon joyeux de bien boire, à 2 pers. 6 pag. dont la dernière est blanche, 46 lig.
24 Farce nouvelle de Jenin Landore, à 4 pers., 8 pages, 55 lig.
26 Farce nouvelle d'un Pardonneur, à 3 pers., s. ind., 8 pag. 57 lig.
27 Farce nouvelle du Paste et de la Tarte, à 4 pers. s. ind., 8 pag. 58 lig.

(1) N'ayant pas les pièces sous les yeux, je ne puis rectifier quelque erreur de copie ; est-ce bien qui va en vin ?

28 Farce nouvelle de Mahuet badin, à 4 pers., s. ind. 8 pag. (la 8e occupée par trois gravures sur bois), 50 lig.

29 Farce nouvelle des Femmes qui font escurer leurs chaulderons, à 3 pers., s. ind., 8 pag. 60 lig.

30 Farce nouvelle d'un Chauldronnier, à 3 pers., s. ind., 8 pag. (les 7e et 8e occupées par cinq gravures sur bois), 56 lig.

31 Farce nouvelle « (*Te rogamus audi nos*), » à 3 pers , s. ind., 8 pag. 54 lig.

32 * Farce joyeuse du Savetier, à 3 pers., s. ind., 8 pag. 47 lig.

33 * Farce nouvelle d'ung Savetier nommé Calbain, à 3 pers. (*Lyon, Chaussard*), 12 pag. 46 lig.

34 * Farce nouvelle du Cousturier Esopet, à 4 pers. s. ind., 8 pag. 59 lig. (1).

35 Farce nouvelle, à 3 pers., s. ind., 8 pag. 46 lig.

36 Farce nouvelle d'ung Ramoneur, à 4 pers., s. ind., 12 pag. 46 lig.

37 Sermon joyeux et de grande valeur (*Lyon*, *Chaussard*), 12 pag. 47 lig.

38 Sottie nouvelle, à 6 pers. (du roi des Sotz), s. ind., 12 pag. 46 lig.

39 Sottie nouvelle, à 5 pers., des trompeurs, s. ind., 12 pag. 46 lig.

40 Farce nouvelle de folle Bobance, à 4 pers., s. ind., 16 pag. 8 lig.

41 Farce joyeuse du Gaudisseur qui se vante de ses faictz, s. ind., 8 pag. 46 lig.

42 Farce nouvelle des Cris de Paris, à 3 pers. (*Lyon, B. Chaussard*,) 1548, 16 pag. 45 lig.

43 Farce nouvelle du franc Archier de Baignolet. Paris, 8 pag. 57 lig.

44 Farce nouvelle du maître Mimin, à 6 pers., s. ind., 12 pag. 58 lig.

45 Farce nouvelle D'un qui se fait examiner pour estre prebstre, à 3 pers., s. ind., 8 pag., 57 lig.

(1) Dans la collection, le titre est *Cousturier*, son valet, etc.

46 Farce nouvelle de Pernet, à 3 pers., 8 pag., 55 lig.
47 Farce nouvelle de Colin filz de Thenot, à 4 pers., *Lyon, Chaussard*, 1542, le 20 juin, 12 pag., 46 lig.
48 Farce nouvelle « Tout ménage, » 3 pers., *Lyon*, s. a., 8 pages, 46 lig.
50 Farce nouvelle des Chambrières qui vont à la messe de cinq heures, à 4 pers., s. ind., 8 pag., 56 lig.
49 Le Débat de la nourrisse et de la Chambrière, à 3 pers., s. ind., 8 pag., 69 lig.
51 Moralité des Enfants de maintenant, à 13 pers., s. ind., 56 pag., 46 lig.
52 Moralité de l'envie des Frères, à 9 pers., *Paris, Nicolas Chrestien*, s. a., 24 pag., 57 lig.
53 Moralité d'ung Empereur qui tua son nepueu, à 10 pers., *Lyon, Chaussard*, 1544, 32 pag., 46 lig.
54 Moralité ou Histoire romaine d'une femme, *Lyon, Chaussard*, 1548, 12 pag., 46 lig.
55 Farce nouvelle de bien mondain, *Lyon, Chaussard*, s. a., 8 pag., 47 lig.
56 Farce nouvelle (Tout, Rien, Chascun), à 3 pers. s. ind., 8 pag., 58 lig.
57 Bergerie nouvelle de mieulx que devant, s. ind., 12 pag., 46 lignes.
58 Farce nouvelle des gens nouveaulx qui mengent le monde, 12 pag. 46 lig.
59 Farce nouvelle, à 5 pers., 8 pag., 59 lig.
60 La Vie et Hystoire du maulvais riche (1), à 13 pers. (*Lyon, Chaussard*), s. a., 24 pag. 46 lig.
61 Farce nouvelle des Cinq sens de l'homme, à 7 pers. (*Lyon, Chaussard*), 1545, 16 pag. 48 lig.
62 * Le Débat du corps et de l'ame, s. ind., 16 pag. 46 lig.
63 Le Chevalier qui donna sa femme au dyable (2) (*Lyon, Chaussard*), 1548, 36 pag. 46 lig.

(1) Dans la collection de Carron, l'on trouve moralité du mauvais riche et du ladre.

(2) Dans la collection se trouve le Mystère du chevalier qui donna sa femme au dyable.

64 Moralité nouvelle de Charité, 12 pers. (*Lyon, Chaussard*), 60 pag. 48 lig.

Quelques unes de ces pièces ont été réimprimées dans la collection de Farces et Moralités, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque La Vallière, maintenant à la Bibliothèque Royale, et d'autres dans la collection de Carron.

Celles, marquées d'un astérisque, appartiennent à la collection de Farces et Moralités. Reste à savoir, malgré la ressemblance des titres, si elles sont les mêmes.

NTE de l'éditeur.

NOTICE

SUR UNE TRADUCTION PEU CONNUE DES OFFICES DE CICÉRON.

« *Sensuyt Tulles des offices, c'est à dire des opérations humaines, vertueuses et honnestes, traduict de latin en francoys. On les vend à Paris, par Galliot du Pre, libraire Iure. 1529.* »

Tel est le titre de ce volume que je crois fort rare, et que le *Manuel du libraire* (édition de 1842, tome I, p. 695) ne mentionne que d'après le catalogue de La Vallière, en 2 vol., n° 1377. M. Brunet s'énonce de manière à faire croire que cette édition n'a point passé sous ses yeux, car il dit : « Nous croyons que cette traduction est la même que celle faite par David Miffant, gouverneur de la ville de Dieppe, dont il y a des éditions données à Paris, chez Michel Lenoir, 1502 et 1509, 4°. » — Nous n'avons pas été à même de vérifier cette circonstance, d'ailleurs d'un assez faible intérêt; nous n'avons rencontré sur les catalogues d'aucune des bibliothèques les plus considérables vendues depuis soixante ans, l'édition de Galliot du Pré, laquelle, à ce qu'indique la souscription, *a esté acheuee dimprimer. Le quatriesme iour de feurier, par maistre Pierre Vidoue, et de nouueau reueue et corrigee oultre les precedentes impressions.* »

Ce volume se compose de cxxvii feuillets et de 4 feuillets non chiffrés pour la table; il porte les signatures aii-rii. Le traducteur n'est nommé nulle part; son prologue finit au bas du verso du septième feuillet. Son style un peu prolixe ne manque pas d'agrément; il s'accorde bien avec la façon de penser et d'écrire du philosophe romain, et il le reproduit, ce me semble, avec un bonheur et une fidélité qu'on ne trouve pas toujours dans les traductions modernes, bien plus châtiées, plus correctes, plus académiques.

Nous rapporterons comme exemple le chapitre 15 du premier livre :

« Quant len fait guerre pour accroistre ou amplier ung empire ou royaulme, ou pour acquerir bruit, gloire ou honneur,

si fault-il qu'il y ait iustes causes de la mouuoir et commencer semblables a celles que nagueres cy dessus ont esté dictes. Et icelles guerres doit on faire et mener moins aigrement et sans grant violence ou cruaulte, comment len feroit en contentions ciuiles et priuees. Aultrement est a faire contre son ennemy, aultrement se vng competiteur prent debat contre lautre pour aucun honneur ou dignite, car auec lung lestrif est pour gloire auec lautre pour la vie et renommee, guerre comme contre noz ennemys mortelz a esté portee a ceulx des Espaignes et des Allemaignes, car elle nestoit meue pour lempire. Mais celle qui a esté menee auecques les Latins, Sabines, Sannites, Affricans et le roy Pirrus estoit contre competiteurs de lempire. Combien que Hanibal, infracteur de noz considerations fut cruel et les Affricans perfides et sans nulle tenue de leur foy es batailles plus que les autres dessus dictz, car comme ledit roy Pirrus eust prins en bataille plusieurs nobles cheualiers rommains, et que pour iceul raquiter et payer leurs finances furent enuoyez deuers luy ambassadeurs, il leur rendit tres noble responce disant ainsi. Ie ne maine point ceste guerre pour acquerir or ne pecure. Nous ne sommes point marchans, mais nous sommes gens darmes. Nostre guerre se terminera par fer et non point par or. Celluy de vous ou de moy auquel il plaira a dame fortune qu'il regne, regnera. et nos promesses et vertus esprouueront ce qui en ensuyura, iay delibere à ceulx ausquelz fortune a espargne en la bataille daussi espargner à leur liberte et franchement les deliurer, emmenez les ie les vous donne. Car puisquil a pleu aux grans dieux les preserver de mort en la bataille, il me doit pluire les deliurer de toute seruitude. Certes, ce fut responce digne de louenge procedant de la loyalle et noble lignee yssue de Eacus, aieul Dachilles, dont yssit par generation ledict roy Pirrus. »

G. Brunet.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

Un article du *Bulletin du Bibliophile*, du mois de mai dernier, répondant à une note du catalogue Soleinne (page 191, tome v), donnoit quelques détails sur quatorze articles de mystères, etc., de la bibliothèque de Mac-Carthy. Depuis, M. le bibliophile Jacob a répondu à cet article dans le n° 23 du *Bulletin de l'Alliance des Arts*, et semble vouloir prouver que les livres de cette magnifique bibliothèque *ne valoient pas leur renommée*, en citant un certain nombre d'articles imparfaits, etc., d'après les indications du catalogue. Il seroit trop long d'opposer à cette liste une liste extrêmement nombreuse des plus beaux livres qui aient jamais été exposés en vente depuis la vente de la bibliothèque du duc de La Vallière, et qui font ou ont fait l'ornement des plus beaux cabinets de notre époque, à commencer par celui de M. de Soleinne.

Je parlerai seulement des quatorze articles mystères et moralités *défectueux, piqués et raccommodés*, suivant M. le bibliophile Jacob. Ces articles formaient les n°s 2963 à 2976.

M. de Soleinne avoit acquis à cette vente les n°s

2963 Bien advisé, etc.
2964 Le Nouveau-Monde avec l'estrif sur vélin.
2965 Sottie à huit personnaiges d°.
2966 La destruction de Troye la grande d°.
2967 Comœdia nova, etc. (Pathelinus) d°.
2969 La Passion, 1490 d°.

Quant aux n°s

2968 La Passion, édition Jehan Petit,
2974 L'homme juste et l'homme mondain,

ce sont deux magnifiques volumes qui ne sont jamais entrés chez M. de Soleinne, et j'ai quelques raisons de croire qu'il en est

de même des nos 2971, 2973 et 2975 (la Résurrection, l'Homme pécheur et Saint-Christofle).

En définitive, M. le bibliophile Jacob n'a pu voir que les six numéros cités ci-dessus, et malgré les imperfections de quelques uns d'eux, ce ne sont pas moins de très beaux livres. Il me semble même que M. le bibliophile était parfaitement de cet avis avant la vente, car ce n'est qu'après, qu'il a fait la découverte de leurs défauts.

Je sais où se trouvent les nos 2963, 64, 65, 68, 69, 74 et 76, et malgré les piqûres du no 2963, les feuillets manuscrits des nos 2964 et 69, je n'en persiste pas moins à les regarder comme des articles dignes de figurer avec avantage dans les cabinets des amateurs les plus difficiles. E. A.

LETTRE DE M. DEGUIGNES

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR.

Paris, 3 février 1809.

MONSIEUR,

Je vous remercie infiniment de ce que vous avez bien voulu faire pour moi, et j'ose espérer que vous ne me refuserez pas votre assistance. C'est à titre d'ami intime de MM. Raux et Ghisalain, et comme chargé pendant long-temps de leurs affaires, que j'aspire à votre bienveillance; me l'accorder, c'est me prouver que dans mon ouvrage (1) j'ai rempli mon devoir, en parlant des missionnaires comme je l'ai fait, et que vous en avez été satisfait.

L'*Atlas* que j'ai eu l'honneur d'offrir à Sa Majesté est *unique* (2) et ne pourroit être copié que par moi-même, ce que je ne ferois pas pour tout au monde; car l'ayant peint moi-même, j'ai passé six mois à le faire, et ce seroit un travail au-dessus de mes forces : d'ailleurs j'ai voulu offrir une chose unique, et cette raison m'empêchera de jamais recommencer l'*Atlas*. Quant au

(1) *Voyage à Pékin, Manille et l'Ile de France. Paris, imprimerie impériale*, 1809, 3 vol. in-8o, et atlas, 1 vol. in-fo.

(2) M. Brunet n'a pas mentionné cet exemplaire unique dans son *Manuel*.

voyage, Sa Majesté m'ayant ordonné de dire la vérité, je l'ai fait, et mon récit est exact, car il finit où les notions sûres m'ont manqué. La partie des ambassades, du gouvernement, du commerce, présente des idées générales et, j'ose l'espérer, utiles. Mon voyage à Manille fait voir l'importance de cette colonie. En un mot, j'ai fait mes efforts pour montrer que j'ai rempli ma place en observateur et en homme employé par l'État.

Chargé par Sa Majesté de publier le Dictionnaire chinois, je ferai cet ouvrage d'une manière qui réponde à l'importance du livre; car je pense que sa publication fera époque dans les lettres (1).

J'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que mon travail est le fruit de plus de vingt ans d'expérience ; j'ai publié mon ouvrage à mes frais, et c'est avec peine que je pourrai recouvrer mes dépenses. J'ai quarante ans de service; j'ai tout perdu à la Révolution; et à mon retour, un ami indigne de ma confiance, un agent de change, m'a enlevé cinquante-quatre mille francs, ma dernière ressource, aussi ai-je été obligé d'emprunter pour publier mon ouvrage.

J'ose vous prier de mettre mon atlas colorié sous les yeux de l'Empereur, et si vous appreniez quelque chose sur mon livre et mon atlas, ou si vous saviez que l'Empereur en a été satisfait, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir bien m'en écrire un mot lorsque vos loisirs vous le permettront (2).

Mille pardons, Monsieur, si je vous importune; mais ma position est embarrassante, et si un mot de bienveillance de votre part peut la rendre meilleure, vous me rendrez un véritable service.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DEGUIGNES.

(1) Cet ouvrage a été publié en 1813 à l'imprimerie impériale sous le titre de: *Dictionnaire chinois, français et latin, publié d'après l'ordre de Sa Majesté*, par M. Deguignes, résidant de France à la Chine, attaché au ministère des relations extérieures, correspondant de l'Institut. L'impression de ce Dictionnaire avait été ordonnée par un décret daté de 1808.

(2) D'après l'ordre de l'Empereur, le *Voyage en Chine* fut placé aux Tuileries dans sa bibliothèque particulière.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 5. — Mai 1845.

284 **Adrian d'Amboise**. Les Devises royales. *Paris, Rolet-Boutonne*, 1621. — Discours ou traicté des devises où est mise la raison et différence des emblèmes, énigmes, sentences et autres, par Adrian d'Amboise fils. *Rolet-Boutonne*, 1620, pet. in-8, dos et coins de veau vert, avec des gr. . . . . 10—»

285 **Anciens** statuts de l'ordre hospitalier et militaire du St-Sépulchre de Jérusalem, suivis des bulles, lettres-patentes et réglemens authentiques du dit ordre.— Bibliothèque historique de l'ordre et de son archiconfrérie, etc., etc. *Paris, Cailleau*, 1776, in-8, mar. vert, fil. ornés, tr. d. . . . . 12—»

286 **Aminta** favola Boscareccia di Torquato Tasso. *In Amsterdam, nella stamperia del S. D. Elsevier*, 1678, in-18, mar. bl., fil., tr. d., fig. . . . . . . 6—»

287 **Baccius** (*And.*). Elpidianus de gemmis et lapidibus

pretiosis, etc., etc. *Francofurti ex officina Matthiæ Beckeri*, 1703, in-8, mar. vert (aux armes). . 16—»

Ex. de de Thou.

288 **Balinghen** (*Anthoine*). Apres-dinees et propos de table contre l'excez au boire et au manger pour vivre longuement, sainement et sainctement, dialogisez entre un Prince et sept savants personnages. *Lille, Pierre de Rache*, 1615, veau mar., fil. . . . 16—»

289 **Biblia sacra**, vulgatæ editionis, Sixti V. pont. max. authoritate recognita. *Parisiis, excudebat Ant. Vitré*, 1652, 8 vol. in-12, mar. rouge, doub., fil., ornés, tr. d. pap. réglé. . . . . 136—»

Ancienne reliure de Duseuil; exemplaire admirable.

290 **Bonneville** (*L.-F.*). Traité des monnoies d'or et d'argent. *Paris*, 1806, 1 vol. in-folio, cart. n. rogn. 45 —»

291 **Borée**. Les Princes victorieux (tragédies françaises). *Lyon, de Cœursilly*, 1627, in-8, veau mar. . 10—»

Ce volume contient quatre tragédies, savoir : Amé le grand, comte de Savoie, — Béral, — Achille, — Tomyre.

292 **Bruckmanni** (*Franc.-Ernesti*). Centuria epistolarum itinerariarum; accedit epistola J.-G. Büchnerii de memorabilibus voigtlandiæ subterraneis. Wolffenbutt, 1742, in-4, 110 planches. — Centuria secunda, accedit museum closterianum. Wolffenbutt. 1749, in-4, avec 45 pl. — Centuriæ tertiæ epistolarum itinerarium LXXV, avec 28 pl., in-4, en tout 3 vol. . . 65—»

Collection intéressante et rare. V. Brunet, qui indique une planche singulière qui manque souvent et qui se trouve dans notre exemplaire.

Les figures en général sont des plus curieuses.

293 **Carolus Patinus**. Lyceum Patavinum, sine icones et vitæ professorum. Patavii, 1682, publicè docentium.

Patavii, typis Petri Mariæ Frumbotti, 1682, in-4, veau gr., fil. ornés. . . . . 35—»

Avec les délicieux portraits de tous les personnages dont il est parlé dans l'ouvrage. (Exemplaire bien conservé.)

294 CANTILLON (M. de). Délices du Brabant et de ses campagnes, ou description des villes, bourgs et principales terres seigneuriales de ce duché. *Amst., Jean Neaulme,* 1757, 4 vol. in-8, veau fauv., tr. d., pl. à armoiries et vues de plusieurs châteaux et villes. 32—»

295 CHOYSELAT (*Prudent le*). Discours œconomique, non moins utile que recréatif, monstrant comme de cinq cens livres pour une foy employées l'on peult tirer par an quatre mil cinq cens livres de profict honneste. *Rouen, Martin Le Ménestrier,* 1612, pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. d. . . . . 15—»

296 CONCORDATA principum nationis germanicæ, cum argumentis sive summariis jam jam additis. (In fine): *Excussum Argentini per Renatum Beck., anno* MDXIII. Cent. . . . . 15—»

Concordat de la nation germanique passé vers l'an 1450 entre le cardinal Jean, légat du pape Nicolas V, et l'empereur Frédéric III. On y trouve joint, sous le nom d'Additio, un bref de Calixte III, le successeur de Jean.

C'est un document précieux pour l'intelligence des motifs et de la nature des différens qui se sont élevés dans le XVe siècle entre l'Empire et le Saint-Siège.

Les termes du concordat sont précédés d'une notice biographique sur Nicolas V. On sait que ce pontife célèbre eut la gloire de donner le premier mouvement à la renaissance des lettres. Il fut le protecteur des savans, et on doit aux recherches qu'il fit faire une notable partie des manuscrits grecs et latins qui nous sont parvenus.

P. in-4, 8 ff., dont le dernier blanc, non cité. P. D. M.

297 DESCRIPTION contenant toutes les singularités des plus célèbres villes et places remarquables du royaume de

France. *Rouen*, chez *David Geoffroy*, s. d., pet. in-8, vél., gr., frontispice gravé. . . . . 12—»

298 De Tuenda bona valetudine libellus Eobani Hessi, et cœna Baptistæ Sieræ Mantuani. Adcurante Joh. Sigismundo Henningero. *Argentorati sumptibus Theodorici Lerse*, 1712, pet. in-8, veau fauve, fil., tr. d. 8—»

299 Dormay (*Claude*). Histoire de la ville de Soissons et de ses rois, ducs, comtes et gouverneurs; avec une suite des évêques. *Soissons*, *Asseline Nicolas*, 1663, p. in-4, 2 vol. . . . . 21—»

300 Emblemata amatoria Georgii Camerarii. *Venetiis*, 1627, *ex typographia Sarcinea*, in-18 oblong, veau fauve, fil., tr. d., fig. au nombre de 80. . . . . . . 15—»

301 Eschile. Ses tragédies (en grec) au nombre de six. *Paris*, *Adrien Turnebe*, *typographe du roi*, 1552, pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. d. . . . . 24—»

Excellente édition, admirable de conservation.

302 Essais de Michel Montaigne. *Paris*, *Firmin Didot*, 1802, 4 vol. in-8, pap. vél., mar. bl., fers à froid, tr. d. . . . . 30—»

Edition publiée par Naigeon, stéréotypée, très soignée pour la correction et la ponctuation.

303 Estienne (*Henri*). Conformité du langage françois avec le grec. S. d., mar. bl. . . . . . . 27—»

304 Estienne (*Henri*). Project du livre intitulé : De la précellence du langage françois. *Paris*, *Mamert Patisson*, 1579, pet. in-8, mar. gr., fil., tr. d. . . 27—»

Un peu taché, rel. de Thompson.

305 Etat de Paris, contenant sa distribution par quartiers, ses gouvernements civil et militaire; l'état ecclésias-

tique, ses institutions pour les sciences et arts libéraux ; la finance ; le commerce ; les manufactures, arts et métiers, etc., etc. *Paris, Claude Hérissant*, 1757, veau gr. . . . . 8—»

306 **Examen** d'un recueil des loix sur la mobilité des fonds de la province de Languedoc. Traité historique de l'affaire entre le chapitre de l'église cathédrale de Béziers et les maire et consuls de la même ville. 1770, in-4, veau mar. . . . . 15—»

Rare.

307 **Fauchet** (*Cl.*). Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, plus les noms et sommaires des œuvres de cent vingt-sept poëtes françois vivant avant l'an 1300. *Paris, Mamert Patisson*, 1581. . 27—»

308 **Georges** (*François*), Vénitien. L'harmonie du monde divisée en trois cantiques, œuvre singulier et plein d'admirable érudition, traduit en françois par Guy le Fevre de la Boderie. *Paris, Jean Macé, au mont St-Hilaire, à l'Escu de Bretaigne*, 1579, 1 vol. in-folio, cit., tr. d. . . . . 30—»

A la fin se trouve l'Heptaple de Jean Picus, comte de la Mirande.

309 **Guesnay** (*Joan.-Bapt.*). Provinciæ Massiliensis ac reliquæ Phocensis annales sive Massilia Gentilis et Christiana, libri tres. *Lugduni, sumptibus Ant. Cellier*, 1657, in-fol. vél. . . . . 27—»

Après l'index *rerum* on trouve le triomphe de la Magdeleine, par M. Denys de la Saincte Baume, imprimé à la même époque, avec l'*auctarium*.

310 **Histoire** de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen, divisée en cinq livres. *Rouen, Richard Lallemant*, 1662, in-fol., veau gr., planches. . . . . . . 24—»

Il est traité dans le premier livre de la naissance et vie de saint Ouen.

— Dans le second, de la fondation et des divers événements de l'abbaye.

— Dans le troisième, des abbés qui l'ont gouvernée.

— Dans le quatrième, des abbayes, prieurés et paroisses qui ont été dépendantes.

— Dans le cinquième, des preuves ou pièces justificatives de cette histoire.

311 **Histoire** généalogique des comtes de Pontieu, et Majeurs d'Abbeville. *Paris*, *François Clouzier*, 1657, in-fol., d.-rel., blason. . . . . 30—»

Rare.

312 **Histoire** de l'île de Corse, contenant en abrégé les principaux événements de ce pays. *Nancy*, *Abel-Denis Cusson*, 1749, petit in-8, veau fauve, fil., avec une carte particulière de la Corse. . . . . . 8—»

313 **Histoire** des Ordres monastiques, extraite de tous les auteurs qui ont conservé à la postérité ce qu'il y a de plus curieux dans chaque ordre. *Berlin*, 1751, 5 parties en 4 vol. in-12, veau fauve, pet. fers, tr. dor. — (Bozerian). . . . . 28—»

314 **Histoire** des Ducs de Bretagne et des différentes révolutions arrivées dans cette province. *Paris*, *Rollin*, 1739, 6 vol. in-12, veau mar. . . . . . 25—»

315 **La Lyre** du jeune Apollon, ou la Muse naissante du Petit de Beauchasteau. *Paris*, *Charles de Sercy*, 1657, pet. in-4, vél., tr. dor., portraits (20). . . 35—»

Exemplaire dont la reliure est parsemée de fleurs de lis. Le papier un peu roux.

316 **Legrand d'Aussy.** Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours, avec des notes, etc. par de Roquefort. *Paris*, 1815, 3 vol. in-8, d. de v. f. — Des sépultures nationales et particulièrement de celles des rois de France ; suivi

des funérailles des rois, reines, etc., par de Roquefort. *Paris*, 1824, in-8, d. de v. f. . . . . . . 27—»

317 LE GRAND KALENDRIER des bergiers. *Lyon*, 1510, in-4 goth., grav. et lett. orn., mar. vert, fil., tr. d. 125—»

Très curieux volume orné de nombreuses vignettes en bois.

318 LES NOUVELLES de Marguerite, reine de Navarre. *Berne*, *Beat Louis Walthard*, 1780, 3 vol. in-8, br. en cart. et superbes épreuves. . . . . 75—»

319 LES CÉSARS de l'empereur Julien, traduits du grec, par le baron de Spanhein, avec plus de 300 médailles, et autres anciens monuments gravés par Bernard Picart. *Amsterdam*, *François l'Honoré*, 1728, in-4, v. fauve. . . . . 48—»

Bien conservé et sur le plus GRAND PAPIER.

320 LE PAIN BÉNIT de M. l'abbé de Marigny. — Réponse au pain bénit. 1673, in-12, veau. . . . . 4—»

321 LE TEMPLE de Gnide. *Paris*, *Simart*, 1725, in-12, veau fauve . . . . 3—50

Édition originale.

322 LE ROMAN du Renart, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi des 13e, 14e et 15e siècles, par M. Méon. *Paris*, *Treuttel et Wurtz*, 1826, 4 vol. in-8, gr. pap. vél., fig., dos et coins de mar. grenat. — Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi et de la bibliothèque de l'Arsenal, par D. Chabaille. *Paris*, *Silvestre*, 1835, in-8, gr. pap. vél., br. — Le Roman du Renard analysé par M. Rothe, 1 vol. même pap., ensemble 6 vol. . . . . . . 75—»

323 LE PALAIS des curieux où l'algébre et le sort don-

... la décision des questions les plus douteuses, et où les songes et les visions sont expliqués selon la doctrine des anciens. — Aug. d'un traité de la physionomie. *Paris, Pierre Lamy*, 1662, veau, gr. in-8. 10— »

324 **Les Imposteurs insignes**, ou histoires de plusieurs hommes de néant, de toutes nations qui ont usurpé la qualité d'empereurs, rois et princes. *Amsterdam, Pierre Mortier*, 1796, in-12, veau fauve, fil., tr. dor., port . . . . 15— »

Exemplaire bien conservé.

325 **Les Faitz** merueilleux de Virgile. — Le doctrinal des filles à marier. — La complainte de Venise. — Le dépucelage de la ville de Tournay. *S. d.*, in-4, sur vél., mar. vert, doubles fil. ornés, grav. et vignettes en or et en couleur, lettres ornées, etc. . . . 120— »

Réimpression à petit nombre et à 5 exempl. seulement sur vélin, et un des deux avec ornemens en or et en couleur.

326 **Longus.** Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, 1745, in-4, mar. r.; pet. fers, tr. d., pp. encadrées, avec un grand nombre de figures. . . . . 35— »

Édition avec les notes de Lancelot et la figure du Régent.

327 **Jablonski** (*Paul.-Ernestus*). Pantheon Ægyptiorum, sive de Diis eorum commentarius. *Francofurti ad Viadrum, sumptibus Joan. Christ. Keyb*, 1750, in-8, mar. citron. . . . . 18— »

Ouvrage très estimé.

328 **Madrigaux** de M. D. L. S. *Paris, Claude Barbin*, 1680, in-12, v. . . . . 6— »

Edition originale.

329 **Marigny** (*abbé de*). L'histoire des Arabes sous le gou-

vernement des califes. *Paris, vᵉ Estienne et fils*, 1750, 4 vol. in-12, v. fauve, fil. (*Bozerian*). . . 18—»

Bel exemplaire.

330 C. Marot. *Lyon*, 1573, in-16. mar. cit. doub. (*ancienne rel.*). . . . . 48—»

Un peu taché et notes un peu atteintes, mais reliure ancienne remarquable.

331 Marsollier. La vie de saint François de Sales. *Paris, Claude Lamesle*, 1748, 2 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*aux armes de Mesdames*). . . . . . . 15—»

Exemplaire bien conservé avec le portrait de saint François, tiré sur l'original qui est à l'abbaye royale de Saint-Victor.

332 Mascaron (*Jules*). Recueil d'oraisons funèbres. *Paris, Jean Désaint*, 1740, in-12, v. fauve, tr. dor. . 7—»

333 Mezerai. Abrégé chr. de l'histoire de France. *Amsterdam*, 1674, 6 vol., pet. in-8, vél., plus l'avant Clovis. bel expl. . . . . 50—»

334 Millin. Voyage dans les départements du midi de la France. *Paris*, imprimerie impériale, 1807, 5 vol. in-8, pap. vél. br. . . . . 30—»

Rare en papier vélin.

335 Montberaud. Relation de son voyage dans l'île de Naudely. *Merinde, Innocent Démocrite, à l'enseigne de la devise : oni soit qui mal y pense*, 1706, in-12. v. fauve, fig. . . . . 4—»

336 Morand (*Sauveur-Jérôme*). Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais, enrichie d'un grand nombre de planches. *Paris, Clouzier*, 1790, in-4, br. . 9—»

337 **Mustella** Caroli Figuli. *Coloniæ ex officinâ Eucharii Cervicorni, anno MDXL. mense Iulo.* . . . 10—»

Traité d'histoire naturelle fort singulier; l'auteur, sous la forme d'un dialogue parlé entre l'imprimeur Eucharius et un inconnu qui n'est autre que lui-même, discute la question de savoir ce que l'on doit entendre par les mots : *Mustella*, *felis*, *ictis*, s'ils désignoient le même animal, ou s'appliquoient à des animaux différens, tels, par exemple, que la belette, la fouine et le chat, soit domestique, soit sauvage.

A ce sujet, les mots grecs, latins et allemands sont analysés et pesés, Hérodote, Aristote, Pline, Perotta, Virgile, Erasme, sont cités, l'auteur fait preuve d'une grande érudition, sans toutefois prendre parti dans cette grave question.

Figulus a composé un autre ouvrage intitulé *Ichthyologia seu dialogus de piscibus* dont il est question dans sa *Mustella*.

Pièce race, in-4 de 8 ff.

Notre exemplaire est conforme à celui cité dans le Manuel du libraire, 4me éd. au mot Figuli. P. D. M.

338 **Observations** sur la structure des yeux de divers insectes et sur la trompe des papillons. *Lyon, Léonard Plaignard*, 1706, in-8, v. gr., fil., plan. . . . 5—»

338 (bis) **Oratio** Hermolaï Barbariz (*F.*). Legati Veneti ad Fredericum, imperatorem, et Maximilianum, regem romanorum, principes invictissimos. Sans lieu ni date d'impression. . . . . 15—»

Pet. in-4 goth., 6 ff., à 33 lignes à la page. Non cité dans le Manuel du libraire.

Discours d'apparat adressé au nom de la république de Venise par Hermolaüs Barbaro, son envoyé à Frédéric IV, dit le Pacifique, empereur d'Allemagne, à son fils Maximilien Ier, à l'effet de complimenter ce dernier qui venait d'être créé roi des Romains.

Cette pièce, qui a dû être imprimée à petit nombre, est un document authentique dans lequel on entrevoit quels étoient à ce moment, en 1486, les rapports de la république de Venise avec l'empire et le pape Innocent VIII.

Hermolaüs Barbaro fut un homme important, mêlé aux affaires de son siècle : ses ouvrages sont estimés; il reste de lui, entre autres, un commentaire fort érudit sur Pline l'Ancien. P. D. M.

339 **Parfait** (*les frères*). Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent. *Amsterdam*, 1735, 15

vol. in-12, mar. v., fil., tr. dor. (*aux armes de Choiseul*). . . . . 160—»

340 Pièces du Procès de Henri de Tallerand, comte de Chalais, décapité en 1626. *Londres*, 1781. — Lettre de Marion de Lorme aux auteurs du *Journal de Paris*. *Londres*, 1780, in-12, v. mar., fil., portrait. . 8—»

341 Philone. Josias, tragédie, vrai miroir des choses advenues de notre temps (en 5 actes et en vers). *Gabriel Cartier*, 1583. — Adonias, tragédie, vrai miroir, ou tableau et patron de l'estat des choses présentes, etc. (en 5 actes et en vers). *Lausanne, Jean Chiquelle*, 1586, in-8, v. fauve, fil., tr. dor. (*Derome*). . . . 42—»

Pièces rares.

342 Plutarque. Les Vies des hommes illustres, et ses œuvres morales traduites par Dominique Ricard. *Paris, Théophile Barrois*, 1802, 30 vol. in-12, v. fauve, fil., tr. dor. (*Bozerian*). . . . . 125—»

Exemplaire fort beau.

343 Principium et Regum Polonorum imagines advivum expressæ quibus adjectæ sunt breves singulorum historiæ et res præclarè gestæ, ut lectori et oculos et animum simul his quasi speculo humanæ vitæ suspiciendo pascere liceat. *Coloniæ Agripinæ typis, Godefridi, anno* 1594, pet. in-fol. v. gr., port. . . . . . 18—»

344 Pubii Terentii comediæ sex ex recensione hiensiana. *Lugd. Batav ex officina Elzeviriana*, 1635. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Bonne édition*). . . . . . . 32—»

345 Recueil des statuts, ordonnances, réglements, antiquités, prérogatives et prééminences du royaume de la Bazoche. *Paris Claude Bonjan*, 1644, pet. in-8, mar. vert, fil., tr. d. (Rare) . . . . 27—»

346 **Récit** véritable de l'honnête réception d'un maistre savetier, et le magnifique festin, etc. *Paris, v^e Nicolas Oudot*. 1705. pet. in-8, dos de veau, bl. . . 10—»

On y a joint l'arrivée du brave Toulousain. — Testament d'un maître savetier.—Arrêté des maîtres savetiers.

347 **Satyre** Ménipée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris. *Ratisbonne, Mathias Kerner*, 1664, in-12, veau fauve., fil., fig. . 24—»

A laquelle est ajouté un discours sur l'interprétation du mot de Higuiero d'infierno, plus le regret sur la mort de l'Asne, Ligueur d'une demoiselle qui mourut durant le siége de Paris, avec le portrait du charlatan Lorrain et autres figures remarquables.

348 **Samuelis** Fuchsii Cuslino Pomerani Metoposcopia et ophthalmoscopia. *Argentinæ, excudebat Theodosius Glaserus*. 1615.—Raymundi Lullii tractatus de conservatione vitæ. Argentorati *impensis Lazari Zetzneri*, 1616, in-8, vélin, port. . . . . 12—»

349 **Sépulchre** de très-haute et très puissante princesse, madame Claude de Moy, comtesse de Chaligny, etc. *Charle-Ville, Hubert Raoult*, 1628, in-8, veau mar. . 15—»

350 **Serenissimi domini** D. Friderici Daniæ Norvegiæ regis ad Christierni Patruelis calumnias responsio. (Sans lieu ni date d'impression. . . . . 15—»

Frédéric Ier fut élu en 1523 roi de Danemark en la place de son neveu Christiern II chassé à cause de ses cruautés; ce dernier tenta à plusieurs reprises de rentrer en possession de ses Etats, tantôt par les armes, tantôt par des réclamations adressées à l'Empire; c'est à une attaque de ce genre que Frédéric répond.

Cet opuscule imprimé sans doute par les ordres de Frédéric est utile pour l'histoire du Danemark, il renferme des faits d'histoire intérieure peu connus. Sous le rapport littéraire, il est curieux de lire le plaidoyer en forme que ce prince composa pour défendre sa royauté. P. D. M.

Pet. in-4, 28 ff., non cité.

351 **Simler Josias**. La république des Suisses (en françois), *Paris, Jacques du Puys*, 1579, pet. in-8, veau fauve, fil. gr . . . . 12—»

(De la Bibliothèque de la Malmaison).

352 **Struys** (Jean), ses voyages en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, etc., etc. *Lyon, Rey et Plaignard*, 1682, 2 vol. in-12, veau mar., grav. et cart. . 4—»

353 **Tableau** historique de la Bibliothèque du Roi et des différens dépôts qui la composent. *Paris, Bellin*, 1782, in-12, veau fauve, fil. orné, tr. d. . . . . . 12—»

Avec la liste historique des bibliothèques publiques et particulières de Paris.

354 **Tressan**. Ses œuvres comprenant l'Amadis de Gaule, 5 liv. en 3 vol.; Roland furieux, 3 vol.; corps d'extraits de romans de chevalerie (Tristan de Leonois, Arthus de Bretagne, Flores et Blanche-Fleur, Cléomades et Claremonde, Roman de la Rose, Pierre de Provence, la Fleur des Batailles, Huon de Bordeaux, Guérin de Montglave, don Ursino le Navarin, le Petit Jehan de Saintré, Gérard de Nevers) 3 vol., en tout 9 vol. in-8, mar. bl., fil., fers à froid dent., 120 belles gravures de Cochin, Moreau, Monet, etc. *Paris*, 1787. . 135—»

Exemplaire superbe en papier de Hollande avec figures ajoutées.

355 **Ternisien** d'Haudricourt. Les Femmes célèbres depuis la naissance des lettres jusqu'à nos jours. *Paris*, 1788, in-4, veau gr., fil. ornés, un grand nombre de portraits. . . . . 30—»

356 **Valentin** et **Orson**. L'Histoire des deux nobles et vaillans chevaliers Valentin et Orson, enfans de l'empereur de Grèce et neveux du très chrestien roy de France Pépin; contenant 74 chapitres. *Louvain, Jean*

Bogard, 1596, pet. in-4°, mar. bl., tr. d., fig. en bois. . . . . 75—»

Très bel exempl. de cette édition qui est fort rare.

357 **Valerandi Varanii** de Gestis Joanne Virginis France egregie Bellatricis libri quatuor. *Venundàtur Parisii à Joanne de Porta, in clauso Brunelli sub signo cathedre commo-rante* (ab. ann.). Pet. in-4°, mar. r. (*Niedré*). . . . . 95—»

Bel exempl. de ce livre très rare.

358 **Vitruve.** Con il suo commento et Figure Vetruvio in volgar lingua raportato per M. Gianbatista — caporali di Perugia. *Stampato in Perugia, nella Stamparia del conte Jano Bigazzini*, 1536, pet. in-fol., demi-mar. vert. gr. et pl. en bois. . . . . .50—»

Edition des plus rare.

359 **Vernans** Ucedorum sylva ad amplissimum strenuum que equitum coriphæum Sebastianum de Ucedo. *Mediolani, anno*, 1560, p. in-4, cart., 30 p. . 10—»

Petit poëme en l'honneur de la famille espagnole des Ucedo.

Pièce intéressante pour la généalogie des familles nobles d'Espagne, et particulièrement de celles de la Vieille Castille.

L'auteur, après dédicace louangeuse adressée à son protectecteur, et prière faite au lecteur de rejeter l'aridité du poëme sur la nécessité où se trouve l'historien d'être clair avant tout, met en scène Apollon et les muses, et leur fait raconter avec détail depuis l'an 1212 jusqu'à l'an 1511 tous les faits de ses héros.

On trouve à la fin du volume les armoiries et l'arbre généalogique de la famille, non citée. P. D. M.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

360 **Gasc** (*fils*). Le bilan de l'Université, ou liquidation du monopole de l'enseignement. *Paris*, 1846, 1 vol. in-12. . . . . 3—»

361 **Laborde** (le comte de). De l'organisation des Bibliothèques dans Paris. *Paris* 1845, in-8, avec un grand nombre de planches, chaque lettre. . . . 1—»

Nous souhaitons que le travail précieux de M. le comte de Laborde soit couronné d'un plein succès; cependant nous verrions avec plaisir que l'administration fît réparer le local de la Bibliothèque Royale, qui paroît être un monument en ruine au milieu d'un quartier si beau et si bien composé. Du reste nous avons peu à nous occuper de cette partie matérielle; mais, ce que nous désirons surtout, c'est qu'il y ait bientôt un catalogue de cette bibliothèque si admirable.

362 **Le Livre** appelé Caumont, des dits et enseignemens que le seigneur de Caumont fist pour ses enfans en l'an mil quatre cens et XVI. . . . . . . —»

Quatrains publiés d'après le manuscrit de la bibliothèque de Périgueux, un vol. in-8, imp. sur jésus vél., avec fac-simile et armoiries, tiré à cent exemplaires.

Guilhem Raymond, seigneur de Caumont, né en Périgord en 1391, est l'auteur de ces vers; de lui descendent ces ducs de La Force dont notre histoire garde un glorieux souvenir et que M. de Lagrange nous a fait apprécier davantage par la publication de leurs intéressans mémoires. Ce petit livre inspiré par les fameux distiques de Caton qui jouirent d'une si grande célébrité au moyen-âge, sent le terroir et *la barbarie de son crû;* comme Montaigne, cet autre enfant du Périgord, le disait plus tard de lui-même et de son style. C'est un monument précieux de la langue françoise parlée dans le midi au commencement du XVe siècle et digne d'être recherché par les bibliophiles et les amis, heureusement nombreux, de notre vieille littérature.

363 **Marlot** (*dom Guil.*). Histoire de la ville, cité et université de Reims, métropolitaine de la Gaule belgique,

manuscrit inédit publié aux frais et par les soins de l'Académie de Reims, tome 2e, 7e livrais., in-4o, br. 5—55

Cette septième livraison commence par le livre VIIe, contenant les vies et gestes des archevêques de cette ville, depuis Tilpin jusques à Foulques, vers le penchant de la deuxième lignée de nos rois, ornée du plan de Notre-Dame de Reims.

Cette publication, d'une importance du premier ordre dans l'histoire de notre pays, nous fait connaître les noms des archevêques et des rois d'Austrasie, dont les faits mémorables méritent bien d'être mis au jour, et que jusqu'ici les originaux n'ont fait que sommairement indiquer.

Enfin, cet ouvrage aboutit au temps le plus lamentable qui fut jamais en France, pour le mépris des saints canons, la profanation de l'état ecclésiastique, la dissipation des biens de l'Église et l'abandonnement des évêchés aux personnes laïques, qui ont abusé quarante ans de ceux de Reims, de Trèves et de Laon, pendant la décadence de la première race.

Nous nous bornons à donner ces quelques notes d'une histoire aussi intéressante qu'instructive, et que l'homme curieux d'apprendre ne doit pas négliger de se procurer.

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 6. JUIN.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.
1845.

Table des matières contenues dans le n° 6 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
105 Rue Bailleul, 9 et 11.

ANCIENS CATALOGUES MANUSCRITS.

1 Catalogue manuscrit des livres d'Antoine Feydeau, conseiller au parlement, 1615, in-fol.

2 Catalogue manuscrit des livres de René de Marillac, conseiller d'État, 1625, in-fol.

3 Catalogue manuscrit des livres de Claude de Bullion, surintendant des finances, 1641, in-fol.

4 Catalogue manuscrit des livres de M. de Chavigny, 1652.

PREMIER ARTICLE.

Les quatre manuscrits dont je signale aujourd'hui pour la première fois l'existence, sans remonter à une époque très reculée, présentent beaucoup d'intérêt pour l'histoire de la bibliographie. Ce sont des inventaires d'estimation d'ouvrages tels que les libraires de Paris avoient l'habitude d'en rédiger depuis long-temps, à l'époque où s'introduisit l'usage des ventes aux enchères publiques, après la mort des possesseurs de bibliothèque.

Cet usage ne fut suivi avec un peu de régularité que dans la seconde moitié du xviie siècle, et la vente de la Bibliothèque du cardinal Mazarin, qui eut lieu en 1651, en vertu d'un arrêt du parlement, est un des premiers exemples que l'on puisse citer. Ceux qui ont étudié la bibliographie n'ignorent pas que c'est à plusieurs savans libraires de cette époque que l'on doit une série de bons catalogues de vente, qui servent encore aujourd'hui de modèles pour le classement des ouvrages de toute nature. Malgré les innovations plus ou moins heureuses tentées à diverses reprises, le *système des libraires de Paris* est considéré comme le meilleur et le sera encore bien longtemps (1).

(1) On peut consulter au sujet des catalogues de livres et du système suivi dans leur rédaction, l'introduction du tome V de la nouvelle édition du Manuel du libraire de M. Brunet.

Il suffit d'avoir jeté les yeux sur les inventaires de livres dressés antérieurement au xvie siècle pour s'apercevoir de l'inconvénient qui résulte de l'absence de toute méthode bibliographique. Nos premiers imprimeurs, si savans et si habiles, les Manuce, les Etienne, les Vascosan, avoient bien senti cet inconvénient; aussi, dans les catalogues qu'ils ont publiés des ouvrages sortis de leurs presses, ont-ils commencé à introduire un ordre de matières. Ce sont les principes établis par eux qui ont été suivis par les libraires du xviie siècle, et nous verrons qu'ils les avoient adoptés déjà dans leurs inventaires d'expertise.

Si j'ai donné aux quatre manuscrits que je veux faire connoître, le nom de catalogues, c'est pour mieux exprimer le genre d'intérêt qui les recommande, car ce ne sont à proprement parler que des inventaires dressés après décès, ayant pour but de faciliter aux héritiers l'appréciation des ouvrages qui y sont sommairement désignés. Plusieurs points dans ces inventaires méritent de fixer notre attention : le nom recommandable des personnes dont ils nous font connoître les bibliothèques, celui des libraires qui ont rédigé ces inventaires, les livres qui s'y trouvent indiqués, et la valeur vénale qu'on y attachait alors. Quant aux deux premiers points, j'entrerai dans quelques détails; quant aux deux derniers, les extraits de chaque inventaire que je joindrai à cette notice satisferont suffisamment les amateurs.

Le plus ancien de ces catalogues, daté de l'année de 1615, nous fait connoître les ouvrages qui composoient la bibliothèque d'un conseiller au parlement, appartenant à l'une des familles célèbres de Paris. Voici comment Blanchard, dans son catalogue des conseillers au parlement (1), s'exprime au sujet de ce magistrat :

(1) Les Présidens à mortier du Parlement de Paris, leurs Emplois, Charges, Qualités, Armes, Blasons et Généalogies : depuis l'année 1331, jusques à présent, ensemble un catalogue de tous les Conseillers selon l'ordre des temps et de leurs réceptions, etc., etc., par François Blanchard. Paris, M DC XXXVII, in-fol., p. 91 de la seconde partie.

13 février 1573 : *Anthoine Feydeau.* — « La famille des « Féydeaux est originaire de la ville de Feltin en la Marche « d'où les branches se sont espandues ès villes de Paris, Mou- « lins et Soissons. Celle de Paris a pris son commencement « par Guillaume Feydeau qui estoit fils aîné de Jacques Fey- « deau, advocat à Cahors, et vint s'habituer à Paris, où il « espousa Renée de Villiers, de laquelle il eut le susdit An- « toine Feydeau, conseiller en la cour de Parlement qui fut « marié deux fois : la première avec Claude Metivier dont il eut « des enfans, la deuxième avec Esther Baillif, de laquelle il eut « aussi des enfans. Ceux du premier lit furent *Antoine Feydeau*, « Controolleur Provincial des Guerres, qui, après la mort de « Magdelaine de Bordeaux, sa femme, s'est fait Ecclésiastique : « *Claude Feydeau*, sieur d'Éronville, Correcteur des Comptes, « et *Anne Feydeau*, femme d'Estienne Roujault, secrétaire du « Roi. Ceux du second lict sont *Pierre Feydeau*, sieur de Vaugien, « Secrétaire du Roy : *Jacob Feydeau*, chanoine de Nostre-Dame « de Paris : *Louis Feydeau*, Conseiller Clerc au Parlement : « Marguerite Feydeau, femme de Louis de Machaut, Maistre « des Requestes et Président au grand Conseil ; *Catherine Fey-* « *deau*, femme de François Frezon, correcteur des Comptes, « et *Françoise Feydeau*, femme de Charles Renouard, sieur « d'Orcy, controolleur général de l'extraordinaire des guerres. « Le dict Anthoine Feydeau, père de tous ces enfans, portoit « d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de « mesme. »

On sait qu'il existoit naguère à Paris un théâtre qui, après avoir été établi en 1789, sous le nom de Théâtre de Monsieur, fut connu depuis 1795 sous celui d'Opéra-Comique ou de Feydeau. Ce théâtre, aujourd'hui démoli, étoit situé au n° 19 de la rue du même nom.

La rue Feydeau ne fut ouverte qu'en 1675 ; on la nomma d'abord rue des Fossés-Montmartre, parce qu'elle avoit commencé sur les terrains de l'ancienne Porte-Montmartre ; quelques années plus tard, elle fut continuée jusqu'à la rue de Richelieu. Il est probable que la famille dont Blanchard nous fait

connoître plus haut les principaux membres, avoit sa demeure dans l'emplacement sur lequel furent construits depuis lors le théâtre et le passage obscur qui, autrefois, y conduisoit. Tous les historiens de Paris s'accordent à dire que c'est en l'honneur de cette famille de magistrats que la rue Feydeau fut ainsi nommée.

Voici le titre qui se trouve placé sur le recto du premier feuillet de notre manuscrit :

« Inventaire et prisée des livres trouvez en l'estude de feu « noble homme Monsieur maistre Anthoyne Fedeau, luy vivant « Conseiller du Roy en sa cour de parlement, faitte à la re- « queste de damoiselle Ester Baillif, veufve du dit deffunct, « tant en son nom que comme ayant la garde noble, et tutrice « des enffans du dict deffunct et d'elle. La ditte inventaire « faitte en la présence de maistre Guillaume Fedeau, thréso- « rier provincial en l'Isle de France, subrogé tuteur desdits mi- « neurs, que de maistre Anthoyne Fedeau, advocat au conseil, « et Claude Fedeau, sieur d'Éronville, enffans majeurs du dit « deffunct; la ditte inventaire commencée le quinziesme jour « de juing et parachevée le dix-neufviesme du dict mois, mil six « cens quinze. »

Cet inventaire est divisé en six paragraphes qui portent les titres suivans : Theologia. In-fol., 67 articles ; in-4, 35 articles ; in-8, 156 articles. — Jurisprudent. (*sic*). in-fol., 37 articles ; in-4, 18 articles ; in-8, 39. — Livres italiens volgar, 4 articles. — Historia. In-fol., 46 articles ; in-4, 30 ; in-8, 75. — Humanitas. In-fol., 88 articles ; in-4, 70 ; in-8, 211. — Medicina. In-fol., 10 articles ; in-4, 28 ; in-16, 5.

Au recto du dernier feuillet, on lit :

« Nous, soubsignez, Hierosme Drouart et Guillaume Le Noir, « libraires en ceste ville de Paris, certifions avoir faict le pré- « sent inventaire et prisée de livres bien et deuement selon le « temps et nos conscience, contenant vingt et huit feuilletz, tant « escritz que non escrits, et montant à la somme de onze cens « vingt-cinq livres six sols, sauf l'erreur du calcul sy aucun s'y « trouvoit; et fait à la requeste des cy-devant nommez. En foy

« de quoy nous l'avons signée de nos seings manuels, ce jour-« d'hui xxvji jour de juing mil six cens quinze.

Hierome Drouart.

H. Bailly.

Guillaume Le Noir.

Au verso de ce feuillet se trouve l'addition des sommes produites par les six divisions, dont le total s'élève à onze cent vingt-cinq livres, six sous.

En comparant la signature de Guillaume Le Noir avec le corps du manuscrit, on s'aperçoit que ce libraire a écrit lui-même l'inventaire dressé par ses soins. Guillaume Le Noir est le quatrième du même nom qui, de père en fils, ait exercé à Paris la profession de libraire-imprimeur ; il commença à être cité en 1603, il exerçait encore en 1627 (1). Le premier de cette famille, Michel Le Noir, dont le nom se rencontre déjà en 1489 (2), est un des plus célèbres typographes de la fin du xv[e] siècle. Les amateurs recherchent avec empressement les ouvrages qui portent sa devise (3). Il mourut au mois de septembre de l'année 1520, et fut inhumé dans l'église Saint-Benoît, où l'on voyoit son épitaphe et le quatrain suivant qu'il ajoutoit aux ouvrages sortis de ses presses.

C'est mon désir
De Dieu servir,
Pour acquerir
Son doux plaisir (4).

Jérôme Drouart, sans jouir de la même célébrité que Guil-

(1) Catalogue chronologique des libraires, et des libraires-imprimeurs de Paris, 1789, in-8, p. 109, 2[e] partie.

(2) Idem.

(3) Voyez cette devise dans la nouvelle édition du Manuel du libraire, tome II, p. 413, tome IV, p. 170.

(4) Chronologie historique de Messieurs les curés de Saint-Benoît, depuis 1181 jusqu'en 1752, avec quelques anecdotes sur les principaux traits qui les regardent. — Et quelques particularités sur plusieurs personnes de considérations enterrées dans Saint-Benoît, etc., etc.
A Paris, M. D. CC. LII, in-12, p. 38.

laume Le Noir, appartenoit aussi à une famille considérable de l'ancienne librairie parisienne. Il étoit le cinquième du même nom qui ait exercé la profession de libraire-imprimeur ou de libraire. Le plus ancien, Guillaume Ier, remonte à l'année 1540 (1). Dans les anecdotes particulières sur les personnes de considération de la paroisse Saint-Benoît (2), je trouve ce qui suit :

« Ambroise Drouart, imprimeur en 1583. Il étoit fils de « Pierre, imprimeur en 1552. Il avoit pour marque une tige de « chardon, avec ces mots : *Aut patere, aut abstine.* Il mou- « rut le 28 novembre 1608, et fut enterré dans notre église.

« Jérôme Drouart, imprimeur en 1609, étoit aussi fils de « Pierre; il avoit pour marque un diamant avec ces mots : *Nil « me durius.* Il étoit marguillier en 1620, et mourut le 14 fé- « vrier 1636. Il est enterré dans notre église. »

Les six divisions de cet inventaire, *Théologie, Jurisprudence, Histoire, Belles-Lettres, Médecine, Livres en langue vulgaire,* malgré les rapports qu'elles ont avec celles qui furent adoptées à la fin du dix-septième siècle, s'en écartent cependant sous beaucoup de points. Dans chaque division, l'ordre matériel des différens formats est seul observé. Souvent il arrive que des ouvrages relatifs à l'histoire sont placés dans les belles-lettres, et au contraire que la section d'histoire renferme quelques articles appartenant aux belles-lettres : les *historiens Augustes* par exemple, le *Suétone,* les *Lettres d'Hincmar* et les *formules* de *Marculphe* se trouvent dans la section des belles-lettres, tandis que le livre long-temps célèbre de Claude Duret : *Histoire des langues de cet univers,* est placé à la fin de la section d'histoire. Mais une grande incertitude existoit encore à cette époque au sujet du système bibliographique; et de plus Guillaume Le Noir ne rédigeoit pas un catalogue, mais un inventaire qui n'étoit pas destiné à l'impression. Il en résulte trop

(1) Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris, 1789, in-8, p. 54, 2e partie.

(2) Imprimées à la suite de la chronologie historique des curés de Saint-Benoît, p. 51.

souvent que les livres réunis en paquet ne figurent pas chacun avec leur titre, mais en masse; l'on trouve à la fin de chaque division plusieurs articles ainsi conçus :

« 1 Paquet de livres tant 4° que octavo, et 16, contenant 16
« vollumes divers cottez N. . . . . . 3 l.
« 1 Paquet de livres divers, reliez in-octavo,
« contenant 9 vollumes cottez P.
« 1 Paquet de livres tant blancs que autres,
« qui sont reliez de diverses marques et
« impressions estant parfaitz : cottez J.
« prisez. . . . . 8 s. »

Malgré la brièveté du titre des ouvrages énoncés dans cet inventaire, il est facile de juger que la bibliothèque d'Antoine Feydeau, sans compter au premier rang, ne laissoit pas qùe d'être remarquable et de choix. La théologie, la jurisprudence, y occupoient une place importante; et cela devoit être ainsi chez un conseiller au parlement. Malgré tout, la section *humanitas* correspondant à celle des belles-lettres, est la plus considérable; on y trouve la meilleure partie des classiques grecs et latins imprimés au XVIe siècle par les *Wechel*, les *Alde* et les *Etienne*. Les livres de ce dernier imprimeur y sont en majorité et indiqués seulement par ces deux grandes lettres : H. S. Il eût été trop long de reproduire le titre de tous ces ouvrages; je me suis contenté de faire ici cette remarque. Voici dans chacune des six sections les articles qui m'ont paru les plus curieux à citer :

Theologia.—In-folio.

N^{os}

28 Biblia Latina, follio. Griffius, grosse lettre, 1550, veau, 3 volumes. . . . . 8 l.
47 Gersonis opera, fol. Paris 1606, bazane. . 6 l.
54 Bible en françois, fol. Du puys, doré sur tranche . . . . 9 l.

56 Coeffeteau contre Du Plessis, grand papier follio, bazane . . . . 4 l. 10 s.
58 Paraphrase d'Erasme sur le Nouveau Testament, follio. Basle, bazane. . . . . . . 2 l. 10 s.

In-quarto.

1 Catéchisme de Grenade, in-4, bazane. . . 1 l. 5 s.
3 Opera de Clemengis, in-4, bazane. . . . 1 l.
18 Veterum Poetarum Christianorum..... in-4. 15 s.
19 Gretzerus, Epistole Pontific. in-4. . . . 12 s.
29 Jansenius, in Psalmos, in-4. . . . . 15 s.
32 Vincentius Lirinensis Pitœi, in-4. . . . 6 s.

In-octavo, et infra.

1 Rationale divinorum officiorum, in-8. . . 15 s.
2 Durantus, de Ritibus ecclesie, 8. . . 12 s.
78 Psalmes et Proverbes lat.-françois, in-8. R. S., relié en maroquin. . . . . . 1 l.
95 Psaultier de Paniguerolle, in-16, maroquin. 15 s.
114 Poemata Sacra Thuani, in-12, maroquin. . 10 s.
123 Desportes, in-12, veau. . . . . . . 7 s.
131 Sermons de l'Evesque de Valence, in-8. . 12 s.
138 Nouveau Testament, latin-françois. R. S., 1552. . . . . 12 s.
139 Psaultier de Bourges, 8. . . . . 12 s.
140 Desportes, 8. . . . . 9 s.
148 Tableau de l'Inconstance, etc. 8. . . . 10 s.

Jurisprudentia.—In-folio.

1 Corpus civille, follio. Merlin, 1559, cinq vollumes veau bouquets . . . . 12 l.
6 Corpus civille Gotofredi, follio, 2 vollumes 1590, bazane . . . . 6 l.

11	Argentré, sur la coustume de Bretagne, follio. Paris, 1608, bazane.	3 l. 10 s.
13	Molineus in consuetudines Parisienses, follio. Buon, bazane.	2 l. 10 s.
30	Coustumier général, follio. Paris, 1567, 2 voll.	3 l.
31	Code Henry, follio, bazane verte, 1607. .	2 l.
32	Grandes ordonnances de Rebuffi, follio. Lyon, 1573, bazane.	1 l. 10 s.

In-quarto.

11	Alliances du droit françois par Duret, in-4, bazane	2 l.
15	Carondas, sur la coustume de Paris, in-4, bazane	2 l.
17	Coustumiers d'Estampes, de Montfort, de Mente et Meulan, du Perche, 4 vollumes. .	1 l. 5 s.

In-octavo, et infra.

1	Corpus civille textus octavo, relié en huit vollumes. Paris, Guillart.	2 l.
2	Corpus Canonicum textus, relié en quatre vollumes 8. Paris, Guillart.	1 l. 5 s.
7	Plaidoyers de Marion, in-8.	6 s.
21	Coustumier du Mayne, in-8, viel. . . .	3 s.
22	Idem de Toureine, in-8.	5 s.
26	Ordonnances des Eaux et Forests, 8. .	10 s.
32	Maximes de droit françois, 8.	6 s.
36	Coustumier de Paris, 12.	5 s.
37	Coustumier de Bretagne, in-16. . . .	4 s.

Livres italiens volgar.

1	Il Décamerone di Boccacio, in-4. Venetia, legate in carte pegora.	1 l. 10 s.

56 Coeffeteau contre Du Plessis, grand papier follio, bazane . . . . 4 l. 10 s.
58 Paraphrase d'Erasme sur le Nouveau Testament, follio. Basle, bazane. . . . . . . 2 l. 10 s.

In-quarto.

1 Catéchisme de Grenade, in-4, bazane. . . 1 l. 5 s.
3 Opera de Clemengis, in-4, bazane. . . . 1 l.
18 Veterum Poetarum Christianorum..... in-4. 15 s.
19 Gretzerus, Epistole Pontific. in-4. . . . 12 s.
29 Jansenius, in Psalmos, in-4. . . . . 15 s.
32 Vincentius Lirinensis Pitœi, in-4. . . . 6 s.

In-octavo, et infra.

1 Rationale divinorum officiorum, in-8. . . 15 s.
2 Durantus, de Ritibus ecclesie, 8. . . 12 s.
78 Psalmes et Proverbes lat.-françois, in-8. R. S., relié en maroquin. . . . . . 1 l.
95 Psaultier de Paniguerolle, in-16, maroquin. 15 s.
114 Poemata Sacra Thuani, in-12, maroquin. . 10 s.
123 Desportes, in-12, veau. . . . . . . 7 s.
131 Sermons de l'Evesque de Valence, in-8. . 12 s.
138 Nouveau Testament, latin-françois. R. S., 1552. . . . . 12 s.
139 Psaultier de Bourges, 8. ...... 12 s.
140 Desportes, 8. . . . . 9 s.
148 Tableau de l'Inconstance, etc. 8. . . . 10 s.

Jurisprudentia.—In-folio.

1 Corpus civille, follio. Merlin, 1559, cinq vollumes veau bouquets . . . . 12 l.
6 Corpus civille Gotofredi, follio, 2 vollumes 1590, bazane . . . . 6 l.

51	Histoire des derniers troubles, in-8. . .	1 l.	
54	de la Poplinière, première impression, 1571, in-8.		9 s.
58	de Comines, in-12.		8 s.
59	des rois de France, in-8. . . .		8 s.
60	de Mathieu, 2 vollumes in-8. . .	1 l.	5 s.
64	Estat de la France, de Duhaillant, in-8. .		8 s.
69	Histoire mémorable de Goulart, in-12, 3 vol.	1 l.	5 s.
73	Chronica Cominei et Froissardi, in-16. . .		8 s.

Humanitas (belles-lettres) *in-fol.*

1	Ciceronis opera, follio. R. S. 2 vollumes avec fermoirs.	8 l.	
2	Ciceronis opera, Lambini, follio. Paris, 2 vol. 1566.	8 l.	
4	Calcpinus, follio. Lyon, 1559, veau. . .	1 l.	10 s.
7	Dictionnaire françois-latin, follio, Dupuys.	1 l.	5 s.
16	Adagia Erasmi, fol.. Paris, bazane. . .	1 l.	10 s.
81	OEuvres de Bartas, avec les commentaires, follio, Paris, bazane.	3 l.	
82	Academye françoise, premier et second vollumes, folio, veau, ...	2 l.	
84	République de Bodin, follio, parchemin. .	2 l.	10 s.

In-quarto.

16	Sidonius Apolinaris, in-4 Savaron. . . .	1 l.	5 s.
20	Epistole Hincmari.	1 l.	15 s.
24	Historia Augusta.	1 l.	16 s.
29	Suetonius, cum commentario Casoboni. .		16 s.
68	Emblesmes de Georgette de Montenay, figures en cuivre.		10 s.
70	Demonomanie de Bodin.		9 s.

Orlando furioso di Ariosto, in-8. 1556 in Pergamino. 1

Lettere diverse di Paolo Manutio, in-8. Venetia, 1560, pergamino. 1

Gli stratagemi di Polieno volgar, in-8, Venetia, 1552. . . . .

Historia in-folio.

1 Gesta dei per francos, follio. W. bazane. . 5 l. 1
8 Corpus historiæ Francie, follio. W., bazane. 2 l.
12 Historia Thuani, follio, Patisson, bazane. . 2 l.
15 Historia Titi Livii, fol. Vascozan. . . . 2 l.
17 Descriptio hierosolimitana, in-follio, veau, 1563. . . . . 3 l. 1
37 Aemoinius Monachus, follio, Paris, bazane. 2 l.
42 Bibliothèque historiale de Vigenère, follio, trois volumes, bazane. . . . . 10 l.
43 Cosmographie de Thevet, follio, bazane, 2 vollumes. . . . . 10 l.
44 Histoire de Portugal en françois, follio, bazane . . . . 2 l.
45 Estat des diverses républiques et royaumes, par Chapuys, folio, bazane . . . . . 2 l.

In-quarto.

12 Antiquitez de Paris, in-4. . . . . . . 1 l. 1
13 Histoire de Charles VI, parchemin. . . . 1 l.
14 Id. de Louis XII, parchemin. . . . 1 l.
17 Recherches de la France (de Pasquier). .
18 Histoire de l'origine des langues. . . .
19 Mémoire de du Tillet. . . . . .
27 Entreveues de Charles VI et de l'emperer

In octavo et infra.

31 Gregorius Turonensis, in-8. . . .



51	Histoire des derniers troubles, in-8. . .	1 l.	
54	de la Poplinière, première impression, 1571, in-8.		9 s.
58	de Comines, in-12.		8 s.
59	des rois de France, in-8. . . .		8 s.
60	de Mathieu, 2 vollumes in-8. . .	1 l.	5 s.
64	Estat de la France, de Duhaillant, in-8. .		8 s.
69	Histoire mémorable de Goulart, in-12, 3 vol.	1 l.	5 s.
73	Chronica Cominei et Froissardi, in-16. . .		8 s.

Humanitas (belles-lettres) *in-fol.*

1	Ciceronis opera, follio. R. S. 2 vollumes avec fermoirs.	8 l.	
2	Ciceronis opera, Lambini, follio. Paris, 2 vol. 1566.	8 l.	
4	Calepinus, follio. Lyon, 1559, veau. . .	1 l.	10 s.
7	Dictionnaire françois-latin, follio, Dupuys.	1 l.	5 s.
16	Adagia Erasmi, fol.. Paris, bazane. . .	1 l.	10 s.
81	OEuvres de Bartas, avec les commentaires, follio, Paris, bazane.	3 l.	
82	Academye françoise, premier et second vollumes, folio, veau, ...	2 l.	
84	République de Bodin, follio, parchemin. .	2 l.	10 s.

In-quarto.

16	Sidonius Apolinaris, in-4 Savaron. . . .	1 l.	5 s.
20	Epistole Hincmari.	1 l.	15 s.
24	Historia Augusta.	1 l.	16 s.
29	Suetonius, cum commentario Casoboni. .		16 s.
68	Emblesmes de Georgette de Montenay, figures en cuivre.		10 s.
70	Demonomanie de Bodin.		9 s.

In-octavo et infra.

1	Plutarchii opera grece et latine. H. Steph. relié en 13 vollumes, parchemin. . . .	6 liv.	
2	Aristotelis opera grece. Alde 8, six vollumes en vélin.	6 l.	
139	Marculphii de formulis, in-8.		12 s.
141	Vies de Plutarque de Vascozan, 8, imparfaites du deuxiesme vollume.	3 l.	
149	Excommunication des Vénitiens, in-8. .		8 s.
150	Fisique françoise, in-8		7 s.
193	Sagesse de Charon, in-8.		9 s.
194	Acta inter Bonifacium, etc., in-8. . . .		5 s.
195	Œuvres poétiques de du Bellay, 8. . .		10 s.
196	OEuvres de Bartas, in-12.		12 s.
197	Muse chrestienne, in-12. . :		6 s.
198	Remy Belleau, in-12.		6 s.
199	Les amours de Ronsart, in-12.		6 s.
200	OEuvres poétiques de Desportes, in-12. .		6 s.
201	OEuvres du Buys, in-12.		3 s.

MEDICINA.

In-folio, in-quarto, in-octavo et infra.

1	Gesnerus, de quadrupedibus, follio, veau. .	3 l.	10 s.
13	3 maisons rustiques, in-4, parchemin. . .	2 l.	5 s.
17	Secrets de Vequer, en français, 8. . . .		12 s.
20	Pourtrait de Sente de la Violette, in-8. Paris, relié parchemin.		8 s.
21	Magia Naturalis, in-8.		8 s.
33	Histoire des plantes diverses, par Linocire? en françois. Paris.		6 s.

LEROUX DE LINCY.

(La suite au prochain numéro.)

NOTICE

DE L'OUVRAGE INTITULÉ :

LES MANUSCRITS FRANÇOIS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI (1).

Il y a quatre cents ans qu'on imprime ; ainsi tel livre sorti des presses de Mayence ou de Strasbourg a circulé dans les mains de seize générations ; mais cette antiquité n'est rien, si on la compare à celle du plus grand nombre des manuscrits. On montre à Florence un Virgile annoté de la main d'un consul ; un volume de saint Augustin, conservé à la Bibliothèque royale, passe pour contemporain de l'apôtre de la grâce. Plus vieux encore sont les rouleaux charbonnés de Pompéi, que l'industrie moderne a fait renaître de leurs cendres, et plus vieux que les papyrus de Pompéi ceux d'Egypte, qui sortent avec toute leur fraîcheur de momies embaumées il y a trois mille ans. Mais, pour n'aller pas chercher si loin des exemples qui sont des exceptions, voyez les manuscrits très nombreux qui datent de Philippe-Auguste ou de saint Louis. Ils ont été écrits et feuilletés par des gens qui firent ou virent faire les croisades, qui vécurent de la dîme ou de l'aumône, qui exercèrent largement ou subirent durement le droit du seigneur ; au bout de six siècles, les voilà plus ou moins épargnés, mais toujours eux-mêmes, les voilà devenus nôtres, décorant nos bibliothèques, s'ouvrant et parlant pour nous qui en conduisons de front la lecture avec l'expérience du gouvernement constitutionnel. Clers, chevaliers et jongleurs, sans doute vous comptiez sur la durée de vos livres ; mais vous n'imaginiez pas, à coup sûr, qu'ils seroient conservés et prisés encore à une époque si éloignée de vous, quand les jongleurs de toute profession se seroient multipliés en raison inverse de vos castes abolies, lesquelles toutefois nous ne regrettons pas !

(1) Nous reproduisons cet article tel qu'il a été publié dans le *Journal des Débats*.

La curiosité est grande sur des objets qui de prime-saut emportent si loin l'imagination : de vagues aperçus, des rapprochemens étranges et les contrastes qui en ressortent ne sauroient complètement la satisfaire. On veut tenir la date précise de ces livres séculaires : en quel lieu ont-ils été faits? par qui? pour qui? Quelle série d'aventures les a promenés en ce monde depuis leurs premiers possesseurs jusqu'à nous? Alors l'érudition de se mettre aux champs. Elle s'attache à un volume, le compulse, le retourne dans tous les sens et pâlit dessus. Mille riens qui seroient lettre morte pour le commun des martyrs ; armoiries, devises, signatures, notes finales ou marginales, elle les recueille précieusement; car ces indications éparses sont autant d'élémens qui, combinés entre eux, rapprochés du témoignage de certains auteurs ou de la somme des observations déjà faites sur les autres manuscrits, formeront plus tard l'histoire désirée. Quelle sorte d'histoire? Une monographie sans lacune, féconde en incidens, et où les romanciers trouveront toute préparée, au besoin, de la matière à feuilleton? Non pas précisément; mais enfin des éclairs de cette vérité qui est toujours la bienvenue lorsqu'elle se produit inopinément, soit sur nos semblables, soit sur les ouvrages du cerveau ou de la main de nos semblables.

Homo sum : humani nihil à me alienum puto.

C'est au mieux, direz-vous; mais alors vos recherches et le résultat de vos recherches, j'en ai grand'peur, ne me divertiront que médiocrement. D'accord. Vous savez quelle réponse faisoient les sultanes du calife Oulougé-Bey, lorsqu'il s'étonnoit qu'elles préférassent à un livre instructif des contes sans raison et dénués de sens. « C'est précisément pour cela que nous les préférons. » Or combien d'hommes sont sultanes en ce point! Avouez cela, nous conviendrons de notre côté qu'une *Histoire des Manuscrits* ne s'adresse pas à tout le monde; que celui qui la compose se résigne d'avance à n'avoir pour juges qu'un petit nombre de savans et d'amateurs; que la seule chose qu'il at-

tende de la multitude, c'est qu'elle veuille bien faire état de ses travaux et rattacher à son nom le souvenir des dignes efforts par lui tentés pour l'avancement de la science et l'instruction des profès.

L'entreprise de M. Paulin Paris mérite, à tous égards, une pareille considération. Il opère sur un plan immense, sachant combien son sujet l'oblige, et doué d'un courage à ne reculer devant aucun engagement. D'après la marche qu'il s'est tracée, il s'agit pour lui de décrire l'un après l'autre tous les manuscrits écrits dans les idiomes vulgaires de l'Europe que possède la Bibliothèque royale; d'accompagner chaque description de ces notices historiques dont nous avons essayé de faire comprendre et l'intérêt et la difficulté; d'inventorier le contenu des volumes, d'en mettre en évidence les parties remarquables, soit par des analyses, soit par des extraits; enfin, et par dessus tout cela, de se livrer aux continuelles explications et discussions requises par l'obscurité ou par la nouveauté des points historiques et littéraires qui se présentent en foule sur un terrain à peine exploré encore et non moins vaste que l'Encyclopédie elle-même.

Ce travail compliqué, qui en est à la septième année de sa publication, a fourni jusqu'à présent six volumes : six volumes bien remplis, et ce qui vaut mieux encore, bien faits.

Commençons par rendre à M. Paris l'hommage dû à tout écrivain s'énonçant dans une langue non pas seulement correcte, mais toujours élégante et spirituelle. Trop d'érudits se réputent exempts de l'obligation de châtier leur style pour que l'attention contraire ne soit pas comptée à l'auteur des *Manuscrits françois* comme un mérite tout particulier. Ces compilateurs, commentateurs, dissertateurs, ils écrivent, comme si écrire à perte d'haleine étoit la loi de la science, et qu'un livre ne fût pas savant parce qu'on y trouveroit de la sobriété, de la netteté, de la grâce même à la place de cette formidable abondance que quelques uns peuvent prendre pour de la profondeur, mais qui est bien la plus sûre enseigne d'une pensée incapable de se produire. Les infortunés, il est vrai, sont punis

par où ils ont péché : on achète leurs ouvrages pour les consulter à son corps défendant; d'où il résulte que d'excellentes choses, disséminées dans leur fatras, y sont perdues pour toujours, ou abandonnées à l'industrie d'un plus habile qui se les approprie sans rien dire ni sans qu'on lui dise rien. M. Paris entend mieux ses intérêts. Se résignant à n'écrire que pour une poignée d'élus, il fait comme s'il cherchait à plaire à tout le monde, à quoi il gagnera d'abord plus de lecteurs qu'il n'en osoit espérer, puis l'avantage de n'être pas si facilement dépouillé de son bien, par cela même qu'il sera plus généralement connu.

Laissons là la forme qui n'est que l'accessoire des *Manuscrits françois*. Un musée ne renferme pas plus d'objets, ni plus divers. Après que tant de choses ont attiré vos regards, il faut se restreindre comme au sortir d'une exposition, dire non pas tout ce qu'on a vu, mais ce qui vous a frappé davantage. C'est dans cette mesure que nous analyserons le livre de M. Paris, en signalant d'abord comme pièces capitales, ses dissertations et particulièrement celle qu'il a insérée dans son premier volume, à la suite des romans de la Table-Ronde.

Si vous êtes allé quelquefois à la Bibliothèque royale, si vous avez visité les salles des manuscrits, dans la première, à gauche en entrant, il n'est pas que vos yeux n'aient rencontré d'effroyables volumes, épais au delà de toute proportion. Si vous vous êtes approché, sur le dos vous avez pu lire : *Lancelot du Lac, Tristan du Léonois, Roman de Saint-Graal*; et sans doute vous avez plaint le sort des lecteurs de ce temps-là. Pourtant ces livres que la force d'un homme peut remuer à peine, ils ont été pendant plus de trois siècles, non pas lus, mais dévorés. Placés dans tous les châteaux où régnaient l'opulence et le bon goût, ils ont été le code du grand monde au moyen-âge. Dieu sait combien de belles dames ils ont envoyées en enfer, à commencer par la pauvre Françoise de Rimini; mais ils ont formé aussi beaucoup de héros dont la mémoire ne sauroit périr. Un inextricable tissu d'aventures chevaleresques, la métaphysique la plus subtile appliquée à l'expression des sentimens amoureux,

telle est la substance de ces romans qui, par les actions qui s'y enchaînent, se rattachent de près ou de loin à l'histoire d'une association imaginaire à laquelle auroit présidé le roi Artus, dont le but auroit été de conquérir le vase mystérieux, caché alors dans une île d'Angleterre, où Joseph d'Arimathie avoit recueilli le sang du Sauveur.

Rien de plus net ni de plus décisif que la théorie exposée par M. Paris à ce sujet. Les romans de la Table-Ronde ont été faits avec les traditions des anciens peuples de la Grande-Bretagne; mais ils n'en sont pas le premier produit. Le moyen-âge avoit célébré les Artus, les Gauvin, les Tristan, long-temps avant qu'il fût question d'une confrérie pieuse formée entre ces héros. Ils étoient chantés pour eux seuls et en l'honneur de leurs prouesses merveilleuses à l'encontre des fées et des géans. Un beau jour leur vogue toute profane scandalise certain prêtre anglo-normand, chapelain du roi Henri II. Deux fois avisé, puisqu'à la cautèle de sa race il joignoit la subtilité d'un théologien, que fait ce scrupuleux personnage? Au lieu de combattre le goût de ses contemporains, il imagine de le moraliser. Un saint du nom de Joseph figure parmi les apôtres de l'Angleterre; cette donnée lui suffit. Par là il voit jour à rattacher l'évangile apocryphe de Nicodème, où Joseph d'Arimathie joue le principal rôle, aux histoires qu'on débite sur le fameux Artus; à transformer le roi breton en un chrétien de vieille roche, enfin à lui supposer un engagement d'honneur dans une sainte entreprise dont le vase de la Passion sera la récompense. Il fait tout cela, l'écrit, le donne comme parole d'évangile, révélé depuis six cents ans par un ange à un ermite, dont il est censé avoir tenu les Mémoires; puis un chevalier quelque peu clerc traduit vite en français la légende, conçue en latin ainsi que toute légende, qui vise à l'authenticité, et tout le monde croit et tout le monde admire. Adieu tous les poëmes qui la veille étoient en faveur; on n'en veut plus entendre parler : dorénavant quiconque sait tenir une plume, quiconque sait *trouver*, comme on disoit alors, n'a qu'à se mettre à exploiter la veine ouverte par le chapelain, c'est-à-dire à remanier l'histoire de tous les héros bretons

dans le sens convenu de l'origine hébraïque et de la dévotion au saint Graal.

Ainsi se passent les choses à l'origine des littératures. L'imagination des peuples vit d'abord sur un fonds commun de fictions et de récits qui ne se perdent pas, mais qui tendent à se transformer sans cesse; il suffit qu'une idée se produise pour déterminer la métamorphose, et c'est l'occupation de tout un siècle d'ajuster les conceptions déjà reçues à celle qui s'est fait jour en dernier lieu.

M. Paris démêle avec une grande habileté ces naïfs procédés de composition, d'où sont sortis les poëmes cycliques du moyen-âge. Aussi, il est inépuisable sur ce sujet. Pas un de nos vieux romans ne se présente à sa critique, qu'il ne trouve à en tirer des vues nouvelles, de ces considérations qui font, en quelque sorte, parler les ruines, et vous révèlent le secret de toute une classe de monumens. Ainsi, à l'occasion du *Guillaume-au-Court-Nez*, il montre comment, avec le temps, des refrains populaires, destinés d'abord à célébrer une action d'éclat, ont fini par embrasser la vie entière du héros, et ont abouti à des poëmes de soixante et quatre-vingt mille vers. Il détermine à quelles marques on reconnaîtra le noyau primitif sur lequel se sont appliquées tant d'additions postérieures, ouvrages de génies bien différens.

Aborde-t-il le roman d'Alexandre? Après tout ce qui a été écrit sur cette composition plus célèbre qu'étudiée, il y trouve encore matière à d'ingénieuses remarques. Il en coordonne les branches diverses avec plus de précision qu'on n'avoit fait avant lui; surtout il s'attache à reculer l'époque où le thème des conquêtes macédoniennes s'introduisit dans la littérature vulgaire, et il rend au trouvère Alexandre de Bernai l'honneur qui lui étoit contesté, d'avoir inventé notre grand et beau vers justement appelé alexandrin.

Des livres d'un ordre tout différent, par exemple le *Rosier des Guerres*, attribué jusqu'ici on ne sait à quel secrétaire ou familier de Louis XI; *le Songe du Verger*, qui portoit indûment le nom de Raoul de Presle; vingt autres traités d'une origine

également obscure, devront à M. Paris d'avoir été revendiqués enfin pour le compte de leurs auteurs véritables.

Les philologues y trouveront en abondance des textes en vers et en prose, de tous les âges, de tous les dialectes. Ils sauront gré à M. Paris d'avoir lu à leur intention de très volumineux et très fastidieux ouvrages, afin d'en extraire les mots qui lui sembloient avoir été employés là pour la première fois, mots créés par le besoin à mesure qu'on se mettoit à écrire sur des matières jusqu'alors étrangères à des oreilles françoises. S'il est vrai, comme on le dit, que l'Académie Françoise s'occupe de faire le dictionnaire historique de la langue, nous lui signalerons cette partie du travail de M. Paris. Il est difficile de déterminer la juste valeur des mots; mais combien plus il l'est encore de rencontrer sur leur âge quelque donnée certaine.

Aux biographes nous recommanderons l'ouvrage tout entier, s'ils veulent peupler leurs répertoires d'une foule d'auteurs ignorés, ou bien ajouter des titres nouveaux et attacher des renseignements positifs à d'autres écrivrains dont les moindres ouvrages, dont quelquefois même le nom seul, étoient connus, souvent très mal. Les additions et corrections de ce genre abondent dans les *Manuscrits françois*. Par exemple, qui n'a entendu parler de Jean le Bouteiller et de sa *Somme rurale?* Tout le monde ignoroit cependant que ce vieux jurisconsulte eût été un chevalier vaillant sous les armes, héritier de plusieurs fiefs aux portes de Namur, lieutenant du bailli de Tournay. La *Biographie universelle* prétend qu'il mourut vers 1502 : c'est 1395 qu'il fallait dire, puisque son testament est de cette date. On a publié il y a peu de temps la *Chanson des Saxons*, un roman de chevalerie dont Witikind est le héros. L'auteur avéré de cette composition est un certain Jean Bodel, d'Arras, qui, au dire des critiques, devoit avoir rimé vers le commencement du quatorzième siècle. Et bien, il arrive que les critiques se sont trompés, car M. Paris démontre clair comme le jour que Jean Bodel florissoit en 1200. Une autre fois sans doute nous le verrons se servir avec avantage de cette date si féconde en inductions sur l'âge probable des autres romans carlovingiens :

il se borne, quant à présent, à nous apprendre quelque chose de la vie et des relations du poëte artésien, les illustres protecteurs que son talent lui avoit attachés, la triste aventure par laquelle semblent s'être terminés ses jours, lorsque, subitement attaqué de la lèpre, le pauvre homme dut échanger sa place à la table des grands contre le lit d'un hôpital. Ailleurs encore, le nom fort obscur d'Aimé de Varennes amène M. Paris à constater l'un des faits les plus curieux dans la littérature du moyen-âge : l'existence d'un roman écrit en françois par un Grec (c'est cet Aimé lui-même), qui étoit venu se fixer près de Lyon, sous le règne de Philippe-Auguste. Des traditions recueillies dans la Macédoine, l'histoire défigurée des Eacides et de la naissance d'Alexandre, ont servi de thème au poète helléno-franc. Singulière coïncidence! Quatorze ans avant la prise de Constantinople par nos croisés, notre langue recevoit ainsi, sur son propre territoire, l'hommage du génie bysantin, et des vers tout grecs, entremêlés à des rimes gauloises, consacroient déjà la fusion prochaine des deux empires.

Quelqu'un préférera-t-il à ces révélations inattendues l'attrait toujours si vif des documens inédits? Les *Manuscrits françois* en offrent un choix fait avec goût et mesure. Tantôt ce sont des fragmens historiques relatifs à des faits inconnus ou mal interprétés, tantôt des citations habilement choisies dans l'endroit le plus intéressant d'un poëme, ou bien M. Paris extrait d'un traité politique, scientifique, moral, les passages les plus propres à faire connaître l'opinion, les connoissances, les sentimens d'autrefois; ou bien il transcrit des préfaces, ces éternels manifestes de l'homme de lettres, dans lesquelles il se dépeint souvent en quelques mots, lui, et le public auquel il s'adresse. Nous n'avons rien remarqué de plus curieux en ce genre que la dédicace originairement placée en tête du livre de Boccace : *De casu virorum et fœminarum illustrium*. Ce morceau, qui dut être supprimé aussitôt après la mort de l'auteur, une vieille traduction françoise nous l'a conservé. Satirique comme il est, on conçoit que des éditeurs charitables aient voulu l'épargner à la susceptibilité de leurs contemporains. L'illustre ami de Pé-

trarque, prêt à se dessaisir de cet ouvrage qu'il a conservé longtemps en portefeuille, se demande sous le patronage de qui il le mettra. Les prélats qu'il connoît sont prévaricateurs de la loi divine, adonnés aux factions, étrangers aux muses que leurs désordres ont fait fuir; l'empereur est un sensuel qui *ayme mieulx la gloire de Bacchus de Thèbes, qu'il ne fait la resplendisseur du Mars italyen;* le roi de France, pour prendre plaisir à une œuvre littéraire, a trop bien appris de ses ancêtres que *c'est très grand empirement à royale majesté de congnoistre les figures des lettres;* le roi d'Aragon, celui de Castille, sont *hommes demy barbares*. Bref, il trouve indignes tous les potentats de l'Europe; et pour cette cause il dédie son livre au vertueux chevalier Ménard Cavalcanti.

C'est quelque chose que de tirer du fumier des perles de ce prix; c'est beaucoup si de pareilles découvertes se multiplient dans le cours d'une investigation assez restreinte, si elles sont dues à un sincère désir et à une capacité incontestable de bien faire, enfin si elles sont présentées au public dans une forme qu'il ne peut qu'agréer. L'auteur, à notre avis, n'en devroit recueillir que reconnoissance et bons procédés. Notre avis, à ce qu'il paroît, n'est pas celui de tout le monde. Nous voyons dans certaine préface M. Paris en appeler des arrêts les plus injustes prononcés contre lui. Tel l'a condamné sur ses fautes, sans souffler mot de ses mérites; tel autre a dirigé contre son livre des imputations qui non seulement en rendent l'utilité fort problématique, mais qui encore vont droit à déprécier le caractère de l'écrivain. Singulière façon de juger une cause dont la littérature du moyen-âge est l'objet!

Un ouvrage comme les *Manuscrits françois* est de ceux qui, par leur nature, excluent l'idée d'une perfection absolue. Le moyen de ne pas faillir lorsqu'on touche à tant de sujets différens? Plus on a de rapprochemens et de citations à faire, moins on peut répondre qu'on ne faussera pas une date, un nom propre, voire même un fait, si ce fait n'est pas de première importance. Mais ce sont là péchés véniels, et, comme à un lexicographe, à un encyclopédiste on les passe, nous ne voyons pas

pourquoi on refuseroit à M. Paris le bénéfice de la même indulgence. Voulez-vous vous donner la chétive satisfaction de triompher sur des misères que vous érigez en délits par cela même que vous les relevez aux yeux du public? Chacun son goût; mais une poursuite si sévère, quoiqu'elle puisse devenir très funeste à l'érudit mis en cause, que prouve-t-elle, sinon le pédantisme ou la malveillance de son juge? Est-ce une si grande subtilité d'apercevoir des *lapsus* d'autant plus visibles qu'ils ont été moins réfléchis? ou bien cette erreur que vous signalez avec délices, vous avouez-vous que le plus souvent vous n'en devez la découverte qu'à un hasard aussi étrange pour le moins que celui par lequel elle a échappé à l'auteur? Eh! mon Dieu! les critiques de détail, dans un pareil sujet, se réduiroient souvent à ce discours : « Monsieur, tome *tant*, page *tant*, vous « dites que tel personnage fut le neveu de tel autre; mais moi, « tout frais émoulu sur mon histoire que je lisois hier par « aventure, je sais de science certaine qu'il étoit son cousin. Il « y a deux jours, je ne vous eusse pas chicané là-dessus; mais « aujourd'hui je vous trouve plaisant de professer une hérésie « de cette force. »

Cette façon d'agir, injuste dans tous les cas, est surtout condamnable à l'égard de M. Paris, qui tient registre ouvert de ses fautes et supplie ses lecteurs bienveillans de l'avertir de toutes celles qu'ils remarqueront, pour avoir la joie de les redresser avec actions de grâces dans un prochain volume. Après une si modeste requête, il nous semble que, si l'on a quelques censures à lui adresser, l'équité veut qu'on exclue du nombre tout ce qui peut faire l'objet d'un simple *erratum*. Ainsi du moins ferons-nous.

D'après ce qui précède, on a pu voir que la critique ingénieuse de M. Paris s'attache de préférence à cette sorte de problèmes où il s'agit de déterminer l'inconnu. C'est un terrain glissant, mais où il y a de l'honneur à gagner. Un esprit souple et bien fait s'y montre toujours avec ses avantages, soit qu'il décide la difficulté, soit qu'il se borne à en préparer la solution par des aperçus que la raison approuve. Comment en seroit-il autre-

ment? Les savans ne sont pas tenus de deviner les énigmes. Le plus souvent leur situation est celle qu'exprimoit avec tant de franchise un ancien, grand chercheur de vérités : « Nous sommes à la poursuite du probable: trop heureux si nous finissons par atteindre le vraisemblable. » Vous cherchez : trouvez-vous? c'est du bonheur; mais si vous ne trouvez pas, l'issue de votre investigation n'empêche point qu'elle ait été faite avec talent. Qui dit bonnes conjectures, dit bonne conclusion, là où il n'y a pas possibilité d'aller plus loin. La vertu en cette espèce consiste donc à estimer pour ce qu'ils valent au juste les argumens qu'on produit, de manière à reconnoître sur-le-champ s'ils vous donnent le droit de conclure définitivement, ou s'ils ne suffisent qu'à vous permettre de conjecturer. Ne pas user de ses moyens pour affirmer, lorsque l'occasion s'en présente, c'est être timide ou peu clairvoyant; on tomberoit dans la témérité, si l'on affirmoit, sans y être suffisamment autorisé par les raisons précédemment déduites.

M. Paris n'encourra aux yeux de personne le premier de ces reproches; une fois au moins, nous l'avons surpris s'aventurant peut-être au delà du permis, c'est lorsqu'il attribue à Jean Lebel une partie des chroniques de Flandre contenues dans le manuscrit 7136.

Jean Lebel étoit un chanoine de Liége, noble par sa naissance et le premier de sa ville en richesse et en considération. Tel étoit le train de sa maison, qu'il avoit une cinquantaine de familiers mangeant tous les jours à sa table; et lorsqu'il alloit à l'église, il effaçoit l'évêque lui-même par la splendeur de son cortége. Cet homme magnifique avoit recueilli à grands frais les matériaux d'une histoire de son temps, qu'il écrivit, dont Froissard se servit pour composer le premier livre de ses *Chroniques*, et qui depuis a été perdue.

Or M. Paris rencontre dans les chroniques de Flandre une partie comprise entre les années 1271 et 1348, *ordonnée d'aucun clerc*, dit la rubrique, et semblant répondre assez exactement au contenu du premier livre de Froissard. L'ouvrage convient assez à un Liégeois, en ce sens que les événemens relatifs

à la ville y sont rapportés *in extenso*, et que, dans le reste du récit, les François sont favorisés, conformément à l'esprit bien connu des peuples de la Meuse, contrairement aux habitudes de Froissard dont la prédilection penche toujours du côté de l'Angleterre. Bref, il y a telles analogies et telles dissemblances entre les deux textes, celui de Froissard et celui du fragment signalé, qu'à en faire la comparaison, le souvenir de Jean Lebel vient naturellement à la pensée. Voilà de judicieuses remarques et qu'il importait de faire; mais que M. Paris conclue sur ce fondement qu'il a retrouvé l'histoire perdue de Jean Lebel, il se hâte trop, ce nous semble; car la moindre difficulté qu'on puisse lui faire, c'est que la dimension de la chronique qu'il annonce ne répond pas à l'idée donnée par Froissard de l'œuvre de son devancier : « Je me veux fonder, dit-il, et ordonner sur « les vraies chroniques jadis faites et rassemblées par véné- « rable homme et discret seigneur monseigneur Jean Lebel, « chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui grand cure et toute « bonne diligence mit en cette matière et la continua tout son « vivant au plus justement qu'il put; et moult lui coûta à ac- « quérir et à l'avoir ; mais quelques frais qu'il y eût ne fit rien, « ne le plaignit; car il étoit riche et puissant ; si le pouvoit bien « porter. »

Maintenant cette humble désignation d'auteur, *un certain clerc*, lâchée furtivement dans une tête de chapitre, convient-elle au splendide seigneur qui tenoit le pavé dans Liége? Nous avons du regret à contester ce résultat, l'un de ceux pour lesquels M. Paris doit avoir le plus d'affection, eu égard à l'importance du sujet. Mais si nous ne l'avertissions, et que d'ici à peu de temps il sortit de la poussière de quelque bibliothèque un vrai Jean Lebel, tout différent du sien, la surprise de cette découverte ne lui seroit-elle pas plus désagréable que les objections que nous lui faisons dès à présent? Nier absolument qu'il ait trouvé ce qu'il dit, c'est ce dont nous nous garderions bien, nous qui prêchons la réserve avec tant de ferveur; mais affirmer nous semble d'une hardiesse qui n'est pas permise en l'état. Passons à un autre chef.

Les observations que nous venons de faire s'adressent au critique et au philologue; en voici une dernière que nous soumettons à l'homme de goût. M. Paris ne vante-t-il pas avec un peu trop d'exaltation le mérite littéraire des romans de chevalerie, ou, pour parler plus net, des *chansons de geste*? Nous nous mettons à sa place; il est le premier qui les ait assez bien comprises pour discerner le talent relatif des différens auteurs qui y ont mis la main, nécessairement il doit avoir pour elles une affection de parrain, sinon des entrailles de père. Il y a plus : tout grossiers que sont ces poëmes, nous avouons qu'ils saisissent l'esprit, malgré qu'on en ait. La beauté de certaines situations, la grandeur de certains caractères, vous font voir là le cadre de quelque chose de magnifique, qui n'est pas fait, mais que l'imagination, toujours pressée, ébauche à plaisir; et les idées qui vous arrivent en foule en présence de cette matière féconde, vous les substituerez, sans vous en douter, à la pauvreté de la mise en œuvre. Mais des lecteurs non préparés doivent-ils tenir compte de ces impressions que ne font pas naître en eux les courts fragmens qu'on leur présente comme échantillons?

M. Paris cite ce couplet du *Guillaume-au-court-Nez :*

Rois qui de France porte corone d'or
Preudons doit estre et hardis de son cor;
Et s'il est hons qui li face nul tort
Ne doit garir ne à plains ne à bors
De ci que l'ait ou recréant ou mort.
S'ensi nel fait, dont pert France son los,
Ce dit l'estoire, coronnés est à tort (1).

Là-dessus, il s'écrie : « Je ne crains pas de dire que ces vers, « dont l'harmonie est imposante comme celle des flots de la « mer, doivent compter parmi les morceaux de la plus haute

(1) Voici le sens de ces vers : « Roi qui porte la couronne d'or de France doit être homme sage et hardi de son corps; et s'il est quelqu'un qui lui fasse offense, il ne doit prendre de repos ni aux champs ni en ville fermée, jusqu'à ce qu'il l'ait remis au devoir ou tué. S'il ne le fait ainsi, alors la France perd sa gloire; l'histoire le dit, c'est à tort que celui-là est couronné. »

« poésie. » Le meilleur sentiment à exprimer sur ces vers seroit, selon nous, celui d'Alceste :

> La rime n'est pas riche et le style en est vieux ;
> Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux
> Que ces colifichets dont le bon sens murmure.

Il y a là, en effet, des idées naturelles exprimées simplement, nettement, sans cet embaras de chevilles et de répétitions que les trouvères sont trop souvent obligés d'appeler à leur aide ; mais quelle distance de ce mérite à celui de la poésie la plus élevée !

M. Paris ajoute : « Telle est souvent notre vieille épopée na- « tionale, et Voltaire a bien osé dire que *les François n'avoient* « *pas la tête épique !* » En supposant que Voltaire vécût encore, il seroit fort à craindre qu'il ne réformât pas son sentiment sur le vu de cet exemple et de ceux qui lui ressembleroient. Mais si M. Paris avoit le désir bien sincère de le convaincre, au lieu de lui chercher noise, et que, pour commencer, il lui retraçât dans son style plein d'élégance et de chaleur les belles scènes indiquées dans nos chansons de geste, Voltaire alors se raviseroit, qu'il n'en doute pas, et n'auroit aucune honte de dire, oyans tous : « J'ai eu tort d'attribuer à un vice de nature ce » qui n'a été que l'effet des circonstances ; mais je me suis « trompé de bonne foi, et la preuve, c'est que je me suis con- « damné moi-même par mon jugement. Oui, un peuple qui a « excellé dans la poésie théâtrale et dans le genre descriptif « auroit été capable de produire une *Iliade*, si comme la Grèce, « il avoit eu à sa disposition des sujets vraiment épiques ; et je « vois qu'il n'en a pas manqué dans les premiers temps de notre « littérature. Mais ces germes précieux se sont perdus par le « faux goût de nos aïeux du quatorzième et du quinzième « siècle, qui préférèrent à de nobles conceptions un déluge d'al- « légories et de fadeurs exprimées dans le style des Welches. « Je suis bien aise de ce que vous m'apprenez ; je l'eusse été « davantage que les savans de notre siècle nous eussent dit cela « lorsque nous avions encore le secret des beaux vers et le culte

« du bon goût. » Lorsqu'on prend à partie un si grand critique, il ne faut pas dédaigner de s'expliquer clairement ni de multiplier les raisons; autrement le procès cloche, et l'arrêt qui intervient a l'inconvénient de ne passer que pour une boutade.

Encore une citation de M. Paris. Il dit quelque part : « Je « prie tous les jours le bon Dieu de m'ôter l'imagination; » en quoi il a tort assurément; car, sans ce bien dont il veut se défaire, son savoir, il doit s'en douter, ne profiterait guère qu'à lui seul. Mais, puisqu'il sait si bien ce qu'il a à craindre des allures habituelles de son esprit, qu'il redouble de vigilance à lui tenir la bride haute, sans toutefois attenter à sa verdeur; qu'il s'efforce toujours de concilier avec la grâce naturelle à sa pensée, cette consistance et cette autorité qui garantissent le succès des livres dans l'avenir.

JULES QUICHERAT.

CATALOGUE

OF PRINTED BOOKS IN THE BRITISH MUSEUM.

London, printed by order of the Trustees. 1841, in-fol. de ix et 457 p. Lettre A.

Il y a un siècle et plus que Fourmont, l'auteur du mémoire historique sur la bibliothèque du roi, placé en tête du premier volume du catalogue des imprimés, disoit :

« *Quelles obligations la république des lettres n'a-t-elle pas aux Anglois d'avoir donné les catalogues des livres que renferment leurs bibliothèques? Celui d'Oxfort est d'une utilité commune, par le grand nombre de livres qu'il contient*, et par l'ordre alphabétique qu'on leur a donné.

« Il y a eu divers sentiments sur la manière dont on disposeroit ce catalogue, afin de le rendre plus commode pour l'usage de la bibliothèque, et pour celui des particuliers. Il sembloit d'abord que l'ordre alphabétique étoit le meilleur que l'on pût choisir, et plusieurs personnes étoient d'avis qu'en suivant la méthode du catalogue d'Oxford, on disposât celui-ci par l'alphabet des noms d'auteurs, en mettant les anonymes sous le nom de la matière dont ils traitent ; mais cet ordre n'a pas été généralement approuvé, et a paru insuffisant ; on aime à voir ensemble dans un même article tous les livres qui regardent une même matière, comme toutes les éditions de la Bible, toutes celles des Pères, tous les livres d'histoire, de médecine, de belles lettres, etc.

« Il a donc fallu suivre l'ordre qui se présente d'abord à l'esprit, et qui rapporte de suite les livres de chaque faculté. »

(P. LXXX.)

Est-ce à la rédaction alphabétique de leurs catalogues ?

Est-ce à l'organisation de leurs bibliothèques, tant dans leur administration, que dans les conditions imposées au public pour la communication des ouvrages?

Est-ce à la non existence du prêt au dehors, que les Anglois

doivent d'avoir pu nous devancer dans la louable habitude de publier les catalogues de leurs grandes bibliothèques?

Nous ne voulons pas nous livrer à l'examen de ces questions, mais nous devons constater que, chose inouïe chez nous, plusieurs de ces publications ont été réimprimées. Le catalogue de la bibliothèque Bodléienne vient de reparoître pour la troisième fois (*Oxonii, 1842, 3 vol. in-fol de x et 834, 924, 899 pages*). L'impression du nouveau catalogue du *British Museum* a été commencé en 1841. Le 1er volume publié comprend toute la lettre A et se compose de 457 pages à deux colonnes, petit in-fol. (1).

C'est de ce premier volume ou plutôt des règles suivies pour sa confection, que nous prenons la liberté d'entretenir les lecteurs du *Bulletin* avant de leur donner la traduction de ces règles.

Jamais, que nous sachions, des règles semblables n'ont été communiquées au public, avec autant d'étendue, par les rédacteurs de catalogues de bibliothèque ayant cette importance.

Nous avons pensé que la publication de ces règles pourroit intéresser les personnes qui s'occupent de travaux bibliographiques, d'autant plus qu'elles sont rédigées sur un plan nouveau, et qu'en Angleterre les ouvrages de bibliographie pratique sont ordinairement rédigés d'une manière peu conforme à nos habitudes dans ce genre de travail.

Le premier volume du catalogue étant le seul imprimé, il eût été fort difficile, pour ne pas dire impossible de comprendre l'application de ces règles, quelques unes n'ayant pas de solution dans le volume imprimé. Nous avons pensé qu'il pourroit être utile de donner à la suite de la plupart de ces règles leur application pratique.

Les passages imprimés en italique sont des observations dont M. Panizzi, le savant et actif bibliothécaire du *British Museum*, a demandé l'addition aux *trustees* de cet établissement.

(1) Le premier catalogue est de 1787, 2 vol. in-fol., le deuxième a été publié de 1813 à 1819, en 8 vol. in-8.

Ces quatre-vingt-onze règles écrites ne peuvent pas évidemment donner la solution de tous les cas difficiles qui se présentent dans la rédaction d'un semblable catalogue. Mais, au fur et à mesure qu'une difficulté non prévue se présente, l'on en prend note en y joignant la solution adoptée pour, le cas échéant, suivre les mêmes erremens.

Conformément à l'usage généralement suivi en Angleterre, ce catalogue n'est pas systématique. Il est disposé tantôt par ordre alphabétique de noms d'auteurs, tantôt par ordre méthodique, c'est-à-dire que les ouvrages qui se rapportent à certains sujets sont classés dans l'ordre alphabétique du mot qui exprime le sujet, tantôt par noms de pays, tantôt (les ouvrages anonymes, par exemple) par le mot principal du titre. De telle sorte que ce catalogue, qui paroît n'être qu'un catalogue alphabétique, offre cependant dans beaucoup de cas, sur un sujet donné, des renseignemens que l'on chercheroit en vain dans un catalogue systématique, ou que l'on seroit forcé de réunir soi-même avec beaucoup de peine et de temps.

En France, nous commençons habituellement par classer nos livres en ordre systématique, et nous terminons le catalogue par une table alphabétique des noms d'auteurs, puis une table des ouvrages anonymes rangés par ordre alphabétique des titres.

Au dernier siècle, il n'y avoit même pas habituellement de tables pour les ouvrages anonymes. Aussi, l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* a-t-il, à juste titre, reproché au célèbre libraire Martin, créateur du système bibliographique généralement encore suivi, l'omission d'une table de ce genre dans la plupart de ses excellents catalogues. Et cependant, comme le fait observer le rédacteur du *Catalogue de la bibliothèque du conseil d'État*, « dans toute bibliothèque composée d'ouvrages véritablement utiles, le tiers des articles est caché sous le voile de l'anonyme ! »

Un soin tout particulier a été pris au *Bristish Museum* pour le classement des ouvrages anonymes, et si, à leur sujet, on pouvoit adresser un reproche aux rédacteurs du catalogue anglois,

ce seroit d'avoir voulu trop faire en une matière que d'autres ont complètement négligée.

Dans les six volumes du *Catalogue des imprimés de la bibliothèque du roi* (1739-1750), les tables ne font aucune mention des anonymes. Devoit-on, plus tard, dresser une table générale pour tous les ouvrages de ce genre? Qui le sait? — Personne, et cela, par suite de l'absence, dans ce catalogue, de renseignemens sur la marche suivie pour sa rédaction.

Aussi, quand nous avons trouvé en tête du premier volume du catalogue du *British Museum*, les règles à suivre pour sa confection, nous sommes-nous trouvé désarmé pour les critiques que l'on pourroit faire du plan adopté. Dire au public : « Voilà ce que nous avons voulu faire, voilà comment nous avons procédé, » c'est donner un bon exemple aux rédacteurs des catalogues de grandes bibliothèques, nous dirons même que c'est remplir un devoir; car pour un travail de cette importance et de cette durée, on ne doit pas s'en rapporter à des instructions verbales. Citons à ce propos quelques lignes d'un petit mais excellent ouvrage, dont l'auteur vient de mourir tout récemment (1) : « Beaucoup d'administrateurs ou de gérans ont le grand défaut de s'imaginer qu'ils vivront éternellement et de ne point penser à l'avenir ni à leurs successeurs ; se fiant sur leur mémoire, ils gardent dans leur tête la clef de leurs travaux, sans rien confier au papier, et lorsque la mort ou toute autre cause les éloigne de leur place, les affaires qui leur étoient confiées se trouvent dans un tel chaos, qu'on ne peut les débrouiller qu'avec peine et avec du temps et beaucoup de frais, p. 28. »

Mais revenons au catalogue du *British Museum*. Dans l'avis placé en tête du premier volume, il est dit que la rédaction du catalogue de tous les imprimés contenus dans la bibliothèque, à la fin de 1838, devoit être terminée en 1844. Nous avons vu à l'œuvre, en 1836, le zélé M. Panizzi, maintenant bibliothé-

(1) Bibliothéconomie. Instructions sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques, par L. A. Constantin (Hesse). *Paris, Techener*, 1839, 12°.

caire en chef du département des imprimés, et nous pensons bien qu'il est en règle pour le délai fixé par le parlement. Nous avons lieu toutefois de croire que, peu satisfait de ce premier volume, M. Panizzi aura obtenu des *trustees* de suspendre l'impression du catalogue, et que ces Messieurs, qui sont les directeurs suprêmes du *Bristish Museum*, auront fait droit aux observations que la mise en pratique des règles établies par eux aura pu lui suggérer. Ce premier volume n'aura servi, nous le pensons, que comme une espèce d'enquête *de commodo et incommodo ;* mais un tel travail ne s'improvise pas, sous quelque forme qu'on l'entreprenne, dans quelque bonne condition que se trouve une bibliothèque, et celle du *Bristish Museum* est excellente : nous le dirons pour l'avoir étudiée sur les lieux.

Qu'on n'attende pas de nous que nous relevions triomphalement quelques unes des erreurs de ce premier volume. Nous laissons à d'autres ce futile plaisir, persuadé qu'en tout ce qui concerne les travaux bibliographiques, on découvre trop facilement le fétu qui se trouve dans l'œil du voisin.

Nous nous permettrons seulement quelques observations sur la disposition des articles du catalogue. Nous croyons, par exemple, que l'on auroit dû indiquer, en tête des grands articles, le tableau des divisions adoptées. C'est ainsi que l'article *Académies*, qui n'occupe pas moins de soixante colonnes, article qui offre le travail le plus complet qui existe (tout imparfait qu'on puisse le trouver), seroit plus facilement consulté si un relevé de toutes ses divisions avoit été mis en tête.

Il eût été bon aussi de donner un numéro d'ordre à chacun des articles portés sous un nom quelconque. Cela faciliteroit les renvois, les recherches et les désignations que l'on voudroit donner d'une manière sûre et abrégée.

Peut-être eût-il été convenable d'imprimer en caractères particuliers les têtes d'articles formés par des noms d'hommes et ceux formés par des noms de lieux ou de choses.

Mais, quelque imparfait, quelque défectueux que soit ce premier volume que nous ne regardons que comme un essai, nous dirons avec l'auteur de la *Bibliothéconomie :*

« Dresser un catalogue de livres qui ne contienne aucune erreur est, sans doute, aussi impossible que la perfection dans toute autre œuvre des hommes, et les difficultés s'y augmentent en proportion des innombrables détails qu'il contient......

« Il faut se livrer à l'ouvrage comme si la perfection étoit chose possible, et cette illusion peut seule faire faire quelque chose de bon dans ce genre. »

Olivier Barbier.

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

La Société des bibliophiles vient de faire imprimer l'*Apparition de Jehan de Meun* (1), ouvrage composé par Honoré Bonet, auteur de l'*Arbre des batailles*. Nos lecteurs se souviennent sans doute d'avoir vu dans le Bulletin une notice sur cet ouvrage tirée du tome VI (alors inédit) des *manuscrits françois* de M. Paulin Paris; la lecture que nous avons faite de l'*apparition* confirme bien l'idée que la notice de M. Paris nous avoit donnée de son importance.

Ce beau volume, tiré à dix-sept exemplaires sur VÉLIN, réservé exclusivement aux membres de la Société des bibliophiles, a été imprimé en outre à cent exemplaires sur papier, dont quelques uns seulement sont mis en vente, et iront prendre leur place dans toutes les bonnes bibliothèques. On trouve dans l'introduction quelques faits relatifs à la personne de l'auteur qui n'étoit guère connu jusqu'ici que par son *Arbre des batailles*. On trouve dans ce volume dix gravures en taille-douce qui reproduisent très fidèlement les plus curieuses miniatures des deux seuls manuscrits qui nous soient restés de l'*Apparition de Jean de Meun*.

(1) Un volume pet. in-4° de 84 pages, imprimé sur beau pap. façon Hollande par Crapelet. Prix, 22 fr.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 6. — JUIN 1845.

364 ÆSOPI Fabulæ. Gr. et lat. nunc denuo selectæ : ex item, quas Arienus carmine expressit. Accedit ranarum et murium pugna Homero olim asscripta. *Amstelodami*, *apud Jansonio-Waesbergios*, 1726, pet. in-8, fig. en bois, v. gr. . . . . 6—»

365 ALTONI (Giovanni Fiorentino). Il soldato ; Della scienza, et Arte della guerra. *Fiorenza, Volcmar Timan German*, 1604, in-fol., vel., pl. . . . . 18—»

366 ARMETZAR, ou les amis ennemis, tragi-comédie. *Leide, Jean Elsevier,* 1658, pet. in-12, mar. bl. fil. dent., tr. dor. (Niedrée). . . . . 45—»

367 L'ART de plumer la poule sans crier. *Cologne, Robert le Turc, au Coq Hardi,* 1710, in-12, v. fauve, fil. tr. dor. (Muller) . . . . 15—»

Bel exemplaire.

368 AUGUSTIN (*Saint*). La cité de Dieu traduite en fran-

çois et revue sur plusieurs anciens manuscrits. *Amsterd.*, *Pierre Mortier*, 1736, 4 vol. in-12, v. gr. 18— »

369 **Batrachomyomachie** (*La*), ou la guerre des Grenoüilles et des Rats, traduite du grec d'Homère, en vers burlesques. *Paris*, *Thierry le Chasseur*, 1658, pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (Niedrée). . . . . . . 25— »

L'exemplaire est un peu rogné dans la marge du bas.

370 **Baugier** (*Edme*), Mémoires historiques sur la province de Champagne, contenant son état avant et depuis l'établissement de la Monarchie françoise, etc. *Chaalons*, *Claude Bouchard*, 1721, 2 vol. pet. in-8, v. gran. 16 — »

Avec le portrait de l'auteur et la carte de Champagne.

371 **Beauxamis** (*F.-Th.*), théologien de Paris. La Marmite renversée et fondue, de laquelle nostre Dieu parle par les saincts Prophètes. *Paris*, *Guillaume Chaudière*, 1572, pet. in-8, v. fauve. . . . . 10— »

Exemplaire bien conservé.

372 **Belon** (*Pierre*), du Mans. L'histoire de la nature des Oyseaux, avec leurs descriptions, et naifs portraicts retirez du naturel : escrite en sept livres. *Paris*, *Gilles Corrozet*, 1555, in-fol., v. fauve. . . . 36— »

Ancienne reliure, parfait de conservation.

373 **Benserade**. Fables d'Esope en quatrains, dont il y en a une partie au labyrinte de Versailles. *Paris*, *Sébastien Mabre-Cramoisy*, 1678, in-12, v. fauve, fil., dent., tr. dor. (Niedrée). . . . . 15— »

374 **Bensserade**. Ses œuvres, suivant la copie, à *Paris* (*à la Sphère*), *chez Charles de Sercy*, 1698, 2 part. 1 vol. in-8, v. fauve, dent., tr. dor. (*Niédrée*). 25— »

Bel exemplaire.

375 **Bernier** (*J.*). Histoire de Blois, contenant les antiquitez et singularitez du comté de Blois, les éloges de ses comtes et les vies des hommes illustres. *Paris, François Muguet*, 1682, 1 vol. in-4, vél. . . . 18—»

376 **Beza** (*Theod.*), de Francicæ Linguæ recta pronuntiatione tractatus. *Genevæ, Apud Eustathium Vignon*, 1584, pet. in-8, v. fauve, fil., tr. dor. (*Niedrée*). 18—»

Cette grammaire de Théodore de Bèze est rare et curieuse.

377 **Bornitii** (*Jacobi J. C.*). Emblematum Ethico-Politicorum Sylloge Posterior. *Heidelbergae, apud Ludovicum Bourgeat*, 1664, in-4, dem. rel., v. . 10—»

Ouvrage entièrement gravé : les légendes sont en latin et en allemand, et le frontispice gravé des plus curieux.

378 **Boyer** (*P.*). Abrégé de l'histoire des Vaudois où on voit leur origine, comme Dieu a conservé la religion chrétienne en sa pureté parmi eux, etc. *La Haye. Meindert Uitwerf*, 1691, pet. in-12.—Entretiens historiques sur le Christianisme de l'empereur Philippe, etc. *Utrecht, Antoine Schouten*, 2 pièces en 1 vol., pet. in-12, v. jasp. . . . . 12—»

379 **Brianville** (*Oronce de*). Histoire sacrée en tableaux avec leur explication et quelques remarques chronologiques, depuis Adam jusqu'à Samuel. *Paris, Charles de Sercy*, 1670-71-75, 3 vol. in-12, v. ant., fil., figures à mi-page. . . . . 30—»

Les exemplaires de ce livre, bien conservés, sont rares et recherchés à cause des figures de Sébastien Leclerc.

380 **Brianville**. Recueil généalogique de l'ancienne et illustre maison de Monty, autrefois Crociany. *Nantes, Pierre Querro*, 1684, in-4, demi-rel. . . 12—»

Avec blasons faits à la plume sur les marges du volume ainsi que sur le titre.

381 **Bruscambille**. Ses fantaisies contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facécieux. *Paris, Iean Millot, imprimeur et libraire, demeurant en l'isle du palais, au coing de la ruë de Harlay, vis-à-vis les Augustins*, 1615, pet. in-8, cuir de Russie uni, fil., tr. dor. (*Thouvenin*). . . . . 43—»

Très bel exemplaire.

382 **Bullet**. Recherches historiques sur les cartes à jouer, avec des notes critiques et intéressantes. *Lyon, Deville*, 1757, pet. in-8, v. fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). 12—»

383 **Campagne de la Reyne** (*La*), ou lettres galantes écrites à des dames de la cour de monseigneur le Dauphin. *Cologne, Pierre Michel*, 1668, pet. in-12, v. fauve, fil., tr. dor. (*Simier*) . . . . 8—»

384 **Challier**. La Bibliographie politique du sieur Naudé, contenant les livres et la méthode nécessaires à estudier la politique. *Paris, chez la vefve de Guillaume Pelé*, 1642, pet. in-8, parchem. . . . . 5—»

385 **Chapelain**. La Pucelle ou la France délivrée, poëme héroïque. *Paris, Augustin Courbé*, 1656, in-12, fig., v. écail., fil. . . . . 28—»

Exemplaire auquel on a ajouté une lettre de trois pages, autographe de l'auteur, adressée à mademoiselle de Scudery.

386 **Chappuzeau Armetzar** ou les amis ennemis, tragicomédie, par Chappuzeau. *Leide, Jean Elsevier*, 1658, pet. in-12, v. m. . . . . 9—»

387 **Chapuis** (*Gabriel*). Le parfait courtisan du comte Baltasar castillonnois, en deux langues (italien et françois). *Lyon, Iean Hugvetan*, 1585, pet. in-8 à deux colonnes, v. fauve, fil. . . . . 12—»

Bel exemplaire

388 Chaumeau (*Jean*). Histoire de Berry, contenant l'origine, antiquité, gestes, prouesses, priviléges et libertés des Berruyers, avec particulière description dudit païs. *Lyon, Antoine Gryphius*, 1566, in-fol., blason, dem. rel., v. fauve. . . . . 28—»

Cet exemplaire a quelques notes marginales et une augmentation manuscrite.

389 Chenier (*M.-J.*). Tragédies de Henri VIII, Jean Calas, C. Grachus, Camp de Grandpré, Fénelon. *Paris, Moutard*, 1793, 1 vol. in-8, r. v., tr. dor. . . . 18—»

Sur chaque pièce se trouve l'envoi de Marie-Joseph Chenier, autographe signé.

390 Cocu (*Le*) content, ou le véritable miroir des amoureux. Histoire nouvelle, galante. *Sur l'imprimé. A Amsterdam, chez Jean Wynk*, 1702, in-12, v. fauve, fil., tr. dor. (*Copé*). . . . . 25—»

Bel exemplaire.

391 Conférence (*La*) du Diable avec Luther contre le saint sacrifice de la messe. *Paris, Guillaume Desprez* et *Elie Josset*, 1673, pet. in-8, v. fauve, fil., tr. dor. 6—50

Exemplaire avec la figure qui manque quelquefois; au bas de la figure du Diable on lit : *le disciple n'est pas plus scavant que son maître.*

392 Conringii (*Hermanni*) Examen libelli à vito Erbermanno. *Helmestadii, Henningi Mulleri*, 1654, in-4, mar. fil., tr. dor. (reliure ancienne) aux armes de Colbert. 15—»

393 Cosmico. Incomincia le cancione dil excellentissimo Cosmico. *Impr. in Vicenza, per il venerabil et excellente maestro Rigo da Cazeno*, 1481, in-4, dem. rel. 15—»

Exemplaire bien conservé de ce livre rare. Voyez Brunet.

394 **Coup** (*Le*) **d'oeil Purin**, ou abrégé de l'histoire mémorable à la postérité. *Rouen*, 1773, in-8, cart. 15—»

Conversation entre quatre personnes du bas peuple de la ville de Rouen, en patois normand. Livre rare.

395 **Cramer and Wickham**. A dissertation on the passage of Hannibal over the Alps. *London*, 1828, 1 vol. in-8, rel. en percale avec une grande carte. . . 8—»

396 **Dan** (*Pierre*). Le trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau, contenant la description de son antiquité, de sa fondation, de ses bastiments, de ses rares peintures, etc. *Paris*, *Sébastien Cramoisy*, 1642, in-fol. v. . . . . 27—»

Ensemble les traictez de paix, les assemblées, les conférences, les entrées royales, les naissances et cérémonies de baptesme de quelques enfans de France; les mariages, les tournoys et autres magnificences qui s'y sont faictes jusques à présent.

L'on voit par cet exposé que cet ouvrage ne manque pas d'intérêt, et qu'il se rattache tout autant à l'histoire générale de France qu'à l'histoire de Fontainebleau.

397 **Delescornay** (*Jacques*). Mémoires de la ville de Dourdan. *Paris*, 1624, pet. in-8, parch. . . 10—»

398 **Dénombrement faculte**z et origine des pierres précieuses, par M. L. M. D. S. D. *Paris*, *André Bovtonné*, 1667, pet. in-12, mar. citron, tr. dor. . . 12—»

399 **Descente** (*La*) de Tabarin aux enfers avec les opérations qu'il y fit de son médicament pour la bruslure, durant ce caresme dernier, et l'heureuse rencontre de Fritelin à son retour. — Procez et amples examinations sur la vie de Caresme Prenant. — Combat de Cirano de Bergerac, avec le singe de Brioché au bout du Pont-Neuf. In-8, v. fauve, fil., tr. dor. (*Kœhler*). . 18—»

Réimpression tirée à petit nombre et réunie en un volume. Ces trois ouvrages forment une petite collection qui ont été publiés par le même amateur (*Le P. D. B.*).

400 **Dialogue** (*Le*) du fol et du sage. *Paris, Simon Caluarin, rue Saint-Jacques à la Rose blanche couronnée.* in-8, papier de France. Fr. H. — La complainte douloureuse du nouveau marié, pet. in-8; v. fauve, fil., tr. dor. (*Kœhler*). . . . . 15—»

Réimpression faite par Pinard, en 1833. (Tiré à 24 exemplaires sur ce papier.)

401 **Dibdin** (*Thomas Frognall*). A descriptive catalogue of the Books printed in the fifteenth century, lately forming part of the library of the Duke di Cassano Serra and now the property of George John Earl Spencer. *London*, 1823, gr. in-8, pap. vél., carton. en toile non rogn. . . . . 12—»

402 **Dictionnaire et Colloques** françois et breton. Traduits du françois en breton, par G. Quiquer de Roscoff : Liure necessaire tant aux François que Bretons, se fréquentans, et qui n'ont l'intelligence des deux langues. *De l'imprimerie de Morlaix, George Allienne*, 1626, in-18, v. fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée*). 35—»

403 **Dicts de Salomon** avecques les reponces de Marcon fort joyeuses. Pet. in-8, mar. bl., pl., tr. dor. 20—»

Exemplaire imprimé sur vélin.

404 **Discovr** véritable sur le faict de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue demoniaque. *Paris, Mamert Patisson*, 1599, pet. in-8, dem. rel., v. fauve. 12—»

405 **Discours** traittans de l'antiquité, utilité, excellences, et prérogatives de la pelleterie et fourrure, par Charrier. *Paris, Pierre Billaine*, 1634, pet. in-8, v. marb. 10—»

406 **Doctrine des Moeurs** (*La*), tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux et expli-

quée en cent discours pour l'instruction de la jeunesse. *Paris*, *L. Sevestre*, 1646, in-fol. fig., v. gran. 18—»

Les planches gravées sont tirées avec le texte.

407 **Doucin** (*Louis*). Histoire du Nestorianisme. *Paris, Guillaume de Luyne*, 1698, in-4. mar. r., dent., tr. dor. (Ancienne reliure *aux armes de la maison de Fourcy*). 15—»

408 **Dubois** (*Gerard*). Historia eclesiae Parisiensis. *Parisiis, Franciscus Muguet*, 1690-1710, 2 tomes en 1 vol. in-fol., frontispice gravé, v. grav. . . . 45—»

Rare.

409 **Ducatiana**, ou remarques de feu M. Le Duchat, sur divers sujets d'histoire et de littérature. *Amsterdam*, *Pierre Humbert*, 1738, 2 vol. pet. in-8, v. fauve, fil., dor. en tête non rogné (*Muller*). . . . . 16—»

410 **Dufresnoy** (*L'abbé Lenglet*). Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État; suscitée par la Providence pour rétablir la Monarchie françoise. *Paris, Coutellier*, 1753, et *Orléans*, 1754, 3 part. en 2 vol. in-12, dem. rel. mar. bleu. . . . . . 15—»

411 **Dupinet**. Taxe de la chancellerie romaine, ou la banque du pape dans laquelle l'absolution des crimes les plus énormes se donne pour de l'argent. *Rome, à la Tiare, chez Pierre la Clef*, 1774, in-12. v. fr. . . . 5—

Il y a un raccommodage et une cassure.

412 **Éloge** de Jean-Baptiste-Louis Gresset. *Londres*, 1785. in-12. cart. . . . . 36—»

Exemplaire sur P. vélin.

413 **Étrennes** à la noblesse, ou précis historique et critique sur l'origine des ci-devant Ducs, Comtes, Barons,

etc. *Londres*, an troisième de la liberté. v. r. fil. tr. dor. . . . . 15—»

Cet ouvrage critique ou plutôt satirique est recherché souvent pour le détruire. J'en ai vendu jusqu'à cinq à une seule personne!... Ce n'est pourtant qu'un libelle attribué à Dulaure.

414 FABRICII (*Joh. Alberti*). Bibliotheca latina sive notitia autorum veterum latinorum quorumcunque scripta ad nos pervenerunt. *Londini*, *T. Leigl. et D. Midwinter*, 1703, in-8. v. f. (*ancienne reliure*). . . . . 15—»

Exempl. du comte d'Hoym.

415 FACTUM pour dame Marie-Marguerite d'Aubray, marquise de Brinvilliers, accusée. Contre dame Marie-Thérèse Mangot, vefve du sieur d'Aubray, lieutenant-civil, accusatrice; et monsieur le procureur-général, etc. *Paris*, *Gilles*, *Tompère*, 1676, in-12. v. f. fil. . . . . 18—»

416 GAMACHES (*M. De*). Dissertations littéraires et philosophiques. *Paris*, *Nully*, 1755, pet. in-8. v. mar. 4—»

417 GARNIERO (*Joan*). Institutio Gallicæ linguæ in usum juventutis germaniæ. *Genevæ*. 1593, petit in-8. v. f. tr. dor. (*Niedrée*). . . . . 25—»

Grammaire latine et françoise assez curieuse.

418 GARNIER (*Robert*). Ses tragédies, (dédiées) au roy de France et de Pologne. Revues, augmentées et r'imprimées de nouveau. *Niort*, *par Thomas Portau*, 1598, pet. in-12. mar. bl. tr. dor. dent. (*Niédrée*). 45—»

419 GARNIER (*Sebastian*). La Henriade et la Loyssée; *Paris*, *J. B. G. Musier*, 1770.—Gaillard, Éloge de Henri IV. *Amsterdam*, 1769, in-8. v. gran. . . . . 4—»

420 GAUTRUCHE (*Le père P.*). L'Histoire poétique, pour l'intelligence des poètes et des autheurs anciens. *Caen*,

Jean Carelier, 1671, pet. in-8. mar. bl. Reliure janseniste (Duru). . . . . 15—»

421 GELEDE (*Bernard*). Généalogie de l'illustre maison de La Vallette, tirée des anciens titres de ladite maison, des Alliances. Histoires de France et autres. *Tolose, Arnaud Colomiez*, 1633, in-4. demi-rel. blason. 12—»

422 GENESTE (*De la*). Les sept visions de Dom Francisco de Quevedo Villegas, chevalier de l'ordre de saint Jacques, traduites de l'Espagnol, *Cologne*, *Clément Malassis*, 1682, pet. in-12, v. f. fil. dent. tr. dor. (Niedrée), front. gravé. 28—»

423 GILBERT. Les Amours de Diane et d'Endimion. Tragédie, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1657, pet. in-12. mar. rou. rel. janseniste, tr. dor. (Duru). . 35—»

424 GIORDI NOSTRA DAMA. Le vite delli piu celebri et antichi primi poeti provenzali che fiorino nel tempo delli Re' di Napoli etc. *In Lione*, *Alessandro Marsilii*, 1575, pet. in-8. parchem. . . . . 10—»

425 GREVIN (*Iaqves*). César, tragédie. *Paris*, *Nicolas Bonfons*, 1578, pet. in-8. mar. puce. fil. tr. dor. 35—»

Les derniers feuillets sont montés.

426 LE GRANT TESTAMENT de Maistre Francoys Villon et le petit, son codicile avec le jargon et les ballades. *Imprimé à Paris par Guillaume Niverd Demourant en la rue de Juyfrie à lymage sainct Pierre ou à la première porte du Palloys.* (s. d.), in-16, goth. mar. bleu doubl. de mar. rouge à pet. fers tr.dor. (Koehler). : 78—»

Bel exemplaire.

427 HABITI d'Huomeni et Donne Venetione con la processione della ser^{ma} signoria et altri particolari, cioe

trionfi feste cerimonie publiche della nobilissima cittadi Venetia (s. d.) vers 1594, pet. in-fol. de 80 planches, rel. en vel. . . . . 40—»

Il y a dans ce volume un peu de tout, des vues perspectives, des jeux, des combats, des costumes d'hommes et de femmes., etc.

428 **Hersent** (*R. P. Charles*) de la souveraineté du roy à Mets pays Metsin, et autres villes et pays circonvoisins, qui estoient de l'ancien royaume d'Austrasie ou Lorraine. *Paris, Thomas Blaise,* 1632, pet. in-8. parch. . . . . 6—»

429 **Histoire** courte et solide de la fondation des ordres religieux, avec les figures de leurs habits. Gravez par Adrien Schoonebeek, *Amsterdam, Adrien Schomebu,* 1688, pet. in-8. broché en cart. . . . . 18—»

Collection de costumes d'ordres religieux, 72 planches.

430 **Histoire** des ordres religieux de l'un et l'autre sexe; ou l'on voit le temps de leur fondation, la vie en abrégé de leurs fondateurs, et les figures de leurs habits gravez par Adrien Schoonebeck. *Amsterdam, H. Desbordes*, 1700, 2 tomes en 1 vol. pet. in-8. v. f. avec jolies figures. . . . . 18—»

431 **Horatii** Quinti Flacci Poëmata, scholiis sive annotationibus instar commentarii illustrata, à J. Bond. — *Amstelodami, apud Danielem Elzevirium,* 1676, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. doubl. de moiré (Thouvenin. . . . . 25—»

432 **Hordal** (*Ioan*). Heroinæ nobilissima Joannæ Darc Lotharingæ vulgo Aurelianensis puellæ istoria, etc. *Ponti Mussi, Apud Melchiorem Bernardum Ejusdem ser. Ducis Typographum,* 1612, in-4. cuir de Russie, fil. tr. dor. très-bel exempl. . . . . . . 40—»

433 **L'hystoire** et cronique du petit Jehan de Saintre et

de la jeune dame des Belles Cousines sans autre nom nommer, avecques deux hystoires de Messire Floridan et la Belle Ellinde. *Paris, Jehan Bonfons libraire, demourant en la rue neufve nostre Dame, à l'enseigne sainct Nicolas,* 1553, in-4. goth. mar. r. fil. dor. en tête (*Moreau*). . . . . 220—»

Très-bel exemplaire non rogné avec titre gravé.

434 L'Illustre Olimpie ou le saint Alexis, tragédie. Sur l'imprimé à *Paris, Pierre Lamy,* 1658, pet. in-12, mar. bl. rel. janséniste (Duru). . . . . . . 16—»

435 Inventaires des faultes, contradictions et faulses allégations du sieur Du Plessis, en son livre de la sainte Eucharistie. *Bourdeaus, Millanges,* 1699, in-8. — Examen pacifique de la doctrine des Huguenots, prouvant contre les catholiques rigoureux de nostre temps, etc. *Imprimé de nouveau à Caen,* 1590, in-8. 2 pièces en 1 vol. mar. v. ancienne reliure. (aux armes de De Thou). . . . . 18—»

La seconde pièce est des plus rares.

436 Ioinville (*Iean sire de*). Histoire de saint Lovys, IX du nom, roy de France, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques. Avec les établissements de saint Lovys, le conseil de Pierre de Fontaines, et plusieurs autres pièces concernant ce règne, tirées des Manuscrits, par Charles Dv Fresne, sieur Du Cange, etc. *Paris, Sebastien, Mabre-Cramoisy,* 1668, in-fol. v. f. fil. dent. (*Lebrun*). . . . . . 85—»

Très-bel exemplaire avec le portrait de saint Louis.

437 Jalouse (*La*) d'elle-même, comédie. *Sur l'imprimé à Paris, Augustin Courbé, imprimeur et libraire de Monseigneur le duc d'Orléans, dans la petite sale du palais, à la palme,* 1659, pet. in-12. mar. b. rel. janséniste (*Duru*), (*Ex. un peu rogné*). . . . . . . 15—»

438 **Ioyeux** (*F*). Traité des combats qve l'amour a contre la raison et la jalousie. *Paris*, *Martin Hauteville*, 1667, pet. in-12. fig. v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée*). . 15—»

Bel exemplaire.

439 **Junius Brutus** (*Estienne*). De la puissance légitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le prince. Traité très-utile et digne de lecture en ce temps, escrit en latin par Estienne Junius Brutus, et nouvellement traduit en françois, 1581, (s. l.) pet. in-8. v. b. 9—»

440 **Labacco** (*Antonio*). Libro appartenente a l'architettura nel qual si figurano alcune notabile antiquita di Roma. 1 vol. in-fol. de 36 planches. v. f. dent. (un peu taché). 36—»

Livre fort curieux et rare.

441 **Labbé** (*Philippe*). Histoire du Berry abregée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges. *Paris*, *Gaspard*, *Metuvcs*, 1647, pet. in-12. v. granit. rare. . 9—»

La seconde partie est intitulée *les Blasons* des armoiries de plusieurs familles nobles de la ville de *Bourges*, suivie d'appendices.

442 **L'Advocat** des Dames de Paris touchant les pardons sainct Trotet. — Le doctrinal des nouveaulx mariez.— Le testament d'ung Amoureux qui mourut par amour, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Kœhler*). . . . 15—»

Réimpression faite à Chartres en 1832. Tiré à 40 exemplaires seulement sur ce papier.

443 **La Motte Messemé** (*De*). Continvation des honnestes loysirs, qui sont les neuf, dix et onziesme liures, tendans à faire cognoistre la misérable condition de l'homme, etc. *Angers*, *Iean de la Roze*, 1591, pet. in-8., v. . . . . 15—»

444 **Langlès** (*L.*) Recherches sur la découverte de l'essence de rose. *Paris*, 1804, pet. in-12. pap. vel. broch. 3—50

445 **Le Gendre** (*Louis*). Vie du cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII, avec un parallèle des cardinaux célèbres qui ont gouverné des Estats. *Rouen*, *Robert Machuel*, 1726, in-4. mar. v. fil. tr. dor. (*fig. et portrait*, 18—»

Ancienne reliure de Padeloup aux armes de France ; exemp. en gr. papier.

446 **Le Moyne** (*Le P.*) L'art des devises, avec divers recueils de Devises du même autheur. *Paris*, *Sebastien Cramoisy*, 1666, in-4. v. gran. fig. bien gravé et bonnes épreuves. . . . . 15—»

447 **Le Prince**. Essai historique sur la bibliothèque du roi. *Paris*, *Belin*, 1782, pet. in-12. dem. rel. non rogné. . . . . 6—»

448 **Lery** (*Jean de*). Histoire mémorable du siége de la ville de Sancerre. (s. l.), 1574, pet. in-8. v. fauv. 20—»

Pièce rare.

449 **De Lestoille**. L'intrigue des Filous, comédie. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*à la sphère Holl. Elzev.*), 1649, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. dentelle. Très-jolie reliure de *Niédrée*. . . . . 42—»

Bel exemplaire.

450 **Lettre** à un amy où l'on rend compte d'un livre, qui a pour titre, *Histoire critique du Vieux Testament*, publié à *Paris* en 1678, *Amsterdam*, *Daniel Elzevier*. 1679, in-12, v. f., fil. tr. dor. (*Niédrée*). . 18—»

451 **Loyer** (*Pierre le*). Edom, ou les Colonies Idumeanes. *Paris*, *Nicolas Buon*, 1620, 2 vol. pet. in-8, dem. rel., v. bl. . . . . 12—»

Cet ouvrage est dédié au Roy de la Grande Bretagne, et l'épître

dédicatoire qui devient une véritable préface, exprime le vœu, que le royaume devienne catholique, et la préface à ce propos devient assez singulière. — Ce livre est rare et curieux, mais cet exemplaire est souligné de crayon rouge.

452 **Luciani Opera**, (grec. et latin.) cum notis Variorum. *Amstelod.* 1687, 2 vol. in-8, v. gr. bon. ex. 36—»

453 **Macropedii** (*Georgii.*) Jesus scholasticus. *Ultrajecti, Harmanus Borculous excudebat*, anno 1556, pet. in-8, v. f., fil. tr. dor. (Simier). . . . . . 18—»

454 **Mairet**. Autres œuvres poétiques (et la silvie) du sieur Mairet. *Rouen, chez Jean Boulez*, 1629, in-8, v. f., fil. tr. dor. (Niédrée). . . . . 25—»

455 **Le Marchant** converti, tragédie excellente. En laquelle la vraye et fausse religion, au parangon l'une de l'autre, sont au vif représentées etc. (*Genève*), *Gabriel Cartier*, 1582, pet. in-16, mar. r., fil. tr. dor. (Derom). 36—»

456 **Marconville** (*Iehan de*), gentilhomme Percheron. De l'Heur et Malheur de Mariage, ensemble les loix connubiales de Plutarque traduites en françois. *Paris, pour Iehan Dallier, libraire, demourant sur le Pont Sainct-Michel, à l'enseigne de la Rose Blanche*, 1564. Pet. in-8. — De la Bonté et Mauvaistie des femmes. *Paris, Iean Dallier*, etc. 1566, deux part. en un vol. in-8 mar. r., fil. tr. dor. (*Koehler*). . . . . . 28—»

457 **Marconville** (*Iean de*). La manière de bien policer la République Chrestienne, (selon Dieu, Raison et Vertu), contenant l'estat et office des magistrats, etc. *Paris, pour Iean Dallier, libraire, demourant sur le pont Sainct-Michel, à l'enseigne de la Rose Blanche*, 1562, pet. in-8, — Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenuz de noz ans, etc. *Paris, Iean Dallier*, etc. 1553, pet. in-8. — Traicté de la bonne et mauvaise langue, id.

1573, 3 pièces en un vol., pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (Kœhler). . . . . 25—»

Bel exemplaire.

458 **Magicienne** (*La*) estrangère. Tragédie, en laquelle on voit les tiranniques comportemens, origine, entreprises, desseins, sortilèges, arrest, mort, et supplice, tant du marquis d'Ancre que de Léonor Galligay sa femme, avec l'advantureuse rencontre de leurs funestes ombres, par un bon François, nepveu de Rotomagus. *Rouen, David Geuffroy, et Jacques Besongne*, 1617, pet. in-8, maroq. bleu fil. tr. dor. (Bauzonnet). 120—»

Très bel exemplaire grand de marge (et fort rare).

459 **Marigny** (*M. de*). Ses Œuvres en vers et en prose. *Paris, Charles de Sercy*, 1674, pet. in-8, v. fil. tr. dor. (Simier). . . . . 8—»

Bel exemplaire.

460 **Marliano** (*Bartholomaeo*). Urbis Romae topographiae, ad Franciscum Gallorum Regem, ejusdem Urbis liberatorem invictum, libris quinque comprehensa. *Basilae, Joannis Oporiniti*, 1550, in-fol. fig. — Epigrammata Antiquae Urbis. *Romae, Jacobi Mazochii*, 1521, 2 ouv. réunis en 1 vol. in-fol. parch. (mouillé). . . 18—»

461 **Marot** (*Clément*). Œuvres. *A Lyon, par Jean de Tournes* 1573, fig. en bois, in-16, mar. citr., tr. dor. doubl. de mar. r. à pet. fers (anc. reliure). 40—»

462 **Marq. Itinéraire** de l'Arabie déserte, ou lettres sur un voyage de Balsora à Alep par le grand et le petit désert, fait en 1754 par Pluisted et Eliot, trad. de l'anglais par De La Marquitière. *Londres, et Paris Duchesnes*, 1759, in-12, v. f. fil., dent. tr. dor. (*Niédrée*). 15—»

463 **Mémoires** pour servir à l'histoire de France et de Bour-

gogne, contenant un journal de Paris, sous les règnes de Charles VI. et de Charles VII, l'histoire du meurtre de Jean sans Peur, duc de Bourgongne, avec les preuves. *Paris, Julien-Michel Gandoin*, 1729, in-4, v. gran. . . . . 15—»

464 **Menestrier** (*Claude-François*). Eloge Historique de la ville de Lyon, et sa grandeur consulaire sous les Romains, et sous nos Rois. *Lyon, Benoist Coral*, 1669, in-4, figures et blason. dem. rel. Mout. . . 18—»

465 **Meschinot** (*Jehan*). Les Lunettes des Princes avec aulcunes balades et additions nouvellement composées par noble homme Jehan Meschinot escuier en son vivant, grant maistre d'hostel de la Royne de France. *Imprimées à Paris par Michel Lenoir, libraire jure en l'Université de Paris, demourant devant saint Denis de la Chartre à lymage Nostre-Dame*, 1505, p. in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). . . . . . 195—»

Delicieux exemplaire.

466 **Mezeray**. Abrégé chronologique de l'Histoire de France. *Amsterdam, Abraham Wolgang* (*Elz.*), 1673, 7 vol. in-12, vel. fig. (avec l'avant Clovis). . 65—»

Exempl. bien conservé.

467 **Mignot**, Abbé de Scellières. Histoire de l'empire Ottoman; depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade en 1740. *Paris, Le Clerc*, 1771, 4 vol. in-12, v. rac. . . . . 10—»

468 **Millet** (*J.*). Pastorale et tragi-comédie de Janin, représentée dans la ville de Grenoble, dédiée à Mons. le président de Pourroy, par Jean Millet. *Lyon, Antoine Molin*, 1706, pet. in-8, v. f. (en patois du Dauphiné), 30—»

Bel exemplaire.

469 **Le misaule**, ou Haineux de Court, lequel par un dialogisme et confabulation fort agréable et plaisante, démonstre sérieusement l'estat des courtisans, et autres suivans la Cour des Princes : traduit par G. C. D. T. (Gabriel Chapuis, de Tours *Paris*, *Marc Orry*, 1585, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Niédrée*). . . . 35—»

470 **Du Molinet** (*Claude*). Le cabinet de la Bibliothèque de Sainte Geneviève divisé en deux parties, contenant les Antiquitez de la religion, etc. *Paris. Antoine Dezallier*, 1692, gr. in-fol. avec un grand nombre de figures et empreintes de monaies, v. br. . . . . 28—»

Voyez aux Variétés une note sur cet ouvrage.

471 **Moeurs** et coûtumes des Corses : Mémoire tiré d'un grand ouvrage sur la politique, la législation et la morale des diverses nations de l'Europe, (par Feydel). *Paris*, *Garnery*, an VII de la république, in-8, v. gran. fil. fig . . . . 6—»

472 **Montresor.** Ses mémoires et diverses pièces durant le ministère du cardinal de Richelieu. — Relation de M. de Fontrailles, etc. *Leyde*, *Jean Sambix le jeune*, (*à la sphère*), 1665, 2 vol. pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). . . . . 15—»

Bel exemplaire.

473 **Morale Chrétienne**, rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'oraison dominicale. *Paris*, *Guillaume Desprez*, 1709, in-4, v. écail. fil. tr. dor., en gr. pap., (rel. par Padeloup). . . 18—»

Bel exemplaire.

474 **Morais** (*Mre C. De*). Le véritable Fauconnier, par Mre C. De Morais, chevalier, seigneur de Fortille, cy-devant chef du Héron de la grande Fauconnerie. *Paris*,

Gabriel Quinet, 1683, pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). . . . . 15—»

Bel exemplaire.

475 **Mort** (*La*) de Louis XVI, tragédie, suivie de son testament et d'une lettre à son confesseur. — La mort de Marie-Antoinette Reine de France, faisant suite à la mort de Louis XVI. *Paris*, 1797, pet.-18, v. fauv. (*Simier*). . . . . 10—»

476 **Nouveau** (*Le*) **Testatment** de nostre Seigneur Jésus-Christ, traduit en français. *Mons, Gaspard Migeot, en la rue de la Chaussée, à l'enseigne des Trois Vertus*, 1667, 2 vol. pet. in-8 mar. noir, réglé. . . . 20—»

477 **Nuits** (*Les*) de la Conciergerie, rêveries mélancoliques, et poésies d'un proscrit; fragmens échappés au vandalisme. *Paris, Ve Girouard*, an III (1795), pet. in-12, v. f. fil. (*Beauzonnet*). . . . . 15—»

478 **Observations** historiques sur la nation Gauloise, sur son origine, sa valeur, ses exploits, etc. *Paris, Giffart fils*, 1746, pet. in-8, v. . . . . 5—»

479 **Odes** (*Les*) **d'Horaces** en vers burlesques. *Paris, Toussainct Quinet*, 1652, pet. in-4, v. fauv. fil. tr. dor., (*Niédrée*). . . . . 27—»

480 **Orus Apollo** niliacei de sacris Ægytiorum notis aegytiace expressis libri duo, iconibus illustrati. *Parisiis, Galeotum à Prato, et Ioannem Ruellium*, 1574, pet. in-8. figures à chaque page, mar. vert, fil. tr. dor. (*ancienne rel.*). . . . . 20—»

481 **Pain** (*Le*) bénit de M. l'Abbé De Marigny. 1673, in-12, v. f. fil. dent. tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 15—»

482 **Paradin** (*Claude*). Alliances généalogiques des Rois

Princes de Gaule. *Jacob Stoër*, 1636, in-fol. et blâsons dans le texte à chaque page au nombre de 1,044. 36—»

483 **Passebon** (*Henri Sbonski de*). Plan de plusieurs bâtiments de mer avec leurs proportions. Dédié à son altesse Serenissime Monseigneur Louis-Auguste de Bourbon (s. l. n. d.), gr. in-fol. de 15 planches. v. gran. très-bien gravé. . . . . 18—»

Rare.

484 **Perrière** (*Guillaume De la*). Le théâtre des Bons-Engins, auquel sont contenuz cent emblêmes. Pet. in-8. de 28 feuillets (s. l. n. d.) mar. feuilles mortes (*Thompson*). Exemplaire très-bien conservé. . . . 20—»

On sait que cet ouvrage est dédié à *très-haute* et *très-illustre princesse Marguerite de France*.

485 **Peletier** (*Jacques*), du Mans. Dialogue de l'ortografe et prononciacion françoese, departi an deus livres. *Lyon*, *Jan de Tournes*, 1555, v. fauve *quoiqu'un peu court*. . . . . 35—»

486 **Perret** (*Jaques*). Des Fortifications et Artifices, Architecture et Perspective. In-fol. de 19 planches, frontispice gravé, parchem. (*Mouillée*). . . . . 25—»

Cet ouvrage de Jacques Perret, gentilhomme savoysien, est fort curieux et rare, et le style de l'architecture en est tout particulier.

487 **Petau** (*Paul*). Explication de plusieurs antiquités, représentées en plus de 500 figures, sur 47 planches, parfaitement bien gravées. *Amsterdam*, *Jean Neaulme*, 1757, in-4. v. br. . . . . 15—»

Avec plusieurs pages d'additions, manuscrites à la fin du volume.

488 **Philone**. Josias, tragédie traduite d'italien en françois,

vray miroir des choses advenues de nostre temps. *Genève, François Perrin*, 1566, in-8. mar. vert. fil. dent. tr. dor. à pet. fers, dentelles (*Bauzonnet*). 53—»

Très-bel exemplaire.

489 **Physiophilus**. Specimen monachologiæ, methodo Linnæana tabulis tribus æn. illustratum a Joanne Physiophilo. *Augustæ Vindelicorum*, 1783, in-4. fig. cartonné, n. r. . . . . 15—»

490 **Picta Poesis** Ovidiana. Thesaurus propemodum omnium fabularum poeticarum, fausti Sabæi Brixiani, ex recensione Nicolas Reusneri. *Francofurti ad Mœnum*, 1580, in-8, figures en bois à chaque page. . 28—»

491 **Place** (*Pierre de la*). Traité de la vocation et manière de vivre à laquelle chacun est appelé. *Paris*, *Frédéric Morel*, 1561, 1 vol. pet. in-4. mar. rouge, fil. tr. dor. . . . . 12—»

Anc. rel. bien conservé.

492 **Plauti** (*M. Accii*). Comœdiæ viginti, olim a Joachimo Camerario emendatæ *Antverpiæ, ex officina Christoph. Plantini*, 1566, 1 tome rel. en 2 parties, in-16. mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*). . . . . 22—»

493 **Plutarci Choeronenhsis** omnia quæ extant opera, cum interpretatione latina et variorum notis, edente Joanne Rualdo. *Lutetiæ Parisiorum*, *typis regiis*, 1624, 2 vol. in-fol. veau fauve, fil. d. s. t. (*rel. de Derome*).

Superbe exemplaire qui porte la signature : *Racine*, au frontispice de chaque volume.

494 **Pluvinel**. Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval, (ouvrage publié après la mort de l'auteur, par René de Menou). Le tout enrichy de grandes figures en taille-douce, desseignées et gravées par Crispian de

Pas le jeune. *Paris, Michelle Nivelle*, 1625, in-fol. dem. rel. v. gran. . . . . 45—»

495 **Prognosticatio** eximii doctoris Theophrasti Paracelsi. 1536, in-4, figures à mi-page, parch. . . . 4—50

496 **Prologues** tant sérieux que facétieux, avec plusieurs galimatias, par le sieur D. L. (Du Lauriers Bruscambille). *Imprimé à Roüan*, 1610. — Prologues non tant superlifiques que drolatiques, nouvellement mis en veüe. *Imprimé à Roüan*, 1610, pet. in-12. mar. raisin de Corinthe, tr. dor. (*Thompson*). . . . . 20—»

497 **Ramelli** (*Agostino*). Le diverse et artificiose machine, trad. d'italien en françois. *Paris*, 1588, in-fol. orné de 195 figures, v. . . . . 40—»

Très-rare.

498 **Rare-en-Tout**, comédie meslée de musique et de balets, représentée devant sa Majesté sur le théâtre royal de Whitehall. *Londres, Jacques Magnes*, et *Richard Bentley*, 1677, in-4. v. gran. dent. . . . 72—»

Pièce très-rare.

499 **Recueil** des priviléges, authoritez, pouvoirs, franchises et exemptions des prevosts des marchands, eschevins et habitants de la ville de Lyon. *Lyon, Guillaume Barbier*, 1649, in-4, mar. r. fil. tr. dor. La reliure a un peu souffert. . . . . 15—»

Bibliothéca Lamoniana.

500 **Recueil** de pièces. 1 vol. 8 vj. savoir. . 10—»

Brevet d'apprentissage d'une fille de modes à Stonertonte 1769. — La critique des dames et des messieurs pour leur toilette. — Complainte des filles auxquelles on vient d'interdire l'entrée des Thuilleries. — Le Rabat-Joie à Amsterdam 1769. — Testament d'une fille d'amour mourante, Londres 1769. — Projet raisonné et moyens immanquables, Londres 1770. — Requête des fiacres

de Paris. — Les dames angloises francisées par les soins d'un abbé, LONDRES 1769. — Etrennes à la capitale par une compagnie de citoyens zélés. Par la compagnie 1770. — Colloque de maître Tirepied et de Richard Sangourdimi. — Projet d'une pompe publique de la ville de Paris.

501 **ROTTA** (*La*) di Roncisvalle, dove mori' Orlando con tutti Paladini. Nuovamente Ristampata, ed. bellissime fig. adornata. *In Padova et in Bassano, Antonio Remondini*, pet. in-8. mar. vert. fil. tr. dor. . . 24—»

Exemplaires de M. Nodier.

502 **SADOLETI** (*Jac*). Epistolarum libri sexdecim, eiusdem ad Paulum Sadoletum Epistolarum liber unus, etc. *Coloniæ*, *Arnoldi Birkmann*, 1554, pet. in-8. v. mar. . . . . 6—»

503 **SAINTE-CROIX**. Examen critique des anciens historiens d'Alexandre-le-Grand. *Paris*, *Henry Grand*, 1810, in-4. orné de huit planches en taille-douce, mar. bleu dent. tr. dor. (*Simier*). . . . . 35—»

Exemplaire aux armes de la duchesse de Berry.

504 **SAINT-GELAIS** (*Octavien de*). Le livre des Persécucions des Crestiens, translaté de latin en françois, *imprimé pour Anthoine Verard, libraire, marchant, demourant à Paris, devant la rue Neufve-Nostre-Dame, à l'enseigne sainct Jehan l'Évangéliste ou au pallais, au premier pillier devant la chapelle ou l'on chante la messe de Messeigneurs les président*. (*S. D.*) in-4. goth. v. mar. 35—»

Bel exemplaire, grande marge et bien conservé.

505 **SAINT-NON** (*J.-Cl. Richard, abbé de*). Voyage pittoresque, ou description du royaume de Naples et de Sicile. *Paris*, *Lafosse*, 1781—86, 4 tom. en 5 vol. grand in-fol. figures et cartes maroq. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*) 360—»

Bel exempl., médailles doubles.

506 **Salmon**. Nouvel abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre. *Paris*, 1751, 2 vol. in-8, v. mar. fil. tr. dorée. . . . . 15—»

Bel exemplaire.

507 **Sauvage** (*Denis*). Cronique de Flandres anciennement composée par auteur incertain, et nouvellement mise en lumière par Denis Sauvage. *Lyon*, *Guillaume Roville*, 1552, in-fol. avec deux blasons coloriés sur le titre, v. br. . . . . 45—»

Dans le même volume on trouve les *Mémoires d'Olivier de la Marche*, l'un et l'autre d'une conservation des plus parfaites.

508 **Satyre** d'un curé Picard, sur les vérités du temps, par le Révérend Père ***, jésuite. *Avignon*, *Claude Lenclume*, *à l'enseigne de Muche Ten Pot*. 1754, pet-in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Niédrée*.). . . . . . 22—»

En patois Picard, avec une table explicative des mots les plus difficiles.

509 **Sibilet** (*Tho.*). L'Yphigène d'Euripide, poëte tragique, tourné de grec en françois par l'auteur de l'art poëtique dédié à M. Ian (*sic*) Brinon, seigneur de Villènes, etc. *Paris*, *Gilles Corrozet*, 1550, pet. in-8, mar. roug. fil. dent. tr. dor. (*riche reliure de Niédrée*). . 75—»

Bel exemplaire.

510 **Sommaville** (*A. de*) Iardin des Muses. Ov (*sic*) se voyent les fleurs de plusieurs aggréables poësies, recueillies de divers autheurs, tant anciens que modernes. *Paris*, *Antoine Sommaville*, *et Augustin Courbé*, 1643, pet. in-12, v. f. fil. dent. tr. dor. à pet. fers. (*Simier*). 25—»

511 **Soupirs** (*Les*) de la France esclave qui aspire après la liberté. *Amsterdam*, 1690, in-4, cartonné, 15 mémoires. 10—»

512 **Subtiles** (*Les*) et facécievses Rencontres de I. B., disciple du généreux Verboquet, par luy pratiquées pendant son voyage, tant par mer que par terre. Le tout au contentement des plus mélancoliques. *Paris, I. Martin, et Iean de Bordeaux*, 1630, pet. in-12, mar. viol. fil. tr. dor. (*Thompson*). . . . . 15—»

Bel exemplaire.

513 **Tamisier** (*Pierre*). Anthologie, ov Recveil des plvs beavx Epigrammes Grecs, pris et choisis de l'Anthologie grecque, mis en vers françois, sur la version latine de plusieurs doctes personnages. *Lyon, Iean Pillehotte*, 1617, pet. in-8, v. mar. . . . . . 8—»

514 **Thiers** (*Jean-Baptiste*). Traité des superstitions selon l'Ecriture-Sainte, les decrets des conciles et les sentiments des Saints Pères et des Théologiens, 3me éd. *Paris, Ant. Dezallier*, 1712. 2 vol. in-12, v. granit . . . . 9—»

515 **Traitez** et advis de quelques gentils-hommes françois, sur les Duels et Gages de Batailles, assçavoir de messire Olivier de la Marche, — de mes. Jean de Villiers, — de messire Hardouin de la Jaille. *Paris, Iean Richer*, 1586, in-8 v. f. fil. . . . . 10—»

516 **Tragédie** (*La*) des rebelles, où sont les noms feints, on voit leurs conspirations, machines, monopoles, assemblées, prattiques et rebellions descouvertes. *Paris, Ve Ducarroy*, 1622, pet. in-8, mar. bl. fil. dent. tr. dor. (*Niédrée*) . . . . 55—»

Les personnages de cette tragédie qui sans doute n'a pas été jouée, se trouvent indiqués à la page 4, de la manière suivante :

Merir,	— *le sieur de Soubise.*
Tirsis,	— *le sieur de Favas.*
Palemont,	— *le sieur de La Motte.*
Doris,	— *La France.*
Cloris,	— *la Ville de Paris.*

Racadamantro,	— *Demon.*
Megere,	— *le Rebelion.*
Amilcar Magicien,	— *Du Moulin.*
Olimpius, Alexis,	} *les Citoyens de La Rochelle et Montauban.*
Menandre,	— *M. de Rohan.*
Fabius,	— *M. de la Force.*

517 Triomphes (*Les*) de Lovys le juste; par un religieux de la Compagnie de Jésus du Collége de Rheims. *Reims, chez Nicolas Constant*, 1530, in-24, mar. roug. fil. tr. dor. dent. (*Kœhler*). . . . . 9—»

518 Unanimis primitivæ eclesiæ consensus, de non scrutando divinæ generationis Filii Dei modo. *Basileæ*, 1560, pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*). 30—»

Bel exemplaire de Girardot De Préfond.

519 Valgrarium (*Franciscum A. B. T. C.*). Argumentum chronologicum contra Kempensem, quo Thomam a Kempis non fuisse, nec esse potuisse authorem librorum de Imitatione Christi. *Parisii*, *Ioannis Billaine*, 1650. — Launoy (*Ioanne*). Dissertatio continens judicium de Auctore librorum de Imitatione Christi. *Parisiis*, *Joannem Billaine*, 1658, 2 part. en 1 vol. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*ancienne reliure*). . . 12—»

520 Vasselin (*G. V.*). Mémorial révolutionnaire de la Convention, ou histoire des révolutions de France, depuis le 20 septembre 1792, jusqu'au 26 septembre 1795. *Paris*, *Baillio* et *Colas*, an v de la République (1797), 4 tom. en 2 vol. in-12, bas. . . . 15—»

C'est dans les documens originaux lus et comparés que l'on trouvera la véritable histoire de la révolution.

521 Vignerius (*P. Jacobe*). Chronicon Lingonense ex probationibus decadis Historica contextum. *Lingonis*, 1665, pet. in-8. v. br. . . . . 10—»

522 Vignier (*Nicolas*). Traicté de l'ancien estat de la petite

Bretagne, et du droit de la couronne de France sur icelle : contre les faussetez et calomnies de deux histoires de Bretagne, composées par Bertrand d'Argentré. *Paris*, *Adrien Perier*, 1619, in-4, parch. 18—»

523 **Vita** beatæ Mariæ Virgini Matris Dei emblematibus delineata. — Lux claustri, la lumière du cloistre. Représentées par figures emblématiques dessignées et gravées par *Jacques Callot*. *Paris*, *chez François Langlois*, 1646, in-4, v. fauve, fig. . . . . 36—»

Très bel exemplaire lavé, reglé.

524 **Vitruve**. Les dix livres d'architecture corrigez et traduits nouvellement en françois, avec des notes et des figures, seconde édit., revue, corrigée et augmentée, par M. Perrault. *Paris*, *Jean-Baptiste Coignard*, 1684, gr. in-fol. v. br. . . . . 45—»

525 **Vitruvius** (*M. Pollionis*). De architectura, libri decem, cum commentaris Danielis Barbari. *Venetiis*, *Franciscum Franciscium Senensem*, 1567, pet. in-fol., v. fauve, dent., fig. en bois. . . . . 35—»

Bel exemplaire.

526 **Vulteii** (*Jo.*) rhemensis hendeca syllaborum libri quatuor. *Parisii*, *apud Simônem Colinæum*, 1538, pet. in-8, v. p. fil., tr. dor. (*Simier*). . . . . . 12—»

Bel exemplaire.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

527 **Beaupré**. Recherches historiques et bibliographiques sur les commencemens de l'imprimerie en Lorraine et

sur ses progrès, jusqu'à la fin du XVIIe siècle. *Saint-Nicolas de Port*, 1845, in-8, br. avec un fac-simile. » — »

Voici la Lorraine qui vient d'avoir aussi son histoire typographique; ouvrage rempli de recherches précieuses pour l'histoire de la bibliographie.

Une analyse critique et raisonnée est réservée pour un prochain numéro.

528 Beauregard (*Le Mis Costa de*). Familles historiques de Savoie (les seigneurs de Compey). *Chambery*, *Puthod* et *Aubert*, 1844, in-4, pap. vél. collé, blasons. 9 — »

C'est un grand ouvrage que l'histoire des familles d'un pays, c'est l'histoire du pays même, et M. de Beauregard n'a rien négligé pour que cette publication soit digne de son titre.

Cette première livraison qui commence par les seigneurs de Compey, forme 1 volume de 125 pages, y compris les pièces justificatives, et terminée par une grande carte ou tableau généalogique de la famille décrite.

529 Péricaud (*Antoine*). Notes et documens pour servir à l'histoire de Lyon sous le règne d'Henri IV. 1594-1610. *Lyon*, *Mougin-Rusan*, 1845, in-8, br. . . . » — »

Notes et documens composés en majeure partie de pièces inédites, et qui doivent vivement intéresser les érudits qui s'occupent de l'histoire de cette époque.

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD,
A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES
DE L'ÉDITEUR.

N° 7. JUILLET.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1845.

Table des matières contenues dans le n° 7 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
338 Rue Bailleul, 9 et 11.

REVUE LITTÉRAIRE.

LA FRANCE AU TEMPS DES CROISADES, OU RECHERCHES SUR LES MOEURS ET COUTUMES DES FRANÇOIS AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES; par M. le vicomte de VAUBLANC.

Quand parut le bel et savant ouvrage de M. Monteil sur l'*Histoire des François des divers états*, l'opinion publique hésita quelque temps avant de prononcer sur le mérite d'un aussi grand travail. Les gens du monde attendirent la décision des érudits, et ceux-ci commencèrent par relever avec amertume les petites erreurs de détail que leur loupe orgueilleuse avoit découvertes; les fautes de style que Noël et Chapsal, merveilleux grammairiens, apprenoient à distinguer; les lacunes dont la routine historique du XVIIIe siècle avoit à se plaindre; enfin, les nouveaux points de vue que M. Monteil avoit eu la témérité grande d'ouvrir dans les détours obscurs de notre histoire nationale. Quelle bizarrerie, en effet, de laisser de côté la chronique politique, de négliger le récit des batailles et la confidence des petites intrigues de palais, pour s'arrêter à l'état de la société, à la peinture des mœurs du peuple, des bourgeois, des marchands et des clercs! Qui pouvoit s'intéresser à de pareilles misères! Voilà ce qu'on disoit, ce que bien des gens disent encore; voilà comment M. Monteil n'a pas obtenu dans notre Institut le grand prix historique si facilement accordé à d'autres livres oubliés dès leur naissance; voilà pourquoi M. Monteil vit pauvre et n'a jamais eu la moindre chance de pénétrer dans la moindre de nos académies. Et cependant, quelque fondées que puissent paroître les critiques de détail auxquelles son livre fut soumis, quelques défauts de composition qu'on soit en droit d'y remarquer, quelque erreur qu'on ait eu la sagacité d'y découvrir, quelque dédain enfin qu'il ait inspiré à nos académies, l'*Histoire des François des divers états* n'en a pas moins pris rang parmi les bons et grands ouvrages dont la littérature françoise ait le droit de s'honorer. Sa répu-

tation n'a pas cessé de grandir, et quand de bonnes tables des matières auront permis de mesurer rapidement l'étendue, l'originalité, l'importance et la sûreté des recherches dont le livre offre le résumé, on n'hésitera plus à le placer à côté de l'admirable Glossaire de Du Cange.

Je n'oserois pas sans doute comparer au travail de M. Monteil celui de M. le vicomte de Vaublanc. Le style du jeune auteur est moins original et moins ferme, et son érudition n'a pas encore acquis ce degré de force et de maturité qui semble la récompense exclusive de cinquante années de méditations et d'études. Mais il y auroit une grande injustice à ne pas reconnoître que la *France au temps des Croisades* est de l'excellente école à laquelle nous devons déjà l'*Histoire des François des divers états*. Même ardeur de la vérité, même passion de tous les souvenirs de la vieille nation françoise, même opiniâtreté de recherches, même clarté de style, et même nouveauté de résultats. M. de Vaublanc a d'ailleurs évité le principal reproche fait à M. Monteil. Il n'a pas cru nécessaire de donner à ses récits une forme romanesque. Vous ne trouverez pas chez lui les confidences de deux moines, les plaidoiries d'ouvriers, les mémoires d'un soldat ou les remarques d'un précepteur : formes dramatiques trop légères pour répondre au but de l'auteur, qui étoit d'ajouter de l'agrément aux découvertes d'une érudition solide. A vrai dire, c'est chez M. Monteil un réseau qui dissimule ou fait grimacer les contours, plutôt qu'il ne déguise la nudité des formes. Nous accorderons donc ce premier avantage à M. de Vaublanc, et nous le remercierons sincèrement d'avoir exclusivement compté sur le jugement sérieux des lecteurs, et sur l'intérêt né de ses révélations. Il a dédaigné la sauvegarde de la fiction, et c'est en historien qu'il nous fait entrer dans le système politique, moral et littéraire du moyen-âge. Il n'évoque pas l'ombre d'un Anacharsis, d'un Polyclète ou d'un Scaurus ; mais il rend un compte élégant, clair et animé de tout ce qu'il a puisé dans les monumens les plus authentiques de notre histoire. Il a lu les fabliaux, les romans, les poëmes ; il s'est pour ainsi dire incorporé les chroniques, les

chartes, les mémoires de l'Académie des Inscriptions, les travaux de Du Cange, de Sainte-Palaye, de Sainte-Marthe, des Mabillon, des Dupuy, des Martene; et de cet immense échafaudage de recherches, il a tiré le fonds de l'intéressant tableau que nous avons devant les yeux.

Certes, et je me hâte de le répéter, les critiques ne lui manqueront pas. Les petits érudits dépèceront toutes les autorités sur lesquelles M. de Vaublanc s'est appuyé; quand au lieu de rappeler la page exacte de Dom Bouquet ou de Dom Rivet, notre auteur aura complaisamment renvoyé aux livres contemporains de Capefigue et de Sismondi, on le tancera vertement, on criera au manque de fonds, à l'inexactitude, à la légèreté, tout cela peut-être non sans quelque raison. L'ouvrage a d'ailleurs été imprimé en France, tandis que l'auteur se voyoit contraint de vivre en Allemagne; de là des incorrections typographiques dans plusieurs citations que l'on ne manquera pas de signaler comme autant de fautes réelles. Tout cela pourra retarder, mais n'empêchera pas le succès définitif d'un livre bien écrit, sagement pensé, doctement composé; d'un livre dont la lecture n'est pas moins agréable qu'instructive et substantielle.

Nous allons essayer de passer rapidement en revue les différentes matières traitées dans ce grand ouvrage, et dans cet examen nous nous rapprocherons de la manière des anciens journalistes de l'*Année Littéraire* et du *Journal des Savans*. Quand un travail important sort de la presse, il nous semble que le véritable besoin des lecteurs de journaux est d'en connoître les différentes parties et la véritable substance. Il s'agit alors moins des idées particulières du critique que de l'exposition claire et simple de celle de l'auteur : sauf à mettre en relief ses méprises et ses fautes, si tant est qu'il en ait commises et que le juge les ait bien distinguées.

La France au temps des Croisades devra former quatre volumes, et deux seulement ont paru jusqu'à ce jour. Ils sont ornés de petits dessins dus au crayon correct de M. de Vaublanc, gravés avec soin et choisis avec goût dans une foule d'anciens et somptueux manuscrits. Parmi tous ces curieux dessins,

nous avons surtout remarqué dans le premier volume la couronne de saint Louis anciennement conservée dans la Sainte-Chapelle; le costume royal de saint Louis, d'après les vitraux de l'ancienne église de Poissy; le sceau de la ville de Paris sous saint Louis, d'après les sceaux conservés au cabinet des titres de la Bibliothèque royale. C'est un navire à deux mâts, entouré de fleurs de lis, avec la légende : *Scel de la marchandise de l'eau de Paris*. Nos édiles ont aujourd'hui conservé le vaisseau de nos anciennes armes; ils n'ont supprimé que les *fleurs de lis ;* elles étoient si coupables!... Nous voyons aussi, dans ce premier volume, un bourgeois de Senlis, du XIIIe siècle, tout aussi bien habillé que pourroit l'être aujourd'hui le plus *occupé* des notaires de Paris. Dans le second volume, c'est d'abord un groupe de trois guerriers endormis, que nous recommandons à MM. les décorateurs de l'Opéra et du Théâtre-François; puis un maréchal de France, Guillaume de Mez, d'après les vitraux de Chartres; puis la figure d'Amaury de Montfort, fils du terrible vainqueur des Albigeois, d'après un ancien sceau d'excellente exécution. Nous citerons encore la figure d'un jeune varlet qu'on arme chevalier, d'après un manuscrit de Mathieu Paris; le portrait du templier Jean de Dreux, en 1250; celui du ménestrel Pierrequin de la Coupele, *vielant*, c'est-à-dire jouant du violon devant une dame, etc., etc.

M. de Vaublanc consacre son premier volume au tableau de l'état politique et religieux de la France au XIIIe siècle; le deuxième, à celui de l'état militaire et chevaleresque. En d'autres termes, nous conversons principalement, dans la première partie, avec les clercs et les vilains; dans le second, avec les chevaliers et les dames. Quoi que l'on ait fait, ou prétendu faire, la société a toujours admis, pour le moins, trois ordres de personnes; c'étoient chez les Égyptiens et les Grecs, les nobles, les prêtres, le peuple; chez les Romains, les patriciens, les chevaliers, les plébéiens; et dans toute l'antiquité, indépendamment de ces trois ordres, l'ordre plus nombreux, plus déplorable des esclaves. Au moyen-âge, la race esclave tendit progressivement à disparaître, ou plutôt à renaître classe

libre. Restèrent alors trois rangs parfaitement distincts : 1° les *chevaliers*, c'est-à-dire les citoyens chargés de la défense de la terre, et qui, payant de leur personne, ne pouvoient être soumis à plusieurs impôts considérés, avec raison, comme un faible équivalent du service militaire. 2° Les vilains, c'est-à-dire tous ceux qui vivoient du fruit de leur travail ou de leur industrie : les uns, bourgeois de bonnes villes; — à ce titre, ils contribuoient à l'administration urbaine et municipale; — les autres, gens de métier, ouvriers et cultivateurs; tous avec leurs priviléges, leurs bannières, leurs immunités, leurs franchises. 3° Les clercs, comprenant non seulement les hommes voués aux autels, mais encore tous ceux qui, nés de famille chevaleresque ou roturière, n'avoient pas été destinés au service des armes ou bien à la carrière du commerce. Dès leur enfance, ils avoient été *mis aux lettres*, et comme tels, ils remplissoient les fonctions de mires ou médecins, de gardes-notes ou notaires, de baillis ou suppléans des seigneurs justiciers, de rois d'armes, ménestrels et jongleurs, de maîtres de l'Université, de docteurs ès-lois, de clercs ou secrétaires et conseillers des princes et grands seigneurs. Tous ces clercs, ayant à peine reçu le premier degré de *cléricature*, se marioient à l'aide de dispenses qu'ils obtenoient aussi facilement qu'aujourd'hui ceux qui épousent des parentes au quatrième ou cinquième degré. Telle étoit notre société françoise au moyen-âge. Les chevaliers avoient leurs fardeaux, non moins lourds que celui des vilains ou des clercs; et dans les temps mêmes qu'on se plaît à nous représenter aujourd'hui comme le plus accablés sous la domination de l'aristocratie, il n'étoit pas rare de voir des nobles renoncer à leurs prérogatives, pour rentrer dans la classe roturière ; moins rare encore de voir des vilains refuser les occasions de prendre place au banquet féodal, ouvert au XIIIe siècle, malgré tout ce qu'on a dit et pensé, à quiconque avoit de l'argent, aimoit les travaux de la guerre et ne reculoit pas devant les rigueurs de l'éducation chevaleresque.

Nous vivons aujourd'hui dans une ignorance si profonde du véritable état de la société françoise au moyen-âge, que cette

appréciation de la division des classes pourra surprendre bien des lecteurs. Il est pourtant impossible d'en contester l'exactitude. Au temps des croisades, il suffisoit de satisfaire à deux conditions pour entrer dans la classe noble ou chevaleresque : éducation militaire, richesse individuelle. Mais les devoirs de la profession guerrière étoient très dispendieux. Il falloit soudoyer d'autres hommes, il falloit des coursiers élégans, dont le prix étoit hors de toute proportion avec le prix de nos plus beaux chevaux de race. Il falloit se montrer fréquemment large et prodigue; tenir grand état de maison ; soumettre sa liberté aux exigences d'un suzerain plus ou moins inquiet, turbulent, querelleur. Que si la fortune vous traitoit en marâtre, et que les souvenirs guerriers de la maison paternelle vous obligeassent à garder la noble profession des armes, il falloit solliciter une solde et quelquefois un service domestique chez les barons plus opulens ou plus heureux. A cette nécessité, bien des enfans de noble extraction préféroient les avantages offerts aux clercs ou même aux bourgeois des bonnes villes. Pour s'en rapprocher, ils épousoient la fille de quelque riche vilain et continuoient sans vergogne le commerce de la famille dans laquelle ils étoient entrés, sauf à rendre plus tard à leurs enfans l'honneur et les prérogatives de la carrière chevaleresque. Nos ancêtres du XIIIe siècle et du XIVe auroient ri d'une indicible pitié, si, pour admettre un jeune homme au droit de chevaucher un palefroi, lever quelques lances et porter bannière, on eût exigé des *preuves*, des *quartiers*, des certificats de *carrosse du roi*, et toutes les misères par lesquelles la noblesse du XVIIIe siècle prétendoit se maintenir dans la possession de ses priviléges. Au XIIIe siècle, quand venoit la guerre, on se contentoit de faire aux candidats deux questions : « Avez-vous argent pour entretenir dix hommes? Savez-vous donner un coup de lance et porter de pesantes armures? Riche et fait à la fatigue, cela suffit; levez bannière, et que Dieu vous soit en aide et monseigneur saint Georges! »

Nous avons dans une foule de compositions poétiques et morales la preuve de l'égalité parfaite des avantages ou des en-

nuis de chacune de ces trois grandes classes. Il y a plusieurs fabliaux intitulés : *Des Chevaliers*, *des Clercs* et *des Vilains*, dans lesquels de belles dames sont longuement en balance et ne savent à qui donner le prix du bourgeois, de l'homme d'armes ou de l'homme d'église. Mais, pour revenir à notre premier point, MM. les communistes, phalanstériens, cabetistes, cabochiens, saint-simoniens et autres réformateurs auront beau faire, la société françoise admettra toujours ces trois divisions, ces trois états, nobles, prêtres, vilains. Les nobles aujourd'hui sont les deux cent mille électeurs, dans lesquels se résument et se renferment tous les droits politiques d'une nation de trente millions d'hommes; hors de ces électeurs, on en conviendra, nulle action, nulle influence. Et n'est-ce donc pas quelque privilége, quelque chose comme noblesse? Non : va-t-on s'empresser de me répondre, car chacun de nous peut demain devenir électeur? Fort bien! j'y consens, je l'admets : demain, chacun de nous peut devenir riche. Qui n'a pas, en effet, quarante mille livres de rente? Cependant croyez-le, mon ami, il n'étoit pas moins aisé d'obtenir, avant 1789, une charge de secrétaire du roi qui vous anoblissoit, vous et vos enfans, jusqu'à la dernière génération. Il est vrai que cet anoblissement ne donnoit pas un aussi beau droit, un droit aussi exclusif que celui d'électeur, que celui d'éligible; mais les mots étant renouvelés, il n'en a pas fallu davantage pour donner le change sur les choses. Il suffit, pour notre satisfaction commune, que nous ayons conquis la *centralisation*, bienfait qu'on ne possédait pas, je l'avoue, au temps des croisades, et dont je défie M. le vicomte de Vaublanc de nous indiquer la moindre trace dans ces époques, objet pourtant visible de son amour. Il est donc vrai qu'il y a encore parmi nous des adversaires de la centralisation!

Ab Jove principium. L'ouvrage commence par l'article *Roi*. Notre auteur définit nettement ce personnage, qu'on pouvoit appeler alors plus exactement qu'aujourd'hui *président héréditaire* : et pourtant, à vrai dire, je ne sais pourquoi la Chambre des Députés s'est émue d'indignation en entendant donner ce nom au roi des François. Que pensera-t-elle donc de Phi-

brier, les chambellans, le bouteillier, le grand queux, l'aumônier et le chapelain.

Peut-être le troisième chapitre, consacré à la noblesse, eût-il été mieux placé dans le deuxième volume ; mais, dans l'ordre de la noblesse, notre auteur a distingué l'homme d'armes de l'homme politique, et cette division, que je n'admets pas d'une façon absolue, lui a fait un devoir de parler deux fois de la première classe de la nation. Cette noblesse constituée remonte à l'édit de Charles-le-Chauve, qui consacre la transmission héréditaire des bénéfices. De là, l'histoire du vasselage, de la féodalité, de l'hommage, des droits et priviléges nobiliaires, des différens titres de seigneurie, comme duc, marquis, comte, vicomte, vidame, châtelain, damoisel, sire, captal, baron. Puis, notre auteur passe à l'origine de la *pairie*, à la signification exacte de ce mot, au nombre des anciens pairs de France. « Quelles que soient les destinées d'un peuple, conclut-il judicieusement, l'épée, l'argent, le savoir et cette majesté de nom que le temps donne à certaines familles, ne constitueront-ils pas à toujours une suprématie réelle et nécessaire au milieu de l'égalité des obligations et des droits ? »

De la noblesse, nous passons aux communes, dont M. de Vaublanc raconte les attributions spéciales. Il répand un vif intérêt sur l'histoire de Cambrai, de Laon, de Noyon, de Reims, de Lyon et de Vezelay. Ces communes n'étoient pas l'origine, mais la restauration de l'ancien pouvoir municipal établi dans les Gaules, souvent malgré les Gaulois.

Le complément de tant de recherches savantes sur la royauté, la noblesse et la bourgeoisie, étoit naturellement l'histoire compliquée, difficile, de l'ancienne législation, triple pour ainsi dire, ou du moins dérivée de trois sources. Législation commune ou royale, — particulière ou seigneuriale, — exceptionnelle ou ecclésiastique. Chacun avoit ses organes spéciaux, ses procédures distinctes. Ici le duel, là les épreuves et le serment ; ici les coutumes, là le droit écrit : mais au milieu de tant de contrastes, un grand axiome qui dominoit tout l'édifice législatif : *Nul ne peut être jugé que par ses pairs.*

L'histoire de l'organisation du clergé termine la première partie. C'est, à mon avis, le côté le plus irréprochable du livre de M. de Vaublanc ; il étoit impossible de mettre plus de sagacité, de bonne foi, d'intérêt, dans l'exposition de tant de droits compliqués, de tant de faits susceptibles d'une interprétation erronée. Voilà bien le chef visible de l'Église, toujours jaloux de l'influence sacerdotale, toujours empressé à répandre dans la république chrétienne toutes les semences de civilisation, de charité, d'instruction. Voyez ses légats parcourant l'Europe sans cesse, pour rappeler les souverains au respect de leurs devoirs, à l'humilité, à la morale! Est-ce Grégoire VII qui envoie des sicaires contre l'empereur? est-ce Boniface VIII qui fait assassiner Philippe-le-Bel? Et ne trouve-t-on pas, à la veille de toutes les grandes batailles entre les princes chrétiens, les légats qui viennent invoquer la paix, la réconciliation? Vous parlez de l'audace d'un prêtre romain, obligeant le roi de France à chasser une concubine? Mais sans cette audace, quel obstacle à tant de passions sauvages et brutales, nées chez les rois barbares du sentiment de leur force? Faudroit-il nous indigner si quelque successeur d'Urbain ou d'Innocent eût contraint Louis XV à renvoyer madame de Pompadour ou madame du Barry? Ne soyons donc pas aveuglément injustes envers la cour de Rome : dans le moyen-âge, elle fut, si l'on fait la part de quelques exceptions inhérentes à l'état de faiblesse de l'humanité, la sauvegarde constante de l'innocent, de l'opprimé. Seule, pour ainsi dire, elle tint d'une main ferme la balance de la justice entre tous ces souverains qui, sans elle, n'auroient eu de règle que leurs caprices, leur orgueil et le soin de leurs vengeances.

Il nous reste à peine assez de place pour indiquer les principales matières éclaircies, développées dans le deuxième volume. Système militaire, armes offensives et défensives, enseignes, bannières, instrumens de musique guerrière ; stratégie, batailles fameuses, siéges et combats maritimes. Une section est consacrée à la navigation. Viennent ensuite les Croisades, les origines de l'esprit chevaleresque, le blason, les tournois.

DISSERTATIONS CHOISIES
DE L'ABBÉ LE BEUF.

LETTRE TOUCHANT L'ÉVÊCHÉ DE BETHLÉEM (1).

Le petit almanach de poche, qui s'imprime chaque année à Paris chez Collombat, est entre les mains de tout le monde. Il renferme un catalogue de tous les évêchez du royaume, disposé selon les provinces ecclésiastiques. Il y a plusieurs années, qu'ayant voulu examiner s'il étoit exact, j'ai remarqué qu'il plaçoit l'évêché de Bethléem *dans le diocèse et territoire de Nevers*, persuadé que tous les Libraires et Imprimeurs doivent trouver bon qu'on leur communique ce qu'on remarque à corriger dans les Livres de cette nature, j'écrivis à ce sujet aux personnes que je crus être chargées de l'impression de ce petit volume; mais il ne survint point pour cela de changement dans cet article de l'Almanach. Mais pour empêcher qu'on ne croye que l'impression de cette liste des évêchez est exacte, j'ai eu soin d'en avertir dans la première note géographique de mon petit Livre de l'Histoire du Calvinisme de ce pays-ci, que vous avez eu la bonté d'annoncer il y a un an avec tant de politesse : et j'ai marqué dans cette première note qui regarde la ville de Clameci, que l'Eglise de Bethléem, située à son faubourg, a toujours été du diocèse d'Auxerre. Il n'étoit pas de mon dessein d'en déduire alors les preuves : mais puisqu'on laisse toûjours la planche du catalogue en question dans le même état, et qu'il paroît qu'on n'y veut changer aucun mot, je me crois obligé d'exposer, avant que l'année 1725 commence, les preuves de l'attribution que le diocèse d'Auxerre a raison de se faire du lieu où est le titre de l'Evêché de Bethléem. Je ne prétens point remonter ici à l'origine de cet Evêché, je laisse ce soin au R. P. dom Dollet (2), bénédictin de la congrégation réformée

(1) Mercure, janvier 1725, p. 104.

(2) Les manuscrits de cet auteur n'ont jamais été publiés, et sont perdus. Voir Lelong, tome III, n° 35570.

indiquée : tout cela disparoîtra, nous en avons la conviction, dans un court *errata* que l'auteur devra placer en tête de son troisième volume. Nous l'encourageons très ardemment à ne pas trop en retarder la publication. C'est un immense service qu'il aura rendu aux bonnes études dont le moyen-âge doit à jamais rester l'objet. Pour la première fois M. de Vaublanc semble avoir senti tout l'intérêt que présente la lecture des romans et de notre ancienne poésie; cette lecture est devenue l'occasion d'une mine, entre ses mains inépuisable, d'aperçus nouveaux et de lumière inattendue. Voilà donc enfin un ouvrage de longue haleine, sérieux, agréable, instructif; un ouvrage fait à notre avis pour balancer avec quelque espérance d'avantage, l'effet produit en Europe par la publication de livres tels que les *Mystères de Paris* ou le *Juif-Errant*.

P. P.

---

fut tué la même année dans une croisade du côté de l'Agenois, et duquel les sçavans jésuites d'Anvers ont parlé dans leur premier tome des Saints de Juillet. Après un meur examen, Manassés et Humbaud se transportèrent à Autun, et y prononcèrent en présence des parties et de plusieurs chanoines d'Autun, une sentence diffinitive, en faveur de l'évêque d'Auxerre. L'évêque d'Autun ayant sur-le-champ conféré à ce sujet avec ceux de ses chanoines qui s'y trouvèrent présens, donna un acte d'acquiescement, que je rapporterai ici en son entier parce qu'il n'est pas long.

« Galterus, Dei gratiâ eduensis episcopus, dilectis in Christo « fratribus de Bethleem, et omnibus in Burgo de Bethleem « apud Clamiciacum manentibus, salutem in Domino. Noveritis quod per sententiam venerabilis patris Manasse, aure« lianensis episcopi, et dilecti nostri Humbaudi Autissiodorensis « canonici, in quos compromiseramus super Capella et juris« dictione Burgi de Bethleem, diffinitum est et declaratum quod « Capella, Domus, et Burgus quoad ecclesiasticam jurisdictio« nem pleno jure spectant ad episcopum Autissiodorensem; et « nos eidem sententiæ parentes id vobis notificamus, et præ« sentium insinuatione denuntiamus. Dato anno gratiæ M CC XI « mense octobri, quarto Kalendas novembris. »

J'ai tiré cet acte de la même source d'où Messieurs de Sainte-Marthe l'avoient puisé : mais avec quelque différence.

Il paroît que dans tout ce procès il n'est pas dit un seul mot de l'évêque de Nevers, qui n'auroit pas manqué d'intervenir s'il avoit vu jour à quelque prétention. Ce qui peut avoir trompé quelques personnes est qu'il y a eu des évêques de Bethléem qui le sont ensuite devenus de Nevers, entr'autres Philippe Froment Jacobin, qui succéda à son oncle Maurice de Coulanges-les-Vineuses, aussi Jacobin, décédé l'an 1394.

Il faut donc poser pour certain que Bethléem n'est du Nivernois que pour le temporel, et qu'il n'en est que parce que la ville de Clameci en fait partie. Le Nivernois, qui est une province presque ronde de vingt lieues de diamètre ou environ, s'étend même au delà du côté du septentrion. Mais pour ce qui

21

de Cluni, qui publiera bien tôt l'histoire du Nivernois. Je puis dire par avance, que ce sçavant religieux de S. Martin des Champs est convaincu comme moi, que Bethléem est et a toûjours été du diocèse d'Auxerre, et non de celui de Nevers, comme celui qui a redigé le mémoire de M. Collombat voudroit le persuader.

Si quelque diocèse a pensé enlever ce petit Evêché à celui d'Auxerre, ç'a été celui d'Autun, et non pas celui de Nevers. Autun, qui est un vaste diocèse, s'étend jusqu'auprès de Clameci. Il n'y avoit qu'un siècle ou environ, que l'hôpital ou l'hôtel de Bethléem étoit existant au faubourg de Pantenor, proche Clameci, faubourg séparé de la ville par la rivière d'Yonne, lorsqu'il s'éleva une contestation entre l'Evêque d'Auxerre et celui d'Autun touchant les limites de leur diocèse, chacun d'eux prétendant que la chapelle de Bethléem devoit lui appartenir. L'évêque d'Auxerre étoit alors Guillaume de Seignelay, qui fut depuis transféré à Paris, où il fit tant de peine à l'Université. Celui d'Auxerre s'appeloit simplement Gautier, et il soutenoit que Pantenor étoit du territoire d'Armos qui est la dernière paroisse du diocèse d'Autun, et (selon un ancien poüiller que j'ai, et qui vient de M. Robert, premier auteur du *Gallia Christiana*), de l'archiprêtré ou ministère de Corbigny.

Le différend de ces deux Evêques vint à un tel point, que le Pape Innocent III s'en mêla. Il avoit nommé pour en connoître trois chanoines de Bourges, sçavoir, le chantre, un archiprêtre, et un chanoine appelé maître Bonami ; mais les deux prélats, aimant mieux, suivant les règles, se soumettre à des arbitres de leur choix, élurent pour cela Manassés de Seignelai, évêque d'Orléans, frère de l'évêque d'Auxerre, Hugues, archidiacre de Bourges, et Humbaud, chanoine d'Auxerre, qui tous trois ensemble, ou deux seulement des trois, décideroient la difficulté. Le compromis fut approuvé par les chapitres des deux églises cathédrales. L'acte de celui de Saint-Lazare d'Autun nomme d'abord Hugues qui en étoit alors doyen. Celui du chapitre Saint-Étienne d'Auxerre porte le nom du doyen Renaud, bien différent du doyen d'Auxerre de même nom, qui

chapitres d'Auxerre, de Sens ou de Nevers. Le plus fameux de ceux-là est Urbain Reversey, préchantre de Sens qui a écrit en latin l'histoire des archevêques de Sens qu'on est en peine de retrouver, et qui n'est connuë que pour avoir été citée par le fameux M. Pithou (1), lorsqu'il insinue que ce ne fut que pour un temps que le roi Loüis XII obtint des évêques l'introduction de l'*O Salutaris* à l'élévation des messes canoniales, et pour l'opposer aux oraisons du pape Jules II. Ce chanoine de Sens, auteur de cette importante remarque, étoit évêque de Bethléem en 1558. Il est aussi arrivé que les évêques d'Auxerre ont chargé l'évêque de Bethléem du soin de son diocèse. Filbert de Beaujeu qui étoit grand prieur de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre fut même vicaire-général des évêques d'Auxerre et d'Autun en 1531, 1534 et 1535. Mais les évêques de Bethléem quels qu'ils ayent été n'ont jamais pû exercer les fonctions épiscopales dans Clameci, ou ailleurs dans le diocèse d'Auxerre, sans le consentement des évêques d'Auxerre. C'est ce qui doit détromper ceux qui croyent que Bethléem est un petit diocèse indépendant, où il y a un clergé et quelques diocésains, puisqu'il n'est rien de tout cela. Un des prêtres de Clameci est quelquefois honoré par le vulgaire du nom de doyen de Bethléem, parce qu'il acquitte dans la chapelle de ce nom les messes qui y sont fondées, soit par forme de confrérie, soit autrement. On assure par tradition que les frères de cet hôpital ont autrefois élû cet évêque comme ils auroient fait un maître ou administrateur. Mais cela n'est fondé sur aucun titre. Ces frères hospitaliers étoient chanoines de l'Ordre de Saint-Augustin, et cependant ils étoient, dit-on, vêtus de violet, s'il faut en croire certaines peintures qu'on voyoit il n'y a pas longtemps au côté gauche du sanctuaire de cette église, et qu'on a laissé couvrir ces années dernières d'une couche de blanc de chaux. Mais cette couleur ne leur étoit pas singulière, puisque les chanoines de la cathédrale d'Auxerre la portoient dans le siècle dernier, comme font encore plusieurs autres chanoines. Durand, évêque de Mende qui écrivoit son rational des offices

(1) *In Notis ad capitularia*, page 58.

[illegible] la fin du [illegible] [illegible] Beth- [illegible] que cet [illegible] d'un [illegible] fût, même [illegible] à cause que [illegible] chanté par les [illegible] et avec raison ce [illegible] titre eussent in- [illegible] opposés dans leurs [illegible] remédié aux inconvé- [illegible] des évêques de Beth-

[illegible] dût pas paroître nouveau [illegible] au diocèse d'Auxerre. Il y [illegible] nom étoit usité pour dési- [illegible] et très ancienne abbaye de [illegible] cèse de Sens. Il y a eu en ce lieu [illegible] le nom de Nôtre-Dame de Beth- [illegible] ait dû surpasser toute la dévotion [illegible]-Dame de Bethléem, proche Clameci. [illegible] mémoire, s'y fit enregistrer en [illegible] lente la ville de Paris s'y étoit aussi [illegible] signé de ses principaux magistrats. Le [illegible] appelle quelquefois son abbaye du [illegible] certains siècles où l'on aimoit donner [illegible]-Sainte aux lieux qu'on prenoit en affec- [illegible] ont une vallée appelée Josaphat au septen- [illegible] avec une abbaye qui portoit ce nom au moins [illegible] Lorsque saint Ouen fonda l'abbaye de Re- [illegible] de Meaux, il lui donna le nom de Jérusalem. [illegible] même dans nôtre diocèse un endroit ancienne- [illegible] Jerusalem, où Antoine Savelle et Michel le Beuf

[illegible] ch. 15.

[illegible] François de Dinteville de l'an 1552, chap. 17 *Comperimus* [illegible] *tatis et inscitiæ conscios, ideo dimissorias litteras quærere,* [illegible] *subterfugiant ac aliò demigrent, ubi nullus aut modicus ca-* [illegible] *respectus habetur. Quo sit ut ab episcopo Bethleemitano ex* [illegible] *ordinari velimus neminem.*

bâtirent il y a près de deux cens ans une chapelle domestique dans leur château, du consentement de nôtre évêque françois de Dinteville, dont vous avez parlé dans vôtre Mercure de Septembre. Cet endroit est de la paroisse de l'ancienne baronie de Saint-Verain-des-Bois, à quatre lieuës ou environ de la Loire, et il ne doit pas être plus surpris de voir qu'on ait donné à des lieux les noms hébreux de la Palestine, que de voir les hommes même dans la coûtume de la prendre, comme cela est souvent arrivé dans les siècles du moyen-âge, où l'on trouve les noms de Laban, d'Abel, Jessé, Helie, Manassé, usitez même parmi les évêques.

Il seroit à souhaiter que ces dénominations données aux lieux n'eussent pas fait naître bien des fables, dont on peut voir un échantillon dans l'histoire de l'abbaye de Ferrières, publiée à la fin de l'Histoire du Gâtinois, par Morin, prieur de ce monastère.

Heureusement toutes ces histoires inventées après coup tombent aujourd'hui dans l'oubli, et l'on n'y a plus aucun égard. L'Eglise de Sens et d'autres, aussi bien que celle de Paris, sont revenuës de la crédulité de quelques écrivains des bas siècles touchant leur origine. Mais je m'aperçois que je m'éloigne insensiblement du sujet qui m'a fait prendre la plume pour vous écrire. Je me sens obligé de finir, en vous assurant que je suis, etc.

A Auxerre, ce 28 novembre 1724.

divins, vers la fin du XIII[e] siècle, y parle de l'évêque de Bethléem d'une manière singulière. Il dit que quelque jour que cet évêque célébrât la messe, et quelque messe que ce fût, même celle des morts, il y récitoit le *Gloria in excelsis*, à cause que c'étoit dans son territoire qu'il avoit été d'abord chanté par les anges (1). Durand traite cet usage d'abus, et avec raison ce n'étoit pas le seul que les anciens évêques de ce titre eussent introduit; mais les évêques d'Auxerre s'y sont opposés dans leurs statuts synodaux (2), et l'on a sagement remédié aux inconvéniens qui naissoient de l'extrême facilité des évêques de Bethléem.

Au reste, le nom de Bethléem ne dût pas paroître nouveau en France, lorsqu'il fut mis en usage au diocèse d'Auxerre. Il y avoit déjà plusieurs siècles que ce nom étoit usité pour désigner une des églises de la célèbre et très ancienne abbaye de Ferrières, en Gâtinois, au diocèse de Sens. Il y a eu en ce lieu une si fameuse confrérie, sous le nom de Nôtre-Dame de Bethléem, qu'il semble qu'elle ait dû surpasser toute la dévotion qui pouvoit être à Notre-Dame de Bethléem, proche Clameci. Le roi Loüis XIII, d'heureuse mémoire, s'y fit enregistrer en 1626, dès l'année précédente la ville de Paris s'y étoit aussi fait inscrire par un acte signé de ses principaux magistrats. Le sçavant Loup de Ferrières appelle quelquefois son abbaye du nom de Bethléem. Il a été certains siècles où l'on aimoit donner des noms de la Terre-Sainte aux lieux qu'on prenoit en affection. Les Chartrains ont une vallée appelée Josaphat au septentrion de leur ville, avec une abbaye qui portoit ce nom au moins dès le XII[e] siècle. Lorsque saint Oüen fonda l'abbaye de Rebais, au diocèse de Meaux, il lui donna le nom de Jérusalem. Nous avons de même dans nôtre diocèse un endroit anciennement appellé Jérusalem, où Antoine Savelle et Michel le Be-

(1) Dur. l. 4, ch. 13.

(2) Stat. de François de Dinteville de l'an 1552, chap. 17. *Comper... nonnullo suæ ruditatis et inscitiæ conscios, ideò dimissorias litteras qua... ut examen nostrum subterfugiant ac aliò demigrent, ubi nullus aut modic... nonicæ traditionis respectus habetur. Quò sit ut ab episcopo Bethleemit... nostris clericis ordinari volumus neminem.*

bâtirent il y a près de deux cens ans une chapelle domestique dans leur château, du consentement de nôtre évêque françois de Dinteville, dont vous avez parlé dans vôtre Mercure de Septembre. Cet endroit est de la paroisse de l'ancienne baronie de Saint-Verain-des-Bois, à quatre lieuës ou environ de la Loire, et il ne doit pas être plus surpris de voir qu'on ait donné à des lieux les noms hébreux de la Palestine, que de voir les hommes même dans la coûtume de la prendre, comme cela est souvent arrivé dans les siècles du moyen-âge, où l'on trouve les noms de Laban, d'Abel, Jessé, Helie, Manassé, usitez même parmi les évêques.

Il seroit à souhaiter que ces dénominations données aux lieux n'eussent pas fait naître bien des fables, dont on peut voir un échantillon dans l'histoire de l'abbaye de Ferrières, publiée à la fin de l'Histoire du Gâtinois, par Morin, prieur de ce monastère.

Heureusement toutes ces histoires inventées après coup tombent aujourd'hui dans l'oubli, et l'on n'y a plus aucun égard. L'Eglise de Sens et d'autres, aussi bien que celle de Paris, sont revenuës de la crédulité de quelques écrivains des bas siecles touchant leur origine. Mais je m'aperçois que je m'éloigne insensiblement du sujet qui m'a fait prendre la plume pour vous écrire. Je me sens obligé de finir, en vous assuran[illegible]

su[illegible]



ce 28 novembre 1'

CATALOGUE

DU

MUSÉE BRITANNIQUE.

(Voy. *Bulletin du Bibliophile*, 7e série, p. 242.)

Ces règles ont été imprimées à part avec des exemples à l'appui pour en faciliter l'intelligence. Nous avons éliminé ceux de ces exemples qui nous ont paru superflus ; quant à ceux que nous avons conservés, nous les donnons à la fin des règles.

L'astérisque, placé à la suite d'une règle, indique que l'on trouvera un exemple.

Les règles ont été reproduites, mais sans aucun exemple, en tête du catalogue , elles sont précédées de l'avis suivant :

Les règles suivies pour la rédaction de ce catalogue ont été approuvées par les administrateurs (*Trustees*), le 13 juillet 1839, et à l'exception de quelques légers changemens qui ont été trouvés nécessaires pour accélérer le travail, elles ont été religieusement observées. Quelques règles supplémentaires, dont le besoin n'avoit pas été prévu dans l'origine, sont imprimées en italique.

L'exécution a été abandonnée par les administrateurs à la discrétion de l'éditeur, sous la condition que le catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque seroit terminé de la fin de l'année 1838 à la fin de 1844. Dans le but d'accomplir cette entreprise, il a été jugé indispensable de mettre le catalogue sous presse aussitôt qu'une partie du manuscrit a été préparée. Il en est résulté que les premiers volumes contiendront inévitablement des omissions, des négligences que l'on a l'espoir de voir diminuer en raison du progrès du travail.

En donnant au monde le premier volume d'un catalogue qui s'annonce devoir être d'une étendue sans exemple, l'éditeur pense qu'il n'est pas encore temps de nommer les personnes au

zèle et aux talents desquelles il a des obligations pour tous les efforts qu'elles ont faits pour en augmenter l'utilité. Il espère la continuation du même secours, et se réserve par ce motif de leur donner, après la conclusion du travail, des témoignages particuliers de reconnoissance.

A. PANIZZI.

Musée Britannique, 15 juillet 1841.

RÈGLES

A SUIVRE POUR LA CONFECTION

DU

CATALOGUE DU MUSÉE BRITANNIQUE.

1 A) Les titres seront transcrits sur des bulletins de grandeur uniforme.

B) *Les ouvrages faisant partie de la collection formée par Georges III et donnée à la nation par Georges IV seront distingués par une couronne.*

2 Les titres doivent être rangés par ordre alphabétique, en suivant l'ordre de l'alphabet anglais et sans avoir égard à l'ordre alphabétique d'après lequel un mot étranger peut être classé dans son idiôme propre.

Ces titres viendront à la suite du nom de famille de l'auteur, que ce nom se trouve sur le titre de l'ouvrage ou partout ailleurs.

Si le nom a été ajouté à la main, l'ouvrage n'en doit pas moins être considéré comme anonyme ou pseudonyme, suivant le cas, et le bibliothécaire fera usage de ce renseignement sous sa propre responsabilité, en plaçant ce nom entre crochets, comme il sera dit plus loin *.

Dans l'arrangement alphabétique des titres des ouvrages, les prépositions, lettres initiales ou articles, resteront joints aux mots qu'ils accompagnent *.

3 Si le titre porte les noms de plusieurs collaborateurs, le premier doit être pris comme tête d'article *.

4 Les ouvrages des souverains ou des princes de maisons souveraines seront inscrits sous leur nom de baptême ou premier nom, *tels qu'ils se rendent en anglois* *.

5 Les ouvrages des Rabins, comme ceux de tous les auteurs orientaux, seront portés sous le premier nom de l'auteur *.

6 A) Les ouvrages des membres des congrégations religieuses dont les règles exigent de remplacer le nom de famille par le nom de religion, doivent être placés sous ce dernier ; si l'on connoît le nom de famille de l'auteur, on peut l'ajouter entre crochets *.

B) Il en sera de même pour les saints canonisés ainsi que pour les auteurs qui ne sont connus que sous leur premier nom de baptême, auquel on ajoute par forme de distinction, le nom du lieu de naissance, de la profession ou du rang. Les noms patronymiques ou dénominations venant d'ancêtres ou d'autres personnes doivent être considérés comme noms de famille *.

7 Pour les thèses, celui qui la soutient en sera regardé comme l'auteur, à moins qu'il ne soit dit clairement qu'elle est de la composition du président *.

8 Si un auteur ne s'est fait connoître que sous un nom de baptême ou le premier de ses noms (que ces noms soient réels ou supposés), ce nom servira de tête d'article, et s'il en a employé plusieurs, on se servira du premier par préférence. Si l'on connoît le nom de famille, on l'ajoutera, entre crochets, après le premier nom *.

9 Tout acte, décret ou pièce quelconque émanant d'une assemblée, d'une corporation, d'un conseil politique, ou soumis à son approbation, doit être classé dans autant de séries alphabétiques distinctes sous le nom du pays ou du lieu d'où vient leur dénomination. A défaut d'une semblable dénomination, on placera ces pièces sous le nom du lieu d'où elles seront émanées *.

Quant aux Académies, Universités, Sociétés savantes,

Ordres religieux, on suivra les règles particulières qui se trouvent plus loin (voy. 80).

10 A) On rétablira dans leur langue originale les noms de personnes altérés en passant par différens idiômes, pourvu qu'il y ait quelque exemple d'un semblable emploi de nom dans un ouvrage imprimé *.

B) Pour les noms de pays, on suivra de préférence les dénominations angloises *.

11 S'il arrive qu'un auteur ait modifié son nom, c'est au nom sous lequel il s'est fait connoître d'abord qu'il faut classer ses ouvrages, en ayant soin d'indiquer quelles ont été ces modifications *.

12 A) Les noms étrangers, les noms françois exceptés, seront classés d'après la première lettre du mot qui suit immédiatement la préposition et l'article ou l'un de ces deux mots dont ces noms peuvent être précédés *.

B) Les noms françois qui commencent par une seule préposition suivent la même règle. Quant à ceux qui sont précédés d'un article ou d'une préposition et d'un article, ils seront placés à la première lettre de l'article *.

C) Les noms anglois d'origine étrangère seront classés d'après leur première lettre, alors même que ces noms dans la langue d'où ils sont tirés commenceroient par une préposition *.

D) Pour les noms de famille étrangers composés, on se guidera sur le premier nom *.

E) Dans la rencontre, pour le même individu, d'un nom allemand et d'un nom anglois, c'est ce dernier qui prévaudra si le catalogue ne contient pas d'ouvrage du même auteur n'ayant que le premier nom *.

13 On écrira avec les diphtongues ae, oe et ue les noms allemands, dans lesquels se trouvent les lettres ä, ö et ü.

14 A) Quant aux noms de famille des nobles qui ne sont pas exprimés sur le titre, il faudra s'assurer de ces noms et en faire une tête d'article *.

B) Si une personne s'est donné une qualification non gé-

néralement reconnue, on la fera suivre des mots « soi-disant » placés entre crochets *.

15 On se conformera à la règle précédente, en ce qui regarde les archevêques et évêques *.

16 Les noms de baptême placés entre parenthèse, suivront les noms de famille, on les écrira en entier et en aussi grand nombre qu'ils sont connus. Lorsqu'il y aura doute à ce sujet ou sur tout autre point, et que le rédacteur du catalogue sera amené à donner quelque éclaircissement, un point d'interrogation sera placé de manière à indiquer clairement le point douteux *.

17 A) On imprimera en caractères italiques la position sociale des auteurs, s'ils ont des titres éminens, ou des fonctions à vie, mais on ne tiendra pas compte des titres inférieurs à ceux de chevaliers, amiral ou général *.

B) Les fils puinés de ducs et de marquis et toutes les filles de ducs, marquis, comtes, n'ayant pas de titres particuliers, auront leurs noms de baptême précédés de le qualification de *lord* ou *lady*. Les noms des membres des branches cadettes seront précédés du mot *hon.* (honorable). Les noms des membres du conseil privé seront précédés des mots *right hon.* (très honorable), placés comme il a été dit. Les noms de chevaliers (*knights*) seront précédés de l'appellation de *sir* placé devant le premier nom de baptême *.

C) Quant aux titres ecclésiastiques, civils ou militaires au dessous de ceux que l'on vient de mentionner, on ne les conservera que lorsque cela sera nécessaire pour distinguer entre eux les auteurs qui auroient même nom et mêmes prénoms *.

D) *Les noms propres commençant par Mc ou M' seront placés à Mac, mais avec renvoi.*

E) *Lorsqu'une personne est évidemment désignée par les indications qui se trouvent sur le titre d'un ouvrage historique ou autre, ce nom doit être placé comme tête d'article.*

18 Les titres des ouvrages doivent être sommaires, formés des mots employés par l'auteur et assez étendus pour faire connoître tout ce que l'auteur a voulu indiquer dans la rédaction de son titre.

On se conformera à l'orthographe originale.

On indiquera le chiffre de l'édition s'il est mentionné sur le titre.

Pour les sermons l'on aura soin d'indiquer le texte de la Bible pris par l'auteur. On fera connoître à quelle date ils ont été prononcés, si cette date diffère de celle de la publication.

19 On notera avec soin les imperfections importantes ainsi que les particularités remarquables, telles que cartons, feuilles doubles, etc.

20 Si l'ouvrage n'a point de titre, il faudra indiquer son contenu d'une manière concise, mais suffisante par des expressions tirées du sommaire, avec le mot *beg.* (beginning) en italique. Lorsqu'il n'y aura point de sommaire, il faudra recourir à la souscription que l'on fera précéder de ces mots *end.* (ending). Si l'absence du titre est le résultat d'une imperfection, la description que l'on extraira du sommaire et de la souscription sera renfermée entre parenthèses. Enfin, au défaut du sommaire et de la souscription, ou s'ils sont insuffisans, on donnera en anglois un aperçu de l'ouvrage, au moyen d'une courte description entre parenthèses. En opérant ainsi, l'édition sera décrite assez soigneusement pour être facilement reconnue sans crainte de méprise *.

21 Toutes les fois qu'un ou plusieurs traités séparés sont indiqués sur le titre d'une publication comme en formant une partie, il faut en faire mention particulière, et si ces mêmes traités ne sont pas indiqués sur le titre, leur description sera ajoutée entre crochets ou parenthèses, selon le besoin *.

22 Les ouvrages composés en langues orientales ou imprimés en caractères orientaux, l'hébreu excepté, seront catalo-

... d'après un plan spécial. Ce-
... les parties qui en dépendent en
15 ... quelques caractères qu'elles soient
... au catalogue général. *On suivra*
16 ... *plus loin.*

... plusieurs langues, renfermant l'œuvre ori-
... que dans la langue originale,
... ne comprenne une ou plusieurs tra-
... il faudra donner ces traductions.
... n'a pas été employée, on préfèrera
... premier titre qui se présente. En toutes cir-
1 ... indiquer par des italiques, à la fin du
... langues employées dans l'ouvrage.

... qui portent un titre dans une langue autre
... l'ouvrage même, seront catalogués d'après
... ci-dessus énoncées, en indiquant à la fin du ti-
... caractères italiques, dans quelle langue est l'ou-
...

... indiquera à la suite du titre le nombre de parties, de
..., de fascicules ou divisions quelconques des ou-
... de chaque auteur, dans les termes du titre.

... Lorsque le titre est muet sur ce point, si un ouvrage est
divisé en plusieurs portions, mais avec la même pagina-
tion continue, ou bien si les pages ne sont point numéro-
tées, s'il y a une même série de registres, cet ouvrage
doit être considéré comme divisé en parties. Si la pro-
gression des pages ou des registres est interrompue, alors
chaque série de pages ou de lettres du registre doit être
désignée comme un volume.

... donnera ensuite le lieu de l'impression, et par excep-
tion, pour les ouvrages anciens ou sortis des presses d'im-
primeurs célèbres, le nom de l'imprimeur. Après cela
viendra la date. Le rédacteur du catalogue suppléera au
manque d'indication de lieu d'impression et de date,
quand faire se pourra, en plaçant ce renseignement entre

crochets. On terminera par l'indication du format f°, 4°, 8°, etc.

28 Les ouvrages imprimés en caractères gothiques porteront à la fin du titre les lettres G. L. ou B. L. (*gothic letter* ou *black letter*, caractères gothiques, lettres noires).

29 On indiquera si l'ouvrage est imprimé sur vélin, sur satin, sur grand papier, sur papier fin, si c'est l'édition princeps, surtout pour les classiques ou les auteurs marquans antérieurs au XVIIIe siècle; on indiquera encore si les livres sont sortis d'une imprimerie particulière, s'ils ne sont que des *fac-simile* ou réimpressions des éditions anciennes, s'ils ont été tirés à petit nombre, ou s'ils contiennent des notes manuscrites. Toutes ces particularités doivent être notées.

30 On ajoutera entre crochets le nom de l'auteur des notes manuscrites, si on le connoît. Si l'ouvrage a appartenu à un personnage célèbre, on consignera ce renseignement à la suite du titre entre crochets.

31 Les éditions princeps porteront les mots ***ED. PR.*** en capitales italiques, à la suite du titre.

Les notes manuscrites seront indiquées en caractères semblables à la fin du titre, avant le format, ainsi : ***MS. NOTES***. On dira si ces notes sont rares ou nombreuses, en faisant précéder les mots ci-dessus indiqués du mot *few* ou *copious* (peu ou beaucoup).

Les ouvrages sur vélin porteront à la fin du titre, en petites capitales italiques, les mots ***on vellum***.

Les lettres ***L. P.*** (*large paper*), ou ***F. P.*** (*fin paper*), placées au même endroit, indiqueront les ouvrages en grand papier ou en papier fin.

32 Les ouvrages publiés avec des initiales seront placés à la dernière de ces lettres. Si l'on peut remplir les lacunes ou compléter les mots que ces initiales sont destinées à représenter, on le fera, mais dans le corps du titre, et en plaçant entre crochets les mots ou lettres ajoutées.

On appliquera aux initiales les règles suivies pour les noms propres *.

33 Si le nom de l'auteur ne se trouve ni sur le titre ou ailleurs dans l'ouvrage, on suivra les règles suivantes.

Les publications anonymes relatives aux actes ou à la vie d'une personne dont le nom se trouve sur le titre d'un ouvrage, seront placées au nom de cette personne.

On fera de même pour les ouvrages anonymes adressés (non pas dédiés simplement) à une personne dont le nom se trouve sur le titre *.

34 Pour les assemblées, corporations, sociétés, conseils, sectes ou partis, lorsqu'il n'y a pas de noms de personnes, on prendra de préférence la dénomination qui se trouve sur le titre, en se conformant à ce qui a été dit plus haut (voy. 9). Faute de ce renseignement, on prendra le nom de lieu de province, ville ou bourg pour tête d'article *.

Les articles d'enquête dans les limites d'un district ecclésiastique seront placés au nom de ce district.

35 Si le nom qualificatif d'une assemblée, ou le nom du pays manque, on placera ces ouvrages au nom de l'éditeur, s'il y en a un, ou sous celui du traducteur. On considérera les rapporteurs comme des éditeurs *.

36 Les adjectifs formés de noms de personnes, de pays, de partis ou d'autres dénominations, doivent être classés comme les noms dont ils sont formés *.

37 S'il se rencontre deux noms paraissant avoir le même droit au classement, on choisira le premier (voy. 64) *.

Les procès civils seront portés au nom de la partie qui figure en premier sur le titre.

Les procès criminels seront inscrits aux noms des accusés.

Les procès relatifs aux vaisseaux le seront au nom du vaisseau.

38 Pour les ouvrages anonymes auxquels les règles précédentes ne pourront pas être appliquées, l'inscription se fera sous le premier substantif du titre, ou s'il n'y a pas

de substantif, sous le premier mot. Un substantif pris adjectivement doit être regardé comme ne formant qu'un seul mot avec le substantif suivant. Il en sera de même pour les adjectifs liés aux substantifs qui les suivent *.

Les inscriptions faites sous le même mot tête d'article se succéderont dans un ordre alphabétique rigoureux.

39 Si l'on connoît ou si l'on soupçonne le nom de l'auteur d'une publication anonyme, on l'indiquera à la fin du titre en le mettant entre crochets.

40 Les commentaires ou remarques qui sont anonymes, mais qui donnent le titre de l'ouvrage d'un auteur auquel ils ont rapport, seront inscrits au nom de cet auteur *.

41 Les ouvrages pseudonymes seront classés sous le nom supposé que l'on fera suivre du nom véritable placé entre parenthèses, et précédé des lettres i, e, s'il a pu être découvert *.

42 Les noms empruntés, c'est-à-dire les noms tirés d'une charge, d'une profession, d'un parti ou de la qualification de l'auteur, seront regardés comme des noms réels. Les noms académiques suivront la même règle.

On regardera comme anonymes (voy. 38) les ouvrages pour lesquels l'auteur ne prend pas de nom, mais se fait connoître au moyen de circonlocutions *.

43 Les ouvrages attribués faussement, sur le titre, à une personne qui n'en est pas l'auteur, seront regardés comme pseudonymes *.

44 Les ouvrages de plusieurs auteurs publiés collectivement seront inscrits comme il va être dit.

[Les pièces séparées de divers auteurs, renfermées dans la collection, seront relevées séparément, dans l'ordre où elles se trouvent; excepté toutefois les collections de lettres, chartres, les extraits abrégés d'ouvrages étendus et autres compilations de ce genre] *.

La partie de la règle ci-dessus, qui se trouve placée entre

des crochets, n'a pu être mise à exécution, parce que l'on a voulu accélérer l'impression du catalogue.

45 On inscrira au nom de l'éditeur les ouvrages formant collection volumineuse de traités par divers auteurs, sur des sujets différens, tels que UGOLINI *Thesaurus antiquitatum sacrarum*, GRONOVII *Thesaurus antiquitatum græcarum* *.

Les ouvrages de divers auteurs, publiés réunis, mais non sous un titre collectif, seront inscrits sous le nom du premier, auteur quoiqu'il y ait un nom d'éditeur.

46 S'il n'y a pas de nom d'éditeur, l'ouvrage sera inscrit sous le titre général de la collection, comme les ouvrages anonymes.

En cataloguant les collections qui n'ont pas de noms d'éditeur, mais qui ont un titre collectif, on les classera sous le titre collectif, sans avoir égard à la portion du titre qui vient après.

47 Les collections générales de lois, d'édits, d'ordonnances ou autres actes publics de ce genre seront classées sous le nom de l'état ou de la nation chez lequel ou par laquelle ces lois ont été rendues.

Les collections, ne comprenant qu'un règne ou période du gouvernement suprême d'une personne, ainsi que les lois détachées et les documens publiés isolément, seront cataloguées sous le nom de la personne par laquelle ou au nom de laquelle ces actes ont été rendus. Ces noms seront classés alphabétiquement à l'article du pays ou de la nation, et après les collections générales. S'il y a plusieurs noms, l'on prendra le premier de préférence *.

48 Les collections de lois, d'édits, etc., de divers pays ou de plusieurs nations, seront cataloguées d'après les règles indiquées art. 45 et 46 *.

49 On fera de même pour les collections de lois ayant trait à une ou plusieurs matières spéciales et simplement réunies dans un ordre particulier ou formant le texte de quelque commentaire ou traité particulier *.

(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 7. — JUILLET 1845.

530 ABRAHAMI Ortelii, Cosmographi et Geographi regii Deorum Dearumque Capita, etc., illustrata à Francisco Swertio. *Bruxelles*, 1683, in-4, vél. . . . 18—»

Cet exemplaire très bien conservé a les portraits des Dieux de l'antiquité. Les ornemens sont des plus curieux.

531 ADVIS du Jappon des années 1582, 83 et 84, etc., recueillies des lettres de la Compagnie de Jésus, reçues au mois de décembre 1585. *Paris*, 1586. 1 vol. in-8. d. r. v. 18—»

532 ALBERTI (*Leonis Baptistæ*). Florentini viri clarissimi de Re ædificatoria opus elegantissimum et quam maxime utile : *Florentiæ accuratissime impressum opera Magistri Nicolaï Laurentii Alamani, Anno salutis* 1485, in-4, sans chiffres ni réclames; mar. violet, fil. fers à froids, doublé de moire. . . . . 65—»

Exemplaire d'une parfaite conservation.

533 ANGELO (*Giov.*). La Niobe, Tragedia. *Vicenza*, 1595.— Irene, Tragedia del sig. Vicenzo Givsti da Vdine. *Vi-*

negia, 1602.—La Medea essvle, Tragedia del Caliginoso Gelato il sig. Melchiorre Zoppio. *Bologna*, 1602. — Jephte, Tragedia del signor Gironimo Giustiniano. *Parma*, 1583. 4 pièces réunies en 1 vol. petit in-8. v. f. fil. tr. dor. . . . . 25—»

534 **Avantures** secrettes et plaisantes. Recueillies par M. de G.... (le Cer de Cailly). *Brusselles*, 1696, pet. in-12 v. rac. . . . . 10—»

535 **Bartsch** : Recueil d'estampes d'après les dessins originaux qui se trouvent à la Bibliothèque I. et R. de Vienne, gravées par Adam Bartsch, divisé en 6 cahiers, 1 vol. gr. in-fol. dos de mar. . . . . . 150—»

Recueil très rare.

536 **Bertereau** (*Martine de*). La Restitution de Pluton à M. l'éminentissime cardinal duc de Richelieu. *Paris*, 1640, 1 vol. in-8, demi-rel. dos de v. f. Livre un peu fatigué. . . . . 9—»

Livre devenu excessivement rare en édition originale. Weiss dit (article *Martine de Bertereau*, sup. de la *Biogr. Univ.*) que Cobet l'a reproduit dans les *Anciens minéralogistes de France* I, 291.

Martine de Bertereau, probablement française, épousa Jean du Chatelet, baron de Beausoleil et d'Auffenbach, né vers 1578, d'une noble famille de Brabant. On croit cette femme intéressante, courageuse, éclairée et malheureuse, née vers l'année 1590, au plus tard. Elle parcourut avec son mari presque toute l'Europe et y visita avec soin toutes les mines et carrières; elle était devenue très forte sur cette matière,. lorsque son époux fut appelé en France en 1626, par le marquis d'Effiat, surintendant des mines du royaume, pour y ouvrir des travaux minéralogiques. Ils ramenèrent d'Allemagne des mineurs hongrois expérimentés, et firent des travaux considérables en plusieurs parties du royaume, et c'est à la suite de ces essais où ils dépensèrent plus de 300,000 livres de leur fortune, somme énorme pour le temps, que la baronne de Beausoleil adressa au cardinal de Richelieu le présent mémoire aussi curieux qu'instructif et piquant. Son titre se ressent du langage mythologique encore de mode en ce temps-là: *Pluton* y est pris pour la personnification de la richesse minérale. Un sous-titre placé au verso du premier folio et qui semble aujour-

d'hui trop naïf devient touchant, lorqu'on pense à la grande infortune dont le pressentiment y est en quelque sorte contenu. En effet, il est ainsi conçu : *Avec la réfutation de ceux qui croient que les mines et choses souteraines ne se peuvent trouver sans magie et sans l'aide des démons.* Il est vrai qn'en 1627, les deux époux étant en Bretagne occupés à des travaux minéralogiques, le prévôt provincial, *La Bouche-Grippée*, que Martine de Bertereau nomme *Bouche Grippe-Minon*, saisit leurs papiers, outils, instrumens, pierreries, bagues, échantillons de minéraux, sous prétexte qu'ils se livroient à des opérations magiques. Ce devoit bien être en Bretagne qu'une telle accusation pouvoit surgir. Ils s'excusèrent facilement de l'accusation, mais ils ne purent recouvrir les objets saisis. Le greffe est comme l'avare Achéron, il ne rend pas sa proie.

Le présent ouvrage est écrit avec noblesse, chaleur et jugement ; on y trouve de précieux renseignemens sur la situation des mines de France en 1640, et les conseils donnés pour la formation d'un corps d'ingénieurs sont pleins de sens et d'intelligence.

Quel fut l'effet de cette requête sur l'esprit du cardinal? Daigna-t-il la lire? Lui en fit-on un rapport? On n'en sait rien. La seule chose qu'on sache d'une manière précise, c'est qu'un an après la publication de *La Restitution de Pluton*, la baronne de Beausoleil était enfermée dans la prison d'état de Vincennes, et son mari dans celle de la Bastille, le tout sans jugement, comme c'était l'usage en ce temps là, et par ordre de son éminence le cardinal. Telle fut la récompense des travaux et des dépenses de ces deux infortunés époux. Après avoir partagé pendant quarante années les traverses et les difficultés d'une carrière épineuse, ils étaient séparés au déclin de leur vie et jetés vivans dans d'abominables tombeaux. On ne sait pas à quelle époque la baronne cessa de vivre ; on peut croire qu'avec son âme ardente, elle ne supporta pas long-temps les tortures de la captivité, et l'ingratitude des gouvernans du royaume qu'elle voulait enrichir. Quant à son mari, on sait qu'il mourut à la Bastille en 1645.

Le *Magasin Pittoresque*, où l'on trouve de si bonnes choses dites sans prétention, a consacré un excellent article à cette femme héroïque et malheureuse, dans la livraison de janvier 1842. Le peu de biographes qui ont traité des époux Beausoleil s'accordent à dire que le livret de *La Restitution de Pluton*, si curieux et si bizarre, est de la plus grande rareté, et, pour ainsi dire, introuvable. M. Brunet ne l'a pas mentionné dans son *Manuel du Libraire*.

537 BERTHOUD (*Ferdinand*). Eclaircissement sur l'invention, la théorie, la construction et les épreuves des nouvel-

les machines proposées en France, pour la détermination des longitudes en mer par la mesure du temps. Servant de suite à l'Essai sur l'horlogerie. *Paris, J. B. G. Musier*, 1773, in-4, broché et rogné. . 6—»

538 **Brocardo** (*Bonaventura*). Palestina, seu descriptio Terræ Sanctæ solertissima. *Coloniæ Agrippinæ*, 1624, petit in-8, demi-rel. v. antiq. (Mouillé). Curieux volume. 15—»

539 **Camus-Daras.** Essai d'une traduction en vers français de la Callipédie et du Rossignol. *Poëmes latins, Paris, Devilleneuve*, 1832, petit in-8, demi-rel. mouton. 2—»

540 **Choses** diverses des ambassadeurs des Roys de Iapon, qui nagveires venuz à Rome rendirent obéissance au nom de leurs Maistres et Seigneurs à Grégoire XIII, souverain pasteur de l'Eglise. *Lovain*, 1585, pet. in-4, demi-rel. v. f. un peu court. . . . . . 18—»

541 **Commentaria** in primam D. Joannis epistolam Joanne Baptista Folengis monacho Mantuano. *Venetiis*, 1559, in-12. v. fauve. . . . . 12—»

542 **Conversion** du Roy Ydata Macamvne, et de l'édit qu'il a fait publier par tout son royaume de Boju au Jappon, commandant à tous ses vassaux de recevoir la Foy Chrestienne, etc., traduit de l'Espagnol. *Tolose* (*Iean Roude*), 1618, petit in-8, demi-rel. mar. violet. 18—»

543 **Copie** d'une lettre missive envoyée des Indes, par Monsieur maistre François Xavier, frère treschier en Ihésuchrist, de la société du nom de Ihésus, à son prevost, monsieur Egnan de Layola, et à tous ses frères estudians aux lettres à Romme, Pavie, Portugal, etc. *On les vend à l'enseigne des Porcelletz deuant le collège des Lombards, chez Iehan Corbon. Avec privilège.* 1545, pet. in-8. demi-rel. mar. violet. . . . . 25—»

544 **Cuisse** (*Sieur de La*) et autre. Suite du répertoire des Bals ou Recueils de Contredanses. *Paris*, 1762, contenant 30 pièces, pet. in-8. v. brun. . . . 8—»

Avec figures pour contredanse.

545 **Damiano.** Commentarii rerum gestarum in India, citra Gangem a Lusitanis. *Lovanii*, *ex officina Rutgerii Bescii*, 1539, petit in-4. demi-rel. v. ant. . . 18—»

546 **Dani** (*Jacobi Nobilis*). Frédérici II. Regis Legati, Hodœporicon Ruthenicum, in quo de Moscovitarum Regione, Moribus, Religione, Gubernatione, et Aulâ Imperatoriâ quo potuit compendio, et eleganter exequitur. etc. *Francofurti*, *Matthiæ Beckeri*, 1698, in-4. figures demi-rel. v. f. . . . . 18—»

547 **Deliciae** transmarinae, id est insignium aliquoz maris mediterranie, insularum, portuum ac maritimorum oppidorum, etc. *Coloniæ Agrippinæ*, 1590, in-8 d. rel. v. . . . . 10—»

548 **Descriptio** Britanniæ, Scotiæ, Hyberniæ et Orchadum. *Venetiis, Michaelem Tramezinum*, 1548, pet. in-4. vel.

Livre rare et curieux, et qui comprend une continuation commençant à la page 57, intitulée : *A Bruto Britanice gentis omnium in quos variante fortuno Britaniæ imperium translatum brevis enumeratio per Georgium Lilium Britanum*, et qui forme une chronologie des rois d'Angleterre fort curieuse.

549 **Deville** (*J. M. J.*). Annales de Bigore. *Tarbes*, 1818, 1 vol. in-8, v. b. fil. . . . . 8—»

550 **Dialogus** quo multa exponuntur quæ Lutheranis et Hugonotis Gallis acciderunt. *Oragniæ excudebat Adamus de Monte*, 1573, p. in-8, v. f. . . . . . . 15—»

Très rare, voyez *Brunet*.

551 **Dictionnaire** d'Amour, dans lequel on trouvera l'explication des termes les plus usités dans cette langue,

par M. de ***. *La Haye*, 1741. — Le Portefeuille du R. F. Gillet, ci-devant soi-disant Jésuite, ou petit Dictionnaire. *Madrid*, 1769. — Les nuits Péruviennes, ou le Dictionnaire à la mode, ouvrage utile aux Petits-Maîtres et aux Gens sensés, dans lequel on trouve des anecdotes curieuses et des traits d'histoire intéressans. *Lima*, 1771, en tout 3 parties en 1 vol. p. in-8, v. br. . . . . 6—»

552 **Gemmæ** selectæ antiquæ a museo **Jacobi** de **Wilde**, sive L. Tabulæ Diis deabusque gentillun ornatæ perpossessorem conjecturis veterumque poetarum carminibus illustratæ. *Amstelodami*, 1703, 1 vol. in-4, avec planches. . . . . 18—»

Ouvrage curieux orné d'un frontispice et de 50 belles gravures de A. Schoombeck et accompagné de quelques notes d'un savant antiquaire. Le volume est tiré sur papier fort de Hollande.

553 **Geuffroy** (*F. Antoine*). Briefue description de la covrt dv grant Turc et vng sommaire du règne des Othmans, avec vn abrégé de leurs folles superstitions, ensemble l'origine de cinq empires yssuz de la secte de Mehemet. *On les vend à Paris, en la maison de Chrestien Wechel, demeurant en la rue Saint-Jehan de Beauuais, au cheual volant.* L'an M.D.XLVI. in-4, d.-r. v. ant. (Exemplaire bien conservé.) . . . . 27—»

554 **Hiacynthe** de Magistras. Relation dernière de ce qui s'est passé dans les royaumes de Maduré, de Tangeor, et autres lieux voisins du Malabar, aux Indes Orientales, etc. *Paris*, 1663, 1 vol. in-8, d. r. v. . 10—»

555 **Histoire** de la glorieuse mort de neuf chrestiens Japonois martérisez pour la foy catholique, es Royaumes de Fingo, Sassuma et Firundo. *Paris*, 1612, in-12, d. r. v. . . . . 8—»

556 **Histoire** de ce qui s'est passé au Royaume du Iapon

en 1624. Traduite de l'Italien en François, par un père de la compagnie de Iésus. *Paris*, *Sébastien Chappelet*, 1678, pet. in-8, v. gr. . . . . 10—»

557 **Histoire** du grand Royaume de la Chine, situé aux Indes Orientales : contenant la situation, antiquité, fertilité, religion, cérémonies, sacrifices, etc., avec un itinéraire du nouveau monde. *Lyon, François Arnoullet*, 1609, in-8, v. gr. . . . . 18—»

558 **Histoire** nouvelle du massacre des Turcs, faict en la ville de Marseille en Provence, le 14 de mars 1620, par la populace de la ville, justement indignée contre ces barbares, etc. *Lyon*, 1620, in-8, d.-rel. v. 15—»

559 **Histoire** véritable des dernières guerres advenues en Barbarie, et du succès pitoyable du roy de Portugal dernier, Dom Sébastien (que Dieu absolue) qui mourut en bataille le quatriesme aoust 1578, traduitte de l'Espagnol en François. *Paris, Nicolas Chesneau*, 1579, pet. in-8, cuir de Russie, fil. avec la carte. Rare. 27—»

560 **Isolario** di Benedotto Bordone, nel qual si ragiona di tutte le Isole. *Venise*, 1534, p. in-fol. d. rel. dos de mar. roug. avec fig. sur bois. . . . . 40—»

Ce livre est rare et précieux.

561 **La Glorieuse mort** de nevf Chrestiens Iapponois martyrizez pour la foy catholique avx Royavmes de Fingo, Sassvma, et Firando. *Dovay*, *Pierre Avroy*, 1612, pet. in-8, dem.-rel. v. bleu. . . . . 20—»

562 **L'Arrivée** et entrée publique de l'ambassadeur du Roy du Jappon dans la ville de Rome, le 2 novembre 1615. *Paris*, 1615, in-8, d. r. v. . . . 15—»

563 **La Nouvelle conqveste** des villes de Tvnis, et de Biserte, faite sur les Turcqs et Moores, par le seigneur Don Iouan d'Austrie. *Paris, Jean Dallier, libraire demeurant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Rose Blanche.* 1573, pet. in-8, dem.-rel. v. brun. 18—»

564 **La Dance** aux aveugles et autres poésies du XV siècle extraites de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne. *Lille,* 1748. — Complainte de très-haulte et vertueuse Dame Madame Isabel de Bourbon comtesse de Charrolois. Par Pierre Michault en 1465. — Le testament de maistre Pierre Nesson. — Le Miroir des dames par .... Bouton. — Traittié nouvellement fait et composé, appellé le malheur de France. — La confession de la belle fille. — Devote oraison à Nostre Dame pour garder l'honneur des dames. — Débat de l'homme mondain et du religieux. En tout 7 pièces réuniès en 1 vol. pet. in-8, br. p. fin. . . . . 30—»

565 **Lettre** de M. L'Evesque de Mesellopolis, vicaire apostolique de Siam, au supérieur et aux directeurs du séminaire des Missions étrangères étably à Paris, dattée de Siam dans la Prison des Rapins, le 24 novembre 1689. *Paris,* 1690, in-8, d. r. v. 10—»

566 **Lettres** des pays estrangers où il y a plusieurs choses curieuses et d'édification, envoyées au procureur des Missions de ces pays-là. *Paris,* 1668, 1 vol. in-8, d. r. v. . . . . 10—»

567 **Lettres** du Iapon, de l'an MDLXXX. Envoyées par les prestres de la compagnie de Iesus, vacans à la conuersion des infidèles audit lieu. — Copie d'une lettre du Père Louys Froës, escrite aux pères et frères de la Compagnie de Jésus. *Paris, Thomas Brumen,* 1580, pet. in-8, d.-rel. mar. rouge (Rare). 18—»

568 **Lettre** du Jappon de l'an 1582, envoyée au R. P. Général de la Compagnie de Jésus, par le P. Gaspar Cælio, vice provincial audit lieu. *Paris*, 1586, pet. in-8, d. r. v. . . . . 17—»

569 **Lettre** du Roy de Portugal, à nostre sainct Père le Pape, de la conversion de quatre Royaumes Indiens à la saincte foy chrestienne, et du recouvrement du Royaume de Abexim. *Paris, de l'imprimerie de Regnauld Chaudière*, 1546, in-16, dem.-rel. v. (Rare.) 18—»

570 **Macropedii** (*Georgii*). Fabulae comicæ, denuo recognitæ et justo ordine (prout editæ sunt) in duas partes divisæ. *Ultrajecti, Harmannus Boreulous excudebat anno* 1552, 2 vol. pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*).

Voici la liste des passages réunis dans ces deux volumes : — Asotus. — Lazarus. — Josephus. — Hecastus. — Adamus. — Hypomene. — Aluta. — Rebelles. — Petriscus. — Andrisca. — Bassarus.

571 **Mellae** (*Pomponii*). Cosmographi Geographia : Prisciani quoque ex Dionysio Thessalonicensi de situ orbis interpretatio, etc. *Venetiis*, 1482, in-4, goth. d.-rel., cuir de Russie. . . . . 70—»

A ce volume précieux est ajoutée une carte gravée sur bois, très précieuse.

572 **Mettelle Saccano**. Relation des progrez de la foy au royaume de la Cochinchine, ès années 1646 et 1647, envoiée au R. P. Général de la compagnie de Jésus. *Paris*, 1653, in-8, d. r. v. . . . . 10—»

573 **Le Mystère** de Griselidis, marquis de Saluces, par personnages *Nouvellement imprimé à Paris* (réimpression 1832, à petit nombre). — Complainte et renseignements de François de Garin. *Paris, réimpression, id.*, 1832, in-4, v. f., fil. tr. dor. . . . . 45—»

574 **Le Mystère** de la Sainte-Hostie. *Nouvellement impri-*

mée a Paris. Réimpression faite à Aix en 1817, in-8, d.-rel., dos et coins de v. f. doré en tête, non rog. 12—»

575 **Nouveaux** advis de l'estat du Christianisme es pays et royaulmes des Indes-Orientales et Iappon, envoyés au R. P. Général de la compagnie du nom de Iesus. *Paris, Thomas Brumen, au cloz Bruneau, à l'enseigne de l'olivier*, 1582, pet. in-8, d.-rel., v. f. . . 15 - »

Réimpression de Pontier à petit nombre.

576 **Ordonnance** du roy sur le faict des monstres de sa gendarmerie, département des compaignies, et payement d'icelles. *Paris, Fédéric Morel*, 1575. — Lettres patentes du roy pour la convocation du ban et arrière-ban, etc. *Paris, Fédéric Morel*, 1575. — Ordonnance du roy, sur le faict et reiglement de ses gens de guerre. *Paris, Fédéric Morel*, 1575, 3 pièces en 1 vol., pet. in-8, non rel. . . . . 6—»

577 **Pallu** (*Fr.*). Relation abrégée des missions et des voyages des évêques françois, envoyez au royaume de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam. *Paris, Denys Bechet*, 1668, pet. in-8, v. ant. .. . 12—»

578 **Passe-temps** joyeux, contes à rires et gasconnades nouvelles. *Paris, Pierre Huet*, 1717, pet. in-8, cart. un peu taché. . . . . 6—»

579 **Pedro** (*Don*). Tratada de las relaciones verdaderas de los reynos de la China, Cochinchina, y Champaa, y otras cosas notables, y varios sucessos, sacadas de sus originales, etc. *En Jaen*, 1628, in-4, cuir de Russie. 30—»

Une gravure en bois très curieuse.

580 **Pelloqvin** (*Nicolas*). Comus, ou le Banquet dissolu des Cimmériens. Songe où par une infinité de belles feintes,

gayes, gentilles et sérieuses inventions, etc., traduit du latin d'Erycius Putean. *Paris, Gilles Robinot*, 1613, pet. in-12, cart. . . . . 10—»

581 **Pollio.** Opera della diva et seraphica Catharina da Siena, in rima, in stramotti capitulli, sonetti, epistole et sextine, d. c. s. (in fine recto). *Impressa in Sienæ* et 1505, pet. in-4, mar. vert russe. (*Duru*). . . —»

Très bel exemplaire de cet ouvrage de la plus grande rareté, dont M. Brunet dans son Manuel, page 802 du tome 3, donne une description entièrement conforme à notre exemplaire.

582 **Rabutin** (*Le comte de Bussy*). Histoire amoureuse des Gaules. *Cologne*, *Pierre Marteau*, 1708, in-12, vél. 10—»

583 **Rechae** (*Lejeune*). Les estranges événemens du voyage de son Altesse le prince Zaga-Christ d'Ethiopie, du grand empire des Abissins. Avec la defaicte de l'empereur Iacob, et la fuitte de ses deux enfans, Cosme et Zaga-Christ. *Paris*, *Louis Sevestre*, 1635, in-4, d.-rel., d. v. violet. . . . . 24—»

584 **Récit** de l'entrée solemnelle et remarquable faicte à Rome à dom Philippe Faxieura, et au révérend père frère Louys Sotello de l'ordre des frères mineurs Observantins Deschaussez, ambassadeur pour Idate Massanune, roy de Voxa au Jappon, sur sa conversion au christianisme et recherche de l'alliance des princes chrestiens. Traduit de l'italien. *Paris*, 1616, in-8, d. r. v. . . . . 10—»

585 **Récit** véritable de ce qui s'est passé entre les Hollandais et les Portugais au delà de la ligne équinoxiale, avec la copie de la cargaison des trois navires chargez aux Indes pour venir en Hollande et Zélande, l'an 1616. *Amsterdam*, 1616, in-8, d. r. v. . . . . . 10—»

586 **Récit** véritable et fidèle de tout ce qui s'est passé et

faict dans la cavalcade du roy et de la reine au parc de Vincennes, 1660. — Mandement de MM. les vicaires-généraux de monseigneur l'éminentissime cardinal de Retz, 1660.— L'entrée de la reyne, 1660.— Description des arcs de triomphe eslevés dans les places publiques pour l'entrée de la reyne, 1660. — La magnifique et superbe entrée du roy et de la reyne en la ville de Paris, avec une planche représentant la marche du cortége, avec les portraits de MM. *Antoine de Grammont, Michel Le Tellier, Hugues de Lyonne, Henry de la Tour-d'Auvergne.* — Estat général des gouverneurs des provinces de France. 1660. Le tout en un volume. . . . . —»

587 Recueil de pièces historiques, in-4, d.-rel. . —»

Savoir :

Journal du voyage du roy et de son Eminence pour le traité du mariage de sa majesté et de la paix générale, quatre pièces, 1659, avec les portraits de *Louis XIV*, de *Philippe IV* et d'*Anne d'Autriche*. —Traicté de paix entre la France et l'Espagne, avec le contrat de mariage du roy très-chrétien et de l'Infante, fille aînée du roy catholique, 1660, avec les portraits de *Marie Thérèse d'Autriche*, *Charles III duc de Lorraine*, de *Louis de Bourbon prince de Condé*, de *Charles Emmanuel*, de *François d'Este*, de *Jules, cardinal de Mazarin*, de *Louis XIV* et de *Marie-Thérèse d'Autriche*, de *Dom Louis Mandez*, de *Denys Talon*, de *Guillaume de Lamoignon*. — Lettre du roy envoyée à M. *Seguier* chancelier de France, sur la conclusion de la paix générale et son mariage, 1660. *Aux armes de Louis XIV*, avec les portraits de messire *Pierre Seguier*. — Lettre du roy envoyée au maréchal François de l'Hôpital, gouverneur de Paris, 1660. — Lettre du roy à MM. les Prévots des marchands et des Echevins de la ville de Paris, 1660.—Lettre du roy à M. le Lieutenant civil sur la conclusion de la paix générale, 1660, avec le portrait de M. *Dreux D'Aubray*. — Relation véritable contenant les particularités de ce qui s'est passé à la publication de la paix dans Paris, 1660. — Chant royal sur la paix à son Éminence, 1660. — Nouvelle relation contenant l'entrevue et les sermens des roys pour l'exécution entière de la paix, 1660. — La pompe et magnificence faite au mariage du roy et l'Infante d'Espagne, 1660. —La paix triomphante et la guerre en déroute ou traicté du mariage du roy. — Le triomphe de la chrétienneté par la paix entre les couronnes et le mariage du roy et de l'infante, 1660.—La relation véritable de ce qui s'est passé au voyage

du roy et de son éminence, et aux cérémonies du mariage de sa majesté, 1660, 4 pièces. — Description du parfait portrait de Marie-Thérèse Infante d'Espagne et reine de France, 1660, avec son portrait. — L'amour céleste sur le mariage de Louis XIV Dieudonné, roy très-chrétien de France et de Navare, et de *Marie-Thérèse d'Autriche*, 1660. — Sur le triomphe et les cérémonies de l'entrée magnifique de la reine, 1660.—Le triomphe de la France pour l'entrée royale de leurs majestés à Paris, 1660.

588 **Relation** de la province du Iapon, escrite en portugais par le Père François Cardin, de la compagnie de Iesus, procureur de cette Prouince. Traduite et reueüe en françois. *Paris*, *Mathurin Henault*, 1646, pet. v. gran. (aux armes de Ponchatrain.). . . . 15—»

589 **Relation** historique de la découverte de l'isle de Madère, traduit du portugais. *Paris*, *Louis Billaine*, 1671, pet. in-12, dem.-rel. v. ant. . . . 8—»

590 **Relation** du Voyage et Prinse de quatre Galions du Roy de Tunis en Barbarie, faite par les galères de Malte, traduite de l'italien. *Paris*, 1629, in-8, d.-r. vol. (Curieux, rare). . . . . 10—»

591 **Remarques** historiques, critiques et satiriques d'un Cosmopolite, tant en prose qu'en poësie, sur différens sujets. *Cologne*, *Pierre Marteau*, 1731, in-12, v. brun. . . . . —»

M. Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*, art. 16221) regarde cet ouvrage comme *très rare*.

L'abbé Le Beuf, ami de Deslandes, lui attribue ces remarques qui ont été publiées par Deslandes fils, à Nantes, sous la dénomination de Cologne.

Voyez le supplément à la *France Littéraire*, par l'abbé De La Porte.

592 **Reusneri** (*Nicolai Leorini*). Icones, sive imagines virorum litteris illustrium, quorum fide et doctrinna religionis, etc. *Argentorati*, 1590, in-8. . —»

Avec un très grand nombre de portraits. Voyez la note de l'article suivant.

593 **Reusneri** (*Nicolai Leorini*). Aureolarum emblematum liber singularis Thobiæ Stimmeri iconnibns affabre effectis exornatus (*latin-allemand*). *Argentorati, apud Bern. Iiobinum*, 1591, pet. in-8, v. . . . 35—»

Ces deux volumes ont servi d'album, ainsi qu'il était d'usage au XVIIe siècle.

On présentait un volume interfolié de papier blanc aux hommes éminens dont on voulait avoir un autographe, et chacun d'eux y écrivait quelque lignes; beaucoup des feuillets de ce volume sont chargés de notes manuscrites.

594 **Rochex** (*Jean-Louys*). La Gloire de l'Abbaye en Vallée de la Novalesse, située au bas du Montânes, du côté de l'Italie. *Chambery*, 1670. 1 vol. in-4 vélin. . 18—»

Très-rare.

595 **Sacra** atque Hilaria Mussipontana, obrelatos a Gregorio XV, autoritate apostolica, etc. *Mussiponti, Sebastianum Cramoisy*, 1622, in-4 fig.—Armandi (Joanis du Plessis, cardinalis ducis Richelii), Monumentum eucharisticum. *Lyon, Jacques Roussin*. . . . 24—»

Dans le même volume :

La magnifique et superbe entrée du roy et de la reyne en la ville de Paris, *suivant la copie imprimée à Paris, Nicolas Jacquard*, 1660, in-4.—Laurent, la feste royale de St-Cloud, et ce qui s'y est passé depuis le 10 octobre jusqu'au 15. *Paris, Antoine de Raffé*, 1678, in-4.

596 **Satyre** d'un curé picard, sur les vérités du temps, par le révérend Père ***, jésuite. *Avignon, Claude Lenclume*, à l'enseigne de Muche ten Pot. 1754, in-12 v. m. . . . . 9—»

En patois picard, avec une explication des mots les plus difficiles à entendre.

597 **Schall** (*Joannis Adami*.) Historica naratio de initio et progressu missionis societatis Jesu apud Chinenses,

ac praesertim in Regia Pequinensi. *Viennae Austriae*, 1665, pet. in-8, peau de truie. . . . . 18—»

698 Telles (*Balthasar*). Extrait de l'histoire d'Ethiopie, écrite en Portugais. *Rouen*, 1671, v. f. fil. avec une carte. . . . . 10—»

699 Teodore Godofroy. Le Cérémonial de France, ou description des cérémonies, rangs et séances observées aux couronnemens, entrées et enterremens des Roys et Roysnes de France et autres actes et assemblées solennelles. *Paris*, 1629, in-4 vélin. . . . . 12—»

600 Thourin (*Georges*). Actes exhibez publiquement au consistoire par nostre Sainct Père Grégoire pape XIII, aus Ambassadeurs des Rois du Iappon à Rome, le XXIII mars 1585. *Liege*, *Gaultier Morberius*, 1586, in-4, dem.-rel. cuir de Russie. . . . . 40—»

601 Virgilii (*P. M.*) Opera, Nic. Heinsius. Dan. F. è menbranis compluribus usque antiquissimis recensuit. *Amstelodami, ex officina Elzev*. 1676, in-12 broché. 27—»

602 Vita patris Gonzali Sylveriæ, societatis Jesu sacerdotis, in urbe Monomotopa martyrium passi. *Lugduni, Horatii Cardon*, 1612, pet. in-8, d.-rel. v. f. 10—»

603 Wallini (*Georgii.*) Sancta Genovefa Parisiorum et totius Regni Galliæ etc., in-4. . . . . 15—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

601 Le Boucq (Simon). Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne, par Simon Le Boucq, Prévôt. (1650), reproduction textuelle du précieux manuscrit

appartenant à la Bibliothèque publique de Valenciennes, illustrée de 53 planches lithographiées représentant les anciens monumens de ladite ville, dessinées par Henry Macaire, publiée par les soins de M. A. Prignet, imprimeur, et précédée d'une notice historique et bibliographique sur l'auteur, par M. Arthur Dinaux, de la Société Royale des antiquaires de France, etc. *Valenciennes, imprimerie typographique et lithographique de A. Prignet*, 1844, 1 vol. gr. in-4, br.

605 **Marlot** (*Dom Guil*). Histoire de la ville, cité et université de Reims Métropolitaine de la Gaule Belgique. Manuscrit inédit publié aux frais et par les soins de l'Académie de Reims. Huitième et dernière livraison du tome 2. Sujet de la gravure : Restauration du tombeau de l'Archevêque Hinemar, in-4. . . 4—20

606 **Michel** (*Emmanuel*). Histoire du parlement de Metz par Emmanuel Michel, conseiller à la cour royale de Metz, membre de l'Académie de cette ville, chevalier de la Légion-d'Honneur. *Paris, J. Techener*, 1845, 1 beau vol. in-8 avec le portrait d'Anthoine de Bretagne, premier Président de Metz.. . . . 7—50

Cet ouvrage est dédié à M. Martin du Nord, garde des sceaux.

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES
DE L'ÉDITEUR.

N° 8. AOUT.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1845.

Table des matières contenues dans le n° 8 du Bulletin du Bibliophile, 7ᵉ série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
692 Rue Bailleul, 9 et 11

DE LA SORCELLERIE

ET DES LIVRES DE SORCELLERIE.

Nul ne conteste aux bibliophiles le libre droit d'exhumer de l'oubli tous les livres quelque surannée que soit la matière qu'ils traitent. Sur ce point leur privilége est sacré, et aucun mortel, je pense, auroit intérêt à entraver leur marche dans la vieille mousse du temple bibliotaphe, si ce n'étoit parfois un romancier épuisé qui fait du neuf avec du vieux ; et à celui-là les bibliophiles pardonnent de grand cœur, ils se contentent de lui être utile. Aussi ont-ils usé et usent-ils journellement de l'étendue de leurs prérogatives.

Tous, rêvant un trésor, fouillent à l'envi dans la tourbière littéraire où gisent pêle-mêle le mauvais sur le bon, le pire sur l'excellent, en caractères gothiques ou italiques, vêtus de bois, de maroquin ou de vélin, ornés d'or ou piqués des vers, les produits de l'esprit humain. Tel ramène au jour une œuvre qui brille dès que la lumière l'a frappée, tel un méchant écrit qui s'obstine à mourir, tant mieux pour l'un, tant pis pour l'autre, c'est le fait du hasard, une autre fois la chance tournera ! Et ici je dirai, sous forme de digression, que je ne sais que l'antiquaire qui soit exposé à autant de déconvenues que le bibliophile. Pour les supporter, il leur faut à l'un et à l'autre une bonne dose de philosophie, l'amour-propre de croire qu'ils sont bons à quelque chose dans ce bas-monde, et la prétention quand même de posséder des merveilles; mais outre cette façon d'être nécessaire à tous deux, le bibliophile, à mon sens, devra avoir encore plus : il sera envers et contre tous le champion des livres ; abstraction faite de ses autres qualités, il faudra qu'il soit rempli d'indulgence, de pitié, d'amour pour ces pauvres livres qui n'ont que lui pour les sauver des rats, des vers et de l'étalage malsain du bouquiniste. Quant à moi, rien ne me saigne le cœur comme de voir, entre autres exemples, ces grands in-folios, monumens authentiques des travaux des auteurs, durables par l'excellence du papier de nos anciens fabricans, jeunes en-

core sous leur reliure modèle, servir de piliers d'enseigne ; je serois tenté, comme feu M. Boulard, d'honorable mémoire, d'ouvrir un refuge à ces victimes de l'oubli et trop souvent de l'ignorance, et, au fait, j'aimerois mieux être bibliomane que tiède bibliophile.

Après cette profession de foi, on peut tout tenter, même d'entretenir ses lecteurs de magie et de sorciers, et à une époque où l'on n'a plus à son service le moindre philtre pour captiver leur bienveillance.

La sorcellerie, qui n'est plus qu'un mot dont la signification s'oubliera bientôt, a été cependant matière très réelle au sujet de laquelle l'Église a été consultée, les rois ont rendu des ordonnances et les parlemens des arrêts nombreux ; c'étoit, il est vrai, aux temps où l'on croyoit à quelque chose : par exemple à Dieu, à la majesté royale, au prestige des noms et des dignités, car les superstitions sont l'abus des croyances.

La fin du XVIII[e] siècle a tué les premières, et les secondes se sont éteintes ! Il eût été mieux de corriger les unes et de conserver les autres ; mais en fait de réforme le juste milieu est difficile, et cela est surtout vrai dans le domaine intellectuel.

La nature féconde et soumise à des lois qui ne sont pas nôtres se prête merveilleusement aux expériences, parce que sa forme seule sera modifiée, tandis que l'esprit peut être vicié et altéré dans le fond, c'est le produit du libre arbitre dont l'a doué la Providence.....

Quoi qu'il en soit, rien n'empêche que nous parlions des idées de nos pères, ils en ont laissé d'assez bonnes pour qu'on n'ait pas honte de leurs faiblesses : nous ne ferons après tout que de l'histoire !

Sans parler des magiciens de la cour de Pharaon, des goétiques des Grecs, des Lamies, des *sagæ*, des latins, la croyance à un monde mystérieux se présente dans nos annales modernes revêtue des formes les plus variées.

Depuis les enfans de Philippe-le-Bel qui se promettoient par écrit un secours mutuel contre les sorciers ;

Le procès intenté à la noble duchesse de Glocester accusée

d'avoir attenté à la vie d'Henri VI par sortiléges et maléfices ;

Depuis « le cas terrible et pitoyable que l'on nommoit Vaudoisie, » comme dit Monstrelet, à cause duquel nombre de gens notables, accusés de fréquenter le sabbat, furent mis à la question et pour la plupart brûlés ;

La tragique fin de l'infortunée maréchale d'Ancre ;

Les diables de Loudun et la condamnation d'Urbain Grandier ;

Le supplice mérité de la Vigoureuse et de la Voisin, jusqu'à la déclaration de Louis XIV en 1672 et l'ordonnance de 1682, qui défendent aux tribunaux du royaume d'admettre les simples accusations de sorcellerie, on voit assez quelle fut naguère, malgré la roue et le feu, l'influence des sorciers dont le dernier rejeton, sous le nom plus modeste de *diseuse de bonne aventure*, est mort il n'y a pas bien long-temps, après avoir eu l'insigne honneur, dans notre XIX[e] siècle, d'amener à son trépied une impératrice, et plus d'un des soldats conquérans de l'empire.

La matière n'étoit pas dépourvue d'importance, et comme telle ne manqua pas d'écrivains; elle eut ses apologistes, ses détracteurs, et nombre de traités et de dissertations furent composés à son intention, et qui mieux est imprimés. Mais les pauvres écrits ont joué de malheur, on n'a pas rédigé leur acte de décès, et à peine sait-on la date de leur naissance! Les bibliographes se sont montrés peu généreux ; je ne connois que le Manuel de M. Brunet, le Catalogue Leber et le Dictionnaire infernal de M. Collin de Plancy qui daignent les rappeler. Tous ne sont pas cependant dénués d'un intérêt au moins bibliographique.

C'est envisagé sous ce point de vue, presque sous la forme vulgaire d'un catalogue, que je vais les présenter.

Je ne fais pas aux bibliophiles l'injure de supposer qu'ils n'ont pas ouï parler des ouvrages théoriques sur la matière; je ne cite donc que pour mémoire les œuvres du Dominicain Robert Fludd ;

Le *Compendium de physiognomie*, etc., chiromancie de D. Coclès.

L'Art de chiromance d'Adrien Corum, in-8, goth., illustré de curieuses gravures sur bois ;

Les ruses, finesses et impostures des esprits malins, de Robert du Triez ;

Les cinq livres de l'imposture des diables, par J. Wier ;

Le Traité touchant les sorciers, de Louis Daneau ;

La Démonomanie des sorciers, par Bodin, qui a joui de la plus grande vogue ;

Disquisitionum magicarum, libri VI, *de Mart. ant. Deerio, Lovanii*, 1599, recherches traduites par And. Duchesne;

Les deux ouvrages de P. de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, et le plus zélé persécuteur de la gent sorcière : le Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons; l'Incrédulité et mescréance du sortilége pleinement convaincue..., 2 vol. in-4. *Paris, Nicolas Buon*, 1612 et 1622 ;

Le Recueil de Johani Mangeti : *Bibliotheca curiosa seu rerum ad alchimiam pertinentium thesaurus. Generæ*, 1702, 2 vol. in-fol., avec des figures sur bois, indispensables pour éclaircir un peu le grand grimoire ;

Les sérieuses dissertations du R. P. D. Augustin Calmet sur les apparitions ; et j'arrive aux divers écrits qui sont les sources probables de ces recueils.

En commençant par rang d'ancienneté, Artémidore et Ptolémée, contemporains d'Antonin-le-Pieux, ont composé parmi leurs nombreux ouvrages deux traités qui résument l'histoire des croyances populaires à leur époque. Les Alde ont imprimé le premier : *Artemidori de somniorum interpretatione, libri quinque....* VENET., 1518, dont il existe une traduction par Charles Fontaines, Parisien. *Rouen, Robert Mallart*, 1584, in-16, citée par M. Leber.

Jean Œporinus a édité le second avec la traduction latine de Melanchton, sous le titre de *Prædicationibus astronomices. Basileæ* (Bâles), 1553, in-8.

Il reste du Chartreux Jacob de Clusa : *Tractatus de apparitionibus animarum post exitum eorum ex corporibus...... Burgdorf*, 1475, et de Basin, chanoine, de Saragosse, une discussion sur l'art magique et les maléfices des sorciers intitulée : *Tractatus exquisitissimus de magicis artibus...*, Imp. Parisiis, ann. 1483.—Aux années 1476, 1478, 1488, 1499, se rapportent le fameux livre d'Arcadam, docteur et astrologue, traitant des prédictions de l'astrologie et principalement des naissances. *Lyon*, 1476, pet. in-12;

Les premiers essais d'almanachs populaires : la *Pronosticatio anni* 1478, in-4, goth., *Paris.*, *per Ricardum ;*

Le Compost et Calendrier des bergiers. *Paris*, 1488 et 1499;

L'œuvre presque introuvable de Jean Lichtenberg : *Pronosticatio latina, anno 1488*, sur laquelle M. Brunet donne de très amples renseignemens au mot Lichtenberger.

En 1489, Ulric Molitor, docteur en droit de l'Université de Pavie, dédia à Sigismond, duc d'Autriche, et publia de la meilleure foi du monde, avec preuves à l'appui et portraits fidèles, une description des lamies, femmes très friandes de la chair des enfans, et qui, pour ce, servoient aux gouvernantes romaines à effrayer leurs marmots, comme de nos jours on emploie le nom formidable de *Croquemitaine* : *Tractatus de Lamiis et Pitonicis mulieribus..... Impressum Coloniæ per Cornelium Zyrichzée*, in-4, goth., avec figures sur bois.

Neuf ans plus tard paroissoient chez Vérard, en 3 vol. pet. in-fol., les prophéties de Merlin, l'enchanteur indispensable des romans de chevalerie, lequel, dépouillé du prestige merveilleux que lui prêta l'ignorance du xve siècle, n'étoit qu'un simple Calédonien instruit en mathématiques et en sciences naturelles qui n'est peut-être pas plus l'auteur de son ouvrage que des tours surprenans qu'on met sur son compte. Quoi qu'il en soit, à cet égard, cet écrit des plus curieux, quant au fond et à la forme, a eu l'honneur de plusieurs réimpressions, dont la plus remarquable, après l'édition de 1498, est celle de *Michel Lenoir*, 1505, *Paris*, pet. in-fol., à deux colonnes.

Jean Reuchlin, l'homme le plus versé dans la langue hébraïque, laissoit de *Arte cabalisticâ, libri III..... Hagenoæ, Th. Anshelmus*, 1517, ouvrage non terminé, mais plus que suffisant pour servir de manuel aux amateurs de l'art cabalistique; bon jadis à trouver la raison de toutes choses, même des mystères du christianisme, au sens du moins de Pic de la Mirandole.

Cornelius Agrippa, le galant auteur de la Noblesse et Préexcellence du sexe féminin qu'il composa pour sa protectrice Marguerite d'Autriche, sœur de Charles-Quint, paya son tribut à la magie dans son traité de *Occultâ philosophiâ*, 1533, in-fol., imprimé à Cologne.

L'an 1522 se signale par l'apparition d'un recueil fameux, le *Mirabilis liber : qui prophetias : Revelationes que nec non res mirandas*, etc., dont l'édition la plus jolie est celle de 1522, in-4, goth., *P., Enguilbert* et *Jehan de Marnef*. L'auteur promet du merveilleux et en donne à pleine mesure; il voyage sans contrainte dans le domaine de l'avenir, et va, dit-on, jusqu'à prédire notre grande révolution. Que n'occupoit-il une place apparente dans la bibliothèque du Louvre?

Les années qui suivent ne sont pas moins fécondes ; la fin du XVI[e] siècle est le temps par excellence du règne de la sorcellerie.

Catherine de Médicis a transplanté en France l'esprit de sa nation, et désormais cabale, magie, démonologie, chiromancie, astrologie, pronostications, deviennent choses usuelles; les doctes personnages de l'époque, médecins, jurisconsultes, théologiens, disent tous leur mot sur ces matières.

Le plus curieux ouvrira la série, c'est Michel Nostradamus, né en 1503, à Saint-Remi en Provence. Conduit de l'étude de la médecine qu'il exerça avec succès à l'empirisme, et de là à l'astrologie, il se mit à prédire; ce qui lui valut la faveur d'Henri II, de Catherine de Médicis, et celle de Charles IX qui lui accorda le brevet de médecin ordinaire de sa personne royale. Il eut dès lors grand renom : rêves, maladies des princes, pensées amoureuses des princesses, horoscopes des enfans de France, furent de sa compétence. Il y avoit de quoi

troubler sa cervelle, aussi Nostradamus abandonna la médecine et devint magicien, il alla même jusqu'à tenter de faire de son fils un sorcier, mais mal en prit à ses entrailles paternelles, car le pauvre enfant, qui s'entendoit peu au métier, et ne voyoit jamais se réaliser ses prophéties, s'imagina un jour, pour ne point toujours mentir, de mettre le feu à une ville dont il avoit prédit l'incendie, et paya de la vie sa malencontreuse éducation.

Si l'histoire de Nostradamus est bizarre, ses écrits ne le sont pas moins; il a légué à la postérité, j'entends aux bibliophiles, un almanach destiné aux laboureurs pour marquer les temps favorables à leurs travaux, type primitif de tous les almanachs liégeois passés, présens et à venir qui s'illustrent par reconnoissance du portrait du redoutable nécromancien, et des prophéties en vers, imprimées plusieurs fois : à *Lyon, chez Macé Bonhomme*, 1554, pet. in-8, lettres rondes, qui ne contient que quatre centuries; dans la même ville, chez P. Rigaud, pet. in-8, qui comprend dix centuries, cent quarante-un présages et des prédictions admirables pour les ans suivans, recueillies par Vincent Sèves; et en dernier lieu à Amsterdam, J. Jeanson, 1668, avec un soin typographique qui permet de joindre cette édition à la collection des Elsevier.

Après eux viennent:

« *Proximus huic longo sed proximus intervallo.* »

La prophétie faite par frère Thomas Illiric, translatée d'italien, 1530, in-4 goth.

Le livre merveilleux, *Thibaut Bessault*, 1565, pet. in-8, cité dans la vente Nodier.

L'histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, magicien..., traduite de l'allemand par Vict. Palma Cayet, *P.* 1598, in-12; un des heureux volumes ravivés dans le spirituel *Analecta Biblion du marquis du Roure.*

Deux exorcismes célèbres : le Trésor et entière histoire de la triomphante victoire du corps de Dieu sur l'esprit malin de Béelzébuth, obtenue à Laon, l'an 1566, par Jehan Boulæse. *P.*, *Nicolas Chesneau*, 1578, in-4. Cinq histoires admirables

esquelles est montré comme miraculeusement par la vertu et puissance du Saint-Sacrement de l'autel, a été chassé Béelzébub... Le tout advenu en cette présente année 1582, en la ville de Soissons..., par D. Charles Blendec, 1582. *Paris*, Chaudières, pet. in-8.

Le Discours admirable et véritable des choses advenues en la ville de Mons en Hainault..., à l'endroit d'une religieuse possédée.... *Douay*, J. Bogart, 1586, p. in-8, réimprimé quatre fois, et cependant difficile à trouver.

Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue démoniaque. *Paris*, Mamert Patisson, 1599, pet. in-8, amplement détaillé dans le Manuel.

Le. Traité de l'enchantement qu'on appelle le nouement de l'esguillette. *La Rochelle*, 1591, in-8, tableau curieux des mauvaises plaisanteries que Satan se permet à l'endroit du devoir conjugal des époux, et des empêchemens qu'il y met à son profit quelquefois.

Le Dialogue de la Lycantrophie, ou transformation d'hommes en loups garoux. *Louvain*, *Jean Maes*, 1596, pet. in-8, cité dans le catalogue Leber.

Discours de la Lycanthrophie, par de Beauvoys de Chauvincour. *Paris*, *Jean Rézé*, 1599, in-8. Tous deux rares.

Le XVIIe siècle offre encore quelques productions ; ce sont pour la plupart les récits d'incidens locaux.

Une traduction de l'espagnol, L'Histoire admirable d'un gentilhomme portugais, lequel... fut par le moyen de quelque sorcier mis en pièces en forme de sanglier, et au bout de trois jours revenu sain et entier. *Paris*, *Nic. Martinant*, 1613, in-8.

Histoire espouvantable de deux magiciens qui ont esté estranglés par le diable dans la semaine saincte. *Paris*, *par Cl. Percheron*, 1615, pet. in-8.

Discours prodigieux et espouvantables de trois Espaignols et d'une Espaignole, magiciens et sorcier... ; ensemble l'arrêt prononcé contre eux par la cour du parlement de Bourdeaux... *Jouxte la copie imprimée à Bordeaux*... pet. in-8.

Discours merveilleux et véritable d'un capitaine de la ville

de Lyon que Sathan a enlevé dans sa chambre depuis peu de temps... avec allégation d'histoire sur ce sujet... *Paris, Fleury Bourriquant*, 1613, pet. in-8.

Histoire prodigieuse d'un gentilhomme auquel le diable s'est apparu, et avec lequel il a conversé sous la forme d'une femme morte, advenue à Paris, le 1er janvier 1613. *Paris*, *Fran. du Carroy*, 1613, p. in-8.

Histoire de Magdelaine Bavent, religieuse de Saint-Louis de Louviers, avec sa confession générale et testament où elle déclare les abominations, impiétés et sacriléges qu'elle a pratiqués et veu pratiquer au sabbat... Ensemble l'arrêt donné contre Mathurine Picard et Thomas Boulé, brûlés pour crime de magie. *Paris*, 1652, in-4. Cette dernière affaire fit grand bruit dans son temps; la teneur de l'arrêt qui termine l'histoire est intéressante pour l'intelligence des procédures criminelles suivies en pareil cas.

Certes, en voici bien long, trop long pour le lecteur, un plus prudent auroit déjà terminé. Je ne le ferai pourtant pas; au moment de quitter la plume, mon mauvais génie, car je suis ensorcelé, et qui ne le seroit pas après cette nomenclature, m'a poussé dans le cabinet par vous connu de notre estimé libraire, M. Techener, et j'y ai découvert une série, sans doute l'unique chez nous, de pièces curieuses, venues du fond de l'Allemagne, dont il me faut à toute force parler.

C'est une collection de thèses passées sur la science occulte par nos voisins d'outre-Rhin, avec tout le décorum et toute la gravité de leur bienheureuse nation. Aux yeux d'un observateur, elles auront le mérite de peindre la physionomie des écoles et académies de ce pays, et pourront signaler à l'attention des bibliographes les premiers débuts de quelques écrivains devenus célèbres.

Dans le nombre, je citerai, touchant la puissance du démon et des sorciers :

Disputatio academica de dæmonum potestate... Gaspard Theodorus Fürsen Bremensis. Jenæ, typis Joh. Jac. Baukoferi.

Disputatio inauguralis medico philosophica de potentiâ diaboli in corpora... Anno 1703. Halæ, typis Ioannis Gruneri.

Dissertatio philologica de dæmonibus..., 1706..., *publice defendent Rabener Lips, et Christianus Fredericus Reineccius.*

Dissertatio philologica secunda de dæmonibus. Anno 1707. Du même Rabener.

Le but des auteurs de ces dissertations est de réfuter l'opinion de Balt. Beckerus, qui niait la puissance du démon, et celle de Descartes dans le même sens ; ils attribuent à l'ange des ténèbres la puissance, non pas de modifier les choses en réalité, mais de préparer les esprits de façon qu'elles paroissent être telles qu'il en a le dessein, et concluent, par conséquent, à son influence sur la nature. Leurs raisons sont assez sérieuses pour être encore prises en considération ; deux des candidats, Rabener et Reineccius, sont connus en Allemagne, l'un pour ses poésies et ses lettres satiriques, l'autre pour ses ouvrages de philologie.

De Conventu sagarum in monte Bructerorum nocte ante Calendas maji... Anno 1675. *Adamus Nicolaiis Bersmannus. Witteberga ex typotheteo Hakiano.*

De Conventu sagarum ad sua sabbata... Philippe David. Tuhrmann, 1667, même ville. *Literis Wendianis excudebat.* Daniel Schmak. Discussions sur la question de savoir si les sorcières peuvent se transporter réellement au sabbat, et descriptions de cette assemblée mystérieuse.

De Sagis sive fæminis commercium cum malo spiritu habentibus... Anno 1690. *Lipsiæ, typis Christoph. Fleischeri.*

Pièce assez étendue, d'un intérêt tout particulier. On trouve au vingt-quatrième feuillet une gravure singulière faisant allusion à une légende allemande, rapportée dans l'historien Olaus, et célébrée en vers latins et allemands par le poète Heupoldus ; il s'agit d'une femme inspirée qui se présenta sur la rive du fleuve Lycus, dans l'ancienne Rhætie, au moment où Attila et

son armée, revenant d'Italie, se préparoient à le passer, et les força de rétrograder.

Trois thèses : sur le crime de magie, l'examen juridique des interrogatoires et réponses des femmes accusées d'avoir commerce charnel avec Satan :

Decas quæstionum ex magiæ illicitæ materiâ ;

Theses inaugurales de crimine magiæ ;

Examen juridicum judicialis Lamiarum confessionis, se ex nefando cum Satana coitu prolem suscepisse humanam...

Qui sont sans doute le résumé des opinions des théologiens et des jurisconsultes : le penseur françois y trouveroit matière à comparer la marche que suivoient dans deux pays voisins les idées relatives à un même objet.

Disquisitio historica de Fausto præstigiatore... Carol. Christianus Kirchner. Anno 1683, editio secunda correctior.

Biographie avec preuves, mais aussi véridique que faire se peut quand il s'agit d'un sorcier, du personnage de Faust. J'en donne avis à tout éditeur futur de la tragédie de Goethe ; il pourra, en traduisant cette histoire, éviter de se creuser la tête pour forger une introduction : elle servira, et au delà, à tous ses besoins.

Et enfin : *De Spiritu in monte gigantæo Silesiorum, qui vulgari nomine Rubezahl nuncupatur, apparente.*

Recherches approfondies sur ce sorcier allemand, héros obligé de tous les contes de fées des montagnards de Silésie, haut et puissant seigneur de toutes les mines du pays, et pour cela plus redouté que Dieu même, apparoissant tantôt sous la figure d'un moine occupé à rechercher un trésor caché, tantôt sous celle d'un gentilhomme magnifique suivi du cortége bruyant du veneur, aujourd'hui esprit bienveillant, demain vampire cruel, et parfois moral, si les histoires disent vrai, jusqu'à dépouiller le mauvais riche pour enrichir le pauvre honnête, et n'étant en somme que le résumé cyclique des vieilles chroniques germaines qui sont venues se concentrer dans ce personnage fantastique.

PAUL DE MALDEN.

CATALOGUE

DU

MUSÉE BRITANNIQUE.

(Voy. *Bulletin du Bibliophile*, 7e série, p. 242-247 et 298-308.)

50 Les noms de traducteurs ou commentateurs, s'ils se trouvent sur le titre, seront relatés dans l'inscription des articles au catalogue, sinon on les inscrira entre crochets quand on pourra les connoître ou en avoir quelque indice.

51 Les traductions seront placées au nom de l'auteur original. On fera de même pour les commentaires accompagnés du texte complet.

52 Les traductions viendront immédiatement après l'ouvrage original généralement avec la seule indication en italiques, de la langue dans laquelle la traduction a été faite ; mais s'il y a quelques changemens importans dans le titre, on ne donnera de ce titre que la portion que l'on jugera nécessaire, ou bien l'on ajoutera entre crochets une courte explication en anglois.

53 Les commentaires non accompagnés du texte seront inscrits au nom du commentateur ; si l'ouvrage est anonyme, on suivra les règles déjà posées pour ce genre d'ouvrages (voy. 38).

54 Aucun titre ne sera inscrit deux fois dans toute son étendue ; on fera des renvois lorsque cela nécessaire.

55 Les renseignemens-renvois seront divisés en trois classes.

1° D'un nom à un nom ;
2° D'un nom à un ouvrage ;
3° D'un ouvrage à un ouvrage.

Ceux de la première classe seuls renfermeront le nom, les titres ou qualités de la personne à l'article de laquelle on renvoie.

Ceux de la deuxième classe, outre le format et la date, contiendront du titre de l'ouvrage, pour lequel il y a renvoi, autant qu'il en faut pour retrouver l'ouvrage sous la tête d'article à laquelle on renvoie.

Ceux de la troisième classe contiendront en outre le titre de l'ouvrage avec autant d'étendue qu'il est nécessaire pour l'efficacité du renvoi.

56 Les renvois de la première classe se feront dans les cas suivans :

Des titres de noblesse, des siéges d'évêques ou d'archevêques au nom de famille, ou au premier nom, sous lequel les ouvrages des auteurs de cette catégorie seront classés d'après les règles précédentes *.

57 Du nom de famille au nom de baptême ou premier nom pour les auteurs dont les ouvrages devront être inscrits sous ces derniers. Les souverains ou princes appartenant à des maisons souveraines font exception à ladite règle *.

58 De tout nom ou nom de famille à l'article principal pour ceux qui sont orthographiés ou employés d'une manière différente de celle adoptée audit article *.

59 Des noms ou noms de famille différents, employés par un auteur, au nom adopté pour tête d'article *.

60 Du nom réel au nom emprunté en ajoutant *pseud.* au nom de renvoi *.

61 Les renvois de seconde et troisième classes seront faits comme il suit, selon les circonstances :

Du nom des éditeurs ou auteurs d'une biographie placée en tête d'un ouvrage, à l'article principal, si les noms se trouvent sur le titre *.

62 Des noms d'auteurs anonymes ou pseudonymes que l'on a pu ajouter au titre, ainsi que des noms d'auteurs qui ont travaillé avec un collaborateur, des noms des continuateurs, traducteurs, commentateurs et annotateurs, qu'ils

se trouvent sur le titre ou qu'ils y aient été ajoutés, à l'article principal *.

63 Du nom de toute personne dont la vie a donné lieu à une histoire ou à une biographie au nom de l'auteur de cette biographie; on indiquera brièvement en italiques, après le nom de la personne sujet de la biographie, quel est le genre de cette biographie. Si cela ne se peut pas, on ajoutera en anglais entre crochets et en italiques l'expression la plus propre à donner une idée de l'objet du renvoi *.

On donnera pour ces renvois les premiers mots du titre de l'ouvrage, mais sans date, ni format, de sorte que le renvoi puisse servir pour toutes les éditions.

64 De tout nom qui auroit pu être choisi pour tête d'article, aussi bien que celui qui a été préféré, au nom tête d'article (voy. 37) *.

65 Du nom de l'auteur d'un ouvrage qui, en totalité ou en partie, aura été commenté ou annoté, au nom de l'annotateur et du commentateur. Il ne sera pas fait de renvoi pour les auteurs d'ouvrages dont il n'y a qu'une très petite partie qui soit annotée ou commentée *.

66 Du nom de l'auteur à la tête d'article principale, pour les ouvrages insérés, en tout ou en partie, dans des collections, et qui sont assez importans pour mériter une mention distincte dans le détail que l'on donne de la collection même. On indiquera le volume ou la partie de la collection dans laquelle se trouve tout ou partie desdits ouvrages *.

67 Du nom de l'auteur à l'inscription principale pour ses ouvrages renfermés en entier ou en parties considérables dans la collection des œuvres d'un polygraphe ou d'un traducteur *.

68 Du nom de l'état ou de la nation à laquelle a rapport une collection de lois inscrites à quelque article, à l'article principal *.

Du nom du supérieur du district ecclésiastique qui fait

des publications religieuses adressées aux religieux de sa juridiction, au nom du même district.

Du nom de chaque partie civile dans un procès à l'article principal.

69 Ces inscriptions viendront à la suite de chaque nom tête d'article, et on devra y consigner les renseignemens-renvois auxquels il peut donner lieu. Ces renvois seront rangés par ordre alphabétique des articles auxquels il est renvoyé.

70 Après les renseignemens-renvois viendront les collections d'œuvres complètes d'un auteur dans la langue originale; les éditions sans date et celles dont la date ne peut être fixée même par approximation, doivent précéder celles qui portent date ou dont la date peut être fixée d'une manière certaine ou approximative. Les éditions de ces deux dernières classes seront rangées par ordre des dates que portent les ouvrages, ou que l'on croit pouvoir leur assigner.

Les éditions publiées par le même éditeur ou que l'on saura faites d'après le même texte ou la même édition, avec les mêmes notes ou commentaires, seront rangées chronologiquement à la suite de l'édition que l'on pourra considérer comme la plus ancienne.

71 Les éditions complètes avec traduction viendront après celles qui n'ont que le texte seul, et dans l'ordre établi plus haut.

72 Les traductions des œuvres complètes en latin seulement précèderont, dans le même ordre, celles qui seroient dans une autre langue. Les traductions en langue angloise suivront celles en langue latine. Celles en d'autres langues viendront ensuite et seront classées par ordre alphabétique de la dénomination des dites langues en anglois.

Si un volume contient deux ou un plus grand nombre de traductions sans texte, on le placera dans la division de la langue dans laquelle a été faite la traduction qui se trouve en tête du volume.

Les différentes éditions d'une même traduction doivent être classées en suivant les règles expliquées plus haut pour l'enregistrement des éditions des textes.

73 Les collections de deux ou d'un plus grand nombre d'ouvrages d'un auteur seront classées comme il a été prescrit plus haut pour les collections complètes, après les traductions des œuvres complètes ; ces collections partielles viendront dans l'ordre déterminé par le plus grand nombre connu ou présumé des ouvrages de l'auteur qu'elles contiennent.

74 Les œuvres choisies, les fragmens réunis suivront la collection partielle des ouvrages de l'auteur et seront classés d'après les règles susdites.

75 Les ouvrages séparés d'un auteur se suivront dans l'ordre alphabétique, et leurs diverses éditions et traductions seront inscrites d'après les règles tracées pour les œuvres complètes d'un auteur.

76 Les parties entières d'un ouvrage séparé viendront à la suite de cet ouvrage dans l'ordre susdit. Si l'on n'a pas cet ouvrage, on placera ces parties entières après les ouvrages séparés, mais en suivant les règles établies pour ces derniers.

77 Les ouvrages qui ne sont pas de la composition de ceux sous le nom desquels ils doivent être inscrits par suite des règles établies plus haut, formeront un appendix alphabétique dans lequel cependant on suivra l'ordre chronologique quand il y aura plus d'un article de la même série alphabétique. Cet appendix viendra après tous les ouvrages de la personne dont le nom forme tête d'article, si la bibliothèque en possède. Les volumes sans date, ou auxquels on ne sauroit en assigner une, seront inscrits les premiers.

78 La même règle pour l'ordre alphabétique et l'ordre chronologique s'appliquera aux ouvrages inscrits sous un autre nom qu'un nom de personne.

79 L'ancien et le nouveau Testament seront portés sous le chapitre général *Bible*, et rangés dans l'ordre suivant :

1° Les livres de l'ancien et du nouveau Testament en hébreu, et en grec seulement, rangés chronologiquement ;

2° Les mêmes livres en éditions polyglottes, renfermant les textes originaux, en commençant par celles qui contiennent le plus grand nombre de traductions ;

3° Les mêmes livres traduits, mais sans être accompagnés des originaux. On placera en tête les éditions qui contiennent le plus grand nombre de traductions, et à la suite les traductions dans une seule langue et suivant l'ordre indiqué (voy. 72);

4° Les éditions avec commentaires viendront après celles qui n'ont que le texte, dans le même ordre et suivant les mêmes règles. Les bibles, accompagnées du même commentaire, se suivront rangées en ordre alphabétique ;

5° L'ancien Testament seul sera catalogué d'après les mêmes principes et suivant les mêmes règles ;

6° Les livres détachés de l'ancien Testament viendront ensuite dans l'ordre qu'ils occupent dans la version angloise approuvée des saintes Écritures, et on les classera d'après les mêmes règles que la Bible entière ;

7° Les livres reconnus apocryphes par l'Église anglicane seront classés d'après les mêmes règles ;

8° Le nouveau Testament puis ses parties séparées ;

9° On fera des renvois au chapitre Bible pour les différens noms des écrivains sacrés, les différentes parties des Écritures, et pour les noms des éditeurs commentateurs, traducteurs, on renverra aux parties de la Bible sur laquelle ils ont travaillé ;

10° On suivra pour la dénomination des diverses parties de la Bible et des auteurs inspirés l'usage adopté dans la version angloise approuvée des Écritures.

80 Les mémoires, actes, transactions, journaux ou feuilles, etc., d'académies, d'instituts, d'associations, d'universités, de sociétés savantes, scientifiques ou littéraires, connus ou désignés sous quelque nom que ce soit, ainsi que les ouvrages composés par plusieurs personnes, et formant partie d'une série de volumes publiés par une société de ce genre, seront classés sous le nom général *académies*. On les rangera par pays et villes où se tiennent les séances de ces assemblées, et l'on suivra pour leur classement l'ordre alphabétique de leur dénomination angloise.

Les quatre parties du monde, d'après l'ordre alphabétique, formeront les divisions principales, l'Australie et la Polynésie seront annexées à l'Asie.

La première subdivision sera formée par les empires, royaumes ou gouvernemens indépendans quels qu'ils soient rangés par ordre alphabétique. Une seconde subdivision selon l'ordre alphabétique, pour chaque état, sera formée des diverses villes qui possèdent quelque société de ce genre.

Lorsque dans le même lieu se trouvent plusieurs sociétés, on les classera sous le nom pris par ces sociétés lors de leurs premières publications, et l'on suivra l'ordre alphabétique. Les publications de chaque société seront rangées par ordre chronologique. Les continuations viendront à la suite des têtes de collections.

81 On suivra la même règle et le même arrangement pour l'article *Publications périodiques*. Sous ce titre général seront inscrits les revues, magasins, journaux, gazettes, annuaires et autres ouvrages de ce genre, dans quelque langue et sous quelque dénomination qu'ils aient été publiés. Ces publications seront classées, dans leur seconde subdivision, par ordre alphabétique du premier substantif placé sur le titre.

82 Les almanachs, calendriers, éphémérides de quelque genre qu'ils soient, ainsi que leurs suites, annexes, etc., seront

classés sous le mot *éphémérides* par ordre alphabétique du premier substantif qui se trouve sur le titre.

83 Un renvoi à l'article principal suivra l'inscription faite sous les noms d'auteurs, d'éditeurs, de collaborateurs, qui se trouveront sur le titre, ainsi que celle faite sous tout nom ou toute désignation particulière donnée à une société pour le lieu où se tiennent les assemblées, et sous tout nom de pays faisant partie du titre d'un journal, d'un almanach, d'un calendrier, etc., et enfin celle faite au nom sous lequel une publication de ce genre seroit plus généralement connue.

84 Les ordres religieux et militaires seront désignés sous le mot anglois que l'on emploie ordinairement à leur égard. Ils seront inscrits en conséquence.

85 Les catalogues anonymes ou les ouvrrges de ce genre, portant une autre dénomination seront inscrits sous le mot catalogues et divisés ainsi :

1° Catalogues d'établissemens publics en y comprenant ceux des sociétés, même de celles qui ne sont pas entièrement publiques;

2° Catalognes de collections particulières dressés pour la vente ou dans tout autre but;

3° Catalogues de collections non exposées en vente, dont les propriétaires sont inconnus;

4° Catalogues généraux et spéciaux d'objets sans indication de propriétaires ;

5° Catalogues de marchands ;

6° Catalogues de vente qui ne sont pas compris dans les divisions ci-dessus.

86 Les catalogues de la première division doivent être classés au nom des lieux où se trouvent les collections, comme il a été dit pour les académies (voy. 80).

Ceux de la deuxième, par noms de propriétaires ou de ceux qui ont formé les collections.

Ceux de la troisième, dans l'ordre alphabétique rigoureux du premier substantif du titre.

Ceux de la quatrième, de même.

Ceux de la cinquième, par noms de libraire, ou de marchands.

Ceux de la sixième, par ordre alphabétique rigoureux. On mettra la date entre crochets quand on la connoîtra avec plus ou moins de certitude, et s'il est impossible de donner le mois et le jour pour les catalogues de même année, on les rangera en ordre alphabétique rigoureux, en tête de ceux qui portent une date précise. Les catalogues sans aucune date et ceux auxquels on ne pourra en fixer une seront placés en tête de cette sous-division, en ordre alphabétique rigoureux, comme il vient d'être dit.

Les catalogues de vente et de marchands du siècle courant ne seront catalogués qu'autant qu'ils pourront offrir quelque intérêt particulier.

87 On fera des renvois de seconde classe (voy. 55) du nom de l'auteur du catalogue à l'article principal quand ce nom sera fourni par le bibliothécaire, et lorsque ce ne sera ni le nom de propriétaire de la collection ni celui de la personne qui l'a faite, ni celui du marchand ou du libraire vendeur.

88 Les dictionnaires anonymes de toute espèce, comprenant les lexiques et les vocabulaires, seront inscrits sous le chapitre *Dictionnaires*, et classés par ordre alphabétique rigoureux d'après le premier substantif du titre, avec renvoi au nom de l'auteur quand il est découvert.

89 La même règle s'appliquera aux encyclopédies. Quand le nom de l'éditeur n'est pas sur le titre, on les classera sous le chapitre *Encyclopédies*. Si dans l'inscription du titre on a ajouté le nom de l'éditeur, on fera un renvoi de ce nom à l'inscription générale.

90 Les missels, bréviaires, offices, heures, livres de piété, liturgies et ouvrages du même genre, seront inscrits sous le chapitre *Liturgie*, en une série alphabétique rigoureuse d'après la dénomination angloise, de la communion, de la secte, de l'ordre religieux pour l'usage desquels ils ont

été imprimés. Quant aux ouvrages de ce genre qui ne sont que le produit d'un travail isolé fait par un individu comme simple particulier, ils seront catalogués et classés comme les autres ouvrages.

Lorsque ces ouvrages auront été composés pour quelque Église ou congrégation particulière, assemblée de tel ou tel lieu, il faudra les classer selon le nom anglois de ces églises, congrégations ou nom de lieu.

Si quelque ouvrage de ce genre ne pouvoit pas être rangé dans l'une de ces deux divisions, on le classeroit d'après le premier substantif du titre. Les inscriptions diverses, faites à la suite de la même tête d'article, doivent être classées d'après l'ordre alphabétique rigoureux.

91 Des renvois de deuxième classe (voy. 55), c'est-à-dire à l'article principal, doivent être faits pour les noms particuliers ou désignations particulières des Églises, communions, sectes, ordres religieux, lieux d'assemblée, ainsi que pour le titre sous lequel quelqu'un des ouvrages du genre de ceux dont il est parlé dans le précédent article, est le plus généralement connu.

Nous donnerons dans le prochain numéro les exemples auxquels renvoie l'astérisque placé à la fin de quelques unes des règles.

Olivier Barbier.

SUR LES AMÉLIORATIONS DES BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE (1).

NOTICE

SUR LES BIBLIOTHÈQUES ANCIENNES ET MODERNES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

AVIGNON.

La plus ancienne des bibliothèques sur laquelle on trouve des documens est celle de Jean XXII. Cette collection précieuse fut léguée par ce pape aux religieux de l'ordre de Saint-Dominique de la ville d'Avignon. Jean XXII donna aussi à ce même couvent un superbe manuscrit contenant la Somme de saint Thomas d'Aquin, et défendit expressément que cet ouvrage fût vendu, mis en gage, donné ou prêté, enfin que sous aucun prétexte il ne sortît de ce monastère (2).

Une autre bibliothèque presque aussi ancienne que la précédente étoit celle d'Innocent IV. Ce pape, mort le 12 septembre 1362, laissa, par son testament, au collége de Saint-Martial, qu'il avoit fondé à Toulouse, beaucoup de livres de droit canonique et civil (3).

Le cardinal Pierre Corsini, mort à Avignon le 16 août 1405, légua sa nombreuse bibliothèque aux PP. Augustins de cette ville (4).

Le cardinal Amédée de Salusses laissa par son testament,

(1) Voyez *Bulletin du Bibliophile*, nº 5.

(2) Notes manuscrites de Suarez, citées par L. Jacob, carme, dans son Traité des plus belles bibliothèques, etc. Paris, 1644, in-8. *Prædicatorium Avenionense: seu Historia conventus Avenionenses FF. Prædicatorum*. Avenione, 1678, in-8, p. 53.

(3) *Vitæ Paparum Avenionensium*, etc., BALUZIUS. Paris, 1693, in-4, t. 1er, p. 970 et 971. — Histoire des Souverains Pontifes qui ont siégé dans Avignon (par Teyssier). Avignon, 1774, in-4, p. 259.

(4) Notes de Suares citées par Ménard.

daté du 21 juin 1419, sa bibliothèque à l'Université d'Avignon, qui la fit placer dans une des salles du collége Saint-Martial, appartenant aux Bénédictins. La bibliothèque de ce cardinal et celle du pape Jean XXII avoient été presque entièrement spoliées avant la fin du xviie siècle, et il ne restoit, à cette époque, de la première qu'un seul manuscrit, le *Codex Justinianus*, dont le corps universitaire avoit refusé 700 ducats d'or. C'est sur ce même manuscrit, qui avoit appartenu au pape Benoît XII, que fut imprimée à Lyon, en 1550, l'édition dite de la *Salamandre*, ou d'Avignon. Ce recueil précieux des lois romaines fut donné plus tard par l'Université au pape Benoît XIV, qui avoit confirmé les priviléges de ce corps. Ce pontife le fit placer dans la bibliothèque du Vatican (1).

Le cardinal Pierre de Foix, qui avoit occupé la légation d'Avignon pendant environ trente-un ans, possédoit également une bibliothèque considérable. On croit qu'une partie de ses livres avoit appartenu à l'anti-pape Benoît XIII. Ce cardinal la légua par son testament, daté d'Avignon le 3 août 1464, au collége de St-Jérôme et de St-François qu'il avoit fondé à Toulouse (2).

Il existoit encore au xve siècle dans le palais des papes à Avignon une nombreuse collection de livres. Le pape Sixte IV en ordonna le transport au collége de Roure, par une bulle datée de la veille des nones de mai 1481 (3).

Il ne restoit avant la révolution aucun vestige de cette collection.

Les autres maisons religieuses possédoient toutes des bibliothèques plus ou moins considérables. La plus précieuse de ces collections conventuelles étoit celle des PP. Célestins. Le célèbre Gerson l'avoit considérablement augmentée par le don qu'il leur avoit fait de ses livres, en décembre 1429. Il y avoit dans

(1) Notes manuscrites de Ménard, auteur de l'Histoire de Nismes; et Annales d'Avignon, manuscrites, par M. de Cambis-Velleron, quatrième volume, additions.

(2) Recueil manuscrit de chartes et actes copiés par Ménard, t. 1er, fol. 45.

(3) Bulle de Sixte IV, archives de la ville d'Avignon, boîte cinquième, n° 21.

la bibliothèque des Célestins, des manuscrits rares, parmi lesquels on remarquoit une Bible, format grand in-8, à deux colonnes, sur vélin, avec des lettres majuscules peintes. L'écriture de ce volume est d'une grande finesse et d'une grande netteté. On y voyoit aussi le *Decretum Gratiani* donné à ces religieux par Claire Lartissute en 1588 (1). Ce manuscrit, que l'on croit antérieur au XIIIe siècle, est de la plus grande beauté; malheureusement une partie des miniatures dont il étoit orné ont été enlevées, ainsi que la partie du texte placée au verso. Ces deux ouvrages se trouvent actuellement dans la bibliothèque du Musée-Calvet.

François de Gonzagues, général de l'ordre des Cordeliers de l'Observance, cite aussi dans son *Histoire séraphique*, comme considérable la bibliothèque de cet ordre à Avignon. Cette nombreuse collection de livres étoit réduite à 1,500 volumes en 1750 (2).

On remarquoit encore parmi les bibliothèques des autres maisons religieuses d'Avignon, celles des Cordeliers ou Frères-Mineurs, des Jésuites et des PP. de la Doctrine chrétienne; les séminaires de Saint-Charles, de Saint-Nicolas et de Sainte-Garde, avoient aussi de nombreuses collections de livres, celles des autres couvens ne méritent point d'être citées (3).

La plupart des moines emportèrent avec eux, lors de la suppression de leurs monastères, les meilleurs ouvrages des bibliothèques qui appartenoient à ces maisons religieuses; une partie des livres qui restoient fut vendue à l'encan ; le reste de ces diverses collections de livres, presque tous de théologie, fut transporté en 1791 et en 1793, les uns à l'archevêché, les autres, soit au couvent des Célestins, soit à l'hôtel de Seytre-Caumont. On les réunit en 1794 dans l'ancien palais des archevêques de cette ville. Le dépouillement de ces livres étoit à peine commencé, lorsque de nouveaux ordres émanés de l'ad-

(1) Notes manuscrites de Ménard.
(2) Notes *id.* *id.*
(3) Rapport de Bruny, agent national au district d'Avignon

ministration centrale du département firent placer dans la maison des Bénédictins de Saint-Martial, non seulement tous ces mêmes livres, mais encore les tableaux, les statues, les bas-reliefs, les médailles et tous les objets d'art provenant des maisons religieuses et des émigrés. Tout fut alors entassé dans les diverses salles de ce monastère. Ces divers transports, faits avec la plus grande négligence, augmentèrent considérablement les pertes que ces bibliothèques avoient éprouvées auparavant (1).

La surveillance de ces diverses collections continua d'être confiée à M. Meynet, ancien chanoine de Saint-Didier, sous le titre de bibliothécaire-conservateur du Musée de la ville; mais le triage des livres étoit à peine ébauché, lorsque M. Meynet mourut le 5 mars 1804.

M. Calvet, ex-chanoine de la métropole, ayant été désigné pour le remplacer, parvint, dans l'espace de deux ans environ, à achever de classer tous les livres par ordre de matières; mais le catalogue ne fut terminé que le 10 juillet 1812. Le nombre de ces livres s'élevoit à cette époque à 26,451, d'après le relevé fait par ce bibliothécaire le 1er janvier 1813. Les tableaux de ce Musée, établi dans l'ancienne église des Bénédictins, qui provenoient des édifices consacrés au culte avant la révolution, furent rendus à leur destination primitive en 1810. Chacune des paroisses de cette ville demanda et obtint, outre les siens, ceux des maisons religieuses et des chapelles qui n'existoient plus, mais précédemment étoient situées dans leur circonscription. La destruction de cette galerie, plutôt tolérée qu'ordonnée par le ministre de l'intérieur, avoit été sollicitée par la mairie, sous le prétexte que les tableaux qui la composoient ayant été enlevés de Saint-Martial, à cause des dégradations que leur faisoit subir l'humidité, dépérissoient également dans les lieux où ils étoient alors momentanément déposés; mais l'assentiment ministériel étoit loin de la latitude qui lui fut donnée par l'autorité locale, il se bornoit à autoriser la remise aux églises,

(1) Rapport de Bruny, agent national au district d'Avignon.

alors consacrées légalement au culte, des tableaux qui leur avoient jadis appartenu, et prescrivoit que les autres seroient conservés pour former plus tard une nouvelle galerie publique (1).

Ainsi disparut une collection de soixante-dix-sept tableaux dont la plus grande partie étoit l'ouvrage de peintres estimés, tels que les Simon de Châlons, les Guilhermis, les Trévisan, les Levieux, les Nicolas et Pierre Mignard, les Parrocel, les Vien, les Sauvan, etc. (2).

Ces tableaux cependant étoient loin de former la totalité de ceux que renfermoient les cent et quelques églises ou chapelles de cette ville. Une partie de ces tableaux avoient été détruits avant leur déplacement, d'autres vendus, d'autres transportés en l'an x, par ordre du gouvernement, à Paris et à Nismes; d'autres enfin, déposés dans des greniers depuis 1792, furent également remis en 1816 aux églises consacrées alors au culte divin. On ignore quel en étoit le nombre; mais on sait que dans l'inventaire fait par MM. Meynet et Néry, le 25 nivôse an VIII, la totalité des tableaux réunis à l'archevêché étoit de 446 (3), et qu'en l'an III il étoit de 834 (4).

Deux Musées existoient à Avignon en 1814, et tous les deux appartenoient à la ville : le premier étoit celui dont il a été question précédemment; le deuxième étoit celui fondé par M. Calvet. Ce savant, né à Avignon, où il exerça avec succès la médecine, légua à cette ville, par son testament du 10 janvier 1810, sa précieuse collection de médailles; un assez grand nombre d'objets antiques de diverses dimensions, soit de marbre, soit de bronze, une bibliothèque choisie d'environ trois mille volumes, et divers morceaux d'histoire naturelle. Il imposa la condition que ces divers objets seroient réunis dans un bâtiment fourni par la ville et conservé à ses frais.

(1) Lettre de M. Lainé, ministre de l'intérieur, du 27 janvier 1816.

(2) Notice historique des tableaux qui se trouvent au Musée d'Avignon, etc., par Meynet, bibliothécaire-conservateur, etc. Avignon, an x, in-12.

(3) Procès verbal dressé le 25 nivôse an VIII, par MM. Meynet et Néry.

(4) Rapport de Bruny, agent national près le district d'Avignon, à cette administration.

M. Calvet légua, en outre, à la ville d'Avignon tous ses biens évalués à 200,000 fr. en lui imposant l'obligation d'en employer les revenus à augmenter ces diverses collections, à la formation desquelles il avoit travaillé toute sa vie. Une somme annuelle d'environ 200,000 fr. devoit seulement en être prélevée pour acquitter divers legs philanthropiques qu'il indique dans son testament. Les legs et la condition furent acceptés par le conseil municipal, le gouvernement donna son approbation, et le Musée Calvet fut formé.

Ces deux établissemens du même genre végétoient depuis environ douze ans sans une augmentation sensible dans leurs richesses respectives. Le nombre des livres de la bibliothèque de la ville avoit diminué plutôt qu'augmenté depuis sa formation; sept à huit mille volumes avoient été restitués, après le 9 thermidor, aux émigrés radiés et aux parens des condamnés (1); d'autres remis, soit à l'école centrale, soit au séminaire diocésain, soit au collége de cette ville, tandis que son augmentation ne consistoit que dans quelques dons du gouvernement et dans quelques livres obtenus en échange des doubles et des incomplets.

Le Musée Calvet, qui avoit à liquider la succession de son fondateur et à soutenir un procès considérable pour la principale des propriétés qui en faisoit partie, n'avoit pu faire que des acquisitions de peu de valeur. Une décision du ministre de l'intérieur, datée du 20 juillet 1826, vint mettre un terme à cette position préjudiciable aux sciences et aux arts; elle autorisa la réunion des diverses collections de cette ville avec celles du Musée Calvet, conformément aux vœux émis par le conseil municipal dans ses délibérations des 31 juillet 1820 et 12 mars 1826, sous la condition que cette dernière dénomination seroit seule conservée. Depuis lors, la ville a acquis un bâtiment aussi élégant que spacieux pour les placer; l'administration du Musée a formé une galerie de tableaux, non moins précieuse

(1) Rapport de Bruny, agent national près le district d'Avignon, à cette administration.

que celle qui existoit quelques années auparavant, une salle d'antiques et une du moyen-âge; elle a fait aussi l'acquisition de beaucoup de morceaux d'antiquité de petite dimension, qui, réunis à ceux légués par M. Calvet, garnissent aujourd'hui de magnifiques armoires. Une quantité de livres de luxe, ou d'une utilité plus générale, qui manquoient également dans ces deux bibliothèques, ont aussi enrichi ses collections. Enfin, une des salles de cet établissement a été destinée à recevoir les portraits des hommes illustres de ce département. C'est à la bienveillance du conseil général que l'on doit les fonds nécessaires pour sa formation. L'administration du Musée a réuni à cette collection, bien imparfaite encore, les portraits des Vauclusiens célèbres qu'elle possédoit déjà; les dons des familles auxquelles d'autres appartenoient en ont augmenté le nombre. Quelques années encore, et le Musée pourra offrir aux habitans de ce département, et aux nombreux étrangers qui visitent cet établissement, la collection presque complète des portraits des notabilités vauclusiennes.

Les soins éclairés des administrateurs ne se sont point bornés à ces seuls objets; ils ont voulu faire jouir le public de la riche collection de médailles que possède le Musée et les ont étalées dans d'élégantes bijoutières, en y joignant des monnoies et des sceaux du moyen-âge, ainsi que des médailles et des monnoies modernes; la salle destinée à cet usage est ornée de dessins et de gravures de prix.

Aujourd'hui, grâce aux dons faits par le gouvernement, soit en livres d'une grande valeur, soit en tableaux, soit en bustes ou en statues : grâce aussi à ceux de tout genre faits par les amateurs, le Musée d'Avignon, fondé depuis peu d'années, se trouve un des plus remarquables de ceux qui existent dans les départemens (1).

(1) Cette bibliothèque a maintenant son bibliothécaire, M. Chambaud, et l'administration entière du Musée est confiée aux soins de M. Requien, qui a enrichi encore sur les dons de M. Calvet. Toute une bibliothèque d'histoire naturelle a été donnée par lui au Musée de botanique, et tous ses manuscrits concernant l'histoire du pays au nombre de plus de 1,200, sont venus

Enfin, l'administration, désirant se conformer aux vues philanthropiques du fondateur du Musée et à celles du gouvernement, a fait ouvrir, de six à neuf heures du soir, une salle de lecture destinée à ceux de leurs concitoyens, qui, occupés de leurs travaux, ne peuvent fréquenter pendant le jour cet établissement.

La bibliothèque du Musée contient environ 35,000 volumes,

Dont, belles-lettres.	2,400
Histoire.	7,692
Le catalogue des ouvrages de théologie, de jurisprudence et des sciences et arts, n'est point terminé.	
On évalue les volumes de théologie à. .	11,000
Total. . . .	56,092

Les manuscrits sont au nombre d'environ 800 (1), ils appartiennent en grande partie à cette même division bibliographique.

Un nouvel article fera connoître les nombreux dons faits par des amateurs, et indiquera quelques moyens d'amélioration.

CARPENTRAS.

La fondation de la première bibliothèque de Carpentras remonte au xve siècle. Georges d'Ornoz ou d'Ornone, évêque de cette ville, légua ses livres aux chanoines de sa cathédrale, sous la condition qu'ils seroient vendus, et que l'argent qui en proviendroit seroit appliqué aux dépenses occasionnées par la reconstruction de cette église. Georges d'Ornoz mourut en 1452, et déjà la vente d'une partie de sa bibliothèque avoit été effectuée, lorsque Michel Anglici, son successeur, en suspendit la vente, de concert avec les chanoines de Saint-Siffrein, Jacques

enrichir cette bibliothèque. Heureuse la ville qui rencontre autant de zèle et de patriotisme, et heureux aussi les hommes si dignes, d'être dignement appréciés !

J. T.

(1) Dans ce nombre ne sont pas compris les manuscrits de M. Requien ni ceux de M. Mout, qui sont également sur l'histoire de la localité.

Buqueti, lieutenant du légat et recteur du Comté-Venaissin, les syndics, les conseillers et quelques habitans notables de la ville de Carpentras. La même assemblée décida, le 16 avril 1460, qu'il seroit formé une bibliothèque publique des livres invendus ; les uns furent alors placés dans le chœur de l'église cathédrale, et dans une de ses chapelles disposée pour cet usage; les premiers et une partie des autres furent enchaînés. Ces livres ont disparu, comme ceux des bibliothèques d'Avignon établies au moyen-âge, sans qu'aucun document nous indique l'époque et les causes de ces pertes irréparables (1).

Carpentras dut la fondation de sa bibliothèque actuelle à un autre de ses évêques, Malachie d'Inguimberti. Ce prélat la légua à cette ville par son testament du 8 mars 1755. Il ajouta à ce don, déjà si considérable, une maison pour la placer, et une somme de soixante mille livres, dont les revenus devoient servir à acheter des livres, à payer les honoraires du bibliothécaire et les gages d'un garçon de salle (2).

Cette bibliothèque, formée primitivement par le savant Nicolas-Claude Fabri, seigneur de Peyresc, conseiller au parlement de Provence, fut considérablement augmentée par les Thomassin père et fils, seigneurs de Mazangues, le premier, conseiller au parlement de Provence, le second, président aux enquêtes de la même cour. Elle fut achetée en 1745 des héritiers de ce dernier, par Malachie d'Inguimberti, qui réunit à cette précieuse collection de livres, sa bibliothèque particulière. Cette bibliothèque, restée intacte pendant la révolution, a été augmentée à cette époque d'une partie de celles qui appartenoient, soit aux maisons religieuses de Carpentras, soit à l'école centrale du département. Depuis lors elle s'est encore accrue des dons faits par le gouvernement et par des particuliers (3).

(1) Archives de Carpentras. Notes de Valoris. — Recueil de divers titres, etc., relatifs à cette ville. Carpentras, 1782, in-4°, p. 52 du discours préliminaire. — Notes historiques concernant les recteurs du Comté-Venaissin, par Claude Cottier. Carpentras, 1806, in-8°, p. 150.

(2) Testament de cet évêque du 8 mars 1755.

(3) Renseignemens particuliers.

Elle renferme aujourd'hui 19,719 volumes, dont 800 en manuscrits ; elle est divisée ainsi qu'il suit (1).

Théologie.	2,699 volumes.
Jurisprudence.	2,125
Sciences et arts.	2,386
Belles-lettres.	5,192
Histoire.	6,309
Ouvrages donnés ou doubles non catalogués,	1,008
Total. . .	19,719

Cette bibliothèque renferme aussi quelques tableaux, dessins et gravures estimés, des objets antiques et du moyen-âge de petite dimension, 5,776 médailles d'or, d'argent et de bronze, tant antiques que modernes, quelques pierres gravées, plusieurs inscriptions antiques et quelques autres du moyen-âge. On remarque principalement un bas-relief avec une inscription phénicienne sur laquelle le savant Barthélemy a fait une dissertation, insérée dans le recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXXII, p. 725. Ce bas-relief, dit cet antiquaire, ornoit le tombeau d'une femme nommée Thébé. Elle est représentée dans la partie supérieure faisant une offrande à Osiris : dans la partie inférieure, divers personnages procèdent à l'embaumement de son corps. L'inscription contient l'éloge de ses vertus.

ORANGE.

Le dépôt de livres qu'on avoit formé à Orange, en réunissant ceux des couvens supprimés, n'existe plus.

La majeure partie disparut pendant les momens orageux de la révolution, l'autre fut vendue par le receveur des domaines, d'après les ordres de l'administration du district (2).

La bibliothèque actuelle de cette ville fut établie en 1810,

(1) État sommaire des livres qui composent la bibliothèque de Carpentras, dressé par Olivier Vitalis, bibliothécaire, le 18 mars 1834.

(2) Archives de la ville d'Orange.

par M. de Stassart, alors sous-préfet de l'arrondissement d'Orange. Ce magistrat donna à cet effet sa collection de livres qui s'élevoit à 1,186 volumes; malheureusement cette collection, quoiqu'elle appartînt à un homme instruit, n'avoit été destinée qu'au délassement d'un simple particulier; elle étoit composée de livres dans tous les genres agréables et manquoit presque entièrement de ceux propres à l'instruction. Cette bibliothèque a été augmentée depuis lors de divers ouvrages donnés par le gouvernement et par quelques particuliers; mais elle laisse encore beaucoup à désirer; elle est composée aujourd'hui d'environ 1,700 volumes (1).

Bollène conserve encore en grande partie les livres qui se trouvoient dans le couvent des Cordeliers. On les déposa, lors de la suppression de ce monastère, dans les archives de cette ville : ce sont presque tous des traités de théologie en langue latine, formats in-folio et in-quarto (2).

Le dépôt de Malaucène consistoit en deux cents volumes environ, qui avoient été remis par les habitans en 1794, à la municipalité, comme contenant des principes de fanatisme et d'aristocratie; ils furent brûlés publiquement peu de temps après (3).

Une des bibliothèques les plus anciennes du département étoit celle de Pierre de Casa, évêque de Vaison. Ce prélat prescrivit par son testament, daté du 1er juillet 1348, que les livres qu'il possédoit seroient partagés entre les cinq couvens des Carmes existant à cette époque. Il laissa à ses exécuteurs testamentaires la liberté de distribuer comme ils le trouveroient bon les manuscrits qu'il avoit fait copier depuis son élévation à l'épiscopat; mais il en excepta son bréviaire, selon le rit du Saint-Sépulcre, qu'il légua à Guillaume Vivis, Catalan (4).

Eblon, dit de Mèdes, également évêque de Vaison, mort en 1376, *désirant orner et enrichir sa cathédrale*, lui fit donation

(1) Archives de la ville d'Orange.
(2) Archives de Bollène.
(3) Renseignemens particuliers.
(4) Histoire de l'église de Vaison, par le père L. Boyer, t. 2, p. 34.

de trois manuscrits ; le premier portoit le titre de la *Fleur des saints;* le second étoit un grand bréviaire, dans lequel se trouvoient les offices des principales fêtes, et le troisième qu'il désigne sous le nom de *Rational,* étoit son propre ouvrage. Il estimoit ce dernier vingt et un florins d'or fin (1).

Les livres provenant de l'évêché et du couvent des Dominicains de Vaison furent, à l'époque de la révolution, transportés et entassés dans un grenier ; il ne fut pris aucune précaution pour les conserver ; beaucoup de ces livres furent volés, d'autres dégradés : plus tard, une partie de ces volumes fut confiée à la garde du curé de cette ville. Ceux-ci sont au nombre de cent cinquante, la plupart in-folio : ils consistent en livres d'église et de théologie ; quarante-six volumes des procès-verbaux des assemblées générales du clergé sont compris dans ce nombre. Les autres furent déposés dans une des salles de l'hospice, le nombre en est de deux cents. Ces volumes sont également relatifs à la théologie ; ils sont en mauvais état : quelques uns sont incomplets (2).

On ignore ce que sont devenus les livres qui se trouvoient jadis dans les couvens des Cordeliers, des Capucins, et dans le séminaire de Valréas.

APT.

On n'a point de renseignemens sur les anciennes bibliothèques des maisons religieuses de l'arrondissement d'Apt.

(1) Histoire de l'église de Vaison, t. I[er], p. 162.
(2) Renseignemens particuliers.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. L. C., DE LYON.

(*Le catalogue se trouve chez Techener, place du Louvre, nº 12.*)

Il faut, pour former une bibliothèque vraiment digne de ce nom, plus de savoir et de goût qu'on ne le croit communément. Il n'appartient pas en effet à tout le monde de posséder l'art de joindre l'utile à l'agréable dans les collections dont une fantaisie plus ou moins capricieuse a toujours été le premier guide. Ce qui plaît aujourd'hui plaira-t-il demain? Ce qui fait le bonheur et l'admiration de l'acquéreur éveillera-t-il les mêmes impressions chez les autres bibliophiles, ou seulement chez quelques membres de la rare et noble tribu des gens de goût? Combien de fois le livre qu'on a le plus vivement souhaité devient-il l'objet d'une prompte indifférence! Heureux donc les livres qu'on ne cesse jamais d'aimer, et plus heureux les amateurs qui ne changent jamais de sentiment pour les volumes qu'ils ont une première fois distingués dans l'immense océan des livres vulgaires!

Nous offrons aujourd'hui à nos abonnés un catalogue digne de toute leur attention : la fameuse collection de livres de M. L. C. (de Lyon) se recommande, comme on sait, par un choix d'ouvrages très rares ou très bons, dans les meilleures éditions et dans les plus beaux exemplaires de ces éditions.

Tout en cherchant pour sa bibliothèque un caractère de spécialité lyonnaise par la réunion de tous les bons ouvrages qui soient sortis des presses de Lyon aux xvᵉ, xviᵉ et xviiᵉ siècles, M. L. C. avoit rassemblé une foule d'autres livres précieux et moins connus qu'ils ne mériteroient de l'être ; c'est là ce qui donne à son cabinet une originalité piquante, dont la lecture

de notre catalogue pourra seule donner une idée exacte. On y remarquera une collection d'ouvrages introuvables et qui passent en vente pour la première fois ; des livres délicieusement reliés par nos plus habiles artistes, tant anciens que modernes, etc., etc. Enfin, depuis la vente à jamais mémorable de M. Charles Nodier, il ne s'en est pas fait qui puisse lutter avec avantage contre cette bibliothèque. Voilà des titres suffisans à l'attention de nos amis pour le catalogue que nous leur adressons aujourd'hui; c'est d'ailleurs un devoir pour nous d'ajouter que M. G. Duplessis, dont on connoît le goût et les connoissances rares, a bien voulu nous permettre de faire notre profit d'une foule de notes bibliographiques qui lui appartiennent.

J. T.

M. de T. a bien voulu nous communiquer les notes ci-jointes, la première de ces notes est relative à l'ouvrage intitulé :

Traitté de l'authorité du Magistrat en la punition des heretiques, et du moyen d'y procéder, fait en latin par Théodore de Bèze, contre l'opinion de certains académiques, qui, par leurs escrits, soustiennent l'impunité de ceux qui sement des erreurs et les veulent exempter de la sujection des loix. Nouvellement traduit par Nicolas Colladon. *Imprimé par Conrad Badius*, 1560, in-8 (Genève).

Tandis que les Calvinistes demandoient à grands cris la liberté de conscience, ils faisoient brûler juridiquement sur une place de Genève le malheureux Michel Servet, dont tout le crime étoit de s'être perdu dans des définitions métaphysico-théologiques, et de n'avoir pas voulu s'humilier devant l'infaillibilité de Calvin. Th. de Bèze, en prenant la plume pour justifier cet assassinat, fit rentrer la question dans le droit civil, et autorisa lui-même toutes les rigueurs dont les gouvernemens catholiques usoient envers les siens. — Une note du catalogue de La Vallière, 1re partie, t. I, p. 288, nous apprend que N. Colladon, auteur de cette rare traduction du livre de Th. de

Bèze, siégeoit avec Calvin parmi les juges de Servet. L'exemplaire unique qui existe de l'édition originale de l'ouvrage du médecin aragonois, intitulé : *Christianismi Restitutio*, et qui fut la cause ou le prétexte de son supplice, porte le nom de Colladon, qui a souligné les passages incriminés, et s'est donné la peine d'ajouter un index à la fin du volume. En traduisant ce traité de la punition des hérétiques, peut-être Colladon cherchoit-il à détruire les doutes ou à apaiser les remords de sa conscience? La seconde est relative à l'ouvrage intitulé : *Apophthegmata græca, latina, italica, gallica, hispanica, collecta à Gerardo Tuningio leidensi I. C. Ex officina Plantiniana Raphelengii*, 1609, pet. in-8.

Bartoli ayant demandé à l'abbé Rive des renseignemens sur un littérateur flamand, nommé *Tuningius*, en reçut la réponse suivante qui se trouve page 137 de sa chronique littéraire :

« Voici des nouvelles de votre *Tuningius*. Il est né dans le XVI[e] siècle. Il avoit pour nom de baptême celui de Gerhard ou de Gérard. On rapporte de lui qu'il apprit parfaitement la langue latine dans l'espace de six mois. On trouve en son honneur une épigramme latine de *Janus Rutgersius*, dans le Recueil de ses poésies. La collection d'adages que *Tuningius* a publiée est imprimée, j'en connois une édition in-8° exécutée à Leyde en 1609, elle est très rare ; car j'ai parcouru plus de cent soixante catalogues pour la trouver, et je ne l'ai vue que dans un seul. (Cat. du maréchal d'Estrées, tom. I, B. L.) Elle y est indiquée ainsi..... *Apophtegmata* (sic) *græca, latina, italica, gallica, hispanica. Morhof* et *J. Albert Fabricius* n'ont pas connu ce recueil d'adages. (Plus loin, p. 141)... J'insiste encore pour vous dire qu'elle est de toute rareté, non seulement parce qu'elle ne paroît pas dans plus de cent soixante catalogues que j'ai parcourus pour la découvrir, mais encore parce que *Meursius* ne l'a pas connue, et qu'il n'a pas même su que ces apophthegmes ont été imprimés. »

Si l'abbé Rive eût eu sous la main, comme il le dit lui-même, les mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas de

l'abbé Paquot, il y auroit puisé de plus grands éclaircissemens sur Tuningius. Nous renvoyons donc au tome VII de cet ouvrage où se trouve une notice sur Gerardus Tuningius, né à Leyde en 1566, et mort à Bruxelles en 1610. Pour ses apophthegmes, ils forment un assez fort volume en cinq langues, sous cinq paginations différentes. Le collecteur déclare dans sa préface qu'il ne s'est astreint à aucun ordre parce que la variété seule est amusante, et qu'il a voulu servir à ses convives un repas qui plût à chaque palais, et qui réveillât au besoin les estomacs paresseux. Tuningius nous paroît avoir tenu ce qu'il avoit promis, mais en méritant bien, il faut l'avouer, les censures de son grave biographe.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur *J. Techener*, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Dans un des derniers numéros du *Bulletin* (page 168 de l'année courante), vous avez publié une note intéressante, mais bien incomplète, sur les *Monita secreta* de la compagnie de Jésus; permettez-moi de vous adresser quelques renseignemens bibliographiques, rassemblés à la hâte, sur cet ouvrage qui fit, dès son apparition, un bruit dont le dernier écho résonne encore en ce moment.

Les *Monita secreta* des Jésuites eurent pour auteur *Jérôme Zaorowski*, jésuite polonois, qui les écrivit en 1616, cinq ans après s'être retiré, d'autres disent après avoir été chassé de la Société de Jésus. On lit dans les préliminaires de l'ouvrage qu'un duc de Brunswic, qui se disoit évêque d'Alberstad, ayant pillé le collége des Jésuites de Paderborn selon les uns, ou de Prague selon les autres, y trouva ces *Avis secrets* qu'il donna, avec toute la bibliothèque des Pères de Jésus, aux capucins de l'endroit, qui eurent soin d'en laisser prendre copie. Les secrets des disciples de saint Ignace auroient ainsi été ébruités. Cette anecdote est évidemment controuvée; l'ouvrage est apocryphe. Il fut réfuté dès 1618 par le jésuite *Cordara;* sa réfutation a été insérée dans les œuvres du zélé *P. Gretzer*, édition de *Ratisbonne*, 1734 (et non 1634 comme il a été dit par erreur dans votre note), en 17 vol. in-fol.

Le livre des *Monita secreta* fut traduit en plusieurs langues et souvent réimprimé. Une version françoise parut dans les *Secrets des*

Jésuites. Cologne, 1669, in-12, réimprimés sous le titre de *Cabinet jésuitique.*

Jean Leclerc en fit paroître une autre traduction, avec le texte latin, dans le *Supplément des Mémoires de Trévoux* (selon *Barbier*, *anonymes latins*, n° 20985), mai et juin 1701. On la retrouve dans l'édition de Hollande des *Supplémens des mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, *Amsterdam*, *Jean-Louis de Lorme*, M DCCII pet. in-8 de 127 p. où les *Monita* occupent celles de 41-115.

Il y a peu de différence entre cette traduction et celle qui vit le jour sous le titre de : *Les Intrigues secrètes des Jésuites, traduites du Monita secreta*, etc. *Turin*, 1718, in-8. — Reproduite, avec très peu de changemens, sous cette forme : *Advis secrets de la Société de Jésus. A Paderborn* (Paris), CIↃIↃCLXI, in-12 de 71 p.

On trouve une autre traduction des *Monita privata* dans l'ouvrage de *Gabriel Masson*, intitulé : *Ordres monastiques*, etc.

Enfin, lorsque de 1824 à 1826, les Jésuites, sous le nom de *Pères de la foi*, firent quelque bruit en France, et soulevèrent, contre leur existence dans le royaume en état de congrégation, les chambres législatives, on réimprima encore les *Instructions secrètes. Paris*, *Ponthieu*, 1824, in-12, avec le texte latin. — Deuxième édition, chez le même, dans sa *Bibliothèque économique*, in-32, à 30 cent. le vol., sous cet intitulé : *Instructions secrètes des Jésuites, suivies du rapport de M. Portalis et du projet d'arrêt du conseil d'Etat, sur les ecclésiastiques qui s'établissent en France sous le titre de Pères de la foi, sous le nom de Sacré-Cœur de Jésus et autres semblables.* Paris, Ponthieu, libraire, 1826, in-32 de 78 pages.

Vous voyez donc que toutes les fois qu'il s'est agi de combattre la compagnie de Jésus, on a fait usage et même abus de cette arme discourtoise en la multipliant à très grand nombre, et en la répandant par des éditions populaires. C'est ce qui est arrivé en 1761, lorsque le parlement se prononça pour la suppression de la compagnie en France; en 1825 et 26, lorsque les chambres provoquèrent des mesures contre leur rétablissement; et aujourd'hui encore, en l'an de grâce 1845, tandis que nous voyons la diplomatie papale se mêler à cette affaire, une édition françoise, flanquée d'une traduction flamande, est imprimée à profusion dans la Belgique : voilà bien, de compte fait, en y comprenant les trois publications de 1713, 1717 et 1722 que vous citez dans votre note, au moins douze éditions de ce livre. Il aura bien du malheur maintenant s'il se perd tout-à-fait.

Agréez, etc.

Valenciennes, 15 septembre 1845.

ARTHUR DINAUX.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE
LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE
TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE
DE J. TECHENER, PLACE
DU LOUVRE.

N° 8. — Aout 1845.

607 **Acta** Sanctorum Belgii selecta, quæ tum ex Monumentis sinceris necdum in Bollandiano opere editis, tum ex vastissimo eodem opere, servata primigenia a Scriptorum phrasi, collegit, Chronologico ordine digessit; Commentariisque ac notis illustravit *J.* Ghesquierus presbyter, etc., cum figuris *Bruxellis*, *Mathæ Lemaire*, 1784, à 1794, 6 vol. in-4. fig. v. ec. 136—»

Bel exemplaire.

608 **Alhazenus Arabis** Thesaurus. Alhazeni Arabis libri septem, nunc primum editi ejusdem liber de crepusculis et nubium ascensionibus. Item Vitellonis Thuringopoloni libri x. *Basileæ*, 1572, in fol., v. an t. fers à froids, (*fig. dans le texte*) . . . . 35—»

Bel exemplaire.

609 **Amoris** divini et humani Antipathia Evariis sacræ scripturæ locis deprompta. Emblematis suis expressa et SS. PP. authoritatibus illustrata. Les effects divers de l'amour divin et humain richement exprimez par petits emblêmes tirés des SS. Escritures et des SS. Pères. Le tout mis en latin et en françois. *Paris*, *G. Le Noir*, 1628, pet. in-12 de *55 planches*, v. m. 18—»

609 bis. **Biographie** contemporaine des gens de lettres de Lyon. *Lyon*, 1826, in-12, broché. . . . . 20—»

Un exemplaire de cette brochure vient d'être vendu dans une

vente à Lyon, présidée par le libraire Fontaine, 23 fr. 50 c. — Il paraît que cette brochure est des plus rares, car elle a été détruite.

610 **Bossuet**. Histoire des variations des Eglises Protestantes. *Paris, G. Desprez*, 1740. 4 vol. in-12, v. fauve, (armoiries). . . . . 18—»

611 **Bouche** (*Honoré*). La chorographie ou description de Provence, et l'histoire chronologique du mesme pays. *Aix, Charles David*, 1664, 3 parties en 2 vol. in-fol., fig. et cartes v. m. . . . . 68—»

Bel exemplaire.

612 **Bourdaloue**. Avent, 1 vol. Carême, 3 vol. Dimanches, 3 vol. Retraite spirituelle, 1 vol. Exhortations, 2 vol. Mystères, 2 vol. Pensées, 2 vol. *Paris, Rigaud*, 1707, 16 vol. in-8., v. fauve fil. tr. dor. . . . 150—»

613 **Bref et sommaire recueil** de ce qui a esté faict, et de l'ordre tenue à la ioyeuse et triomphante entrée de très-puissant, très-magnanime et très-chrestien Prince Charles IX, de ce nom Roy de France, en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son Royaume, avec le couronnement de madame Elizabet d'Austriche son épouse, etc. *Paris, Denis Dupré, pour Olivier Codoré*. 1572, in-4, v. ec. avec fig. en bois, bon ex. 36—»

A la fin une pièce en vers d'Est. Pasquier.

614 **Bullet**. Dissertations sur la Mythologie françoise, et sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France. *Paris, N. L. Moutard*, 1771, in-12, v. m. . 10—»

Dissertations sur le Mélusine. — Sur la Reine Pédauque. — Sur le Chien de Montargis.—Sur l'origine des Carrosses, etc.

615 **Bullet**. Recherches historiques sur les Cartes à Jouer, avec des notes critiques et intéressantes, etc. *Lyon, J. Deville*, 1757, pet. in-8, broché . . . 10—»

616 CALMET (*Augustin*). Dictionnaire historique, critique, et chronologique géographique et littéral de la Bible, enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce qui représentent les Antiquitez Judaïques. *Paris*, 1722, 4 vol. in-fol. — Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament, etc. *Paris*, 1724, 8 vol. in-fol., en tout 12 vol. in-fol. v. Gr. fil . . . . 400—»

Bel exemplaire auquel on a ajouté les figures de l'ancien et du nouveau Testament; de l'ouvrage du discours de la Bible de *Saurin*.

617 CHOLLIÈRE. Les neuf Matinées dédiées à monseigneur de Vendosme. Reveües, corrigées et augmentées par l'auteur. *Paris, Iean Richer*, 1586, pet. in-12 v. gr. 15—»

Exemplaire bien conservé et grand, mais avec deux feuillets réimprimés.

618 CLAMORGAN (*J. de*). La chasse du loup, nécessaire à la Maison Rustique. En laquelle est contenue la nature des loups, et la manière de les prendre, tant par chiens, filets, pièges, qu'autres instruments : le tout enrichy de plusieurs figures et pourtraicts représentez après le naturel. *Paris, Iaques Dupuis*, 1572, avec un grand nombre de *planches*. 1 vol. in-4. dem-rel. v. 18—»

619 CONCILIORUM omnium generalium et provincialium collectio Regia. *Parisiis, E Typographiâ Regia*, 1644, 37 vol. in-fol. mar. rouge large dentelle, tr. dor.

Superbe exemplaire aux armes de France, ancienne reliure. Cette collection se trouve difficilement. (Quatre vol. sont un peu mouillés sur les marges.) 1,000

620 CROS (*Simon du*). Histoire de la vie de Henry, dernier duc de Montmorency. Contenant tout ce qu'il a fait de plus remarquable depuis sa naissance jusqu'à sa mort. *Paris, Antoine de Sommaville*, 1643, in-4, v. fil. 9—»

621 **Dissertations** sur la fondation de la ville de Marseille; sur l'histoire des rois du Bosphore Cimmérien; et sur les Bonax, philosophes de Mytilène. *Paris, Jacques Barrois*, 1744, pet. in-8, v. m. . . . . . . 4—»

622 **Dunod** (*M. F. J.*). Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon. Qui comprend la suite des Prélats de cette Métropole depuis la fin du second siècle, leur vie, leurs actions, l'illustration de leur siège par la qualité et les droits de Princes de l'Empire, etc., etc. *Besançon*, 1750, 2 vol. in-4. v. mar. . . . 36—»

623 **Du Tillet**. Mémoires et recherches. Contenans plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'estat des affaires de France. 2me édition, corrigée et augmentée. *Troyes*, 1578, pet. in-8., v. m., (un peu mouillé). . . . . 9—»

624 **Eckhel** (*Ioseplw*). Doctrina nummorum veterum. Thesauro Cæsareo nummorum, gemmarunque veterum, et rei antiquariae in universitate vindobonensi docendæ præfecto. *Vindobonæ, sumptibus Iosephi Camesina*, 1797, 8 vol. in-4 vel. cordé. . . . . 200—»

Bel exemplaire.

625 **Factum**, pour M. Jean-Baptiste Thiers, curé de Champrond, et bachelier en théologie de la faculté de Paris, deffendeur. Contre le chapitre de Chartres, demandeur. Où est traité de l'obligation où sont quelquesfois les personnes publiques de repousser les injures qu'on leur fait, etc., etc. (S. L. N. D.) in-12, v. gr. 20—»

Avec une note autographe de l'abbé Rive.

626 **Felibien Lobineau**. Histoire de Paris, 1725, 5 vol. gr. in-f° mar. bleu dentelle, rel. de Padeloup. 145—»

Exempl. en grand papier aux armes du Dauphin et dont les cartes ont été collées sur soie, malheureusement l'un des volumes a été mouillé en bas.

627 **Fredro** (*Andrea*) gestorum populi Poloni sub Henrico Valesio polonorum postea vero Galliæ Rege. 1652. Dantisci et Georgii Forsteri, in-4, cart. v. brun. (*Aux armes de de Thou*). . . . . 15—»

628 **Gaya** (*De*). Histoire généalogique et chronologique des Dauphins de Viennois, depuis Guigues I iusques à Louis V, fils du roy Louis-le-Grand, embellie d'arbres généalogiques et de blasons. *Paris, Estienne Michallet*, 1683, petit in-12 v. gran. . . . . 6—»

629 **Gruber** (*Joan. Daniel*). Origines Livoniae sacrae et civilis, seu chronicon vetus, continens res gestas trium primorum episcoporum : Quibus De Victae a Saxonibus, etc. *Francofurti et Lipsiae*, 1740, in-fol. vél. 30—»

Bel exemplaire d'un livre très curieux pour l'histoire ecclésiastique de la Livonie ancienne, d'après un manuscrit nouvellement découvert.

630 **Higgins** (*Joh*) **Huloets**. Dictionarie, newelye corrected, amended, set in order and enlarged, wih many names of men, Tovvnes, Beastes, Foules, Fishes, Trecs, Shrubbes, herbes, fruites, places, instrumentes, etc. And in eche place fit phrases, gathered out of the best latin authors, etc. *Londini, Th. Marshii*, 1572 petit in-fol. v. br. . . . . 35—»

Vieux dictionnaire anglois, latin et françois.

631 **Histoire** des hommes illustres de la maison de Medici, avec un abrégé des comtes de Bolongne et d'Auvergne. A la Reine mère du Roy. *Paris, Guillaume Auvray*, 1575, in-4, v. m. . . . . 15—»

Avec l'arbre généalogique de la maison de Médici. Bel exemplaire.

632 **Isidori** Junior, Hispal. Epis. Ethimologiarum Libri. Num. XX. *Imp. per Gintherum Zainer*, 1472, 1 vol. petit in-f°, rel. en bois. . . . . 40—»

Exemplaire bien conservé de cette ancienne et curieuse édition. (Voyez Brunet.)

633 **Le Blanc.** Traité historique des Monnoyes de France, avec leurs figures, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent. Augmentée d'une dissertation historique sur quelques Monnoyes de Charlemagne, de Louis le Debonnaire, de Lothaire et de leurs successeurs, frappées dans Rome. *Amsterdam, Pierre Mortier*, 1692, in-4, v. f., ancienne reliure 78—»

634 **Lebret** (*Henry*). Histoire de la ville de Montauban divisée en deux livres, dont le premier contient plusieurs matières, et le second, un sommaire de toutes les guerres de la religion. *Montauban, Samuel Dubois*, 1648, in-4, bas. . . . . 20—»

635 **Livre** merveilleux, contenant en bref la fleur et substance de plusieurs traittez; tant des prophéties et révélations qu'anciennes croniques faisant mention de touts les faictz de l'Église universelle, comme de scismes, discords et tribulations advenir en l'Église de Rome, et d'un temps auquel on octera et tollira aux gens d'église et clergé leürs biens temporels, tellement qu'on ne leur laissera que leur vivre et habit nécessaire, etc., etc. *Paris, Thibault Bessault*, 1565. pet. in-8. 15—»

Le volume se termine par la prophétie de l'abbé du Cambrezi, trouvée en un vieil exemplaire, laquelle commence au règne du roy Françoys et finissant iusques en l'an 1569.

636 **Mémoires** de très-noble et très-illustre Gaspart de Saulx, seigneur de Tavanes, mareschal de France, admiral des mers de Levant, gouverneur de Provence, conseiller du roy, et capitaine de cent hommes d'armes. (S. L. N. D.) In-folio, v. f. . . . . . 15—»

Édition de Lyon avec le portrait.

637 **Ménagiana**, ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition, de M. Ménage, re-

cueillis par ses amis. Troisième édition. *Paris*, *Florentin Delaulne*, 1715, 4 parties en 2 vol. pet. in-8 vel. 16—»

Exemplaire avec quelques cartons. Dans le prochain numéro je donnerai une note explicative sur les cartons du Ménagiana comme celle que j'ai donnée sur le journal de l'*Étoile*. Voyez *Bulletin du Bibliophile*, page 449 de la troisième série, année 1839.

638 MINERVA. Franc. Sanctii Brecensis, in inclyta Salmantisensi Academia Primarii Rhetorices et Graecae linguae Doctoris, Minerva, seu de causis linguæ latinæ commentarius, cui inserta sunt, uncis inclusa, quae addidit Gasp. Sciappius et subjectae suis paginis notae Jac. Perizonii. *Amstelodami*, *Jensoonio-Waesbergios*, 1714, in-8 vel. de Holl., frontispice gravé d'une conservation admirable. . . . . 14—»

639 MIONNET (*T. E.*). Description de médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation, ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre, prises sur les pièces originales. *Paris*, *Testu*, 1806, 7 vol. in-8, dont un de planches ; dem.-rel. v. 400—»

Snpplément à cet ouvrage. *Paris*, 1819 à 37, 9 vol. in-8. 250—»

640 MIRÆI (*Auberti*). Opera diplomatica et historica, in quibus continentur Chartæ fundationum ac donationum piarum, testamenta, privilegia, fœdera principum, etc., etc. Editio secunda auctior et correctior. Joannes Franciscus Foppens, Bruxellensis, S. T. L., etc. *Lovanii*, *Ægidii Denique*, 1723, 4 vol. in-fol., v. gr., avec le portrait de l'auteur. . . . . . . 72—»

Le quatrième volume de cet ouvrage est rare, et il est le plus important.

641 MONSTRELET (*Enguerran*). Chroniques contenans les cruelles guerres civilles entre les maisons d'Orleans et de Bourgongne, l'occupation de Paris et Normandie par les Anglois, l'expulsion d'iceux, et autres choses

mémorables advenues de son temps en ce Royaume et pays étrangers, etc., etc. *Paris, Pierre l'Huillier*, 1572, 2 vol. in-fol., v. gran. . . . . 45—»

642 **Nobilita** di Dame del S[r] Fabritio Caroso da sermoneta, libro altera volta, chiamato il ballairno, etc. Aggiontovi il Basso, il Soprano della musica, etc. *Venetia*, 1600, p. in-4, d.-rel. Très rare. . . 50—»

Volume composé de 370 pages, plus 12 feuillets préliminaires et deux feuillets de table à la fin. La musique est imprimée avec le texte et les figures de costume en grand nombre gravées sur cuivre sont également jointes au texte.

643 **Nostradamus** (*Cesar de*). L'histoire et chronique de Provence où passent de temps en temps et en bel ordre les anciens poetes, personnages et familles illustres qui ont fleuri depuis. Oultre plusieurs races de France, d'Italie, d'Espagne, Languedoc, Dauphiné et Piémont y rencontrées auec celles qui depuis se sont diversement annoblies comme aussi les plus signalés combats, etc. *Lyon, Simon Rigaud*, 1614, in-fol. Blasons bas. Bon exempl . . . . 30—»

644 **Notitia** Orbis antiqui, sive geographia plenior, ab ortu rerum publicarum ad Constantionorum tempora orbis terrarum faciem declarant, Christophorus Cellarius ex vetustis probatisque monimentis collegit, et novis tabulis geographicis, singulari cura et studio delineatis, illustravit, etc. *Cantabrigiæ, Joannis Oweni*, 1703, in-4, avec un grand nombre dė cartes, v. gr. . . . . 15—»

645 **Nouguier** (*François*). Histoire chronologique de l'église, évesques et archevesques d'Avignon. *Avignon, George Bronnereau*,, 1659, in-4, v. br. Bel ex. . . 19—»

645 bis. **Orlando de Lassus**, 5 vol. grand in-folio, d.-rel., savoir. . . . . 499—»

I. Cantionum quas Mutelos vocant opus novum. Pars I°. Illus-

trissimi Principis D. Guilhelmi comit. Palatin. Rhœni, etc., Liberalitate in lucem editum. *Monachii, Adam. Berg*, 1573, in-folio.

Avec le portrait du duc Guillaume, et une dédicace de l'auteur à ce même prince.

II. Missae aliquot quinqua vocum. Pars II. Illustr. Principis D. Guilhelmi comit. Palatin. Rhæni, etc., Liberalitate in lucem editae. *Monachii, Adam. Berg*, 1574 in-folio.

Avec le portrait du duc Guillaume, et une dédicace de Lassus au pape Grégoire XIII.

III. Officia aliquot de praecipuis festis anni 5 vocum, nunc primum in lucem edita. Pars III. *Monachii, Adam Berg*, 1574, in-folio.

Avec le portrait du duc Guillaume, et une dédicace de Lassus à Jean Egolf (Egolphus), évêque d'Augsbourg (episcopum Augustanum).

IV. Passio 5 vocum. Item, lectiones Job, et lectiones matutinæ de nativitate 4 vocum. Pars IV. *Monachii, Adam. Berg*, 1575, in-f.

Avec le portrait du duc Guillaume, et une dédicace de Lassus à Gaspard Frasius, abbé du monastère de Weyhenstephan.

V. Magnificat aliquot 4, 5, 6 et 8 vocum. Pars V. *Monachii, Adam. Berg*, 1576, in-folio.

Avec le portrait du duc Guillaume, et une dédicace de Lassus à Ambroise Mairhofer, du monastère de S. Emerance, à Ratisbonne.

Recueil édité par la libéralité du duc de Bavière; il est à croire qu'il contient tout ce que Lassus avait composé de musique sacrée jusqu'alors. Il en existe un exemplaire dans la bibliothèque de Munich.

646 RECHERCHES historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon, avec les pièces justificatives. (S. L.) 1768, in-8. v. m. . . . . 8—»

647 RERUM germanicarum scriptores aliquot insignes, qui gesta sub regibus et imperatoribus teutonicis, jam indè à Carolo M. usque ad Fredericum III. IMP. perpetua fere ferie, suis quique seculis, litteris mandata posteritati reliquerunt. Ex bibliotheca Marquardi FREHERI, consiliarii Palatini olim editus nunc denuo recognitus, additis scriptoribus aliis antea ineditis, cum glossario, locis aliorum auctoris parallis notis ac indice rerum et verborum copiosissimo. Editio

tertia, reliquis locupletior et emendatior curante Burcardo Gottheffio Struvio, consiliario et historico saxonico. *Argentorati, Johannis Reinheldi Dulseeckeri* 1717, 3 vol. in-fol., v. br., bel ex. . . . . . . 48—»

Voyez aussi *Pistorius*, *Menkenius*, *Struvius*, Leibnitz, etc.. etc.

648 **Stefano** (*Carlo*). L'agricoltura e casa di villa, nuovamente tradotta dal caval. Hercole Cato. *In Venegia*, 1581, in-4 maroq. citron, fil. tr. dor. (Bel ex. aux armes de Conti). . . . . 15—»

649 **Térence**. Le comedia di Terentio volgaria, di nuovo ricorette, et A. Miglior tradottione ridotte. *Vinegia*, *Aldus*, 1546, pet. in-8, v. f., fil. tr. dor. (Bel ex., rel. de Padeloup.). . . . . 15—»

650 **Vertot** (*l'abbé de*). Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appeléz depuis les chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui les chevaliers de Malte. *Paris*, 1726, 4 vol. in-4, v. gran. avec les portraits des chevaliers de cet ordre. . . 48—»

Exempl. en grand papier.

651 **Wredius**. Seaux des comtes de Flandre, et inscriptions des Chartes par eux publiéz avec un esclaircissement historique par Olivier de Wree, Brugeois, lic. es loix. Ou se monstre l'advenuë des provinces aux comtes de Flandre, et l'aliénation d'aucune d'icelles et en quelle manière les royaumes d'Espagne et autres, ensemble les dix-sept, et restantes provinces, sont dérobées à Philippe IV du nom, à présent roy d'Espagne, traduit du latin par L. V. R. *Bruge*, 1641, 3 vol. pet. in-fol., dem.-rel., dos et coins de cuir de Russie, non rogné, dor. en tête, avec un grand nombre de figures et cartes. . . . . 75—»

Superbe exemplaire de ce curieux livre et rare en cet état.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

652 **Archives** historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique. Par MM. Aimé Leroy, bibliothécaire, et Arthur Dinaux, de la Société royale des Antiquaires de France.

Parmi les articles intéressans que contient cette livraison de cette précieuse publication, l'on remarque : Bavai, par M. I. *Lebeau*. — Les Vers-Vêtus, ou Arras orangiste, par M. H. *Gomont*. — Gabriel Meurier, Avesnois, par M. *Arthur Dinaux*. — Law à Valanciennes. — Bulle de Grégoire XIII. — Organisation du royal Bonbon. Et un excellent bulletin bibliographique, sur Fidèle Delcroix, par M. A. *Le Glay*. — La Belgique monumentale, historique et pittoresque. — Notre frontière du Nord-Ouest, par L. *Jottrand*. — Histoire des belges à la fin du 18e siècle, par Ad. *Borgnet*. — Mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Mémoires de la société des antiquaires de la Picardie. Prix de l'abonnement par an. 12—»

653 **Bref Recueil** des antiquitez de Valentienne. Où est représenté ce qui s'est passé de remarquable en ladiste ville et seigneurie, depuis sa fondation, iusques à l'an 1619. Par Simon Le Boucq. (*Jouxte la copie*) *à Valantienne, de l'imprimerie de Iean Varvliet, à la Bible d'Or, l'an* 1619, avec le plan de Valenciennes et le portrait de l'auteur, in-8, broch. . . . . 10—»

Réimpression à très peu d'exemplaires d'un livre rare.

654 **Gachet** (*Emile*). Documents inédits relatifs à la conquête de Tunis par l'empereur Charles-Quint, en

1535. *Bruxelles*, *A. Vandale*, 1844, broch. in-8, tirés à petit nombre. . . . . 3—50

C'est une heureuse idée; et M. Gachet a droit à nos remerciments d'avoir saisi la circonstance où le pays devenait Français, pour recueillir ces documents. C'est maintenant de l'histoire de France.

655 **Dinaux** (*Arthur*). Habitudes conviviales et bachiques de la Flandre. *Valenciennes*, *A. Prignet*, 1840, broch. in-8, à très pet. nombre. . . . . . . 4—»

656 **Le même**. Iconographie Lilloise. Graveurs et amateurs d'estampes de Lille. *Valenciennes*, 1841, in-8, fig. broché. . . . . 4—50

Tiré à 50 exemplaires.

657 **Du Mortier** (*B.-C.*) Etudes Tournaisiennes, fascicule II. Notice sur Philippe Mouskes, broch. in-8. 2—50

658 **Le même**. Notice sur l'époque de l'introduction de la langue Française dans les actes publics au moyen-âge. *Bruxelles*, *M. Hayez*, 1843, broch., in-8, avec deux fac-similés d'anciennes chartes. . . 4—»

659 **Baudot** (*Henri*). Description de la Chapelle de l'ancien château de Pagny, précédée de détails historiques sur ce château et les seigneurs qui l'ont possédé, etc., etc. *Dijon*, 1842, in-4, broché, ornée de 9 fig. . 8—»

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9 11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES
DE L'ÉDITEUR.

Nos 9 ET 10. SEPTEMBRE ET OCTOBRE.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.
1845.

Table des matières contenues dans le nos 9 et 10 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
1105 Rue Bailleul, 9 et 11.

MÉLANGES POUR L'HISTOIRE DES LIVRES.

VENTE DES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DES JÉSUITES, EN BELGIQE.

Lors de la suppression des jésuites en Belgique, le gouvernement autrichien chargea l'académicien Gérard, à cette époque auditeur de la chambre des comptes, de diriger la vente des livres provenant de leurs différens établissemens. En conséquence, on exposa successivement aux enchères les bibliothèques trouvées dans les couvens d'Anvers, de Bruxelles et de Malines, de Nivelles et de Ruremonde, de Luxembourg, d'Aldes et de Mons, d'Ypres, de Courtrai, de Gand, de Louvain, de Tournay et de Bruges (1).

Plus tard encore, c'est-à-dire le 4 septembre 1780, on vendit à Bruxelles les *livres choisis dans les différentes bibliothèques des jésuites*.

Le gouvernement fut loin cependant d'avoir tout fait vendre. D'abord il fit réserver les ouvrages qu'on jugea utiles pour la bibliothèque de Bruxelles, ensuite il fit mettre à la disposition des bollandistes les manuscrits et livres qui pouvoient leur servir pour la continuation des *Acta sanctorum* (2). D'autres établissemens encore, tels que le conseil privé, le collége des vétérans à Louvain, etc., reçurent une partie des dépouilles des jésuites.

Gérard, s'étant acquitté de sa mission, adressa au gouver-

(1) La collection de tous les catalogues des bibliothèques des jésuites, y compris celui de Maestricht, forme 13 vol. Mais on doit y joindre le *Catalogue des livres choisis dans les différentes bibliothèques des ci-devant jésuites des Pays-Bas*. Brux. Jos. Ermens, 1780, in-8o de 304 pp., plus la *Table alphabétique des auteurs des livres choisis*, par Jos. Ermens, encore 56 pp. Dans la bibliothèque de Gérard il y en avoit une collection complète *avec les prix*, qu'on regardoit comme unique. Voir le n° 4304 de la *Description bibliographique de la bibliothèque de G.-J. Gérard.*

(2) On peut voir sur les travaux des bollandistes, après la suppression de l'ordre des jésuites, en 1773, l'intéressant mémoire de M. Gachard, inséré dans le *Messager des sciences et des arts*. Gand, 1835, p. 200 à 249, et les *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. Ier (2e éd.), p. 21. On y trouvera en même temps l'explication de plusieurs faits mentionnés dans le mémoire de Gérard.

nement un rapport assez développé. C'est cette pièce que nous publions ici.

Nous avons cru que ce document seroit bien placé dans le *Bulletin du Bibliophile*.

Voici le rapport de Gérard :

« MONSEIGNEUR,

« Par l'article 13 des instructions qu'il a plu à feu Son Altesse Royale de me faire dépêcher le 12 mai 1777, j'étois chargé de trier, de toutes les bibliothèques des ci-devant jésuites des Pays-Bas, les livres les plus rares et de prix, et de faire vendre à Bruxelles ceux d'entre ces livres qui ne seroient point réservés pour la Bibliothèque royale. En exécution de ces ordres, j'ai fait transporter à Bruxelles les livres tirés dans les bibliothèques des ci-devant jésuites, de même que les livres des bibliothèques des bollandistes et des historiographes, qu'il m'avoit aussi été ordonné de faire venir à Bruxelles, et je les ai déposés dans l'église des ci-devant jésuites.

« Je m'étois proposé, après la vente des bibliothèques d'Anvers (achevée au mois de juin 1779) de tirer tous ces livres des caisses dans lesquelles ils étoient renfermés, de les arranger, de séparer les livres destinés pour la Bibliothèque royale (1), et de faire un catalogue des livres à vendre ; mais une lettre de M. le conseiller secrétaire d'état et de guerre, datée du 20 avril 1779, et portant que je devois le plus tôt possible, de concert avec M. le conseiller d'état et privé de Kulberg, faire les dispositions nécessaires pour passer à l'abbaye de Caudenberg les livres des bollandistes et des historiographes, arrêta les arrangemens à prendre au sujet des livres à vendre.

« D'abord, après mon retour à Bruxelles, je me rendis chez M. le conseiller de Kulberg, pour fixer le jour de la remise des livres des bollandistes et des historiographes ; mais ce conseiller ayant dû s'absenter, et souhaitant d'être présent à cette opé-

(1) C'étoit déjà la désignation officielle et non pas *Bibliothèque de Bourgogne*, encore moins *Bibliothèque royale des ducs*...

ration, les livres ne furent remis que vers la fin du mois d'août 1779; et comme les quarante-neuf grandes caisses dans lesquelles les livres des bollandistes étoient contenus occupoient un grand espace, et que, d'un autre côté, une partie de l'église étoit garnie de tableaux, je me trouvai dans l'impossibilité de m'occuper de l'arrangement des livres à vendre.

« Ayant les livres des ci-devant jésuites sous ma garde, il me semble qu'il eût été en règle que les bollandistes m'eussent remis pour ma décharge, une reconnoissance des livres que je leur laissois suivre; mais M. le conseiller de Kulberg s'est emparé de cette reconnoissance, en s'engageant de me faire fournir une liste circonstanciée de tous les livres déposés dans l'abbaye de Caudenberg, avec le reçu de l'abbé de cette maison et des bollandistes; mais voilà seize mois que la remise des livres est faite, et jusqu'ici je n'ai pu obtenir cette liste, malgré mes demandes réitérées. Votre Altesse me permettra de lui observer qu'il est essentiel qu'on me donne une reconnoissance des livres déposés à l'abbaye de Caudenberg, laquelle je remettrai à la chambre des comptes, afin qu'on puisse reconnoître en tout temps, quels sont les livres dont la propriété reste à Sa Majesté, quoiqu'ils *seroient* dans la bibliothèque de l'abbaye de Caudenberg.

« Quoique j'aie réservé de la bibliothèque des bollandistes pour la Bibliothèque royale, quelques livres de théologie, concernant les arts et sciences, l'histoire et les belles-lettres, ainsi que plusieurs manuscrits plus rares qu'utiles, et dont les bollandistes ne pouvoient faire aucun usage, il est plusieurs autres livres, tant manuscrits qu'imprimés, que le conseiller de Kulberg m'a obligé de laisser aux bollandistes, et qu'il conviendroit de placer de préférence dans la Bibliothèque royale, l'usage de ces livres étant aussi et même plus nécessaire aux membres de l'Académie, qui se proposent de travailler à la publication d'un *Recueil d'historiens des Pays-Bas*, qu'aux bollandistes, qui, en tout cas, pourroient avoir recours à la Bibliothèque royale; je ne puis que soumettre à la considération de Votre Altesse, s'il ne conviendroit point de faire examiner par quelques gens de

lettres, quels sont les livres déjà remis à l'abbaye de Caudenberg, dont l'usage est plus nécessaire à l'Académie qu'aux bollandistes, et faire remettre ensuite ces livres à la Bibliothèque royale.

« Je pense aussi, qu'afin qu'on pût reconnoître en tout temps quels sont les livres déposés à l'abbaye de Caudenberg qui appartiennent à Sa Majesté, et prévenir qu'on ne change les exemplaires, dont quelques uns sont augmentés par des notes manuscrites, il seroit nécessaire de faire apposer les armes de Bourgogne (qui sont celles de l'Académie) avec les lettres *B. R.* (Bibliothèque royale), sur chaque volume remis aux bollandistes, ainsi que sur tous les livres de la Bibliothèque royale; cela empêchera la dispersion de ces livres.

« Lors de la remise des livres des bollandistes, il n'y avait encore aucune résolution de la part du gouvernement général des Pays-Bas, au sujet de la publication des *Analecta Belgica*, ouvrage projeté par quelques jésuites d'Anvers, connus sous le nom d'historiographes; on ne crut, par conséquent, point devoir remettre au ci-devant jésuite Ghesquière, les livres imprimés rassemblés par ces historiographes, et je ne lui aurois remis aucun manuscrit, si M. le conseiller de Kulberg ne m'avoit assuré d'avoir des ordres à ce sujet; et, pour éviter toute contestation, je remis audit Ghesquière non seulement les manuscrits rassemblés par les historiographes, mais aussi plusieurs manuscrits de la bibliothèque des bollandistes, que j'avais d'abord réservés pour la Bibliothèque royale. Comme l'Académie s'occupe de la publication du *Recueil des historiens des Pays-Bas*, et que les académiciens seront souvent dans le cas de devoir recourir à ces manuscrits, il pourroit plaire à Votre Altesse d'ordonner au sieur Ghesquière de faire transporter ces manuscrits à la Bibliothèque royale, d'autant que, si ces manuscrits, dont l'usage est nécessaire à tous les académiciens qui s'occupent de la collection des historiens des Pays-Bas, restent dans l'abbaye de Caudenberg, ils ne seront qu'à l'usage de l'abbé Ghesquière seul, puisque pendant les absences de celui-ci, les autres académiciens n'y pourront avoir accès, au lieu que, dé-

posés dans la Bibliothèque royale, l'abbé Ghesquière ainsi que les autres académiciens pourroient les examiner en tout temps.

« Après que j'eus remis les livres des bollandistes, je fis les arrangemens nécessaires pour la séparation des livres réservés pour la Bibliothèque royale d'avec les livres à vendre, et comme il n'étoit point possible de procéder à cette séparation sans ranger tous les livres (qui étoient renfermés pêle-mêle dans des caisses) dans leurs respectives classes, et les placer sur des tablettes, je fis monter dans l'église des ci-devant jésuites les caisses de la bibliothèque de Louvain (dont j'avois fait transporter à Bruxelles la partie qui n'avoit point été cédée au collége des Vétérans), ainsi que les tablettes qui avoient ci-devant servi pour les archives que Votre Altesse me permit d'employer, et je fis placer dans les sodalités des garçons et des hommes mariés les tablettes de la Bibliothèque de Bruxelles.

« J'arrangeai ensuite tous les livres par classes dans l'église, et après avoir comparé les exemplaires qui étoient en double, je retins ceux qui étoient les mieux conditionnés pour la Bibliothèque royale; je les laissai dans l'église, et je fis transporter les livres à vendre dans les sodalités, où j'en fis le catalogue, que j'augmentai de quelques notes que je crus nécessaires pour faire connoître la rareté et valeur de quelques uns des livres : je reconnus alors, en examinant quelques ouvrages rares, que plusieurs de ces ouvrages étoient incomplets ou détériorés; ce qui m'engagea à faire collationner la plupart des livres à vendre, d'autant qu'il m'étoit revenu que plusieurs amateurs étrangers, qui avoient fait acheter, dans les autres ventes des bibliothèques des jésuites, des livres qu'ils avoient cru complets, ne les avoient point trouvés tels, et étoient d'intention de ne donner aucune commission pour la vente à faire, si l'on ne garantissoit les livres, ce que je fis au moyen d'un avis qui se trouve à la tête du catalogue.

« Dès que ce catalogue fut imprimé, j'ai eu soin de le faire circuler en France, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et à Rome, et *je pris* des arrangemens avec les principaux libraires de ces provinces, pour faire débiter le catalogue dans

l'intérieur du pays. Le peu d'espace qu'il y avoit entre la publication du catalogue et la vente des livres m'empêchèrent de faire passer des catalogues en Espagne, en Portugal et en Russie, d'où il seroit vraisemblablement venu de fortes commissions.

« La vente des livres *est* commencée le 4 septembre 1780. Elle a été achevée le 20 du même mois; mais comme il s'y trouvoit plusieurs étrangers, j'ai fait vendre avec la plus grande accélération pendant six heures par jour.

« A l'exception de quelques livres de théologie, qui, à cause du grand nombre qui avoit déjà été vendu précédemment, n'ont pas été portés à toute leur valeur, la plupart des livres ont été vendus le double et même le quadruple de ce qu'ils se vendent régulièrement; et il est certain que la vente auroit produit un tiers de plus sans l'immense quantité de livres incomplets ou détériorés, défigurés ou mal conditionnés : de ce nombre étoient le *Grand atlas* de Blaeu, en 12 volumes in-folio, dans lequel il manquoit une feuille et une carte, qui n'a été vendu que 58 florins, quoiqu'il y avoit une commission de 600 florins s'il eût été complet. Le recueil connu sous le nom des *Grands et petits voyages* en 25 parties n'a été vendu que 150 florins; il auroit été porté à 6 à 700 florins si la plupart des estampes, qui en font le principal mérite, n'eussent été déchirées ou totalement défigurées.

« Le n° 519, *Tractatus universi juris*, étoit entièrement gâté.

« Je crois inutile de donner ici une liste des ouvrages de moindre valeur qui étoient incomplets ou endommagés; je me bornerai de citer ici quelques ouvrages qui étoient en double, dont l'un exemplaire étoit complet et l'autre incomplet ou endommagé, afin que Votre Altesse puisse reconnoître combien le produit de la vente a été diminué par la quantité d'ouvrages défectueux.

« Le n° 2699, *La Toison d'or*, par Guillaume, évêque de Tournay, a été vendu complet 56 florins. Le même ouvrage incomplet n'a été vendu, sous le n° 1732, que fl. 13 10 s.

« Le n° 1735 se trouvoit trois fois : un exemplaire complet a

:té vendu 79 florins; un autre 74 florins, et un troisième, enlommagé, n'a été vendu que 40 florins.

« L'ouvrage intitulé : *De Morinis et Morinorum rebus*, 3 voumes in-4°, n° 2343, se trouvoit six fois; quatre fois complet, leux fois incomplet. Les exemplaires complets ont été vendus espectivement 80, 79 et 75 florins, et les deux incomplets 50 et 21 florins.

« Le n° 2658, *Illustrations de la Gaule*, a été vendu 20 floins. Le même ouvrage, sous le n° 2659, incomplet, 3 florins.

« N° 2667, *Histoire généalogique de Cambrai*, complet 20 lorins, incomplet fl. 6 10 s.

« N° 3049, *Recherches des antiquités de Flandres*, complet fl. 24 10 s. Le même ouvrage, sous le n° 2657, incomplet fl. 6 10 s.

« Le n° 2746, *De l'origine des Bourguignons*, trois exemplaires; deux complets ont été vendus fl. 11 et 10 10 s. L'exemplaire incomplet 3 florins.

« N° 2876, *Scriptores Hispaniæ*, deux exemplaires complets ont été vendus 61 et 50 florins; un incomplet fl. 8 10 s.

« Le n° 2972, *Mahumetis alcoran*, deux exemplaires complets ont été vendus fl. 13 5 s. et 11 florins, et deux incomplets n'ont été vendus ensemble qu'un florin.

« Le n° 3061, *Histoire de la maison de Montmorency*, deux fois complet, a été vendu 17 et 16 flor., et incomplet fl. 1 12 s.

« Le n° 3062, *Histoire de la maison de Vergy*, deux fois complet, fl. 13 10 s. et 13 florins, incomplet 10 sols.

« Le n° 365, *Histoire de la maison de Chasteigner*, complet 27 florins, incomplet un florin.

« Le n° 2744, *Mémoires de la république séquanoise*, complet 20 florins, incomplet fl. 5 10 s.

« Malgré le grand nombre d'ouvrages incomplets ou défectueux, le produit de la vente est cependant monté à fl. 23,309 13 sols, argent de change, et les livres annoncés dans un catalogue d'une feuille d'impression, et qui étoient pour la plupart des livres de rebut, ont été vendus 431 florins, argent de change; faisant ensemble fl. 23,740 13 sols de change, et, en argent

courant de Brabant, la somme de fl. 27,697 8 sols 6 liards, que le fermier des ventes privilégiées à Bruxelles doit payer aux ordres du conseil des finances dans le courant du mois d'avril.

« Par dépêche du conseil des finances du 1er décembre 1779, j'ai été autorisé à vendre au poids une quantité de livres classiques en blanc, qu'à la réquisition de la commission royale des études, j'avais chargé le préposé d'Anvers Beltiens de faire passer au libraire de Bruxelles Berger, dans la boutique duquel ils étoient restés invendus. Après avoir reçu les offres de différentes personnes qui ne montoient qu'à six liards par livre pesant, j'ai cédé ces livres au libraire Collaer, qui m'en avoit offert sept liards par livre pesant; et, les ayant fait peser au poids de la ville, il s'est trouvé 1,941 livres, pour lesquelles le libraire Collaer m'a compté la somme de fl. 169 16 sols 9 liards, que je tiens aux ordres du conseil des finances.

« Le total des ventes précédentes monte à fl.	104,216	18	0
« La vente faite à Bruxelles le 4 décembre 1780, à.	27,697	8	6
« Les livres vendus au poids, à. . . .	169	16	9
TOTAL. . . . fl.	132,084	3	3

« De sorte que la vente de toutes les bibliothèques des ci-devant jésuites des Pays-Bas a produit *cent trente-deux mille quatre-vingt-quatre florins trois sols trois deniers* argent courant. Il reste encore à vendre quatre exemplaires complets des *Actes des saints,* en cinquante volumes.

« Dans presque toutes les bibliothèques des ci-devant jésuites, il s'est trouvé des livres d'estampes; le plus grand nombre s'est trouvé à Anvers, et l'on m'a assuré qu'il y en avoit de très bonnes.

« Les ci-devant jésuites étoient dans l'usage de placer les livres d'estampes dans l'infirmerie, pour l'amusement des malades : l'usage journalier qu'on faisoit de ces estampes et la malpropreté qui régnoit en général chez les ci-devant jésuites(?), est cause que la plupart des livres d'estampes sont dans un très mauvais état. D'ailleurs les différens genres d'estampes sont

rassemblés sans choix, et pour pouvoir en faire une collection pour la Bibliothèque royale et connoître quelles sont les estampes en double, il faudra les détacher et les arranger, ce qui exigeroit beaucoup de temps, et il est douteux si la vente des doubles produiroit assez pour salarier celui qui seroit chargé du choix et arrangement des estampes.

« Les livres réservés pour la Bibliothèque royale sont arrangés dans l'église et distribués dans leurs différentes classes, de sorte que dans moins d'un quart d'heure l'on pourroit mettre la main sur l'ouvrage qu'on désireroit, malgré que la quantité de ces livres soit considérable, s'y trouvant entre vingt-cinq à trente mille volumes.

« Le peu de raretés qui se sont trouvées dans les colléges d'Anvers et de Bruxelles, sont déposées dans les sodalités, où j'ai aussi placé un petit reliquaire monté en argent et une petite boussole d'ivoire qu'un conseiller du conseil de Tournay, qui avoit été commissaire, lors de l'extinction de la société des jésuites, m'a remis à mon dernier voyage de Tournay, en me disant qu'il les avoit trouvés entre les effets du père Lossi, avec quelques vieux bouquins qu'il m'a pareillement remis; je ne fais ici mention de ces petits objets que parce que ledit conseiller a exigé que je lui donnasse un reçu.

« M. le conseiller d'État et de guerre m'ayant chargé, de la part de Votre Altesse, de faire un catalogue des livres réclamés par le ci-devant jésuite Aston, je joins ici ce catalogue, une partie des livres qui le composent ont été vendus et une partie sont réservés pour la Bibliothèque royale.

« J'ai remis à la commission royale des études une quantité de livres classiques dont MM. le conseiller privé de Limpens et l'abbé de Nelis avoient fait choix pour l'usage des colléges royaux, et je joins ici le reçu du capitaine-commandant de l'académie militaire d'Anvers de deux globes que je lui ai remis pour l'usage de ladite académie. Le collége royal d'Anvers est aussi pourvu de globes, et il en reste encore deux chez le préposé Beltiens, dont il pourra plaire à Votre Altesse de disposer.

« Je joins pareillement ici le reçu de l'abbé de Caudenberg

d'un exemplaire des *actes des saints* reliés en cinquante-un volumes que je lui ai remis le 27 juin 1778, ensuite des ordres de Votre Altesse, ainsi que la reconnoissance de M. le conseiller privé de Grysperre pour les livres que je lui ai remis ensuite des mêmes ordres pour l'usage du conseil privé.

« M. le conseiller privé d'Aguilar doit avoir chez lui quelques livres chinois qu'il a trouvés entre les papiers d'un des colléges d'Anvers, il pourroit plaire à Votre Altesse de charger ledit conseiller de me les remettre ou au bibliothécaire de la Bibliothèque royale.

« Il doit aussi se trouver dans l'archive du comité établi pour les affaires des ci-devant jésuites, des livres imprimés qui y ont été adressés par le préposé de Tournay, Herrier. Il pourroit également plaire à Votre Altesse d'ordonner que ces livres fussent déposés auprès des livres réservés. Et j'ai chez moi un livre imprimé et quelques manuscrits que le préposé d'Anvers, Baltiens, avoit retirés des bibliothèques d'Anvers : comme la plupart de ces livres sont rares et de petit format, j'ai cru qu'ils seroient plus en sûreté chez moi que dans l'église des ci-devant jésuites, et, comme la quittance que j'ai donnée au préposé Beltiens, et dans laquelle tous ces livres sont désignés, m'en rend particulièrement responsable, je me propose, si Votre Altesse l'agrée, de garder ces livres jusqu'à ce que je ferai la remise des livres réservés.

« Comme ma commission relative aux bibliothèques jésuitiques est achevée, et que le bureau des archives auquel je suis attaché, n'est point encore en activité, je supplie Votre Altesse de me faire connoître si, en attendant que je puisse m'occuper de l'arrangement des archives, je puis m'adresser à M. le président de la chambre des comptes pour être employé anx affaires ordinaires de ladite chambre.

« Bruxelles, le 15 février 1781.

« Je suis, avec le plus profond respect,

« Monseigneur,

« De Votre Altesse,

« *Le très humble et très obéissant serviteur*,

« G.-J. Gérard. »

(Extrait du Bibliophile belge.)

CORRESPONDANCE.

LETTRES DE E. T. SIMON (1), ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE DU TRIBUNAT, A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR.

Il ne s'étoit pas écoulé un mois depuis que M. Barbier avoit été nommé bibliothécaire de l'empereur; lorsqu'il reçut, à Fontainebleau, les deux lettres suivantes, au mois d'octobre 1807, pendant le séjour de la cour dans cette résidence.

Paris, 6 octobre 1807.

MONSIEUR,

L'inquiétude me fait céder au désir de vous écrire pour apprendre de vous quel fonds je dois faire sur les espérances qui me restent et qu'on me donne.

Savez-vous si, en effet, Sa Majesté nommera un garde de sa bibliothèque à Fontainebleau? Savez-vous si je puis espérer d'y être employé?

Je vous demande en grâce de me répondre franchement sur ces objets. Vous jugez, Monsieur, que, pénétré de l'estime que je vous porte, je serois infiniment flatté de vous être associé dans cet honorable emploi.

Daignez donc m'apprendre à quoi jè puis prétendre, et jusqu'à quel point il m'est permis d'y porter mes vues. Je n'ignore point qu'il se présente un grand nombre de prétendans, que les demandes pleuvent auprès de Sa Majesté; mais j'ai présenté aussi la mienne et l'ai adressée directement, en implorant la bienfaisance, et surtout la justice du maître. Veuillez bien, Monsieur, m'écrire ce qui est à votre connoissance sur une affaire qui m'intéresse d'une manière aussi essentielle. J'ai cru reconnoître dans votre franchise avec moi une bonne vo-

(1) E. T. Simon, né à Troyes en 1740, est mort à Paris au mois d'avril 1818.

lonté honorable pour tous deux. Je ne serai jamais votre compétiteur, mais je me féliciterai partout d'être votre émule.

Si vous croyiez qu'indépendamment des démarches déjà faites, j'en eusse encore quelques unes à faire, indiquez-moi, par amitié, celles qui pourroient m'être utiles. Vous-même, si vous étiez consulté sur cet objet, ne me refusez point un suffrage que vous m'avez déclaré prêt à me donner.

Plusieurs des personnes employées dans les bureaux du Tribunat savent déjà à quoi s'en tenir sur leur sort; moi, je l'ignore. On dit mon confrère Malherbe assuré d'une place aux archives de la nouvelle Cour des Comptes; mais il a un neveu, ancien Tribun, qui est venu exprès de sa province frapper aux portes; moi, je n'ai que moi-même, et l'exactitude que j'ai toujours mise à l'observation de mes devoirs, Cela devroit l'emporter sur l'intrigue, mais les choses ne vont pas toujours comme elles le devroient, sous le Prince même le plus juste, nécessairement entouré d'ambitieux ou d'amis officieux, et eux-mêmes peu éclairés des droits et des intérêts des personnes qu'ils éloignent de la faveur de leur maître. Quel que soit l'état des choses, enfin, Monsieur, daignez m'éclairer.

On m'a dit qu'il y avoit auprès de l'Empereur des auditeurs chargés de recevoir toutes les pétitions qui lui sont adressées d'ici comme d'ailleurs. Les connoissez-vous? Savez-vous leurs noms? Dites-moi si je puis et si je dois leur faire parvenir mes justes réclamations? Vous voyez que je me jette entre vos bras; c'est avec la plus véritable confiance, et en vous attestant qu'on ne peut pas être plus que moi,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

SIMON,

Au Palais du Tribunat.

Paris, 15 octobre 1807.

Monsieur,

Vos observations sur ma prétention à la place de Fontainebleau sont d'un homme sage et prudent. J'y déférerois, si d'un autre côté la sagesse et la justice de notre monarque ne m'étoient pas connues. Je n'ai vu ni dans ses lois, ni dans ses actions, rien qui indiquât une propension à punir les fils des fautes de leurs pères, et encore moins, les pères des fautes de leurs fils. Or, il n'ignore pas que je n'ai eu aucune part à celle de mon coupable fils, que je n'y ai point applaudi, que je n'ai presque plus de communication avec lui depuis ce temps, quoique je sois intimement convaincu que depuis long-temps cette faute est effacée par un repentir sincère, et qu'il l'a expiée assez durement pour qu'il ne doive plus en rester la moindre trace.

Ainsi, Monsieur, à moins que vous ne puissiez me dire positivement que S. M. destine la place que je recherche à quelqu'un, je ne cesserai pas de persister à la solliciter. Je n'ai point couru après celle de l'Arsenal, par deux raisons : la première, c'est que je n'ai appris que par les papiers publics la mort du titulaire, et que le lendemain les mêmes papiers m'ont appris qu'on avoit nommé un M. de Treneuil, auteur de je ne sais quel poëme des Tombeaux de Saint-Denis; que l'on connoît, et que l'on pousse beaucoup cet homme du jour, et que je n'aurois figuré dans cette lutte que par des titres peut-être plus réels, mais auxquels je n'ai pas eu l'intrigue de donner une célébrité telle qu'il le faudroit. La seconde raison, c'est que bien des gens sont dans l'opinion que la bibliothèque de l'Arsenal ne tiendra pas plus que celle qui m'échappe, et que peut-être elle servira à l'ornement de quelques autres des maisons de campagne de S. M., sa position la rendant peu convenable aux gens de lettres, desquels elle est trop éloignée, et l'emplacement qu'elle occupe étant destiné aux magasins de blé qui doivent être formés à Paris.

On n'a point mis les scellés sur la bibliothèque du Tribunat;

mais on en a pris les clefs, fermé les issues, fait la description du mobilier, ainsi que de celui de tous les appartements du palais, par l'ordre du Ministre de l'Intérieur, qui a envoyé deux commissaires, l'un desquels est M. Van Tholl. Depuis le dernier jour de septembre, époque de cette opération, je suis bourgeois et n'ai plus de communication avec cet établissement. Pour en avoir le catalogue, il faudrait le faire demander au Ministre. Il est assez volumineux et contient douze portefeuilles f°. Vous n'ignorez pas qu'une grande partie des livres qui y sont inscrits ne sont point encore rangés, qu'il en est beaucoup même qui ne sont pas reconnus, à cause des changemens multipliés de place qu'on leur a fait subir, et de la basse persécution que la cupidité a faite à cet établissement depuis qu'il existe.

Quoi qu'il en soit, je suis toujours dans le palais, et disposé à vous seconder quand j'y serai mandé, et quand vous-même vous aurez à vous en occuper. Mon confrère Malherbe est, dit-on, placé aux archives de la Cour des Comptes. J'ignore quel est cet emploi, qui n'est pas spécifié dans la chartre de fondation de cette cour, mais qui paroît être *une* des appendices du greffe, auquel cas c'est à cet officier que M. Malherbe seroit subordonné. Il n'est pas étonnant qu'il soit placé. M. son neveu, chancelier d'une des cohortes de la légion, est accouru en poste et a sollicité. Je n'ai ni neveu, ni oncle, et j'ai, au contraire, un nom qui me nuit. Néanmoins je ne perds ni le courage, ni l'espoir. Veuillez bien me continuer votre bienveillance et m'informer de ce qui parviendra à votre connoissance.

Je vous réitère l'assurance de mon estime et de ma reconnoissance.

E. T. Simon (1).

(1) Simon de Troyes est connu parmi les bibliophiles comme un grand collecteur de vieux livres, et sur chacun de ses volumes l'on remarque trop souvent, peut-être, en encre rouge (E. T. Simon); il nous a laissé quelques bonnes notes bibliographiques. J. T.

VARIÉTÉS ET LITTÉRATURE.

LES MASQUES ARRACHÉS.

La révolution brabançonne de la fin du siècle dernier fit éclore une telle quantité de brochures que leur catalogue seul formeroit un volume. Au milieu de cette nuée d'opuscules, que les circonstances firent naître et mourir, et que le vent des révolutions successives dispersa et anéantit, parut un livre, méchant et licencieux, qui surnagea après le naufrage, non point à cause de ses qualités, mais précisément pour ses défauts. Ce mauvais livre eut plusieurs éditions successives : ce succès, quoique non mérité, nous oblige d'en parler.

Ce scandaleux ouvrage porte pour titre : *Les Masques arrachés, ou vies privées de L. E. Henri Vander-Noot et Van Eupen, de S. E. le Cardinal de Malines et de leurs adhérens, par Jacques le Sueur, espion honoraire de la police de Paris, et ci-devant employé du ministère de France en qualité de clairvoyant dans les Pays-Bas Autrichiens.* Londres (Bruxelles), 1790, 2 vol. in-18 de 219 et 215 pages. — Amsterdam, 1791, 2 vol. in-18 (contenant dix rapports tandis que la première édition n'en renferme que huit). — Souvent réimp. entre autres sous le titre de l'*Espion belgique.* — Cet ouvrage eut une telle vogue que l'auteur en tira des extraits sous différens titres et sous diverses formes. Ainsi, on peut considérer l'*Histoire anecdotique de l'insurrection belgique, ou Vander-Noot, drame historique en 5 actes et en prose, dédié à S. M. le Roi de Bohême et de Hongrie, trad. du flamand de Van-Schön-Swaarts,* Gantois, par M. D. B. (*de Beaunoir*). Bruxelles, chez les FF. de Vryheid et de Waarheid, 1790, in-8°, fig., 238 pp., comme étant un extrait des *Masques arrachés.* La *Vie amoureuse de Jeanne de Belem, dite la Pineau, maîtresse en titre du célèbre Henri Vander-Noot, suivi d'une pièce intitulée Un Belge modéré,* etc., etc., 1791, in-8°, 48 pp., n'en est véritablement qu'un chapitre déta-

ché. On pourroit même y joindre encore *Les Nourrissons de Schacrebeke, ou les bonnes gens au berceau, discutant souverainement les intérêts de la pieuse République Belgique, avec l'illustre Henri Vander-Noot, le saint homme Van Eupen et la chaste Pineau :* dialogue avec une grav. (sans nom de ville), 1791, in-8°. L'auteur avoit voulu ainsi tirer deux ou trois moutures du même sac.

Tout mauvais cas est niable, tout méchant livre est anonyme : l'auteur s'est ici caché sous les pseudonymes de *J. Le Sueur* et de *Van Schön-Swaartz,* il a peut-être tiré le premier masque, en l'écorchant un peu, de *J. de Seur*, auteur de *La Flandre illustrée, par l'institution de la Chambre du Roi à Lille l'an* 1385. Lille, 1713, in-8°. Quant au second voile dont il se couvre, le nom étranger de *Van Schön-Swaartz,* il est plus transparent, puisqu'il signifie *De Beau-Noir*, sobriquet qu'il s'étoit donné en anagrammatisant le nom de *Robineau*, qu'il reçut de son père.

Alexandre-Louis-Bertrand *Robineau*, dit *de Beaunoir*, naquit à Paris, le 4 avril 1746, de *Robineau,* notaire et secrétaire du Roi, auteur de plusieurs ouvrages manuscrits sur l'économie politique. Le jeune Parisien s'échappa de bonne heure de l'abri honorable que lui offroit l'aile paternelle, pour mener une vie aventureuse, agitée, irrégulière, et souvent misérable. Quelquefois plongé dans les délices de l'opulence, plus souvent aux expédiens, il fit de tout, alla partout, toucha à tout excepté au bonheur, et mourut de langueur le 5 août 1823, à l'âge de 77 ans. Obligé de changer de nom et pour cause, il anagrammatisa le sien et se fit appeler *Beaunoir*. C'est sous cette appellation qu'il acquit une réputation dont il n'eut guère à se glorifier. Il prit le petit collet qu'il quitta par ordre de l'archevêque de Paris après avoir donné au théâtre l'*Amour quêteur*, pièce fort peu ecclésiastique. Il épousa *Louise-Céline Cheval* (morte le 19 janvier 1821, et donna sous son nom, à la scène, le drame de *Fanfan et Colas,* qui eut une certaine vogue au théâtre italien. Beaunoir devint bientôt le grand fournisseur des théâtres forains parmi lesquels on doit dire qu'il introduisit une certaine

décence inconnue avant lui. C'est lui qui créa pour les anciennes Variétés toutes les farces sous le titre des *Jérômes Pointus*, famille populaire qui fit une assez belle fortune aux petits théâtres. Pour donner une idée de la fécondité étonnante de Beaunoir, en tant que compositeur dramatique, nous pouvons rappeler que *Nicolet*, fondateur du théâtre des *Grands danseurs du Roi*, dit théâtre de la *Gaîté* depuis qu'il est triste, écrivit un jour à Beaunoir le grand munitionnaire général :

« Monsieur,

« L'administration que je préside a décidé qu'à l'avenir, « comme par le passé, vos ouvrages seroient reçus à notre « théâtre sans être lus, et qu'on continueroit à vous les payer « dix-huit francs la pièce; mais vous êtes prié de n'en pas pré- « senter plus de *trois* par semaine.

« NICOLET. »

Beaunoir estimoit que ses pièces devoient lui avoir rapporté environ 100,000 écus; cependant, après avoir fait paroître un *Théâtre d'amour*, soi-disant imprimé *à Cythère* (Paris, Cailleau, 1783, 2 vol. in-12), ayant partout mal fait ses affaires, il dut quitter la France le 15 juillet 1789, et se rendit d'abord à Bruxelles où il prit parti pour tout le monde, en trahissant tous les partis, dans la Révolution brabançonne. Il fit, à la même époque, un *Voyage sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf* qu'il publia à *Neuwied*, 1791, 2 vol. in-8°, figures. On dit que sa femme eut part à cette relation. Les deux époux, passablement intrigans, se firent appeler M. et madame *De Beaunoir*, la femme prit quelquefois le titre de comtesse, le mari eut aussi l'impudence de se nommer le *Baron de Bamberg*. Peu après il se retira à Lille où il se lia avec *Verlooy*, *Wildt* et autres bannis, puis alla fonder à Liége, sous le titre *Le Vengeur* (Liége, Latour, 52 n^{os}, 1791, 2 vol. in-8°), un journal qui n'eut qu'une courte existence. Il parcourut la Hollande, l'Allemagne, la Russie; il dirigea dans ce pays trois spectacles de la cour et en partit précipitamment en 1801. Rentré à Paris, il devint correspondant littéraire de personnages de distinction et entre

autres de Jérôme Napoléon, roi de Westphalie; il fit des vers en l'honneur de Napoléon et du roi de Rome, et finit par obtenir une place à la division littéraire du ministère de la police, bureau des gravures, où il composa des brochures politiques de commande, de couleur opposée, sous toutes les administrations qui se succédèrent jusqu'à sa mort. Cette besogne variée ne dut rien coûter à Beaunoir, qui n'a fait que changer de drapeau pendant toute sa vie.

Pour en revenir aux *Masques arrachés*, qui font l'objet de cet article, voici ce qu'en disent les auteurs de la *Galerie historique des Contemporains*, publié à Bruxelles, 1817-20 : « Cette « prétendue Histoire de la Révolution Belgique n'est qu'un ro« man scandaleux, auquel sa licence et sa malignité ont assuré « l'inévitable succès de ce genre de productions. Hormis quel« ques pages, cet ouvrage paroît avoir été écrit dans un mau« vais lieu, par un espion de police, et l'auteur l'a si bien senti « que tel est à peu près le cadre qu'il a lui-même adopté. Il est « vrai de dire que les personnages les plus marquants de cette « époque ne méritoient guères d'autre historien, à quelques « exceptions près. » Ce jugement est sévère, mais il n'est que trop mérité.

A. DINAUX.

LI ROMANS DE BAUDUIN DE SEBOURC, IIIe roy de Jherusalem ; poème du XIVe siècle, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale. *Valenciennes*, de l'imprimerie de *B. Henry*. MDCCCXLI. 2 vol. gr. in-8° de XIV, 384 et VII, 448 pp. (avec *fac-simile*) (1).

Le roman de Baudouin de Sebourg est comme tous ceux de *Gandor* ou *Gruindor* de Douai, de *Hue de Tabarié* et de plusieurs autres trouvères du nord, une provenance des croisades. La poésie, comme l'art, les coutumes et les mœurs, se ressen-

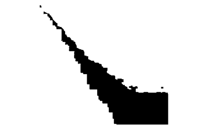
(1) Techener, place du Louvre, n° 12, prix 30 fr.

tit essentiellement de cette grande migration des occidentaux vers l'Orient plus luxueux, plus passionné, plus poétique que nos vieilles contrées druidiques. S'il fut impossible aux soldats du Christ de voir, même dans une marche rapide et guerroyante, les beaux monumens de la Grèce, de la Syrie et de Byzance, sans en retenir des impressions larges et profondes, bientôt après appliquées aux grands travaux de construction de ces belles basiliques où l'art byzantin se mêle aux dessins mauresques ; de même l'habitude d'entendre les récits des fables et des contes des Arabes dut colorer la poésie de cette époque d'une teinte orientale qui se laisse apercevoir dans les œuvres de ceux qu'entraînèrent les hasards de ces guerres lointaines. Il en est toujours ainsi : de tout temps les vainqueurs ont adopté quelques unes des modes, des idées, des habitudes des vaincus. Il semble même que ce soit par une satisfaction d'amour-propre qu'ils en agissent de cette façon, et qu'ils cherchent par là l'occasion de perpétuer le souvenir de leur victoire. A une époque assez rapprochée de nous, et lorsque les armes françoises ont triomphé glorieusement à l'ombre des pyramides d'Égypte, n'a-t-on pas vu se glisser dans le costume des françoises les turbans que nos soldats avoient remarqués sur la tête de leurs ennemis? Nos théâtres n'ont-ils pas retenti des chants du *Hulla*, du *Calife*, de *Gulnare* et de *Barberousse?* Nos guerriers enfin, revenus d'Égypte, ne virent-ils pas défiler la *Caràvane du Caire* à l'Opéra, comme ils l'avoient pu voir naguère sur les bords du Nil? Et aujourd'hui même nos dames n'adoptent-elles pas le *burnous* de l'Algérie, comme jadis nos jeunes gens prirent une partie du costume des mameluks? Tout se ressemble dans l'enchaînement successif des événemens de l'histoire, les mêmes causes amènent les mêmes effets, et en y regardant de près, l'observateur verra qu'il n'existe aucune grande invasion, aucune pérégrination importante des nations, sans qu'il y ait eu mixtion des coutumes, du langage, de l'art et de la littérature des visiteurs et des visités, des envahisseurs et des vaincus.

Le livre de Baudouin de Sebourg se ressent beaucoup des

grandes migrations des croisés. Il paroît avoir été composé sous le règne de Philippe le Bel, ou bien, pour parler suivant le pays qui l'a vu naître, sous la suzeraineté du comte Gui de Dampierre et de son fils Robert de Bethune en Flandre, et sous les descendans de Marguerite et de Bouchard d'Avesnes en Hainaut. Il fait partie d'une série de branches de romans qui traitent des croisades, et l'on doit le placer après le *Chevalier du Cygne* dont il rappelle quelques faits marquans à son début, et avant le *Bâtard de Bouillon*, qui en est la suite et qui doit appartenir au même poète. Cet auteur n'est pas connu jusqu'ici. Le nouvel éditeur ne nous dit rien sur lui. Mais si son nom est encore un mystère, son pays n'est que trop dévoilé par le titre même de son roman et les détails de son poème. En effet, il n'appartient qu'à un hainuyer de conduire ses lecteurs avec son héros dans les réduits de l'abbaye Saint-Amand, les hôtelleries de Tournai et Valenciennes, les environs du château de Sebourg (1), et à parler de la prétendue *bove* (souterrain) qui conduit de ce lieu à Bavai. On trouve encore d'ailleurs un goût de terroir bien prononcé dans une foule de mots employés fréquemment dans ce roman et restés sans changement dans le patois des paysans du Hainaut. Tels sont: *char*, pour viande; *rassoté*, pour ensorcelé; *coron*, bout de fil; *cauches*, bas; *cauchie*, route; *solers*, souliers; *fel*, fort; *toudis*, toujours; *pisson*, poisson; *gambe*, jambe; *chavetier*, savetier; *racusé*, dénoncé; et une foule d'autres qui appartiennent surtout au dialecte des habitants des environs de Valenciennes. Quoi qu'il en soit du nom du poète qui composa le roman de Baudouin de Sebourg, c'est un trouvère agréable, instruit, doué d'une bonne et douce philosophie. Il se sert fréquemment de proverbes qu'il entremêle dans le récit comme sentences morales et qu'il place toujours à propos. Son livre est

(1) La terre de Sebourg est fort ancienne; c'est un gros village situé entre Valenciennes, Bavai et Quiévrain, dont le nom tire son étymologie de *seeburg* (lac du château) à cause des eaux vives qui se répandent auprès du château et de l'église. — Une pièce, conservée dans la ferme de Sebourg, parle d'un marché de terre approuvé par un *Bauduin de Hennin*, seigneur de Sebourch, l'an de l'incarnation 1258, quinze jours devant aoust



une peinture fidèle de la vie intime du moyen-âge, et comme tel il deviendra un renseignement historique précieux. Son style est lucide, ses images sont variées, ses épisodes pleins d'imagination : en somme, c'est un des plus intéressans poèmes romans de l'époque.

Les manuscrits de Baudouin de Sebourg sont fort rares. On n'en connoît positivement que deux. L'un est à la Bibliothèque du roi à Paris, inscrit sous le n° 205 des supp. françois, pet. in-f° vélin, de 164 folios à 2 colonnes, y compris le *Batard de Bullion*. L'autre, qui a appartenu à *Charles de Croy*, comte de Chimay, figuroit à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles sous le n° 180, manuscrit du xve siècle in-4°, sur papier à longues lignes de 382 folios : c'est celui que Sanderus indique dans sa *Bibliotheca Manuscripta* sous le titre fautif de *Bauduin d'Esebroucq*. La *Bibliothèque Protypographique*, publiée par M. *Barrois*, de Lille, en mentionne un, sous le n° 2297 et le titre de : Le *Roman de Baudouin de Sebourcg au Cœur de Lion, en rimes*, in-f° vélin, xive siècle. C'est peut-être celui que possède aujourd'hui la Bibliothèque du roi.

La Société des bibliophiles de Belgique, séant à Mons, avoit conçu le louable projet de publier le roman de *Baudouin de Sebourg ;* des difficultés matérielles qu'il ne lui fut pas possible de surmonter, l'empêchèrent de mettre à exécution cette entreprise arrêtée en principe. Un Valenciennois, élève de l'école des chartes, dont l'intention est de mettre au jour la série des *romans des croisades*, a eu l'honneur de mener à fin cette publication si recommandable aux yeux de tous les amateurs de littérature romane et aux lecteurs des œuvres des trouvères. L'estimable éditeur de cette production d'une muse anonyme du xive siècle, a cru devoir donner au public le texte roman, pur de toute note explicative et de tout commentaire érudit ; dans un trop court avertissement il annonce qu'il fournira, à la fin de la publication de la collection, des tables pour en faciliter l'usage. Selon nous, il eût été préférable de donner, avec chaque ouvrage, les liminaires qui s'y rapportent. Une introduction générale nous paroissoit aussi une avant-garde néces-

saire et obligatoire pour annoncer un corps d'ouvrage de importance. Au reste, ceux qui connoissent déjà la langu trouvères n'en auront pas moins de gratitude pour le labo et patient éditeur qui s'est dévoué à faire paroître, dans province écartée, un livre en langue romane. Disons aussi, d'être juste envers tout le monde, que l'imprimeur de vrage, M. *B. Henry*, a mis tous ses soins pour que son la ne sentît pas la province le moins du monde.

A. DINAUX.

MELANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTE

SUR UNE ÉDITION DE MONTAIGNE DE PARIS, 1625.

Cette édition a été donnée à ma connoissance par six libraires, et on trouve des exemplaires portant les noms de chacun d'eux, et ayant un frontispice particulier.

Ces libraires sont Rob. Bertault, Remy Dallin, Charles Hulpeau, Gilles et A. Robinot, Martin Collet et Charles Loyson.

Une circonstance particulière, c'est qu'il est quelques exemplaires de cette édition, qui offrent dans les deux premières feuilles du texte des Essais des différences qui prouvent qu'elles ont été réimprimées pour ces exemplaires. Ainsi, les exemplaires de Bertault, Robinot et Loyson présentent en tête de la page qui commence les Essais, un fleuron qui représente les quatre saisons sous l'emblème de quatre personnages. Les exemplaires de R. Dallin ont un fleuron différent et pareil à celui qui se trouve en tête de la vie de Montaigne à tous les exemplaires. Aux premiers exemplaires, la lettre initiale occupe la hauteur de dix lignes ; au deuxième, elle est différente, plus petite, et n'occupe qu'une hauteur de sept lignes d'impression ; enfin, aux premiers, il y a aux marges des sommaires et l'indication des auteurs ; au deuxième, les marges sont libres.

Il est donc évident qu'il y a là une impression différente, et cela a lieu pour les seize premières pages.

NOTE SUR LES ÉDITIONS DE 1602.

Il existe sous cette date une bonne édition chez Langelier.

De plus, il en existe deux de Leyde, chez Jean Doreau, et l'une d'elles est probablement une contrefaçon de l'autre.

Il est facile de les distinguer à la vue du frontispice, car à l'une, l'E des mots exemplaire, Jehan et Doreau est majuscule;

à l'autre, il imite l'écriture [𝒮]. A ces derniers exemplaires, il n'y a pas de table analytique.

Voyez ce que j'ai dit sur cette édition aux pages 11, 22 et 23 de mon *Essai bibliographique.*

J.-V. P.

L'on recherche beaucoup moins aujourd'hui les classiques latins *imprimés par Barbou*; cette célèbre maison d'imprimeurs-libraires n'existe plus; et depuis que M. Delalain y a succédé, mais qui a abandonné l'ancien système de librairie qui avait acquis en France le droit de fournir presque la totalité de nos colléges et nos bonnes bibliothèques, il n'est presque plus guère de collection complète. J'ai pensé qu'il seroit agréable aux lecteurs du *Bulletin*, d'en donner ici la liste avec les prix cotés sur le catalogue des Barbou mêmes. Voici comment étoit divisée cette publication :

Édition des auteurs latins, de format petit in-12, ornée de planches, vignettes, culs de lampe, fleurons, etc., dessinés et gravés par MM. Cochin, Eisen et Longueil, et autres graveurs célèbres des frères BARBOU.

POETÆ ANTIQUI.

CATULLUS, Tibullus, Propertius, etc., 1 vol., 1754.	6 l.
Lucretius, 1 vol., 1754.	6 l.
Virgilius, 2 vol., 1790.	12 l.
Horatius, 1 vol., 1775.	6 l.
Juvenalis et Persius, 1 vol., 1776.	6 l.
Phædri Fabulæ, cum notis et suppl. Brotier, accesserunt Parallæ J. de La Fontaine Fabulæ, in-12, 1783.	6 l.
Martialis Epigrammata, 2 vol. 1754.	12 l.
Plauti comœdiæ, 3 vol., 1759.	18 l.
Ovidius Naso, 3 vol. 1793.	18 l.
Lucani Pharsalia, cum Supplementis Maii, 1 vol., 1767.	6 l.
Terentius, 2 vol. in-12 (*Mérigot*).	12 l.

RECENTIORES.

Amœnitates poeticæ, sive Theodori Bezæ, M. A. Mureti et Secundi Juvenilia : tum Joannis Bonefonii Pancharis ; 1 vol., 1779. 6 l.

Sarcotis et Caroli V. Imp. Panagyris, Carmina; tum de Heroica Poesi tractatus, Auct. Masenio, 1 vol., 1771. 6 l.

Sarbievi (Casimiri) carmina, 1 vol., 1791. 6 l.

Desbillons Fabulæ Æsopiæ, 1 vol., 1778. 6 l.

Vanierii Prædium rusticum, 1 vol., 1786. 6 l.

Rapin de Hortis, etc., 1 vol. in-12, 1780 (Brotier). 6 l.

HISTORICI.

Sallustius, 1 vol., 1774 (Beauzée). 6 l.

Cornelius Nepos, 1 vol., 1767. 6 l.

Eutropius, Aurelius Victor et Rufus, 1 vol., 1793. 6 l.

Velleius Paterculus et Florus, 1 vol., 1776. 6 l.

Cæsaris Commentaria, 2 vol., 1755. 12 l.

Q. Curtius, 1 vol., 1757. 6 l.

Cornelius Tacitus, 3 vol., 1793. (Lallemand.) 16 l.

Justinus, 1770. 6 l.

Titus Livius, 7 vol., 1775. (Lallemand.) 49 l.

C. Plinii Historia Naturalis, 6 vol., 1779. (Brotier.) 42 l.

PHILOSOPHI ET ORATORES.

Encomium Moriæ ab Erasmo et Mori Utopia, 1776. 6 l.

Plinii Epist. et Panegyricus Trajano dictus, 1788. (Lallemand.) 6 l.

Selecta Senecæ opera, cum interpr. Gallica, 1790. 6 l.

Ciceronis Opera omnia, recensuit Lallemand, 14 vol., 1768. 98 l.

SCRIPTORES SACRI.

Novum Jesu Christi Testamentum, juxta Exemplar Vaticanum, cum Tabula geogr., 1 vol., 1785. 6 l.

De Imitatione Christi Libri quatuor, ad germanam lectionem reducti, juxta editionem Rosweidianam ad fidem Autographi anni M. CCCC. XLI., recensitam. Edidit Nicolaus Beauzée, unus ex Academiæ Gallicæ Quadragintaviris, etc., 1 vol. in-12, cum figuris, 1789. 6 l.

— *Le même livre traduit par Beauzée, de l'Académie françoise*, un vol. in-12, *avec figures nouvellement gravées*, 1788. 6 l.

On a imprimé des exemplaires sur du papier de Hollande; mais ils sont très rares. Je n'ai pas connoissance qu'il en soit passé d'autre exemplaire complet que celui cité par M. Brunet; mais il existe de forts beaux exemplaires d'ouvrages séparés. Nous renvoyons pour les bonnes dates à la liste donnée par M. Brunet à la fin du tome v du *Manuel*.

LES PENSÉES DE LA REINE CHRISTINE

OU

L'OUVRAGE DE LOISIR,

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

CHRISTINE, reine de Suède, fille du grand Gustave-Adolphe (*le Lion du Nord,* comme on l'appeloit), est célèbre en France et en Europe à divers titres. Son abdication, ses voyages, la catastrophe non encore bien expliquée de Monaldeschi (catastrophe en tout cas si mal jugée dans l'intérêt de la reine, qui s'étoit formellement réservé sur ses gens, au moment de son abdication, un *droit* de vie et de mort, accepté par eux), tout a contribué à donner chez nous, à cette femme illustre, une réputation que le temps n'a point encore affaiblie.

En dehors des événemens politiques, Christine, par son goût pour les arts, les antiquités, la littérature, ainsi que par divers ouvrages qu'elle a laissés, mérite également de fixer l'attention des historiens. Elle avoit formé une collection de plus de 2,000 manuscrits, un musée de médailles, et une galerie de tableaux si remarquables, qu'en 1722, le régent de France en acheta une partie pour la somme de 90,000 livres. Quant à ses ouvrages, ils se composent des MÉMOIRES DE SA VIE, *dédiés à Dieu;* — de *Réflexions sur la vie et les actions d'Alexandre;* — de quelques pastorales italiennes, parmi lesquelles l'*Endymione;* — de plusieurs récits de fêtes; — d'un nombre considérable de lettres publiques ou particulières, et enfin de *ses Pensées,* ou l'*Ouvrage de Loisir.*

Tous ces écrits (à l'exceptiou peut-être de quelques lettres) ont été insérés dans la volumineuse compilation, en 4 volumes in-4°, qu'Arckenholz publia sur Christine en 1751. Il resteroit seulement à savoir s'ils l'y ont été exactement, sans altération et avec discernement. C'est ce que nous aurions examiné depuis long-temps, si nous eussions pu nous procurer ici l'ou-

vrage d'Arckenholz, soit pour les 14 volumes de *Lettres* de Christine, que possède, en original ou en copies annotées et corrigées de la main de la reine, la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier; soit pour les Pensées dont le même établissement conserve plusieurs rédactions successives, formant sept volumes in-4°. Malheureusement le livre d'Arckenholz est assez rare et ne se trouve dans aucune de nos deux bibliothèques publiques, non plus que l'édition de luxe des *Pensées*, faite en 1825 (d'après celle d'Arckenholz), par le libraire Renouard.

Cette *révision* des OEuvres de Christine eût pourtant offert de l'intérêt et fourni probablement des variantes et des additions. Les Pensées, par exemple, ont été imprimées par Arckenholz, sans qu'il ait dit d'où il les tirait. Il les a divisées, nous ne savons d'après quelle autorité, en douze parties, comprenant chacune cent pensées, à l'exception de la dernière qui n'en a que soixante-sept. L'*Ouvrage de Loisir* offre donc là près de huit cents pensées de plus que n'en contiennent nos manuscrits qui n'en renferment que quatre cents; mais ces dernières offrent de plus que l'édition d'Arckenholz, donnée peut-être d'après une rédaction définitive, cette particularité curieuse, qu'elles sont disséminées sur une multitude de copies chargées de ratures, de corrections, d'augmentations de la main de la reine, et que, pour elles du moins, il seroit facile de suivre l'idée de Christine, depuis son premier jet jusqu'à sa forme la plus arrêtée. Presque toutes ces pensées sont ingénieuses, fines, vraies, et elles peuvent rivaliser avec les maximes de Larochefoucauld. La reine y montre du cœur, de l'esprit, du goût, du savoir, et, comme ses lettres, elles témoignent souvent d'une haute grandeur d'âme.

Voici comment la reine se livroit à ce travail : elle écrivoit d'abord ses pensées; puis, elle les faisoit transcrire par un secrétaire, et elle les revoyoit avec soin. Quand on lui avoit fait du tout une nouvelle copie, dans laquelle on ajoutoit les corrections, mises en marge par elle, on lui soumettoit cette seconde rédaction, qu'elle modifioit souvent plus encore que la

première. On lui faisoit alors une troisième copie, qu'elle retouchoit; puis, une quatrième, une cinquième, et l'on alloit ainsi, sans exagération, jusqu'à vingt. Ce sont ces copies, provenant de la bibliothèque du cardinal Albany, mises en volume et reliées, sans beaucoup d'ordre, en Italie, que possède la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier. Elles lui furent vendues à l'époque de nos grandes guerres, par un officier qui revenoit de Rome, où il les avoit lui-même acquises.

Voici les plus remarquables de ces pensées. Elles offrent, si nous en jugeons par la citation de quelques unes, faite d'après Arckenholz, et que le hasard nous a fait tomber sous les yeux, d'assez grandes variantes avec l'édition publiée par cet historien.

A. JUBINAL.

On ne doit rien souffrir dans le cœur qui luy face honte.

La vié ressemble à une simphonie qui charme et qui plaist, mais qui dure trop peu.

Les grandeurs sont comme les parfums, ceux qui les portent ne les sentent pas.

On est plus sensible aux maux de ce monde qu'à ses biens.

On peut jouir sans scrupule de tout ce qui est permis, et on doit se passer sans douleur de tout ce qui ne l'est pas.

Le mérite meurt avec les hommes; heureux ceux avec lesquels il naît!

Si l'on connoissoit le devoir des princes, personne ne voudroit l'être.

Les plus grandes bagatelles sont des affaires, et les plus grandes affaires sont des bagatelles.

L'art de se venger est peu connu.

Le plus grand plaisir que l'élévation donne est celuy de faire du bien.

Ne vivre que dans les blasons est une vie chimérique et pitoyable.

Le cœur est fait pour aymer, il faut qu'il ayme.

Quand l'estime fait naître l'amour, il est immortel.

Les sots sont plus ridicules et plus méprisables que les fous.

Les sots sont plus dangereux que les méchans.

Tout ce qui est faux est ridicule.

La flatterie n'est pas si dangereuse qu'on s'imagine : au lieu de donner de la vanité, elle fait honte.

On peut tromper tous les hommes, mais on ne peut tromper sa conscience.

Il en est des bienfaits comme des grains : il faut les jeter avec profusion et au hasard.

Il faut estre plus avare de son temps que de son argent.

L'avare du temps ne déshonore pas.

Les hommes ne sont pas faits pour les plaisirs, mais les plaisirs sont faits pour les hommes.

Il faut aymer les plaisirs, il en faut jouir, mais il faut sçavoir s'en passer.

Les gens qui se divertissent trop s'ennuient.

Quand les gens de qualité font les cochers ou les cuisiniers sans nécessité, ils méritent de l'estre.

Les hommes apprennent dans les écoles tout ce qu'il faut oublier.

Quand on ne dit que ce qu'il faut, on parle peu et on parle bien.

Bien des gens paroissent sages, parce qu'ils sont stupides.

Les fanfarons sont rarement braves, et les braves sont rarement fanfarons.

Il faut plus de cœur pour faire du mal que du bien.

La nature fait rarement naistre des héros, et la fortune ne déclare pas tous ceux qu'elle a fait naistre tels.

Le mérite extraordinaire est un crime qui ne se pardonne pas.

Hasarder sa vie n'est rien; mais hasarder sa gloire est le dernier effort de l'intrépidité.

L'on peut estre homme d'honneur sans estre un grand homme;

mais l'on ne sçauroit être un grand homme sans eſtre homme d'honneur.

Les hommes désapprouvent toujours tout ce qu'ils ne sont pas capables de faire.

Il y a des royaumes qui font grands les roys ; il y a des roys qui font grands les royaumes.

Cicéron estoit l'unique poltron capable de grandes choses.

Caton, tout admirable qu'il paroissoit, estoit une espèce de pédant de la liberté et de l'honneur.

Quand les princes se disent d'eux-mesmes la vérité, ils forcent tout le monde à la leur dire.

Le grand secret de la vie est de se proposer un digne but et de ne le perdre jamais de veue.

La véritable grandeur ne consiste pas à faire tout ce que l'on veut, mais à vouloir tout ce que l'on doit.

Quand une bonne action rendroit malheureux pour le reste de la vie, on ne doit ny s'en abstenir, ny s'en repentir jamais.

La fortune justifie bien des défauts, mesme des crimes, mais elle n'en console pas.

La fortune ne mérite pas d'estre achetée au prix d'une méchante action.

Ceux qui ont comparé la vie à une comédie l'ont connue.

Pour renoncer volontairement à l'empire, il faut sentir en soi-mesme quelque chose de plus grand.

Il faut estudier le grand livre du monde, dont les passions et les intérests font deux grands volumes.

Il faut plus craindre ce que l'on ayme que ce que l'on hayt.

Les princes sont toujours plus fourbes que leur cœur.

Les princes ressemblent à ces tigres et à ces lions auxquels leur meneur fait faire cent tours et mille jeux. A les voir, il semble qu'ils leur soyent entièrement soumis. Cependant, quand il y pense le moins, un coup de patte le jette là et fait voir qu'on n'apprivoise jamais ces sortes d'animaux.

Se résigner aveuglément en Dieu pour le temps et pour l'éternité, est l'acte le plus héroïque que puisse produire une pauvre créature.

Quand on est catholique, on a la consolation de croire ce qu'ont creu les plus grands génies qui ont vescu depuis dix-sept siècles. On est si heureux de se trouver d'une religion authorisée par des millions de miracles, pour laquelle des millions de martyrs ont sacrifié leur sang et leur vie. Il faut plaindre ceux qui ne se rendent pas à des véritez si avérées.

Il n'est pas étonnant qu'il y ait des Juifs et des Turcs; mais de voir des chrétiens qui ne sont pas catholiques me paroît étrange.

La vertu n'a point d'habit ni de couleur propre; elle n'affecte pas d'extérieur qui la distingue.

La plupart des dévots ne s'inquiètent que des péchez du prochain, et ne se mettent guère en peine de ceux qu'ils font eux-mesmes.

Trop de gens font vœu de chasteté pour l'observer.

On est héros et saint à bon marché dans l'opinion des hommes.

L'on ne sauroit faire subsister les grandes communautez sans leur persuader qu'il faut manger peu et s'habiller mal.

La haine devient juste quand on ne hait que l'injustice et les crimes, sans hayr ny les injustes ny les criminels.

Tous les biens et les maux de ce monde ressemblent assez à ces peintures de perspective, qui loin de nous représentent tant de choses agréables, magnifiques ou terribles, desquelles aussitost qu'on approche et qu'on y touche, on connoist que ce n'est qu'un peu de toile peinte et rien de réel. L'application en est aussi aisée que juste.

La fidélité en amour n'est pas tant un mérite qu'une nécessité; elle seule distingue le vray du faux.

Mille choses peuvent empêcher qu'on ne possède l'objet de ses désirs; mais rien ne peut empêcher qu'on ne l'aime.

Quand il se rencontre deux personnes qui sont faites l'une pour l'autre, et que ces personnes se connoissent, c'est le véritable mariage qui s'est fait dans le ciel et qui ne souffre pas de divorce.

La jouissance n'est pas nécessaire à l'existence de l'amour ; mais elle est presque nécessaire à sa félicité.

L'absence ne détruit pas le véritable amour ; le temps mesme qui détruit toute chose n'en sçauroit venir à bout.

Les hommes ne sont ny sots ny meschans pour estre nés dans un tel ou tel pays, ny pour estre d'une telle ou telle profession. Ils ne sont sots et méchans que parce qu'ils sont hommes.

Personne ne se croit déshonoré pour avoir reçu un coup de pied d'un cheval, d'un mulet, ny d'un asne; et il faudroit avoir les mêmes sentimens de mespris pour ceux qui nous insultent, de quelle que manière que ce soit.

Il faut estre persuadé qu'il vaut mieux souffrir les injures, les insultes et les injustices, que de les faire aux autres.

La plupart des gens croient que la grande habileté consiste à estre fourbe, menteur, meschant et traistre ; mais le contraire est vray, et la grande habileté consiste à ne faire jamais rien d'indigne d'un homme d'honneur.

Communément on estime l'expérience, et les vieillards s'en font festes. Cependant j'en fais peu de cas, et j'estime bien plus le jugement et l'esprit.

Si les comédies esmeuvent l'amour et la tendresse, cela mesme n'est pas inutile ; il ne faut que rendre le cœur humain plus sensible et tendre. Le reste, Dieu le fait quand il veut ; et tel homme est sorty plus amoureux de Dieu d'une comédie que d'un sermon. C'est ce que Messieurs les bigots n'entendent pas ou ne veulent pas entendre ; car ils veulent qu'on leur donne à eux seuls tout l'argent et toute l'attention.

On doit porter le satin, les moyres, les velours et les riches brocards et les pourpres mesmes, avec le mespris et l'humilité d'un sac de toile grise, et les points de Venise et les beaux linges de mesme que si c'estoit une haire des chartreux ou capucins. Ces beaux habits couvrent souvent un cœur fort humble et très pénitent, au lieu que les haires et les sacs couvrent quelquefois bien de l'orgueil et de la présomption.

Beaucoup de justice sans force ne sert à rien. Il faut beaucoup de force et de justice pour faire merveilles.

Les fourbes en petit sont des sots en grand.

On fait souvent tort aux hommes en goutant de leur probité; mais on s'en fait un plus grand quand on n'en doute jamais.

Le mérite des hommes est souvent le plus grand obstacle à leur fortune.

On doit sçavoir douter de tout, mesme de ses soupçons.

Estre sans employ n'est pas le malheur des grans hommes; c'est celui de l'Estat.

Il n'y a pas d'homme si mal habile qu'il ne soit propre à quelque chose.

La mer est l'image des grandes âmes; quelque agitées qu'elles paroissent, leur fond est toujours tranquille.

La colère a ses plaisirs aussi bien que l'amour.

Il y a des malheurs qui valent mieux que la plus grande fortune.

L'on s'espouse sans se connoistre, et dès qu'on se connoist on se hayt.

Les morts sont les premiers à oublier les vivans, ils ont ce triste avantage; mais ce n'est pas pour long-temps.

L'on ne doit chercher qu'en soy-mesme le commencement ou la fin de sa maison.

Les hommes, préoccupés d'une fausse immortalité, ayment d'un amour que je ne comprends pas, leurs surnoms, leurs armes et leurs maisons.

Il faut des grands testamens et des substitutions à l'infini pour se conserver une vie imaginaire. Ils appelent des gens de l'autre monde qui ne sont pas encore nés et qui ne naistront jamais, pour se mocquer d'eux. Quelle foiblesse?

Le passé est escoulé, l'advenir est incertain, le présent n'est qu'un point; mais de ce terrible point dépendra un jour nostre éternité.

Je défie à tous les flatteurs du monde de faire croire à un tiran qu'il est aymé, à un sot qu'il est habile, à un poltron qu'il est brave, à un ignorant qu'il sçait, à une vieille qu'elle est

jeune, à une femme de mauvaise vie qu'elle est chaste ; enfin, il n'y a que la vérité qui nous persuade.

La poésie est l'âme de tous les beaux-arts. Il faut en sçavoir assez pour la connoistre et pour en décider juste. Il est mesme permis de faire des vers quand l'amour les dicte; mais il ne faut pas aller jusques à se rendre poète de profession.

La chimie est une belle science. Elle est l'anatomie de la nature et la seule véritable clef qui ouvre tous ses trésors.

Les passions médiocres sont éloquentes; les grandes sont muettes.

Bien des choses se comprennent et se sentent; mais ne s'expriment pas. Il faut souvent avoir recours au silence.

Il y a une estoile qui unit les âmes du premier ordre, malgré les lieux et les siècles qui les séparent.

Les amans jaloux méritent l'infidélité.

Les rébellions s'éteignent mieux en pardonnant qu'en chastiant.

Il y a des choses qu'il ne faut ny faire ny dire ; il y en a qu'il faut faire et ne dire pas; il y en a qu'il faut et dire et faire sans y balancer.

La loy salique qui exclut les femmes du throsne est très juste. Les femmes ne devroient jamais régner, et s'il y a des exemples, dont je doute, de femmes qui ont fait des merveilles sur le throsne, on ne doit pas compter là-dessus. Ce sont des exemples si rares, qu'ils ne doivent pas tirer à conséquence.

On donne à la plupart des princes une si meschante éducation, qu'il est presque impossible qu'ils soyent honnêtes gens; et si, malgré tous les soins qu'on prend à rendre les princes sots, ils réussissent à devenir grands princes, ils méritent l'admiration des hommes comme des miracles de la nature et de la grâce.

Toute femme qui se veut divertir a besoin d'un mari pour prétexte. Elle ne sçauroit s'en passer.

Les femmes ne se marient que pour se mettre en liberté,

et elles aiment mieux d'avoir un vieux mary que de n'en avoir pas.

Il faut plus de cœur pour s'exposer aux malheurs et périls du mariage qu'à ceux de la guerre, et j'admire le courage de tous ceux qui se marient.

Socrate disoit : « Ou que tu te maries, ou que tu ne te maries pas, tu t'en repentiras ; » moy je croy que tout homme qui se marie s'en repentira infailliblement ; mais je ne vois pas pourquoy on se repentira de ne s'estre pas marié, et j'en suis caution par expérience.

J'estime fort tous ceux qui sont chastes par vertu ; mais ceux qui le sont par la froideur de leur tempérament, ne sont jamais bons à rien.

Il faut sçavoir se servir des gens de lettres comme de bibliothèques vivantes, user envers eux de libéralités, les estimer, les employer, les consulter sur ce qu'ils sçavent ; mais il faut estre persuadé que, hors de là, ce sont pour l'ordinaire de fort pauvres gens dans la pratique du monde et des affaires.

Toutes les festes qui passent trois genres durent trop.

La comédie dans la chaire est insupportable, et la dévotion devient ridicule sur le théâtre.

Une méchante comédie est une grande mortification ; peu de plaisirs sont plus utiles qu'une bonne comédie.

Quand on se porte bien l'on est jeune ; quand on se porte mal l'on est vieux.

Croire tout est foiblesse, ne croire rien est folie.

Les fourbes forgent les faux miracles, et les sots les croyent.

Le plus grand plaisir que l'argent donne est celui de le dépenser.

Il faut estre saint à la mode de Dieu et non pas à la nostre.

Les bigots preschent l'aumône, mais ils ne la donnent pas.

La longue vie n'est qu'une longue attente de la mort.

Ce monde est un grand et magnifique temple dont la terre où nous sommes est le superbe autel. Dieu, pour sa gloire, tira du néant cette belle et grande machine ; mais il veut qu'elle

y retourne. Il faut se soumettre à ses adorables et éternels décrets, persuadé qu'il est juste que tout périsse pour la gloire de sa grandeur, comme tout ne subsiste que pour la gloire de sa bonté ; qu'il n'y a pas de jour ny de moment que la nature ne doive l'hommage à son autheur des milliers de victimes que le temps et la mort immolent à cet estre infiny et incompréhensible, qui seul est et seul doit estre. Adorons avec résignation cet estre infiny, et ne craignons pas de mourir puisque Dieu est bon.

Ces pensées sont de qui ne désire ny ne craint rien, et qui n'impose rien à personne.

CHRISTINE, *reine.*

REVUE DES VENTES.

La vente des livres de M. L. C., de Lyon, qui vient d'avoir lieu à la salle Silvestre, s'est poursuivie avec succès jusqu'au dernier jour, et l'on a remarqué que le goût des jolis livres augmente plutôt que de diminuer. Notre vieille littérature, nos vieux poètes reliés délicieusement par nos plus habiles relieurs, deviennent de véritables joyaux et font toujours le charme de quelques privilégiés, mais bienheureux de l'être. Voici un résumé des articles qui sont venus enrichir quelques unes de nos collections bibliographiques. Le n° 7, Erasmi Roterodami paraphrasis in Novum Testamentum (*exemplaire de Groslier*), a été adjugé au prix de 389 fr. (1) sous le nom du libraire Garnot, mais pour un amateur de Metz, le comte de Ch...; n° 14, la Bible de Mortier, avant les clous, bel exemplaire grand papier, sous le nom du libraire Delion, doit, dit-on, partir, pour une ville du Nord. Le n° 19, Preces piæ, sous le nom du libraire Fontaine, de Lyon, et destiné à M. Browman de la

(1) Chaque article a une augmentation de 5 p. 100.

même ville. — Le n° 70, le Grant Boëce de consolation, *édition de Vérard, sur vélin*, avec 6 miniatures, adjugé à 1,921 fr. au libraire Tilliard, ira se placer à Lyon, dans le beau cabinet de M. Yemeniz. — Le n° 93, Discorsi di Nicolo Machiavelli. *Aldus*, 1540, adjugé au prix de 625 fr., au même, dit-on, pour l'Angleterre. — Le n° 159, la Grant danse Macabre, adjugé au prix de 520 fr. au même libraire, pour un amateur du Mans, le marquis de Cl... — Le n° 222, *Mortilogus*, etc., idem pour M. Yemeniz. — Le n° 276, Le Romant de la Rose, adjugé à M. Fontaine de Lyon, au prix de 400 fr., destiné à M***, de Lyon. — Le n° 281, le Roman de Rose, SUR VÉLIN, est passé dans le précieux cabinet de M. Pichon. — Le n° 287, le Pélerinage de l'Homme, *par Verard*, in-fol., 260 fr., chez M. le marquis de Coislin. — Le n° 290, le délicieux Villon de *Galiot Dupré*, le bijou de la vente, 499 fr., à M. Fontaine de Lyon, pour *lui-même*, dit-on!... — Le 292, la *Dance aux Aveugles*, à 621 fr. pour le célèbre cabinet de M. A. Bertin. — Le n° 298, le blason des faulses amours de Guil Alexis, délicieux petit livret, adjugé à 126 fr. pour M. Cicongne. — Le débat des deux serviteurs, à 250 fr., idem. — Le n° 319, la grand prins des Bretons, petit traité plus connu sous le nom des Pont Breton, adjugé à 155 fr. pour M. de Coislin. — Le n° 320, Alain Chartier, de *Galiot Dupré*, 1529 fr., pour le cabinet de M. Aimé Martin. — Le n° 325, L'ESPERON DE DISCIPLINE, *imprimé sur vélin, le seul* connu, adjugé à 2160 f., au nom de M. Tilliard, l'on dit pour l'Angleterre; mais j'ai l'espoir qu'il ne sortira pas de France... M. Moore, le représentant anglais à nos ventes, l'a poussé jusqu'à 2150 fr. C'est le prix d'adjudication le plus élevé de cette vente. — Le tombeau de la Marguerite, mar. vert., bel ex., adjugé à 80 fr. pour M. de Lacarelle. — Le n° 357, œuvres de Louise Labbé, *de Lyon*, 1556, à 230 fr. pour le duc de Fitz-James. — Le n° 366, les controverses du sexe masculin. *Tolose*, 1534, in-fol., à 190 fr. pour le docteur Bernard de Toulouse. — Le n° 521, DESTRUCTORIUM VITIORUM, de 1519, volume des plus curieux, adjugé à 160 fr., pour le baron de Salis. — Le n° 538, le beau Meliadus, adjugé à 382 au libraire Pottier,

pour M. de Coislin.—Le Valentin et Orson, *de Lyon*, 1489, à 591 fr. à M. Tilliard, l'on dit pour M. Yemeniz.—Le n° 547, le chevalier Doré et la pucelle Cœur-d'Acier, adjugé à 255 fr. pour M. Armand Bertin.—Le n° 575, les Évangiles de Connoillés, 650 fr., pour M. de Ch. de Metz.—Le n° 577, le grand Gargantua, de *Lyon*, 1537, adjugé à 180 fr., pour M. Salmon de Tour. — Le beau Voltaire *unique*, adjugé à 995 fr. au libraire Techener.—Le n° 662, le passaige d'oultremer, de 1518, adjugé à 195 fr. pour le comte de l'Escalopier. — Le n° 695, Jul. Cæsaris, 1473, adjugé à 230 fr. à M. le baron de Salis. — Le n° 710, la bataille de Pavie, 260 fr., à M. Tilliard, pour M. ***, de Gand, etc., etc.

Les prix de vente, étant sous presse, les personnes qui désireraient les joindre à leur catalogue pourraient s'adresser à ma librairie, place du Louvre.

(La suite de la revue des ventes à la prochaine livraison.)

NOUVELLES.

Il vient de se former à Angoulême sous le titre de Société archéologique et historique de la Charente, qui a pour but de rechercher, d'étudier, de faire connoître et de conserver les monumens et objets d'art de l'antiquité, du moyen-âge et de la renaissance, qui existent dans l'étendue de la province d'Angoumois et dans celle du département de la Charente.

Elle a aussi pour but de faire et d'encourager les recherches sur les diverses branches de l'histoire locale.

Le siége de la Société est fixé à Angoulême.

Les membres, dont le nombre est illimité, sont titulaires, honoraires ou correspondans.

Les membres titulaires sont ceux qui habitent le département de la Charente.

Le Préfet de la Charente, l'Évêque d'Angoulême, le Maire de la ville d'Angoulême et l'Inspecteur des monumens historiques de la Charente sont de droit membres titulaires de la Société.

Les membres titulaires sont tenus d'assister régulièrement aux séances ; et l'assemblée ne pourroit délibérer, si elle n'étoit composée au moins de dix membres.

Il n'y aura pas de séance ordinaire dans le mois d'octobre.

Une séance publique aura lieu tous les ans, à l'époque de la session du Conseil général du département.

A partir de 1845 et tous les cinq ans, le 15 du mois d'août, il sera fait une Exposition publique qui durera quinze jours, et où figureront les objets d'art de l'antiquité, du moyen-âge et de la renaissance, appartenant aux membres de la Société et aux divers collecteurs et amateurs de la ville et du département. On y admettra quelques tableaux de l'école moderne et particulièrement ceux qui représenteroient un monument de l'Angoumois, un fait relatif à notre histoire locale, ou simplement le portrait de l'un des hommes célèbres nés dans le département.

Une commission, prise dans le sein de la Société, sera char-

gée de préparer cette exposition, et prononcera sur l'admission des objets qui y seront présentés.

La Société aura un Musée, qui sera confié à un conservateur et à un conservateur-adjoint.

Dans ce Musée seront déposés les objets d'art appartenant à la Société, ainsi que les livres et les papiers qui seroient inutiles aux travaux courans du secrétariat.

Un catalogue détaillé de ces objets sera dressé chaque année par les conservateurs, et contresigné par le président et le secrétaire de la Société.

La Société proposera des prix sur des questions d'archéologie et d'histoire locale, lorsque l'état de ses fonds le permettra. Elle pourra aussi faire imprimer à part des documens inédits sur l'histoire d'Angoumois, ou même des ouvrages déjà publiés que leur rareté permet difficilemeut de trouver. Chaque membre titulaire et honoraire aura droit à un exemplaire gratuit de ces publications. Les membres correspondans ne paieront que la moitié du prix qui sera fixé pour les exemplaires livrés au commerce.

Le *président* est C. CHANCEL,
et le *secrétaire* EUSÈBE CASTAIGNE.

CORRESPONDANCE.

MONSIEUR,

La sixième livraison de l'École des chartes, t. I, 2e série, contient (p. 540) sur les peintures faites en 1355 au château de Van de Rueil par Jehan Coste, un article fort intéressant de M. Bernhard, qui démontre que la peinture à l'huile étoit connue des artistes du XIVe siècle. M. Bernhard fait remarquer l'importance des travaux exécutés au château de Van de Rueil qui devoient coûter en 1355, 600 moutons d'or.

Ce château paroît avoir été une habitation favorite du roi Jean; et il y avoit déjà long-temps que Jean Coste y travailloit

quand les peintures, restant à faire en 1355, étoient évaluées à 600 moutons. En effet, dès la Saint-Michel de l'année 1350, le roi Jean avoit mandé à Jean *dit* Coste, peintre, d'aller à Van de Rueil et d'y peindre la cour, la chapelle, les chambres et autres lieux. Jean s'empressa d'obéir, et fit et composa plusieurs *histoires* et *images*, et en refit d'autres au plaisir du roi, parce que les unes avoient été gâtées par l'humidité des murs, *et que les autres n'étoient que d'étain* (stagno) *doré*, et que le roi les vouloit d'or pur. Jean Coste avoit reçu pour cela des sommes considérables des receveurs, du vicomte du Pont de l'Arche et d'autres; mais il étoit si simple et si ignorant du fait des comptes et des monnoies, qu'il n'avoit pas fait ses comptes de dépenses et de recettes. Il ne pouvoit d'ailleurs s'en occuper parce qu'il lui falloit composer et former de sa main lesdites images, tirer les histoires d'un livre, et aller à Paris chercher des couleurs. Il avoit en outre été malade long-temps et n'avoit pas de clerc, ce qui, cependant, auroit été plus convenable.

Le roi ayant égard à ces considérations et voulant qu'il s'occupât activement de terminer les peintures de Van de Rueil, ordonna le 24 mars 1353 (1), jour de Pâques, que les gens de ses comptes se contenteroient du serment de Jean Coste, pour la justification de toutes les sommes qu'il avoit reçues et dépensées.

On a pu remarquer qu'il est question dans la pièce où je puise ces détails d'images et d'étain doré et d'or, d'images que Coste composoit et formoit de sa main, puis d'*histoires* qu'il tiroit d'un livre. On voit en outre dans le document publié par M. Bernhard, que Coste devoit parfaire de *taille* et de *couleur* les visages de sept images dans l'oratoire du château. On sait qu'histoire signifie miniature, tableau. Il me semble qu'il faut conclure de ces différentes expressions que Jean Coste étoit à la fois peintre et sculpteur, et entendre par images des statues et des figures en relief, dont quelques unes étoient d'or et d'étain doré.

J. PICHON.

(1) Trés. des ch. reg. 81, n° 578.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N°s 9 et 10. — Septembre et Octobre 1845.

660 **Alector**, histoire fabuleuse traduicte en françois d'un fragment divers trouvé non entier, mais entrerompu, et sans forme de principe. *A Lyon, par Pierre Fradin*, 1560, 1 vol. in-8, v. f., fil. tr. d. (*Bauzonnet*). 50—»

Très rare et très curieux volume.

661 **Anthologie** françoise, ou chansons choisies depuis le 13e siècle jusqu'à présent. (*Paris*,) 1765, 3 vol. — Chansons joyeuses, mises au jour par un ane onyme onissime. *Paris, Londres, Ispaham*, 1765, 1 vol.— En tout 4 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. d. (*Derome*). 36—»

662 **Arcusia** (*Ch. d'*). La fauconnerie, divisée en quatre parties, troisiesme édition. *Paris, Iean Houzé*, 1605, pet. in-8, fig., maroq. rouge, tr. dor. rel. jausénisle. (*Duru*).

Très bel exemplaire de cette édition qui se termine par un petit poème sur la fauconnerie.

663 **Arioste**. Roland furieux, en vers français, poëme imité de l'Arioste, par Charles-Honoré Laborie. *Perpignan*, 1802, in-12, v. fauve, fil. tr. d. (*Muller*.) 6—»

664 **Aristote**. Les Œconomicques de Aristote translatées nouvellement du latin en françoys, par Sibert Louuen-

broch licencie es loix, demourant en la noble ville de Coulongne. *Imprimé nouuellement à Paris, en la rue nefve Nostre-Dame, à l'enseigne sainct Iehan-Baptiste, près saincte Geneviefve-des-Ardans*, pet. in-16, mar. r. tr. rel. janséniste. (*Duru.*). . . . . 36—»

665 **Bard.** La tour de la Belle-Allemande, tradition lyonnoise, par Joseph Bard. *Paris*, 1834, in-12, d. rel. cuir dor. de Russie, n. rogn. (*Koehler.*). . . . 5—»

666 **Bembo.** Les azolains de monseigneur Bembo, de la nature d'amour, traduictz d'italien en françoys par Jan Martin. *Imprimé à Paris par Michel de Vascozan, pour luyet Gilles Corrozet, et libraires*, 1547, 1 vol. in-8, mar. rouge, lavé réglé, à la *Dusseuil*, tr. d. (*Koehler.*) Très bel exempl. . . . . 38-»

667 **Bentivoglio.** J. Fantasmi comedia del S. Hercole Bentivoglio, con gratia et priuilegio. *In Vinegia, appresso Gabriel Giolati de Ferrari*, 1547, pet. in-8, mar. vert, fil., tr. doré. . . . . 35—»

Délicieusement relié par Bauzonnet.

668 **Beraudière.** Le combat de seul à seul en camp clos, par messire Marc de La Beraudiere, chevalier de l'ordre du roy, divisé en quatre livres. *Paris, chez Abel l'Angelier*, 1608, 1 vol. in-4, v. brun, fil. tr. d. (*Duru.*) 38—»

669 **Bibliorum** utriusque Testamenti Icones, summo artificio expressæ et venustis carminibus exornatæ (a Conr. Weiss.). *Francof.-ad-Mœn.*, 1571, petit in-8. mar. noir rel. Janséniste (*Bouyonnet*). 85—»

Suite de jolies figures gravées sur bois sur les dessins de Jest Ammon, Hans Bocksberger et quelques autres artistes. Chaque figure est accompagnée d'un quatrain latin. Bel exemplaire, qui contient certainement le premier et le plus pur tirage des gravures.

670 **Biographie** lyonnaise des auteurs dramatiques vivans, dits du terroir, rédigée dans la loge du portier des

Célestins par un bon enfant. *Lyon*, S. D. (vers 1825), in-32, v. brun. fil. tr. d. (*Koehler*.). . . . . 3—»

671 **Bonafous**. Histoire naturelle, agricole et économique, du maïs, par Mathieu Bonafous. *Paris et Turin*, 1836, 1 vol. in-fol. m. pap. vél. fig. coloriées, cart. (*Non rogné*.). . . . . 50—»

Tiré à petit nombre et imprimé avec un soin tout particulier aux frais de l'auteur.

672 **Bouchet** (*J*.). Le Labyrinthe de fortune et Séjour des trois nobles dames, composé par lacteur des renars trauersans et loups ravissans, surnommé le Traverseur des voyes périlleuses. *Et sont à vendre à Paris en la rue Sainct-Jacques, a Sainct-Yues, et à Poictiers, deuant le pallays, au Pellican, par Guilbert de Marnef; sans date*, 1522, in-4, goth. v. f. d. s. t. . . . . . . 48—»

Exemplaire bien complet, qui contient l'épître à Jehan Dauton. Il est malheureusement un peu court de marges.

673 **Bouchet**. Les serées de Guillaume Bouchet, sieur de Broncourt, divisées en trois livres. *Lyon, Simon Rigaud*, 1615, trois parties en 1 vol. in-8, v. br. fil. tr. d. (*Koehler*.). . . . . 70—»

Très grand de marges.

674 **Butkens** (*Fr.-Christ*.). Trophées sacrés et prophanes du duché de Brabant. *La Haye*, 1724, 2 vol. in-fol., v. fig. — Supplément aux trophées du duché de Brabant (par Jaerens). *La Haye*, 1726, 2 vol. in-fol., v. fig. 75—»

Les deux volumes de Butkens n'ont pas de planches séparées; mais les deux volumes du supplément ont des planches à part de celles imprimées dans le texte. Au tome premier, avant la page 3, un plan du palais royal de Bruxelles; à la page 5, la carte de la forêt de Soigne, près Bruxelles, et 20 planches; au tome II l'on trouve 43 planches.

675 **Calmet** (*Dom Augustin*). Histoire ecclésiastique et ci-

vile de Lorraine qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'archevêché de Trèves, avec les pièces justificatives à la fin. *Nancy*, 1728, 6 tom. en 3 vol. in-fol., fig. vél. . . . . 60—»

676 Caricatures. A Select. Collection of humourous engravings caricatures, etc. By various artists, selected and arranged by Thomas Mc Lean. *London*, 1829 (64 *grandes planches in-fol. col., dos de maroq. rouge*). 48—»

Collection curieuse de caricatures anglaises. — Une collection bien complète du journal *la Caricature*, 8 vol. f°. D. M. 350 fr.

677 Cassanione. De Gigantibus eorumque reliquiis, atque iis quæ ante annos aliquot nostra ætate, in Gallia repertæ sunt, authore Io.-An. Cassanione monostroliense. *Basileæ*, 1580, in-8, v. f. fil. tr. d. (*Koehler*.) Rare. . . . . 14—»

678 Catel (*Guillaume*). Histoire des comtes de Tolose. Avec quelques traitez et chroniques anciennes, concernans la mesme histoire. *Tolose, P. Bosc*, 1623, in-fol. v. gr. 25—»

679 Chantepleure deaue vive redundant, cueur coinpunct fait ioyeulx en lermoiant, ou chantepleure et fosil, avec estincellans sulphurées allumettes. *Impressum in inclyta Parisiorum academia anno dni 1537 ad idus junii in edibus Desiderii maheu calcographi, vico jacobeo ad insigne beati Nicolai impensis autem Johannis Coignet sacerdotis, etc.* In-8 goth. mar. r. *à la Dusseuil*. (*Koehler*) 55—»

Bel exemplaire d'un livre fort rare, que son titre singulier recommande aux curieux.

680 Commines. Les mémoires de Philippe de Commines, sieur d'Argenton, dernière édition. *A Leide, chez les Elzeviers*, 1648, 1 vol. in-12, mar. r. fil. tr. d. (*Bauzonnet*). Délicieuse rel. . . . . 80—»

Exemplaire de 4 p. 10 l. (13 cent.) de hauteur.

681 **Complainte** de lame damnée (en vers). Pet. in-4 goth. de 18 ff., mar. vert ant., fil. à froid, tr. d. (*Duru*). 60—»

Bel exemplaire de cette édition des plus rares imprimée avec les beaux caractères de Lyon, vers 1500.

682 **Conciones** et Orationes ex historicis latinis excerptae. *Amstel., apud Ludov. Elzev.* 1653, pet. in-12 mar. rouge ancienne reliure de *Derome*. . . . 90—«

Il y a au commencement une tache.

683 **Constantini** (*Angelo*). La vie de Scaramouche. *Paris*, 1698, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier*). 18—»

Avec le portrait de Scaramouche.

684 **De Bast** (*M. J.*). Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite, avec désignation des lieux où elles ont été découvertes. *Gand*, 1808—premier et deuxième supplément au recueil d'antiquités romaines et gauloises. *Gand*,—1809—1813. — Recherches historiques et littéraires sur la langue celtique, gauloise et tudesque, pour servir de supplément au recueil d'antiquités. 2 part. en un vol. *Gand*, 1815, ensemble 5 part. en 3 vol. in-4, dos de v. fig. . . . . 48—»

La dernière partie contenant les recherches sur la langue celtique est très rare.

685 **Delatouche**. L'Art de bien parler françois, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire et les façons de parler douteuses. Nouvelle édition (par Delatouche). *Amsterdam, R.-E.-G. Wetstein*, 1710, 2 vol. in-12 vélin. 10—»

Très bel exemplaire dans sa première reliure.

686 **Delie**. Object de plus haulte vertu (par Maurice Scera). *A Lyon, Chez Sulpice Sabon, pour Antoine Constantin*, 1544, in-8. mar. bleu, fil. tr. d. (*Koehler*), fig. de bois. 60—»

687 **Des-Masures** (tournisien). Chant pastoral sur le partement de France, et la bien-venue en Lorraine de M. Charles, duc de Lorraine, et de Mme Claude de France, son espouse. *Lyon, Jan de Tournes*, 1559, pet. in-8. de 13 ff. v. ant. fil. tr. d. . . . . . 45—»

688 **Dialogue** de consolation entre lame et raison, fait et composé par ung religieux de la réformation de l'ordre de Fontevrault. *Nouvellement imprimé à Paris, pour Simon Vostre, libraire, demourant en la rue neufve Nostre-Dame à l'enseigne Sainct Jehan levangeliste.* 1 vol. in-8 goth. v. fauv. fil. tr. d. (*Koehler*). . . 38—»

Bel exemplaire.

689 **Dircorso** sopra lo stato della magnifica città di Lione, nuovamente posto in luce. *In Lione, appresso Theobaldo Ancelin*, 1582, titre gravé en bois. . . . 18—»

690 **Duchesne** (*J.*). La moroscomie ou de la folie, vanité et inconstance du monde, avec deux chants doriques de l'amour céleste et du souverain bien, par Joseph Duchesne, S. de la Violette, etc. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1583, in-4. v. brun, fil. (*Koehler*). . 36—»

Très rare.

691 **Du Moulin** (*Gabriel*). Les conquêtes et trophées des Normans-François aux royaumes de Naples et de Sicile, au duchez de Calabre et d'Antioche et autres principautez d'Italie et d'Orient. *Rouen*, 1658, in-fol. dos et coins de v. f. . . . . 28—»

A la fin se trouve un catalogue des familles illustres de la Normandie; les noms des ecclésiastiques et des nobles qui composaient l'Echiquier de Normandie; et enfin 5 ff. intitulé; *chronologia inclytæ urbis Rothomagensis per de La Mare advocatum in parlamento*, chronologie tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Du Moulin, et un f. pour le privilége.

Notre exemplaire est très bien conservé



692 **Effigies** regum Francorum omnium, a Pharamundo ad Henricum usque tertium, ad vivum quantum fieri potuit expressæ. Cælatoribus Virgilio Solis et Josto Amman. *Noribergæ*, 1576, in-4, mar. r. non rogné. (*Bauzonnet*). . . . . 75—»

Recueil extrêmement rare de portraits gravés en taille-douce. Au dessous de chaque portrait se trouve un petit sujet représenté avec beaucoup de finesse. Délicieux exemplaire.

693 **Epistre** apologétique pour le discours de l'origine des armes contre quelques lettres de M. C. F. Menestrier, cy devant professeur d'éloquence, et maintenant estudiant en theologie. *A Lyon*, par C. L. L. A. P. de l'Isle Barbe. S. L. ni D., 1 vol. in-4, d.-rel. m. r. (*Closs*). . 14—»

694 **Ephrem.** Sancti Ephrem sermones. *Impressum Florentiæ per Antonium Bartholomei Mischomini MCCCC LXXXI, Augusti XXIII*, v. fauv. antique à la Dusseuil, tr. d. (*Koehler*). . . . . 60—»

In-fol. de 88 feuillets non chiffrés, signé A. 1. jusqu'à L. 1111. plus un premier feuillet contenant la table au recto.

Edition princeps. Très bel exemplaire, avec initiales ornées.

695 **Fauchet.** Tableau historique de la Révolution française, ouvrage orné de 222 gravures, avec ses discours (par l'abbé Fauchet, Chamfort, et M. Ginguené, pour les 25 premières livraisons, la suite par Pagès). *Paris*, *Auber*, 1802-1804, 3 vol. gr. in-fol. pap. vel. d. rel. dos et coins de mar. rouge, tête d. *non rogné*. 165—»

Très bel exemplaire d'anciennes épreuves.

696 **Flaccus.** Auli Flacci poetæ satyrarum opus. Johannis Britannici brixiani commentarii in Persium ad Senecam populumque brixianum. Bartholomei Foncii in Persio commentarii. — (*In fine* :) *Impressum Lugduni anno Domini M.cccc.xcviij. Die xxix mensis Julii*, petit in-fol. goth. mar. br. doubles fil. d. s. t. . 30—»

Joli exemplaire d'une édition peu commune. Le titre est im-

primé en rouge, ainsi qu'une vignette gravée sur bois qui le précède.

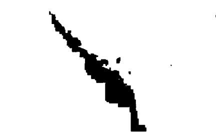
697 **Franchières.** La fauconnerie de F. Jan des Franchières, grand prieur d'Aquitaine, recueillie des livres de M. Martino, Malopin, Michelin et Amé Cassian; avec une autre fauconnerie de Guillaume Tardif du Puy en Vellay, plus la vollerie de messire Artelouche d'Alagona, seigneur de Maraveques; davantage un recueil de tous les oiseaux de proye servans à la fauconnerie et vollerie. *A Poitiers, par Enguilbert de Marnef et les Bouchetz frères*, 1567, 1 vol. in-4 fig., mar. rel. Janséniste (*Duru*). . . . . 78—»

698 **Franchières.** La fauconnerie de Jean de Franchières, grand prieur d'Acquitaine. *Paris, Cramoisy*, 1628. — La fauconnerie de messire Arthelouche de Alagona. — Le recucil de tous les oiseaux de proye qui servent à la vollerie et fauconnerie par G. B. *Paris, Cl. Cramoisy*, 1628, 1 vol. in-4, fig. mar. vert, tr. dor. à la janséniste. (*Duru*). . . . . 65—»

Très bel exemplaire.

699 **Gaffurius.** Angelicum ac divinum opus musice Franchini Gafforii Laudensis Regii musici, ecclesiæque mediolanensis phonacsi, materna lingua scriptum. *Impressum Mediolani per Gotardum Pontanum calcographum die XXVII novembris* 1518, 2 parties in-fol.; 156 feuillets, dont 54 non chiffrés, 100 chiffrés, plus 2 non chiffrés. Au verso du 54e feuillet non chiffré sont des vers latins en l'honneur de Grollier et un écusson supporté par 2 petites figures autour duquel *Joannes Grolierus musarum cultor*. Au recto du 1er feuillet chiffré, une dédicace de Gaffurius au même Grollier.—Reganetum de musica aurea. *Romæ, apud Valerium Doricum*, 1533, in fol. fig.—Ces 2 ouvrages en 1 vol. in-fol. rel. fil. (*Rarissime*). . . . . 95—»

Exemplaire très bien conservé, quelques feuillets courts.



700 **Garnier.** Trois tragédies de Robert Garnier : Porcie. 1568.—Hippolyte. 1573—Cornelie. 1574. *Paris*, 1 vol. in-8. v. b. fil. compart. et coins, tr. d. (*Koehler*). 36—»

Très bel exemplaire de ces pièces originales de Robert Garnier.

Autre exempl., édition de *Niort*, 1598, pet. in-12, mar. bleu (Niédrée). 48—»

701 **Girinet.** Le roi de la basoche, poëme latin inédit de Philibert Girinet, trad. en français avec des notes, par C. Bréghot du Lut. *Lyon*, 1838, 1 vol. in-8. pap. vél. v. brun, fil. tr. d. (*Koehler.*). . . . . . . 12—»

702 **Guysiade**, tragédie nouvelle en laquelle au vray et sans passion est representé le massacre du duc de Guise. *A Lyon*, 1589, in-8. v. brun. fil. (*Koehler*). . 25 – »

Très rare mais rogné de près.

703 **Habert.** La nouvelle Pallas présentée à Monseigneur le Daulphin par Françoys Habert, natif d'Issouldun en Berry. *Item* la naissance de Monseigneur le duc de Bretaigne, filz dudict seigneur, avec un petit œuvre bucolique. Aussi le cantique du pecheur converti à Dieu. *Lyon, Jean de Tournes*, 1545, petit in-8. mar, vert, fil. d. s. t. (*Koehler.*). . . . . 37—»

Joli exemplaire.

704 **Histoire** de Huon de Bordeaux, édition ornée de fig. en taille-douce. *Paris, Didot jeune*, l'an VII, 1 vol. in-12. pap. vél. mar. rouge, fil. tr. d. riche reliure, doublé de soie (*Bozerian*). . . . . 16—»

705 **Histoire** et cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des belles cousines, sans autre nom nommer, collationnée sur les manuscrits de la bibliothèque royale et sur les éditions du 16ᵉ siècle. *Paris, Didot frères*, 1830, 1 vol. in-8. goth. pap. vél. *vignettes et fleurons coloriés*, mar. rouge du Levant, fil. non rogné (*Muller*). . . . . 70—»

706 **Icones** ducum Bavariæ, o Jodoco Ammano pictore. Pet. in-fol. mar. citr. riche dent. tr. dor. (*Lebrun*). 125—»

Recueil où l'on remarque des costumes remarquables, par le célèbre Jost Amman. 75 planches. Des plus rares, et à toutes marges.

707 **Icones** historiarum Veteris testamenti, ad vivum expressæ et gallicis versibus redditæ. *Lugduni, apud Joannem Frellonium*, 1547, in-8. mar. r. dor. s. tr. (*Koehler*). . . . . 87—»

Figures gravées sur bois d'après les dessins du célèbre Holbein.

708 **Icones** sanctæ Claræ, vitam, miracula, mortem repræsentantes. *Antuerpiæ, excudit Adr. Collaert* (sine anno), circa 1600, in-4. mar. (*Bauzonnet*). . . . 65—»

Recueil de 32 figures très bien exécutées et accompagnées d'un texte assez court qui fait partie de chaque planche. Délicieux exemplaire.

709 **Isographie** des hommes célèbres, ou collection de facsimile, de lettres autographes et de signatures, publiée et exécutée par Delarue. *Paris*, 1843. 4 vol. in-4., demi-rel. mar. rouge, non rogné. . . . . . 130—»

Tables ajoutées contenant à chaque article le relevé du prix auquel chaque autographe a été vendu.

710 **Iodelle**. Les œuvres et meslanges poetiques d'Estienne Iodelle, sieur du Lymodin, reveuës et augmentées en cette dernière édition. *A Lyon, par Benoist Rigaud, 1597*, in-12. mar. bleu, fil. tr. d. (*Koehler*.) 72—»

Bel exemplaire.

711 **Lactantii opera** cum præfatione Joa. Andreæ. (A la fin :) *Presens Lactantii Firmiani preclarum opus ; alma in urbe Roma totius mundi regina et dignissima imperatrice, etc., est consummatum. Per Udalricum Gallum alamanum et Symonem Nicolai de Luca anno Domini MCCCCLXXIIII die vero XII mensis februarii. Pon-*

tificatu vero Sixti divina Providentia pape quarti, *anno ejus tertio*. In-fol. de 257 feuillets, y compris le registre. *Sans signat. ni réclames*, cuir de Russie, tr. d. (*Koehler*). 75—»

712 La Fontaine. Contes et nouvelles en vers', par M. de La Fontaine. *A Leyde, chez Jean Sambix le jeune* (*à la Sphère*), 1673, 1 vol. in-12. mar. brun, fil. tr. d. (*Koehler*). . . . . 28—»

Très rare.

713 La Fontaine. Fables inédites des 12e, 13e et 14e siècles, et fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes, par A.-C. Robert, etc., ornées d'un portrait de La Fontaine, de 90 gravures en taille-douce et de 4 fac-simile. *Paris Et.*, 1825, 2 vol. in-8. fig. à lettres blanches v. bleu. 32—»

Exemplaire en pap. vélin.

714 La Fontaine. Ses œuvres complètes précédées d'une notice sur sa vie, par L. S. Auger. *Paris, Lefevre*, 1814, 6 vol. in-8. pap. vél. fig. de Moreau *avant la lettre*, mar. bl. larges dent. tr. d. . . . . 80—»

Très bel exemplaire.

715 La Galatea, poema lirico, con l'allegorie dell' academico veneto sconosciuto. *Sans lieu ni date* (vers 1700), 1 vol. in-8. lettres ital. front. gravé. fig. mar. rouge, fil. tr. d. (Aux armes de *Pompadour*.) non citée 18—»

716 La manière de enter et planter en jardins plusieurs choses bien estranges. *S. D.* (*vers* 1500), in-4. goth. à longues lignes, 4 feuillets non chiffrés, d. rel. cuir de Russie, tr. d. . . . . 48—»

Petit traité fort rare et presque inconnu, qui mérite à tous égards l'attention des amateurs.

717 **La Mure.** Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, traité par la suite chronologique des vies des reverendissimes archevesques, comtes de Lyon et primats de France, par messire Jean-Marie de La Mure, chanoine de Nostre-Dame de Montbrison. *A Lyon, chez Marcelin Gautherin,* 1671, 1 vol. in-4. v. brun, fil. tr. d. (*Koehler*). . . . . 30—»

Don de l'auteur à Claude Vinois, écrit de la main même de de La Mure.

718 **La vérité** sur les événemens de Lyon au mois d'avril 1834. *Paris-Lyon,* 1834, 1 vol. pap. fort, d. rel. cuir de Russie, tête d. . . . . 8—»

719 **Le cabinet** des Muses, ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. *Rouen, David du petit Val,* 1619. in-12. mar. bleu, tr. d. rel. janseniste (*Duru*). 45—»

Bel exemplaire quoique un peu court.

720 **Legouvé.** Le mérite des femmes, édition nouvelle augmentée de poésies nouvelles, par G. Legouvé. *Paris, Louis Janet,* 1827, in-8 pap. vél. portr. doubles fig. de Desenne et de Dévéria avant la lettre, mar. bleu, compart. et fers à froid, tr. d. . . . . 25—»

Bel exemplaire.

721 **Le Livre** de la discipline d'amour divine, contenant la repeticion de la discipline. (A la fin:) *Paris, ce XXVIIIe iour de nouembre pour Regnault Chaudière, libraire demeurant à lenseigne de l'Homme Sauvaige en la rue Sainct-Iacques, l'an Mil VCXIX.* In-8 goth. de 175 feuillets chiffrés et 1 non chiffré, mar. bleu, tr. d. (*Rel. Janséniste, par Duru.*) . . . . . 40—»

Très bel exemplaire, avec témoins.

722 — **Le Livre** de saigesse, suyuant les auctoritez des anciens philosophes. Distinguant et parlant des vices et

vertus dont lon peult estre prise ou desprise. Ensemble la manière de tousiours bien et saigement parler à toutes gens de quelque estat qu'ilz soyent. *Imprimé à Paris par maistre Pierre Vidoue, pour Iehan Sainct denys et Iehan. Longis.* (S. D.) In-16. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée.*) 90—»

Exemplaire grand de marge et bien conservé de cette jolie édition ornée de gravures en bois.

723 **Le Marchant** converti, tragedie excellente. (*Genève.*) *par Gabriel Cartier.* 1582, 1 vol. pet. in-8, mar. violet, fil. tr. d. (*Koehler.*). . . . . 27—»

724 **Le Parnasse** occitanien, ou choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux (par Rochegude.) *Toulouse,* 1819. — Essai d'un glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours (par le même). *Toulouse,* 1819. En tout 2 vol. in-8, dem.-rel., mar. r. . . 12—»

725 **Les Caractères** de Labruyère, suivis des Caractères de Théophraste, traduits du grec. *Paris, Lefèvre,* 1829, 2 vol. in-8, mar. brun, triples filets, tr. dor. (*Bauzonnet.*) Portrait de Labruyère. 48—»

726 **Les Fleurs** et manieres des temps passez, et des faitz merveilleux de Dieu tant en l'Ancien Testament comme au Nouveau, et des premiers seigneurs, princes et gouverneurs temporels en cestuy monde; de leurs gestes et definement jusques à présent, cy commence a lhonneur de Dieu et des saincts de paradis. *On les vend à Paris, en la rue Sainct-Jaques, à lenseigne de la Fleur de lis, et à l'enseigne de la Rose blanche couronnée.* In-fol. goth. sans date, mar. noir, fil. tr. dor. (*Koehler*). 67—»

727 **Les quatre choses.** *Cy fine le livre appelle les quatre choses (sans aucune indication.)* Pet. in-4 goth. de 20 ff. mar. bl. tr. d. (*Duru.*).

Livret excessivement rare, long-temps inconnu, et qu'il ne faut

plus placer parmi les ouvrages en vers, comme on l'a fait quelquefois : car il est écrit en prose, et se compose d'une curieuse collection de *Maximes morales, d'aphorismes, de proverbes vulgaires*, réunis quatre par quatre, comme pour leur donner plus de force ou peut-être seulement pour les rendre plus faciles à retenir.

Ce volume doit avoir été imprimé à Lyon dans les dernières années du 15e siècle. Le dernier feuillet a été habilement reproduit.

728 **Lettres** sur l'histoire ancienne de Lyon. *Besançon*, 1818, 1 vol. in-8, tiré in-4, rel. cuir de Russie, tête d. (*Khoeler.*). . . . . 14—»

Publié à petit nombre.

729 **Lieux** communs et tres elegantes sentences, avec plusieurs comparaisons et similitudes sur une partie dicelles, ausquels sont comprins les plus beaux traicts dont on peut user en amours. *A Lyon, par Pierre Colomby*, 1603, pet. in-12, v. fauv. fil. tr. d. (*Thouvenin.*) . . . . 27—»

Très curieux et très rare.

730 **Liste** générale des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-Affranchie, depuis le 21 vendémiaire jusqu'au 17 germinal de l'an II de la république. *A Commune-Affranchie, chez le citoyen Destefanis*, l'an II, in-12, d.-rel., cuir de Russie, tête d., n. rogn. 15—»

Fort rare.

731 **L'ordinaire** des crestiens. (A la fin :) *Le présent ordinaire des cresticns fut achevé le huytième jour de juillet mil quatre cent qaatre-vingt et dix pour Anthoine Verrad* (*sic*), *libraire demourant à Paris sur le pont Nostre-Dame à l'ymage Saint Jehan levangeliste, ou au Palais au premier pillier devant la chapelle ou on chante la messe de messeigneurs les présidens.* Pet. in-4, mar. r. à la Dusseuil, tr. d. (*Kochler.*). . . . . 75—»

Superbe exemplaire dans toutes ses marges, avec témoins.

732 **Lucain**. La Pharsale de Lucain, ou les guerres ci-

viles de César et de Pompée, en vers français, par M. de Brebœuf. *A Leyde, chez Jean Elzevier,* 1658, 1 vol. in-12, mar. vert à la Dusseuil, fil. tr. d. (*Koehler.*) 45—»

733 Lhystoire tres recreative, traictant des faictz et gestes du noble et vaillant chevalier Theseus de Coulongue, par sa proesse empereur de Rome, et aussi de son fils Gadifer, empereur de Grèce, pareillement des trois enfants de Gadifer, cests assavoir : Regnault, Regnier et Regnesson, lesquels firent plusieurs beaulx faictz d'armes, comme pourrez veoir cy apres. *A Paris, pour Jehan Bonfons, sans date,* 1 vol. in-4, goth. à 2 colonnes, mar. rouge, fil. tr. d. à la Dusseuil. 190—»

Bel exemplaire quoique avec une piqûre. Raccommodée habilement par Simonin.

734 Maigret. Les cinq premiers livres des histoires de Polybe Megalopolitein, avec trois parcelles du VI[e], une du VII[e], et une du XVI[e], autrefois traduicts et mis en lumiere par Louis Maigret, et de rechef revus, corrigez et rendus plus entiers par lui sur l'exemplaire grec, auxquels de nouveau sont ajoutées les subséquentes parcelles des livres IX, X, XI, XII, XIII, XIIII, XV, XVII, toutes traduites par lui sur l'exemplaire grec. *A Lyon, par Jan de Tournes,* 1558, in-fol. v. brun, fil. tr. d. (*Koehler.*) . . . . 50—»

Bel exemplaire avec la signature de *De Mesme* au frontispice.

735 Mantuan. La parthenice Mariane de Baptiste Mantuan, poete théologue de lordre de Nostre-Dame-des-Carmes, translatée de latin en francoys (*A la fin*) : Cy finit la parthenice Mariane, translatée de latin en francoys et nouvellement *imprimée pour Claude Nourry et Jehan Besson, demeurans audit Lyon, et fut achevée le xxii[e] iour de octobre lan Mil.ccccccxxiii.* p. In-fol. goth., fig. sur bois ; 4 feuillets liminaires, lxxxvi-f. chiffrés

et un feuillet non chiffré contenant 7 couplets en manière d'oraison à la louange des sept fêtes de Notre-Dame, mar. vert, f. tr. d. (*Koehler.*) . . . 65—»

Exemplaire de la plus belle conservation et dans toutes ses marges.

736 **Mazade.** Lettres à ma fille sur mes promenades à Lyon, rives du Rhône et de la Saône (par Mazade d'Avèze). *Lyon*, 1810, 4 vol. in-12, v. f. fil. non rogn. (*Koehler.*). . . . . 10—»

737 **Médailles** sur les principaux événements du règne de Louis-le-Grand, avec des explications historiques par l'Académie royale des médailles et des inscriptions. *Paris, imprimerie royale*, 1702, gr. in-fol. mar. rouge, fil. tr. d. *Padeloup* . . . . 40—»

Très bel exemplaire.

738 **Menagii** Ægidii poemata, quarta editio, auctior et emendatior. *Amst.*, *Elzev.*, 1663. 1 vol. in-12, mar., fil. tr. d. . . . . 24—»

Ce volume renferme aussi les poésies françaises de Ménage. Hauteur 4 p. 10 l.

739 **Menestrier** (*le père*). Les ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre. *Paris*, 1686, in-12, v. gr. . . . . 10—»

Exemplaire Pixérécourt.

740 **Menestrier.** Histoire du roi Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises, etc., recueillis et expliqués par le P. Cl. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. 2[e] édit. *Paris*, 1693, in-fol, mar. rouge, aux armes royales, tr. d. (*reliure ancienne.*) . . . . 45—»

Très bel exemplaire.

741 **Merard Saint-Just.** Espiegleries, joyeusetés, bons

mots, folies, des vérités. (S. L. N. D.) 3 vol. in-12, dem. rel., dos et coins de mar. rouge, non rog., dor. en tête. (*Niédrée.*) Bel ex. . . . . . . 40—»

742 **Merlini** Cocacii, poetæ mantuani, macaronicorum. *Amstelodami (potius Neapoli), apud Abrahamum a Someren*, 1692, 1 vol. in-8, fig. portr., mar. rouge, fil. tr. der. (*Koehler*). . . . . 80—»

Très bel exemplaire en grand papier. Très rare.

743 **Mesnagerie** d'Aristote et de Xénophon, c'est-à-dire la manière de bien gouverner une famille, traduicte de grec en françois par Estienne de la Boetie, et mise en lumière par Michel de Montaigne. *Paris, Claude Morel*, 1600, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. rel. janséniste. (*Duru.*) . . . . 48—»

Très bel exemplaire de cette édition qui commence par les Œconomiques d'Aristote.

744 **Meursii** Joannis elegantiæ latini sermonis, seu Aloisia Sigæa toletana de arcanis amoris et veneris, *nova editio emendatior. Londini*, 1781, 2 vol. in-18, rel. en un seul, mar. vert, fil. t. d. (*Duru.*) . . 32—»

Bel exemplaire relié sur brochure.

745 **Mirabilis** liber, qui prophetias, revelationesque necnon res mirandas preteritas, presentes et futuras aperte demonstrat. (A la fin :) *Icy est la fin de ce present livre, imprimé à Paris, l'an mil cinq cent vingt-et-deux, le XXV*e *iour de may*. In-4. goth. à 2 col. 1re partie en latin, 2e *en françois*. La marque de Marnef se trouve sur un feuillet séparé à la fin, mar. vert. fil. tr. d. 38—»

Autre exemplaire d'une édition *en l'enseigne* du Pélican, in-8, mar. id. . . . . 25—»

746 **Molinet**. Le romant de la rose, moralisié cler et net, translaté de rime en prose, par vostre humble Molinet. *Nouvellement imprimé à Paris, en la grant rue Sainct-*

Jaques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée. 126 feuillets chiffrés, plus 2 de table. A la fin du recto du feuillet 126 est la marque de Michel Lenoir et au-dessus : *Cy finist le romant de la rose translaté de rime en prose nouvellement imprimé à Paris par la veufve feu Michel Lenoir, demourant en la grant rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée, le 17e jour d'aoust 1521.* In-fol. goth. à 2 col. fig. sur bois, mar. rouge, fil. tr. d. (*Bauzonnet.*). . . . . 120—»

746 MONTAIGNE (*Michel de*). Ses essais, nouvelle édition exactement purgée des défauts des précédentes, selon le vray original, etc., etc. *Amsterdam, Anthoine Michiels*, 1659, 3 vol. in-12. v. f. fil. tr. dor. . 48—»

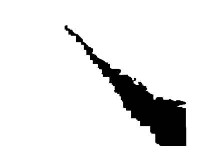
Avec le portrait de l'auteur sur le titre gravé (1 p. 5 lig. 1/2.)

747 MOYRIO. L'église de Brou, poëme, par M. de Moyrio. *Bourg*, 1835, 1 vol. in-8. d. rel. cuir de Russie, tête dorée, non rogné. (*Koehler.*). . . . . . 6—»

748 NOUVELLES bonnes, lesquelles sont produictes et venuez dOrient bien briefves entre Sophin ou Sophias nomme et le grandt Turcq et le souldan ; comment le grandt Turcq a gaingne la ville Damast, Jherusalem, Alkayr. avecq plusieurs auctres villes gisantes bien pres, et comment le grandt Turcq a ouy messe enuiron le sepulcre de nostre seigneur et redempteur Jhesucrist. —*Imprime en la ville imperiale d'Anpuers, par moy, Guillaume Vortermans* (1516,) pet. in-4. goth. de 4 ff. mar. rouge, fil. d. s. t. avec une fig. gr. sur bois au frontispice. (*Bauzonnet*) . . . . 45—»

Dire d'une pièce de ce genre qu'elle est rare ne serait pas indiquer tout ce qu'elle a de curieux et de singulier, bien moins encore par les faits que par la langue semi-françoise, semi-flamande, dans laquelle elle est écrite D.

749 OPUS MORLINI complectens novellas, fabulas et comœdiam INTEGERRIME DATUM : id est : innumeris mendis



tum latinæ dictionis, tum orthographiæ etiamque interpunctionis quibus scatet in editione priori, in hac posteriori non expurgatum. Maximâ curâ et impensis P. S. Caron Bibliophili ad suam nec non amicorum oblectationem rursus editum. *Paris*. 1799. pet. in-8. cuir de Russie, fil. non rogné. . . . . . 85—»

Caron, à qui nous devons cette édition, débute ainsi en forme de préface : « Il est sans contredit plus avantageux de posséder BEAUCOUP, que de posséder PEU; mais aussi il est encore plus avantageux de posséder peu que de ne posséder rien : A L'EXPLICATION voulant apprécier les choses pour ce qu'elles valent. »

« BEAUCOUP, c'est l'édition originale du livre intitulé : MORLINI NOVELLA, édition rarissime et du prix de 1,000 livres et plus. PEU, c'est l'édition renouvelée dudit ouvrage, édition soignée et copie fidèle de l'original, rendue aussi rare par le petit nombre d'exemplaires que l'on en a fait tirer, ce qui rend le prix arbitraire. »

« RIEN, en définitif, c'est rien. Ce qui sert à prouver aux amateurs que ne pouvant se procurer BEAUCOUP (le livre original), encore plus à cause de son excessive rareté, qu'à cause de son prix exorbitant, il doit être pleinement satisfait de pouvoir posséder PEU (l'édition renouvelée) qui vraiment est préférable à RIEN. » Nous faisons grâce à nos lecteurs du petit couplet à l'appui de ce dire, et nous trouvons que Caron est beaucoup trop modeste, c'est posséder beaucoup que de posséder son édition. On a ajouté à cet exemplaire la pièce intitulée : ÆNIGMA. J. T.

750 **OVIDE**. Les XV livres de la métamorphose d'Ovide (poëte treselegant), contenans l'Olympe des histoires poëtiques, traduictz de latin en francoys, le tout figuré de nouvelles figures et hystoires, *nouvellement imprimé à Paris, par Denys Janot, libraire et imprimeur*, 1539, petit in-8. fig. mar. rouge, tr. dorée (*Duru*). 55—»

751 **OVIDE**. Trois premiers livres de la métamorphose d'Ovide, traduicts en vers françois, le premier et le second par C.-L. Marot, le tiers par B. Aneau. *A Lyon, par Macé Bonhomme*, 1556, in-8, fig. mar. vert, compartimens à froid, tr. ciselée. (*Reliure anglaise.*) . . . 35—»

752 **PANOPLIA** omnium illiberalium mechanicarum aut sedentariarum artium genera continens (versu elegiaco)

per Hartman Schopperum, novo forens noricum *Francofurti-ad-Mœnum, cum privilegio Cæsareo,* 1568, 1 vol. in-8. fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Koehler.*) . 60—»

Bel exemplaire, quoique ayant quelques feuillets allongés du bas.

753 **Panzer** (*Gorg-Wolfg*). Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum 1536, post Maittarii Denisii aliorum que curas in ordinem redacti et aucti. (*Norimbergæ*), 1793-1803, 11 vol. in-4. dos de mar. n. r. . . . . 135—»

754 **Pathelin** (Maistre Pierre), de nouveau reveu et mis en son naturel. (Sans lq blason, et loyer, des faulses, et folles amours.) *Paris, pour Estienne Groulleau, libraire, juré en lunivercité de Paris, demourant en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne Sainct-Jean-Baptiste*, 1564, petit in-16. mar. rouge, fil. tr. dor. . . . 35—»

Très jolie reliure de (*Niédrée.*)

755 **Peignot**. Amusemens philologiques ou variétés en tous genres, par G.-P. Philonmeste. *Dijon*, 1824, in-8. mar. rouge, fil. non rogné. (*Muller.*) . . . . . 18—»

756 **Peignot**. Recherches historiques et littéraires sur les danses des morts et sur l'origine des cartes à jouer; ouvrage orné de 5 lithographies et vignettes, par Gabriel Peignot. *Dijon-Paris*, 1826, in-8. pap. vél. mar. bleu, fil. tête dorée, n. rogn. (*Muller.*). . . 22—»

757 **Perrault**. Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par M. Perrault, de l'académie françoise. *Paris*, *Dezallier*, 1696, in-fol. gr. pap. tr. d. très belle rel. de Lebrun, en v. fauve. . . . . 80—»

758 **Pietra** del Paragone politico tratta dal monte Parnaso, doue si toccano i gouerni delle maggiori monarchie dell Vniverso. Di Traiano Boccalini. *Impresso in Cormopoli Giorgio Teler*, 1615, in-4. v. f. fil. 10—»

759 **Playdoyé** de Freydier contre l'introduction des cadenas ou ceintures de chasteté, *Montpellier*, 1750, in-8. dos de mar. n. r. . . . . 12—»

Exemplaire avec les deux figures du cadenas et une figure ajoutée.

760 **Plutharque** de Cherone grec, ancien philosophe, historiographe, traictant entièrement du gouvernement en mariage nouvellement traduict de grec en latin et de latin en vulgaire francoys maistre Iehan Iode, licencier en loix, etc., etc, 1536, *on les vend à Paris, en la rue Neufve-Nostre-Dame, à lenseigne de Sainct-Iehan-Baptiste, près Saincte-Geneviefve-des-Ardans par Denys Ianot*, in-16, titre rouge et noir, mar. bl. fil. tr. dor. (*Niédrée.*) . . . . 80—»

Exemplaire grand de marge et bien conservé d'une édition des plus jolies et des plus rares.

761 **Polignac.** L'Anti-Lucrèce, poëme sur la religion naturelle, composé par le cardinal de Polignac, trad. par M. de Bougainville. *Paris*, 1749, 1 vol. in-8. pap. fort, mar. rouge, fil. tr. d. . . . . . . 24—»

Très belle reliure ancienne.

762 **Posthii** (*Iohan.*). Germershemii tetrasticha in Ovidii Metamorph. libr. XV, quibus accesserunt Virgilii Solis figuræ elegantis. eiam primum in lucem editae, etc. *Cum gratia et privilegio Rom. Cæs. et Reg. Maiestatis* (lat. et allemand), 1563, pet. in-8, fig. à chaque page v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 35—»

Figures de Virgile Solis des plus jolies.

763 **Poullin de Lumina.** Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon, contenant les événemens de l'histoire de cette ville depuis sa fondation par les Romains jusqu'à nos jours. *Lyon*, 1767, in-4, d. rel. dos et coins cuir de Russie. . . . . 12—»

764 PRAGMATICA SANCTIO (à la fin :) *Explicit Pragmatica sanctio Deo gratias. Amen.* Pet. in-4 goth. de 38 feuillets, sans sign. ni réel., le premier feuillet blanc, v. brun, fil. tr. d. (*Koehler.*). . . . . . . 30—»

Édition de la fin du 15e siècle, sortie des presses de Vienne (Dauphiné).

765 PROVERBIA communia tam gallico quam latino sermone per ordinem alphabeticum, cum venusto carmine contexta noviter revisa et emendata, etc. *Venundantur Lugduni, apud Claudium Nourry, alias Le Prince, sans date*, in-8 goth. de 24 feuillets, sur le dernier recto la marque de Nourry, mar. bleu, fil. tr. d. (*Koehler.*) 20—»

Lavé, exemplaire un peu fatigué.

766 PULCI (*L.*). Il morgante maggiore, novamente stampato, et con ogni diligenza corretto. A cui é aggiunta una bellissima tavola con la dichiaratione di tutti i vocaboli oscuri, che nell' opera si contengono. *In Venetiu*, 1550, in-4, mar. vert à comp. t. d. fig. en bois. Bel exempl. . . . . 90—»

767 RECHERCHES sur les antiquités de la ville de Vienne. Nouvelle édition. *Lyon*, 1828, in-8, cuir de Russie, fil. tr. d. (*Koehler.*). . . . . 25—»

Exemplaire sur papier de couleur.

768 ROSSET. Les quinze joyes de mariage, ou la nasse dedans laquelle sont detenus plusieurs personnages de nostre temps, mises en lumière par Fran. de Rosset. *A Rouen, chez Louys Loudet*, 1625, 1 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. d. (*Bauzonnet.*). . . . . 35—»

769 ROULLET. Notice historique des événemens qui se sont passés dans l'administration de l'Opéra, la nuit du 13 février 1820. *Paris, P. Didot*, in-8, v. f. fil. tr. dor. 25—»

Très rare, l'on n'en connait que 3 exemplaires Voyez le catalogue Pixérecourt.

770 **Rousselet**. Histoire et description de l'église royale de Brou, par le R. P. Pacifique Rousselet. *Paris*, 1767, in-12, mar. rouge, fil. tr. d. (*Anc. rel.*). . 10—»

771 **Ruffi** (*Antoine de*). Histoire de la ville de Marseille, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable depuis sa fondation, et durant le temps qu'elle a été république et sous la domination des Romains, Bourguignons, etc., etc. *Marseille, Henri Martel*, 1696, 2 tom. en 1 vol. in-fol., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Ancienne reliure.*). . . . . 45—»

772 **Sacrarum** antiquitatum monumenta : Patriarcharum, regum. *Antuerpiæ, ex officina Christophori Plantini*, 1577, pet. in-8 avec un grand nombre de fig. de J. Saedeler, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . 27—»

773 **Senequr**. Les authoritez, sentences, et singuliers enseignemens du grant censeur, poete, orateur, et philosophe moral Seneque, tant en latin comme en françoys, etc. *On les vend au premier pilier de la grand salle du palais, en la boutique de Denis Janot.* (A la fin :) Cy finent les authoritez, sentences et ditz moraulx du grand censeur, poete, et orateur moral Seneque, tant en latin comme en françoys. *Nouvellement imprimées par Denys Janot, pour Pierre Sergent et Jehan Longis, libraires, demourans à Paris.* In-8, car. rom. (1524), v. brun, fil. tr. d. (*Koehler.*). . . . . 30—»

774 **Speculum** heroicum, etc. — Les XXIIII livres d'Homère, réduict en tables démonstratives, figurées par Crespin de Passe, excellent graveur. Chaque livre rédigé en argument poëtique par le sieur J. Hillaire, sieur de la Riviere, Rouennois. — *Trajecti-Batavorum, Joannem Janssonium*, 1613, in-4, mar. bl. d. f. t. (*Duru.*) 48—»

Bel exemplaire d'un livre que recommandent non pas tant les vers du *sieur de la Rivière* que les charmantes vignettes de Crespin

de Passe, à qui l'on est contraint en quelque sorte de pardonner, en faveur de la finesse et de la légèreté de son burin, les singuliers anachronismes de costumes qu'il se permet à l'égard des héros d'Homère.

775 **Taillemont.** La tricarite, plus quelques chants, an faveur de pluzieurs damoëzelles, par C. de Taillemont, lyonoes. *A Lyon, par Jean Temporal*, 1556, in-8, mar. rouge, fil. tr. d. gr. de marges. (*Thouvenin.*) 40—»

776 **Theocriti** opera, græce, cum scholiis græcis, cura Zach. Calciergi. *Romæ, e typogr. Zach. Calciergi*, 1516, in-8, mar. rouge, riches compartimens et petits fers, d. sur tr. (charmante rel. de *Thompson.*) . . 65—»

Bel exemplaire d'une édition toute grecque dont les savans apprécient le mérite et dont les bibliophiles connaissent la rareté.

777 **Thevet.** Cosmographie de Levant, par F. André Thevet d'Angoulesme. *A Lyon, par Jan de Tournes, et Guil. Gazeau*, 1554, 1 vol. in-4, fig. mar. rouge, fil. tr. d. (*Kochler.*). . . . . 48—»

Très bel exemplaire d'un livre curieux orné de figures remarquables sur bois et de la plus belle conservation. On pourrait le croire imprimé sur grand pap.

778 **Tissot.** Baisers et élégies de Jean Second, avec le texte latin, suivis de quelques baisers inédits, traduits en vers françois par P.-F. Tissot. *Paris*, 1806, 1 vol. in-12, d. rel. dos et coins de mar. bleu, tête dorée, non rogné. (*Duru.*). . . . . 6—»

779 **Tragédie** des rebelles, où sont les noms feints, on void leurs conspirations, machines, monopoles, assemblées prattiques et rebellions descouuertes. *Paris, veuve Ducarroy*, 1622, pet. in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée.*) (*Très bel exemplaire.*). . . . . 50—»

780 **Tressan.** Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant, édition ornée de figures en taille-douce, des-

sinées par Moreau le jeune. *Paris, Didot jeune*, 1792, 1 vol. in-12. (*Bozerian.*). . . . . 15—»

781 **Tristan** de Saint-Amant (*Jean*). Commentaires historiques, contenans l'histoire générale des empereurs, impératrices, cæsars et tyrans de l'Empire romain, illustrée, enrichie et augmentée par les inscriptions et énigmes de 13 à 1400 médailles tant grecques que latines et autres monumens. *Paris, Denis Moreau*, 1644, 3 vol. in-fol., fig. . . . . 36—»

Ch. Patin, dans son histoire des médailles, a dit de ce livre : « Tristan a descrit une bonne partie des médailles grecques et « romaines avec plus d'intelligence qu'on n'en trouve dans aucun « autre livre françois qui ait traité de ces matières; il seroit à « souhaiter qu'il eût expliqué toutes celles qu'il connoissoit, et « qu'il eût connu toutes celles que nous possédons aujourd'hui, « car avec ce secours et quelque politesse de langage, ce seroit « un livre immortel par la grandeur du sujet et la profonde con- « noissance de l'antiquité. »

Cette opinion d'un savant comme Ch. Patin prouve combien ce livre étoit estimé autrefois, et malgré qu'il soit un peu arriéré après les excellens travaux de MM. Mionnet, Lasaussaye, Cartier, Longperrier, etc., ce n'en est pas moins un excellent ouvrage à consulter, et suivant M. Brunet, un trésor d'érudition.

Le tome I, après l'avis au lecteur, a 7 ff. de tableaux non chiffrés, un portrait de Tristan en regard de la feuille A et des planches aux pages 100-518.

Le tome II n'a qu'une planche à la pape 602, elle représente les deux côtés du beau vase d'agate du trésor de St-Denis.

782 **Tristibus** Franciæ libri quator, ex bibliothecæ lugdunensis codice nunc primum in lucem editi cura et sumptibus L. Cailhava. *Lugduni, per Ludovicum Perrin*, 1840, 1 *vol. format gr. in-4. triples fig. noires, bleues et bistres, six frontispices divers, p. Holl. fort. mar. rouge, plats à coins*, fil. tr. d. (*Duru*).. . . 110—«

Exemplaire unique de ce beau livre tiré à petit nombre, et d'une reliure remarquable.

783 **Trouveres**, jongleurs et menestrels du nord de la France, savoir : Trouveres cambresiens, trouveres de

la Flandre et du Tournaisis. *Imprimé à Valenciennes*, 1837-1839, 2 tom. en 1 vol. in-8. pap. vél. d. rel. dos et coins de mar. vert, tête dorée, non rogné. (*Duru*). 24—»

Les Trouvères artésiens, 1 vol gr. 8 br. 10—»

784 **Vaissette** (*Dom*) et Dom de Vic. Histoire générale du Languedoc avec des notes et les pièces justificatives composée sur les auteurs et les titres originaux et enrichie de divers monuments par deux religieux bénédictins de St.-Maur. *Paris*, 1730, 5 vol. in-fol. v. fig. 175—»

Bon exemplaire d'un bon livre qui devient rare et qui est toujours recherché, comme tous ces bons livres des bénédictins.

Au tome I[er] l'on doit trouver d'abord une carte générale du Languedoc, à la page 53, et des planches aux pages 97-99-101-123. les preuves de ce 1[er] volume forment 141 pag. d'une pagination séparée, les 4 premiers feuillets ne sont imprimés que d'un côté et représentent des tombeaux et des inscriptions.

Le tome II doit contenir après le titre, un f. *d'avertissement* non chiffré, et un *sommaire des notes* chiffré *e*, après ce f. vient une carte du royaume de Septimanie (Bas Languedoc) et des gravures aux pages 173-292.

Le tome III contient 2 pl. aux pages 53-506.

Le tome IV a d'abord une *carte du Languedoc* avant la 1[re] feuille du texte, et des planches aux pages 11-12-39 (2)—40 (2)-52-112-396.

Le tome V doit avoir des planches aux pages 28-52-134-135-501 (2)—avant *les preuves* se trouvent 8 planches contenant 174 sceaux des ecclésiastiques, des nobles, et des villes de la province du Languedoc.

785 **Vie** et passion de madame Saincte Marguerite, vierge et martyre. *Imprimé à Troyes, chez Jean du Ruau*. In-8. goth. sans date.—Les quinze effusions du sang de nostre seigneur Jésus Christ. *Imprimé à Troyes par Jean du Ruau*, in-8. goth. sans date.—1 vol in-8 mar. vert, fil tr. d. (*Koehler*). . . . . 24—»

786 **Voltaire**. Œuvres complètes de Voltaire (publiées par Beaumarchais, avec des avertissements et des notes, par Condorcet). *De l'imprimerie de la société littéraire*

et typographique, à Kehl, 1784-1789, 70 vol. in-8.— Supplément au recueil des lettres de Voltaire. *Paris, Xhrouet*, 1808, 2 vol. in-8. — Suite de 140 eaux-fortes d'après Moreau le jeune et Monnet, *suivi d'un brouillon autographe de Voltaire de 4 pages, contenant les stances qui se trouvent à la page* 325 du tome 13 de cette édition. 1 vol in-8. En tout 73 vol. in-8. gr. pap. vél. mar. rouge dent. doublé de moire bleue, tr. d. (*Belle reliure par Bozerian*). . . . . 1,200—»

Très bel exemplaire contenant la double suite des figures de Moreau le jeune avant la lettre; on y a ajouté 90 figures ou culs-de-lampe par Monnet, Eisen, Marillier et autres, et 51 portraits, dont 30 par Saint-Aubin.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

787 **Castaigne** (*J.-F. Eusèbe*). Lettres inédites de Henri IV, précédées d'une lettre d'Autoine de Bourbon. *Angoulême, J. Lefraise*, 1844. in-8. broch., tirée à petit nombre . . . . 2—»

Sous presse :

Chronicon monasterii R. Mariæ de Corona, ex membranaceo codice, nunc primum in lucem editum atque notis et addimentis illustratum, opera et studio J.-F. Eusebii Castaneae, Engolismensis bibliothecarii. 1 vol in-8.

Le manuscrit original de cette chronique latine appartient aujourd'hui aux archives départementales de la Charente. Sa partie la plus intéressante est l'œuvre d'un moine de la Couronne, qui écrivoit entre le 27 novembre 1201 et le 20 octobre 1223. Je me suis attaché à renfermer plusieurs documents inédits dans les notes et additamentas destinés à éclaircir et à compléter un texte vraiment précieux, dont n'ont pas su tirer parti les nombreux écrivains qui l'ont assez maladroitement cité depuis le 16e siècle jusqu'à nos jours.

788 **Catalogue** des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne, publié par ordre du ministre de l'intérieur, tome 1er no 1—18,000, tomes 2 et 3, répertoire méthodique, etc. *Bruxelles, et Leipzig*, 1842. 3 vol. in-fol. figures et fac-simile, broché. . 70—»

Travail considérable précédé d'une notice sur l'histoire et le catalogue de la bibliothèque des Ducs de Bourgogne; plusieurs fac-simile d'après les plus beaux et les plus manuscrits, ajoutent à l'intérêt de ce document historique de l'un des plus précieux dépôts existant en Europe.

Cette notice de M. J. Maréchal, conservateur, peut former la valeur de deux in-8.

789 **Jacob** (*P.-L.*). Réforme de la Bibliothèque du roi. *Paris, Techener*, 1845, 1 vol. in-12 broch. . —»

Petit livret qui sera lu et dans lequel parmi quelques réflexions un peu sévères, il s'en trouve de très judicieuses. Pour ce qui concerne le catalogue je ne vois pas non plus de plan bien déterminé et qui puisse amener cette grande œuvre à bien!

Et cependant rien n'est plus simple!.....

J. T

790 **Johannis de Los**. Chronicon rerum gestarum ab anno 1455, ad annum 1514, accedunt Henrici de Merica et Theodorici Pauli historiae de Cladibus Leodiensium an. 1465-67, cum collectione documentorum ad Res Ludovici Barbonii et Johannis Hornaei temporibus gestae. Edidit. P. F. X. de Ram. *Bruxellis*, 1844, in-4, figures et portraits, cartonn. . . . —»

Vol. de la collection des chroniques Belges inédites publiée par le Gouvernement; cette chronique est relative aux troubles du pays de Liège.

791 **Lebrocquy** (*P.*) Analogies linguistiques du Flamand dans ses rapports avec les autres idiômes d'origine Teutonique. *Bruxelles, A. Vandale*, 1845, in-8, broché. 7—»

Il paroît que le Flamand (d'après l'auteur) est bien supérieur à la langue françoise; surtout pour apprendre tous les idiômes qui ont avec lui une origine commune, etc. C'est un livre de grande application. Mais qui sait le Flamand, si ce n'est un Flamand.

792 **Lelewel** (*Joachim*). Guillebert de Lannoy et ses voyages en 1413, 1414 et 1421, commentés en Français et en Polonais. *Bruxelles, A. Vandale Poznam*, 1844, 2 parties en un vol. in-8 broch. avec un tableau et une carte. . . . . —»

793 **Philipps** (*Sir Thomas*). Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lille, dressé en 1828, publié avec additions et corrections, par M. Arthur Dinaux, etc. (Extrait des Archives du Nord). *Valenciennes, A. Prignet*. 1840, in-8. Brochure rare. . . . . 4—»

794 **Prot Szreniawa-Potocki**. Métamorphose des Polonais en Français du nord, ou la décadence de la Pologne. *Bruxelles, A. Vandale*, 1845, pet. in-12 broch. 3—»

Dissertation historique et morale.

95 **Reiffemberg** (*le baron de*). Monuments pour servir à

l'histoire des Provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, recueillis et publiés pour la première fois. Tome 1er. *Bruxelles*, 1844, 1 fort vol. in-4 cartonn. 25—»

796 Reiffenberg (*le baron*). Paleographie. — Histoire littéraire. Suite des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Royale. — Fragment d'une chronique des Papes. — Gauthier de Rierbeke. — Fragments de l'histoire de l'Abbaye de Villers, en Brabant etc., etc. Académie royale de Bruxelles. Extrait du tom. XII, n° 1 des bulletins, broch. in-8, de 16 pages. 2—»

797 Revue de Rouen et de la Normandie, publiée sous la direction de MM. A. Cheruel (histoire); J. Girardin (sciences et industrie); A. Pottier (beaux-arts, recherches bibliographiques, archéologie); Ch. Richard (littérature, critique, théâtres); G. Rouland (philosophie et économie sociale). — Nicétas Periaux, propriétaire-gérant. — Treizième année, septembre 1845,—n° 9. *Rouen, au bureau de la Revue, rue de la Vicomté*, 55, *et Techener, Place du Louvre*, 12, *à Paris*.

Voici les articles contenus dans le numéro de septembre 1845. *Excursion en Normandie*. Trouville. — *Biographie*. Notice historique sur feu M. J. Spencer Smith par M. Ballin. — *Poésie*. Désastre de Monville et de Malaunay, ode, par M. Th. Lebreton. — Une Mère, par madame Élisa Franck. — *Archéologie*. Eglise de Moulineaux. — *Impressions de voyages*. Souvenir de Sicile et de Malte, par M. Alfred D... — *Jurisprudence*. Esquisses sur les Requêtes du Palais du Parlement de Paris (6e art.), par M. Pillet. — *Bibliographie*. Essai sur l'Avranchin. Les Contes normands de Jean de Falaise. — *Chronique*. Amélioration de la Basse-Seine. Désastre de Monville et de Malaunay. Fête au château d'Arques. Beaux-Arts. M. Paul Delasalle. Théâtre des Arts. — *Lithographie*. Vitrail de l'*Eglise de Moulineaux*, imprimé en couleur.

798 Saubinet (*E. aîné*). Vocabulaire du bas langage Rémois. *Reims*. 1845, pet. in-12 pap. de Holl. broch.

799 **Mémoires** de la Société Eduenne. *Autun*, année 1844, 1 beau vol. gr. in-8 avec 23 planches et une planche d'une carte.

Ce premier volume est spécialement destiné à la numismatique des Eduens par feu de Monard.

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 11. NOVEMBRE.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1845.

Table des matières contenues dans le n° 11 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU
1458 Rue Bailleul, 9 et 11

LITTÉRATURE.

HISTOIRE DU PARLEMENT DE METZ, PAR M. EMMANUEL MICHEL (1). QUELQUES RÉFLEXIONS A SON SUJET.

De nos jours les écrivains ont une tendance assez prononcée à interpréter et commenter les faits plutôt qu'à les raconter, et la simple chronique ne suffit plus si elle n'est présentée au point de vue philosophique et moral de l'époque.

Aussi tous nos vieux historiens, qui narroient sans malice et sans frais d'imagination les gestes des rois et des grands, sont-ils à peu près délaissés, considérés comme incomplets, et parfois privés du mérite qui leur revient, en ce sens qu'ils ont été l'expression des idées de leur siècle, et les annalistes des rois de France, ce qui, si les mots n'effraient point, veut dire histoire de France, ou peu s'en faut!

Leur méthode toutefois n'a pas paru assez HUMANITAIRE, et les auteurs modernes ont cru devoir élargir le domaine historique au bénéfice des masses, du peuple qui assurément vaut beaucoup comme réunion des créatures de Dieu, mais qui, historiquement parlant, n'a jamais eu en politique qu'une influence relative et très subordonnée à l'action d'une aristocratie quelconque, fondée par le bon vouloir ou le talent qui résume en elle, quoi qu'on fasse, l'histoire active d'un pays.

Pour trouver ce qu'étoient le peuple, ses institutions, sa vie privée et son importance politique, il a fallu se livrer à de nombreuses recherches, et je ne nie pas que cette forme de procéder n'ait eu des avantages. L'histoire s'est complétée par les détails, et si le but n'a pas été atteint parfaitement, on est parvenu du moins à animer davantage les récits.

Il a été fait ce qu'on appelle en peinture une composition historique ; au milieu de la toile, un grand personnage, à ses côtés quelques hommes célèbres, et pour remplir le fond, çà

(1) Un volume in-8, prix 7 fr. 50 c.

les 24 et 25 mai 1762 : in-12 et in-4, auxquels le récent débat qui vient de s'agiter donneroit un intérêt particulier.

Le journal de ce qui s'est fait pour la réception du roi dans sa ville de Metz, le 4 août 1744.... 1744. Metz, veuve Collignon, in-fol. Ouvrage composé au sujet de la maladie du roi Louis XV, à Metz.

L'ode latine de Dom Pierron, relative au rétablissement du parlement en 1775 : *Civitati Metensi ob supremum senatum à Ludovico decimo sexto,... restitutum..., ode gratulatoria.* Metz, Joseph Antoine.

Le recueil des coutumes juives, avec l'extrait de M. Lanion, conseiller au parlement. Metz, veuve Antoine, 1785.

Le Serin, ou mémoire du sieur Boulanger, contre le baron d'Huart. Metz, 1786, veuve Antoine. Plaidoyer très spirituel que fit paroître l'avocat Messin Juzan de la Tour.

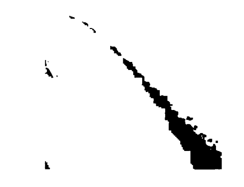
Le Bulletin du bibliophile, premier numéro de 1845, a donné une notice sur ce factum devenu très rare.

Voilà, je pense, assez de titres de recommandation pour qu'un ouvrage survive à l'oubli, si, par le temps qui court, bon vouloir et bonne exécution suffisent!

En tous cas, M. Emmanuel Michel doit avoir la conscience d'avoir fait un ouvrage utile et digne du patronage sous lequel il a eu le bon goût de se placer (1); car, soit dit en terminant, si les dédicaces sont rares de nos jours, si on les considère comme d'un autre siècle, si les dénominations d'excellence, de monseigneur, ne sont plus de mode, il sera toujours d'un homme bien élevé et qui connoît la valeur de son œuvre de rendre hommage aux personnages éminens.

P. DE MALDEN.

(1) M. Martin (du Nord) a daigné en accepter la dédicace.



MÉLANGES

POUR L'HISTOIRE DES LIVRES,

Un livre aussi précieux que singulier, un livre inutilement cherché par tous les amateurs, envié par toutes les bibliothèques, et dont le seul exemplaire connu avoit disparu depuis plus de soixante-dix ans, vient d'être retrouvé et replacé sur sa vieille tablette à Sainte-Geneviève par les soins éclairés de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

S'EN SUIT UNE ŒUVRE NOUVELLE CONTENANT PLUSIEURS MATIÈRES, ET PREMIÈRE :

L'AN DES SEPT-DAMES.

Rondeaux et balades d'amours. — La dernière églogue de Virgile. — Une louange d'Italie de Virgile. — Une oraison d'une dame, ou est compris le fondement de la foi chrétienne. — Une balade reprenant les erreurs des rhétoriciens, rimeurs et baladeurs. — La première farce de Plaute, nommée Amphitrion, *laquelle comprend la naissance du fort Hercule, fait en rime. — Et ung sermon que fist Frère Olivier Maillard, à Bruges, l'an 1500.*

« Et tout en la fin seront mises aulcunes corrections des
« faultes des impresseurs par ordre, car l'acteur ne veult souf-
« frir que l'on die qu'il aye fait le livre ainsy qu'il est impressé.
« Chacun donc ne pourra corriger son livre s'il lui plaist. »

Ce titre qui remplit une entière annonce, comme on voit, jusqu'à l'*errata* de l'ouvrage, et cet *errata*, imprimé dans le même caractère que le livre, n'a pas moins de quarante pages, aussi l'*acteur* n'est-il guère content de son *impresseur*.

Mais qu'est-ce que l'*An des Sept Dames?* Est-un roman, un poëme, une histoire, une élégie? C'est tout cela à la fois. Un jeune gentilhomme est amoureux de sept dames : il compte ses maîtresses par les jours de la semaine, et chaque jour lui inspire un compliment nouveau. Le dimanche il s'adresse à la belle petite Valbourg, le lundi à Jacquelinotte, le mardi à Noirette, puis à Gomard, puis à Margot, etc.; et tout cela dure pendant un an. Le dimanche il voudroit être un petit chien couché au giron de sa dame, le lundi une puce *sans lui faire nulle rudesse*, le mardi un pêcheur pour la prendre dans ses filets, le mercredi un oiseau de proie pour percher au pied de son lit, et le jeudi un petit chat pour *la garder des souricettes*. Nous nous taisons sur les autres métamorphoses d'une verdeur un peu trop rabelaisienne. Ce sont les *Souhaits d'Anacréon* revêtus des formes et des couleurs de l'école flamande, un tableau du Corrége traduit par le pinceau de Téniers.

Mais la pièce la plus curieuse de ce singulier recueil, c'est le sermon d'Olivier Maillard, prêché en la ville de Bruges le cinquième dimanche du carême de l'an 1500. Ceux qui n'ont pas lu ce sermon, et peu de personnes l'ont lu, vu son excessive rareté, ne peuvent se faire une idée des excentricités de ce célèbre prédicateur. C'est lui qui introduisit dans la chaire évangélique l'art de tousser à propos, un prédicateur devant paroître épuisé par les jeûnes, les macérations et les nuits passées en prières. Ces temps d'arrêt sont marqués avec soin dans ledit sermon. Trois *tousseries* pour vingt pages. Heureusement ce bon Maillard n'étoit pas toujours aussi sérieux, et il savoit à l'aventure édifier ses auditeurs par de petits couplets qu'il chantoit en pleine prédication sur l'air de la *Bergeronette savoisienne*.

Quant au sermon de Bruges que nous avons sous les yeux, il dut être prêché en brillante compagnie : princes, princesses, dames de cour, dames bourgeoises, y assistoient revêtus de leurs plus riches parures. Aussi Maillard, suivant sa bonne habitude, ne se fait-il pas faute de les apostropher. Il trie hardiment parmi eux la part du diable et la part de Dieu. « Ac-

« coutez ! s'écrie-t-il, à bon entendeur ne faut que demy-mot...
« Que dites-vous, mes seigneurs? Êtes-vous de la part de
« Dieu? Le prince et la princesse, en êtes-vous? Baissez le
« front. Vous autres gros fourrés, en êtes-vous? Baissez le front.
« Les chevaliers de l'Ordre, en êtes-vous? Baissez le front. Et
« vous, jeunes garches, fines femelles de cour, en êtes-vous?
« Baissez le front; vous êtes écrites au livre des damnés; vo-
« tre chambre est toute marquée avec les dyables. Dites-moy,
« s'il vous plaît, ne vous êtes-vous pas mirées aujourd'huy, la-
« vées et époussetées? Oy bien frère à ma voulonté que vous
« fussiez aussi soigneuses de netoyer vos âmes... Si je vous
« convie à tous les dyables. »

Hem! hem! hem!

Après cette damnation universelle de la ville et de la cour, le bon Père devoit avoir besoin de tousser un peu, et aussi de laisser tousser son auditoire. Aussi n'a-t-il pas manqué de donner le signal : *Hem! hem! hem!*

On ne comprend guère comment ce livre précieux a pu devenir d'une rareté si excessive. Ce volume avoit été légué au couvent de Sainte-Geneviève par M. Le Tellier, archevêque de Reims; on le croyoit unique. Au moins est-il vrai que le duc de La Vallière, après avoir fait de vaines recherches pour en découvrir un second exemplaire, prit la résolution désespérée d'emprunter celui-ci. Il l'emprunta si bien qu'il le garda toute sa vie. C'étoit un vrai bibliophile que ce duc de La Vallière! La mort seule put lui faire lâcher sa proie! Ce fut donc vers le milieu de l'année 1781 que l'*An des Sept-Dames* vint reprendre sa place dans les longues galeries de Saint-Geneviève. Dès lors les regards de tous les amateurs se tournèrent de ce côté, et le charme attractif de ces regards n'est, hélas! que trop connu. Bref, les chanoines n'avoient pas joui six mois de leur trésor que déjà il leur étoit enlevé. Le nouveau possesseur se garda bien de se vanter de sa conquête. Il vécut caché avec elle; il en jouit en égoïste, et cela sans doute pendant de longues années, car ce ne fut qu'en 1819 que le livre précieux reparut. Les yeux éblouis de M. de Soleinne le découvrirent,

Mais qu'est-ce que l'*An des Sept Dames?* Est-un roman, un poëme, une histoire, une élégie? C'est tout cela à la fois. Un jeune gentilhomme est amoureux de sept dames : il compte ses maîtresses par les jours de la semaine, et chaque jour lui inspire un compliment nouveau. Le dimanche il s'adresse à la belle petite Valbourg, le lundi à Jacquelinotte, le mardi à Noirette, puis à Gomard, puis à Margot, etc.; et tout cela dure pendant un an. Le dimanche il voudroit être un petit chien couché au giron de sa dame, le lundi une puce *sans lui faire nulle rudesse*, le mardi un pêcheur pour la prendre dans ses filets, le mercredi un oiseau de proie pour percher au pied de son lit, et le jeudi un petit chat pour *la garder des souricettes*. Nous nous taisons sur les autres métamorphoses d'une verdeur un peu trop rabelaisienne. Ce sont les *Souhaits d'Anacréon* revêtus des formes et des couleurs de l'école flamande, un tableau du Corrége traduit par le pinceau de Téniers.

Mais la pièce la plus curieuse de ce singulier recueil, c'est le sermon d'Olivier Maillard, prêché en la ville de Bruges le cinquième dimanche du carême de l'an 1500. Ceux qui n'ont pas lu ce sermon, et peu de personnes l'ont lu, vu son excessive rareté, ne peuvent se faire une idée des excentricités de ce célèbre prédicateur. C'est lui qui introduisit dans la chaire évangélique l'art de tousser à propos, un prédicateur devant paroître épuisé par les jeûnes, les macérations et les nuits passées en prières. Ces temps d'arrêt sont marqués avec soin dans ledit sermon. Trois *tousseries* pour vingt pages. Heureusement ce bon Maillard n'étoit pas toujours aussi sérieux, et il savoit à l'aventure édifier ses auditeurs par de petits couplets qu'il chantoit en pleine prédication sur l'air de la *Bergeronette savoisienne*.

Quant au sermon de Bruges que nous avons sous les yeux, il dut être prêché en brillante compagnie : princes, princesses, dames de cour, dames bourgeoises, y assistoient revêtus de leurs plus riches parures. Aussi Maillard, suivant sa bonne habitude, ne se fait-il pas faute de les apostropher. Il trie hardiment parmi eux la part du diable et la part de Dieu. « Ac-

MÉLANGES

POUR L'HISTOIRE DES LIVRES,

Un livre aussi précieux que singulier, un livre inutilement cherché par tous les amateurs, envié par toutes les bibliothèques, et dont le seul exemplaire connu avoit disparu depuis plus de soixante-dix ans, vient d'être retrouvé et replacé sur sa vieille tablette à Sainte-Geneviève par les soins éclairés de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

S'EN SUIT UNE ŒUVRE NOUVELLE CONTENANT PLUSIEURS MATIÈRES, ET PREMIÈRE :

L'AN DES SEPT-DAMES.

Rondeaux et balades d'amours. — La dernière églogue de Virgile. — Une louange d'Italie de Virgile. — Une oraison d'une dame, ou est compris le fondement de la foi chrétienne. — Une balade reprenant les erreurs des rhétoriciens, rimeurs et baladeurs. — La première farce de Plaute, nommée Amphitrion, *laquelle comprend la naissance du fort Hercule, fait en rime. — Et ung sermon que fist Frère Olivier Maillard, à Bruges, l'an 1500.*

« Et tout en la fin seront mises aulcunes corrections des « faultes des impresseurs par ordre, car l'acteur ne veult souf- « frir que l'on die qu'il aye fait le livre ainsy qu'il est impressé. « Chacun donc ne pourra corriger son livre s'il lui plaist. »

Ce titre qui remplit une entière annonce, comme on voit, jusqu'à l'*errata* de l'ouvrage, et cet *errata*, imprimé dans le même caractère que le livre, n'a pas moins de quarante pages, aussi l'*acteur* n'est-il guère content de son *impresseur*.

comme un point lumineux, sur la table des enchères dans une vente obscure qui se faisoit à Bruxelles. Là, pour la modique somme de 350 fr., il devint possesseur d'un trésor que le premier bibliophile du siècle passé, M. le duc de La Vallière, avoit inutilement ambitionné toute sa vie.

Enfin, en 1844, M. de Soleinne étant mort, toutes les passions, toutes les convoitises des bibliophiles se réveillèrent; les moins hardis se préparoient à la lutte. Des commissions fabuleuses étoient arrivées d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique. On s'attendoit à voir jeter le livre une seconde fois sur la table des enchères, et l'on oublioit que ce livre avoit un propriétaire qui ne perd jamais ses droits, le public. Heureusement que les héritiers de M. de Soleinne, eux, ne l'avoient point oublié : aussi s'empressèrent-ils, à la première réclamation, de remettre le précieux volume entre les mains d'un des conservateurs de la bibliothèque Sainte-Geneviève, en bornant leurs prétentions aux 350 fr. payés en 1819 par M. de Soleinne. Instruit de ces circonstances, M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique, s'est empressé de désintéresser les héritiers et de replacer ce livre aventureux sur des tablettes que désormais il ne quittera plus; car son humeur vagabonde est trop connue de MM. les conservateurs pour qu'ils ne veillent pas autour de lui avec le plus grand soin.

L. Aimé-Martin.

SUR LES LIVRES D'USAGES.

I.

A l'exception d'un très petit nombre qui sont revus avec soin dans quelques diocèses, c'est un fait malheureux, mais reconnu depuis long-temps, que les livres d'usage, et en général les livres de piété sont exécutés d'une manière pitoyable. C'est un fait si bien senti, que depuis quelques années plusieurs maisons s'étoient mises en évidence, bien résolues de faire mieux. Mais l'amélioration qu'elles y ont apportée est un peu plus sensible, et voilà tout. Rien, ou presque rien, on peut le

dire intrinsèquement parlant, n'est changé dans la fabrication de ce genre de livres. On s'attache bien, dans l'intérêt de la vente, à leur donner ce coup d'œil extérieur, — agréable mensonge de notre siècle. — Cette espèce d'*apprêt* (comme on diroit à Rouen, à Mulhouse et à Lyon), sous l'insidieux vernis duquel se cachent à la fois et la fraude du fabricant ingénieux, et les déceptions du trop crédule à acheter..... Mais de qualités bonnes et loyales, il n'en est point question; de la pureté du texte, encore moins peut-être; et l'on y cherche vainement ces dispositions simples, ces proportions graves qui vont si bien à des livres sérieux, à des livres où reposent ensemble l'ineffable poésie des psaumes et les embrasemens du roi-prophète; les gémissemens de toutes les âmes souffrantes et le cri d'amour de tous les cœurs, — et d'où peuvent s'élever chaque jour, vers le trône de l'Éternel, les chants d'allégresse de tout un peuple radieux, célébrant la gloire du Verbe incréé, du Verbe dont le souffle divin tira du néant l'univers; ou bien saluant la venue d'un Messie, d'un Sauveur qui, par la plus mémorable et la plus mystérieuse des immolations, a réhabilité l'homme de sa mortelle déchéance.

Non, rien dans les livres usuels que répand parmi les fidèles la religion prêchée par les apôtres, ne rappelle aujourd'hui ni l'humble grandeur du sentiment religieux, ni la sublimité de cette divine et merveilleuse synthèse chrétienne, qui embrasse l'infini et relie le ciel à la terre. Point de physionomie particulière, point de couleur locale, de cachet caractéristique qui élève entre cette grande famille de petits livres saints et les autres familles de livres profanes, une ligne de démarcation plus ou moins marquée; rien dans la forme ostensible ou l'aspect intérieur, qui les sépare à l'œil comme ils sont séparés à l'esprit par le fond. Non seulement on a peine à distinguer un livre d'heures ou de prières d'un livre de littérature ou d'histoire, et souvent même d'un misérable conte bleu; mais plus que tout autre encore, ils fourmillent de fautes d'impression, d'orthographe et de langage; plus qu'en aucun autre surtout on y trouve toutes les parties du texte en proie à une multitude

d'erreurs grossières et d'omissions coupables. On diroit, à les feuilleter, qu'éditeur, imprimeur et correcteur se sont donné la main; et que cette trinité bibliopolique, au règne d'un jour, s'est élevée contre la Trinité dont le règne est éternel, en stygmatisant de ses honteuses macules les monumens liturgiques élevés à la gloire de Dieu, en ne faisant de toutes les feuilles d'un livre d'usage, rien autre chose qu'un hideux faisceau d'inepties.

Car on établit les livres de piété comme on bâtit une maison : à la mode du jour et à la hâte, et presque toujours avec des manœuvres. Ou l'on y procède trop simplement, et avec une négligence qui les assimile aux almanachs; ou bien l'on y laisse percer de ridicules ou prétentieuses velléités. Alors une ornementation le plus souvent mal appropriée s'y répand en *fioritures* typographiques (1), véritables colifichets d'enfant, feux follets éphémères qui semblent s'être dérobés à ces masses plébéiennes de factures de commerce et de romans futiles, avec lesquels ils ont fait depuis long-temps une si naturelle et si légitime alliance. Comme dans les ouvrages de fantaisie, on y multiplie les lettres bizarres et fantastiques, les caractères illisibles, les dispositions capricieuses de l'incertitude, les innovations présomptueuses de l'ignorance. Et de même que dans la construction d'un édifice on coupe et taille la pierre selon l'ordonnance convenue, de même aussi, dans la composition matérielle d'un livre d'usages, on taille et coupe le texte, afin que, visuellement parlant, ses masses s'harmonisent mieux avec certains arrangemens typographiques. Ainsi, la traduction d'un introït ou d'une oraison, d'un graduel ou d'un offertoire, ou des strophes d'une prose, ou des versets d'un psaume, est-elle, ce qui arrive presque toujours, beaucoup plus longue que le texte latin? — Pour ne pas trop étendre le nombre des lignes, pour diminuer, au contraire, celui des pages, et réduire ainsi le nombre de feuilles dont le volume se compose, la concurrence commerciale a imaginé le plus ingénieux des moyens :

(1) Dans une foule d'anciens livres l'on remarque, parmi les ornemens qui embellissent chaque page, de singuliers grotesques, quelques uns entre autres représentent souvent des sujets très érotiques.

ici elle réduit bien ou mal, mais le plus vite possible ces traductions à leur plus simple expression littérale ; là elle se borne à y substituer (heureux quand ils ne sont pas pris au hasard), un ou plusieurs mots, une ou plusieurs phrases à d'autres phrases ou à d'autres mots plus ou moins longs, et que l'opérateur, plus ou moins lettré, a jugé au premier coup d'œil devoir être les meilleurs équivalents. Dans un siècle comme le nôtre, en effet, où le corps vole à toute vitesse de rails, l'esprit a-t-il le temps de réfléchir et de méditer?...

Or, ce véloce procédé est mis en usage dans beaucoup d'autres cas encore : par exemple, pour faciliter la rencontre d'un titre intérieur dans le corps d'une page; pour terminer la page précédente ou commencer la page suivante selon certaines règles auxquelles, en typographie, la pratique et l'usage ont donné force de loi; pour satisfaire même à quelques susceptibilités de croyance, et à beaucoup d'autres exigences de natures très diverses.

Nous sommes loin de méconnoître la nécessité de l'ordonnance typographique, qui, lorsqu'elle est bien entendue et bien exécutée, concourt singulièrement à la grâce d'un livre ; mais malheureusement ce n'est point par là que pèchent ou se recommandent la plupart des livres d'usages. Nous savons par une pénible et laborieuse expérience, qu'il se présente parfois, dans ce qu'on appelle la *mise en pages*, des difficultés en apparence insurmontables, et dont on ne peut souvent sortir qu'au prix d'un sacrifice quelconque. — Mais nous croyons aussi qu'en général on abuse d'une immolation trop facile du texte en faveur de l'arrangement typographique. Lorsque le glaive est suspendu sur ces deux victimes, il ne doit pas s'abattre sans choix, ni avec une sauvage prédilection : et nous n'hésitons pas à dire que, dans le plus grand nombre des cas, surtout quand il s'agit de livres arrêtés comme ceux-ci, où tout est enchaîné, où chaque chose a sa valeur relative, mieux vaut cent fois satisfaire l'esprit, au risque de blesser l'œil. Car les livres ne sont pas seulement une image, ils sont par-dessus tout une pensée.

UN TYPOGRAPHOPHILE.

NOTICE

SUR UN RECUEIL DE PROVERBES PROVENÇAUX.

A la vente de la bibliothèque de M. Nodier, il se trouvoit un recueil, devenu assez rare, de proverbes provençaux imprimé à Aix en 1736; il fut payé 40 fr. (n° 1064). Ce volume, assez peu connu, se compose de cinquante-deux pages; la préface, écrite en françois, en contient quatorze. Voici les trois premiers et les deux derniers de ces proverbes :

A fouelo demando gès de respouenso.

A chivau blas tema lou peou li luse.

A chivau douna li fan pu regarda leis dens...

Uno dindouleto fa pas lou printems.

Uno fedo galoue gasto tout un troupeau.

Les amateurs de proverbes et de patois seront peut-être bien aises d'apprendre qu'il existe à la Bibliothèque royale une collection du même genre que le volume imprimé en 1736, mais beaucoup plus étendue. Elle forme un volume petit in-fol. de trois cent vingt-huit pages, intitulé : *Prouverbos et soutanços provençalos*, inscrit dans le catalogue au supplément françois, n° 1523. 4 ; c'est l'œuvre de Jean Cabanes, poëte marseillois qui vivoit au commencement du XVIIIe siècle, et dont il a été imprimé quelques ouvrages, notamment un poëme sur le siége de Toulon par les armées impériales.

Nous allons transcrire les premiers adages que renferme cette collection ; on jugera sans doute qu'elle est digne de fixer l'attention des parémiographes et des littérateurs de la Provence :

A barri bas escuillo non fau.

A bello fremo tout va ben, a la laido tout fa ren.

A ben battre et courririar lon poû souvent aubliiar.

A ben iuguar son persounagi lou plu lourdau es crezut sagi.

A ben mau passat son tens qui d'au passat n'es pas content.

Abeilo que pougno tartugo roumpe l'aguillon.
A beou juec beou retour.
A beou juec, bel argent.
A beou mentir qui ven de lueng.
A besti peloüi estreillo foüerto.
A boüen accampadour boüen escampadour.
A boüen amy boüen conseoü.
A boüen apetit non fau sausso.
A bouen cat bouen rat.
A boüen chin boüen oiées ; a vicillo fremo maus en coués.
A boüen chivau ges d'esperon.
A boüen chiuau ribo seguado.
A boüen coüer non rende ren.
A boüen couragi, may la forço li manquo.
A boüen entendedour paue paraulos.
A boüen estendedou guaire de souleou.
A boüen fan basto lou pan.
A boüeno terro boüen labouraire.
A boüen jour boüeno obro.
A boüen musson touto peiro li ven da pone.
A boüeno buguadiero manquo pas peiro.
A boüen soüen paille de gran.
A boüen souldat courto espazo.
A boüen varlet cambos de libre, aurcillos d'azo.
A boüen varlet manquo pas mestro.
A boüese coumuniau l'un lou funciou, l'autre la destiau.
A bouquo clauzo non intro mousquo.

Abriou a trento jours, quand plauric trent on, farié tort on degun.

Abriou fu lu flour, may n'a l'hounour.

Abriou fresc, pan et vin douno ; se may es fresc, era meissouno.

Abriou lando tau temps iusqu'au quaranto, se lon dis non la planto.

Absenço es la maire de l'oubli.

Abstinenci fa vioure.

A buon troussat herbudo ribo.
Abus per tout.
A bec et onglos, poou se deffendre.
A boüen vin non faou ensegno.
A boüeno figo coüil de pendu, habit de gus.
A cu de montado, uno valado.
A cadun son fardeou li pezo.
A cantar, rire et dansar, l'esprit pou pas mau pensar.
A capelan mut tout bon li fuge.
A car de chin sausso de loup.
A cauuo facho manquo pas conseous.
A chaque houstau by a son pendu.
A chaque laire semblo que cadun sié son fraire.
A chaque aüsseou son nids es beou.
Achetar nous fa pensar a touiours ben trabaillar.
Acheto pax et meyzon fucho chiva u marquant et fremo à faire.
A chinau blastomat lou peour li luzo.
A chinau de posto a juguadour pauc de tens duro l'hounour.

G. B.

MELANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

LA FLEUR DES ANTIQUITÉS DE PARIS, PAR GILLES CORROZET. *Paris, Pierre Sergent, 1543, in-16, lettres rondes, de 80 feuillets de 30 lignes à la page.*

L'ouvrage de Corrozet est, comme chacun sait, le premier qui ait été écrit *ex-professo* sur les antiquités de Paris. Il a successivement paru d'abord in-16, et est enfin parvenu jusqu'à l'in-folio, grâce aux augmentations successives de Bonfons, du Breul et de Malingre; mais pour ce livre, comme pour beaucoup d'autres, les dernières éditions ne remplacent pas complètement les premières.

La Fleur des Antiquités de Paris fut imprimée pour la première fois en 1532. Cet ouvrage, tout médiocre qu'il est, paroît avoir eu du succès; car, cette année même, Galiot du Pré en donna une édition nouvelle de 71 feuillets in-16, à laquelle étoit ajoutée *oultre la première impresession* (sic) *plusieurs singularitez estans en ladicte ville avec la généalogie du roy Francoys premier de ce nom.* M. Brunet indique une autre édition faite l'année suivante par Guillaume Bossozel, et contenant les mêmes additions.

On trouve dans le catalogue des livres de la bibliothèque de M. Secousse, Paris, 1755 in-8°, page 358, l'indication d'une édition de la Fleur des Antiquités, etc., in-12, de l'année 1534. En 1535, une nouvelle édition fut imprimée à Paris, par Jean Savetier; elle porte le titre suivant : — La Fleur des Antiquitez, singularités et excellences de la noble et triumphante ville et cité de Paris, capitalle du royaume de France, avec la généalogie du roy Francoys, premier de ce nom. — De nouveau adjousté plusieurs belles singularités dont le contenu pourrés veoir en tournant le feuillet.

On les vend à Paris, en la rue neufve Nostre-Dame à l'enseigne Sainct-Nicolas. MD. XXXV.

Cette édition, qui n'a pas encore été signalée par les bibliographes, est, comme les précédentes, de format petit in-12, imprimée en caractères ronds; elle se compose de 51 feuillets.

Il est probable que la Fleur des Antiquités de Paris fut encore réimprimée entre 1535 et 1543; mais la Bibliothèque historique de France ne cite, après l'édition de 1533, que celle de 1550, in-8°. Ce fait prouveroit au besoin la rareté de l'édition qui donne lieu à cet article, et dont le seul exemplaire que j'aie jamais vu, et qui est peut-être unique, a été, comme tant d'autres livres curieux, enlevé à l'Angleterre.

Si la rareté étoit le seul mérite de cette édition, il seroit superflu d'en entretenir les lecteurs du *Bulletin ;* mais elle contient en outre des particularités qu'il est bon de faire connoître, attendu qu'elles peuvent avoir une utilité réelle pour les personnes qui travailleront un jour sérieusement la topographie parisienne.

L'édition de 1543 de la Fleur des Antiquités de Paris est imprimée avec un caractère rond très fin, de sorte que tout le contenu des 71 feuillets de l'édition de 1532, sauf l'énumération des rues, églises et colléges, qui a été transposée et augmentée, comme nous le verrons tout à l'heure dans l'édition de 1543, est renfermé dans les 33 premiers feuillets de celle-ci : mais à partir du feuillet 34, Pierre Sergent a ajouté des indications puisées, mais avec quelques différentes modifications, dans le rare livre gothique intitulé : *Les rues et églises de Paris.*

Ainsi les adjonctions de Pierre Sergent commencent bien par une énumération des rues de Paris; mais cette énumération n'est pas sèche comme celles du livre gothique cité plus haut, et des éditions de 1532 et 1535 ; chaque rue est désignée par ses tenans et aboutissans, et à chaque rue notable on trouve l'indication de quelque église, et plus rarement de quelque hôtel qui y étoit alors situé.

Exemple :

La rue de la Chapelle de Bracque ; Dung bout à la rue des Blancs Manteaulx, de l'autre bout à la rue Portefoin.

En ladite rue est la chapelle de Braque.

On comprend l'extrême intérêt que donne à cette énumération l'énonciation des tenans et aboutissans; elle permet de déterminer presque toujours facilement et d'une manière précise la position de nos anciennes rues. On sait que beaucoup ont disparu, et qu'un plus grand nombre quoique existant toujours, sont difficiles à retrouver, par suite de la manie qu'ont eue, à quelques époques, les autorités parisiennes de changer leurs noms (1).

L'indication des tenans et aboutissans qui se trouve dans l'édition de 1543 de la Fleur des Antiquités de Paris est d'autant plus précieuse qu'elle ne paroit avoir été reproduite dans les éditions subséquentes ni *des rues et églises de Paris*, ni *des Antiquités de Paris*. J'ai sous les yeux l'édition de 1550 in-8° (2) de ce dernier ouvrage.

On y trouve bien (feuillet 189, v°) les noms des rues, églises, etc. de Paris, mais les tenans et aboutissans n'y sont plus. Ils n'existent non plus ni dans la belle édition de 1586, ni dans celle de 1605, in-8°, non plus que dans les éditions in-4°.

(1) Passe encore quand ces changemens sont insensiblement amenés par l'usage, ou quand ils sont effectués pour ôter un nom qui offense la moralité ou la pudeur publique; on le comprend encore quand ils sont le résultat des passions politiques : mais que dire des changemens faits de nos jours avec une cynique persistance, sans autre but que de bouleverser ce qui existe et dont l'unique résultat est de gêner le public parisien et de faire voir combien l'instruction historique est foible chez nos fonctionnaires municipaux. N'est-il pas honteux de voir la petite rue de la Vrillière devenue la *rue de la Petite Vrillière?* L'hôtel de la Vrillière ayant donné son nom à la rue sur laquelle il étoit situé (aujourd'hui rue de la Banque) il étoit naturel qu'une rue voisine et plus courte s'appela *petite* rue de la Vrillère, mais qu'est-ce qu'une grande et une petite Vrillière? C'est la rue qui est petite et non la Vrillière.

Même observation sur la poétique inversion qu'a subie aussi le nom de la rue Saint-Étienne des Grès : *Sancti Stephani de Gressibus*; on lit maintenant sur l'écriteau de cette rue : *rue des Grès Saint-Étienne*. C'est l'église et non son escalier qui avoit donné le nom à la rue.

(2) Corrozet en publiant cette édition, annonça que c'étoit un livre *tout neuf* et qu'il avoit *supprimé et mis à néant* le petit livret par ci-devant écrit sur le même sujet, émendant *ses erreurs et fables*. En effet le volume de 1550 est un beaucoup meilleur livre que *la Fleur des Antiquités*.

Les noms des rues, etc., commençant au feuillet 34, finissent au haut du feuillet 71. Vient ensuite une espèce de récapitulation en prose du nombre des rues, églises, colléges, etc., qui ne se trouve pas dans *les Rues gothiques;* au feuillet 72 (côté 70 par erreur), c'est *la despense de Paris qui se fait chacun jour.* C'est la même que celle qui se trouve dans les *Rues de Paris*, sauf que Pierre Sergent a supprimé ce qui est relatif aux chapeaux de fleurs, aux oblations, aux *belles filles*, aux sauces, aux messes et à la marée.

Au verso du feuillet 72, on trouve la promenade en vers dans les rues de Paris qui est dans le livre gothique, puis la despence que chacune personne peut faire par jour et par an, qui n'est pas dans l'édition des *Rues* que j'ai sous les yeux; mais a été ajoutée à des éditions ultérieures, puisqu'elle se trouve dans la réimpression de Troyes, 1724. Au verso du feuillet 77, est l'épitaphe de la grand'tour du boys de Vicennes (sic); la longueur, etc., de la grant église de Paris, recepte (facétieuse) pour guerir de l'épidémie, trois énigmes, le blason de Paris, et enfin les *cris des marchandises que l'on crie parmis Paris*. Tout cela est dans l'édition gothique des *Rues*, où l'on trouve de plus une énigme en dix-huit vers sur le nombre des rues, et la consommation de Paris.

Le petit volume qui donne lieu à cet article est donc une édition collective de la *Fleur des Antiquités de Paris* et des *rues et églises;* mais avec quelques différences, dont la plus importante est l'adjonction au nom de chaque rue, de ses tenans et aboutissans. L'idée étoit ingénieuse et bonne, et cette édition fait honneur à l'imprimeur Pierre Sergent, auquel nous devons déjà tant d'éditions de livres curieux et introuvables.

J. P.

VOLTAIRE A CAMBRAI EN 1722.

Pendant le congrès de 1722, tenu à Cambrai sur la recommandation du cardinal Dubois qui protégeoit cette ville, la cité de Fénelon devint tout à coup le centre de la politique européenne, du bruit, du fracas, de l'intrigue et des plaisirs. On n'y voyoit que seigneurs, laquais, officiers, comédiens, équipages, femmes à la mode, etc. La ville archiépiscopale avoit été métamorphosée entièrement et animée comme par un coup de baguette. Des illustrations de plus d'un genre se rendirent dans son sein; Voltaire, le poète en vogue, vint aussi à Cambrai et y accompagna la belle marquise de Rupelmonde. Il y devint le héros d'une anecdote dramatique assez mal racontée jusqu'ici. Feu *Hécart*, dans ses *Recherches sur le théâtre de Valenciennes* (1816, in-8°, p. 50), dit : « Les Cambrelots assu« rent que *Voltaire* a joué *Mérope* à Cambrai, lors du congrès « de 1722, qu'il y fut très applaudi et comme auteur et comme « acteur; mais cette anecdote est apocryphe, au moins quant « à la pièce, puisque cet auteur ne donna *Mérope* qu'en 1745. » Le seul fait vrai, qui se trouve consigné dans les *poésies mêlées* de Voltaire, est que cet écrivain ne joua pas lui-même à Cambrai, mais parvint spirituellement à y faire jouer *Œdipe*, et voici comment il s'y prit.

Il soupoit un soir, pendant son séjour à Cambrai, chez madame de Saint-Contest, épouse du plénipotentiaire françois, avec la marquise de Rupelmonde et une brillante société. Toute la compagnie témoigna le désir le plus vif de voir jouer, en présence de son auteur, la tragédie d'*Œdipe* alors très en faveur dans le monde brillant comme dans le littéraire. Un obstacle s'opposoit à la réalisation de ce vœu : la comédie des *Plaideurs*, de Racine, demandée par M. de Vindisgratz, premier plénipotentiaire de l'Empire, avoit été annoncée pour le lendemain. Les convives se réunirent pour engager Voltaire à demander lui-même au seigneur allemand la représentation

désirée. Le poète, sans sortir de table, composa le placet impromptu suivant :

« Seigneur, le congrès vous supplie
« D'ordonner tout présentement
« Qu'on nous donne une tragédie
« Demain pour divertissement.
« Nous vous le demandons au nom de Rupelmonde :
« Rien ne résiste à ses désirs,
« Et votre prudence profonde
« Doit commencer par nos plaisirs
« A travailler pour le bonheur du monde. »

Voltaire se chargea de porter lui-même à M. de Vindisgratz sa requête rimée; il obtint plus qu'il ne demandoit, car il rapporta à madame de Rupelmonde son placet avec cette apostille au bas; l'esprit françois avoit fait heureusement éclater l'esprit germain :

« L'amour vous fit, aimable Rupelmonde,
« Pour décider de nos plaisirs :
« Je n'en sais pas de plus parfait au monde
« Que de répondre à vos désirs.
« Sitôt que vous parlez on n'a point de réplique :
« Vous aurez donc *Œdipe* et même sa *critique*.
« L'ordre est donné pour qu'en votre faveur
« Demain l'on joue et la pièce et l'auteur. »

En effet, le lendemain on représenta sur le théâtre improvisé à Cambrai en l'honneur de la diplomatie européenne, la tragédie d'*Œdipe* et sa parodie que Voltaire avoit demandée lui-même. La présence du jeune et déjà illustre poète à cette représentation lui donna un caractère tout particulier, et cette véritable solennité littéraire fut un des épisodes remarquables du séjour, trop souvent monotone, des nobles ambassadeurs des hautes puissances dans une petite ville de province située presqu'à l'extrémité septentrionale de la France.

A. Dinaux.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

On se feroit une idée fausse de la science bibliographique, si l'on pensoit sur la forme technique d'un prospectus, que son étude fût toujours empreinte de pédantisme et de notions fastidieuses. L'histoire des livres est riche de faits extraordinaires, peu connus, et dont il pourroit être fait un délicieux recueil. Nous avons déjà les *Mémoires de la république des lettres*, la *Correspondance de Grimm*, les *Mémoires de Bachaumont*, les Mélanges instructifs à la manière de *Sallengre*, de *Vigneul-Marville*, l'*Analecta-Biblion de M. du Roure*, *des Mélanges de Nodier*, etc., et grand nombre d'autres ouvrages, dans lesquels on trouve une infinité de curieux détails et d'anecdotes ignorées qui démontrent surabondamment tout ce que l'étude de la bibliographie générale offre de piquant et d'instructif. Il est certain que l'histoire littéraire d'une ville secondaire fourniroit à elle seule la matière d'un raisonnable volume de faits et de singularités vraiment dignes de l'intérêt du lecteur. Malheureusement ces souvenirs, ces notices curieuses, ces traits saillans, qui composent la monographie d'une petite bibliothèque, n'ont pas d'écho, d'annalistes ou de tabellion. Le tout est confié à la mémoire de quelques habitués, du bibliothécaire, et se perd bientôt, faute d'être recueilli à temps.

La bibliothèque de Reims surtout, formée des débris de dix grandes et antiques collections, pourroit donner matière à de curieuses révélations. Beaucoup de ces volumes sont célèbres à différens titres; et sur la plupart de ses manuscrits, il y a un fait singulier, une anecdote piquante à raconter. Le savant M. Coquebert de Taizy étoit l'homme du monde auquel étoient le plus familiers ces détails amusans de notre bibliographie: il les racontoit avec un charme d'élocution qui n'appartenoit qu'à lui : quelques uns sont consignés de sa main dans un recueil biographique que possède encore notre bibliothèque. M. Siret avoit, comme M. de Taizy, son magasin d'anecdotes littéraires,

En voici quelques unes que nous voulons sauver de l'oubli et que nous reproduisons textuellement, telles qu'il aimoit souvent à les raconter.

« Mon frère, nous disoit M. Siret, m'a souvent raconté qu'étant au séminaire, à Saint-Denis, où il faisoit ses études théologiques, il écrivit sous la dictée de M. Carbon, chanoine de Reims, une vie de Jean-Baptiste De Lasalle, fondateur des frères de la Doctrine chrétienne. Il étoit fréquemment question, dans cet ouvrage, des vertus du personnage, mais jamais de sa soumission ni de son respect au saint-siége. C'est en effet un mérite dont les jansénistes faisoient très peu de cas, et l'on sait que M. Carbon étoit un des plus chauds partisans de leur doctrine. Ce manuscrit avoit passé à la bibliothèque de la ville : avant que je fusse conservateur, et quand le *dépôt littéraire*, ainsi qu'on nommoit alors la bibliothèque, se trouvoit confié à la garde de M. Delaistre, il se fit une vente d'un grand nombre d'ouvrages réputés inutiles, incomplets ou sans valeur. M. Delaistre mit dans la corbeille plus d'un volume dont, m'a-t-on assuré, il tira quelque parti. Au nombre de ces *à parte* se trouvoit le manuscrit de la vie de M. De Lasalle. Mon frère le réclama comme écrit par lui et lui appartenant. Il lui fut restitué ou vendu. — A la mort de mon frère, et plusieurs fois depuis, j'ai réclamé ce manuscrit pour la bibliothèque, mais ç'a toujours été en vain : le légataire universel de M. X..., curé à Paris, s'en dit légitime possesseur et refuse obstinément sa restitution.

« Au nombre des ouvrages que M. Delaistre eut la liberté, la commission ou la possibilité de vendre, se trouvoit un manuscrit de quelques unes des œuvres de Cicéron : on ne sait, en vérité, comment l'autorisation de dépouiller la bibliothèque d'un texte de cette importance avoit pu être donnée ; car, bien qu'une copie d'un auteur classique ou autre se trouve en plusieurs exemplaires dans un dépôt public, n'y a-t-il pas mille raisons pour une qui militent en faveur de la conservation? Les variantes de la copie, la différence d'âge, d'écriture, de format, les initiales, l'importance du texte, sont autant de curio-

sités qui modifient la valeur d'un manuscrit. Celui-ci méritoit surtout l'estime des connoisseurs. Quoi qu'il en soit, ce manuscrit fut mis à l'encan et acheté par M. de Taizy, qui en faisoit grand cas, et qui, aussitôt qu'il s'en vit propriétaire, le fit relier en veau fauve et dorer sur tranche. — M. de Taizy me disoit souvent : « Quand je serai mort, ayez l'œil à mon manuscrit de Cicéron et faites-le rentrer à la bibliothèque, d'où il n'auroit pas dû sortir. » — C'est ce que je fis : je le rachetai, et il est aujourd'hui l'un des plus beaux volumes de notre cabinet. »

Le manuscrit dont il est question ici est un volume grand in-8° de 202 feuillets en lignes pleines, d'une fort belle écriture du XVe siècle, sur beau vélin blanc. Il vient, comme tant d'autres de notre bibliothèque, du cardinal Guillaume Filliastre, dont les armoiries coloriées sont en tête. Il porte sur le plat de la reliure le nom de M. de Taizy et contient deux écrits importans de Cicéron : *Brutus, sive dialogus de claris oratoribus*, et *M. T. Ciceronis ad M. Brutum orator*.

« Puisque je vous ai parlé de M. Delaistre, ajoutoit M. Siret, il faut que je vous dise ce qu'il étoit :

« C'étoit, au commencement, un honnête libraire fort estimé. C'est son père qui a édité l'*Histoire de Reims*, d'Anquetil, et qui soutint contre ce célèbre écrivain, alors chanoine de notre cathédrale, un procès qu'il gagna au sujet d'un quatrième volume promis, et que l'irascible auteur livra aux flammes, plutôt que de subir le jugement qui le condamnoit. On croit généralement que les dépenses qu'avoit faites l'éditeur pour cet ouvrage, aujourd'hui rare et recherché, ne contribuèrent pas peu à déranger sa fortune. A l'époque de la révolution, Delaistre fils, pauvre diable de libraire, étoit à peu près ruiné. La révolution qui s'opéroit lui parut peut-être un moyen de rétablir ses affaires ; du moins, comme bien des gens qui passoient pour sensés, il donna à pleine tête dans les idées nouvelles. Je me rappelle que l'une des plus grandes joies de sa vie fut de se voir élire capitaine de la garde nationale. Il étoit très fier de son grade et de son uniforme, qu'il portoit avec grande gloriole.

car il étoit bel homme. Malheureusement, la fréquentation des *Amis de la constitution* le détourna tout-à-fait de son chemin; il finit par se livrer à Bacchus, et cela d'une façon toute païenne. Il étoit fort misérable. C'est à cette phase de sa vie qu'il fut vivement recommandé, à titre d'ancien libraire et d'homme de goût, à la municipalité qui, lors de la recomposition de la bibliothèque publique, l'adjoignit à MM. Engrand et Bergeat, commissaires à la bibliographie, avec le titre spécial de *Gardien des livres des dépôts littéraires*. Jamais plus malheureux, plus désastreux choix ne fut fait. Delaistre n'étoit vraisemblablement pas un malhonnête homme, et peut-être ne faut-il pas l'accuser personnellement des dilapidations qui se commirent alors à la bibliothèque; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ferma les yeux sur une infinité de larcins, de déchirures et de distractions, dont les traces sont malheureusement encore très visibles dans plusieurs de nos manuscrits; de nombreuses vignettes et initiales coloriées ont été enlevées, puis vendues à vil prix et comme images pour les enfans. Heureux notre cabinet, si à cela s'étoient bornées nos pertes!

« J'ai pour habitude, disoit quelquefois M. S., de surveiller fort attentivement les amateurs qui visitent notre bibliothèque, et je m'en trouve bien. Je me défie des savans, des artistes, des gens de lettres, des professeurs, des magistrats et surtout des faiseurs de collections, ou, pour mieux dire, je me défie de tout le monde; et l'homme réputé le plus honnête, je ne le laisserois pas seul cinq minutes. Nous avons eu long-temps à Reims un Monsieur dont la bibliomanie m'étoit connue : il possédoit une curieuse collection de livres rares et de petits volumes qui lui avoient peu coûté. Notre homme achetoit volontiers les défectueux ; cela s'explique : il les avoit à bas prix et possédoit l'art de les mettre facilement au complet. Voici comme il procédoit. Il entroit chez vous à titre d'ami, visitoit votre bibliothèque, parcouroit tel ou tel ouvrage, surtout celui dont il avoit l'incomplet; puis, si vous tourniez la tête, zt! la feuille désirée disparoissoit, et notre galant remettoit à sa place le volume déshonoré. — Quand il s'agissoit de ventes publiques,

il se présentoit dans la journée, pour examiner les ouvrages à vendre le soir : il prenoit chaque volume, s'arrêtoit au plus précieux, détachoit subtilement un feuillet, le glissoit sous sa redingote, puis sortoit pour revenir au moment de l'enchère (1). Le soir, le livre mis à prix passoit sous les yeux des amateurs; notre homme tombait comme par hasard sur l'endroit mutilé, signaloit le déchet et déprécioit l'article. « Cependant, disoit-il, je le prendrois volontiers tel quel, pour en faire présent à un ami qui le désire... » et le livre lui étoit adjugé à vil prix. Vous concevez quelle inquiétude me donnoit ce Monsieur quand je le voyois arriver. — « Écoutez, mon cher maître, lui dis-je un jour, quand vous viendrez à la bibliothèque, vous vous mettrez ici, à ma table, tout près de moi; mon encrier, ma plume, mon papier, tout sera en commun; car je me sens pour vous pris d'une telle amitié que je ne puis me résoudre à vous perdre un seul instant de vue. » — Le Monsieur comprit le sens de mes paroles et j'en fus débarrassé. — Je lui dus cependant un signalé service. Il me prévint un matin que l'inspecteur des études, M. Béquet, et Courtois, l'ex-conventionnel, ce Courtois si fameux par la soustraction du testament de la reine, se proposoient de venir visiter la bibliothèque. « En ami, me dit il, ayez l'œil sur Courtois, c'est un amateur. » — *Marchand d'ognons*, dis-je, et j'achevai tout bas le proverbe... Merci, ajoutai-je, j'y veillerai.

« En effet, dans la journée on m'annonça ces Messieurs. Avant leur arrivée, j'avois eu le soin de reconnoître mon matériel. J'étois alors à Saint-Remy, mais à la veille de transférer la bibliothèque à l'Hôtel-de-Ville. La plupart de mes livres se trouvoient par ordre de format, déposés sur le parquet. Je savois à ne pas m'y tromper la place de chacun de mes volumes. Ces Messieurs sont introduits ; ils font le tour de ma galerie,

(1) Il est malheureusement trop vrai que cela arrive très souvent à nos ventes ; mais l'on procède aussi autrement. Ainsi, l'on déchire un feuillet du livre que l'on désire, on l'achète cher, peu importe, puis l'on rend le livre, qui est revendu incomplet, pour rien... Il est racheté par un tiers, et le tour est fait. (*Note du rédacteur.*)

examinent les travées, puis me questionnant sur nos richesses, nos raretés. « Avez-vous, me dit M. Béquet, beaucoup d'imprimés du xve siècle? Quelques uns, dis-je, et je les conduisis au rayon : mais déjà l'un d'eux manquoit, et ce n'étoit pas le moins précieux, un *Lucius Anneus Florus*, mince in-4° du plus haut prix. Je ne fis pas semblant de remarquer l'*alibi*. On admira mon *Homère* de 1488, — mon *Sabellicus* de 1487, — ma *Bible de* 1482 et quelques autres... J'affectai de ne point-parler de mon *Anneus Florus*... puis je reconduisis mes hôtes jusqu'au vestibule. Mais là je donnai un tour à la serrure de la porte, et, mettant la clef dans ma poche, je me rapprochai de mes visiteurs. — « Messieurs, dis-je, vous a-t-on dit quel homme j'étois? non! eh bien! je vais vous le confesser : j'ai le malheur d'être défiant, soupçonneux, de ne croire à la probité de personne, en fait de livres, bien entendu : et tenez, dans ce moment-ci, je suis bien à plaindre : j'ai l'affreuse pensée que l'un de nous trois est un voleur! Oh! mon Dieu! mon Dieu! pardonnez-moi cette idée-là : après tout, c'est peut-être moi : voyons, fouillez... vous ne voulez pas! tenez, voici mes poches; celle de devant, celle de derrière, celle de côté, rien! allons, je suis un honnête homme! A votre tour, Monsieur l'inspecteur! — Qu'à cela ne tienne, M. le bibliothécaire, dit M. Béquet : et il se laissa fouiller. Tout en vidant les poches de l'inspecteur, j'avois l'œil sur Courtois. Celui-ci se retournoit, grimaçoit, toussoit, se penchoit... « Ne bougez, M. Courtois, ne bougez ; votre tour viendra. — Allons, dit notre voleur, quel diable d'homme voilà! Je vois bien qu'il faut restituer! Et il jeta le volume sur la table. « Voici votre *Florus ;* que n'avez-vous défendu de même votre *Concile de Trente :* François de Neufchâteau n'en auroit pas fait trophée auprès du premier consul (1)! »

L. Paris (*de Reims*).

(1) L'on vole ainsi sans scrupule un dépôt public!...

AU MÊME.

Monsieur,

Dans votre dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile*, vous avez fait un petit résumé de la vente L. C. (Cailhava), de Lyon, et parmi les articles que vous avez indiqués à divers amateurs, et d'autres achetés pour l'Angleterre, il y a quelques inexactitudes qu'il est juste de rectifier, car l'on doit savoir gré à l'amateur qui, à force d'argent, empêche ces quelques bijoux qui nous restent de passer le détroit. Ainsi le MACHIAVEL (de Groslier) a été pour M. Yemeniz, de Lyon, et L'ESPERON DE DISCIPLINE, sur VÉLIN, est aussi pour son cabinet, ainsi que le VALENTIN et ORSON, et bien d'autres.

M. Yemeniz, qui ne néglige aucune occasion pour former une des plus belles, des plus variées, une des plus précieuses collections de livres de France, méritoit bien que le *Bulletin du Bibliophile* rendît justice à son noble courage.

Recevez, Monsieur, etc. V. T.

Paris, 31 octobre 1845.

AU MÊME.

Lorsque vous avez inséré dans le *Bulletin du Bibliophile*, (n° 18 p.), le rapport du représentant Grégoire sur le vandalisme, vous n'avez pas fait connoître que ce rapport avoit été suivi de deux autres non moins curieux sur le même sujet. Peut-être même ont-ils un intérêt historique plus vif, en ce qu'on y trouve la nomenclature des objets d'art, qui ont été dégradés ou anéantis dans un grand nombre de départemens. On doit donc les considérer comme le complément nécessaire d'une publication que vous avez cru devoir piquer la curiosité de vos lecteurs. Comme vous n'avez sans doute pas ces deuxième et troisième rapports à votre disposition, je prends la liberté de vous les envoyer, afin que vous en fassiez l'usage que vous jugerez convenable.

Il est bon d'observer que ce mot de *vandalisme*, *que j'* *créé*, disoit Grégoire, *pour tuer la chose*, excita les réclam tions de quelques bons allemands, qui prirent chaudement défense des Vandales, en essayant de prouver qu'on avc calomnié les compagnons de Genseric, et que si, par pass temps, ils avoient renversé ou détruit un grand nombre c monumens, ils n'avoient jamais été, dans ce genre, aus loin que les révolutionnaires de 1793. M. Meyer, de Stra bourg, se distingua surtout parmi les apologistes des Vandale Mais l'Europe entière adopta l'expression de *vandalisme* dor M. Meyer lui-même s'étoit servi dans son ouvrage intitulé *Fragments sur Paris*. M. Grégoire lui-même (*Mémoires, Pari* 1840, tom. 2 pag. 347), semble se glorifier de cette adoptior Le savant philologue ignoroit que ce même Meyer, revenar sur sa première détermination, avait rejeté l'expression d *vandalisme* et contesté sa justesse. Ce fut dans le *Journal lit téraire d'Iéna* de 1798 que le versatile docteur fit parade d son revirement d'opinion. « Il me paroît donc prouvé (c'es « ainsi qu'il termine sa discertation), que le nom de vanda « lisme donné aux excès ultra-révolutionnaires des François es « une véritable injure faite à la mémoire des Vandales. Dans l « traduction françoise de mon voyage, que M. Dumourier fai « sous mes yeux, j'ai changé les passages qui se rapporten « à cet objet, et j'y joindrai même quelques réflexions, pou « engager les auteurs à respecter davantage la justesse dan « les dénominations qu'ils jugent à propos de créer. »

J'ai l'honneur, etc.

L'un de vos abonnés.

Nota. Dans le numéro suivant nous donnerons les deuxièm et troisième rapports de Grégoire, où se trouvent de fort cu rieuses choses pour l'histoire archéologique et littéraire.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 11. — NOVEMBRE 1845.

800 Amours de Rhodante et de Dociclès. Traduction du grec de Theodorus Prodromus, S. L. 1746, in-12. mar. r. fil. tr. dor. (ancienne rel.) figures ct dessins. 12 —»

Exempl. avec le dessin original et la figure avant la lettre. — Et l'on a ajouté de plus à cet exemplaire l'histoire ou romance d'Aucassin et de Nicolette, par La Curne de Saint-Palaye.

800 *bis*. ART (*l'*) de desopiler la rate, sive modo C. Prudenter, etc., etc. Entremélé de quelques bonnes choses. (Par Pankoucke), *à Gallipoli de Calabre* (*Paris*), *l'an des folies* 175886 (1754-1756), in-12, v. ant. fil. tr. dor. (*Kœhler*). . . . . 15—»

801 BELON (*Pierre*). La nature et diuersité des poissons, avec leurs pourtraicts représentez au plus près du naturel. *Paris, Charles Estienne*, 1555, pet. in-8. ob. cuir de Russie, fil. tr. dor. fig. grav. en bois. 30—»

Bel exemplaire.

802 BENTIVOGLI (*le cardinal*). Memorie overo Diario. *Amsterdam, Giouanni Janssonio* 1648, pet. in-8. mar. vert. tr. dor. (rel. janséniste). . . . . 15—»

803 **Besly** (*Iean*). Histoire des Comtes de Poictou et Ducs de Guyenne, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France depuis l'an 811 jusques au roy Louis-le-Jeune, etc., etc. *Paris*, 1647 in-fol. v. 27—»

804 **Bourdaloue**. Sermons du père Bourdaloue, de la Compagnie de Jésus, pour les festes des saints, et pour des vestures et professions religieuses. *Paris*, *Rigaud*, 1711, 16 vol. in-8. mar. r. fil. tr. dor. anc. rel. (*Padeloup*). . . . . 185—»

Bel exemplaire, mais avec deux volumes reliés plus moderne, imitant l'ancienne reliure.

805 **Butkens** (*F.-C.*). Trophées sacrés et profanes du duché de Brabant, avec le supplément (par Jaerens). *Lahaye*, 1724-26, 4 vol. in-fol. fig. v. gr. . . . . . 75—»

806 **Cæsaris** (*Jul.*) (opera) quæ exstant, ex emend. Jos. Scaligeri. *Lugd.-Batav.*, *Elzev.*, 1635, pet. in-12. mar. bl. fil. tr. dor. . . . . 30—»

807 **Calprenède** (*La*). Cléopâtre, dédiée à Mgr le Prince. *Leyde*, *J. Sambix* 1653, 6 vol in-8. v. ant. fil. (*Muller*). 30—»

Edition elzévirienne.

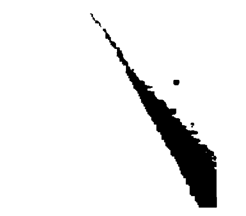
808 **Coeffeteau** (*N.M.*) La Marguerite chrestienne. Hymne contenant la vie, miracles et passion de la vierge saincte Marguerite, dédié à madame la duchesse de Mayenne. *Lyon*, *Benoist la Caille*, 1602, pet. in-8. mar. bleu, reliure jansénite. (*Duru*). . . . . . . 24—»

Très bel exemplaire.

809 **Corneille** (*P.*). Théâtre complet. *Paris*, 1747, 6 vol. in-8. v. f. . . . . 28—»

Exemplaire en grand papier, aux armes de d'Aguesseau.

810 **De la Rue** (*l'abbé*). Essais historiques sur la ville de



Caen et son arrondissement, par M. l'abbé De la Rue. *Caen*, 1820, 2 vol. in-8. avec fig. (*épuisé*). . 20—»

811 **Destouches**. OEuvres dramatiques, nouvelle édition, précédée d'une notice sur sa vie et ses ouvrages avec le portrait de l'auteur, *Paris*, *Crapelet*, 1822, 6 vol. in-8. grand-raisin velin d.-rel., cuir de Russie, n. rogné. . . . . 70—»

Tiré à 80 exemplaires sur ce papier (nº 54).

812. **Dionysii** (*Petavii*). Rationarium temporum ad nostra usque tempora continuatum. *Lugduni Batav., apud Theodorum Haak*, 1724, in-8. vel. de Holl. avec le portrait de l'auteur. . . . . 10—»

813 **Doleti** (*Stephani*). Dialogus de imitatione Ciceroniana, adversus Desiderium Erasmum Roterodamum, pro Christophoro Longolio. *Lugduni, apud Seb. Gryphium*, 1535, in-4 v. f. fil. tr. dor. (ancienne reliure). 30—»

Dans le même volume : Claudii Marleti divionensis orationes duae, valentiae habitae, etc. — Nicolai Beralni de vetere ac novitia jurisprudentia oràtio, etc. — Carolus Girardus castillionensis de juris voluminibus repurgandis, etc.

814 **Du Chesne** (*André*). Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgongne et d'Arles. Extraicte de diverses chartes et chroniqnes anciennes, et divisée en quatre livres. *Paris*, *Sébastien Cramoisy*, 1619, 2 vol. in-4° v. f. (ancienne reliure) . . . . 36—»

815 **Erasme**. Enchiridion, ou manuel du chevalier chrestien, avec des commandements très salutaires, par Desidere Erasme de Roterodame, auec ung prologue merveilleusement utile et de nouveau adjouste. *Imprimé en Anvers en lhostel de M. Antoyne des Goys, lan* 1543, in-16 goth. mar. r. tr. dor. (Duru). . . . 36—»

Bel exemplaire grand de marge, et bien conservé.

816 **François** (*Georges*). Harmonie du monde, divisée en trois Cantiques. OEuvre singulier et plein d'admirable

érudition. Premièrement compose en latin par François Georges, vénitien, et depuis traduict et illustré par Guy le Fevre de la Boderie. Plus l'heptaple de Iean Picus, comte de la Mirande, translaté par Nicolas le Fevre de la Boderie. *Paris, Iean Macé, au Mont S. Hilaire, à l'Escu de Bretaigne*, 1579, in-fol. mar. citron fil. tr. dor., ancienne reliure bien conservée. 27—»

C'est un curieux volume.

817 GARNIER (*Rob*). Trois tragédies de Robert Garnier : Porcie, Hippolyte, et Cornelie. *Paris, Robert Estienne*, 1573-1574. (Dans le même vol). Iephté, tragédie traduicte du latin de George Buchanan Escossois, par Fl. Ch. *Paris, Robert Estienne*, 1573, en tout 4 pièces en 1 vol. pet. in-8. mar. r. fil. dos orné tr. dor. (*Thouvenin*). . . . . 38—»

Très joli exemplaire avec témoins.

818 GÉRARD D'EUPHRATE. Le premier livre de l'histoire et ancienne cronique de Gérard d'Euphrate, duc de Bourgongne, traitant pour la plus part son origine, ieunesse, amours et chevaleureux faitz d'armes, avec rencontres et aventures merveilleuses de plusieurs chevaliers et grans seigneurs de son temps, mis de nouveau en nostre vulgaire françoys. *Paris, pour Ian Longis*, 1549, in-fol. car. ronds, fig. sur bois, mar. bleu, compart. tr. dor. (Riche reliure de Purgold). 100—»

Bel exemplaire.

819 GIR (*S.*). Dialogue pour apprendre les principes de la langue latine. *Lengres, Iehan des Preyz*, 1590, petit in-4° v. f. fil. tr. dor. (*Thouvenin*) . . . . 25—»

Exemplaire de M. Nodier. (Voyez Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.)

820 GRINGORE (*P.*). Notables enseignements, adages et pro-

verbes. *Paris*, 1528, in-8. goth. mar. v. tr. d. (janséniste), gr. de marges, ... 65—»

Un petit raccommodage sur le titre.

821 Guarini (*B.*). Il pastor fido, tragi-comedia pastorale. *Amst.*, *D. Elzev.*, 1678, in-32. m. v. fil. tr. dor. dos à nerfs et à petits fers. (*Bauzonnet.*). . . . 27—»

Joli exemplaire avec figures.

822 Gueudeville (*Pierre*). Atlas historique ou nouvelle introduction à l'histoire Fr. (par Chatelain, publié par Gueudeville et Gabrillou), avec un supplément (par H. Ph. de Limiers). *Amsterd.* 1721, 7 vol. gr. in-fol. vélin. cordé . . . . —95»

Avec un grand nombre de planches d'armoiries et autres. Superbe exemplaire.

823 Institutes coustumières. Manuel de plusieurs et diverses reigles, sentences et proverbes tant anciens que modernes du droict coustumier et plus ordinaire de la France. *Paris*, *Abel l'Angelier*, 1617, in-4. v. f. 18—»

Bon exemplaire.

824 La Nuit brillante ou le Carousel de l'esprit, détachement de la philosophie des héros. *Paris*, 1687, 2 parties en 1 vol. in-4. v. mar . . . . 16—»

825 Le Beuf (*l'Abbé*). Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France, et de supplément à la notice des Gaules. *Paris Barrois*, 1738, 2 vol. in-12 v. br. . , ... 15—»

Un autre exemplaire non rogné, mais avec un raccommodage à deux feuillets 8—»

826 Le même. Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage pour désigner une portion de Gaules; l'étendue de

cette portion ainsi dénommée, ses accroissements et ses plus anciennes divisions depuis l'établissement de la monarchie françoise. *Paris*, 1740, in-12, v. f. fil. tr. dor. . . . . 10—»

Rare.

827 **Le Beuf** (*l'Abbé*). L'état des sciences en France depuis la mort du roy Robert, arrivée en 1031, jusqu'à celle de Philippe le Bel, arrivée en 1314. 1 vol. in-12 v. f. fil. tr. dor. . . . . 10—»

Rare.

828 **Le même**. Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'histoire de France. Ouvrage enrichi de figures en taille douce. *Paris*, 1739, 3 vol. in-12 fig. v. mar. fil. 35—»

Peu commun.

829 **Le Duc**. Proverbes en rimes ou rimes en proverbes, tirées en substance, tant de la lecture des bons livres, que de la façon ordinaire de parler, et accommodez en distiques ou manières de sentences, qui peuvent passer pour maximes dans la vie, etc., etc. *Paris*, *Gabriel Quinet*, 1665, 2 vol., petit in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. rel. janséniste (Duru). . . . . 42—»

Très joli exemplaire.

830 **Lelong** (*Jacques*). Bibliothèque historique de la France contenant le catalogue des ouvrages tant imprimés que manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport etc., etc. Edition revue, corrigée et considérablement augmentée, par Fevret de Fontette, *Paris*, *Hérissant*, 1768, 5 vol. in-fol. v. gr. fil. 120—»

Bel exemplaire.

831 **Les Dits** des philosophes en latin, 1 vol. in-fol. sur vélin. . . . . 185—»

Ms. du xive siècle, min. et init. en or et en couleur. Sur le

premier feuillet on voit une grande miniature qui représente un clerc écrivant sur un pupitre. Cette miniature est environnée d'arabesques; au dessous de cette miniature on lit ce titre : *Incipiunt dicta et documenta et exempla pulchra moralia philosophorum.*

Cet ouvrage est celui qui a servi de modèle à un recueil curieux de sentences proverbiales et morales composé en françois au xve siècle par Guillaume de Tignonville. Voyez P. Paris, *Les manuscrits français*, etc., t. v, p. 1; Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes français*, t. I, p. xxxix.

832 **Les Principes** du blazon où l'on explique toutes les règles et tous les termes de cette science. *Paris, Nicolas Simart*, 1715, in-4. v. f. fil., ancienne reliure (*aux armes*) . . . . 30—»

Avec un grand nombre de blasons.

833 **Louis XV**, roi de France. Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe, composé et imprimé par Louis XV en 1718. *Paris, de l'imprimerie du cabinet de Sa Majesté*, 1718, petit in-4. v. fauve. (*Aux armes*). . . . . 18—»

Avec un portrait de Louis XV enfant, ajouté.

834 **Mémoires** sur la vie et la mort de la sérénissime princesse Loyse Iuliane, électrice Palatine, née princesse d'Orange, etc. Contenant un abrégé de quelques événemens notables de nos temps et de divers mystères qui s'y sont passez. *Leyden, Iean-Marie*, 1645, in-4. vélin. . . . . 18—»

Il faut un premier frontispice très-bien gravé, par *C. V. Duver*, avec ce titre imprimé dans un cartouche : *Mémoires sur la vie et la mort de la sérénissime princesse Loyse Juliane, électrice palatine, née princesse d'Orange, etc.; contenant un abrégé de quelques événemens notables de nos temps et de divers mystères qui s'y sont passés.* Et au-dessous : *A Leyden, de l'imprimerie de Jean Marie*; 1645.

Vient ensuite le titre perdu; puis l'avis au lecteur de 6 pages après lequel un beau portrait, gravé en taille douce, de la princesse, et six distiques latins de *C. Barlaeus*, au-dessous commençant *Anciacæ Soboles*, puis une inscription imprimée en trois

pages et un tiers, sous le titre : *D. O. M. S. serenissimæ principis Aloysæ Julianæ quod cordi potuit quæ, etc.* Toutes ces pièces sont à l'exemplaire de la bibliothèque du Roi, M. nº 600.

Ce sont les faits depuis 1576 jusqu'en 1644, qui sont relatés dans ces mémoires. Note aut. de l'abbé Saint-Léger.

Autre note de l'abbé de Saint-Léger, ajoutée au volume.

On trouve dans ces mémoires, pag. 111-113, l'histoire du fameux brochet de Lauterr, qui avait été mis dans l'étang de cette ville en 1230, et qui en fut tiré au bout de 267, le 6 septembre 1497 ; ce brochet avait 19 pieds de longueur. Voy. l'extrait entier que j'ai tiré dans ces mémoires concernant le brochet de Lauterr, dans mes additions mss., à ma notice des œuvres de Schott.

Aux pages 261 et 262, il est question du transport d'une partie de la bibliothèque palatine à Rome et de sa réunion à celle du Vatican. Le duc de Bavière, dit l'auteur, fut obligé de se prêter a cette complaisance et d'offrir une bonne partie de cette bibliothèque au cardinal *Ludovisio*. De sorte qu'elle fut divisée au mois de décembre de l'an 1622, et chariée en partie à Rome, et partie à München. Un grec nommé *Léon*, bibliothécaire au Vatican, vint exprès à Heidelberg pour ce sujet. Jamais mulets portèrent une plus précieuse charge de delà les monts... « Cette partie de la « Bibliothèque palatine est aujourd'hui un des plus riches meubles « du Vatican et porte encore les marques de l'hérésie, étant logée « à part, et marquée d'un écriteau hérétique de *Bibliothèque* « *palatine*. »

Dans tout le cours de son ouvrage, l'auteur est fort contraire a la maison d'Autriche, au désir de cette maison de se perpétuer sur le trône impérial, d'anéantir quelques électeurs, etc. ; il déclame aussi beaucoup contre l'Espagne et la Bavière.

Ce livre appartient à l'histoire du Palatinat, et non pas à celle de la Hollande, dont, excepté au commencement, il est fort peu question.

835 **Méon**, nouveau recueil de fabliaux et contes inédits, des poètes françois des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles; publié par M. Méon. *Paris, Chasseriau*, **1823**, 2 v. in-8. fig. v. f. fil. t. dor.. . . . . 22—»

Bel exemplaire.

836 **Mystère** des actes des Apostres. *Paris, Arnoul et Charles les Angeliers*, 1541, 3 tom. en 1 vol. in-fol. mar. r. *Duru*). Très-beau livre complet avec l'apocalypse. 350—»

837 **Paterculi** (*C. Velleii*), quæ supersunt ex historiæ romanæ voluminibus duobus. Cum integris scholiis,

notis, variis lectionibus, et animadversionibus doctorum. Curante Petro Burmanno. Editio secunda auctior et emendatior. *Rotterod., Joh. Danielem, Beman et Filium*, 1756, in-8, vél. . . . . 12—»

838 **Pavillon** (*Du*). Les antiquitez et singularitez du monde par le seigneur du Pauillon, près Lorriz. *Paris, pour Iean Dallier, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Rose Blanche*. 1557, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée*). 18—»

Très-bel exemplaire.

839 **Pluvinel**. L'instruction du roy en l'exercice de monter à cheval. *Paris*, 1629, in-fol. vél. . . 60—»

Texte en français et en hollandais, et planches gravées avec luxe. Remarquables costumes.
Bel exemplaire.

840 **Questions**, proverbes et enseignemens profitables à un chacun, avec plusieurs belles sentences non encore imprimées. *Paris*, 1599, petit in-12. mar. bleu, tr. d. (Janséniste). . . . . 35—»

On trouve dans cette édition rare le blason des chevaux.

841 **Régime** de santé, pour conserver le corps humain et viure longuement. Le souuerain remède contre lespidémie, la congnoissance des urines, corrigé par plusieurs docteurs regens en médecine, regens à Montpellier etc. *Imprimé nouuellement à Paris, par Philippe Le Noir, libraire et lung des deux relieurs iurez de luniversité de Paris en la grant rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de la rose blanche couronnée*. Pet. in-4 goth., v. f. fil., tr. dor. (*Simier*.). . . . . 36—»

Bel exemplaire.

842 **Regnault**. Marie Stuart, reyne d'Écosse, tragédie. *Paris, Toussainct Quinet*, 1639, in-4, v. f. fil., tr. dor., fig. (*Niédrée*). . . . . 18—»

Pièce recherchée à cause de son curieux frontispice, représentant le supplice de Marie Stuart.

843 **Rhinghier** (*Innocent*). Cinqvante ievs divers d'honnete entretien, industrieusement inuentés par messer Innocent Rhinghier, gentilhomme bolognoys. Et fais françoys par Hubert Philippe de Villiers. *Lyon, Charles Pesnot*, 1555, in-4, mar. noir. (*Aux armes d'Autraigue.*) Très grand de marge. . . . . 48—»

844 **Somervile** (*William*). The Chace, a poem, a new edition. To which is prefixed a critical essay. by. J. Aikin, M. D. *London*, 1796, in-12, v. ant. fil. fig. 10—»

845 **Thuani** (*Jac. Augusti.*) Historiarum sui temporis. *Londini, excudi curavit, Samuel Buckley*, 1733, 7 vol. in-fol., pap. vél., v. f. fil., tr. dor., anc. rel. (*Padeloup*). 290—»

Superbe exemplaire, grand papier, avec le portrait de l'auteur.

846 **Victoire** (la) du Phébus françois contre le Python de ce temps; tragédie (4 a. v.) où l'on voit les desseings, pratiques, tyrannies, meurtres, larcins, mort et ignominie dudit Python. *Rouen, Thomas Mallart*, S. D. in-8 de 31 p., v. mar. . . . . 28—»

Pièce fort rare, qui reproduit sous la forme dramatique, les détails historiques de l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur le pont-levis du Louvre, par Charles d'Albret, duc de Luynes, Vitry et autres agents du roi. Les personnages de cette tragédie sont : *Pithon, M. D.* (marquis d'Ancre)(*Phebus, R. de F.* (roi de France), *Lydor de G.* (duc de Guise), *Alcé D. D.* (****). *Antimars de V.* (Vitry).

847 **Vignerio** (*P. Jacobo*). Chronicon lingonense ex probationibus decadis historicæ contextum. *Lingonis*, 1665, pet. in-8, v. . . . . 10—»

848 **Vulson** (*sieur de la Colombière*). Les portraits des hommes illustres françois, qui sont peints dans la galerie du palais cardinal de Richelieu. Dediez à monseigneur Segvier, chancelier de France, comte de Gyen, etc. *Paris, Michel Bobin* et *Nicolas Le Gras*, 1667, in-12, v. mar., portr. . . . . . 6—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

849 **Hauréau** (*Barthélemy*). Histoire littéraire du Maine. *Le Mans, Adolphe-Lanier*, 1844, 2 vol. in-8. 10—»

850 **Gérard** (*P.-A.-E.*) La barbarie franke et la civilisation romaine, études historiques. *Bruxelles*, 1845, pet. in-12, 3—50

851 **Piot** (*Eugène*) et Frédéric Villot. Le cabinet de l'amateur et de l'antiquaire. Tableaux et estampes anciennes, objets d'art, d'antiquité et de curiosité, bulletin des ventes publiques. Publié par MM. Eugène Piot et Frédéric Villot. 4me année, 2me livraison. *Paris*, 1845. Abonnement par an. . . . . 20—»

L'une de ces publications sérieuses et que le temps sait toujours faire apprécier à son juste mérite.

852 **Les Principaux Édifices** de la ville de Rouen en 1525, dessinés à cette époque sur les plans d'un livre manuscrit conservé aux archives de la ville, appelé le *Livre des Fontaines*, reproduits en fac-simile et publiés par *T. de Jolimont*, ex-ingénieur, membre des académies de Caen, Dijon, etc.; de la Société des Antiquaires de Normandie etc., in-4. . . 48 —»

Le livre des *Fontaines*, dû au zèle généreux d'un honorable magistrat, Jacques Le Lieur, ancien Echevin, ami de son pays, de ses concitoyens et des arts, fut exécuté à l'occasion de l'établissement de plusieurs fontaines jaillissantes, sous l'Épiscopat, et, en partie, par les soins et aux frais du cardinal d'Amboise, d'illustre mémoire. Il retrace, avec toute la naïveté d'exécution graphique du temps, mais toutefois avec une sorte d'exactitude scrupuleuse, non-seulement les sources et les cours souterrain des eaux qui alimentent les fontaines de la ville, comme aussi la structure monumentale de ces mêmes fontaines; mais encore les rues, bordées de maisons et les édifices religieux et civils, qui se trouvent en grand nombre sur ce parcours. Il offre ainsi, presque en entier, l'aspect monumental que présentait la ville de Rouen, il y a *plus de trois siècles*.

Ce livre, précieux et du plus haut intérêt archéologique, surtout pour la ville de Rouen, est, par sa disposition sur d'im-

menses bandes de fort parchemin, pliées et repliées sur elles-mêmes, très difficile à consulter, et, malgré les soins les plus minutieux pour sa conservation, il est parvenu à un tel degré de vétusté, que sa destruction complète est inévitable, dans un temps plus ou moins limité, si l'on ne met, dans sa communication, une très grande réserve devenue nécessaire.

De tous les moyens cherchés depuis long-temps pour concilier, avec la conservation de ce livre, les besoins de l'étude ou les désirs des curieux, et posséder au moins un utile souvenir de cette splendide relique, le plus efficace est assurément de reproduire, avec toute la fidélité possible, en forme de recueil, et par feuillets détachés, les parties qui offrent le plus d'intérêt pour l'histoire monumentale de Rouen, et pour les actives recherches des laborieux explorateurs des temps passés.

Cette publication forme un volume grand in-4°, composé de cinquante planches au moins, représentant, en *fac-simile* exact et colorié à la main :

1° Une miniature dans laquelle on voit Jacques Le Lieur, auteur ou donateur du *Livre des Fontaines*, offrant son livre au corps des Échevins, assemblé daus une salle de l'Hôtel-de-Ville ;

2° Les armes avec supports dudit Jacques Le Lieur ;

3° Enfin, tous les Édifices, Portes, Forts, Églises, Maisons, Fontaines, etc., dessinés sur les plans dudit livre.

Chaque planche est précédée d'un feuillet ou deux pages d'impression, contenant une notice succincte indiquant l'état primitif et successif du monument représenté, jusqu'à sa destruction ou à son état actuel.

L'ouvrage n'est tiré qu'à *CENT VINGT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS.*

Douze exemplaires sont consacrés au dépôt fait au Ministère, et aux cadeaux destinés à divers fonctionnaires publics.

Cent huit seulement sont actuellement en vente au prix de. . . . . 48 fr.

Nota. Cinq exemplaires sont tirés en plus sous le titre d'Exemplaires uniques.

Le premier contient, outre les planches, tous *les dessins originaux;* les initiales et ornements peints et dorés à la main, et le texte imprimé en caractères pourpres, sur fond d'or ; prix. . . . . 350 fr.

Un deuxième en caractères d'azur, sur fond d'argent, initiales et ornements peints. 200

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS, G. BRUNET, GUICHARD, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, PAUL DE MALDEN, ETC.,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 12. DÉCEMBRE.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.
1845.

Table des matières contenues dans le n° 12 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE ET NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX, GENTILSHOMMES ET POÈTES NORMANDS, 1536-1649 (1).

Les poésies de Jean Vauquelin de la Fresnaye sont connues et recherchées de toutes les personnes qui s'occupent de notre ancienne littérature. Si des Yveteaux, son fils, est moins connu que lui comme poète, il l'est bien plus comme précepteur de Louis XIII, et surtout comme personnage bizarre et singulier. Ayant relu dernièrement les œuvres que nous ont laissées ces deux hommes remarquables, il m'a semblé que la Bibliothèque françoise de l'abbé Goujet et la Bibliothèque poétique de M. Viollet le Duc ne faisoient pas suffisamment connoître leur personne et leur talent, et j'ai pensé qu'une notice détaillée de leur vie ne seroit pas sans intérêt pour les personnes qui s'occupent d'histoire littéraire. J'ai puisé tout ce que j'ai dit de Jean Vauquelin dans une lecture attentive de ses ouvrages : le cabinet généalogique ne m'ayant fourni sur lui que quelques faits de famille peu intéressans. Quant à des Yveteaux, un exemplaire des Origines de Caen de Huet évêque d'Avranches, couvert d'annotations de la main du savant prélat, déposé à la Bibliothèque du roi, et dont je dois la communication à mon savant ami M. Guichard, m'a fait connoître avec détail des factums relatifs à un procès que des Yveteaux eut à soutenir en 1645. Tallemant des Réaux étoit, à ma connoissance, le seul auteur qui eût parlé avec quelque détail de ce procès et des faits qui l'amenèrent ; on verra par ma notice qu'il l'avoit fait inexactement en

(1) En corrigeant les épreuves de cette notice, je vois annoncé dans le catalogue de M. Bunel, nº 596, Jean Vauquelin de la Fresnaye, par M. Victor Choisy, *Falaise*, 1841, in-8º de 22 p. Je regrette de n'avoir eu aucune connoissance de cet ouvrage, lorsque j'ai composé celui-ci.

quelques points. Les indications de Huet m'ont permis de demander utilement à la Bibliothèque du roi les factums qu'il avoit cités, à l'exception de trois qui n'y sont pas; en revanche, j'en ai trouvé deux que le savant évêque d'Avranches n'avoit pas connus, et dont l'un m'a mis à même de donner deux scènes curieuses de la vie privée de Henri le Grand. Je m'étonne d'autant plus que Huet n'ait pas connu ce factum qu'il est un de ceux qui ont dû être le plus soigneusement conservés à cause de son mérite, et qu'il se trouve aux imprimés et au cabinet généalogique de la Bibliothèque royale et à la Bibliothèque Mazarine. Ce factum est intitulé : *Réponse de M. des Yveteaux à la lettre de M. de la Fresnaye, son frère*, et il est certainement un de ceux dont Tallemant des Réaux admiroit la *vigueur*. Il est, en effet, écrit avec beaucoup d'esprit, de force et de simplicité. Ces factums ne m'ont pas seulement été utiles pour l'époque à laquelle ils ont paru, ils contiennent encore beaucoup de renseignemens sur divers événemens de la vie de des Yveteaux.

JÉRÔME PICHON.

NOTE DES FACTUMS CITÉS DANS CES NOTICES.

A Factum pour messire Nicolas Vauquelin S. des Yveteaux, conseiller du roy en ses conseils; Nicolas Vauquelin S. de Sacy; Adam du Puy, écuyer; demoiselle Jeanne Félix, sa femme et autres accusez et demandeurs en requeste de cassation des procédures faites et sentence rendue par le bailly de Saint-Germain des Prez. Contre Catherine Couldray se disant veuve de feu Isaac Félix dit Lezinière, et ledit bailly et procureur-fiscal en leur propre et privé nom. Cité sous le titre de factum A. *Inconnu à Huet.*

F Lettre de M. le président de la Fresnaye à M. des Yveteaux, son frère, pour servir de responce à un libelle distribué sous son nom et sous le titre d'un factum. Cité par Huet et par moi sous le titre de factum F.

B Response de M. des Yveteaux à la lettre de M. de la Fresnaye, son frère. Cité sous le titre de factum B. *Inconnu à Huet.*

G Factum pour Nicolas Vauquelin, S. des Robours et de Sacy, contre Hercule Vauquelin. *Connu seulement par les extraits de Huet.*

Réponse à ce factum. Idem.

H Factum pour damoiselle Catherine Couldray, veuve de Lezinière.

L Observations des nullitez de la procedure du bailly de Saint-Germain. *Connu seulement par les extraits de Huet.*

Réponse à ces observations. Idem.

I Réplique de la veuve Lezinière aux observations du sieur des Yveteaux.

K Bâtons rompus sur le vieil de la Montagne.

Les factums A F B H I K sont à la Bibliothèque royale, 4° F 2,955.

O Signifie dans mes citations les œuvres de Vauquelin de la Fresnaye. Caen, 1605. in-8°. F Les *Foresteries.* Poitiers, 1555. in-8°.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

En 1554, vers le milieu de ce beau règne de Henri II qui devoit finir si tôt et si tristement, trois jeunes Normands venant d'achever leurs études à Paris, suivoient les cours de droit de la Faculté de Poitiers. Charles Toutain de Falaise, Raphaël Grimoult et Jean Vauquelin de la Fresnaye, avoient étudié à Paris sous Buquet, Tournebu et Marc-Antoine de Muret, commentateur de Ronsard (1). A cette époque si féconde en grands hommes de tout genre, Paris étoit naturellement la résidence de beaucoup d'entre eux. Ronsard venoit de publier son Bocage, Baïf, du Bellay, Jodelle, charmoient la cour de leurs poésies. Le succès de ces grands poètes et la considération que leur avoit acquise leur mérite auprès d'un roi passionné pour les lettres et pour les arts, étoient bien de nature à inspirer à la jeunesse le goût des études littéraires : aussi les trois jeunes amis avoient-ils ressenti l'action de l'atmosphère poétique qui les entouroit. Charles Toutain, penchant pour la poésie dramatique, avoit sans doute commencé dès lors à mettre en scène les malheurs et la mort d'Agamemnon (2) ; mais l'âme plus tendre de Jean Vauquelin avoit été charmée de la lecture d'Horace et surtout des poètes bucoliques grecs et latins. Les poésies amoureuses de Baïf, de du Bellay et surtout de Ronsard que, suivant son expression, *il adoroit*, avoient achevé de diriger son goût sur ce qu'on a appelé depuis la poésie intime.

Jean Vauquelin étoit issu d'une ancienne famille normande qui existe encore aujourd'hui. Il avoit la prétention d'avoir eu

(1) O. 188.

(2) Cette tragédie dédiée à Gabriel le Veneur, évêque d'Évreux, a été imprimée à Paris en 1556, in-4°, chez Martin Lejeune. Elle est suivie de *deux livres de chants de philosophie et d'amour*. Le tout est d'un très mince mérite. Les chants de philosophie et d'amour sont surtout écrits d'un style très obscur. Deux pièces, dont une sur l'amitié, sont adressées à Vauquelin de la Fresnaye. C'est un volume fort rare. J'en possède un exemplaire aux armes de de Thou.

ses ancêtres (1) dans l'armée de Guillaume le Conquérant, mais cette prétention n'est appuyée d'aucune preuve. Il étoit né en 1536. Son père, nommé Jean comme lui, lieutenant de gens d'armes sous le maréchal d'Annebaut, étoit mort le 10 juillet 1545 (2), à trente ans, laissant son fils en bas-âge et sa terre de la Fresnée au Sauvage, chargée des dettes qu'il avoit contractées pour suivre le métier des armes (3). Sa veuve, Barbe de Boislichausse, mère du jeune Vauquelin, tendrement attachée à son fils, parvint, à force d'ordre et d'économie, à acquitter les dettes de son mari (4). Elle s'occupa activement de l'éducation de son fils. Alors, aussi bien qu'aujourd'hui, Paris étoit considéré comme le centre des études; sa mère l'y envoya. Mais il avoit passé sa première enfance dans cette terre de la Fresnée au Sauvage, qui avoit été, dit-il, *le souci de son père,* et qui étoit alors le sien : malgré son goût pour l'étude, sa pensée se reportoit sans cesse sur les campagnes témoins de ses premiers jeux et de ses sensations premières. Ce fut, sans doute, l'attachement extrême que Vauquelin conserva toujours pour la Fresnée au Sauvage qui lui fit préférer la lecture des auteurs bucoliques, et le porta à écrire lui-même dans ce genre de poésie.

Pendant qu'il étudioit à Paris, Jean Vauquelin avoit longtemps hésité sur le choix d'une carrière. Tantôt aspirant à une vie paisible et retirée, il se demandoit s'il ne devoit pas venir habiter sa terre, aimant comme son père les chevaux, la chasse, les bâtimens (5), tantôt pensant à son oncle des Iveteaux (Charles Vauquelin), écuyer du comte de Brienne et capitaine sous

(1) Dès ce temps mes maieurs déjà nobles vivoient
Et nos ducs généreux en leurs guerres suivoient,
Mais Vauquelin du Pont Vauquelin de Ferrières, etc. O. 186.

(2) Huet. Cependant suivant les pièces généalogiques que j'ai vues, il s'étoit marié en 1513. Il n'auroit donc eu que seize ans à cette époque. Quoiqu'on se mariât très jeune autrefois, je serois porté à croire que la date de 1545 donnée par Huet, est inexacte.

(3) O. 187.

(4) O. 187. F. 61.

(5) O. 219

le prince de Porcien (1) fait prisonnier au combat de Ligny en Barrois (2); il vouloit suivre le parti des armes : d'autres fois assistant à Paris aux magnificences des fêtes royales, il auroit voulu s'attacher aux princes et faire son chemin à la cour; mais espérant succéder à son oncle Guillaume Vauquelin, sieur de Nécy, dans sa charge d'avocat-général au parlement de Rouen (3); il s'étoit décidé à étudier la jurisprudence et étoit parti pour Poitiers en 1554, emportant dans son cœur le goût pour la poésie que lui avoient inspiré ses études classiques.

Ce goût fut encouragé dans le voyage par la rencontre, qu'il fit à Angers, de Jacques Tahureau (4) poète, qui chantoit alors la maîtresse qu'il nous a fait connoître sous le nom de l'*Admirée*. Tahureau paroît avoir engagé Jean Vauquelin et ses amis à écrire. Vauquelin, reconnoissant de ses conseils, composa dans la suite pour ce poète, mort à la fleur de l'âge, une épitaphe qui n'a au reste rien de remarquable (5).

Arrivés à Poitiers, Vauquelin, Toutain et Grimoult se lièrent avec Scévole de Sainte-Marthe dont

Les vers enchanteurs,
Après eux attiroient les filles et pasteurs (6).

On conçoit facilement que l'étude du droit ait eu peu de charmes pour des esprits si poétiques : aussi Vauquelin nous avoue-t-il ingénument qu'au lieu de démêler les *épineuses* lois, il se livroit à son amour pour les muses (7). Les rives du Clain (8), le Mont-Joubert (9), étoient le théâtre de promenades où nos jeunes gens ne parloient guères du Digeste. Vauquelin

(1) Généalogie d'Hercule.
(2) O. 219.
(3) O. 220. Cependant Guillaume avoit des enfants, et sa charge passa, comme il étoit naturel à cette époque, à un de ses fils.
(4) O. 188.
(5) O. 665.
(6) O. 178.
(7) O. 77 et 188.
(8) F. 61, v° et passim.
(9) O. 175. 703.

surtout se plaisoit à composer des idylles dont il plaçoit souvent la scène dans les lieux où s'étoit écoulée son enfance. Les personnages n'étoient autres que lui et ses amis, et pour donner à leurs noms une couleur pastorale, ou plutôt *rustique*, il appeloit Sainte-Marthe *Sanmar*, Charles Toutain *Carlet* : pour lui, il se donnoit le nom de *Sauvaget* (1), à cause de sa chère *Fresnée au Sauvage*.

On ne conçoit guère un berger sans bergère et un poète sans amour. Si l'on en croit Vauquelin, son ardente imagination lui créa une beauté idéale dont il devint passionnément épris : mais à dix-neuf ans un amour sans objet ne suffit pas long-temps, aussi, Vauquelin se rappela bientôt qu'il avoit :

N'estant que garçonnet senti les appétits
D'un amour enfantin, aimant une fillette
Qui jeune avecques luy, petite infantelette,
Avoit fait mile jeux et mile fois cueilli
La rose printennière et le bouton jolli,
Des rudes aiglantiers et des fois plus de mille
Au bois avoit baisé sa bouchette gentille.
Souvent cette fillette en son cœur ramenoit.
Le désir inconnu qui tant l'aiguillonnoit
De se revoir grandet jouir de cette face
Dont il souloit jouir en son enfance basse (2).

L'image des nymphes et des déesses, dont il avoit lu les amours dans Ovide, venoit quelquefois s'offrir à son imagination. Il se disoit que les nymphes étoient plus d'une fois sorties des arbres aux yeux des bergers étonnés.

Que les autres sortoient
Du bord des ruisselets quand elles s'ebatoient
A tresser et friser leur chevelure blonde,
D'un éponge asséchant l'humidité de l'onde.
Les autres ès forests plus blondes et plus belles
(Car le soleil ardant ne bat jamais sur elles),
Aux ombrages prenoient mile sortes d'ebats
Ou contoient aux mortels leurs destins ici-bas,
Et qu'elles, quelquefois, s'addressoient amoureuses
A ceux qui fréquentoient devots leurs roches creuses (3).

(1) P. 11 et passim
(2) O. 617
(3) O. 616

Mêlant ses souvenirs d'enfance à ces gracieuses fictions de la mythologie païenne, il lui sembloit que cette fillette, qui avoit été l'objet de ses premières sensations tendres, devoit lui apparoître au milieu des bois revêtue de toutes les perfections de sa maîtresse idéale. Si un oiseau venoit à s'envoler près de lui, si le feuillage des arbres s'agitoit inopinément, il tournoit aussitôt la tête croyant voir sortir du taillis la femme qui devoit combler le vide de son cœur (1). Alors, dit-il :

Les lieux les plus déserts, les lieux inhabitez,
Sauvages, montaigneux et pleins d'obscuritez,
Effroyables à voir et dont les eaux tombantes
Des rochers, étonnoient les bestes paturantes,
Me sembloient mesme avoir quelque divinité
Qui me réfiguroit le trait de sa beauté,
Et me sembloit encor que les vaux, les montagnes,
Les antres, les ruisseaux, les forests, les campagnes,
Sans cesse l'appeloient, et que les arbrisseaux
Resonnoient son beau nom au jargon des oiseaux (2).

Myrtine étoit ce beau nom de l'invention de notre poète (3), mais quoi qu'il en ait dit, je ne suis pas persuadé que la personne à qui il l'avoit donné, n'ait jamais existé. Certains passages de ses poésies (4) me feroient penser que Myrtine fut un personnage très réel, et qu'il s'efforça de nier son existence pour calmer la jalousie *rétroactive* de la Philis dont nous allons parler.

Quoi qu'il en soit, Vauquelin, alors âgé de dix-neuf ans seulement, fit imprimer en 1555, chez Enguilbert de Marnef, célèbre imprimeur de Poitiers, le Recueil des poésies qu'il avoit composées dans cette ville. Il les intitula : *Les deus premiers livres des foresteries de J. Vauquelin de la Fresnaie*, et les dédia à M. du Val, evêque de Sées (5).

Ce recueil a toujours été traité assez légèrement par les per-

(1) O. 617.
(2) O. 617.
(3) O. 618.
(4) O. 533. Il dit qu'il avoit quitté Myrtine. O. 621. Epitaphes de Myrtine
(5) La Fresnaye au Sauvage étoit alors, comme aujourd'hui, du diocèse de Séez.

sonnes qui ont parlé de Vauquelin, et lui-même a pu en être cause à raison du peu de cas qu'il a semblé faire ensuite de ses premières productions. Il s'accuse, en effet, d'avoir cueilli ses fruits hors de saison, et d'avoir, *aveuglé de son amour paternel*, fait voir la lumière à ses vers *encore sans yeux et sans pieds* (1). Les bibliographes qui ont lu ou parcouru le gros volume de ses œuvres se sont tenus pour avertis, et se sont bornés à donner sur ce recueil l'opinion même de son auteur. Si cependant on lit les *Foresteries*, non plus comme l'auteur a pu les relire quarante ou cinquante ans après les avoir composées, c'est-à-dire préoccupé des changemens profonds que Malherbe et son école naissante avoient introduits dans la langue et la poésie françoise, mais en prenant la langue et la littérature au point où elles en étoient en 1555 ; si on ajoute à cette considération celle de l'âge de l'auteur, les Foresteries ne paroîtront certainement pas dignes de mépris. On y reprendra l'abus des diminutifs dont presque tous les poètes amoureux de cette époque ont usé sans mesure, et dont le gracieux Remi Belleau s'est tant servi dans ses Bergeries, notamment dans ses Bergers. On y verra, comme dans les idylles de Ronsard, des bergers désignés par des noms qui nous paroissent ridicules aujourd'hui, mais, en revanche, on y trouvera du feu, et un génie poétique qui ne se retrouve guère dans les poésies sérieuses du même auteur, c'est-à-dire dans son art poétique et ses satyres. C'est qu'en effet :

> Doux sont les fruits d'été : mais douce est la saison
> Ou moins nous connoissons le fond de la raison (2).

(1) O. 621.
(2) O. 614.
Je donnerai comme exemple la pièce suivante adressée à un rossignol et qui, à mon avis, ne manque ni de grâce ni de correction. (*Foresteries*, 40 v°.)

J'étois ici sous l'ombrage
De ces rameaux nouvelets,
J'écoutois en ce bocage
Gassouiller les oiselets ;
Mais, au bruit de leur murmure,
M'endormi sur la verdure.
Soudain je vi ma mignonne
En songeant qui me flattoit.

Jean Vauquelin étoit encore à Poitiers en septembre 1555 (1); mais il revint cette année même en Normandie, et conservant son goût pour la poésie, il continua à composer des poésies pastorales sur les rives de l'Orne et dans les forêts d'Andaine et de Getel (2). Mais il ne resta pas long-temps dans sa terre: Ayant souffert, dit-il, *une dure reprise* (3), il partit pour aller étudier à Bourges le droit plus sérieusement qu'il ne l'avoit fait à Poitiers. Quelle fut cette *dure reprise?* Il est permis de supposer que sa mère, mécontente de la publication de ses *Foresteries* auxquelles leur titre sembloit encore promettre une suite, lui fit de sérieux reproches sur la futilité de ses occupations et sur son incurie de l'avenir.

Vauquelin connoissoit depuis son enfance (4) la jeune Anne de Bourgueville, fille de Charles de Bourgueville, S. de Bras et de Brucourt, lieutenant-général au bailliage de Caen (5), auteur des *Recherches et Antiquités de Neustrie.*

Une des seigneuries de M. de Bourgueville étoit située sur les bords de l'Orne (6), et les deux familles se voyoient sou-

Me disant, tien je te donne
Ce qu'hier ton cœur souhaitoit.
Mais quoi? je n'eu pas l'espace
De jouir de céte grâce!
  Car la vois haut babillarde
D'un sifflant rossignolet
N'a cessé d'être criarde
Tant qu'el' m'ait laissé seulet,
En m'ôtant la pucelete
Qu'à mon réveil je souhaite.
  Que veus-tu, di, qu'on te face,
Que veus-tu criard oiseau?
Qu'on te prenne en quelque place.
Et qu'on coupe d'un ciseau,
Rossignol, tes aileretes
Dont tu voles aus branchetes? etc.

(1) Dédic. des Forest.
(2) O. 713.
(3) O. 188.
(4) O. 477.
(5) Huet. 354
(6) O. 512.

vent (1). S'il faut prendre au pied de la lettre ce que dit Vauquelin dans ses amours de Philis (nom sous lequel il a chanté mademoiselle de Bourgueville), il étoit devenu fort amoureux d'elle, probablement à son retour de Poitiers; mais il n'osoit le lui dire. Philis, remarquant sa pâleur, sa tristesse, le pressa de lui en faire connoître la cause. Philanon (c'est le nom que se donne Vauquelin dans ses *Amours de Philis*) lui avoua qu'il étoit amoureux. Elle s'efforça en vain de lui faire dire le nom de celle qu'il aimoit, mais finit par obtenir qu'il lui montreroit son portrait. Un jour qu'ils étoient ensemble dans la vallée de l'Orne, Philis pressa Philanon de tenir sa promesse. Ils étoient assis sur le bord d'une fontaine. Regardez dans cette eau limpide, lui dit Philanon, vous y verrez les traits de celle que j'aime. La naïve Philis se penche, regarde ; mais,

O grand'pitié! Philis nicete
S'estant veue en l'onde clairette,

s'éloigna tout irritée ou feignant de l'être, et depuis évita constamment Philanon (2). Désespéré, celui-ci *mena paistre ses bœufs autre part*, ou en d'autres termes quitta le pays, et alla étudier à Bourges le droit que professoient alors dans cette ville Duarin, Balduin et Donneau (3). Le premier de ces jurisconsultes étoit surtout fort célèbre (4); mais le pauvre Philanon eut peine à se mettre à l'étude du droit. Il trouvoit que le *divin* Duarin lui rompoit le cerveau (5), que les antinomies confondoient ses idées. Il avoit retrouvé à Bourges son cher Sainte-Marthe (6); puis il avoit conservé des relations avec ses amis de Poitiers (7). On s'envoyoit réciproquement les vers qu'on avoit composés pour se récréer l'esprit fatigué par l'étude des lois (8). Puis la

(1) O. 447.
(2) O. 456.
(3) O. 472.
(4) O. 703.
(5) O. 472.
(6) O. 703.
(7) O. 711.
(8) O. 712.

Sainte-Chapelle de Bourges le faisoit penser à Agnès Sorel et au grand berger qui laissoit aux loups tous ses troupeaux pour vivre avec elle (1). D'Agnès à Philis la pensée marchoit vite et le droit étoit négligé.

Cependant Vauquelin prit enfin son parti, et étudia sérieusement (2). Après trois ou quatre ans de séjour à Bourges, il revint dans sa patrie (3), et eut peu de temps après son retour la charge d'avocat du roi au bailliage de Caen (4). Sa fortune s'étoit d'ailleurs augmentée de divers fiefs auxquels il avoit succédé comme aîné de sa famille (5). Il aimoit toujours mademoiselle de Bourgueville (6) ; de son côté, elle se repentoit vivement de l'avoir si fort maltraité (7). Les deux amans furent bientôt d'accord. Si on l'en croit, un beau jour que

Les éléments estoient pleins de ris et d'amour,

Ils se jurèrent un amour éternel, puis :

... Philanon proche d'elle
Lui donne un doux baiser ou bien il le receut,
Car si pris ou donné (8) point on ne l'aperceut,
Il fut pris et receu d'une grâce si belle
Qu'une fois il sembloit un baiser de pucelle,
Il sembloit l'autrefois pris de telle façon
Qu'on l'eust dit le baiser d'un amoureux garçon (9).

Enfin, le 5 juillet 1560 (10), il épousa Anne de Bourgueville. Cette union fut heureuse. Jean Vauquelin resta tendrement

(1) O. 472.
(2) O. 188.
(3) O. 449.
(4) Huet, 344.
(5) O. 188.
(6) 60. 449.
(7) O. 470.
(8) Si je ne m'étois pas imposé la loi de ne rien changer aux vers que je cite, j'aurois fait un léger changement à cet hémistiche qui auroit rendu bien plus claire la charmante pensée de l'auteur, j'aurois mis : « S'il fut pris ou donné. »
(9) O. 510.
(10) Son contrat de mariage est du 21 août 1559 (cabinet généalogique. C'est sans doute ce qui a fait dire à Huet (Orig. de Caen, p. 342) que ce mariage avoit eu lieu en 1559. Mais Vauquelin donnant positivement la date de 1560, p. 515

attaché à sa femme, aussi avoit-il trouvé que l'anagramme de son nom étoit : *Lieu n'ai qu'à une*, et celui de sa femme *D'un gré louable unie* (1).

Quelques pièces semblent indiquer que l'amour de madame de la Fresnaye pour son mari ne fut pas exempt de jalousie (Voir O. 608), et d'autres nous montrent aussi que notre poète ne fut pas toujours insensible aux charmes des beautés qu'il eut occasion de connoître (O. 723, 725) (2).

de ses œuvres, il n'y a pas à balancer, et on doit conclure ou que la date du contrat (1559) est fautive ou plutôt que Vauquelin se maria un an après la signature de son contrat. Huet dit encore que M. de Bourgueville résigna sa charge de lieutenant-général à Jean Vauquelin en lui donnant sa fille (Orig. de Caen, p. 354). Cependant il nous avoit dit plus haut (p. 346) que M. de Bourgueville n'avoit eu cette charge qu'en 1568. Le premier acte connu fait par Vauquelin en qualité de lieutenant-général est de 1578.

(1) O. 522. 3.

(2) Je ne sais à quelle époque de sa vie il faut rapporter une idylle dans laquelle il déplore le mariage d'une jeune fille qu'il aimoit. Il seroit possible que cette pièce fût traduite ou imitée de quelque poète ancien ou étranger, ou qu'il l'eût composée dans un temps où il craignoit de voir mademoiselle de Bourgueville épouser un autre que lui. Comme cette idylle est suivant moi une de celles qui font le plus d'honneur à son talent poétique. Je la donnerai ici.

Amour la pastourelle aimée
Que pucelle j'ai tant aimée
Sera demain, comme je croy,
Épouse en triomphe menée
Sous le joug du bel hyménée
A Damet plus heureux que moi.

Si je juge bien, il me semble,
Qu'Ore à la rose elle ressemble,
Et que son aise est tout pareil
Quand au matin sa robbe verte
Elle a doucettement ouverte
Aux chauds rayons d'un beau soleil.

Je ne verray jamais la face
De Damet, qu'une froide glace
Ne me gele le cœur jalous :
S'elle doit d'un feu pitoyable
Réchauffer ma glace effroyable,
Amour le sçait et non l'épous.

Chétif, je jetteray ma veue
Sur sa gorge, sur sa chair nue,

Mais nous avons assez parlé de Vauquelin, jeune homme et amoureux ; cette partie de sa vie est au reste celle sur laquelle ses poésies nous donnent le plus de détail : voyons-le maintenant homme sérieux, père de famille, magistrat, mais toujours poète, toujours tendrement attaché à ses souvenirs d'enfance et aux lieux qui l'avoient vu naître.

L'année même de son mariage, Vauquelin, ayant retrouvé chez les libraires (1) ses *Foresteries* imprimées en 1555, eut l'idée de les faire réimprimer, quoique dès lors il trouvât ses vers grossiers et inférieurs à ceux qu'il avoit composés depuis (2). Il composa même à cette occasion une épître dédicatoire à M. de Saint-François, depuis évêque de Bayeux, qui devoit précéder la nouvelle édition des *Foresteries* (3). Mais il ne donna pas suite à ce dessein, et son mépris pour ses premières productions, augmentant à mesure qu'il avançoit en âge, le volume de ses œuvres qu'il publia en 1605, ne contient aucune des pièces qui composent les *Foresteries* même corrigée ou refondue, quoique dans l'épître dédicatoire dont je viens de parler, il eût en quelque sorte pris l'engagement de revoir

Les fruits non encor meurs de sa verte jeunesse (4).

Mais à cette époque, une ère nouvelle s'ouvroit pour la France; Henri II étoit mort : les religionnaires et les ambitieux, n'étant plus contenus par la main ferme d'un roi belliqueux,

Sur son visage et sur son sein
Tourmentant mon âme jalouse
De voir une si belle épouse
Sous le pouvoir d'une autre main.

Alors comme pourray-je vivre
En la voyant une autre suivre
De qui le cœur au sien est joint
Si charitable et si benine,
Elle ne montre pas un sine
Qu'en vain je ne soupire point.

O. 576.

(1) O. 621.
(2) O. 621. 2.
(3) O. 613.
(4) O. 622.

Matignon, conjointement avec le sieur de Mommort (1). Il assista au siége et à la prise de Domfront en mai 1574, et il composa une épitaphe pour Jacques d'Assi, chevalier S. d'Ouilly le Tesson et baron de Conteville, guidon de cent lances (sous M. de la Meilleraye), tué à ce siége dont il faut lire la relation dans les savans mémoires d'Odolant Desnos sur Alençon (2).

Henri III avoit succédé à Charles IX. Il n'avoit pas pour la poésie le goût délicat de son frère, mais il étoit cependant *de race des Valois, c'est-à-dire d'une race obligeante et passionnée pour les bons esprits* (3). Il sut que Vauquelin avoit commencé ou seulement projeté un art poétique. Il lui écrivit (4), dès la première année de son règne (5), d'exécuter cet ouvrage. Vauquelin connoissoit le poète Desportes. Cet homme distingué avoit la faveur de Joyeuse, et par contre-coup celle du roi, et se servit constamment de son crédit pour être utile à tous les gens de mérite qui en eurent besoin (6). Il vanta le talent de Vauquelin au duc de Joyeuse, au Roi (7), et attira ainsi à notre poète la bienveillance du Roi et de son favori. Joyeuse, qui étant amiral de France, donna à Vauquelin l'intendance des côtes de Normandie (8). Aussi Vauquelin lui dédia-t-il ses épigrammes (9), et l'a-t-il comparé à Mécène (10). Desportes eut aussi part à la reconnoissance du poète qui lui adressa une de ses satyres (11), et le nomme dans maint endroit de ses poésies.

Il ne tint pas à Desportes que Vauquelin ne vînt à la cour :

(1) O. 676.
(2) Alençon 1787, 2 vol. in-8°, fig. II, 299.
(3) Colletet. Vies des poètes françois (manuscrit), art. Cl. Gauchet.
(4) O. 119.
(5) O. 120. Ce passage est assez obscur.
(6) C'est lui qui fit nommer J. A. de Thou conseiller au Parlement. V. les Mém. de la vie de De Thou à l'année 1575.
(7) O. 190. 281 et passim.
(8) O. 190.
(9) O. 625.
(10) O. 120.
(11) O. 153.

il l'avoit engagé à présenter ses vers au roi, et lui assuroit qu'il ne pouvoit manquer d'en être récompensé dignement, mais Vauquelin s'y refusa. Il avoit déjà été appelé à la cour par un prélat qu'il ne nomme pas (1).

(1) O. 158. 9.

DE LA PUBLICATION DE L'HISTOIRE DE JACQUES DE THOU, ÉDITÉE PAR SAMUEL BUCKLEY.

Nos œuvres littéraires reproduites par les presses françoises pendant le XVIII[e] siècle, sont loin d'avoir partagé toutes également les honneurs d'une publication soignée.

Assez souvent, à cette époque, les Hollandois et les Anglois nous ont surpassés dans les contrefaçons qu'ils ont faites de nos éditions. Parfois même nous avons subi le pénible affront de leur voir imprimer des ouvrages importants que nous avions délaissés (1).

Que ce soit notre insouciance au sujet du progrès des autres nations; le peu de fonds dont on pouvoit disposer; le caprice, la mode qui glorifiaient tel ouvrage frivole au détriment de tel autre plus substantiel; la malheureuse révocation de l'édit de Nantes ou d'autres circonstances qui en aient été la cause : nous n'en fûmes pas moins blâmables.

Notre indifférence a laissé deux faits à constater : quelques uns de nos auteurs sont redevables aux étrangers de leur illustration typographique; sans le zèle de nos bibliophiles et de libraires ingénieux à les satisfaire, les rayons de nos bibliothèques seroient peut-être privés d'exemplaires dignes de nos célébrités littéraires.

Il y a là vraiment de quoi faire bondir d'impatience le plus sauvage des BIBLIOPHOBES ! Que nous ayons médiocrement imprimé, passe encore; mais que certains auteurs n'aient pas même

(1) Par exemple : Les ŒUVRES DE BAYLE, imprimées à La Haye, à Rotterdam, à Amsterdam, 1720, 1727, 1730, réimprimées tardivement à Paris en 1820.

La collection du CORPS DIPLOMATIQUE de Dumont et J. Rousset. Amsterdam, 1726.

La belle collection des cérémonies religieuses avec figures, de Bernard Picard, etc., etc., etc.

L'HISTOIRE UNIVERSELLE...., traduite de l'anglois, par une société de gens de lettres. Amsterdam, 1742 à 1792.

été publiés chez nous. J'avoue qu'au XVIIIe siècle j'en aurois été mortifié.

Au diable les optimistes qui prétendroient que la contrefaçon est la preuve de la popularité d'un ouvrage, et que les événemens qui ont exporté nos littérateurs et leurs écrits ont eu l'heureux effet de propager le nom françois, les idées et la gloire de nos concitoyens.

Je suis d'avis qu'il est avant tout de l'honneur d'un pays de faire assez bien pour suffire à lui seul à la propagation de ses produits, et qu'il n'y a jamais rien de bon à attendre de préventions, de haines et d'exclusions, dont le résultat sera de forcer le talent d'emprunter un appui aux étrangers.

Je n'aime pas voir les autres se mêler de nos affaires; et si les ententes cordiales à l'ordre du jour et les rêves antihéroïques d'une nationalité universelle permettoient d'être françois, je me brouillerois avec l'Europe, et... silence, imprudent!!... Mais aussi pourquoi les Hollandois et les Anglois ont-ils imprimé de beaux livres? Pourquoi nos imprimeurs n'ont-ils pas fait leur devoir?... J'aurois ménagé ma bile, et ce qui seroit plus sage, la patience du lecteur.

Je lui ferai grâce de la discussion des autres pièces du procès, et j'arrive à de Thou dont je me suis déclaré le champion.

Si un historien méritoit d'être bien traité par ses compatriotes, c'étoit assurément Jacques de Thou : nul mieux que lui n'a compris l'histoire contemporaine et ne l'a rendue avec plus de sagacité.

Appelé par sa vie publique à la cour, dans les camps, dans les conseils, chargé de missions diplomatiques, il a donné aux événemens qu'il racontoit la vie qui les animoit alors, et n'a jamais craint de prendre la vérité pour devise, et de la suivre envers et contre tous.

Le cadre qu'il s'étoit proposé embrassoit, il est vrai, les annales politiques du monde policé pendant la seconde moitié du XVIe siècle, de 1545 à 1607, et intéressoit ainsi d'autres na-

tions que la France ; mais cette dernière seule étoit à n'en pas douter le but de son travail, et lui devoit plus de sympathie.

Je comprendrois à la rigueur qu'immédiatement après sa mort, il n'ait point été donné suite à la publication qu'il avoit commencée.

L'historien, par sa franchise et son bon sens, avoit pu choquer quelques susceptibilités ombrageuses ; d'ailleurs, disoit-il : « On ne peut servir à la postérité et plaire au temps pré-« sent tout ensemble ; » il attendoit de la postérité « grâce et loyer. »

Plus tard cette raison est insignifiante, et survit le tort d'avoir écouté je ne sais quelles mesquines préventions, ou d'avoir douté du débit d'un ouvrage aussi recommandable.

De Thou faisoit ses petits neveux trop grands; les hommes généreux s'illusionnent en général sur les qualités de leurs semblables.

Voici, du reste, ce que nos presses ont fait pour lui qui vaille la peine d'être signalé.

Parmi ses œuvres poétiques, nous avons imprimé :

L'HIERACOSOPHION, *sive de* RE ACCIPITRARIA (poëme sur la fauconnerie). Parisiis, Mamert-Patisson, 1584.

POEMATA SACRA, même imprimeur, Paris, 1599.

CRAMBE, VIOLA, LILIUM. Paris, Rob. Stephanus, 1609.

Quant à son histoire, si l'on en excepte l'assez médiocre traduction françoise qui a été faite d'après l'édition de Buckley. Paris, 1734, nous ne l'avons pas publiée complète.

La veuve Mamert-Patisson a édité, en 1604, les dix-huit premiers livres, 1 vol. in-fol. et 2 vol. in-8.

La suite, jusqu'au quatre-vingtième livre inclusivement, a été donnée par Drouart, savoir : de 1607 à 1609, en 3 vol. in-fol.; de 1609 à 1614, en 11 vol. in-12, et en 1619, en 10 vol. in-12.

Enfin Robert Étienne a imprimé de 1617 à 1618, au moment de la mort de l'auteur, les vingt-six premiers livres, 1 vol. in-fol.

A partir de cette date, il faut recourir aux étrangers pour trouver la fin de l'histoire.

Ceux-ci surent mettre à profit les documens qu'ils possédoient, et il est aisé de s'expliquer comment ils les avoient.

M. de Thou, qui avoit eu maille à partir avec le roi d'Angleterre, Jacques Ier, pour s'être permis de rapporter d'après Buchanan et Camden des choses peu édifiantes sur le compte de Marie Stuart; qui avoit été condamné par la congrégation de l'Inquisition à Rome et en Espagne; poursuivi par la haine des Jésuites, l'inimitié de Villeroi et celle du chancelier de Cheverny, et qui, en dernière analyse, avoit été privé de la place de premier président au parlement de Paris pour la publication de son ouvrage, craignit qu'après sa mort ses écrits ne fussent défigurés par les menées des parties intéressées.

Il fit faire en conséquence deux copies du manuscrit destiné à l'impression commencée par Robert Étienne.

La première fut confiée par l'auteur au savant littérateur Lingelsheim, conseiller de l'électeur Palatin; la seconde, augmentée des notes que l'auteur y ajouta jusqu'à sa mort, fut laissée par testament ainsi que tous les autres manuscrits de M. de Thou à Jacques et Pierre Dupuis et Rigault, bibliothécaire d'Henri IV, avec prière de s'entendre avec les frères Sainte-Marthe pour continuer la publication de l'histoire.

Ces derniers, par crainte sans doute, ne donnèrent pas suite à cette recommandation et gardèrent les manuscrits.

Lingelsheim, plus hardi ou meilleur appréciateur, tira partie de sa copie, et la fit imprimer en 1620 à Genève par de Larovière, 5 vol. in-fol. En attendant, disoit-il dans sa préface, que les exécuteurs testamentaires donnassent une édition qui est encore à venir.

Ce fut la première édition complète, c'est-à-dire, contenant les 138 livres de l'histoire.

Les deux autres qui la suivirent, celle publiée à Francfort, de 1625 à 1628, et une autre à Genève, 1626 à 1630, ne présentent d'autres différences que des additions et des corrections, envoyées tardivement par les légataires timorés.

Ces trois éditions ne furent pas modifiées jusqu'à celle de 1733 qui les a éclipsées et sera sans doute la dernière, à moins que de Thou ne trouve, ainsi que les Étienne et du Cange, un ami généreux dans MM. Didot.

Je terminerai mes rancunières et inutiles récriminations par quelques renseignemens sur les motifs qui ont assuré à cette édition le premier rang.

Les lecteurs du Bulletin, amateurs éclairés du fond et de la forme des livres, me pardonneront l'apologie d'un magnifique ouvrage dans le nécrologe des gloires bibliographiques.

L'éditeur est le libraire anglois, Samuel Bucley ; l'imprimeur est M. Henri Woodfall.

L'ouvrage, qui forme d'ordinaire sept volumes in-fol., imprimés sur papier excellent, est intitulé : Historiarum libri cxxx viii, ab anno 1546 ad annum 1607, quibus adjuncti sunt Nic. Rigaltii de rebus gallicis libri tres, etc., etc..... Londini Sam. Buckley, 1733.

La première page de chaque tome porte une colonne avec cette devise : In recto decus. L'épître dédicatoire, adressée au roi George II, est accompagnée de deux médaillons représentant, le premier, Georges II et la reine Caroline ; le second, les portraits des sept enfans de ce monarque, gravés par G. Virtue.

En un mot, la forme est splendide.

Pour ce qui est des qualités intrinsèques de l'édition, à savoir : l'authenticité des documens qu'elle renferme et l'ensemble complet qu'elle présente, on n'a qu'à consulter le prospectus du temps ; l'épître du savant homme, Thomas Carte, aux soins duquel Buckley dut une grande partie de son succès, et les trois lettres adressées par l'éditeur lui-même au médecin du roi Richard Mead.

On y verra que pour l'histoire elle-même, c'est-à-dire le contenu des cinq premiers volumes, on a consulté les parties publiées à Paris par l'auteur lui-même, comparées avec l'édition de 1620, faite sur le manuscrit de Lingelsheim ; que l'on y a ajouté les additions et les corrections fournies par Dupuis et Ri-

gault, et que le tout a été collationné, à la Bibliothèque royale, sur la DEUXIÈME COPIE léguée à MM. Dupuis, laquelle, on le sait, passa avec tous les papiers de l'historien dans la Bibliothèque Albertine, de là dans le cabinet du marquis de Seignelay, et enfin dans celui du roi qui les acheta de ce dernier en 1730.

Ces différentes versions y sont, en effet, imprimées tout au long avec des caractères qui les distinguent.

Aux termes du prospectus, la tâche de l'éditeur s'arrêtoit à ces cinq volumes, et c'étoit déjà bien beau de n'être pas resté en route.

L'honnête Buckley, qui passeroit assurément aujourd'hui pour un niais, ou qui, tout au moins, gâteroit le métier d'éditeur, fut prodigue de conscience.

Les recherches faites pour préparer son édition lui avoient mis dans les mains de nombreux documens relatifs à de Thou, à ses amis et aux affaires du temps; il les coordonna, en forma un supplément et publia à ses risques et péril deux volumes qu'il n'avoit pas promis.

Le sixième, qui contient outre les épitomés de tout l'ouvrage, trois livres écrits par M. Rigault, continuant l'histoire jusqu'à la mort d'Henri IV, époque à laquelle de Thou avoit annoncé devoir s'arrêter.

Le septième et dernier, qui renferme toutes choses nouvelles et inédites, notamment les jugemens de plusieurs contemporains sur l'histoire d'Auguste de Thou, et la correspondance de l'historien avec les hommes célèbres de son temps.

Je doute que preuve de noblesse ou canonisation de saint ait donné lieu à de plus minutieuses recherches.

Buckley fut au surplus récompensé de ses soins, et trouva un grand nombre de souscriptions, surtout en Angleterre.

La France ne figura sur la liste que pour trente-neuf souscripteurs, parmi lesquels on distingue :

Le prince de Croyc.

M. d'Aguesseau, chancelier de France.

M. de Pontcarré, premier président au parlement de Rouen.

M. Bouhier, président à Mortier au parlement de Dijon.

Le marquis de Lafaille.

L'abbé d'Olivet.

L'abbé Salmon.

Le R. P. Prévot, bibliothécaire de Sainte-Geneviève.

Dugatz, prévôt des marchands, à Lyon.

Gaudouin et Guérin l'aîné, libraires à Paris.

Trente-neuf pour la France! Nos voisins en ont bien jasé, entre autres les Hollandois, éditeurs *de la Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, qui ne se sont pas fait faute de nous le reprocher aigrement (1).

De bonne foi, c'étoit vraiment trop peu, et nous méritions bien un coup de patte.

Enfin, à tout péché miséricorde, depuis 1733, nous avons, j'espère, prescrit notre peine, et nul autre que moi ne se permettroit de nous rien reprocher à ce sujet.

Il nous reste, après tout, pour expier notre faute, le droit de mieux agir à l'avenir, si nous retrouvons toutefois ce qu'on appeloit jadis du papier et de l'encre; et nous pouvons par provision rappeler des exilés à nous, et les empêcher de repasser la Manche.

P. DE MALDEN.

(1) Article premier du deuxième trimestre de 1734.

UNE NOTICE

DE FEU CH. NODIER, A PROPOS D'UNE BIBLIOTHÈQUE DE LIVRES ESPAGNOLS.

L'Académie françoise s'est montrée tout-à-fait digne de sa mission, en donnant pour sujet, à un des concours annuels, l'*Influence de la littérature espagnole sur notre littérature nationale*. Cette influence est certainement un des faits les plus constatés de toute l'histoire littéraire de la *Renaissance*, et nous lui devons mieux que des romans de grand style, que des déclamations presque éloquentes, que des poëmes où l'enflure et l'emphase verbale suppléent quelquefois à l'inspiration, mais qui ont eu l'immense avantage de tirer la phrase poétique du bas et du commun, et de l'élever à un ton de dignité solennelle dont le XVIe siècle offroit peu d'exemples. Nous lui devons mieux que la Calprenède et Scudéry, mieux que le Père Lemoine, mieux que Maynard et Brébeuf. Nous lui devons peut-être Corneille.

On a dit avec raison qu'il étoit très possible d'avoir de l'esprit et du génie (deux facultés beaucoup plus rares d'ailleurs qu'on ne paroît le penser aujourd'hui), sans avoir fait de profondes études de langues ; mais que personne ne pouvoit se flatter d'écrire le françois d'une manière exacte et *rationnelle*, sans une connoissance plus ou moins étendue du grec et du latin qui en ont fourni les radicaux. Au grec et au latin il falloit peut-être ajouter la langue espagnole, cette brillante sœur de la langue françoise, qui a jeté un si magnifique reflet sur la plus glorieuse époque de nos lettres classiques. Il y a même des gens qui osent croire, et l'Académie françoise n'étoit probablement pas fort éloignée de cet avis, que l'établissement d'une chaire de la littérature espagnole, considérée sous ce point de vue, présenteroit un intérêt plus immédiat et plus sensible aux amateurs de bonnes études que l'institution excentrique d'une école de langue slave et d'une manière de langue indoustani. En attendant qu'on y pense, nous sommes maîtres

d'apprendre l'Indoustani et le Slave, si nous le jugeons à propos, et nous ne connoissons des Espagnols que ce génie cosmopolite de Cervantès qui appartient à tout le genre humain. On traduit tous les ans pour nous les intraduisibles romans des Chinois, et le *Romancero General*, qui est le grand poëme du moyen-âge, n'est pas traduit. Les savans de notre siècle ont bien autre chose à faire. Ont-ils épuisé le Yolof, le Guarani et le Tagala?

Pour comprendre à quel point est parvenu en France cet injuste et honteux dédain de la littérature espagnole, il suffit de jeter les yeux sur les Catalogues de livres publiés à Paris depuis la fin du XVII[e] siècle, et sur les bibliographies qui ont précédé les *Recherches* du savant M. Brunet. La littérature italienne, qui ne le cède à aucune littérature dans le nombre et la valeur de ses chefs-d'œuvre, étoit à la vérité moins mal traitée. Il faut en rendre grâce à M. Foncel, qui avoit réuni trois mille auteurs italiens avec plus de zèle que de goût; à M. Randon de Boisset, amateur élégant et fin, et à M. Jéliote, chanteur célèbre, plus connu par une voix délicieuse et par des bonnes fortunes éclatantes que par sa passion éclairée pour les beaux livres. Dix autres bibliophiles firent un accueil plus ou moins favorable aux muses transalpines, mais, entre les muses espagnoles et nous il y eut toujours des Pyrénées. Le *Catalogue* de Gohier, ancien président du Directoire, est à la fois le premier et le seul qui ait présenté une série remarquable de beaux volumes dans cette langue admirable que Charles-Quint croyoit digne d'être parlée par les dieux, et je déclare hautement que je tiendrois plus de compte à M. Gohier de son amour pour la langue du *Romancero* que de tous ses travaux politiques. Aujourd'hui même on seroit obligé de descendre à la *tannerie* obscure du plus obscur des bouquinistes *emmaroquinés*, pour trouver cinquante auteurs espagnols d'un bon choix et d'une bonne condition sur les tables si dispendieusement somptueuses de nos bibliomanes (1), et Dieu sait quelle igno-

(1) En exceptant toutefois M. le baron Taylor, qui a réuni la plupart des

ble valeur représenteront à son encan ces rares trésors, si péniblement acquis et si péniblement choqués? Que voulez-vous qu'on fasse en France d'un livre espagnol qui n'est que d'Ercilla de Cuniga ou de Castillejo, de Lope de Vega ou de Calderon?

Il est évident que ceci ne s'applique point à ces bibliothèques exotiques transportées à Paris par des amateurs dépaysés, qui se passent plus facilement du doux air natal et de l'abri familier du clocher de leur village que de l'aimable compagnie de leurs auteurs favoris. L'admirable collection de M. Salva n'a certainement pas d'égale, même en Espagne, mais c'est là une bibliothèque espagnole formée par un Espagnol d'esprit, de goût et de savoir, qui a transplanté par hasard sur notre sol ses pénates mobiles, mais qui les conserve en famille avec tout le respect dû aux dieux domestiques, et qui les emportera un jour avec lui. Il en étoit de même, dans une proportion plus humble, mais immense encore, de la précieuse collection de M. de Sampayo. Toutes ces merveilles de littératures espagnole et portugaise, qu'il avoit amassées avec tant d'amour, tant de passion et tant de frais, n'étoient pour lui et pour nous qu'un dépôt passager que le moindre caprice de sa volonté pouvoit rendre à son pays où il n'en existoit guère de plus curieux et de plus rares. La mort en décide autrement, et pour la première fois, de mémoire de bibliophile, un catalogue de livres inappréciables, écrits dans la langue de Cervantès et dans celle du Camoëns, appela l'attention des gens de lettres et des savans.

bons auteurs espagnols, les anciennes chroniques et des voyages admirables.

Note de l'éditeur).

NOUVELLES.

Les amateurs apprendront sans doute avec quelque regret que la belle collection de livres du prince d'Esseling ne sera pas mise en vente comme l'annonçoit le récent catalogue distribué chez M. Silvestre; mais il seroit bien plus regrettable encore que cette belle collection passât à l'étranger; car ce n'est que bien difficilement, à force de temps et d'argent, qu'une réunion aussi complète de romans de chevalerie puisse se faire. Mais nous espérons que ce sont des craintes mal fondées.

—

L'art de vérifier les dates dont M. Porquet, libraire, vient d'acheter le reste de l'édition, est un de ces livres de premier ordre dans une bonne bibliothèque; la collection ancienne en 3 vol. in-fol. forme 18 vol. in-8 dans cette édition; mais elle est complétée par 5 vol. avant J.-C., 21 vol. de continuation, y compris le tableau chronologique de l'histoire d'Amérique.

—

Parmi les nouvelles, nous devons en citer une vraiment curieuse, c'est la résolution qui vient de prendre le Père Tabary, le vrai type de la bouquinerie parisienne. Ce n'est pas moins que de reproduire en son entier le tome XIII des Historiens des Gaules de dom Bouquet, volume de plus 900 pages in-fol., par le procédé Dupont, et M. Dupont répond du succès pour l'exécution, je le veux bien; en attendant, une liste de souscripteurs est ouverte au bureau du bibliophile.

—

Ajoutons de plus : *Histoire des François des divers Etats aux cinq derniers siècles*, par Amand-Alexis Monteil, ouvrage couronné deux fois par l'Institut.

Cette nouvelle édition, destinée à populariser la seule his-

oire nationale de la France, *puisqu'elle est la seule histoire de toutes les parties de la nation françoise,* formera huit gros volumes in-8, avec plus de vingt mille notes placées à la fin des tomes 2, 4, 6, 8.

Vingt-quatre gravures sur acier enrichiront le texte; le prix vient d'être fixés à 45 fr.

—

Le roi Modus vient aussi de changer de mains; ce beau volume édité par les soins de M. Blase qui l'a fait revoir sur les manuscrits originaux de la Bibliothèque du roi, vient d'être aussi acheté par l'éditeur du *Bulletin*; ce livre, imprimé en caractères gothiques, et dont il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires, sera fixé à 28 fr. au lieu de 50 primitivement.

—

L'ouvrage de Le Lieur sur les Fontaines de Rouen, édité par M. Jolimont, vient d'être terminé. L'exemplaire unique, imprimé sur fond d'or en caractères pourpres, est vendu chez l'éditeur du *Bulletin*.

—

AVIS

A MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS DU BULLETIN.

Les tables du *Bulletin du Bibliophile* pour 1843 et 1844 étant sous presse, il y aura du retard dans l'envoi du prochain numéro de 1846, désirant joindre ces tables avec ce numéro.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 12. — Décembre 1845.

853 **Agrippa** (*H.-C.*). Traité sur l'incertitude et la vanité des sciences et des arts, traduit par Geudeville. *Leiden*, 1726, 3 vol. in-12, v. fauve (peu commun). 9—»

854 **Anecdotes** littéraires, ou histoire de ce qui est arrivé de plus singulier et de plus intéressant aux écrivains français, depuis le renouvellement des lettres sous François Ier jusqu'à nos jours. *Paris*, 1752, 3 vol. in.-12, v. m. (*Curieux*). . . . . 9—»

855 **Annales** de la Cour et de Paris pour les années 1697 et 1698. *Amsterdam, Pierre Brunel*, 1706, 2 vol. in-12, v. gr. . . . . 5—»

Mémoire dans le genre de Talmant des Réaux.

856 **Bachstrom** (*Jean-Frédéric*). L'art de nager ou inventions à l'aide de laquelle on peut toujours se sauver du naufrage, et en cas de besoin, faire passer les plus larges rivières à des armées entières. *Amsterdam*, 1741, avec une fig. pet. in-8, v. mar. . 5—»

Recherche curieuse.

Tableau des arts et des sciences. ... temps les plus reculés jusqu'aux siècles ... le Grand. Paris, 1786. — Histoire littéraire ... (par Roulard). Paris, 1785, 2 part. ... in-12, parch. . . . . . . 10— »

... de l'abbé Rive est jointe à cet exemplaire.

... La Pyrénée et pastorale ... contenant divers accidents amoureux, ... 1571, pet. in-8, v. gr. . . . . 10— »

... feuillets ... raccommodés.

... ivres du second advénement ... les quatrains sententieux de ... 1576. rel. . . . . 15— »

... par les quatrains sententieux de ... tournez en françois.

... Cent questions et réponses sur ... Paris, Coustellier, 1704, 2 vol. pet. ... . 8— »

... Dissertation qui a remporté le prix ... royale des inscriptions et belles-lettres, ... Paris, 1745, 1 vol. in-12, v. marb. . . . . 4— »

... proposé étoit : *Quels étoient les droits des métropoles ... colonies; les devoirs des colonies envers les métropoles ...* engagemens réciproques des unes et des autres.

... VILLIERS (*de*). Histoire des anciens parlemens ... ou états généraux du royaume, avec l'histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Charles VII. *Londres, Jean Brindley*, 1757, ... in-fol., v. fil. . . . . 15— »

Accompagné de réflexions politiques sur les changemens arrivez

dans le gouvernement, etc., à quoi l'on ajoute des mémoires présentés au duc d'Orléans, régent de France, concernant les affaires de ce royaume.

863 **Bourgueville** (*Charles de*). Les recherches et antiquitez de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie, comme des villes remarquables d'icelle, mais plus spécialement de la ville et université de Caen. *Caen*, 1588, avec un portrait de l'auteur, 1 vol. in-8., demi rel. . . . . 18—»

Assez bien conservé et rare.

864 **Buat** (*Le Comte du*). Histoire aucienne des anciens peuples de l'Europe. *Paris, Desaint*, 1772, 12 vol. pet. in 8, v. fauve, fil., bon exempl. . . . . 30—»

Excellent livre.

864 bis **Buquoy** (*le Comte de*). Evénement des plus rares ou l'histoire du sieur Abbé, comte de Buquoy, singulièrement, son évasion du Fort-l'Evesque et de la Bastille; l'allemand à côté, revue et augmentée, deuxième édition avec plusieurs de ses ouvrages, vers et proses, et particulièrement la game des femmes; et *se vend chez Jean de la Franchise, rue de la Réforme, à l'Espérance à Bonnefoy*. 1719. Rare et curieux. 1 vol. in-12, d.-rel. . . . . 35—»

Tel est le titre de ce livre bizarre, en tête duquel se trouve une gravure représentant l'enfer des vivans ou la Bastille ; vient ensuite une pièce intitulée « Au prince le plus généreux et au cœur le mieux bâti, de la part de la franchise même. Dédicatoire. » Plus loin le titre en regard de la pièce. « Le sexe à l'enchère pour la malice, préface ou prélude historique au sujet de la game des femmes. »

Le reste du volume est composé comme il suit : 1° Lettres de deux dames au sujet de l'abbé de Buquoy, dont l'une est à Paris et l'autre à la Haye. 215 pages ; 2° L'Anti-machiavelisme, ou réflexions métaphysiques sur l'authorité en général et sur le pouvoir arbitraire en particulier, en forme de lettres adressées à M. L. D. B., par M. le comte de B., au sujet d'une dispute survenue entre eux à Utrecht. Novembre 1712 ; 69 pages. 3° Spécifique impor-

tant ou sujet de consolation dans une longue et accablante maladie avec un avis sur le régime ; 4° La mort illustre mise à profit ou réflexions sur le décès inopiné du roi de Suède. 28 pages ; 5° L'enchérissement des femmes mauvaises, l'accariatre ou la s.... d'Herrenhuersen ; 6° Réflexions nécessaires ou l'état de la vie de l'homme ; 7° Fruit singulier pour la fête à Missisipi nouveau, ou divers avis à S. A. R. Mgr. le duc de Cornuaille sur son entrée dans sa onzième année ; 8° La game des femmes ou l'extraict d'un plus grand ouvrage sur la malignité du beau sexe, en forme d'avis et de plainte à sa majesté B., avec quelques nouveaux traits sur le même sujet.

865 **Coulon.** Les rivières de France ou description géographique et historique, et débordement des fleuves, rivières, fontaines, lacs et étangs qui arrosent les provinces du royaume de France. *Paris*, *Clousier*, 1644, 2 vol. in-8, vélin (mouillé). . . . . 10—»

Avec un portrait de Gaston, fils de France, duc d'Orléans, etc., etc.

866 **Collardeau** (*Julien*). Tableaux des victoires du roy, contenant : 1° la défaite des Anglais en l'île de Ré ; 2° la prise de La Rochelle ; 3° la prise de Suze ; 4° la réduction du Languedoc. 1 vol. in-8. vélin. 8—»

867 **Desrues** (*F.*). Les Marguerites françoises ou fleurs de bien dire. *Rouen*, S. D. petit in-12. vel. . 9—»

Petit dictionnaire de la conversation.

868 **Dictionnaire** généalogique, héraldique, chronologique et historique, par M. D. L. C. D. B. (Lachesnais des Bois). *Paris*, 1757, *Duchesne*, 7 vol. in-8., v. m. 45—»

Ouvrage abrégé du grand ouvrage de Lachenais des Bois dont le prix est aujourd'hui si élevé.

869 **Domayron.** Histoire du siége des muses, ou parmi le chaste amour et traicté de plusieurs belles et curieuses sciences diuine, morale et naturelle, architecture, alchimie, peinture et autres. *Lyon*, 1610, petit in-8, v. écaille (frontispice gravé). . . . . . . —»

870 **Discours** merveilleux de la vie, actions et déportement de Catherine de Médicis, royne-mère, déclarant tous les moyens qu'elle a tenus pour usurper le gouvernement du royaume de France et ruiner l'estat d'iceluy. 1649, in-12, v. gr. . . . . 6—»

Attribué à Henry Estienne.

871 **Dorléans** (*Louis*). Le banquet et après diner du conte d'Arete où il se traicte de la dissimulation du roi de Navare, et des mœurs et de ses partisans. 1674, 1 vol. petit in-8, v. marb. . . . . 12—»

872 **Essai** historique, critique, philologique, littéraire et galant; sur les lanternes, leur origine, leur forme, leur utilité, etc. (par Dreux du Radier). *Dôle*, 1755, in-12, v. mar . . . . 4—»

873 **Histoire** des Diables de Loudun, ou la possession des religieuses Ursulines, et de la condamnation et du suplice d'Urbain Grandier, curé de la même ville, cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu. *Amst.*, 1740, in-12, v. gr. . . . . . . 6—»

874 **Histoire** de tous les ordres militaires ou de chevalerie avec fig. (par Ad. Schoonebeek). *Amsterdam*, 1699, 2 vol. in-8, v. r. fig., gr. pap. 24—»

Contenant leurs institutions, leurs cérémonies, leurs pratiques, leurs principales actions et les vies des Grands-Prêtres, avec leurs vêtements, leurs armes et leurs devises, avec de très jolies gravures.

875 **Histoire** maccaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais avec l'horrible bataille des mouches et des fourmis. 1734 (*S. L.*), 2 vol. in-12, v. f. fil., tr. dor. 7—50

876 **Horace**; libre version des odes et des épodes d'Horace commencée l'âge de 98 ans et finie en deux mois, par

[illegible] ,P. ae.. *Paris, imprimez aux depens de l'autheur et se distribue chez luy à la rue de la Porte au Maçon au Temple*, 1664. in-8, vol. 4—»

877 Hordal (*Joannes*). Historia heroinæ nobilissimæ puellæ Joannæ d'Arc. *Pont-à-Mousson*, 1612, 1 vol. in-4, vél. 18—»

Avec les deux portraits de Jeanne-d'Arc.

878 Ian d'Arras. La Philomele Séraphique divisee en 4 parties, etc., etc. *Tournay*, 1640, quatre parties en 2 vol. pet. in-8, d.-rel. v., musique. . . 25—»

Divisée en quatre parties; en la première elle chante les devots et ardants soupirs de l'âme pénitente qui s'achemine à la vraye perfection : en la deuxieme, la Christiade, spécialement les mysteres de la Passion : en la troisieme, la Mariade avec les mystere du Rosaire : en la quatrieme, les Cantiques de plusieurs Saincts, tous en forme d'oraison et de méditation sur les airs plus nouveaux choisis des principaux auteurs de ce temps. Avec le dessus et la basse. Deuxième édition, revue, changée et augmentée de plusieurs airs et cantiques.

879 Jonath. Le conte du Tonneau. *Lahaie*, 1741,3 vol. in-12, v. g. fil. fig. . . . . 12—»

Bon exemplaire de ce livre ou l'on trouve d'assez curieuses choses, entre autres la Bataille des livres donnée dans la Bibliothèque de St-James.

880 Lafontaine. Fables choisies, avec les figures d'Oudry. 1755, 4 vol. in-fol. m. r. riche dent. tr. dor. a compartiment (rel. de Padeloup) . . . . 400—»

Très bel exempl. gr. pap. fin et beau d'épreuve.

881 La Fouyne de Séville ou l'hameçon des Bources, traduit de l'espagnol de D. Alonço de Castillo Souorçano. *Paris, Augustin Coubé*, 1661, in-8, vél. 12—»

882 La Minorité de Louis XIV. *Amsterdam*, 1723, 2 vol. in-12, v. gr. . . . . 6—»

Ces mémoires sont de MM. de la Châtre et de la Rochefoucault

« Il est difficile de trouver un livre plus rempli d'intrigues, de pratiques et d'exemples de tous les artifices que les grands employent pour bâtir leur fortune sur la ruine de leurs rivaux ou leurs ennemis. On y voit premièrement un roy moribond, qui haïssant également sa femme et son frère, voudroit bien les exclure tous deux de la régence; une Reine qui la prétend en qualité de mère; un fils de France qui la brigue en qualité d'oncle, etc. ». Ces quelques lignes de la préface font bien connoître la matière de l'ouvrage.

883 **Le Coup-d'œil purin, ou abrégé de l'histoire mémorable à la postérité.** 1773, 1 vol. in-8 cart. . . . 12—»

Cet opuscule écrit dans le dialecte populaire de Rouen est attribué à M. Dambourney de Rouen; il est relatif aux changemens opérés dans la magistrature et particulièrement contre M. Fiquet de Normanville, l'un des magistrats du nouveau conseil supérieur de Rouen.

884 **Le Congrès de Citère.** 1749. — **La double beauté, roman étranger.** — *Cantorbery*, 1754, 1 vol. in-12, v. . . . . 8—»

Deux piquantes facéties réunis en 1 vol.

885 **Le Gallois. Conversations tirées de l'Académie de M. l'abbé Bourdelot contenant diverses recherches et observations physiques.** *Paris*, 1672, in-12, v. mar. 8—»

On a ajouté à cet exemplaire la célèbre préface de l'abbé Le Gallois sur les académies (Note de l'abbé Sepher).

886 **Le Livre à la mode.** *A verte feuille de l'imprimerie du printemps au Perroquet.* 1 vol. in-12, v., imprimé en rouge. — **Le livre des quatre couleurs.** 4444, 1 vol. in-12, v. — **Le livre à la mode, nouvelle édition marquetée, polie et vernissée.** 1760, 1 vol. in-12, v., imprimé en bleu. 3 vol. ens. . . . . . 9—»

Ce livre est imprimé en quatre couleurs différentes.

887 **La Chonchonnes Kiouromachie.** Poëme en trois chants, par le marquis de **. 1789, in-8, cart. . . 4—»

888 UN MOT et la chose, par Campan, 1752, 1 vol. in-12. v. fil. . . . . 4—»

Livre spirituel.

889 LES BIGARRURES du seigneur Desaccords. *Paris*, 1628, 1 vol. in-12, vélin. . . . . 20—»

Voyez à la fin du catalogue la notice.

890 LA PRINCESSE MALABARE, ou le célibat philosophique, etc. *Andrinople, Thomas Franco*, 1734, in-12. v. f. (*anc. rel.*). . . . . 5—»

891 LUCIEN : Ses œuvres, trad. du grec par Belin de Ballu, avec des notes. *Paris, Bastien*. 1788, 6 vol. in-8, tirées in-4, pap. de Holl., mar. r. t. dor. 30—»

892 MÉMOIRES de l'Académie des sciences, inscriptions, belles lettres, beaux-arts, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne. *Troyes, Grosley*, 1756, in-12, v. mar.. . . . . 6—»

893 MÉMOIRES concernant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis, etc., avec un journal des conférences de Loudun, par Philippeaux de Pont-Chartrain. *La Haye, T. Johnson*, 1720, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. ant. fil. . . . . . 8—»

894 MÉMOIRES pour servir à l'histoire de France, sous les règnes de Henri III, de Henri IV, sous la régence de Marie de Médicis et sous Louis XIII. *Paris*, 1754, 4 vol. in-8, v. marb. fil. tr. dor. . . . 10—»

Cette collection renferme les mémoires du duc d'Angoulême, du duc d'Estrées, de Dangeaut, d'Embrun et du duc d'Orléans.

895 MÉMOIRES de M. de la Porte, premier valet de chambre de Louis XIV; contenant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. *Genève* (*Paris*), 1755, 1 vol. in-12, v. mar. . . 3—50

896 **Nouvelles** remarques de M. de Vaugelas sur la langue françoise; ouvrage posthume. *Paris, Guillaume Desprez*, 1690, in-12, v. f. fil. . . . . . . 6—»

897 **Oratius Tubero** (Lamothe Levayer). Cincq dialogues faits à l'imitation des Anciens : I. de la philosophie sceptique; II. le banquet sceptique; III. de la vie privée; IV. des rares et éminentes qualités des asnes de ce temps; V. de la divinité. *Francfort, Jean Savius*, 1716, 2 vol. in-12, rel. . . . . 10—»

898 **Ovide.** Les métamorphoses d'Ovide. trad. (avec le latin) par Villenave, ornées de gravures d'après Le Barbier, Monsian, Moreau. 1806, 4 vol. gr. in-4, fig. mar. r. à comp. mors de mar. riche (*rel. de Purgold et Hering*). . . . . 180—»

Très bel exemplaire avec plusieurs suites de figures. Superbe épreuve.

899 **Piganiol de la Force**, nouvelle description des châteaux, parcs de Versailles et de Marly; contenant une explication historique de toutes les peintures, tableaux, statues, vases et ornements qui s'y voient. *Paris, Cuvelier*, 1742, 2 vol. pet. in-12, v. avec figures. 10—»

900 **Rapsodies**, billevesees, balivernes, rogatons. *Paris*, 1721, 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niedrée*). (*Armoiries*). . . . . 36—»

C'est ici à quelque chose près, le même recueil qui a paru sous le nom de *Sotisier*, qu'on a changé dans cette édition, pour s'accommoder à la délicatesse de bien des gens que ce titre rebutait, se figurant qu'il ne promettait qu'un amas de pièces obscènes et de traits pleins d'ordures et de grossièretés, pour ne pas savoir que la plupart des hommes et beaucoup même de dames très régulières ont un recueil où elles transcrivent de petites pièces, et quelques traits vifs qu'elles veulent conserver de leur lecture, et qu'elles intitulent : mon *Sotisier*. Cependant en changeant le titre du livre on n'a pas cru devoir lui en donner un plus magnifique que celui qu'il a ici. (*Avis en tête du volume*.)

901 **Récréations** historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'histoire des fous en titre d'office, par M. D. D. R. (Dreux du Radier). *Paris, Robustel et la Ve Duchesne*, 1767, 2 vol. in-8, v. mar. . . 8—»

902 **Recueil** facétieux, 5 pièces in-8, savoir :

Le gonflement de la rate, ou les entretiens du jour; dialogue au Palais-Royal, entre mademoiselle Trote-Menu et M. Dix-Huit. *Paris*, 1774. — Colloque de maître Tire-Pied et de Richard Sangonidimi. — Dialogue sur la guerre actuelle, entre Amphitrite, la Seine, la Tamise et le Mançanarès, par Watremez. — *Amsterdam*, 1780. — Le dialogue entre un Anglois et un Normand, sur le combat naval, donné entre Brest et Ouessant, le 27 juillet 1778. — Eglogue. Léandre et Méris. . . . . 10—»

903 Rei rusticæ scriptores. *Gryphius*, 1535, 1 vol. in-12, v. antique. . . . . 15—»

Exemplaire remarquable par une belle conservation. Sa tranche, ciselée ancienne, bien conservée, et une belle reliure de Niédrée en v. b. gaufré, à l'imitation de nos vieilles reliures.

904 **Rose** (Mambrin de la). Le Parrangon de vertu, pour l'institution de tous princes, potentatz et seigneurs chrestiens; contenant en sommaire presque toutes les histoires hébraïques, grecques, latines antiques, et maintes modernes de France, Italie et Espaigne, faisans à ce propos pris de l'italien de Mambrin de la Rose, et mis en nostre vulgaire françoys. *Paris, Groulleau*, 1549, 1 vol. in-8, v. f. . . . . 15—»

Ancienne traduction par Jean Mangin, dit le Petit Angevin; livre fort rare et non cité.

905 **Saint Non**. Voyage pittoresque de Naples, de Sicile, 1781, 5 vol. gr. in-fol., fig. m. r. t. d. — Recueil de griffonis, in-fol. m. r. t. d. (*anc. rel.*). . . 380—»

Bel exemplaire ayant toutes les médailles doubles; les spintriennes et le volume appelé les Griffonnages, fort rares à rencontrer réunis et uniformes.

906 **Secret** d'estre toujours belle (par de Somaise). *Paris, Claude Barbin*, 1666, in-12, v. rac. . . . . 6—»

Ce volume de Somaise est rare et peu connu ; son dictionnaire des Précieuses, sa comédie des Précieuses sont les seuls ouvrages cités de lui.

907 **Sollier** (Pierre). Manuel des fous, ou le grand festin de l'Elisée. *Paris*, an VIII (1800), in-12, d.-rel v. f. non rogné. . . . . 4—»

Ce volume commence par une lettre à Beroalde de Verville.

908 **Tablettes** d'un curieux, ou variétés historiques, littéraires et morales, par Sautreau de Marsis. *Bruxelles*, 1789, 2 vol. in-12, v. rac. dent. . . . . 8—»

Choix très bien fait.

Tabourot, voyez les Bigarrures, etc.

J'ai sous les yeux une édition précieuse non citée des Bigarrures et Touches du Seigneur Desaccords. *Paris, Jean Richer*, 1586, petit in-12.

Cette édition de 1586 (qui fait partie du cabinet de M. Ganay), n'a bien aussi qu'un premier et quatrième livres, et son privilège daté du mois d'octobre 1585. Les apophthegmes du sieur Gaulard, viennent après ce privilège. Vient ensuite les Touches du Seigneur Des Accords, divisé en trois livres : le premier, dédié à Pontus de Tyard, seigneur de Billy ; le second, à Etienne Pasquier ; et enfin, le troisième, à Simon Nicolas, secrétaire du roi, 124 feuillets y compris ce privilège en date du 23 du mois d'octobre 1585.

Cette édition des Touches doit certainement être jointe à l'édition des Bigarrures de 1586. Mais les exemplaires avec la date de 1585, étaient probablement pour joindre à l'édition de Richer, 1584, qui n'avait point les Touches. L'édition de 1585 diffère de l'édition de 1586; cette dernière ayant le papier plus fort, et les pièces préliminaires différentes ; mais le texte est le même dans l'une et dans l'autre édition. (Voyez Manuel du libraire, article Tabourot.) Reste à savoir maintenant quand et comment? et dans quelle édition ces Touches ont été altérées ou changées pour la première fois? est-ce du fait de Tabourot lui-même en 1588? J. T.

909 **Talbert** (l'abbé). Eloge historique du chevalier Bayard. *Besançon*, 1770, pet. in-8. v. mar. . . . 4—»

Cet abbé Talbert est auteur d'un petit livre intitulé : *Langregnet aux enfers*. Voyez Mélanges tirés d'une petite bibliothèque par Ch. Nodier.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

910 Œuvres complètes du roi René, avec une Biographie et des notices, par M. le comte de Quatrebarbes, et avec un grand nombre de dessins et ornements, d'après les tableaux et manuscrits originaux, par M. Hawke. *Angers*, 1846, in-4, (t. 3-4.). . 40—»

Le tome quatrième qui vient terminer cette splendide publication est une œuvre d'un haut mérite sous tous les rapports, en même temps que c'est un beau livre, ce sont les œuvres du prince le plus populaire de son siècle, le quatrième volume seul est orné de 24 planches.

911 Du même. Notice de manuscrits concernant la législation du moyen âge. *Douai*, 1845, grand in-8, br. 3—»

Nous reviendrons sur ces deux excellentes et curieuses publications.

912 Tailliar. Précis de l'histoire des institutions des peuples de l'Europe occidentale au moyen âge, depuis le démembrement de l'empire de Charlemagne en 888, jusqu'à la fin des croisades, en 1270, par M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai. *Saint-Omer*, 1845, in-8. . . . . 3—»

La première période comprend le démembrement de l'Empire des Francs, en 888, jusqu'à la première croisade, en 1095.

La deuxième période, depuis la première croisade, en 1095, jusqu'à la mort de saint Louis qui termina la dernière croisade, en 1270.

Imprimerie de Maulde et Renou, rue Bailleul, 9-11.

